



HAL
open science

Dynamiques de pauvreté, inégalité et croissance économique en Afrique Subsaharienne: une investigation appliquée au cas du Niger

Youssoufou Hamadou Daouda

► **To cite this version:**

Youssoufou Hamadou Daouda. Dynamiques de pauvreté, inégalité et croissance économique en Afrique Subsaharienne: une investigation appliquée au cas du Niger. Economies et finances. Université Montesquieu - Bordeaux IV, 2010. Français. NNT: . tel-00594135

HAL Id: tel-00594135

<https://theses.hal.science/tel-00594135>

Submitted on 18 May 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ MONTESQUIEU – BORDEAUX IV

ÉCOLE DOCTORALE de SCIENCES ÉCONOMIQUES,
GESTION ET DÉMOGRAPHIE (E.D. 42)

**DYNAMIQUES DE PAUVRETÉ, INÉGALITÉ ET
CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE : UNE INVESTIGATION
APPLIQUÉE AU CAS DU NIGER**

Thèse pour le Doctorat de Sciences Économiques

Présentée par

Youssoufou HAMADOU DAOUDA

et soutenue publiquement

le 19 novembre 2010

MEMBRES DU JURY

M. Birahim Bouna NIANG

Professeur Agrégé de Sciences Économiques, Université Cheikh Anta Diop - Dakar,
Directeur du Centre de Recherche et de Formation pour le Développement Économique et
Social, **Rapporteur**

M. Christian RIETSCH

Maître de conférences, H.R.D, Université d'Orléans, **Rapporteur**

M. Jean-Pierre LACHAUD

Professeur de Sciences Économiques, Université Montesquieu - Bordeaux IV, Responsable
du Groupe d'Économie du Développement, **Directeur de Thèse**

M. Olivier BARON

Maître de Conférences, Université Montesquieu - Bordeaux IV, **Membre du jury**

Remerciements

Je tiens, en premier lieu, à exprimer ma plus profonde gratitude à Monsieur Jean-Pierre Lachaud, Professeur à l'Université Montesquieu – Bordeaux IV, Responsable du Groupe d'Economie du Développement, pour avoir encadré mon travail depuis le Master 2 et suscité mon intérêt pour l'analyse de la pauvreté. Il a été très proche de mon travail, et a toujours su me remettre en selle pendant mes égarements conceptuels et méthodologiques.

Je remercie tout particulièrement Monsieur Birahim Bouna Niang, Professeur à l'Université Cheick Anta Diop de Dakar et Monsieur Christian Rietsch, Maître de conférences à l'Université d'Orléans, pour avoir accepté de juger ce travail et d'en être les rapporteurs. Je suis également sensible à la présence dans ce jury de Monsieur Olivier Baron, Maître de Conférences à l'Université Montesquieu Bordeaux IV.

Je remercie, par ailleurs, les responsables de l'Institut national de la statistique du Niger, qui ont bien voulu accepter de mettre à ma disposition les bases de données ayant permis de réaliser ce travail. Merci à Ghalio Ekadé, Habi Oumarou et Idrissa Kountché pour leur collaboration.

Toute ma reconnaissance à Mamane Boukari, Ahmadou Maichanou, Mathieu Clément, pour leurs conseils toujours pertinents et leurs relectures assidues. Et merci à tous mes collègues et amis de la Faculté des Sciences Economiques et Juridiques de Niamey pour les encouragements sans cesse renouvelés. L'ambiance que certains parmi eux ont contribué à créer dans la salle OHADA, notamment autour du café moulu matinal, a été d'un appui dans la rédaction de ce travail.

Je n'oublie pas ma famille, et notamment mes parents, qui toujours ont accepté mes choix et cru en mes possibilités. J'ai une pensée particulière à ma mère qui s'impatientait de me voir finir ce travail. Je peux lui dire aujourd'hui que j'ai certes franchi un cap, mais qu'une nouvelle page va désormais commencer. Je ne peux manquer de remercier mon frère Ibrahim ainsi que sa femme Ramatou pour leur soutien tous azimuts.

Enfin, ma plus profonde reconnaissance va à mon épouse Gnala qui a beaucoup contribué à l'aboutissement de cette recherche. Elle n'a jamais manqué de mots pour me reconforter et me donner confiance, notamment lors de mes faiblesses morales et scientifiques. Je ne peux te remercier assez ma chère Gnala.

A ma fille Asmah...

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	5
1. La pauvreté dans son contexte macroéconomique.....	8
2. Retour sur le cheminement du processus de développement.....	15
3. Problématique de recherche et organisation de la thèse.....	22
PREMIER CHAPITRE	
DYNAMIQUE DE PAUVRETE MONETAIRE : PROFILS ET TENDANCES.....	27
I. Cadre méthodologique et sources statistiques.....	29
II. Analyse de l'évolution de la pauvreté :	
Ampleur et changements structurels.....	39
DEUXIEME CHAPITRE	
DYNAMIQUE ET FORMES DE PAUVRETE : PAUVRETE CHRONIQUE	
PAUVRETE TRANSITOIRE ET VULNERABILITE.....	66
I. Pauvreté chronique et temporaire, et vulnérabilité :	
Définitions et mesures.....	68
II. Les déterminants des formes de la pauvreté	
et de la vulnérabilité.....	96
TROISIEME CHAPITRE	
DYNAMIQUE DE PAUVRETE NON MONETAIRE :	
SUBSTITUTION OU COMPLEMENTARITE ?.....	113
I. Théories, concepts et méthodes.....	115
II. Mesures de la dynamique de pauvreté monétaire.....	127
QUATRIEME CHAPITRE	
CROISSANCE ECONOMIQUE, INEGALITE ET PAUVRETE.....	164
I. Mesures des inégalités et élasticités de pauvreté.....	167
II. Décomposition des changements de pauvreté :	
Effet de croissance et d'inégalité et croissance pro-pauvres.....	186
CONCLUSION GENERALE.....	210
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	224
ANNEXES.....	250

INTRODUCTION GENERALE

Au cours de ce siècle, la volonté de la communauté internationale à combattre la pauvreté est sans relâche. Depuis septembre 2000, l'assemblée générale de l'ONU entérine la lutte contre la pauvreté comme l'un des objectifs prioritaires des pays en développement¹. Pourtant, la lutte contre la pauvreté n'a pas été toujours centrale dans les stratégies des institutions internationales. Dans les années 50 et 60, avec le développement des théories sur la croissance, la problématique de la pauvreté est accessoirement liée à celle de la croissance. Pour lutter contre la pauvreté, les pays en développement sont invités à adopter des politiques économiques permettant d'atteindre un certain niveau de croissance, qui finit par profiter à tous (*trickle down effects*), et réduire naturellement la pauvreté (Rostow, 1963) et les inégalités (Kuznets, 1955). Mais très rapidement, on se rend à l'évidence de la persistance de la pauvreté et des inégalités, malgré souvent des niveaux de croissance records. Le Bureau international du travail (BIT) reconnaît qu' « *il était devenu désormais évident, notamment à partir de l'expérience des pays en voie de développement, que la croissance économique ne réduit pas systématiquement la pauvreté ou l'inégalité, de même qu'elle n'assure pas un emploi productif suffisant* » (BIT, 1976 :15).

Les années 70 marquent alors un tournant décisif dans la gestion de la pauvreté, autant sur le plan conceptuel que sur la volonté de l'éradiquer. Par exemple, la Banque mondiale met « *la guerre contre la pauvreté* » au centre de ses préoccupations². De même, à l'instigation du Bureau international du travail et des travaux de Chenery et alii. (1974), puis de Stewart et Streeten (1981), se développe l'approche des besoins essentiels. Il s'agit de mettre en œuvre des politiques économiques permettant de satisfaire les besoins des populations en termes d'alimentation, d'éducation, de santé, de logement, d'emploi et de redistribution de revenu³.

¹ Précisément, huit objectifs prioritaires ont été définis par la Déclaration du Millénaire : (i) combattre l'extrême pauvreté et la faim ; (ii) garantir l'éducation de base pour tous ; (iii) promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; (iv) réduire la mortalité des enfants ; (v) améliorer la santé maternelle ; (vi) combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies ; (vii) promouvoir un environnement durable ; (viii) mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

² Dans son discours en 1973, McNamara, président de la Banque mondiale, estime que l'éradication de la pauvreté dans les pays en développement devient une fin en soi (McNamara, 1973).

³ En fait, il s'agit d'élargir le concept de pauvreté à des dimensions non monétaires. Par exemple, est considéré comme pauvre celui qui n'a pas accès aux nécessités de base. Plus précisément, « *du point de vue des besoins de base, la pauvreté est le fait d'être privé de moyens matériels permettant de satisfaire un minimum acceptable de*

Toutefois, le contexte particulier des années 80 – crise d’endettement des pays en développement, déséquilibres structurels, etc. – amène les institutions financières à modifier leur agenda. La lutte contre la pauvreté va être reléguée au second plan, au profit de la restauration des équilibres macroéconomiques (Ehrhart, 2006)⁴. Les pays pauvres entrent alors dans une période d’ajustement structurel. Cependant, le bilan relativement mitigé des politiques d’ajustement – coûts sociaux désastreux, déséquilibres macroéconomiques persistants, etc. –, conduit les bailleurs de fonds, dès la fin des années quatre-vingt, à considérer les dimensions sociales de l’ajustement dans les politiques de réduction de la pauvreté afin de limiter les conséquences sociales négatives des programmes d’ajustement structurel⁵.

A partir de 1990, la publication simultanée du *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale et du premier *Rapport mondial sur le développement humain* du PNUD, fait réapparaître la lutte contre la pauvreté dans les préoccupations des institutions financières internationales et des Etats. Mais, ce n’est qu’au début des années 2000 que le combat contre les privations s’affirme véritablement⁶. Celui-ci se traduit dans plusieurs pays en développement, par la rédaction de documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP). L’appréhension des analyses socioéconomiques, consécutivement à la mise en œuvre de ces documents, va alors susciter un vif intérêt. En janvier 2002, le Niger se dote d’un DSRP, articulé autour de quatre objectifs, à savoir le renforcement de la stabilité macroéconomique, l’accroissement de l’accès des groupes vulnérables aux services sociaux essentiels, le renforcement de la capacité institutionnelle et l’amélioration de la gouvernance, enfin l’appui aux secteurs ayant un fort potentiel de croissance. L’objectif des autorités

besoins, notamment alimentaire. Ce concept de privation, ou de dénuement, va bien au-delà d’une insuffisance de revenu : il comprend également le besoin de santé, d’éducation, ainsi que des services essentiels que doit fournir la communauté afin d’empêcher les individus de sombrer dans la pauvreté, [...]» (PNUD, 1997a : 17).

⁴ Même si pour certains, les années 80 marquent le début d’une nouvelle phase dans l’analyse de la pauvreté et des inégalités dans les pays en développement (Kanbur, 2001), il n’en demeure pas moins que le paradigme scientifique reste, quant à lui, dominé par les idées libérales auxquelles sont associées des filets sociaux de sécurité sensés atténuer les effets indésirables des ajustements (Morduch et Sharma, 2002).

⁵ Certains parlent d’*ajustement à visage humain* (Cornia, Jolly, Steward, 1987). Bourguignon et alii (1991) insistent sur la prise en compte des externalités sociales et économiques négatives des programmes d’ajustement macroéconomiques sur les populations démunies. Toutefois, d’autres auteurs restent plutôt circonspects quant à cette nouvelle préoccupation des institutions financières (Lautier, 2001, 2002) et sur les conséquences des politiques que ces dernières proposent (Lipton, 1997).

⁶ Le rapport *Attacking poverty* de la Banque mondiale en témoigne (World Bank, 2000).

nationales est de parvenir à une réduction significative de la pauvreté en mettant en œuvre simultanément l'ensemble de ces objectifs.

L'examen de la configuration de la dynamique des privations – monétaires et non monétaires – dans ce nouveau contexte exige, dans un premier temps, de décrire l'évolution récente de l'environnement socioéconomique. Dans un second temps, la compréhension des changements sociaux au Niger nécessite de faire un bref retour sur le cheminement du processus de développement. Dans un troisième temps, nous précisons le cadre d'analyse et la problématique générale de notre recherche.

1. La pauvreté dans son contexte socioéconomique

Situé en Afrique de l'ouest, le Niger est un vaste pays enclavé couvrant une superficie de 1267000 km² (soit un peu plus de 2 fois et demi celle de la France)⁷. Il est entouré au Nord par l'Algérie (956 km) et la Libye (354 km), au Sud par le Nigéria (1497 km) et le Bénin (266 km), à l'Est par le Tchad (1175 km), et à l'Ouest par le Mali (821 km) et le Burkina Faso (628 km). Avec une population estimée actuellement à 14,7 millions d'habitants et un PIB par tête de 280 dollars US en 2007 (World Bank, 2009), le Niger est l'un des pays les plus pauvres du monde. Pourtant, le pays semble posséder quelques atouts pour prospérer et garantir un meilleur niveau de vie à sa population. Son sous-sol regorge un énorme potentiel en gisements – uranium, or, pétrole, etc. Toutefois, ces richesses ne sont pas articulées avec un mode de gestion efficace et pérenne. Par ailleurs, le développement du pays reste handicapé par de nombreuses contraintes dont l'aridité du climat, l'explosion démographique, la faible compétition internationale et l'instabilité politique récurrente⁸. Or, ces contraintes ont

⁷ Mais les 2/3 du territoire représentent le désert du Sahara. Il s'agit essentiellement du centre nord du pays.

^{8 8} Depuis son indépendance, le Niger a connu quatre coups d'Etat militaires (1974, 1996, 1999, 2010) et quatre autres tentatives (1964, 1975, 1976, 1983). Au total, depuis l'indépendance, le pays a vécu 22 ans de régime militaire, sans compter les multiples mutineries et divers mouvements de troupes militaires (1963, 1992, 1993, 1997, 1998, 1999, 2000). Par ailleurs, depuis l'avènement de la démocratie (1990), le Niger passe de la Deuxième République à la Sixième République, « *un chemin que la France a mis cent dix ans à parcourir [...]. Depuis 1991, le Niger a vécu sous sept systèmes institutionnels différents. Une telle boulimie est sans égale en Afrique et il convient de remonter à la révolution française pour trouver une instabilité institutionnelle comparable* » (Maignan, 2000 :167). Le Niger connaît également des mouvements fréquents de rébellion liés aux minorités ethniques du Nord (Touareg) et de l'Est (Toubou) qui revendiquent une meilleure redistribution des ressources nationales.

d'importantes répercussions à la fois sur l'évolution de la richesse nationale et le bien-être social.

1.1. Le cadre macroéconomique

La configuration de l'économie nigérienne met en évidence une faible diversification, un secteur rural et informel prépondérants, et une dépendance accrue à l'aide internationale. L'agriculture reste l'activité dominante. Elle emploie plus de 80 pour cent de la population et génère en moyenne 41,3 pour cent du PIB sur la période 2000-2007⁹. Lorsqu'on additionne les activités agricoles et pastorales, les activités commerciales et artisanales, le secteur traditionnel représente au total 75 pour cent du PIB. Le secteur moderne constitue le maillon faible de l'économie. Son poids dans la richesse nationale ne dépasse pas 12 pour cent en moyenne sur la même période, dont moins de 7 pour cent pour le secteur minier et le reste pour le secteur manufacturier¹⁰. Il faut souligner que l'absence d'entreprises dynamiques handicape fortement la mise en place d'un tissu industriel compétitif. Par ailleurs, la faiblesse de la demande intérieure (la contraction du pouvoir d'achat entraîne une moindre consommation) et la forte dépendance à l'égard de l'extérieur en matière d'intrants, constituent également des contraintes sérieuses auxquelles l'industrie nigérienne est confrontée. Le secteur des services représente, quant à lui, 46,4 pour cent du PIB sur l'intervalle 2000-2007. Sa forte contribution dans le PIB s'explique par la croissance des activités dans les secteurs des transports et des télécommunications ces dernières années. De même, on note une croissance des activités commerciales informelles qui assurent l'essentiel des besoins de consommation des populations. Mais ce secteur souffre d'énormes contraintes liées à la faiblesse de la demande interne, aux coûts des facteurs, aux difficultés d'accès aux sources de financement, ainsi qu'au manque de formation professionnelle et technique des commerçants.

⁹ Une partie des statistiques mobilisées dans la présentation du contexte macroéconomique est issue du tableau A.I.1 en annexes.

¹⁰ Voir Institut national de la statistique (2008). Toutefois, la part du secteur minier devrait connaître une progression grâce, notamment aux projets d'exploitation d'uranium d'Imourarem, Tegguida, Azelik, Somaïr et Cominak. Il faut rappeler que l'extraction d'uranium est assurée par deux sociétés d'économie mixte : la COMINAK (Compagnie minière d'Akouta, détenue à 31 pour cent par le Niger, 34 pour cent par Areva, 25 pour cent par le japonais Ourd et 10 pour cent par l'espagnol Enusa) et la SOMAIR (Société minière de l'Aïr, détenue à 37 pour cent par le Niger et 63 pour cent par AREVA). Par ailleurs, il est important de souligner que le taux de croissance du secteur secondaire a été positif au cours de la période 1994-2004 – 3,1 pour cent. Rien qu'en 2004, il a progressé de 4,6 pour cent contre 3,0 pour cent en 2003, en raison de la relance de la production minière (Institut national de la statistique, 2008).

Conscientes du défi auquel fait face le Niger, et à la faveur du *consensus national*¹¹, les autorités publiques vont engager le pays dans un processus de réformes macroéconomiques et institutionnelles à partir des années 2000, avec le concours financier des institutions internationales¹². Ces réformes permettent de retrouver une certaine stabilité macroéconomique. Ainsi, dès 2001, le PIB réel s'établit à 7,1 pour cent (Moreira et Bayraktar, 2005), alors qu'il recule de -1,0 pour cent durant l'année qui précède. Entre 2000 et 2007, la croissance du PIB atteint 4,3 pour cent en moyenne (FMI, 2008). Sur la même période, l'inflation reste contenue, s'établissant à 2,3 pour cent en moyenne. Par ailleurs, la restructuration des fondamentaux de l'économie a été favorablement accueillie par les bailleurs de fonds. En 2004, le Niger atteint le point d'achèvement au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Il bénéficie à cet égard de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

Sur le plan budgétaire, les réformes se traduisent par une amélioration significative des ressources de l'Etat. En 2007, les ressources budgétaires sont de l'ordre de 11,2 pour cent du PIB, contre seulement 7,8 pour cent en moyenne durant la seconde moitié des années 90 (FMI, 2008). En conséquence, les dépenses publiques progressent et le déficit budgétaire de base (hors dépenses financées par l'extérieur) se contracte. Il passe de 3,5 pour cent du PIB sur la période 1995-1999 à 2,7 pour cent dans l'intervalle 2000-2006. Cette embellie permet de libérer des ressources supplémentaires au financement de certaines infrastructures de base, notamment l'amélioration des réseaux d'alimentation en eau potable dans les campagnes et les zones pastorales, la construction d'établissements éducatifs et sanitaires dans les contrées éloignées du pays, et l'accès des femmes au crédit pour entreprendre des activités génératrices de revenus. Toutefois, la pérennisation des dépenses d'investissement exige de l'Etat qu'il améliore davantage la mobilisation des recettes budgétaires, car le ratio recettes fiscales/PIB du Niger demeure l'un des plus faibles de l'Afrique subsaharienne. En 2005, le taux de

¹¹ Expression qui désigne l'adhésion de l'ensemble de la classe politique à l'effort de restructuration économique, après une décennie d'instabilité politique aiguë. Ce consensus semble dominer jusqu'en 2008 où une motion de censure fait tomber le gouvernement dirigé par Hama Amadou. Le pays plonge à nouveau dans une crise politique. Les institutions nationales sont bloquées, et les réformes n'avancent plus. Le 18 février 2010, un coup d'Etat militaire met fin au régime de Tandja Mamadou. Les conséquences sont immédiates. L'Union européenne et les Nations unies suspendent leur coopération avec le Niger.

¹² Le FMI consentit au pays un financement de 3 ans au titre du programme de stabilité et de réformes structurelles. De son côté, la Banque mondiale soutient un financement pour le rétablissement des finances publiques.

pression fiscale est de 10,8 pour cent du PIB, alors que la moyenne de l'UEMOA (Union économique monétaire ouest africain) se situe à 17 pour cent¹³ (World Bank, 2008). Cette modeste performance fiscale du pays, en dépit des efforts fournis par les régies financières ces dix dernières années, est notamment liée, d'une part, à l'existence d'un secteur informel peu structuré, échappant très souvent au contrôle du fisc, et d'autre part, à la réduction de l'assiette fiscale et à de nombreuses exonérations accordées à certaines entreprises du secteur moderne. Les recettes douanières demeurent alors la composante essentielle des ressources financières de l'Etat. Toutefois, leur importance risque fortement de baisser si le processus d'intégration économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) vient à terme¹⁴. Les accords de libre échange qui vont en résulter, entraîneraient l'élimination progressive des droits de douane. Les autorités nationales n'auront d'autres choix que d'élargir l'assiette fiscale, de réduire les exemptions et les exonérations fiscales, et de structurer les activités informelles afin que celles-ci puissent contribuer à l'effort de financement des dépenses publiques, sans quoi, l'Etat serait dans l'incapacité d'accroître ses ressources, et donc de financer ses politiques sectorielles.

Sur le plan du commerce extérieur, le Niger enregistre chroniquement un déficit de sa balance commerciale. Mais ces dernières années, le pays semble améliorer ses comptes extérieurs. Le déficit commercial recule de 14,3 pour cent entre 2005 et 2006 en raison de la hausse des exportations d'uranium de l'ordre de 23,0 pour cent (Banque de France, 2007). Ces dernières représentent, par ailleurs, 43,8 pour cent des exportations totales. De même, le déficit courant se contracte légèrement en passant de 9,4 pour cent du PIB à 8,3 pour cent entre 2006 et 2007 (BCEAO, 2008). Dans les prochaines années, la structure de la balance des paiements pourrait se modifier en raison de deux grands projets pétrolier et minier¹⁵. Il en résulte un afflux massif d'investissements directs étrangers et un creusement correspondant du déficit courant.

¹³ En fait, l'UEMOA recommande aux pays membres de porter ce ratio à 17 pour cent au moins, conformément à son pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité (UEMOA, 2009).

¹⁴ La CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) s'est fixée comme objectif de favoriser la coopération et l'intégration économique avec à terme la création d'une union économique et monétaire.

¹⁵ Le gouvernement signe en juin 2008 un accord avec la compagnie chinoise CNODC pour l'exploration et l'exploitation de pétrole à Agadem, au nord du pays. De son côté, la compagnie française AREVA obtient l'exploitation de la grande mine d'uranium d'Imourarem, également au nord du pays. Le coût de cette exploitation est estimé à environ 1 milliard d'euros.

1.2. Les dimensions sociales : entre vulnérabilité et précarité du développement humain

Si les réformes économiques menées au cours de la décennie précédente permettent d'améliorer la situation des finances publiques et de retrouver une certaine stabilité macroéconomique, leur impact en termes de bien-être social reste par contre relatif. Ainsi, au cours de la période 2000-2003, le revenu par tête augmente à peine de 1 pour cent (Moreira, Bayraktar, 2005 ; FMI, 2008). La pauvreté demeure de son côté massive. Le ratio de pauvreté des individus reste pratiquement stable dans l'intervalle 1994-2005, respectivement, 63,0 et 62,1 pour cent des individus, même s'il décline légèrement en 2008 – 59,5 pour cent. Certains handicaps structurels inhérents à l'économie semblent, en partie, expliquer la faiblesse des changements sociaux. L'agriculture, la seule activité pour environ 80 pour cent des nigériens, reste fortement tributaire des aléas climatiques. Elle utilise par ailleurs des techniques rudimentaires à faible productivité. Dans ces conditions, les ménages nigériens choisissent d'assurer avant tout leur subsistance en privilégiant des systèmes d'exploitation moins risqués au détriment de la productivité. Parallèlement, la forte croissance démographique – 3,3 pour cent en moyenne par an¹⁶ – accentue la pression foncière et la surexploitation des ressources productives – les surfaces arables se sont réduites de 25 à 12,5 pour cent depuis 1960. Or, un tel phénomène entraîne la dégradation progressive de la qualité des terres et une baisse des rendements. Ces contraintes assujettissent les populations au risque d'insécurité alimentaire, de malnutrition, voire de famine. Par exemple en 2004, la sécheresse provoquée par la fin prématurée des pluies et les invasions acridiennes, entraîne une baisse de la production agricole et une destruction d'une partie du cheptel¹⁷. Il s'en est suivi une crise alimentaire en 2005 qui affecte le quart de la population et occasionne la montée des prix alimentaires sur le marché (USAID, 2005).

¹⁶ Les prévisions d'évolution démographique sont de 3,3 pour cent en 2015, 3,0 pour cent entre 2025-2030, et 2,1 pour cent vers 2045-2050. A ce rythme, la population du Niger serait de 19,5, 26,4 et 50,1 millions d'habitants, respectivement, en 2015, 2025, et 2050 – soit le deuxième pays d'Afrique de l'Ouest le plus peuplé après le Nigeria. L'existence de taux très élevés de fécondité – respectivement, 7,9, 6,3 et 3,6 enfants en 2000-2005, 2020-2025 et 2045-2050 – explique sans nul doute cette évolution (United Nations, 2006).

¹⁷ L'USAID chiffre la perte de céréales à 2,6 millions de tonnes, tandis que le déficit en fourrage est quant à lui supérieur de 154 pour cent par rapport à celui qui avait été enregistré en 2000 (USAID, 2005).

Tableau I.1 : Indicateurs de base, comparaison avec les dix pays à plus faible développement humain – 2007

Pays	Espérance de vie	Alpha bêta sation	Taux de scolarisation	PIB/tête en PPA US	Aide publ. au dév./tête PPA US	Dépense santé dans dépens. totales	Dépense éducation dans dépens. totales	Taux d'urbanisation en %	Rang IDH/182
Niger	50,8	28,7	27,2	627	38	10,6	17,8	16,7	182
Burkina	52,7	28,7	32,8	1124	63	15,8	15,4	20,4	177
Burundi	50,1	59,3	49,0	341	55	2,3	17,7	11,0	174
Tchad	48,6	31,8	36,5	1477	33	9,5	10,1	27,6	175
Mali	48,1	26,2	46,9	1083	82	12,2	16,8	33,3	178
RDC¹	47,6	67,2	48,2	298	19	7,2	-	35,2	176
Guinée Bissau	47,5	64,6	36,6	477	73	4,0	-	30,0	173
Sierra Leone	47,3	38,1	44,6	679	91	7,8	-	38,4	180
RCA²	46,7	48,6	28,6	713	41	10,9	-	38,9	179
Afghanistan	43,5	26,2	50,1	1054	146	4,4	-	24,8	181

Notes : (1) République Démocratique du Congo ; (2) République Centre Africaine.

Source : Programme des Nations Unies pour le Développement, 2009.

La malnutrition, qui est la manifestation la plus visible de la crise alimentaire, touche 15,3 pour cent des enfants âgés de 0 à 5 ans, alors que le seuil d'urgence fixé par l'Organisation mondiale pour la santé est de 10 pour cent¹⁸ (OMS, 2006).

En ce qui concerne les aspects sociaux tels que l'éducation et la santé, si on note, comme nous l'avons souligné, une amélioration dans la fourniture de ces services, quelques observations montrent tout de même la médiocrité du capital humain au Niger. S'agissant de

¹⁸ En réalité, l'insécurité alimentaire est devenue presque cyclique au Niger (1963, 1973, 1984, 1994, 2004-2005, 2010). Actuellement, le système d'alerte des Nations unies prévient que 7 millions d'habitants seraient exposés à une grave insécurité alimentaire et 5,1 millions d'autres confrontés à une insécurité alimentaire modérée. Certes, les crises alimentaires ont un lien fort avec les déficits agricoles, mais leur point commun réside, souvent, dans un certain nombre de facteurs réglementaires et institutionnels, à savoir l'absence de contrôle des prix qui engendre des flambées et des mouvements spéculatifs, la désorganisation des marchés régionaux de céréales. Par exemple, le Nigeria qui vendait d'ordinaire sa production excédentaire au Niger, s'est librement fourni en 2005 sur le marché nigérien déjà déficitaire (De Sardan et al, 2007). Dans ces conditions, le marché régional semble fonctionner au détriment des populations pauvres en renchérissant le prix du sac de mil, de maïs et de riz. En août 2005, le sac de mil se vend à 40000 F.cfa contre 15000 ou 17000 F.cfa habituellement. Par ailleurs, des dysfonctionnements structurels du dispositif national de prévention, ainsi que la mauvaise foi politique – caractérisée par le refus des dirigeants à admettre souvent la triste réalité de la famine dans le pays – ne permettent pas de prévenir et de prendre en charge efficacement les situations de crises alimentaires. Par ailleurs, si pour Sen, « l'existence d'une presse libre et d'une opposition politique active constituent le meilleur système d'alerte dont puisse rêver un pays menacé par la famine » (Sen, 1999b :184), l'opposition politique et la société civile nigériennes n'ont pas été en mesure d'assurer efficacement cette fonction. Certes, pour le cas de 2005, l'Etat initie des ventes de céréales à prix modéré. Toutefois, les quantités fournies sont bien faibles par rapport aux besoins, ce qui ne permet pas d'enrayer la hausse des prix. En conséquence, l'échec de l'Etat amène certaines structures à gérer elles-mêmes l'aide alimentaire avec souvent des effets pervers : distribution non ciblée, arrivée de très nombreuses ONG ne connaissant pas le terrain, fraudes et détournements à certains niveaux, développement de la culture de l'assistanat chez les populations pauvres, etc.

l'éducation, 71,3 pour cent de la population est toujours analphabète en 2005¹⁹. Et d'après le Rapport national sur le développement humain (PNUD, 2009), le niveau de scolarisation au Niger est l'un des plus faibles de la région ouest africaine. Par exemple en 2007, le taux de scolarisation *combiné*²⁰ est de 27,2 pour cent, contre 46,9 pour cent pour le Mali et 32,8 pour cent pour le Burkina Faso – deux pays par ailleurs semblables au Niger. D'autre part, des disparités spatiales et selon le genre existent. En 2005, le taux net de scolarisation du primaire est de 69,5 pour l'urbain, contre 38,7 pour cent pour le rural. Pour la même année, on relève que celui des garçons est de 51 pour cent, contre 43,4 pour cent pour les filles²¹. Par ailleurs, la question de la qualité de l'enseignement et de l'inadaptation des formations aux besoins du pays reste également posée.

Quant à la santé, bien que le taux de couverture sanitaire se soit nettement amélioré, passant par exemple, de 47,6 pour cent en 2001 à 65 pour cent en 2005, l'utilisation des services de santé reste très faible, avec environ 20 pour cent pour le curatif et moins de 50 pour cent pour la consultation prénatale (OMS, 2009)²². En outre, on observe que les taux de mortalité infantile et infanto-juvénile sont parmi les plus élevés d'Afrique subsaharienne, respectivement, 154 et 262 pour mille naissances en 2003, malgré la récente baisse annoncée par l'Enquête Démographique et de Santé, respectivement, 81 et 198 pour mille naissances en 2006. Cette situation explique naturellement la faiblesse de l'indicateur de développement humain – IDH. Ce dernier est estimé à 0,340 en 2007 correspondant ainsi à un taux d'alphabétisation des adultes de 28,7 pour cent ; un taux de scolarisation combiné de 27,2 ; une espérance de vie à la naissance de 50,8 ans ; et un PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (PPA) de 627,4 dollars US (PNUD, 2009). Cet indicateur classe finalement le Niger 182^{ème} sur 182 pays en termes de développement humain. Sans doute, le contexte économique

¹⁹ Voir tableau A.I.2 en annexes.

²⁰ Il est obtenu en rapportant l'ensemble de la population effectivement scolarisée pour tous les niveaux – primaire, secondaire et supérieur – à la population de la tranche d'âge concernée (7-24 ans). Toutefois, ce taux cache les progrès réalisés dans le cycle primaire. En effet, le taux brut de scolarisation du primaire passe de 4,1 pour cent en 1960 à 57 pour cent en 2007, contre 21 et 0,9 pour cent, respectivement, pour le secondaire et le supérieur en 2007. Cependant, les taux d'achèvement dans le cycle primaire sont faibles : moins de 50 pour cent des inscrits obtiennent le certificat de fin d'études primaires, avec un taux encore plus faible chez les filles – 35,8 pour cent, contre 56 pour cent chez les garçons (PNUD, 2009).

²¹ Ces disparités sont plus profondes lorsqu'on considère le taux net de scolarisation du secondaire. En 2005, celui-ci est deux fois plus élevé dans le milieu urbain – 52,4 pour cent –, comparativement aux zones rurales – 25,4 pour cent. De même, ce taux est, pour les garçons, près de deux fois plus important : 46,0 pour cent, contre 26,6 pour cent pour les filles. Nos propres calculs, voir tableau A.I.2 en annexes.

²² Par ailleurs, la pénurie des médicaments – et leur cherté lorsqu'ils sont disponibles –, des équipements et des matériels médicaux, l'inadaptation de la formation en quantité et en qualité du personnel de santé contribuent également à aggraver la précarité de la condition sanitaire.

relativement favorable des années 2000 n'a pas permis de dégager suffisamment de ressources pour couvrir l'augmentation de la population et l'explosion des privations sociales qui en découle.

Comme nous pouvons le constater, le Niger a encore des efforts à fournir pour atteindre l'épanouissement économique et social de ses populations. Plusieurs contraintes, notamment environnementales, internationales et politiques, contrarient le processus de développement économique du pays. Le retour à l'histoire du Niger peut nous éclairer, en partie, sur ces contraintes.

2. Retour sur le cheminement du processus de développement

Pour mieux comprendre les difficultés du processus de développement nigérien, il est important de revenir sur l'évolution socioéconomique nationale et ses péripéties. Cette évolution, à la fois marquée par un ensemble de chocs externes défavorables et des contraintes et déséquilibres structurels internes, a connu quatre étapes : la période coloniale qui jette les bases de la « *mise en dépendance du pays* » ; la période post indépendance qui est caractérisée par une économie essentiellement rurale ; la période 1974-1989 conduite par l'armée ; et celle liée à l'ajustement structurel et à l'avènement de la démocratie, à partir des années 1990.

2.1. Le poids colonial

Comme la majorité des pays d'Afrique occidentale, le Niger a été une colonie française. Mais à la différence de la plupart de ces pays, le Niger n'apparaît pas dans l'immédiat assez stratégique pour la France compte tenu de l'aridité de son climat, de son enclavement et de sa massivité. En réalité, pour les autorités coloniales, le pays n'a d'autre intérêt que politique, ce qui justifie la marginalisation de son territoire, son sous-équipement et son maintien prolongé au stade de *colonie de réserve* (Kimba, 2002). Et ce n'est qu'à partir des années 1920 que l'administration coloniale élabore un plan de « *mise en valeur* » qui prévoit la création de greniers de réserve, la vulgarisation de la culture de l'arachide, l'amélioration de l'outillage agricole, l'élevage de moutons à laine, le développement de l'hydraulique agricole. Un administrateur de la colonie affirme clairement que cette mise en valeur signifie « *le développement des ressources naturelles, l'exploitation intensive de ces*

ressources et leur acheminement vers l'extérieur en vue de leur consommation ou de leur transformation » (Abadie, 1927 : 347).

A partir des années 1930, la France adopte une nouvelle politique économique pour le redressement de la colonie. Baier (1980) et Collins (1974) rapportent que cette nouvelle orientation se base essentiellement sur l'expansion de la culture de l'arachide afin de faire du Niger « *une colonie productive, un Sénégal de l'Est* ». La France mobilise à cet effet des ressources financières dans les régions qui se prêtent à la culture arachidière. Les paysans sont sommés d'abandonner la culture des produits de consommation – mil, maïs, sorgho, niébé, etc., au profit de la culture arachidière de rente. Les résultats obtenus apparaissent a priori satisfaisants²³, bien qu'ils ne permettent pas de doter le pays de moyens suffisants et adéquats pour transformer cette occasion de croissance en un développement intégré et équilibré (Kimba, 2002)²⁴. Les améliorations observées ont simplement servi à renforcer les objectifs de l'économie de traite : adossement de l'économie nigérienne à l'économie française par le biais du mécanisme de la zone franc, du contrôle des changes, de l'organisation des marchés et des prix protégés. Finalement, l'impression de croissance que laissent entrevoir les résultats de la production arachidière est toute relative. En milieu rural où vit l'essentiel de la population, cette croissance n'affecte pas les revenus des pauvres. La dégradation des conditions de vie est telle qu'on assiste, vers le début des années 1950, aux premiers mouvements migratoires des populations nigériennes vers le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Nigéria (Kimba, 1987). La croissance des revenus et l'amélioration des conditions de vie sont significatives surtout dans les centres urbains qui attirent, grâce aux revenus monétaires distribués par l'administration coloniale, un nombre impressionnant de ruraux. Cette concentration des richesses dans les villes déséquilibre le budget qui devient, à terme, un instrument de distribution de pouvoir d'achat. Selon le Ministère du plan (1992), les dépenses de fonctionnement absorbent entre 1950 et 1958, 70 à 90 pour cent du budget, et l'aide extérieure représente déjà 60 pour cent des ressources budgétaires en 1959. Ainsi, après son indépendance, le Niger hérite d'un appareil administratif disproportionné dont l'économie dépend extrêmement de l'aide extérieure.

²³ Mais aucun chiffre ne le confirme, en raison de la rareté des statistiques pendant cette période.

²⁴ Il faut souligner que toutefois, à partir de 1946 jusqu'à 1959, le Fonds français d'investissement pour le développement économique et social (FIDES), réalise des investissements au Niger. Par contre, la répartition sectorielle et spatiale des crédits est inégale : les centres urbains absorbent l'essentiel des investissements consacrés surtout aux infrastructures – 65 pour cent –, contre 19 pour cent à la production et 16 pour cent pour les équipements sociaux (République du Niger, Ministère du plan, 1992).

2.2. *Les années 1960-1974 : une économie à dominance rurale*

Au lendemain de l'indépendance, proclamée le 3 août 1960, les nouvelles autorités, sous la conduite de Diori Hamani, se donnent pour mission d'élaborer un projet de développement national à long terme. Un commissariat du plan se charge de rédiger, à cet effet, les « *perspectives décennales* » pour l'économie nigérienne. Durant les années 60 et 70, l'essentiel des programmes de développement, d'inspirations progressistes²⁵, prévoit un recentrage de l'économie nigérienne se dégageant de l'économie de traite et s'organisant principalement dans le monde rural autour des coopératives paysannes (Colin, 1990). Concrètement, ces politiques progressistes (interventionnistes aussi) visent à mettre l'accent sur le développement des cultures de rente – notamment de l'arachide²⁶ –, l'accroissement des effectifs et la production sanitaire du cheptel, la mise en place des structures de commercialisation et d'organisation, et la création d'unités de transformation de base²⁷. En appui à ces politiques, l'Etat organise et anime parallèlement la vie économique. Il fonde un secteur public qui assure la fourniture d'eau et d'électricité, les services de communication et d'information, la commercialisation des produits agricoles, et l'importation des produits de base.

Jusqu'en 1968, les conditions climatiques particulièrement favorables, et l'essor de la production arachidière qui s'en est suivi, assurent une croissance régulière de l'économie. On note par exemple, qu'entre 1960 et 1968, le PIB réel croît de 4,3 pour cent en moyenne

²⁵ S'inspirant largement de l'expérience sénégalaise de Mamadou Dia, le président Diori Hamani inscrit les programmes de développement dans une vision d'animation rurale. L'idée est de mettre en place, au sein des communautés villageoises, un outil de sensibilisation et de formation permanente donnant aux pauvres les moyens d'exercer leurs responsabilités dans les organisations de développement (Colin, 1990).

²⁶ Le régime conserve, dans ses programmes de développement rural, la culture de l'arachide héritée de l'administration coloniale. L'arachide est d'ailleurs la principale culture rentière du pays jusqu'à la fin des années 60. Elle constitue, à cet effet, le seul moyen pour faire entrer des devises dans le pays.

²⁷ En fait, à l'instar de plusieurs pays nouvellement indépendants, l'Etat du Niger opte aussi pour une politique de socialisation largement inspirée des modèles de développement de substitution des importations. C'est ainsi que 44 unités industrielles ont été créées. Parmi elles, on compte des industries de substitution d'importation qui utilisent des matières premières importées pour les valoriser sur place. Cela contribue à créer des emplois, notamment en milieu urbain : petite métallurgie, papeterie, imprimerie, gaz industriel, petite industrie chimique, menuiserie, etc. Mais en raison de leur mauvaise gestion, plusieurs de ces entreprises n'arrivent pas à s'affranchir de leurs difficultés financières et restent ainsi très dépendantes de l'Etat. Certaines d'entre elles, font faillite plus tard, alors que d'autres sont privatisées dans le cadre des programmes d'ajustement structurel.

annuellement (BIRD, 1968)²⁸. La contribution du secteur rural à la formation du PIB est très importante au cours de cette période. Celle-ci est estimée à 60 pour cent du PIB. L'arachide et ses dérivés – huile, tourteaux – constituent alors le moteur de l'économie monétaire du pays durant cette période, de par son importance dans les exportations – 50 à 70 pour cent –, les recettes publiques – 5 à 10 pour cent –, les revenus des paysans, le commerce moderne et informel²⁹.

Pourtant, cette relative embellie n'est que de courte durée. Dès 1969, un retournement de situation intervient. Les conditions climatiques se détériorent, et la croissance économique qui en dépend énormément voit sa trajectoire se modifier. Dans le même temps, la production arachidière, handicapée par des prix internationaux peu rémunérateurs, chute fortement. En 1973, une grande sécheresse frappe le pays et accentue les conditions de vie, déjà précaires. Elle entraîne une sévère famine, fait de nombreuses victimes humaines, et décime une proportion importante du cheptel. Les conséquences économiques sont désastreuses. Le PNB réel baisse en moyenne de 14,0 pour cent par an entre 1971-1973 (World Bank, 1976).

Sur le plan politique, des difficultés contrarient la mise en œuvre des projets de développement. Le soutien à la « *participation populaire au développement* » commence à s'essouffler. Tout d'abord, les bailleurs de fonds s'inquiètent des orientations de la stratégie paysanne du pays, la considérant comme subversive, démagogique et antinomique avec les impératifs rationnels de modernisation de la production (Colin, 1990). Selon la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, les programmes de développement sont trop ambitieux et déconnectés souvent des réalités locales, ce qui ne leur permet pas d'atteindre les changements structurels recherchés (BIRD, 1968). De plus, la corruption gagne l'entourage du président Diori. Le pays se porte très mal. La prise de conscience tardive du président Diori, des problèmes structurels auxquels sont confrontées ses politiques de développement, n'arrange rien. Le 15 avril 1974, l'armée nigérienne prend le pouvoir et met fin à 14 années de politiques de développement participatif mitigées.

²⁸ Mais certaines estimations relativisent la portée de ce chiffre, et estiment qu'en réalité le taux de croissance annuel moyen n'est que de 1,0 pour cent entre 1960 et 1971, voir (World Bank, 1976). Toutefois, les statistiques au lendemain des indépendances ne sont pas tout à fait certaines, et comportent beaucoup d'ambiguïtés.

²⁹ Voir République du Niger, Ministère du plan (1992).

2.3. *Les années 1974-1989 : l'armée face au défi du développement*

Les difficultés socioéconomiques qu'éprouve le pays depuis 1969 et le spectre d'une nouvelle famine en 1974, amènent l'armée à prendre le pouvoir avec le slogan qu' « *aucun nigérien ne mourra de faim* », et une volonté de faire du Niger une véritable « *Société de développement* ». En tirant les leçons de la calamiteuse sécheresse de 1973 et de l'effondrement de la production d'arachide, le nouveau régime militaire définit de nouvelles stratégies de développement qui visent essentiellement la recherche de l'autosuffisance alimentaire – en accordant une priorité à la production céréalière –, le développement des cultures irriguées, et la reconstitution du cheptel. La création en 1975 de l'Institut national de recherche agronomique du Niger (INRAN), le renforcement du crédit agricole, et les subventions aux intrants agricoles concourent à la mise en œuvre efficace de ces stratégies.

Fort heureusement, dès 1976, les conditions climatiques jouent en faveur du nouveau régime en place, et les récoltes céréalières redeviennent excédentaires. Mais la période marque surtout la mise en exploitation de l'uranium dont les recettes passent de 11 milliards de F.cfa en 1975 à 102 milliards en 1982 (République du Niger, Ministère du plan, 1992). L'uranium représente désormais près des $\frac{3}{4}$ des exportations. Cette progression rapide est due à la fois à l'augmentation des quantités produites et aux prix de vente fortement stimulés par le choc pétrolier de 1973. D'après les statistiques du ministère du plan, cette nouvelle ressource transforme radicalement les données de l'économie nigérienne : triplement du PIB par tête, progression des exportations et des recettes fiscales, respectivement, de 28 et 20 pour cent par an.

Sur la période 1975-1982, les revenus tirés des exportations d'uranium, ainsi que les emprunts extérieurs massifs favorisés par une évaluation favorable de la solvabilité du Niger, permettent de réaliser des investissements importants – bâtiments administratifs, routes, télécommunications, etc. –, destinés à renforcer les programmes de développement. Malgré tout, la croissance économique n'est pas forcément spectaculaire – 5,1 pour cent en moyenne par an entre 1979-1982 –, et repose en réalité sur la dette contractée par le pays. Or, le poids de la dette devient contraignant. Par exemple, le niveau d'endettement est tel que le ratio dettes/PIB double en passant de 15 pour cent en 1975, à 30 pour cent en 1982 (République du

Niger, Ministère du plan, 1992)³⁰. A la fin de la période, les perspectives ne sont plus bonnes. Le marché de l'uranium se retourne à la baisse et les remboursements à venir, au titre de la dette, sont en forte augmentation du fait de la hausse du dollar et des taux d'intérêt mondiaux. En 1982, 40 pour cent des dépenses budgétaires sont consacrées au remboursement de la dette, soit 35 pour cent des exportations. La situation est également critique dans les entreprises publiques. Fortement endettées, leurs résultats se dégradent rapidement. Par exemple, les six grandes entreprises du secteur public enregistrent un résultat négatif de 13,5 milliards de F.cfa, soit 50 pour cent de la valeur ajoutée de l'ensemble du secteur ; et pour certaines d'entre elles, l'endettement représente 1 à 2 années de chiffre d'affaires³¹.

En 1982, le niveau élevé de la dette, la baisse de la demande mondiale d'uranium, ainsi que les résultats médiocres d'une agriculture marquée par une incapacité structurelle à résister au moindre déficit pluviométrique, constituent les principaux facteurs contribuant à plonger le pays dans une récession. Le Niger doit alors entrer dans une phase de rigueur et d'ajustement des charges aux ressources internes. Sous l'instigation des institutions de Breton Woods, il s'engage dans une politique d'ajustement structurel destinée à contenir les déséquilibres internes et externes. Plus précisément, cette politique vise une limitation des charges et une mobilisation accrue des ressources. Elle préconise également un retrait de l'Etat de la gestion économique, via la libéralisation et la déréglementation, en particulier en ce qui concerne la commercialisation des produits agricoles.

Toutefois, à l'instar de maints pays d'Afrique, le programme d'ajustement au Niger demeure un « *demi-échec* », puisqu'il n'atteint pas les objectifs qui lui ont été assignés (Tinguiri, 1990). De son côté, la croissance économique ne marque pas un retour, tandis que la situation des finances publiques se dégrade davantage. Les recettes internes baissent en valeur et restent autour de 10 pour cent du PIB. De même, malgré les ajustements, le service de la dette atteint des proportions inquiétantes. Selon le ministère du plan (1992), l'encours représente 51 pour cent du PIB, et le service de la dette franchit les 20 pour cent des exportations en 1989. Dans ce contexte, le régime militaire, désormais dirigé par le Général Ali Chaibou depuis la mort de Seyni Kountché en 1987, commence à montrer des signes d'essoufflement. La « *société de développement* » promise par ce dernier n'est qu'un rêve de courte durée. Les tensions sociales montent et les mouvements de protestation s'intensifient.

³⁰ L'endettement du pays passe ainsi de 27 milliards en 1975 à plus de 200 milliards en 1982.

³¹ Ces statistiques sont issues de République du Niger, Ministère du plan (1992).

Par des appels à la grève, les mouvements syndicaux paralysent l'activité économique du pays. La société civile dans son ensemble, impose aux militaires une marche forcée vers la démocratie.

2.5. *Les années 1990-1999 : entre espoir et désillusion*

La décennie 90 est une décennie perdue pour le Niger. Pourtant, elle marque l'avènement de la démocratie avec l'espoir de tourner définitivement les pages de 30 ans de gestion économique calamiteuse. Après une conférence nationale en 1991, suivie d'une transition politique d'un an, le Niger organise ses premières élections démocratiques en 1993. Mahamane Ousmane devient alors président de la République. Il hérite d'une économie exsangue, peu compétitive, et toujours dépendante des aléas climatiques et de l'aide internationale. Bien que la dévaluation du franc Cfa, intervenue en 1994, ait donné au pays l'opportunité d'améliorer sa compétitivité extérieure et de remettre l'économie sur la voie d'une croissance soutenue, les résultats économiques observés ne s'écartent pas des tendances précédentes. Au cours de la période 1994-98, le taux de croissance réel est de 4,6 pour cent par an (Nachegea et Fontaine, 2006), alors que l'économie repose toujours sur le secteur primaire. Les populations ne connaissent guère d'amélioration de leurs conditions de vie. L'enquête budget consommation réalisée en 1994, indique un ratio de pauvreté des individus de 63 pour cent, ainsi que des disparités énormes entre les populations rurales et urbaines.

Les années 1990 sont surtout marquées par des instabilités politiques sévères. Le Niger y connaît deux coups d'Etat militaire en 1996 et 1999, et une rébellion armée au nord et à l'est du pays³². A la suite de ces contrariétés politiques, les partenaires au développement réduisent considérablement leur coopération financière avec le pays, ce qui entraîne une crise aiguë des finances publiques, et fait persister les difficultés économiques de l'Etat. Parallèlement, les conditions de vie des populations se trouvent très affectées : cumul des arriérés de salaires, ralentissement des investissements dans les infrastructures de base, réduction des libertés individuelles, etc. Dans le même temps, la rupture institutionnelle liée aux instabilités politiques profite à des groupes d'hommes d'affaires très influents qui s'immiscent dans les affaires publiques. En conséquence, le clientélisme et la corruption caractérisent l'appareil politico-administratif nigérien. Ces hommes d'affaires qui financent

³² Cette rébellion a beaucoup compromis le potentiel touristique, notamment dans la région nord du Niger, ainsi que le développement de ses activités commerciales.

par ailleurs les partis politiques et peuplent l'Assemblée nationale et les municipalités, importent au sein de l'administration publique les mœurs d'un secteur informel peu inspiratrices (Olivier de Sardan, 2008 ; Tidjani Alou et al., 2009). A la fin 1999, de nouvelles élections sont organisées. Tandja Mamadou accède au pouvoir. En somme, la décennie 90 a vu trois républiques se succéder les unes aux autres³³, traduisant ainsi l'extrême fragilité des institutions nigériennes. Dans ces conditions, la croissance économique et le développement social ne peuvent qu'en pâtir. La décennie 2000 est porteuse d'espoir et enfin de développement économique et social.

3. Problématique de recherche et organisation générale de la thèse

Les résultats relativement mitigés des politiques d'ajustement structurel mises en œuvre durant la décennie 90, dans les pays moins avancés, modifient fondamentalement le discours général sur les questions de développement. Désormais la problématique de la pauvreté apparaît explicitement dans l'agenda des institutions internationales et des Etats. De même qu'il convient aussi de prendre en ligne de compte les aspects sociaux, conjointement aux aspects économiques pour lutter contre la pauvreté. A partir des années 2000, cette exigence se reflète dans les documents stratégiques de réduction de la pauvreté qui traduisent les actions et politiques qu'un pays décide de mettre en œuvre pour réduire la pauvreté sous ses multiples facettes³⁴. En réalité, ces documents cherchent à retrouver les bases d'un développement socialement durable qui intègre à la fois des dimensions économiques, sociales, culturelles, et éthiques dans un cadre unique de politiques publiques (Dubois, Mahieu 2002 ; Dubois, 2005).

Au début des années 2000, cet engagement renouvelé pour la lutte contre la pauvreté coïncide avec la mise en place d'un nouveau régime politique au Niger. La reprise de la coopération financière avec les institutions internationales, consécutivement au retour à la démocratie institutionnelle, aboutit, en janvier 2002, à l'élaboration d'un programme de

³³ Au total, en 50 ans d'indépendance, le Niger connaît 5 républiques dont 3 présidents civils, issus d'élections démocratiques, et 5 présidents militaires à l'issue de coups d'Etat.

³⁴ La rédaction de ces documents reste une condition nécessaire pour être éligible à l'initiative PPTE. Ainsi, tout pays désirant bénéficier de crédits en termes concessionnels, de la part de la Banque mondiale (crédits AID de soutien à la réduction de la pauvreté) et du FMI (facilité de réduction de la pauvreté et de croissance), se doit de le rédiger. Le Niger a par exemple, conclu en décembre 2000, son programme triennal de facilité de réduction de la pauvreté et de croissance, et rédige son document stratégique de réduction de la pauvreté en 2002.

réduction de la pauvreté qui devient en même temps le cadre conceptuel des politiques économiques et sociales. Ce programme vise à renforcer la stabilité macroéconomique, à accroître l'accès des pauvres aux services sociaux de base, à renforcer la capacité institutionnelle et la bonne gouvernance, et à appuyer les secteurs ayant un fort potentiel de croissance (République du Niger, Cabinet du Premier Ministre, 2002). De 2000 à 2008, les réformes menées confèrent une certaine stabilité aux institutions nationales. En conséquence, les performances économiques durant cette période sont remarquables, et la situation des finances publiques de l'Etat connaît une certaine amélioration.

L'analyse des dynamiques de pauvreté et d'inégalité, menée sur la période 2005-2007/2008, s'interroge précisément sur l'évolution des conditions de vie des populations nigériennes dans ce contexte de stabilité macroéconomique retrouvée. La présente recherche a donc pour ambition d'analyser la nature et les spécificités des dynamiques de pauvreté et d'inégalité accompagnant le processus de croissance économique. Un tel travail scientifique est indispensable à la mise en œuvre de toute action visant à lutter contre les privations. Sur un plan méthodologique, l'apport essentiel de la présente investigation réside dans son caractère dynamique. Dans un premier temps, l'étude s'inscrit dans une approche *welfarist* qui mesure la pauvreté par le revenu ou les dépenses de consommation. Ainsi, une analyse en statique comparative permet de mettre en évidence l'ampleur de la pauvreté et de caractériser la nature de ses évolutions. Dans un second temps, la compréhension de la pauvreté impose d'identifier sa nature dynamique. A cet égard, la pauvreté des ménages et individus nigériens est-elle un phénomène structurel ou conjoncturel ? En relation avec le concept de vulnérabilité, il s'agit concrètement de distinguer la pauvreté chronique, c'est-à-dire celle qui revêt un caractère durable ; de la pauvreté transitoire, c'est-à-dire celle qui est plutôt liée à des facteurs conjoncturels, notamment la survenance des chocs adverses grevant les conditions de vie des ménages. Dans un troisième temps, l'aspect profondément multidimensionnel de la pauvreté pose la question de l'opportunité d'approches complémentaires à l'analyse monétaire des privations. L'aspect monétaire n'est plus aujourd'hui en mesure de couvrir l'ensemble du champ conceptuel de la pauvreté. En considérant des analyses non monétaires, il est possible de mieux appréhender le phénomène de pauvreté et d'affiner ainsi les politiques de lutte. Dans un quatrième temps, les dynamiques de pauvreté ne peuvent être dissociées des évolutions du bien-être économique et de l'inégalité. C'est pourquoi, il est important d'estimer le poids respectif de la croissance et des variations de la distribution dans l'explication des changements de la pauvreté. En outre, à la suite du séduisant débat sur les

effets – bénéfiques ou non – de la croissance sur la pauvreté et l'inégalité (Dollar et Kraay, 2000 ; Bourguignon, 2004 ; Milanovic, 2005), il est opportun de mettre en évidence la répartition de la croissance au sein de la population nigérienne : la croissance économique est-elle neutre concernant la distribution interne des revenus ? (Destremeau et Salama, 2002 ; Ehrhart, 2003) ; profite-t-elle plus aux pauvres ? (*croissance pro-pauvres*) ou bien aux riches ? (*croissance pro-riches*). En adoptant une démarche microéconomique, il est nécessaire de spécifier la nature de la relation entre la croissance, l'inégalité et la pauvreté.

Aujourd'hui, l'unanimité semble acquise pour dire que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel. Son appréhension requiert alors la prise en compte de plusieurs aspects. La configuration de la thèse obéit à cette exigence ; et notre démarche se veut essentiellement empirique. Il s'agit à partir des récentes données microéconomiques du Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Bien-être de Base (QUIBB) et de l'Enquête Nationale Budget-Consommation (ENBC), pour les années 2005 et 2007-2008, de fournir un approfondissement sur l'analyse des conditions de vie au Niger. Ces données, représentatives à l'échelle du pays, fournissent des informations détaillées à la fois sur les ménages – dépenses de consommation, composition démographique, statut matrimonial du chef, logement, accès à la terre et au capital, etc. – et les individus – statut du travail, éducation, santé, âge, etc. De même, la mobilisation de certaines informations de type non monétaire, notamment l'appréciation du sentiment de bien-être, les conditions d'accès aux services publics, la considération sociale, permet d'affiner notre compréhension du phénomène de pauvreté.

Le *premier chapitre* de cette thèse est consacré à l'analyse monétaire de la dynamique de pauvreté. Après une présentation du cadre méthodologique et des sources statistiques, il convient tout d'abord d'évaluer l'ampleur de la pauvreté et de spécifier la nature de ses évolutions entre 2005 et 2007-2008. Ensuite, l'étude apprécie la répartition géographique et sociodémographique de la dynamique monétaire de la pauvreté, à l'aide d'outils de comparaison – courbe TIP, statistique η , etc. – dont l'utilisation est aujourd'hui largement répandue. Une attention particulière est par ailleurs accordée à la question du genre en relation avec la dynamique de pauvreté. Il s'agit, en particulier, de voir si les évolutions économiques favorables profitent ou pas aux ménages dirigés par des femmes. Enfin, afin d'établir une relation entre le statut socioéconomique du ménage et la dynamique des privations, une stratification du marché du travail tente de montrer les spécificités de celui-ci et la précarité de certains emplois.

Le *deuxième chapitre* envisage de mettre en évidence la dimension temporelle dans l'analyse des formes de pauvreté en opérant une distinction entre la pauvreté chronique et la pauvreté temporaire en relation avec le concept de vulnérabilité. Cette prise en compte de la dimension temporelle du bien-être permet de mieux orienter les actions de lutte contre la pauvreté, étant donné que ces dernières peuvent différer selon que l'on souhaite s'attaquer à la pauvreté de longue durée – pauvreté chronique – ou aux privations de courte durée – pauvreté transitoire. Par ailleurs, la prise en compte du concept de vulnérabilité permet d'estimer la probabilité des individus de tomber dans la pauvreté dans un avenir proche. Bien que ce genre d'exercice soit approprié avec des données de panel, il existe aujourd'hui des outils méthodologiques récents (Chaudhuri, Jalan, Suryahadi, 2002 ; Chaudhuri, 2003) qui permettent d'atteindre cet objectif en utilisant des informations de type transversales³⁵. L'étude tente ensuite de mettre en évidence les déterminants de la pauvreté chronique et de la pauvreté transitoire séparément pour les milieux urbain et rural. Enfin, une analyse de sensibilité cherche à mieux saisir les effets des changements structurels sur la pauvreté et la vulnérabilité au Niger.

Le *troisième chapitre* intègre la dimension non monétaire afin d'approfondir l'analyse des dynamiques de privations. Dans un premier temps, nous faisons un bref rappel des principales approches non monétaires du bien-être en insistant plus précisément sur la relation entre certaines dimensions particulières – éducation, santé, habitat – et la pauvreté. Ensuite, à la suite de Chakravarty, Mukherjee et Ranade (1997) ; puis de Lachaud (2003a), l'étude mobilise les informations inhérentes aux deux investigations pour élaborer économétriquement un indicateur de pauvreté micro-multidimensionnelle. Une décomposition de ce dernier, selon les régions et le statut économique du chef de ménage, permet d'affiner notre compréhension sur certaines privations. Enfin, une attention particulière sera accordée à la « *voix des pauvres* » afin de laisser à ces derniers l'opportunité de décrire la façon dont ils ressentent et vivent le dénuement. Pour ce faire, la recherche propose une mesure de la pauvreté subjective à l'aide d'indicateurs synthétiques. Les différents résultats obtenus permettent de conclure à une éventuelle complémentarité des différentes approches du bien-

³⁵ La détermination des formes de pauvreté à l'aide de données transversales des pays en développement est aujourd'hui en expansion. On peut citer Adesanoye et al. (2007) pour le cas du Nigeria ; Kasirye (2007) pour le cas de l'Ouganda ; Kanhaiya et al. (2008) pour le cas de Fiji ; Katsushi et al. (2009) pour le cas du Bangladesh.

être et de la pauvreté, mais aussi sur l'orientation à donner aux politiques de lutte contre la pauvreté.

Enfin, le *quatrième chapitre* porte sur l'importance des questions macroéconomiques dans la lutte contre la pauvreté. En effet, dans la mesure où l'on reconnaît que la priorité de toute politique économique consiste à améliorer le niveau de vie des agents économiques (Essama-Nssah, 2000) en mettant l'accent sur le renforcement des facteurs de production et sur la hausse des revenus (Dubois, 2005), la question de la relation entre la croissance économique, les inégalités et la pauvreté présente un intérêt réel. La première partie de ce chapitre précise les évolutions du bien-être et de l'inégalité en estimant la part relative de la croissance et des variations de la distribution dans l'explication des changements de la pauvreté sur la période 2005-2007/2008. Ensuite, la question de la croissance pro-pauvres se pose de façon spécifique. Il s'agit, après avoir passé en revue les options méthodologiques retenues, de caractériser les dimensions de la croissance pro-pauvres en deux démarches. La première traite de l'évaluation de la croissance pro-pauvres en fonction d'une appréhension du bien-être *ex post*. La seconde met l'accent sur l'évolution de la croissance pro-pauvres en relation avec la dynamique des formes de pauvreté et de vulnérabilité des populations – approche *ex ante*.

PREMIER CHAPITRE

Dynamique de pauvreté

monétaire : profils et

tendances

L'histoire socioéconomique du Niger est chargée d'épisodes de crises, de déséquilibres structurels internes et d'une forte vulnérabilité aux chocs exogènes. Malgré les progrès enregistrés au cours de ces deux dernières décennies en termes d'assainissement des finances publiques, de performances macroéconomiques et de maîtrise de l'inflation, le pays peine à amorcer véritablement son processus de transition économique.

Ce chevauchement dans le processus de transition économique a fortement influencé la dimension sociale du développement. Le Niger demeure un pays à très faible développement humain, *l'indicateur de pauvreté internationale* montre qu'en 2004, 56,4 pour cent de la population nigérienne a des ressources inférieures au seuil de subsistance d'un dollar par jour en parité de pouvoir d'achat (PPA) de 1993³⁶. De même, le processus de transition économique n'a pas permis d'améliorer véritablement les conditions d'existence et d'atténuer la fragilité spécifique de certains groupes sociaux. La majeure partie de la population vit encore de l'agriculture de subsistance et habite essentiellement en zone rurale – en 2005 par exemple, environ 80 pour cent des individus vivent en zone rurale (United Nations, 2006). Par ailleurs, l'agriculture est fortement dépendante des conditions pluviométriques, et les récoltes sont menacées par les sécheresses devenues récurrentes au cours des dernières années. De même, la croissance démographique explosive accentue la désertification, accélère la pauvreté des sols, et réduit les surfaces arables – qui passent de 25 à 12,5 pour cent depuis l'indépendance.

Dans ces conditions, il n'est pas inutile de chercher à comprendre les phénomènes à l'origine de la paupérisation des conditions de vie des populations nigériennes, en mettant notamment en évidence leur évolution dans le temps. Ce premier chapitre s'inscrit dans cette perspective. Il propose une analyse de la dynamique de pauvreté en termes monétaire à partir des informations statistiques transversales de deux enquêtes auprès des ménages. Dans un premier temps, il est question de présenter les outils méthodologiques nécessaires à l'appréhension de la dynamique de pauvreté monétaire, ainsi que les sources et contraintes statistiques inhérentes aux investigations. Dans un second temps, l'étude montre l'évolution et l'ampleur de la pauvreté monétaire au Niger sur la période de 2005-2007/2008, en fonction de la localisation géographique, du statut sociodémographique et économique des ménages.

³⁶ <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/jsp/index.jps>.

I. CADRE METHODOLOGIQUE ET SOURCES STATISTIQUES

L'étude de la pauvreté monétaire trouve son fondement dans les travaux scientifiques de Booth (1887) et Rowntree (1901). Sont considérés comme pauvres, les individus ne disposant pas de ressources monétaires suffisantes pour acquérir la quantité de biens et services nécessaires à la satisfaction de leurs besoins fondamentaux ou pour atteindre un niveau de vie correspondant aux normes de la société.

Sur le plan pratique, l'analyste qui tente d'appréhender monétairement la pauvreté doit répondre à trois grands types de préoccupations : une préoccupation d'identification, c'est-à-dire comment évaluer le niveau de vie d'un individu ? Une préoccupation d'agrégation, c'est-à-dire de quelle manière peut-on synthétiser ces informations en un indicateur de pauvreté ? Une préoccupation de comparaison, c'est-à-dire comment tester la robustesse de l'évolution de la pauvreté entre deux temps ? La configuration de ce chapitre obéit à cette démarche. Dans un premier temps, cette section présente succinctement les outils de mesure de la pauvreté monétaire retenus dans le cadre de ce travail et les axiomes qu'ils sont sensés respecter. Dans un second temps, elle décrit les bases de données issues du Questionnaire Unifié des indicateurs de base du bien-être (QUIBB) et de l'Enquête Nationale Budget-Consommation (ENBC), ainsi que certaines de leurs contraintes méthodologiques.

1.1. Evaluation de la dynamique de pauvreté monétaire : indices FGT et profils

Il existe dans la littérature plusieurs indices permettant de mesurer les privations des individus ou des ménages. Dans le cadre de ce travail, nous privilégions les indices proposés par Foster, Greer et Thorbecke (1984) dont la forme générale est la suivante³⁷ :

³⁷ On retrouve au sein de la littérature d'autres indices non moins importants, tels que l'indice de Watts (1968), l'indice de Clark et al. (1981), l'indice de Thon ou celui de Kakwani. Pour plus de détails, se référer à Deaton (1997) ou Zheng (1997). Par ailleurs, cette expression présente l'avantage d'obéir à deux principes : (i) le *principe de la décomposabilité* en sous groupes socio-économiques ; (ii) le *principe d'additivité* selon lequel la pauvreté totale est la moyenne des différents indices pondérés par la part de chaque sous-groupe dans la population étudiée (Ravallion, 1992).

$$P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^\alpha \quad [1.1]$$

Avec n la population totale, q le nombre de ménages pauvres, α un paramètre d'aversion pour la pauvreté, z la ligne de pauvreté et y_i le bien-être du ménage i . Selon la valeur de α , trois indices caractéristiques peuvent être spécifiés. Il s'agit des « trois 'i' de la pauvreté ». Lorsque l'aversion pour la pauvreté α est de 0, P_0 mesure l'*incidence* ou le ratio de pauvreté, soit :

$$P_0 = \frac{q}{n} \quad [1.2]$$

Bien qu'il soit simple à élaborer et facile à comprendre, cet indice ne nous renseigne, ni sur l'ampleur des privations des pauvres par rapport au reste de la population, ni sur la dispersion des pauvres, les uns par rapport aux autres. C'est pourquoi, deux autres indices sont proposés. Lorsque α est égal à 1, P_1 mesure l'*intensité* ou la *profondeur* de la pauvreté, c'est-à-dire la distance qui sépare le revenu des pauvres à la ligne de pauvreté. Son expression s'écrit :

$$P_1 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right) \quad [1.3]$$

Enfin, une valeur de 2 pour le paramètre α permet de définir l'*inégalité* de la pauvreté P_2 . Elle mesure l'écart de revenu entre les pauvres eux-mêmes. Son expression est donnée par :

$$P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^2 \quad [1.4]$$

Toutefois, l'importance des indices FGT dépend du respect de deux axiomes essentiels mis en évidence par Sen (1976)³⁸ : (i) l'*axiome de monotonie* qui stipule que « toutes choses étant égales par ailleurs, une réduction du bien-être d'un ménage en dessous de la ligne de pauvreté doit augmenter l'indice de pauvreté » (Sen, 1976 : 219) ; (ii) l'*axiome de transfert* qui énonce que « toutes choses étant égales par ailleurs, un transfert de bien-être d'un ménage en dessous de la ligne de pauvreté vers n'importe quel ménage plus riche doit augmenter l'indice de pauvreté » (Sen, 1976 : 219). Or, l'incidence de la pauvreté P_0 ne

³⁸ Pour les fondements axiomatiques des mesures de la pauvreté, se référer à Sen (1976) ou Atkinson (1987).

respecte aucun des deux axiomes, puisqu'elle représente seulement la part des ménages pauvres dans l'ensemble de la population. Quant à l'intensité de la pauvreté P_1 , elle obéit seulement à l'axiome de monotonie. Par contre, l'inégalité de la pauvreté P_2 respecte les deux axiomes de Sen, notamment l'axiome de transfert dès lors qu'il accorde un poids élevé aux ménages qui sont plus éloignés du seuil de pauvreté.

L'étude de la pauvreté s'intéresse également aux comparaisons de pauvreté. Celles-ci peuvent se faire dans le temps, entre secteurs ou groupes socioéconomiques. Dans le cadre d'une analyse sectorielle de la pauvreté, la détermination des profils de pauvreté – répartition de la pauvreté entre différents sous-groupes selon le milieu, la localisation géographique, le genre, etc. – présente un intérêt évident. Supposons que l'on puisse stratifier la population en m sous-groupes ($j = 1, \dots, m$). Compte tenu du principe d'additivité des indices FGT, un profil de pauvreté peut donner la valeur des indices pour chaque segment j (P_j). Ainsi, la pauvreté globale s'obtient en faisant la moyenne des différents indices, pondérée par la part de chaque secteur ou groupe socioéconomique dans la population (Ravallion, 1992).

$$P = \sum_{j=1}^m P_j \frac{n_j}{n} \quad [1.5]$$

Par ailleurs, en vertu du principe d'additivité des indices *FGT*, la variation de la pauvreté entre deux dates ($t = 1, 2$) est appréhendée par les modifications de pauvreté à l'intérieur des secteurs – variations intra-sectorielles – et par les déplacements de population entre les secteurs – variations inter-sectorielles – (Ravallion, Huppi, 1991). Étant donné P_α^t un indice *FGT* ($\alpha \geq 0$) à la date t , et $v_j^t = n_j^t / n^t$, la part dans la population totale du secteur j ($j = 1 \dots k$), il est possible d'exprimer la variation de la pauvreté entre les deux dates par :

$$P_\alpha^2 - P_\alpha^1 = \sum_{j=1}^k (P_{aj}^2 - P_{aj}^1) V_j^1 + \sum_{j=1}^k (V_j^2 - V_j^1) + \sum_{j=1}^k (P_{aj}^2 - P_{aj}^1) (V_j^2 - V_j^1) \quad [1.6]$$

La première composante correspond aux *effets intra-sectoriels*. Elle explique la contribution des changements de la pauvreté à l'intérieur de chaque secteur, lorsque les proportions de population des différents secteurs sont fixées à leur niveau initial (en $t = 1$). La deuxième composante, *l'effet des déplacements de population*, mesure l'impact des changements de la répartition de la population entre secteurs sur la pauvreté initiale. La troisième composante

mesure les *effets d'interaction*, c'est-à-dire l'éventuelle interaction entre les variations sectorielles de pauvreté et les mouvements de population.

Si les indices de pauvreté permettent de rendre compte de certaines privations dont sont victimes les individus, ils restent, néanmoins, limités et ne permettent pas de saisir toute la dynamique de la pauvreté. Des outils permettant de tester la robustesse des comparaisons de pauvreté, entre les différents sous-groupes, peuvent s'avérer, dans ce cas, utile dans l'analyse de la pauvreté.

1.2. Robustesse des comparaisons de pauvreté

La robustesse de l'évolution de la pauvreté entre deux périodes peut être évaluée au moins à partir de deux instruments, à savoir le test de nullité des différences de pauvreté et le test de dominance stochastique.

1.2.1. Robustesse des comparaisons cardinales de pauvreté

L'analyse de la robustesse des comparaisons de pauvreté renvoie à un outil développé par Kakwani (1980). Il s'agit du test de nullité des différences de la pauvreté, présenté comme une forme d'extension d'un test de significativité des différences de moyenne. Le calcul de ce test nécessite, par ailleurs, d'exprimer les erreurs types (*standard errors*) asymptotiques des indices FGT lorsque α est, respectivement, égal à 0 et $\alpha \geq 1$:

$$SE (P_0) = \frac{\sqrt{P_0(1 - P_0)}}{n} \quad [1.7]$$

$$SE (P_\alpha) = \frac{\sqrt{(P_{2\alpha} - P_\alpha^2)}}{n} \quad [1.8]$$

Il en résulte que la statistique t (rapport de la valeur de l'indice de pauvreté considéré et de l'erreur type associée) suit une distribution asymptotique normale de moyenne nulle et de variance égale à 1. Elle permet de tester la nullité des indices de pauvreté. Ainsi, un t supérieur à 1,96 signifie que l'hypothèse de nullité de l'indice doit être rejetée au seuil de 5

pour cent. Elle est obtenue de la manière suivante. Soient deux échantillons n_1 et n_2 et deux indices de pauvreté correspondants P^{*1} et P^{*2} , la statistique η est égale :

$$\eta = \frac{P^{*1} - P^{*2}}{SE(P^{*1} - P^{*2})} \quad [1.9]$$

Avec $E(P^{*1} - P^{*2}) = \sqrt{(\sigma_1^2/n_1) + (\sigma_2^2/n_2)}$ et $\sigma_i = SE(P^{*i}) \cdot \sqrt{n_i}$. La statistique η suit également une distribution asymptotique normale centrée réduite et permet de tester l'hypothèse nulle H_0 selon laquelle les différences de pauvreté observées ne sont pas significativement différentes de zéro. De ce fait, lorsque la valeur absolue calculée de η est supérieure à 1,96, on rejette H_0 . Par conséquent, la différence entre les deux indices de pauvreté est statistiquement significative, pour un niveau de confiance de 5 pour cent.

1.2.2. Robustesse des comparaisons ordinales de pauvreté

Une autre manière d'étudier les comparaisons de pauvreté consiste à opérer des tests de dominance stochastique. L'approche par la dominance est proposée dans le cadre de l'étude de la pauvreté et des inégalités par Atkinson (1987), à la suite des travaux de Quirk et Saposnik (1962) sur le problème des choix parmi des distributions de probabilité de revenus. Cette méthode détermine les conditions sous lesquelles il est possible de faire une comparaison entre deux situations de pauvreté.

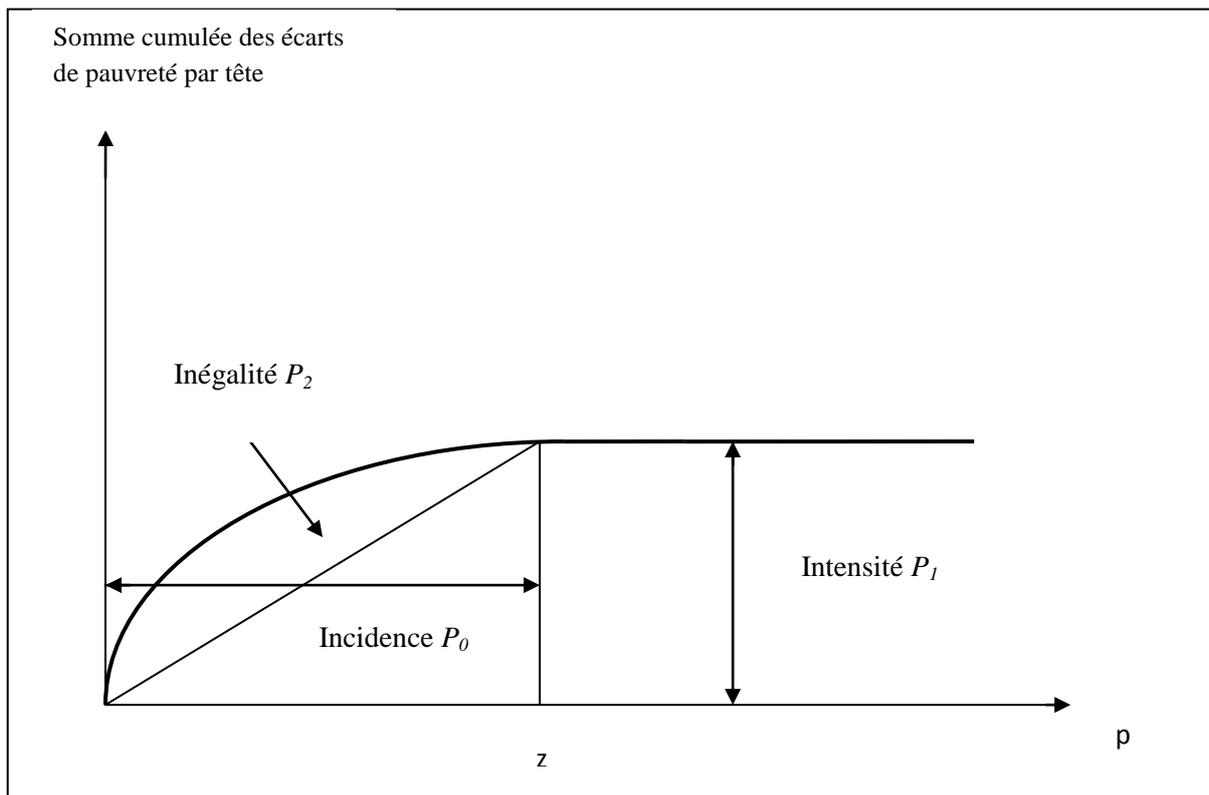
Considérons à cet effet, deux distributions de dépenses de consommation x , G_A et G_B . Spécifions-les de la façon suivante³⁹.

$$\left\{ \begin{array}{l} D_A^1(x) = G_A(x) \text{ et } D_A^s = \int_0^x D_A^{(s-1)}(y)dy \quad \text{pour tout entier } s \geq 2 \quad [1.10] \\ D_B^1(x) = G_B(x) \text{ et } D_B^s = \int_0^x D_B^{(s-1)}(y)dy \quad \text{pour tout entier } s \geq 2 \quad [1.11] \end{array} \right.$$

³⁹ La présentation suit Davidson et Duclos (1998). Dans la pratique, on prend généralement $s=1, 2$.

La distribution A est dite dominée stochastiquement par la distribution B à l'ordre de S si $D_B^S(x) \leq D_A^S(x)$ pour tout $x \in \mathbb{R}$. De ce point de vue, lorsqu'on admet une ligne de pauvreté $Z \geq 0$, la distribution de revenu B domine stochastiquement la distribution A à l'ordre de s jusqu'au seuil z si $D_B^S(x) \leq D_A^S(x)$ pour tout $x \leq Z$. On parle alors de *dominance stochastique de premier ordre* lorsque $G_B(x) \leq G_A(x)$ pour tout $x \leq Z$. Autrement dit, la pauvreté est plus importante en A qu'en B pour toute ligne de pauvreté ne dépassant pas Z , et ce, quelle que soit la mesure de la pauvreté. Ainsi donc, le test de dominance stochastique implique un classement *partiel* non ambigu des deux distributions, non seulement pour le ratio de pauvreté, mais pour les autres classes d'indices de pauvreté (Lachaud, 2001). La figure 1-1 permet de voir, graphiquement, la dominance stochastique de premier ordre⁴⁰.

Figure 1-1 : Courbes TIP de la pauvreté : les trois « I » de la pauvreté



Source : d'après Jenkins, Lambert [1998]

⁴⁰ Pour arriver à établir une approche de dominance de la pauvreté, Atkinson se sert des données états-uniennes. A cet effet, il calcule les taux de pauvreté pour les années 1974, 1979 et 1982 aux Etats-Unis à partir de différents seuils dans un intervalle allant de 50 à 150 pour cent du seuil de pauvreté officiel. Il trouve que l'année 1982 présente, dans tous les cas, des valeurs plus élevées que les deux autres, ce qui signifie que même si « on n'est pas capable de dire que la pauvreté a augmenté de $x\%$ car le changement n'est pas uniforme, on peut tout de même s'accorder sur le sens de ce changement : la pauvreté a augmenté entre 1979 et 1982 » (Atkinson, 1987 : 751, notre traduction). Il s'ensuit que stochastiquement l'année 1982 domine sur 1974 et 1979.

Toutefois, un deuxième test est recommandé lorsque les résultats du test de dominance de premier ordre ne sont pas assez décisifs : on réalise un *test de dominance stochastique de deuxième ordre*. Il a l'avantage de prendre en compte des indices d' « écarts de pauvreté généralisés » capables de représenter non seulement plusieurs dimensions de la pauvreté, mais il permet aussi de spécifier des comparaisons non ambiguës de pauvreté (Lachaud, 2003a). On utilise, à cet effet, les courbes TIP (Three ' i ' Poverty) de Jenkins et Lambert (1998) pour représenter les trois dimensions de la pauvreté (incidence, intensité et inégalité). En abscisse, est représentée la proportion cumulée des individus ou ménages, et en ordonnée, la somme cumulée des écarts de pauvreté par tête (normalisés ou non). Supposons ensuite, $x = (x_1, x_2, \dots, x_n)$, une distribution des dépenses ou des revenus parmi n individus ou ménages classés par ordre croissant selon $0 \leq x_1 \leq x_2 \dots \leq x_n$, et Q l'ensemble des indices de pauvreté normalisés $Q(y/z)$. Soit Γ_{xi} , le vecteur des écarts de pauvreté z normalisés :

$$\Gamma_{xi} = \max \left[\frac{(Z - Xi)}{Z, 0} \right] \quad [1.12]$$

Il en résulte que toute courbe *TIP* (Γ, p) dans laquelle p représente la proportion cumulée de la population, est une fonction croissante et concave de p : la courbe est ainsi horizontale, puisque les p correspondent à des dépenses supérieures ou égales à la ligne de pauvreté Z ⁴¹.

Par la suite, l'on considère une ligne de pauvreté commune et deux distributions x et y avec les courbes correspondantes *TIP* (Γ_x, p), et *TIP* (Γ_y, p). Si *TIP* (Γ_x, p) \geq *TIP* (Γ_y, p) pour tout p appartenant à $(0, 1)$, alors Γ_x *TIP* domine Γ_y *TIP*, et donc $Q(x/z') \geq Q(y/z')$ pour tous les seuils de pauvreté $z' \leq z$ et pour tous les indices Q contenus dans Q . Autrement dit, la dominance de *TIP* (Γ_x, p) sur (Γ_y, p), marquée par l'absence de points d'intersection entre les deux courbes, est une condition nécessaire et suffisante pour considérer, sans ambiguïté, que la pauvreté est plus importante en x qu'en y .

⁴¹ Par ailleurs, il existe une possibilité d'obtenir des courbes de dominance d'ordre encore supérieures pour des écarts de pauvreté élevés à des puissances plus grandes.

1.3. Sources statistiques et contraintes méthodologiques

Les bases de données sur lesquelles s'appuie notre travail sont issues des enquêtes auprès des ménages réalisées par l'Institut national de la statistique, au ministère des finances et de l'économie du Niger. Il convient alors de spécifier certains de leurs éléments, particulièrement utiles dans cette recherche, ainsi que les contraintes qui y sont inhérentes.

1.3.1. Les sources statistiques

Dans cette étude, les bases de données de deux enquêtes nationales auprès des ménages fondent les analyses sur le profil de pauvreté au Niger⁴². Il s'agit du Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base de Bien-être (QUIBB) réalisé entre avril et juillet 2005. Ayant pour base de sondage le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2001, il est réalisé auprès de 6690 ménages⁴³. Le QUIBB est un questionnaire standard simple développé et financé par la Banque mondiale dans plusieurs pays en développement. Au Niger, il est conçu pour permettre, notamment, le suivi des indicateurs de pauvreté et des effets des politiques et programmes de développement sur le niveau de vie des ménages. Il utilise donc des instruments simples ayant pour finalité de mesurer l'impact des actions menées sur les différents groupes de populations nigériennes. Il constitue, par ailleurs, un outil de suivi des indicateurs qualitatifs (perceptions des usagers sur les prestations de services d'éducation et de santé ou sur le sentiment de ressenti associé à leur niveau de vie).

⁴² Ces deux enquêtes, outre l'avantage qu'elles ont d'être récentes, sont réalisées à l'aide d'outils relativement modernes (lecture optique des informations, tableaux standards générés automatiquement, etc.). Elles diffèrent, à cet effet, de la toute première enquête nationale ayant été réalisée entre 1993-94.

⁴³ La base de sondage de l'enquête QUIBB est issue de la liste des Zones de Dénombrement (ZD) du Recensement Général de la Population et de l'Habitat organisé en mai 2001. Avant le tirage de l'échantillon, les ZD du département de Bilma (extrême nord-est du pays) ont été mises à part, compte tenu de la position géographique de ce département qui se situe en plein désert nigérien, et n'ayant pas été couvert par l'enquête pour des raisons de coût. L'échantillon a d'abord été stratifié en régions, chaque région est ensuite stratifiée en milieu rural et en milieu urbain à l'exception de la capitale, Niamey étant une zone urbanisée. Dans chaque strate ainsi constituée, ont été tirées, au premier degré, des ZD proportionnellement à leurs nombres de ménages au RGP/H de 2001. Une zone de dénombrement en milieu rural nigérien est composée d'un ou de plusieurs villages. Dans le cas où elle se compose de plusieurs villages, un de ces villages est sélectionné dans l'enquête. Au total, 335 ZD ont été sélectionnées au niveau national, réparties selon l'importance de la taille de la région en termes de ménages.

L'essentiel des informations utilisées est relatif au questionnaire « *Ménage* » comportant les informations suivantes : renseignements sur le chef de ménage, composition démographique du ménage, couverture sanitaire, accès à l'éducation – 7 ans et plus –, logement, emploi du chef, biens animaliers et exploitation agricole, entreprises et activités non agricoles, dépenses et biens durables du ménage.

L'étude mobilise également la dernière enquête nationale budget-consommation (ENBC) réalisée d'avril 2007 à avril 2008 auprès de 4050 ménages⁴⁴. Présentant sensiblement les mêmes caractéristiques que le QUIBB, l'enquête budget-consommation a été réalisée pour offrir une possibilité de comparaison des conditions de vie des ménages nigériens. Cependant, il est à noter que cette opération reste délicate compte tenu de quelques incertitudes statistiques et méthodologiques.

1.3.2. *Choix et contraintes méthodologiques*

Au Niger, comme dans maints pays d'Afrique, c'est la méthode du coût des besoins essentiels qui est utilisée pour déterminer le seuil de pauvreté en 2005 et 2007-2008. Elle consiste à déterminer un panier de biens de consommation qu'on estime suffisant pour satisfaire les besoins de consommation de base, et ensuite à déterminer monétairement son coût pour chacun des sous-groupes que l'on veut comparer. Mais quelques contraintes méthodologiques subsistent.

En premier lieu, une ligne de pauvreté alimentaire, ayant un ancrage nutritionnel – 2100 calories par personne et par jour – a été déterminée en 2005, à partir d'un panier de biens incorporant les quatre principaux produits céréaliers – mil, sorgho, maïs, riz, ainsi que deux autres produits – viande et lait – représentant au total, environ 70 pour cent du panier de consommation des ménages⁴⁵. A ce panier de consommation, il faut ajouter la part des

⁴⁴ L'enquête a porté au départ sur 4050 ménages. Par la suite, 50 ménages ont été supprimés pour les raisons suivantes. Tout d'abord 8 ménages ont été invalidés pour cause de réponses incomplètes. Ensuite, les 9 seuls ménages enquêtés dans la strate rurale d'Agadez ont été exclus de l'analyse. En effet, en raison de l'insécurité armée dans cette région, 108 ménages devaient être initialement enquêtés, mais 9 seulement l'ont effectivement été. Par conséquent, les poids de ces ménages sont trop importants, ils ne sont pas « *représentatifs* » de cette strate et peuvent compromettre les résultats (INS, 2008). Enfin, 33 ménages ayant des dépenses alimentaires anormalement faibles ont aussi été exclus.

⁴⁵ Naturellement, la procédure appliquée par l'INS pour l'élaboration de l'indicateur de pauvreté n'est pas sans susciter des équivoques. D'une part, le fait de ne retenir que quatre produits de consommation de base limite la

dépenses non alimentaires. Toutefois, en raison de l'insuffisance des données en matière de prix non alimentaire, celle-ci n'a pas été déterminée à partir d'une procédure économétrique. L'Institut national de la statistique a simplement appliqué un coefficient relatif aux dépenses non monétaires des ménages les plus pauvres. Mais cette approche a l'inconvénient de supposer que les besoins non alimentaires sont les mêmes pour les diverses catégories de ménages pauvres, ce qui est susceptible de conduire à sous-estimer (surestimer) le seuil de pauvreté non alimentaire, notamment en milieu rural⁴⁶.

En deuxième lieu, pour déterminer le seuil de pauvreté alimentaire en 2007/08, la démarche la plus intuitive consiste à utiliser le panier de biens de 2005 et à le valoriser par les prix de 2007/08. Ainsi, on peut imputer la variation des seuils de pauvreté à l'évolution du coût de la vie et non aux éventuelles modifications des structures de consommation. Mais en raison de la fragilité des informations sur les prix, cette approche ne permet pas d'obtenir de bons résultats (INS, 2008). L'Institut national de la statistique avance deux arguments pour expliquer cela. D'une part, l'année 2005 marque particulièrement une forte variation des prix sur le marché des biens de consommation. D'autre part, les enquêtes de 2005 et 2007-2008 n'intègrent pas un module sur les prix. Dans ces conditions, les dépenses de consommation sont déflatées par le taux d'inflation national. Finalement, les seuils de pauvreté de 144750 et 150933 F.cfa par tête et par an sont retenus. Malgré les risques inhérents à la méthode de détermination de ces seuils⁴⁷,

représentativité de la consommation des ménages, quoique cette option soit dictée par la faible diversité de produits de consommations alimentaires au Niger. D'autre part, le fait de n'estimer qu'une ligne de pauvreté nationale, et de déflater les dépenses par un « *indice spatial du coût de la vie* » (comme on le verra plus loin) n'est probablement pas la meilleure solution pour appréhender le coût relatif régional de la consommation des pauvres.

⁴⁶ De plus, un risque pourrait subsister lorsqu'on utilise le déflateur des seuils de pauvreté pour l'évaluation des dépenses de 2005 aux prix de 2007-2008. Cette remarque doit être conservée à l'esprit dans la suite du travail.

⁴⁷ La robustesse des comparaisons temporelles du niveau de vie implique une certaine stabilité de l'indicateur de bien-être, autrement dit, une méthodologie uniforme dans la détermination de celui-ci. Or, dans le cas présent, deux difficultés majeures prévalent. D'une part, les périodes de collectes des informations sont différentes. L'enquête QUIBB a eu lieu d'avril à juillet 2005 – période avant les récoltes – alors que l'EBNC dure un an – d'avril 2007 à avril 2008 – période avant et après les récoltes. Dans ces conditions, le risque d'une sous-évaluation de la consommation prévaut en 2005, car très probablement le niveau de consommation faiblit en période de soudure. Dans un deuxième temps, les périodes de référence pour la collecte des informations sont différentes. Elles sont, respectivement, de 30 jours en 2005 et 7 jours en 2007-2008. Or, ce raccourcissement est susceptible de modifier le niveau de l'indicateur de bien-être, via le différentiel d'enregistrement des biens alimentaires. En principe, plus la période de référence est courte, mieux les informations fournies par les ménages sont précises (Lachaud, 2005).

l'étude retient, dans un souci de conformité, ces lignes de pauvreté validées par l'Institut national de la statistique⁴⁸.

En troisième lieu, il est probable que l'ENBC ait mieux collectée les informations sur la consommation des ménages. En effet, en 2005 les données inhérentes à la consommation sont collectées à l'aide de la technique de relevé des moyennes mensuelles (consommation habituelle), alors qu'en 2007/2008, c'est la technique de la consommation factuelle hebdomadaire qui a prévalu. Or, ces différentes méthodes de collecte des informations peuvent ne pas refléter nécessairement des évolutions réelles de niveaux de consommation. Par ailleurs, les informations des deux enquêtes sont collectées à des périodes différentes : période de grande soudure entre avril-juillet 2005, pour le QUIIB, et période mixte (soudure et post-récoltes) d'avril 2007 à avril 2008, pour l'ENBC. Mais, afin de tenir compte de la probable interférence des variations de consommation et des prix dans les comparaisons du niveau de vie, un indice de prix ayant pour base le mois d'avril 2008 est calculé. Ainsi, la valeur nominale de l'agrégat de consommation de chaque ménage est divisée par cet indice⁴⁹.

II. ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA PAUVRETE : AMPLEUR ET CHANGEMENTS STRUCTURELS

Les outils conceptuels et analytiques précédemment exposés vont à présent nous permettre de fonder, dans la mesure du possible, une analyse de la dynamique de pauvreté monétaire sur la période 2005-2007/2008. A cet égard, il importe dans un premier temps, de spécifier la nature des évolutions des dépenses réelles par tête et de la pauvreté à l'échelle nationale. Dans un second temps, nous mettons en évidence les profils de pauvreté traduisant les disparités structurelles dans l'évolution du niveau de vie des nigériens.

⁴⁸ Toutefois, ces insuffisances n'altèrent pas fondamentalement la comparabilité des deux observations. L'INS a beaucoup œuvré pour rendre possible la comparaison des deux enquêtes.

⁴⁹ Pour les deux enquêtes, l'agrégat de consommation est d'abord établi au niveau des ménages. Afin de tenir compte des différentiels spatiaux de coût de la vie, cet agrégat est normalisé par un déflateur spatial.

2.1. Comparaison des dépenses réelles par tête

Les informations contenues dans le tableau 1.1 récapitulent l'évolution des dépenses réelles des individus selon le niveau de vie et les caractéristiques spatio-démographiques. Mais avant, il a été nécessaire d'évaluer les dépenses de 2005 au prix de 2007-2008 en utilisant le déflateur relatif aux deux seuils de pauvreté⁵⁰. Les observations suivantes peuvent être effectuées.

Dans un premier temps, les dépenses réelles des individus affichent une hausse de 22 pour cent au cours des trois années séparant les deux enquêtes. En réalité, cette augmentation des dépenses par tête est imputable aux chocs conjoncturels positifs (notamment la bonne campagne agricole en 2007-2008) et à l'augmentation des dépenses inhérentes aux nouvelles technologies de l'information. En effet, les deux enquêtes ont pu collecter des informations sur l'utilisation de certains services de communication, notamment le téléphone. Il s'avère que le nombre d'individus utilisant ce moyen de communication est passé de 4,6 pour cent en 2005 à 19,5 pour cent en 2007-2008⁵¹.

En deuxième lieu, l'évolution positive des dépenses cache quelques contrastes selon le niveau de vie, la localisation géographique et le statut socio-économique des individus. Les individus pauvres ont globalement vu leurs dépenses croître de 43,5 pour cent, contre seulement 7,5 pour cent les non pauvres. Par ailleurs, ce sont les dépenses réelles des régions de Maradi et Zinder – regroupant 35 pour cent des individus en 2005 – qui ont le plus augmenté. La hausse est, respectivement, de 56,1 et 47,3 pour cent. D'autre part, alors que les indépendants et les inactifs connaissent une perte de leur niveau de consommation – respectivement 5,5 et 12,6 pour cent, les agriculteurs, en revanche, ont vu leur capacité de consommation augmenter de 34,5 pour cent.

⁵⁰ Autrement dit, les dépenses de 2005 ont été multipliées par le ratio $r = 150933/144750$.

⁵¹ C'est en milieu rural que la hausse de l'utilisation du téléphone est plus marquée : 12,9 pour cent des individus utilisent le téléphone en 2007-2008, contre seulement 1,4 pour cent en 2005.

Tableau 1.1: Paramètres statistiques des dépenses réelles par tête selon leur niveau de vie, la localisation géographique, le statut du marché du travail – Niger 2005 et 2007-2008

Année	2005 – prix 2007-2008 en milliers de Fcfa/tête et par an		2007-2008 en milliers de Fcfa/tête et par an		Variation moyenne 2007-2008/2005
	moyenne	Ecart type	moyenne	Ecart type	
Niveau de vie					
pauvres	70,60	26,97	101,30	106,69	+ 43,5
Non pauvres	250,10	327,73	268,95	274,12	+ 7,5
Régions					
Agadez	251,61	907,02	311,00	273,96	+ 23,6
Diffa	215,98	216,70	273,12	142,16	+ 26,4
Dosso	115,00	260,74	135,52	82,51	+ 17,8
Maradi	80,09	54,43	125,03	66,12	+ 56,1
Tahoua	156,57	176,88	164,86	130,05	+ 5,3
Tillabéry	106,68	98,93	134,74	75,73	+ 26,3
Zinder	112,40	179,67	165,52	86,78	+ 47,3
Autres villes	194,52	194,81	199,66	165,54	+2,6
Niamey	299,88	340,27	338,21	325,82	+ 13,0
Statut du travail					
Salarié protégé	299,00	284,75	387,66	323,10	+ 29,6
Salarié non protégé	157,96	165,69	182,78	130,36	+ 15,3
Indép.non agricole	165,18	188,62	156,49	136,51	- 5,5
Agriculteur	116,37	216,70	156,96	115,31	+ 34,5
Autre actif	200,96	233,35	271,80	313,93	+ 35,5
Inactif	182,09	474,85	159,21	127,45	- 12,6
Chômeur	146,43	240,63	169,98	219,15	+ 16,1
Genre du chef de ménage					
Masculin	136,86	219,19	167,55	144,12	+ 22,4
Féminin	176,55	250,13	188,83	166,50	+6,95
Ensemble	138,68	220,85	169,14	146,00	+ 21,9
N ménages	6690	-	4000	-	-

Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2005 et 2007-2008, pondérations normalisées

Enfin, on constate que malgré la supériorité nominale des dépenses réelles par tête des femmes, le niveau de consommation de celles-ci évolue nettement moins que celui des hommes – 22,4 pour cent, contre seulement 6,9 pour cent pour les groupes féminins.

2.2. Evolution de la pauvreté nationale : une sensible tendance baissière

Au cours de la période 2005-2008, la croissance économique du Niger connaît une progression moyenne de 6,5 pour cent. Cette performance s'accompagne d'une amélioration du niveau de vie – hausse de 22 pour cent en moyenne des dépenses de consommation, qui induit une baisse des privations monétaires. Le tableau 1.2 affiche les valeurs des indices FGT pour 2005 et 2007-2008, ainsi que celles de la statistique η testant l'hypothèse de nullité des

écarts de pauvreté pour les deux périodes. Au plan national, on peut observer que l'incidence de la pauvreté en termes d'individus baisse de 2,5 points de pourcentage⁵². Cette baisse est encore plus importante lorsqu'on considère l'indicateur d'intensité. En effet, l'écart de pauvreté en pourcentage de la ligne de pauvreté (P1) au cours de la même période décline considérablement, en passant de 33 pour cent à 19,5 pour cent. Cependant, cette baisse tendancielle n'est pas uniforme puisque l'inégalité de la pauvreté semble se stabiliser au cours de la période. Ce résultat, confirmé par l'évolution des dépenses réelles de consommation des pauvres (43 pour cent – tableau 1.1), laisse entrevoir une amélioration des ressources moyennes des pauvres en pourcentage de la ligne de pauvreté⁵³.

D'autre part, les écarts de pauvreté entre 2005 et 2007-2008 sont significativement différents de zéro étant donné que la statistique η est supérieure à 1,96 en valeur absolue pour les trois indices de pauvreté⁵⁴. Quant au test de dominance de second ordre, à partir des courbes *TIP* (figure 1.2), il nous permet de classer, sans ambiguïté, la pauvreté en 2005 et 2007-2008. Ainsi, en référence à une ligne de pauvreté de 144750 F.cfa par an commune aux deux distributions, la dominance de $TIP(\Gamma_{2005})$ sur $TIP(\Gamma_{2007-2008})$ est une condition nécessaire et suffisante pour affirmer que $Q(2007-2008/z')$ est inférieur à $Q(2005/z')$ pour $z' \leq z$. Autrement dit, le fait que les courbes *TIP* ne se coupent pas pour ces deux distributions signifie que la pauvreté en 2005 est plus élevée qu'en 2007-2008.

Toutefois, la baisse de la pauvreté au niveau national cache des évolutions contrastées selon les régions, le milieu ou l'appartenance à un groupe socio-démographique et économique.

⁵² La baisse de l'incidence de la pauvreté est légèrement plus importante lorsque l'analyse est portée en termes de ménages. En effet, le tableau montre que le ratio de la pauvreté en termes de ménages chute de plus de 3 points de pourcentage.

⁵³ Le rapport $[1 - (P1/P0)]$ permet d'apprécier l'évolution des dépenses par tête des pauvres. Ces dernières passent de 46,8 pour cent en 2005 à 67,1 pour cent en 2007-2008.

⁵⁴ De même, la valeur du t , résultant du rapport entre la valeur des indicateurs de pauvreté et celle des erreurs types, montre que l'hypothèse d'une pauvreté nulle doit être rejetée au seuil de 5 pour cent ($t \geq 1,96$). Par exemple, la valeur du t varie de 258,6 et 236, respectivement, pour P0 et P1 en 2005, contre 212,6 et 163,2 pour P0 et P1 en 2007-2008.

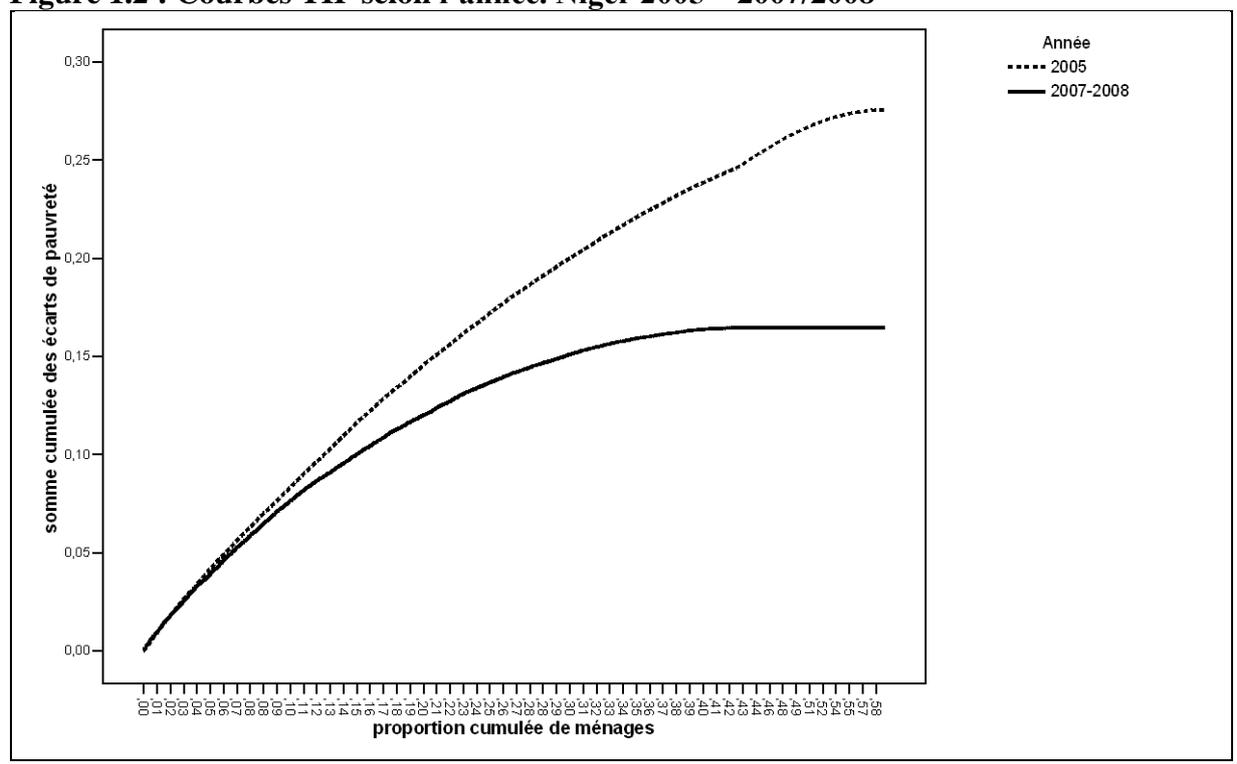
Tableau 1.2 : Mesures de la pauvreté nationale en termes d'individus et de ménages, Niger 2005 et 2007-2008¹

Année/ratio	2005	2007/2008	η^2
Paramètre			
Individus			
Incidence P0	0,6207 (0,0024)	0,5953 (0,0028)	- 6,71*
Intensité P1	0,3304 (0,0014)	0,1958 (0,0012)	-71,17*
Inégalité P2	0,1957 (0,0010)	0,0840 (0,0007)	-89,12*
Ménages			
Incidence P0	0,5301 (0,0061)	0,4996 (0,0078)	- 3,09*
Intensité P1	0,2735 (0,0035)	0,1539 (0,0031)	- 25,49*
Inégalité P2	0,1574 (0,0024)	0,0637 (0,0021)	- 27,29*

(1) Les erreurs types sont indiquées entre parenthèses ; (2) Le calcul des statistiques η suit Kakwani (1990). Une (*) signifie que les différences de pauvreté sont statistiquement significatives au seuil de 5 %.

Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2005 et 2007-2008, pondérations normalisées

Figure 1.2 : Courbes TIP selon l'année. Niger 2005 – 2007/2008



Source : à partir des bases de données des enquêtes QUIBB et ENBC, 2005-2007/2008

2.3. Evolution structurelle de la pauvreté monétaire

L'analyse de la dynamique de pauvreté monétaire en relation avec la localisation géographique, le milieu, et l'appartenance à un groupe économique des individus indique des contrastes qui méritent quelques observations.

2.3.1. *Pauvreté et milieu*

Les enquêtes de 2005 et 2007-2008 révèlent que la population du Niger est une population essentiellement rurale. En effet, plus de 80 pour cent des ménages vivent dans les campagnes. Naturellement, le niveau de vie qui prévaut dans les campagnes est inférieur à celui des villes. Cette configuration appelle un examen des évolutions sectorielles du niveau de vie au cours de la période observée. A cet égard, le tableau 1.3 affiche les indices FGT en termes d'individus et de ménages, les erreurs types associés, et la statistique η testant l'hypothèse nulle des différences de pauvreté selon le milieu.

Premièrement, quels que soient l'année et l'indice considérés, la pauvreté rurale reste largement supérieure à la pauvreté urbaine. A titre d'exemple en 2005, le ratio de pauvreté des individus atteint 65,7 pour cent pour le secteur rural, contre 44,1 pour cent pour le milieu urbain. La statistique η confirme cet écart sectoriel, indiquant que les différences de pauvreté urbain/rural sont statistiquement différentes de zéro. De même, sur la figure 1.3, on observe que les courbes $TIP (I_{rural}; 2005)$ dominent les courbes $TIP (I_{urbain}; 2005)^{55}$, ce qui permet d'affirmer, sans ambiguïté, que la pauvreté est plus importante dans le secteur rural.

Deuxièmement, la baisse de la pauvreté est plus significative dans les centres urbains que dans les campagnes. Par exemple, en termes d'incidence, la pauvreté urbaine décline de 7,5 points de pourcentage (de 44,1 à 36,7 pour cent en termes d'individus), contre seulement 1,8 points de pourcentage en milieu rural, confirmant la relative fragilité des conditions de vie des populations rurales. Toutefois, il faut souligner que la baisse de la pauvreté urbaine résulte essentiellement de l'amélioration des conditions de vie dans les villes secondaires.

⁵⁵ Il en est de même pour l'année 2007-2008.

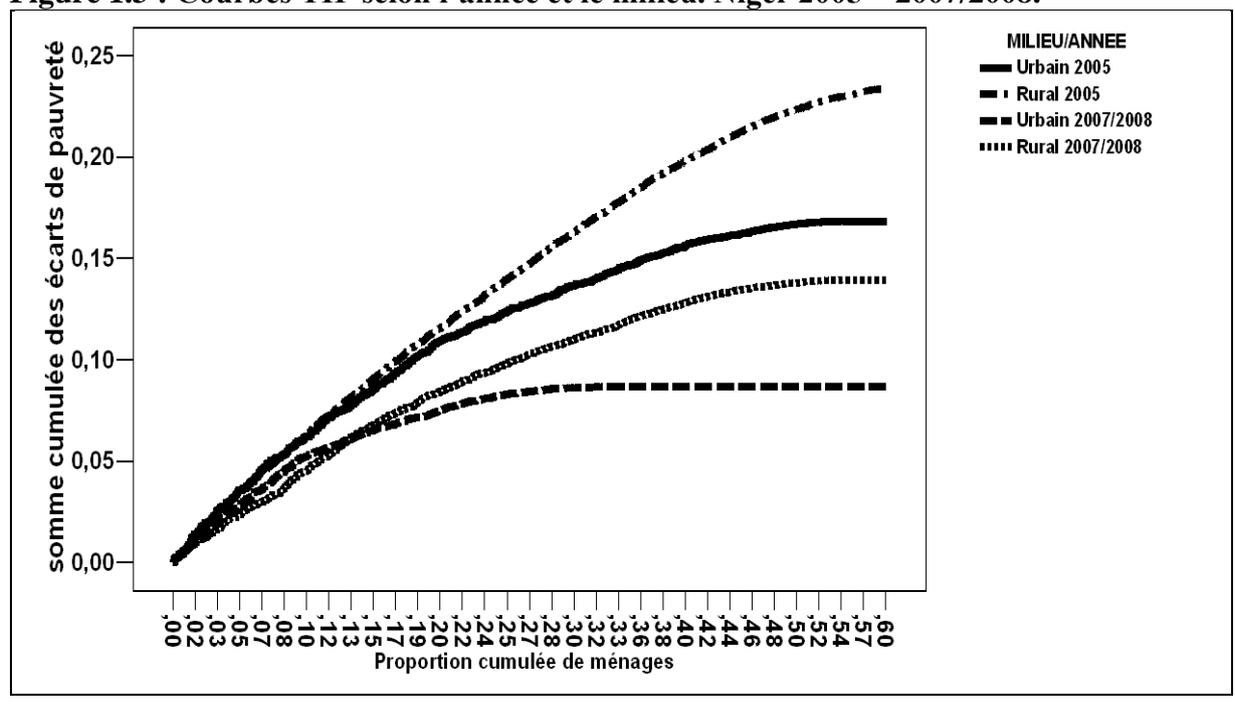
Tableau 1.3 : Mesure de la pauvreté en termes d'individus et de ménages selon le milieu, Niger 2005 et 2007-2008

Année/ratio	2005			2007-2008			η		
	FGT(0) (Erreur Type) ¹	FGT(1) (Erreur Type) ¹	FGT(2) (Erreur Type) ¹	FGT(0) (Erreur Type) ¹	FGT(1) (Erreur Type) ¹	FGT(2) (Erreur Type) ¹	FGT(0)	FGT(1)	FGT(2)
Paramètres									
<i>Individus</i>									
Urbain	0,4414 (0,0059)	0,1530 (0,0026)	0,0727 (0,0016)	0,3667 (0,0070)	0,1127 (0,0028)	0,0490 (0,0016)	-8,18*	-10,57*	-10,43*
Niamey	0,2706 (0,0023)	0,0720 (0,0028)	0,0277 (0,0014)	0,2776 (0,0100)	0,0850 (0,0040)	0,0385 (0,0024)	+0,54	+2,68*	+3,88*
Autres villes	0,5552 (0,0076)	0,2069 (0,0037)	0,1026 (0,0024)	0,4768 (0,0103)	0,1475 (0,0042)	0,0631 (0,0024)	-6,14*	13,46*	-11,64*
Rural	0,6568 (0,0025)	0,3361 (0,0016)	0,2204 (0,0011)	0,6390 (0,0030)	0,2116 (0,0014)	0,0907 (0,0014)	-4,50*	-74,69*	-93,12*
η urb/rur	33,68*	69,72*	74,84*	35,75*	32,14*	23,28*			
Ensemble	0,6207 (0,0024)	0,3304 (0,0014)	0,1957 (0,0010)	0,5953 (0,0028)	0,1958 (0,0012)	0,0840 (0,0007)	-6,71*	-71,17*	-89,11*
<i>Ménages</i>									
Urbain	0,3658 (0,0143)	0,1243 (0,0061)	0,0582 (0,0037)	0,3111 (0,0174)	0,0908 (0,0065)	0,0386 (0,0037)	-2,43*	-3,74*	-3,79*
Niamey	0,2044 (0,0192)	0,0541 (0,0064)	0,0212 (0,0033)	0,2421 (0,0243)	0,0683 (0,0088)	0,0286 (0,0049)	+1,15	+1,30	+1,25
Autres villes	0,4689 (0,0190)	0,1691 (0,0088)	0,0819 (0,0055)	0,4038 (0,0264)	0,1201 (0,0104)	0,0515 (0,0059)	-2,00*	4,86*	-3,77*
Rural	0,5637 (0,0067)	0,3040 (0,0039)	0,1777 (0,0027)	0,5386 (0,0085)	0,1670 (0,0035)	0,0689 (0,0019)	-2,32*	-26,22*	-32,54*
η urb/rur	12,55*	24,68*	25,98*	11,76*	10,30*	7,33*			
Ensemble	0,5301 (0,0061)	0,2735 (0,0035)	0,1574 (0,0024)	0,4996 (0,0078)	0,1539 (0,0031)	0,0637 (0,0024)	-3,08*	-25,49*	-27,30*

(1) Les erreurs types sont indiquées entre parenthèses ; (2) Le calcul des statistiques η suit Kakwani (1990). Une (*) signifie que les différences de pauvreté sont statistiquement significatives au seuil de 5 %.

Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2005 et 2007-2008, pondérations normalisées

Figure 1.3 : Courbes TIP selon l'année et le milieu. Niger 2005 – 2007/2008.



Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2005 et 2007-2008

En effet, sur la période considérée, la pauvreté dans les autres villes du pays a baissé de 7,8 points de pourcentage, alors que dans la capitale Niamey, on observe une stabilité de la pauvreté en termes d'individus (27,4 et 27,7 pour cent, respectivement, en 2005 et 2007-2008). Cette stabilité est d'ailleurs confirmée par la statistique η , non significative⁵⁶. La référence au ménage indique même que le ratio de pauvreté pour la capitale augmente d'environ 4 points de pourcentage. Ce résultat semble alors rejoindre l'idée d'une dégradation du niveau de vie dans les agglomérations africaines⁵⁷ comme le montrent certaines études sur la pauvreté (Lachaud, 1996, 2003a).

La décomposition sectorielle de la pauvreté, issue de Ravallion et Huppi (1991), affichée dans le tableau 1.4, permet de mettre en évidence l'importance des variations sectorielles dans l'explication de la réduction de la pauvreté. D'une part, on observe que les variations de la pauvreté au sein de chaque secteur contribuent à réduire les privations. La contribution du secteur rural dans la réduction de la pauvreté reste nettement plus importante, notamment lorsqu'on considère l'intensité et l'inégalité de la pauvreté. D'autre part, l'effet des changements de la localisation de la population contribue à augmenter la pauvreté globale. Les mouvements de déplacement des populations démunies vers les centres urbains (notamment vers la capitale), ainsi que le fort taux d'accroissement de la population (3,3 pour cent par an) expliquent probablement cette tendance. Cette situation appelle l'attention des autorités publiques, non seulement sur les mouvements migratoires pouvant favoriser une paupérisation des couches sociales et une certaine urbanisation de la pauvreté, mais aussi sur l'adoption d'une politique de natalité.

⁵⁶ L'analyse en termes de ménages relève que la pauvreté à Niamey a baissé de près de 4 points de pourcentage. Mais quoiqu'il en soit, son niveau reste tout de même assez élevé par rapport à celui qu'on peut observer dans les autres zones urbaines de la sous-région. Par exemple, au Burkina Faso, la pauvreté en termes de ménages dans les agglomérations était estimée à 14,7 pour cent (Lachaud, 2006a) ; et à 32,8 dans les centres urbains maliens (Koloma, 2008).

⁵⁷ Ce résultat n'est d'ailleurs pas étonnant pour le cas de Niamey. Ces dernières années, on constate une migration des couches de populations vulnérables vers la capitale. Ses populations, fuyant pour la plupart la misère, viennent grossir les périphéries de la ville en adoptant des comportements qui favorisent leur maintien dans le dénuement. Pour plus de détails, voir l'ouvrage de Gilliard (2005) qui apporte un éclairage justement sur les phénomènes de migration vers les villes et leur conséquence sur la précarité des conditions d'existence.

Tableau 1.4 : Décomposition de la variation de la pauvreté selon la localisation géographique et le milieu, Niger 2005 et 2007-2008

Paramètre	Variation totale	Effets intra-sectoriels									Effets Déplacement Population	Effets interaction
		Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéry	Zinder	Autres villes	Niamey		
Indices ²												
Incidence P0	-2,54	-0,50	-0,04	-0,03	-1,12	+2,01	+0,45	-2,52	-0,79	+0,05	+0,39	-0,14
Intensité P1	-13,5	-2,97	-0,15	-1,90	-3,91	-0,61	-3,62	-3,62	-0,60	+0,09	+0,29	-0,26
Inégalité P2	-0,08	-0,17	-0,10	-1,71	-3,33	-0,73	-2,60	-2,60	-0,40	+0,07	+0,13	-0,22
Part variation												
Incidence P0	25,4	5,000	0,400	0,300	11,20	-20,1	-4,50	25,20	7,900	-0,500	-3,900	1,400
Intensité P1	67,3	14,85	7,500	9,500	19,55	3,000	12,20	18,10	3,000	-0,450	-1,200	1,300
Inégalité P2	8,00	1,700	1,000	1,710	33,30	7,300	21,80	26,00	4,000	-0,700	-1,300	2,200
Urbain												
Incidence P0	-2,54		-1,25					-1,48			+4,41	+0,04
Intensité P1	-13,5		-0,67					-12,86			+0,15	-0,08
Inégalité P2	-0,08		-0,40					-10,80			+0,11	-0,08
Rural												
Incidence P0	25,4		12,50					14,80			-4,41	-0,40
Intensité P1	67,3		03,35					6,430			-0,75	+0,40
Inégalité P2	8,00		4,000					10,80			-1,10	+0,80

(1) Cette décomposition suit l'approche de Ravallion, Huppi (1991). Les valeurs affichées dans le tableau ont été multipliées par 100 ; (2) indices FGT.

Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2005 et 2007-2008, pondérations normalisées

2.3.2. Pauvreté et localisation spatiale : une forte hétérogénéité selon les régions

Il est important, à présent, de mettre en lumière l'évolution spatiale de la pauvreté au cours de la période considérée. En effet, si la pauvreté baisse dans sa globalité, de fortes disparités apparaissent au niveau des régions du pays. Afin de pouvoir apprécier de façon précise les tendances régionales du niveau de vie, nous adoptons une stratification à neuf niveaux, qui correspondent aux régions administratives. Nous isolons les zones urbaines pour mettre en évidence les zones rurales, sauf pour la région d'Agadez. En fait, pour des raisons de non accessibilité aux zones rurales de la région d'Agadez, l'enquête de 2007-2008 n'a pu interroger les ménages de l'échantillon prévu à cet effet. Seuls les ménages urbains de cette région ont été réellement enquêtés. Par conséquent, les mesures de la pauvreté inhérentes à cette région concernent uniquement les ménages urbains⁵⁸. Ceci étant, la décomposition

⁵⁸ Les problèmes liés à la rébellion armée ont rendu la zone pratiquement inaccessible en raison de mines anti-personnelles qui y sont disséminées. C'est pourquoi, sur les 108 ménages ruraux de l'échantillon concernant cette région, seuls 9 ont été effectivement enquêtés. Finalement, l'Institut national de la statistique a estimé que ces derniers ne sont pas représentatifs. Du coup, seules les informations collectées au niveau des ménages urbains ont été retenues. Compte tenu de ces contraintes, l'analyse de l'évolution de la pauvreté ne s'appesantira pas sur les résultats inhérents à cette strate.

régionale de la pauvreté en termes d'individus, en relation avec les spécificités agro-climatiques régionales⁵⁹, appelle les observations suivantes – tableau 1.5⁶⁰.

Premièrement, en termes d'incidence, la pauvreté demeure relativement stable dans deux régions : Diffa et Dosso, comme le prouve d'ailleurs la statistique η non significative⁶¹ et le tableau 1.4 relatif à la décomposition des variations sectorielles de la pauvreté. Cette stabilité peut être liée aux spécificités de chacune de ces deux régions. Tout d'abord, la région de Diffa est celle où la pauvreté est la plus basse au Niger – 15,9 pour cent des individus en 2007-2008. Bien que se situant dans la zone saharo-sahélienne, les populations de cette région ont su apparemment mettre à profit le potentiel halieutique et celui de la nappe phréatique des lacs de la Komadougou Yobé et du Tchad. Ainsi, la pêche et l'agriculture intensive – surtout du poivron –, constituent les activités principales des populations de cette localité. L'agriculture de subsistance relativement mieux diversifiée se caractérise par des cultures pluviales de mil (principale céréale du pays), mais aussi des cultures irriguées de manioc, maïs, niébé et sorgho en décrue, ainsi que des cultures de rente, comme la gomme arabique utilisée dans l'industrie du textile. Sans aucun doute, ces cultures constituent une importante source de revenus pour les populations rurales de cette région. Par exemple la culture de poivron, marquée par une évolution significative sur la période décennale 1993-2003, a généré un chiffre d'affaires d'environ 12 milliards de FCFA en 2003 (Pini et al, 2007).

⁵⁹ On peut, à cet effet, distinguer quatre zones climatiques et végétales au Niger : (i) la *zone saharienne*, avec une faible pluviométrie (moins de 150 mm de pluies) couvrant 77 pour cent du territoire, présente un climat semi-aride avec des températures élevées et une faible humidité. Les précipitations y sont extrêmement rares et irrégulières ; (ii) la *zone saharo-sahélienne*, enregistrant une pluviométrie comprise entre 150 et 300 mm, est une zone de transition entre le Sahara et le Sahel. Les précipitations aléatoires ne permettent que le développement d'une agriculture pluviale (mil) ; (iii) la *zone sahélienne* enregistre une pluviométrie comprise entre 300 et 600 mm. Elle représente 12 pour cent du territoire national, et concentre l'essentiel des activités agricoles du Niger, mais aussi l'élevage sous la forme d'agro-pastoralisme ; enfin, (iv) la *zone soudanaise* qui enregistre une pluviométrie de plus de 600 mm reste la zone d'agriculture par excellence (agriculture de rente et irriguée notamment). Très favorable au développement de culture de tout genre, mais elle n'offre pas une capacité productive importante en raison de sa très faible étendue (0,3 pour cent du territoire national). Pour plus de détails sur les zones climatiques, se reporter à République du Niger, Cabinet du premier ministre (2006).

⁶⁰ La décomposition régionale de la pauvreté en termes de ménages est reportée dans le tableau A1.2 en annexes. Par ailleurs, la pauvreté a été également mesurée selon divers paramètres, voir tableau A1.3, en annexes.

⁶¹ Mais l'intensité et l'inégalité ont fortement et significativement baissé, respectivement de 5,2 et 3,4 points de pourcentage pour Diffa et 15,4 et 13,9 points de pourcentage pour la région de Dosso. D'ailleurs, elles ont significativement baissé pour l'ensemble des régions rurales comme le montre la statistique η , significative à 5 pour cent.

Tableau 1.5 : Mesure de la pauvreté en termes d'individus selon la localisation géographique, Niger 2005 et 2007-2008

Année/ratio	2005			2007-2008			η		
	FGT(0) (Erreur Type) ¹	FGT(1) (Erreur Type) ¹	FGT(2) (Erreur Type) ¹	FGT(0) (Erreur Type) ¹	FGT(1) (Erreur Type) ¹	FGT(2) (Erreur Type) ¹	FGT(0)	FGT(1)	FGT(2)
Paramètres									
Agadez	0,5165 (0,0203)	0,2546 (0,0109)	0,1373 (0,0071)	0,1610 (0,1830)	0,0453 (0,0064)	0,0186 (0,0034)	-13,00*	-16,51*	-14,98*
Diffa	0,1721 (0,0108)	0,0808 (0,0054)	0,0419 (0,0034)	0,1585 (0,0130)	0,0288 (0,0030)	0,0080 (0,0011)	-0,80	-8,43*	-9,84*
Dosso	0,6904 (0,0064)	0,4047 (0,0041)	0,2532 (0,0031)	0,6880 (0,0078)	0,2510 (0,0038)	0,1145 (0,0024)	-0,24	-27,29*	-35,76*
Maradi	0,8149 (0,0044)	0,4840 (0,0030)	0,3066 (0,0025)	0,7540 (0,0057)	0,2714 (0,0030)	0,1253 (0,0019)	-8,49*	-49,85*	-58,62*
Tahoua	0,4570 (0,0024)	0,2286 (0,0014)	0,1230 (0,0010)	0,5831 (0,0028)	0,1902 (0,0012)	0,0775 (0,0007)	13,95*	-9,03*	-18,12*
Tillabéry	0,6954 (0,0143)	0,3852 (0,0061)	0,2323 (0,0037)	0,7235 (0,0174)	0,2317 (0,0065)	0,0953 (0,0037)	3,09*	-31,92*	-41,57*
Zinder	0,7083 (0,0192)	0,3798 (0,0064)	0,1208 (0,0033)	0,5534 (0,0243)	0,1581 (0,0088)	0,0614 (0,0049)	-18,04*	-52,99*	-54,76*
Autres villes	0,5552 (0,0076)	0,2069 (0,0037)	0,1026 (0,0024)	0,4768 (0,0103)	0,1475 (0,0042)	0,0631 (0,0024)	-6,14*	13,46*	-11,64*
Niamey	0,2706 (0,0023)	0,0720 (0,0028)	0,0277 (0,0014)	0,2776 (0,0100)	0,0850 (0,0040)	0,0385 (0,0024)	0,54	2,68*	3,88*
Ensemble	0,6207 (0,0024)	0,3304 (0,0014)	0,0832 (0,0010)	0,5953 (0,0028)	0,1958 (0,0012)	0,0840 (0,0007)	-6,71*	-71,17*	-89,11*

(1) Les erreurs types sont indiquées entre parenthèses ; (2) Le calcul des statistiques η suit Kakwani (1990). Une (*) signifie que les différences de pauvreté sont statistiquement significatives au seuil de 5 %.

Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2005 et 2007-2008, pondérations normalisées

La stabilité de la pauvreté dans la région de Dosso, située plutôt dans la zone sahélo-soudanaise – pluviométrie moyenne –, s'explique par la relative stabilité des pluies au cours de la période 2005-2007/2008. Cependant, l'agriculture pratiquée dans cette localité est essentiellement une agriculture de subsistance, ce qui explique d'ailleurs le fort niveau de pauvreté de la région – 68,8 pour cent des individus en 2007/2008.

Deuxièmement, le tableau 1.5 révèle que la pauvreté augmente significativement dans deux régions, entre les deux dates. Il s'agit de Tahoua et Tillabéry, où l'augmentation est, respectivement, de 12,6 et 2,8 points de pourcentage en termes d'incidence, alors même que les dépenses réelles par tête y ont augmenté. Par ailleurs, ces deux régions contribuent à 35,7 pour cent, en moyenne, à la pauvreté nationale. En outre, la décomposition selon les régions confirme la hausse de la pauvreté dans ces régions – notamment à Tahoua – lorsqu'on tient compte du ratio de pauvreté. La dégradation du niveau de vie dans ces régions peut être également reliée aux spécificités de chacune d'elles. En effet, il s'agit de localités pratiquant essentiellement une agriculture de subsistance qui est fortement soumise aux aléas climatiques. Bien que le ratio de pauvreté ait fortement augmenté à Tahoua, en raison de la

faible augmentation, conséquence de la faiblesse des transferts versés aux populations de cette région⁶², c'est la situation paradoxale de la région de Tillabéry qui retient l'attention. Avec un ratio de 72,3 pour cent en 2007-2008, la région de Tillabéry – ouest du pays – est la deuxième en termes de pauvreté. Cette région, contrairement à celle de Diffa par exemple, n'a pas su développer des activités économiques diverses, malgré son potentiel en ressources d'eau (fleuve Niger). A côté de la culture pluviale de mil, est développée de façon très marginale, une culture basée sur la production de riz. Or, depuis peu, la production de riz est devenue non productive, en raison, non seulement de la vétusté et de la faible qualité des installations d'irrigation existantes, mais aussi des contraintes physiques telle que la salinisation des sols. De plus, les importations de riz en provenance d'Asie concurrencent fortement la faible production locale⁶³. Cette situation finit par rendre la culture du riz complètement marginale et non rentable. En outre, la région de Tillabéry ne semble pas tirer un avantage de sa proximité avec la capitale Niamey où les activités économiques sont plus dynamiques. Cette situation est probablement la conséquence d'une économie nationale basée essentiellement sur le secteur primaire – principalement une agriculture vivrière –, incapable d'avoir un effet d'entraînement sur les autres secteurs.

Troisièmement, le tableau 1.5 montre un déclin statistiquement significatif de la pauvreté dans les régions de Maradi et Zinder. Ces deux régions réunissent 45,5 pour cent de la pauvreté et 42,5 pour cent de la population nigérienne. Les privations des individus s'y sont nettement atténuées au cours de la période considérée, mais restent tout de même largement en dessous de la moyenne nationale, notamment pour la région de Maradi, où la pauvreté demeure la plus élevée du pays. Comme nous avons essayé de le montrer pour les autres régions, l'accentuation des privations individuelles peut également s'expliquer par les difficiles conditions physiques et environnementales inhérentes à ces régions. En effet, classées dans la zone sahélienne, les régions de Maradi et Zinder, où prédomine aussi une

⁶² En effet, la région de Tahoua est connue pour sa forte immigration de sa population à la recherche d'un mieux être. Comme il est courant de constater, les périodes de chocs externes entraînent un transfert plus important. Ainsi, les transferts de ressources ont été probablement plus importants en 2005 (année de sécheresse) qu'en 2007/2008. Malheureusement, nous n'avons pas trouvé de statistiques officielles sur les montants de transferts reçus ou versés au cours de la période séparant les deux enquêtes.

⁶³ Durant les années 70 et 80, dominait une politique articulée autour de l'autoconsommation alimentaire. Les autorités étatiques ont alors créé des structures dont l'Office du Riz du Niger sensé doper la production du riz afin de réduire la dépendance du pays vis-à-vis de l'étranger. Malheureusement, les difficultés organisationnelles et de gestion surtout, n'ont pas permis à l'institution d'arriver à offrir sur le marché national un produit compétitif. Finalement, la faillite annoncée de l'office a contraint beaucoup de petits producteurs à abandonner la production de riz.

culture essentiellement pluviale (mil, sorgho, niébé et arachide), fournissent environ la moitié des productions céréalières du pays. Mais les pressions démographiques et écologiques – déforestation, déboisement intensif, etc. –, couplées à la disparition de la mise en jachère des terres, appauvrissent les surfaces cultivables et affectent le rendement des cultures. En outre, l'absence de diversification des productions et la forte dépendance à la pluviométrie constituent une source de vulnérabilité, et donc de dégradation des conditions de vie des populations. Par exemple, la sécheresse de 2004, provoquée par la fin précoce des précipitations et des invasions acridiennes, dégrade fortement le niveau de vie des populations de ces localités. A ce titre, le tableau 1.5 montre qu'en 2005, les régions de Maradi et Zinder sont les plus pauvres au Niger, respectivement, 81,5 et 70,8 pour cent des individus. Cette situation appelle la mise en œuvre de stratégies de diversification productive en vue de faire face aux chocs climatiques, mais aussi la création d'un cadre idoine à un échange économique dynamique sous régional⁶⁴. En effet, aujourd'hui, la configuration des entités économiques au sein de ces deux régions est essentiellement basée sur des activités de négoce. Ces régions ne connaissent aucune forme de mutation structurelle de leur économie et continuent à développer une production agropastorale peu valorisée. Les industries de transformation y

⁶⁴ Pour la clarté de l'analyse, il est important de situer ce commentaire dans un contexte historique. Les régions de Maradi et Zinder sont en effet situées au sud du Niger sur la zone frontalière des régions du nord du Nigeria, que sont Kano et Katsina. Toutes font partie d'une zone polarisée, le « *Kasar Haoussa* » ou « *Pays Haoussa* », s'étendant sur près de 1500 km et comptant plus de 50 millions d'habitants. Depuis très longtemps, la zone du « *Kasar Haoussa* » se caractérise par une certaine complémentarité des systèmes de productions bipolaires – le nord du Nigeria favorable à l'élevage –, et le sud du Niger – favorable à l'agriculture céréalière –, drainant un important flux d'échanges sur l'axe Maradi-Katsina-Kano (Abdoul et al, 2007), un des plus anciens couloirs de développement ouest-africain.

Il reste qu'aujourd'hui, le développement du *Kasar Haoussa* est compromis par l'existence d'un puissant commerce de contrebande prenant appui sur l'absence et/ou de divergences de politiques économiques entre les deux pays, ou parfois, sur une combinaison du formel et de l'informel, de l'officiel et du parallèle (PNUD, 1997b, Abdoul et al, 2007). D'un côté, les flux de biens du Niger vers le Nigeria concernent le niébé, le souchet, la gomme arabique, le bétail sur pied, les cuirs et peaux. De l'autre, les flux inverses regroupent les produits manufacturés (pâtes alimentaires, semoule de maïs, sucre, etc.), les hydrocarbures, les matériaux de construction, et les produits plastiques. Cette configuration des flux des échanges est nettement en défaveur du Niger. Alors que celui-ci semble conserver une production agricole céréalière sujette aux vicissitudes pluviométriques et à la pression démographique entraînant une demande de biens de plus en plus croissante, le Nigeria a su, par contre, créer de nouvelles combinaisons productives répondant à la dynamique des échanges régionaux : « *pendant que jusqu'à il y a peu, l'autoconsommation constituait, en dehors des cultures de rente (arachide, coton), l'essentiel de la production agropastorale de la zone sahélienne, l'économie d'échanges régionaux se développe [au Nigeria]* » (Arnaud, 2003). Il est en résulte que l'absence de transformation structurelle de l'économie nigérienne, en relation avec les contraintes physiques et humaines déjà énumérées, favorise la vulnérabilité et donc la pauvreté notamment des paysans ruraux, contraints pour la plupart à céder souvent leurs terres à des commerçants ou opérateurs économiques, faute de rendements suffisants. Par ailleurs, l'absence de mesures en termes de politiques agropastorales favorables aux paysans ruraux contribue à favoriser leur paupérisation. L'Etat du Niger qui tire, en effet, l'essentiel de ses recettes douanières des produits d'importation (en provenance du Nigeria principalement), ne semble pas prendre la mesure du déséquilibre des flux d'échanges largement profitable au Nigeria.

sont très peu développées ; au contraire, les anciennes unités de transformation ont même fermé face à la concurrence des industries productives du Nigeria.

2.4. Pauvreté et marché du travail

Le statut que les individus occupent sur le marché du travail peut déterminer, dans une certaine mesure, leur niveau de bien-être. Dans ce contexte, l'examen de la relation entre la participation au marché du travail et le niveau de vie des individus ou des ménages peut avoir une importance. Dans un premier temps, le souci de désagréger la mesure de la pauvreté nous amène à procéder à une stratification des groupes socioéconomiques. Dans un deuxième temps, nous examinons plus spécifiquement la relation entre le statut économique des individus et la pauvreté.

2.4.1. Stratification du marché du travail : choix méthodologiques

En principe, la stratification des groupes socioéconomiques doit obéir à *une approche a posteriori* consistant à opérer une segmentation du marché du travail, indépendamment de la dichotomie secteur formel/informel. Toutefois, compte tenu de l'imprécision et/ou de l'insuffisance des informations, maints pays en développement utilisent *l'approche a priori*. Celle-ci consiste à admettre que le schéma dualiste urbain/rural ou formel/informel permet de parvenir à une segmentation des groupes socioéconomiques⁶⁵. Malgré sa difficulté à offrir une identification véritablement homogène des segments du marché de travail (Kannappan, 1985), cette approche est susceptible de rendre compte, tout de même, de la diversité des emplois, aussi bien dans les zones urbaines que dans les zones rurales (Lachaud, 1998), notamment lorsqu'on procède à une désagrégation du marché du travail en fonction de la nature des emplois existants. Par exemple, en se concentrant sur le concept de vulnérabilité des emplois⁶⁶

⁶⁵ On peut recentrer ces approches dans le débat sur la théorie de la segmentation du marché du travail développée aux Etats-Unis afin d'expliquer l'augmentation de la pauvreté au cours des années 60, malgré la croissance enregistrée pendant cette période (Doeringer et al, 1971 ; Edwards et alii, 1973). Mais, c'est la version dualiste de la théorie qui est le plus souvent utilisée dans le contexte des pays en développement, bien que certaines études (Anderberg, 1973 ; Lachaud, 1994) aient montré la fécondité d'une approche *a posteriori* dans le cas du secteur urbain (à partir notamment de la procédure Quick Cluster de SPSS).

⁶⁶ Dans le cadre de l'analyse du marché du travail mettant l'accent sur le salariat vulnérable, Bromley et Gerry (1979) ont fondé dans le contexte de la théorie marxiste, une segmentation du marché du travail fondée sur les notions de protection, de sécurité et d'autonomie par rapport au capital. Plus tard, Rodgers (1986), puis Lachaud (1994) vont y apporter, respectivement, un contenu analytique et empirique dans le cadre de l'approche *a priori*.

(protection, régularité et autonomie), il est possible de parvenir à une stratification des groupes socioéconomiques.

Dans le cas du Niger, la stratification des groupes socioéconomiques a été opérée sur la base des modules «*emploi*» du QUIBB et de l'EBNC. Les statuts des chefs de ménage ont servi de référence, car la pauvreté des ménages est souvent liée au statut du travail de celui qui dirige le groupe. Comme le montre par exemple le QUIBB de 2005, 93,4 pour cent du revenu du ménage provient de son chef⁶⁷. Plusieurs formes de travail ont été ainsi spécifiées. Premièrement, une classification suivant le critère de protection permet de distinguer les *salariés protégés*, c'est-à-dire ceux qui perçoivent régulièrement un salaire et qui disposent d'une affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (administration publiques, entreprises), et les *salariés non protégés*, c'est-à-dire ceux dont l'emploi n'est pas régulier (ou précaire) et ne disposant d'aucune couverture sociale (il s'agit notamment des travailleurs occasionnels payés à la tâche, à l'heure, ou à la journée)⁶⁸. Deuxièmement, la stratification distingue les *indépendants non agricoles*, c'est-à-dire les individus qu'on retrouve dans le commerce informel, et les *indépendants agricoles* (principalement situés en zone rurale)⁶⁹. Troisièmement, nous regroupons les apprentis, les élèves et les travailleurs à domicile dans *autres actifs*. Par ailleurs, les *chômeurs* concernent les individus n'ayant pas d'emploi et qui ont cherché un emploi au cours des sept derniers jours précédents les enquêtes, tandis que le solde est constitué des *inactifs*.

Finalement, les tableaux A1.4 et A1.5, en annexes, présentent la répartition des emplois au Niger en fonction du milieu de résidence. Ils appellent les appréciations suivantes :

⁶⁷ Bien que la correspondance entre le concept de chef de ménage et celui du principal apporteur de revenu n'est souvent établi. Les informations issues des enquêtes révèlent que le chef de ménage planifie et ordonne, certes, les dépenses du groupe, mais ne renseignent pas toujours sur les sources de revenus. Une observation similaire est dans Lachaud (1994).

⁶⁸ L'analyse préliminaire des données des enquêtes QUIBB et ENBC, par l'Institut national de la statistique, a simplement permis de distinguer les salariés du public et les salariés du privé. Or, une proportion importante de salariés ne dispose de protection. Il s'agit notamment des travailleurs à la tâche, les ouvriers du BTP (dans les centres urbains), ou les ouvriers agricoles (dans les centres ruraux). Toutefois, la distinction entre salariés protégés et salariés non protégés n'implique pas pour les premiers l'absence de vulnérabilité car, d'une part, il n'existe pas une totale sécurité (la caisse de sécurité nigérienne ne prend pas tout en charge, par exemple l'assurance-chômage), d'autre part, les informations sur la nature des contrats sont inexistantes.

⁶⁹ Par ailleurs, les données des enquêtes n'ont pas permis de spécifier parmi les indépendants agricoles, les agriculteurs de subsistance ou de rente, et les éleveurs par exemple. Ceci, probablement en raison de la plus grande proportion d'individus pratiquant une agriculture vivrière, pour lesquels l'élevage et la petite production rentière restent une activité annexe. L'étude n'a donc pas eu besoin de segmenter cette forme de travail.

(i) entre 2005 et 2007/2008, 83 pour cent des emplois sont localisés dans les campagnes ; (ii) le salariat protégé est essentiellement urbain (56,5 pour cent en 2005, contre 73,3 pour cent en 2007-2008), malgré l'augmentation du nombre des fonctionnaires de l'éducation et de santé dans les zones rurales ; (iii) l'emploi agricole est essentiellement rural et représente plus de 88 pour cent des individus ; (iv) on retrouve les autres actifs, c'est-à-dire les aides familiaux et certains ménages difficilement classables, aussi bien en ville qu'en campagne (57,3 pour cent en milieu rural, contre 42,7 pour cent en milieu urbain en 2005), même si leur proportion dans l'emploi total demeure marginale (1,12 pour cent).

2.4.2. *Pauvreté et statut du travail du chef de ménage : une prédominance de la précarité des emplois ruraux et informels*

L'analyse de la pauvreté en relation avec le statut économique du chef de ménage (tableau 1.6) appelle plusieurs commentaires.

En premier lieu, la pauvreté baisse sensiblement au sein des ménages qui ont à leur tête un agriculteur et un salarié non protégé⁷⁰. En effet, dans les deux cas, la statistique η , significative à 5 pour cent, permet de rejeter l'égalité des mesures de la pauvreté des ménages pour les deux périodes. Ce résultat est tout à fait cohérent avec les observations précédentes : amélioration du niveau de vie des populations rurales, forte augmentation des dépenses réelles des agriculteurs et des salariés non protégés (respectivement, 34,5 et 15,3 pour cent). Toutefois, malgré le déclin de la pauvreté chez les agriculteurs (60,4 à 53,2 pour cent), ce groupe demeure celui dont le niveau de vie est le plus bas, et ce quel que soit l'indicateur de pauvreté retenu. Cette situation indique à quel point il est important de concentrer les actions de lutte contre la pauvreté en direction du monde rural.

Deuxièmement, la pauvreté semble augmenter parmi les ménages dont le chef exerce une activité informelle. En effet, l'incidence de la pauvreté a crû de 43,8 à 54,7 pour cent entre les deux dates. La statistique $\eta - 4,42 -$, significative à 5 pour cent, confirme cette hausse au

⁷⁰ La réduction de la pauvreté dans le salariat non protégé n'est pas une surprise (quoique non significative en référence à l'incidence). En effet, nos résultats descriptifs montrent la forte présence de salariés non protégés en milieu rural (ouvriers agricoles, notamment). Or, la pauvreté ayant baissé dans les campagnes, cela semble améliorer le niveau de vie de l'ensemble des individus qui y vivent.

cours de la période considérée. Par ailleurs, les chefs de ménages qui ne participent pas au marché du travail (les inactifs, et dans une certaine mesure, les chômeurs) n'ont pas vu leur situation se détériorer. L'élan de solidarité dont bénéficient ces groupes de ménages a probablement joué dans l'explication de la stabilité de leur niveau de vie.

Troisièmement, le niveau de qualification et de protection de l'emploi demeure un déterminant majeur de l'amélioration du niveau de vie. En effet, les ménages dont le chef est salarié protégé sont peu affectés par la pauvreté (10,5 à 8,1 pour cent en termes d'incidence), même si la statistique η n'est pas significative à 5 pour cent (-0,71). Par ailleurs, si l'emploi formel peut constituer une certaine sécurité contre la paupérisation, il faut néanmoins souligner que l'écart des dépenses réelles pour cette catégorie socioéconomique avec la ligne de pauvreté n'est pas élevé, ce qui signifie que ce groupe reste soumis au risque de vulnérabilité. Par exemple, 10,5 pour cent d'entre eux ont tout de même un revenu inférieur à la ligne de pauvreté, ce qui témoigne de la fragilité d'une partie de ce groupe⁷¹.

Quatrièmement, l'amélioration des conditions d'existence des populations rurales peut également s'observer à travers la relation entre la pauvreté et le chômage. En effet, le taux de chômage déclaré, calculé par rapport à la période de référence des sept derniers jours, est seulement de 3,6 en zone rurale, contre 9,6 en zone urbaine en 2007-2008⁷², sachant que celui de Niamey, la capitale, atteint 15,0 pour cent par exemple⁷³.

⁷¹ En outre, en 2005, la moyenne des dépenses des salariés protégés est seulement deux fois plus élevée que la ligne de pauvreté. La première était estimée à 299000 F.cfa, contre 144750 F.cfa pour la seconde. Ceci traduit probablement la faiblesse des revenus salariaux dans l'emploi formel, notamment dans le secteur public. A titre de comparaison, en 1998, au Burkina Faso, le revenu moyen des salariés protégés était environ 8 fois supérieur à la ligne de pauvreté (INSD, 2000).

⁷² En 2005, le taux de chômage déclaré est, respectivement, de 10,4 et 16,3 pour cent en zone rurale et urbaine (Tableau A1.6, en annexes).

⁷³ Un niveau de chômage assez proche de celui de 2002 qui était de 13,1 pour cent (Brilleau et alii, 2004).

Tableau 1.6 : Mesure de la pauvreté selon les catégories socio-économiques, et statistique η testant l'hypothèse nulle des différences de pauvreté selon les groupes considérés, Niger 2005 et 2007-2008

Année/ ratio	2005				2007-2008				η^2		
	FGT(0) (Erreur Type) ¹	FGT(1) (Erreur Type) ¹	FGT(2) (Erreur Type) ¹	N ³	FGT(0) (Erreur Type) ¹	FGT(1) (Erreur Type) ¹	FGT(2) (Erreur Type) ¹	N ³	FGT(0)	FGT(1)	FGT(2)
Statut											
Salarié protégé	0,1046 (0,0221)	0,0283 (0,0074)	0,0113 (0,0371)	191	0,0807 (0,0253)	0,0174 (0,0058)	0,0053 (0,0023)	145	-0,71	-1,16	-1,37
Sal. non protégé	0,4471 (0,0248)	0,2354 (0,0143)	0,1375 (0,0097)	401	0,3596 (0,0303)	0,1147 (0,0120)	0,0490 (0,0065)	243	-0,80	-8,43*	-9,84*
Indép.non agric.	0,4379 (0,0064)	0,2068 (0,0041)	0,1142 (0,0031)	1446	0,5470 (0,0078)	0,1434 (0,0038)	0,0589 (0,0024)	546	4,42*	-4,24*	-7,65*
Agriculteur	0,6038 (0,0048)	0,3208 (0,0047)	0,1865 (0,0033)	3747	0,5319 (0,0094)	0,1641 (0,0038)	0,0676 (0,0021)	2720	-5,83*	-25,8*	-30,2*
Autre actif	0,4612 (0,0576)	0,2004 (0,0292)	0,1043 (0,0195)	75	0,3437 (0,0882)	0,1061 (0,0351)	0,0469 (0,0192)	28	-1,12	-2,07*	-2,10*
Inactif	0,4707 (0,0143)	0,2236 (0,0061)	0,1285 (0,0037)	79	0,4347 (0,0174)	0,1578 (0,0065)	0,0729 (0,0037)	142	-0,52	-2,23*	-2,62*
Chômeur	0,5056 (0,0182)	0,2614 (0,0105)	0,1520 (0,0073)	752	0,4695 (0,0370)	0,1578 (0,0162)	0,0729 (0,0097)	176	-0,88	-5,32*	-6,49*
Ensemble	0,5301 (0,0061)	0,2735 (0,0035)	0,1575 (0,0024)	6690	0,4996 (0,0078)	0,1539 (0,0031)	0,0637 (0,0024)	4000	-3,08*	-25,5*	-27,2*

(1) Les erreurs types sont indiquées entre parenthèses ; (2) Le calcul des statistiques η suit Kakwani (1990). Une (*) signifie que les différences de pauvreté sont statistiquement significatives au seuil de 5 % ; (3) nombre de ménage de l'échantillon. Il existe en moyenne 6,4 personnes par ménage en 2005 contre 7,4 personnes en 2007-2008.

Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2005 et 2007-2008, pondérations normalisées

Ce résultat, quoique que préliminaire, tend à conforter les observations précédentes quant à la tendance à une certaine « *urbanisation de la pauvreté* », notamment à Niamey. Ce constat est probablement dû à la faible mobilisation de capital humain et aux difficultés d'insertion de certaines couches sociales sur le marché du travail, en l'occurrence les jeunes diplômés.

2.5. Pauvreté, genre et caractéristiques sociodémographiques des ménages

Le genre et les caractéristiques sociodémographiques des ménages peuvent apporter un éclairage supplémentaire à la compréhension de l'évolution structurelle de la pauvreté. Dans ce paragraphe, nous allons voir, d'abord, comment le sexe de celui qui est à la tête du ménage est déterminant pour expliquer la précarité des conditions de vie au Niger. Ensuite,

l'analyse tente de faire un croisement entre certaines caractéristiques du chef de ménage et le niveau de pauvreté de ce dernier.

2.5.1. *Pauvreté et genre du chef de ménage : vulnérabilité du statut féminin*

Au Niger, tout comme dans d'autres pays d'Afrique, la participation des femmes au processus de développement reste marginale. Pourtant, les approches conceptuelles en termes de recherche tendent à montrer que les femmes peuvent aussi efficacement contribuer au processus de développement d'un pays.

En réalité, l'exclusion des femmes du processus de développement tient à la configuration même du système traditionnel social nigérien. Tacitement, l'essentiel du pouvoir politique et économique est concentré dans les mains des hommes⁷⁴. Au sein de chaque communauté ou groupe, ces derniers ont la charge de conduire les activités et garantir la stabilité des bonnes mœurs. Ils décident, par exemple, de la répartition des terres cultivables, des dépenses familiales, de l'organisation des fêtes, etc. Et malgré un dispositif législatif favorable, (adoption d'un Code de la famille en 1992, ratification de la Convention Internationale sur l'Elimination de toute forme de Discrimination à l'égard de la Femme en 2004, *discrimination positive* dans l'accès à de hautes fonctions publiques, etc.), des obstacles s'opposent encore à la pleine participation des femmes au développement économique. D'une part, si l'offre de travail féminin des 15 ans et plus évolue fortement par rapport à son niveau de 1998⁷⁵, elle reste largement en dessous de celui des hommes – 69,0 contre 90,3 pour cent en 2005. D'autre part, certains aspects de la condition des femmes mettent en avant leur plus grande précarité dans le système social. Il s'agit, entre autres, de leur faible niveau d'instruction, du fait qu'elles sont affectées aux travaux ménagers, et de leur exclusion aux décisions qui concernent la vie de la communauté.

⁷⁴ Par exemple, les informations du QUIBB de 2005 révèlent que 92,8 pour cent des chefs de ménage sont des hommes.

⁷⁵ Selon l'enquête EDS, elle est de 36,9, contre 80,6 pour cent pour les hommes en 1998.

Tableau 1.7 : Mesure de la pauvreté selon les catégories socio-économiques et le genre, la localisation géographique du chef de ménage, et statistique η testant l'hypothèse nulle des différences de pauvreté selon les groupes considérés, Niger 2005 et 2007-2008

Année/ ratio	2005				2007-2008				η^2		
	FGT(0) (Erreur Type) ¹	FGT(1) (Erreur Type) ¹	FGT(2) (Erreur Type) ¹	N ³	FGT(0) (Erreur Type) ¹	FGT(1) (Erreur Type) ¹	FGT(2) (Erreur Type) ¹	N ³	FGT(0)	FGT(1)	FGT(2)
Paramètre											
Chef de ménage masculin											
Salarié protégé	0,1091 (0,0232)	0,0297 (0,0078)	0,0119 (0,0040)	180	0,0805 (0,0268)	0,0169 (0,0059)	0,0051 (0,0022)	140	-0,81	-1,31	-1,49
Sal. non protégé	0,4497 (0,0263)	0,2396 (0,0153)	0,1416 (0,0105)	359	0,3814 (0,0322)	0,1226 (0,0128)	0,0524 (0,0070)	227	-1,64	-5,85*	-7,05*
Indép.non agric	0,4449 (0,0138)	0,2138 (0,0075)	0,1190 (0,0050)	1290	0,5438 (0,0216)	0,1591 (0,0085)	0,0637 (0,0047)	530	3,05*	-4,81*	-8,06*
Agriculteur	0,6067 (0,0081)	0,3226 (0,0048)	0,1876 (0,0034)	3637	0,5358 (0,0100)	0,1656 (0,0040)	0,0680 (0,0022)	2497	-5,52*	-25,1*	-29,6*
Autre actif	0,4619 (0,0588)	0,1983 (0,0296)	0,1026 (0,0198)	72	0,3371 (0,0893)	0,1004 (0,0342)	0,0428 (0,0181)	28	-1,17	-2,16*	-2,23*
Inactif	0,4559 (0,0604)	0,2117 (0,0332)	0,1200 (0,0238)	68	0,3898 (0,0939)	0,1658 (0,0436)	0,0789 (0,0239)	27	-0,59	-0,84	-1,22
Chômeur	0,5174 (0,0203)	0,2756 (0,0120)	0,1621 (0,0083)	603	0,4834 (0,0535)	0,1747 (0,0249)	0,0824 (0,0136)	83	-2,22*	-3,97*	-5,23*
Agadez	0,4168 (0,0478)	0,2052 (0,0256)	0,1117 (0,0168)	106	0,0855 (0,0442)	0,0251 (0,0210)	0,0102 (0,0157)	40	-5,08*	-5,44*	-4,06*
Diffa	0,1378 (0,0241)	0,0621 (0,0114)	0,0307 (0,0065)	205	0,1229 (0,0314)	0,0216 (0,0071)	0,0060 (0,0025)	109	-0,37	-3,00*	-3,53*
Dosso	0,6230 (0,0205)	0,3529 (0,0126)	0,2139 (0,0090)	561	0,6194 (0,0256)	0,2140 (0,0117)	0,0952 (0,0070)	359	0,11	-8,06*	-10,4*
Maradi	0,7480 (0,0128)	0,4304 (0,0083)	0,2649 (0,0063)	1151	0,6613 (0,0180)	0,2226 (0,0083)	0,0976 (0,0049)	694	-3,93*	-17,7*	-20,9*
Tahoua	0,3802 (0,0144)	0,1879 (0,0076)	0,1002 (0,0046)	1138	0,4919 (0,0202)	0,1519 (0,0078)	0,0607 (0,0041)	614	4,51*	-3,31*	-6,37*
Tillabéry	0,5942 (0,0158)	0,3208 (0,0095)	0,1893 (0,0069)	962	0,6308 (0,0239)	0,1900 (0,0097)	0,0746 (0,0052)	409	1,27	-9,64*	-13,3*
Zinder	0,6280 (0,0145)	0,3283 (0,0087)	0,1864 (0,0059)	1109	0,4551 (0,0179)	0,1222 (0,0063)	0,0452 (0,0032)	770	-7,49	-18,6*	-21,0*
Aut.villes	0,4653 (0,0204)	0,1681 (0,0094)	0,0809 (0,0058)	599	0,3932 (0,0289)	0,1144 (0,0110)	0,0477 (0,0060)	285	-2,03*	-4,28*	-3,96*
Niamey	0,1981 (0,0205)	0,0524 (0,0069)	0,0207 (0,0036)	378	0,2513 (0,0273)	0,0694 (0,0097)	0,0285 (0,0093)	252	1,55	1,42	1,21
Ensemble	0,5375 (0,0063)	0,2795 (0,0037)	0,1614 (0,0023)	6209	0,5051 (0,0084)	0,1557 (0,0034)	0,0641 (0,0018)	3531	-3,07*	-24,9*	-31,1*
Chef de ménage féminin											
Salarié protégé	0,0292 (0,0508)	0,0046 (0,0079)	0,0007 (0,0030)	11	0,0843 (0,0493)	0,0327 (0,0325)	0,0127 (0,0126)	5	0,78	0,84	0,92
Sal. non protégé	0,4252 (0,0754)	0,1996 (0,0385)	0,1037 (0,0235)	43	0,0451 (0,0519)	0,0020 (0,0024)	0,0001 (0,0014)	16	-4,15*	-5,11*	-4,37*
Indép.non agric	0,3805 (0,0389)	0,1491 (0,0183)	0,0745 (0,0113)	156	0,6569 (0,1187)	0,2215 (0,0502)	0,0894 (0,0153)	16	2,21*	1,35	0,54
Agriculteur	0,5076 (0,0479)	0,2628 (0,0269)	0,1477 (0,0180)	109	0,4879 (0,0335)	0,1462 (0,0138)	0,0635 (0,0081)	222	-0,34	-3,86*	-4,26*
Autre actif	0,4455 (0,2870)	0,2523 (0,2870)	0,1489 (0,1074)	3	-	-	-	-	-	-	-
inactif	0,5617 (0,0496)	0,2970 (0,0919)	0,1811 (0,0752)	11	0,4451 (0,0459)	0,1388 (0,0185)	0,0592 (0,0103)	115	-0,75	-1,69	-1,61
chômeur	0,4577 (0,0408)	0,2036 (0,0216)	0,1111 (0,0152)	149	0,4570 (0,0514)	0,1427 (0,0216)	0,0644 (0,0131)	94	-0,01	-1,99*	-2,33*
Agadez	0,2358 (0,0478)	0,0852 (0,0256)	0,0315 (0,0168)	11	0,2280 (0,1083)	0,0620 (0,0376)	0,0251 (0,0163)	15	-0,04	-0,38	-0,26
Diffa	0,0751 (0,0241)	0,0323 (0,0114)	0,0146 (0,0065)	12	0,1088 (0,1271)	0,0214 (0,0250)	0,0042 (0,0055)	6	-0,22	-0,26	-0,60
Dosso	0,4505 (0,0205)	0,2460 (0,0126)	0,1467 (0,0090)	19	0,5526 (0,0829)	0,1782 (0,0367)	0,0803 (0,0219)	36	0,72	-0,88	-1,28
Maradi	0,5261 (0,0128)	0,2713 (0,0083)	0,1520 (0,0063)	30	0,7542 (0,0718)	0,3413 (0,0426)	0,1818 (0,0282)	36	1,96*	1,05	0,66
Tahoua	0,3607 (0,0144)	0,1633 (0,0076)	0,0805 (0,0046)	118	0,4912 (0,0449)	0,1519 (0,0178)	0,0624 (0,0094)	124	2,07*	-0,41	-1,16

Tillabéry	0,6351 (0,0158)	0,3557 (0,0095)	0,2222 (0,0069)	46	0,6908 (0,0623)	0,1864 (0,0245)	0,0672 (0,0126)	55	0,59	-3,27*	-3,94*
Zinder	0,5460 (0,0145)	0,2812 (0,0087)	0,1579 (0,0059)	87	0,3257 (0,0462)	0,0658 (0,0136)	0,0235 (0,0081)	103	-3,12*	-6,52*	-6,12*
Aut.villes	0,4917 (0,0204)	0,1753 (0,0094)	0,0884 (0,0058)	94	0,4664 (0,0713)	0,1537 (0,0321)	0,0740 (0,0207)	49	0,29	2,20*	-0,55
Niamey	0,2406 (0,0205)	0,0642 (0,0069)	0,0240 (0,0036)	65	0,1907 (0,0579)	0,0622 (0,0234)	0,0290 (0,0143)	46	-0,63	-0,07	0,29
Ensemble	0,4338 (0,0226)	0,1970 (0,0118)	0,1062 (0,0079)	481	0,4577 (0,0230)	0,1404 (0,0094)	0,0610 (0,0054)	469	0,99	-4,59*	-5,29*

(1) Les erreurs types sont indiquées entre parenthèses ; (2) Le calcul des statistiques η suit Kakwani (1990). Une (*) signifie que les différences de pauvreté sont statistiquement significatives au seuil de 5 pour cent ; (3) nombre de ménages de l'échantillon. Il existe en moyenne 6,37 personnes par ménage en 2005 contre 6,36 personnes en 2007-2008.

Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2005 et 2007-2008, pondérations normalisées

Par exemple, les femmes ont moins accès au système éducatif que les hommes, et cela pour plusieurs raisons : faible niveau de bien-être du ménage, forte incidence des structures traditionnelles, bas niveau d'éducation de la mère, recours intensif au travail des filles et processus de sélection des enfants à scolariser, etc.⁷⁶ En outre, l'âge précoce du mariage⁷⁷ contribue à décourager l'accès des filles à l'instruction.

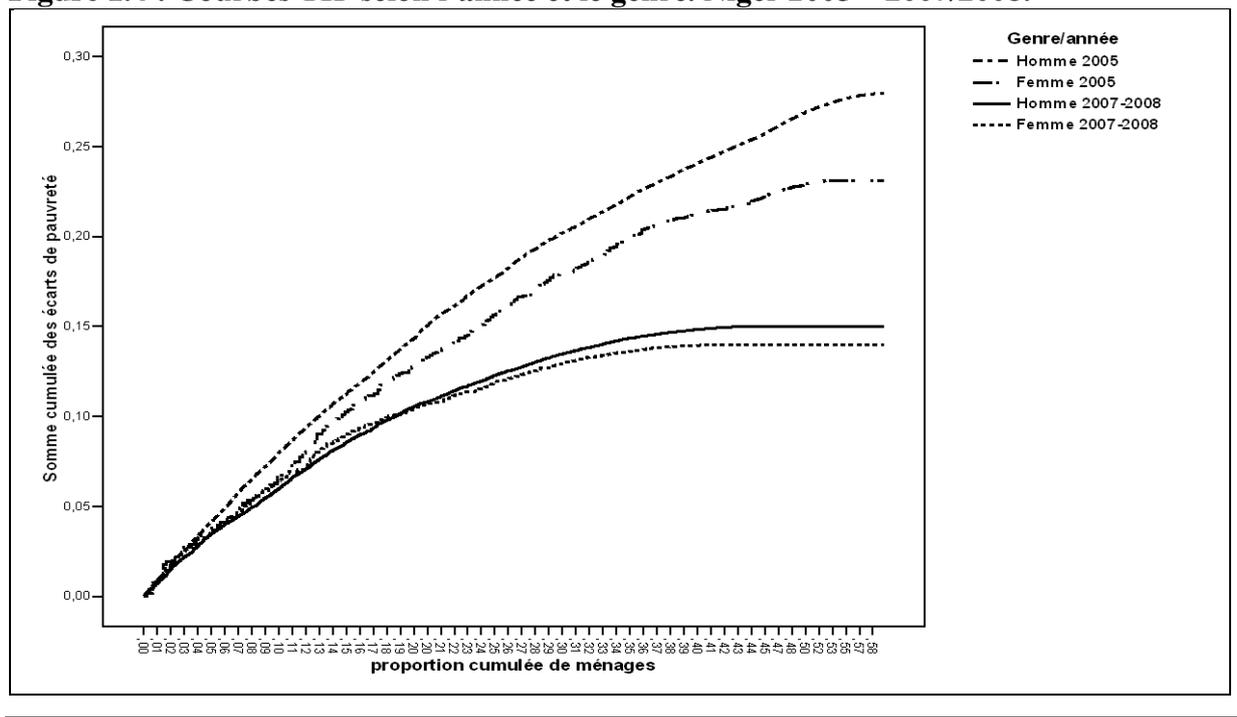
Pourtant, la réduction des disparités hommes/femmes peut baisser, non seulement la dépendance socioéconomique des femmes, mais elle est également susceptible d'entraîner quelques bénéfices complémentaires : (i) diminution de la fécondité et ralentissement de la croissance de la population⁷⁸ ; (ii) amélioration de la survie et du développement des enfants ; (iii) accroissement de la proportion du revenu familial consacré à l'alimentation et à la santé des enfants ; (iv) rehaussement de la productivité du travail et de la croissance des activités économiques fondamentales (Lachaud, 2003a).

⁷⁶ Par exemple, en 2005, le taux net de scolarisation primaire est de 51,0 pour cent pour les garçons, contre 43,4 pour cent pour les filles. Celui du secondaire est de 46,0 contre 26,6 pour cent, respectivement, pour les garçons et les filles.

⁷⁷ L'enquête démographique et de santé de 2006 révèle par exemple que l'âge médian de la première union pour les femmes de 25-49 ans était de 15,5 ans (INS, 2007).

⁷⁸ Le Niger étant, par ailleurs, le pays où le rythme de progression de la population est le plus rapide, environ 3,3 pour cent par an (INS, 2006).

Figure 1.4 : Courbes TIP selon l'année et le genre. Niger 2005 – 2007/2008.



Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2005 et 2007-2008

L'examen de la dimension du genre en relation avec la dynamique de pauvreté présente une certaine importance. A cet égard, le tableau 1.7, affichant les résultats des estimations des indices *FGT* et de la statistique η , appelle les observations suivantes. En premier lieu, l'analyse des conditions de vie selon le genre du chef de ménage indique nettement que les ménages gérés par une femme sont moins pauvres que ceux gérés par un homme, malgré les préoccupations précédemment soulignées quant à la condition de la femme. En 2007-2008 par exemple, l'incidence de la pauvreté des ménages dirigés par une femme – des veuves et divorcées dans leur grande majorité – est de 45,8, contre 50,5 pour cent pour les hommes. Ce résultat est également confirmé par le test de dominance stochastique – figure 1.4. Celui-ci montre que quelle que soit l'année, la pauvreté des ménages conduits par des hommes est supérieure à celle de leurs homologues féminins. Toutefois, il faut noter qu'entre les trois années séparant les enquêtes, la pauvreté baisse seulement dans les ménages gérés par des hommes. La statistique η – -3.07 – confirme ce déclin. Le niveau de vie des ménages gérés par des femmes s'est, au contraire, légèrement dégradé même si, globalement, la statistique η indique une amélioration en termes d'intensité et d'inégalité de pauvreté. D'autre part, en considérant la position géographique, on observe que la pauvreté des ménages dirigés par des femmes a augmenté dans quatre régions, à savoir Dosso, Maradi, Tahoua et Tillabéry, quand bien même l'hypothèse de nullité des différences

de pauvreté ne peut être rejetée que pour les régions de Maradi et Tahoua. Ces deux régions regroupent 34 pour cent des ménages féminins au Niger en 2007-2008. Plus particulièrement, dans la région de Tahoua, il est important de souligner la détérioration des conditions de vie, et ce quel que soit le sexe de celui qui est à la tête du ménage. Cette situation peut être liée à deux éléments : (i) cette localité concentre à elle seule, en moyenne, 25 pour cent des ménages féminins – tableau 1.7. Or, compte tenu de la position marginale des femmes sur le marché du travail, celles-ci ne sont pas en mesure d’offrir un niveau de vie adéquat à leur famille ; (ii) la région de Tahoua est celle qui connaît le plus, au Niger, une migration de sa main d’œuvre vers les pôles de croissance (Nigéria, Côte d’Ivoire, Libye, etc.). Généralement, les transferts de fonds reçus de la diaspora constituent une importante source de revenus pour les ménages. Mais il est possible que la conjoncture économique défavorable au Nigeria et en Côte d’Ivoire n’ait pas permis un transfert significatif de ressources en provenance des migrants de la région de Tahoua⁷⁹.

En second lieu, les difficultés éprouvées par les femmes pour améliorer le bien-être des ménages dont elles ont la charge peuvent s’expliquer par la précarité de leur statut de travail. En effet, le tableau 1.7 montre qu’au cours de la période considérée, la pauvreté a statistiquement augmenté au sein des ménages dirigés par une femme travailleuse indépendante non agricole, passant de 38,0 à 65,7 pour cent⁸⁰. Ce résultat est tout à fait cohérent, car les femmes sont essentiellement occupées dans des activités marginales à propre compte, notamment les activités faiblement dotées en capital⁸¹. D’autre part, cette précarité du statut féminin est liée à la configuration même du marché du travail. En fait, la proportion de femmes exerçant un emploi protégé est extrêmement faible – 5 contre 140 personnes pour leurs homologues masculins en 2007-2008.

⁷⁹ Le fait que la région de Tahoua soit une région de tradition d’immigration explique la grande proportion de chefs de ménages féminins. En effet, les hommes partent à la recherche de mieux-être, les femmes deviennent de fait, chefs de ménage.

⁸⁰ D’ailleurs, la précarité de l’emploi à propre compte essentiellement informel constitue une réalité également pour les ménages dirigés par un homme. En effet, comme on peut l’observer dans le tableau 1.7, la pauvreté a également augmenté pour les chefs de ménage masculins exerçant ce type d’activité. La statistique η confirme, par ailleurs, cette hausse.

⁸¹ En réalité, la distribution des emplois selon le genre obéit à une forme de « *ségrégation horizontale et verticale* » déterminée à la fois par la nature et le caractère rémunérateur des activités : les femmes s’occupent du commerce de produits traditionnels impliquant peu d’équipement, tandis que les hommes s’accaparent de tout le commerce de gros et semi-gros, et du commerce industriel (Lachaud, 2006c). Dans le contexte du Niger, plusieurs associations à but non lucratif ainsi que des groupements féminins, soutenus par des bailleurs de fonds, tentent de réduire ses inégalités en encourageant les femmes à exercer des activités rémunératrices (Activités Génératrices de Revenus) ou à s’inscrire dans des programmes de formation destinés à réduire la discontinuité dans la représentation des femmes sur les différents segments du marché du travail.

Tableau 1.8 : Mesure de la pauvreté selon les caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage, et statistique η testant l'hypothèse nulle des différences de pauvreté selon les groupes considérés, Niger 2005 et 2007-2008

Année/ ratio	2005				2007-2008				η^2		
	FGT(0) (Erreur Type) ¹	FGT(1) (Erreur Type) ¹	FGT(2) (Erreur Type) ¹	N ³	FGT(0) (Erreur Type) ¹	FGT(1) (Erreur Type) ¹	FGT(2) (Erreur Type) ¹	N ³	FGT(0)	FGT(1)	FGT(2)
Paramètre											
Intervalle âge chef de ménage											
15 – 34 ans	0,4351 (0,0115)	0,2209 (0,0063)	0,1230 (0,0041)	1861	0,3747 (0,0140)	0,1050 (0,0050)	0,0410 (0,0026)	1193	-3,33*	-14,3*	-16,8*
35 – 44 ans	0,5517 (0,0120)	0,2875 (0,0070)	0,1678 (0,0050)	1724	0,5336 (0,0153)	0,1691 (0,0063)	0,0709 (0,0035)	1062	-0,93	-12,5*	-18,0*
45 – 54 ans	0,6183 (0,0132)	0,3274 (0,0080)	0,1933 (0,0058)	1348	0,5724 (0,0167)	0,1932 (0,0073)	0,0839 (0,0042)	877	-2,15*	-12,4*	-15,4*
55 – 64 ans	0,5400 (0,0163)	0,2676 (0,0091)	0,1491 (0,0061)	931	0,5532 (0,0208)	0,1555 (0,0079)	0,0594 (0,0042)	571	0,50	-9,31*	-12,1*
+ 65 ans	0,5436 (0,0173)	0,2816 (0,0101)	0,1642 (0,0071)	826	0,5417 (0,0238)	0,1694 (0,0101)	0,0731 (0,0059)	438	-0,06	-7,85*	-9,90*
Education du chef de ménage											
Sans instruction	0,5608 (0,0077)	0,2918 (0,0045)	0,1685 (0,0126)	4163	0,5803 (0,0106)	0,1854 (0,0046)	0,0793 (0,0027)	2160	1,49	-16,7*	-6,93*
Coranique	0,5562 (0,0133)	0,2917 (0,0078)	0,1700 (0,0054)	1392	0,4618 (0,0153)	0,1334 (0,0056)	0,0511 (0,0029)	1064	-4,66*	-16,5*	-19,3*
Alphabétisé	0,5767 (0,0422)	0,3090 (0,0256)	0,1851 (0,0187)	137	0,4947 (0,0417)	0,1631 (0,0171)	0,0685 (0,0086)	144	-1,38	-4,75*	-5,65*
Primaire	0,5174 (0,0214)	0,2473 (0,0138)	0,1346 (0,0084)	545	0,4537 (0,0241)	0,1293 (0,0090)	0,0514 (0,0046)	428	-1,98*	-8,03*	-9,36*
Secondaire	0,2587 (0,0278)	0,1139 (0,0138)	0,0603 (0,0084)	249	0,2795 (0,0331)	0,0810 (0,0118)	0,0321 (0,0060)	184	0,48	-1,81	-2,73*
Form.T/P	0,0706 (0,0213)	0,0238 (0,0080)	0,0098 (0,0039)	144	0,0439 (0,0214)	0,0096 (0,0060)	0,0034 (0,0031)	92	-0,88	-1,42	-1,28
Supérieur	0,0393 (0,0249)	0,0076 (0,0068)	0,0029 (0,0028)	61	0,0422 (0,0246)	0,0031 (0,0030)	0,0006 (0,0012)	67	-0,08	-0,60	-0,74
Situation matrimoniale du chef de ménage											
Célibataire	0,1116 (0,0318)	0,0563 (0,0174)	0,0329 (0,0117)	98	0,2872 (0,0627)	0,0828 (0,0218)	0,0315 (0,0108)	52	2,50*	0,95	0,09
Monogame	0,5188 (0,0074)	0,2666 (0,0042)	0,1521 (0,0029)	4563	0,4775 (0,0093)	0,1408 (0,0035)	0,0563 (0,0019)	2908	-3,48*	-22,8*	-27,9*
Polygame	0,6295 (0,0126)	0,3375 (0,0077)	0,2010 (0,0056)	1471	0,6294 (0,0169)	0,2172 (0,0077)	0,0958 (0,0046)	816	-0,05	-11,0*	-14,6*
Veuf/divorcé	0,4335 (0,0210)	0,1995 (0,0111)	0,1083 (0,0075)	558	0,4160 (0,0258)	0,1267 (0,0105)	0,0560 (0,0060)	365	-0,53	-4,78*	-5,47*
Ensemble	0,5301 (0,0024)	0,2735 (0,0014)	0,1574 (0,0010)	6690	0,4996 (0,0230)	0,1539 (0,0094)	0,0637 (0,0054)	4141	-3,09*	-25,5*	-27,3*

(1) Les erreurs types sont indiquées entre parenthèses ; (2) Le calcul des statistiques η suit Kakwani (1990). Une (*) signifie que les différences de pauvreté sont statistiquement significatives au seuil de 5 % ; (3) nombre de ménage de l'échantillon. Il existe en moyenne 6,4 personnes par ménage en 2005 contre 7,4 personnes en 2007-2008.

Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2005 et 2007-2008, pondérations normalisées

De même, le taux de chômage féminin, trois fois plus élevé que celui des hommes – respectivement, 31,3 et 10,4 pour cent en 2005 – et la faiblesse de l'offre de travail féminin – 69,0 contre 90,5 pour cent pour les hommes –, contribuent à expliquer la précarité de la situation féminine.

Dans ce contexte, la réduction de la pauvreté implique de prendre en compte la dimension genre en promouvant, entre autres, les actions sensées accroître la capacité de mobilisation des actifs humains, financiers et institutionnels, notamment chez les femmes.

2.5.2. *Pauvreté et caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage*

Les résultats de l'analyse de la dynamique de la pauvreté en relation avec certaines caractéristiques du ménage, ainsi que l'hypothèse de nullité des différences de pauvreté sont affichés au tableau 1.8. Trois groupes commentaires peuvent en découler.

Premièrement, le groupe des ménages jeunes (15-34 ans) semble moins pauvre par rapport aux autres tranches d'âge de ménages. Sur la période observée, leur niveau de pauvreté baisse de 6 points de pourcentage, et la statistique η montre que l'écart de pauvreté entre 2005 et 2007-2008 est robuste. Par contre, le groupe d'âge intermédiaire (45-54 ans) détient le niveau de pauvreté le plus élevé même si, par ailleurs, ce niveau décline, de façon statistiquement significative, de 4,6 points de pourcentage au cours de la période considérée. Enfin, pour tous les autres groupes d'âge, la pauvreté stagne entre 2005 et 2007/2008, comme le montre la statistique η non significative.

Deuxièmement, nous observons que l'absence d'instruction est un déterminant de la pauvreté. En effet, la pauvreté est plus importante chez les ménages dont le chef ne possède aucune instruction. En effet, l'incidence de la pauvreté chez les chefs de ménage sans instruction, représentant plus de 50 pour cent des échantillons, augmente au cours de la période considérée de 2 points de pourcentage⁸² – statistique η non significative. Par contre, les chefs de ménage ayant reçu un enseignement primaire ou coranique⁸³ ont vu leur situation s'améliorer au cours de la période considérée. Ainsi, le ratio de pauvreté pour ces types de ménages chute, de façon statistiquement significative, respectivement, de 6,4 et 9,4 points de pourcentage.

⁸² Il faut, par ailleurs, rappeler que pour les autres indicateurs de pauvreté (intensité et inégalité), on observe que les privations se sont dans la plupart des cas fortement atténuées. Les statistiques η sont souvent largement supérieures à 1,96 en valeurs absolues.

⁸³ L'enseignement coranique au Niger se présente sous deux formes : (i) l'une, traditionnelle dont la pratique est fortement répandue dans les campagnes. Aucune statistique officielle n'est fournie, ni sur le nombre d'enfants concernés, ni sur la capacité des individus ayant reçu ce type de formation à s'insérer sur le marché du travail ; (ii) l'autre, moderne s'exerçant dans des centres éducatifs (*Madressa*), sous la tutelle du ministère de l'éducation de base et de l'alphabétisation, offre un enseignement de type plutôt pluridisciplinaire.

Troisièmement, le statut matrimonial du chef de ménage apporte une explication à la dynamique de pauvreté monétaire. Dans un premier temps, la situation des célibataires devient préoccupante. En effet, leur niveau de vie s'est significativement dégradé au cours de la période 2005-2007/2008 ; le ratio de pauvreté est passé de 11,2 à 28,7 pour cent, soit une augmentation de plus de 100 pour cent. La précarité de l'emploi des jeunes, ainsi que leurs difficultés d'insertion sur le marché du travail, semblent être à l'origine de l'accentuation de leurs conditions de vie. Dans un second temps, les ménages dirigés par un chef monogame – composés d'environ 70 pour cent des ménages nigériens – ont connu une amélioration significative de leur niveau de vie. L'incidence de la pauvreté de ce groupe a, par exemple, baissé de 4,1 points de pourcentage au cours des trois années séparant les deux enquêtes. D'autre part, les ménages dont le chef est polygame ou veuf n'ont pas connu de changement de leur niveau de vie, la statistique η confirme cet état de fait.

Conclusion du chapitre 1

L'économie nigérienne demeure fragile en raison non seulement d'une absence de diversification des activités économiques, fortement dépendantes du secteur primaire, mais aussi de la récurrence de certains chocs. Toutefois, la décennie 2000 est marquée par une stabilité économique. L'analyse de la dynamique de la pauvreté peut alors, dans ce contexte, revêtir une certaine importance. Le chapitre 1 s'est proposé d'examiner la dynamique de pauvreté monétaire au cours de la période 2005-2007/2008.

Dans un premier temps, l'examen de la dynamique de pauvreté monétaire révèle une amélioration générale des conditions de vie des nigériens au cours de la période considérée, consécutivement au contexte économique assez favorable. L'incidence de pauvreté des ménages passe de 53,0 à 49,9 pour cent, respectivement, en 2005 et 2007/2008. Elle correspond à 62,1 et 59,5 pour cent des individus. Ce déclin de la précarité des conditions de vie trouve son explication dans la hausse des dépenses réelles par tête des individus à hauteur de 22 pour cent au cours des trois années séparant les deux enquêtes. Le test de dominance stochastique de deuxième ordre confirme, par ailleurs, la dominance de la courbe de 2005 sur celle de 2007/2008 en termes d'écarts de pauvreté, ce qui permet de dire sans ambiguïté que le niveau de pauvreté des individus en 2005 est plus important que celui de 2007/2008.

Dans un second temps, la baisse de la pauvreté nationale cache des disparités dès lors qu'on recentre l'analyse en termes de localisation géographique, de genre ou d'appartenance à un segment du marché du travail. L'analyse de la dynamique en termes régionale modifie quelque peu la cartographie de la pauvreté au Niger. D'une part, on observe que la pauvreté reste massive dans les régions les plus peuplées du pays – Maradi, Tillabéry, Zinder, Tahoua et Dosso, bien que deux d'entre elles connaissent une baisse importante du ratio de pauvreté au cours de la période considérée, à savoir, Maradi – 81,5 à 75,4 pour cent –, et Zinder – 70,8 à 55,3 pour cent. A contrario, dans deux de ces grandes régions – Tahoua et Tillabéry –, le niveau de vie s'est significativement dégradé. D'autre part, la décomposition selon les régions permet de constater que les variations sectorielles dans les régions de Tahoua et Tillabéry tendent à augmenter le niveau de pauvreté, contrairement aux autres régions précédemment citées. Toutefois, la lutte contre la pauvreté requiert des actions dans toutes les régions du Niger y compris la capitale où les privations des ménages se sont également accentuées.

Dans un troisième temps, l'attention des pouvoirs publics doit être attirée sur la condition des femmes. En effet, bien que relativement moins pauvres que leurs homologues masculins, les femmes demeurent plus vulnérables ; l'incidence de la pauvreté chez les femmes chef de ménage a légèrement augmenté, contrairement à celle des hommes. Cette vulnérabilité des femmes tient surtout à la position marginale et précaire qu'elles occupent sur le marché du travail. L'analyse montre par exemple que les conditions de vie des travailleuses indépendantes non agricoles se sont accentuées, de façon statistiquement significative, au cours des trois années séparant les enquêtes.

De façon générale, ce chapitre a pu esquisser l'évolution de la pauvreté monétaire de certains groupes en fonction de leurs caractéristiques géographiques, socioéconomiques et démographiques. Toutefois, l'étude de la dynamique de la pauvreté ne saurait se réduire simplement à cela. Il est important de s'intéresser également à la situation de chaque ménage en mettant en avant son degré de vulnérabilité. En d'autres termes, l'étude de la dynamique de pauvreté ne peut que s'enrichir si elle prendra en compte les formes de pauvreté auxquelles les ménages peuvent être exposés.

DEUXIEME CHAPITRE

Dynamique et formes de pauvreté : pauvreté chronique, pauvreté transitoire et vulnérabilité

L'analyse de la dynamique de pauvreté ne saurait se limiter à une simple analyse fondée sur les comparaisons de profils de pauvreté. Certes, comme cela a été vu dans le chapitre précédent, ces dernières fournissent des informations utiles quant à l'ampleur et l'évolution de la pauvreté, ainsi que la distribution de la pauvreté selon des critères spatiaux et socioéconomiques des ménages et des individus (*dissociation ex post de la pauvreté*). Cependant, elles supposent que les pauvres constituent un groupe homogène présentant des caractéristiques communes et permanentes (Clément, 2005 : 104). Or, les trajectoires de bien-être des ménages sont souvent distinctes et la prise en compte de la dimension temporelle dans l'analyse est indispensable afin de mettre en évidence l'hétérogénéité de leurs situations (*dissociation ex ante de la pauvreté*). Dès lors, il importe d'introduire les notions de pauvreté chronique et transitoire. L'analyse des dynamiques de pauvreté au Niger peut être enrichie par la prise en compte de la nature des privations. Il s'agit de savoir si ces dernières sont de longue durée ou de courte durée. Cette préoccupation nous amène à opérer une distinction entre la pauvreté chronique et la pauvreté transitoire en relation avec le concept de vulnérabilité.

La dichotomie pauvreté chronique et pauvreté transitoire met principalement la notion de vulnérabilité au cœur du débat. En effet, les trajectoires de bien-être des ménages ou des individus s'inscrivent dans la continuité, ce qui suppose un risque de variation du niveau de vie au cours d'un intervalle de temps, lié notamment à des chocs exogènes ou endogènes (sécheresse, inondation, chute des prix de production, etc.). Dans ce contexte, la stratification des populations en relation avec le concept de vulnérabilité, c'est-à-dire la capacité pour les ménages ou les individus de réaliser les ajustements nécessaires pour protéger leur bien-être contre les aléas adverses, présente un double intérêt. Elle permet dans un premier temps, grâce à l'intégration de la dimension temporelle du bien-être (et donc de l'hétérogénéité des pauvres), de mieux orienter la politique de lutte contre la pauvreté. En effet, les politiques publiques diffèrent selon que l'on s'intéresse à la pauvreté de longue durée (pauvreté chronique) ou de courte durée (pauvreté transitoire). Dans un second temps, la prise en compte de la vulnérabilité élargit le champ d'analyse aux non pauvres. Elle permet, notamment, d'examiner la situation de ces derniers par rapport à leur probabilité de pauvreté.

Dans ce chapitre, nous proposons d'adopter, à partir des enquêtes QUIBB de 2005 et ENBC de 2007-2008, une triple démarche. Dans une première partie, il convient de présenter

les éléments conceptuels et méthodologiques inhérents à l'identification des formes de pauvreté. Cependant, bien que des données de panel soient probablement les plus adaptées pour l'analyse des formes de pauvreté, il existe une littérature récente permettant, à partir de données transversales, d'appréhender les formes de pauvreté ainsi que la vulnérabilité par rapport à la pauvreté. Dans une deuxième partie, et à partir de ces éléments conceptuels, nous opérons une nouvelle stratification des ménages et des individus en termes de pauvreté chronique et temporaire, et de vulnérabilité. Cela nous permet de mettre en évidence l'ampleur et l'évolution des formes de pauvreté selon la localisation spatiale, le milieu de résidence et les caractéristiques socioéconomiques des groupes considérés. Enfin, à l'aide d'une analyse économétrique, nous abordons les déterminants des formes de pauvreté et de la vulnérabilité.

I. PAUVRETÉ CHRONIQUE ET TEMPORAIRE, ET VULNERABILITE : DÉFINITIONS ET MESURES

L'hétérogénéité des situations individuelles implique que soit prise en compte explicitement la dimension temporelle du bien-être. Il s'agit, dès lors, de dépasser la configuration *ex post (a posteriori)* du bien-être, pour s'inscrire dans une démarche de dissociation *ex ante* des types de pauvreté. En d'autres termes, un examen approfondi de la pauvreté exige de prendre de compte les formes intertemporelles de pauvreté en distinguant la pauvreté chronique (pauvreté permanente ou durable) de la pauvreté temporaire (pauvreté transitoire). De façon générale, les pauvres chroniques sont les ménages ou les individus qui sont dans une situation de privation persistante (Hulme et alii., 2001), le plus souvent transmise d'une génération à l'autre⁸⁴. A contrario, la pauvreté temporaire est le fait de personnes qui alternent les situations de pauvreté et de non pauvreté. Selon Morduch (1994, 2004), elle concerne essentiellement les individus dont le niveau de vie est régulièrement instable, mais qui sont également incapables de se prémunir contre les aléas (choc naturel, licenciement, etc.). Ainsi, non seulement la pauvreté chronique se distingue de la pauvreté

⁸⁴ D'après le Centre de Recherche sur la Pauvreté Chronique (CRPC), la pauvreté permanente concerne les individus qui sont dans l'incapacité de satisfaire, sur plusieurs années, leurs besoins minimum en termes d'alimentation, d'habillement ou de logement (CPRC, 2007). Dans son récent rapport sur la pauvreté chronique, le CPRC (2010) redéfinit celle-ci comme étant une pauvreté extrême persistante sur le long terme – plusieurs années ou souvent même toute la vie – au sein des générations de populations.

temporaire, mais la différence entre les deux implique des attitudes et des actions distinctes en matière de politiques publiques.

Afin de caractériser la dynamique de pauvreté au Niger en rapport avec le concept de vulnérabilité, il importe dans un premier temps de présenter les aspects conceptuels et méthodologiques inhérents à la stratification des ménages et des individus en termes de pauvreté chronique et temporaire. Dans un deuxième temps, la mise en œuvre de ces concepts permettra d'analyser l'ampleur et l'évolution des formes de pauvreté et la dimension de la vulnérabilité en fonction de la localisation spatiale, du milieu, et du statut socioéconomique des groupes considérés.

1.1. Concepts et méthodes

L'analyse de la dynamique de pauvreté implique explicitement la prise en compte de la dimension de vulnérabilité des ménages ou des individus. Pour ce faire, les données de panel s'avèrent les plus adaptées. Or, la rareté de ce type de données, notamment en Afrique subsaharienne, a souvent été un handicap pour les investigations de la pauvreté et de la vulnérabilité⁸⁵. Désormais, il existe dans la littérature, des méthodologies permettant d'évaluer les formes de pauvreté à partir de données transversales (Suryahadi, Sumatro, 2001 ; Chaudhuri, Jalan, Suryahadi, 2002 ; Lachaud, 2003a). Compte tenu de la nature transversale des données du QUIBB et de l'ENBC, l'analyse se focalise sur ces approches proposées, plus adaptées à notre cadre d'étude. Mais il importe, préalablement, de spécifier la relation entre les concepts de vulnérabilité et de risque, pour ensuite voir les méthodes empiriques de mesure de la vulnérabilité à la pauvreté.

1.1.1. La vulnérabilité : élément essentiel de l'analyse des formes de pauvreté

Les concepts de risque et de vulnérabilité ainsi que leur contribution à l'explication de la dynamique de pauvreté ont pris une importance relative dans la littérature sur la pauvreté et le bien-être. C'est pourquoi, il est utile de revenir sur les relations qu'entretiennent les uns par rapport aux autres, et voir plus spécifiquement comment traduire empiriquement la dimension vulnérabilité dans les investigations sur la pauvreté et l'inégalité.

⁸⁵ La grande majorité des données issues d'enquêtes de ménages, en Afrique subsaharienne, sont de types transversaux.

1.1.1.1. Risque, vulnérabilité et pauvreté

Dans les pays en développement, les ménages, les individus ou les communautés sont souvent exposés à des chocs adverses (risques climatiques, fluctuations économiques, perte de capital physique, etc.). Ces risques, pourtant réels, sont longtemps restés en marge dans les analyses sur la pauvreté et le bien-être. Il a fallu véritablement le début des années 2000 pour que l'intérêt pour la prise en compte du risque et de la vulnérabilité soit perceptible dans les politiques publiques de lutte contre la pauvreté⁸⁶. Le Rapport mondial sur le développement de 2000 consacre une bonne partie à la notion de vulnérabilité qui demeure une des préoccupations centrales des pays pauvres. D'après ce rapport, la vulnérabilité signifie « *la probabilité qu'un choc entraîne un amenuisement du bien-être* » (World Bank, 2000 : 139). Pour Dercon (2006 : 80), la vulnérabilité « *désigne l'existence et l'ampleur d'une menace de pauvreté et de misère, c'est-à-dire le danger qu'un niveau de bien-être socialement inacceptable se réalise* ».

Si le risque et la vulnérabilité⁸⁷ entretiennent sans aucun doute des relations avec la pauvreté, il est nécessaire d'étudier la façon dont ils agissent sur la pauvreté. En général, deux types de chocs peuvent induire un risque de pauvreté : les *chocs adverses macroéconomiques* (variation des indices de prix, baisse des prix des produits, etc.) et les *chocs adverses idiosyncratiques* (inhérents à l'individu, par exemple, la maladie, la perte d'emploi ou les mauvaises récoltes). Ces chocs, lorsqu'ils adviennent, sont susceptibles de conduire à des chutes importantes de revenu ou de consommation, et donc à une diminution du bien-être⁸⁸. Ceci contraint parfois beaucoup de ménages, notamment dans les pays en développement où la couverture contre de telles adversités est quasiment inexistante, à adopter des stratégies

⁸⁶ Cependant, la notion de vulnérabilité était déjà utilisée dans son acception générale. Chambers par exemple, l'a défini comme « *l'exposition aux imprévus et au stress, etc., une situation contre laquelle on ne peut se protéger en raison d'un manque de moyens pour y faire face sans pertes préjudiciables* » (Chambers, 1989 : 1).

⁸⁷ Les deux notions sont très souvent utilisées de manière interchangeable ou concomitamment, même si une certaine nuance pourrait exister. Le risque concerne plutôt les états de la nature auxquels sont exposés les individus et sur lesquels ces derniers n'ont pas d'emprise. Or, c'est cette incertitude qui entraîne une certaine vulnérabilité qu'on peut qualifier de *vulnérabilité liée au risque*, c'est-à-dire l'exposition au risque dans un avenir incertain.

⁸⁸ Une analyse descriptive du QUIBB de 2005 révèle par exemple que, parmi les ménages touchés par un choc, 46 pour cent ont indiqué avoir été atteint par les effets de la sécheresse, 10,2 pour cent par une maladie sévère ou chronique d'un des membres du ménage, et 13,7 pour cent ont déclaré enregistrer une importante baisse de produits agricoles.

pour y faire face⁸⁹. Ces stratégies vont de l'utilisation de l'épargne, la plupart du temps sous la forme de vente de bétail, à l'affiliation à des réseaux informels de soutien mutuel, ou à des associations basées sur l'entraide clanique ou sur des relations de bon voisinage (Dercon, 2006). Elles restent cependant limitées face aux *chocs covariants*, affectant majoritairement la population et pour lesquelles l'allocation des ressources demeure souvent inefficace (Sen, 1981)⁹⁰.

Or, cette incapacité à adopter des comportements stratégiques efficaces a des implications directes sur la pauvreté. En effet, les ménages se retrouvent contraints d'alterner les phases de pauvreté et de non pauvreté. C'est dans ce contexte que les concepts de pauvreté chronique et de pauvreté temporaire développés par Ravallion (1998) et précédemment définis, trouvent leur explication. En d'autres termes, le risque et la vulnérabilité sont des phénomènes à l'origine de la pauvreté. Il existe dans la littérature des courants qui tentent de soutenir fortement ce lien. Tout d'abord, une première explication est fournie par les *théories sur la fécondité*. En effet, ces dernières considèrent qu'une fécondité élevée – provoquant une pression sur les ressources naturelles – peut entraîner un risque d'amenuisement du niveau de vie des membres de la famille, et exposer ainsi ces derniers à la pauvreté (World Bank, 1984)⁹¹. Deuxièmement, la littérature issue de l'économie agricole admet que les choix des individus reposent sur une certaine aversion au risque. Ce refus du risque conduit beaucoup d'entre eux, à laisser de côté les opportunités rentables de production au profit de choix moins risqués, mais aux rendements escomptés bien plus sûrs. C'est également l'avis défendu par Newbery et Stiglitz (1981) qui considèrent que la faiblesse des revenus, notamment dans les pays en développement, est en partie liée à une certaine aversion au risque dans les choix de production.

⁸⁹ Il s'agit essentiellement de stratégies de lissage partiel de la consommation à la survenance de chocs.

⁹⁰ En réalité, Sen montre que les stratégies prises, en réponse à un choc adverse, restent souvent inefficaces en raison de la situation asymétrique du marché. Pour sa part, Dercon (2006) montre, dans le cas de la province Nord du Wollo en Ethiopie, que la vente du bétail, à la suite des sécheresses et famines, se traduit par l'effondrement du prix du bétail en raison de l'excès d'offre et de l'insuffisance de la demande.

⁹¹ En Afrique subsaharienne plus précisément, la relation entre la fécondité et la pauvreté reste assez ambiguë. Ainsi, Chernichovsky (1984) ne trouve pas de relation entre ces deux variables dans le cas du Botswana au cours des années 1970. Langani (1997) trouve une relation légèrement négative au Burkina Faso dans les années 1990. Une relation en J-inversé entre niveau de vie et fécondité est mise en évidence par Noubissi et Sanderson (1999) au Cameroun urbain dans les années 80. Enfin, la Banque mondiale sur la base des enquêtes démographiques et de santé, constate que dans 22 pays d'Afrique subsaharienne la fécondité baisse clairement avec l'élévation du niveau de vie.

L'idée sous-jacente est que le refus de la prise du risque contribue à maintenir les pauvres dans un état de dénuement, dès lors que ces derniers évitent de se lancer dans des activités plus rentables, mais exigeant une certaine prise de risque. Au final, on est tenté de dire que le risque et la pauvreté pourraient conduire à des *situations de trappes à pauvreté*. D'ailleurs, dans de récentes contributions, Lokshin et Ravallion (2000), puis Jalan et Ravallion (2004) mettent en évidence, respectivement, dans le cas de la Bulgarie et de la Chine rurale, l'existence relative de trappes à pauvreté inhérentes à des chocs externes négatifs. Ils aboutissent à la conclusion que les individus victimes d'aléas adverses défavorables passent plusieurs années avant de s'en remettre.

1.1.1.2. Au-delà du seuil de pauvreté : intégrer la dimension vulnérabilité dans la mesure de la pauvreté

L'un des reproches faits aux approches actuelles de mesure du bien-être est que celles-ci procèdent à une évaluation *a posteriori* de la pauvreté. Or, cette dernière est fondamentalement un processus dynamique. Rien ne nous indique aujourd'hui, qu'un ménage ou individu qui végète dans la pauvreté y restera ou y échappera demain. Par exemple, il n'est pas rare que des ménages non pauvres, victimes d'un choc adverse défavorable, se retrouvent pauvres. De même que, parmi les ménages pauvres transitoires, certains peuvent évoluer vers la porte de sortie pendant que d'autres vont y rester. Pour le décideur politique, cela revient à s'interroger sur le risque *ex ante* que le revenu ou la dépense de consommation d'un ménage non pauvre soit en dessous du seuil de pauvreté, ou le risque que le niveau de vie d'un ménage pauvre demeure en dessous de ce seuil. Ces interrogations posent, dès lors, la question de la vulnérabilité des ménages à la pauvreté.

Chaudhuri (2003) propose de dépasser la simple dichotomie pauvres/non pauvres pour intégrer la question de la vulnérabilité au sein de chaque groupe. Il propose de ce fait, de donner un aspect formel à la vulnérabilité à la pauvreté. Ainsi, la vulnérabilité d'un ménage ou individu est appréhendée comme la probabilité de pauvreté au temps futur (t+1), indépendamment de son niveau de vie au temps présent (t). Selon la formule générale du ratio de pauvreté d'un ménage au temps présent (t), on peut écrire :

$$P_t = \frac{u(z) - u(c_t)}{|u(z)|} \quad [2.1]$$

Où z est un seuil de pauvreté prédéfini ; c_t est le niveau de consommation d'un ménage quelconque, et $u(\cdot)$ est une fonction croissante. Etant donné que $u(\cdot)$ est une fonction croissante, il est possible de considérer la forme fonctionnelle suivante :

$$u(c) = z^\alpha - (\max\{0, z - c\})^\alpha \quad [2.2]$$

Avec α prenant des valeurs entières (0, 1, 2...). L'indice de pauvreté [2.1] peut ainsi se ramener directement à la forme générale des indices de la famille Foster-Greere-Thorbecke (1984) :

$$P_{\alpha,t} = \left(\max\left\{0, \frac{z - c_t}{z}\right\} \right)^\alpha \quad [2.3]$$

Sachant que, lorsque α est de 0, l'indice mesure l'incidence de la pauvreté ; si α est de 1, l'indice correspond à l'intensité ou la profondeur de la pauvreté ; et enfin si α est de 2, l'indice mesure la sévérité de la pauvreté.

En raison de la popularité des indices FGT et surtout des principes et axiomes (additivité, axiome de monotonie et axiome de transfert) auxquels ces indices obéissent, Chaudhuri s'y réfère pour construire son indice de vulnérabilité :

$$\left\{ \begin{array}{l} v_{\alpha,t} = E[P_{\alpha,t+1}(c_{t+1}) | F(c_{t+1})] \\ v_{\alpha,t} = \int \left(\max\left\{0, \frac{z - c_{t+1}}{z}\right\} \right)^\alpha dF(c_{t+1}) \\ v_{\alpha,t} = F(z) \int_c^z \left(\frac{z - c_{t+1}}{z} \right)^\alpha \frac{f(c_{t+1})}{F(z)} dc_{t+1} \end{array} \right. \quad [2.4]$$

Où $F(c_{t+1})$ et $f(c_{t+1})$ sont, respectivement, les fonctions de distribution et de densité de c_{t+1} .

La formulation de la vulnérabilité à la pauvreté, vue sous cet angle, présente alors deux avantages par rapport à la définition classique de la notion de vulnérabilité. D'une part, la vulnérabilité considérée comme l'incapacité des ménages à lisser leur consommation en cas de choc adverse défavorable ignore d'emblée le différentiel de variation des chocs (asymétrie) entre les ménages. Par exemple, un ménage peut bien avoir une faible capacité à lisser sa consommation à la suite d'un choc, mais peut bien également en être incapable en raison de la faiblesse de son niveau de revenu ou de consommation. Ici, la formulation de la vulnérabilité à la pauvreté prend implicitement cette dimension du degré d'exposition des ménages au choc. D'autre part, la définition de la vulnérabilité telle qu'exposée ici, va même au delà de la simple exposition des ménages au risque. Elle considère comme vulnérables les ménages pauvres ayant une forte probabilité de rester pauvres même s'ils ne font pas face à un choc adverse défavorable pouvant nuire à leur bien-être⁹².

Toutefois, comme le soulignent Ligon et Schechter (2003), la définition de la vulnérabilité pose ici un problème. En fait, la probabilité – future – qu'un ménage soit pauvre aurait comme conséquence de voir la hausse d'un choc réduire le niveau de vulnérabilité de celui-ci, lorsque son niveau de consommation est inférieur au seuil de pauvreté⁹³. Dans ce contexte, un décideur public qui cherche à minimiser la vulnérabilité des ménages aura tendance à ne considérer que les ménages les plus exposés.

1.1.2. Méthode empirique d'évaluation de la vulnérabilité à la pauvreté

L'analyse dynamique de la pauvreté a pour ambition de mettre en évidence la *structure* de la pauvreté. Dans ce contexte, il s'agit de reconnaître l'influence de la pauvreté présente et future sur les conditions d'existence des ménages, car pour ces derniers, des niveaux de bien-être identiques peuvent refléter des situations radicalement différentes

⁹² Par ailleurs, la vulnérabilité à la pauvreté ne concerne pas les ménages non pauvres ayant subi un choc négatif, mais sans réelle conséquence sur leur niveau de vie (Chaudhuri, 2003). De notre point de vue, cette position reste critiquable. En effet, même si les ménages non pauvres résistent davantage à un choc aujourd'hui, rien ne nous garantit que certains d'entre eux, ne puissent tomber dans la pauvreté face à un risque encore plus élevé. Compte tenu, d'ailleurs, de leur importance relative dans notre cas, nous qualifierons ces ménages, à la suite de Lachaud (2003a), de «*non pauvres mais vulnérables et précaires* ».

⁹³ Ligon et Schechter proposent, par ailleurs, une mesure de la vulnérabilité (dans le cas de la Bulgarie) qui ne sera pas fondée, comme c'est le cas ici, sur la famille des indices FGT de Foster et alii (1984). Pour plus de détails, se référer à Ligon et Schechter (2003).

(Sirven, 2007). Dans le cadre de l'utilisation des données transversales, la décomposition de la pauvreté en composantes chronique et transitoire a toute son importance.

1.1.2.1. Décomposition de la pauvreté en composantes permanente et temporaire

L'approche en composantes procède à une décomposition de la pauvreté totale de chaque ménage ou individu pauvre en pauvreté permanente ou temporaire. Elle permet, en d'autres termes, de spécifier pour chaque ménage pauvre la part relative de la pauvreté de longue période (permanente) et la part relative de la pauvreté de courte période (temporaire). Sur un plan conceptuel, cette approche trouve son fondement dans les travaux de Friedman (1957), notamment sur la distinction entre revenu permanent et revenu courant. Partant de là, Ravallion (1988), puis Jalan et Ravallion (1996) décomposent le bien-être d'un ménage en bien-être permanent et bien-être temporaire. Cette décomposition du bien-être sera, ensuite, à la base de la distinction entre pauvreté permanente et pauvreté transitoire. Ainsi, les ménages dont le bien-être permanent est inférieur au seuil de pauvreté sont considérés comme pauvres permanents, alors que les ménages pauvres temporaires correspondent au solde entre la pauvreté totale et la pauvreté permanente.

D'un point de vue formel, on peut présenter quelques éléments de formalisation issus de Jalan et Ravallion (1996). L'idée de départ est de se servir des indices de pauvreté FGT pour dresser un profil de pauvreté totale qu'on décompose ensuite en composante permanente et temporaire.

Soit $AP_\alpha(T)$ un indice de pauvreté totale (ou agrégé) sur T périodes :

$$AP_\alpha(T) = \frac{1}{T} \sum_{t=1}^T P_{\alpha t} \quad \text{avec} \quad P_{\alpha t} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{z - y_{it}}{z} \right]^\alpha \quad [2.5]$$

Où $AP_\alpha(T)$ représente la moyenne temporelle de l'indice de pauvreté P_α . Dans le même temps, la composante permanente de la pauvreté $CP_\alpha(T)$ est calculée comme un indice FGT classique duquel on procède à une substitution entre un indice individuel de bien-être permanent A_{iT} , et une mesure du bien-être courant. De façon formelle, on a :

$$CP_{\alpha}(T) = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{z - A_{iT}}{z} \right]^{\alpha} \quad [2.6]$$

Par la suite, la composante temporaire de la pauvreté $TP_{\alpha}(T)$ est calculée comme un résidu, c'est-à-dire en faisant la soustraction entre $AP_{\alpha}(T)$ et $CP_{\alpha}(T)$:

$$TP_{\alpha}(T) = \frac{1}{T} \sum_{t=1}^T P_{\alpha t} - \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{z - A_{iT}}{z} \right]^{\alpha} \quad [2.7]$$

Où α est égal à 2 afin de satisfaire l'axiome de transfert que les propriétés liées aux indices FGT doivent respecter. En d'autres termes, le caractère temporaire de la pauvreté suppose que la pauvreté disparaît lorsqu'on opère des transferts intertemporels de bien-être.

1.1.2.2. Modélisation et options économétriques

La composante permanente et temporaire de la pauvreté, ci dessus exposée, permet à présent d'appréhender empiriquement la vulnérabilité par rapport à la pauvreté. A la suite de Suryahadi, Sumarto (2001) ; Chaudhuri, Jalan, Suryahadi (2002) ; Chaudhuri (2003) ; et de Lachaud (2003a), il est possible d'estimer le niveau de vulnérabilité d'un ménage i au temps t (V_{it}), en termes de ses dépenses futures en fonction de ses caractéristiques socioéconomiques présentes – observables et non observables –, comme étant la probabilité que sa consommation soit en dessous du seuil de pauvreté au temps $t+1$. Soit alors⁹⁴ :

$$V_{it} = Pr(c_{i,t+1} = c(X_i, \alpha_{t+1}, \lambda_i, e_{i,t+1}) \leq z \mid X_i, \alpha_{t+1}, \lambda_i, e_{i,t+1}) \quad [2.8]$$

Où : (i) $c_{i,t+1}$ est le niveau des dépenses de consommation par tête du ménage i à la période $t+1$, (ii) X_i correspond à un ensemble de caractéristiques socioéconomiques observables du ménage i , (iii) α_{t+1} , un vecteur de paramètres prenant en compte l'état de l'économie à la période t ; (iv) λ_i des caractéristiques non observables au niveau du ménage i , inchangeables

⁹⁴ Dans l'équation [2.8], le raisonnement est fondé à partir des dépenses de consommation des ménages puisqu'il s'agit de l'indicateur de bien-être utilisé dans les analyses de la pauvreté au Niger. Par ailleurs, l'équation [2.8] est obtenue à partir de deux composantes : (i) l'expression de la vulnérabilité d'un ménage i au temps t , en d'autres termes, la probabilité qu'il soit pauvre au temps $t+1$; (ii) l'expression générale des déterminants des dépenses de consommation par tête à la période t : $c_{it} = c(X_i, \alpha_i, \lambda_i, e_{it})$.

dans le temps ; (v) $e_{i,t+1}$, des chocs particuliers inhérents à certains facteurs prenant en compte le différentiel de bien-être selon les groupes ; (vi) z , la ligne de pauvreté monétaire.

Toutefois, cette définition de la vulnérabilité n'est pas sans poser quelques difficultés. Ainsi que le souligne Lachaud (2003a), la vulnérabilité n'est pas observable directement. D'une part, la littérature existante ne permet d'estimer que la vulnérabilité actuelle d'un ménage par rapport à la pauvreté future. D'autre part, la probabilité qu'un ménage tombe dans la pauvreté est fonction à la fois de la moyenne des dépenses escomptées et de la variation de ces dernières, c'est-à-dire de la variance intertemporelle (le logarithme de la dépense de consommation). En d'autres termes, il est nécessaire de pouvoir distinguer les situations où les ménages sont pauvres en raison de la *faiblesse permanente* de leurs ressources, des situations où les ménages font face à la pauvreté à cause de la *faiblesse temporaire* de leurs ressources.

Bien que les données de panel soient appropriées pour prendre en compte facilement ces deux éléments, Chaudhuri (2003) montre qu'il est possible à partir de données transversales, et sous certaines hypothèses⁹⁵, de s'affranchir aisément de ces contraintes. Pour ce faire, il propose une stratification des ménages par rapport à la vulnérabilité à partir de l'expression des dépenses de consommation par tête d'un ménage i :

$$\ln c_i = X_i \alpha + \varepsilon_i \quad [2.9]$$

Où : (i) $\ln c_i$ est le logarithme des dépenses de consommation par tête ; (ii) X_i est un ensemble des caractéristiques observables du ménage i ; (iii) α , un vecteur de paramètres ; (iv) ε_i , un terme résiduel de moyenne nulle, capturant les chocs particuliers qui contribuent à différencier le bien-être des ménages. A cet égard, l'équation [2.9] fait l'hypothèse implicite que les chocs relatifs aux dépenses de consommation sont, pour chaque ménage, repartis dans le temps de façon identique et indépendante, sans que cela implique qu'ils soient répartis de la même façon parmi les ménages. En d'autres termes, l'équation [2.9] suppose d'une part, l'absence de caractéristiques non observables qui pourraient influencer les dépenses de consommation des ménages dans le temps, et d'autre part, la stabilité de l'état de l'économie

⁹⁵ Liées essentiellement à l'ensemble des caractéristiques du ménage et à la présence d'un terme aléatoire inhérent à la nature transversale des données d'enquête. Voir Chaudhuri, Jalan, Suryahadi (2002) ; Chaudhuri (2003).

dans le temps, saisi par le vecteur α , c'est-à-dire une dépendance de l'incertitude quant aux dépenses futures émanant uniquement de l'incertitude liée aux chocs ε_i .

Par ailleurs, contrairement aux modélisations habituelles de la pauvreté, admettant que le terme aléatoire provient soit d'erreurs de mesure, soit de facteurs non observables – variance de ε_i identique pour tous les ménages –, Chaudhuri considère que la variance de ε_i peut être expliquée par les caractéristiques observables des ménages⁹⁶. D'après une procédure empruntée à Amemiya (1977), il propose une forme fonctionnelle simple exprimée par : $\eta_{e,i}^2 = X_i\omega$. Cela revient concrètement à estimer les paramètres α et ω selon les *moindres carrés généralisés* (Feasible Generalized Least Squares – FGLS). Pour ce faire, trois étapes seront nécessaires.

Tout d'abord, l'équation [2.9] est estimée par les *moindres carrés ordinaires* (Ordinary Least Square – OLS). Les résidus ε_i issus de l'estimation de l'équation [2.9] sont par la suite régressés par rapport aux caractéristiques X_i , et selon la même procédure (OLS) comme suit :

$$e_{OLS,i}^2 = X_i\omega + \sigma_i \quad [2.10]$$

Ensuite, les valeurs prédites de $X_i\omega$ sont utilisées pour transformer l'équation [2.10] selon [2.11] par les moindres carrés ordinaires afin d'obtenir les estimations asymptotiquement significatives, $\hat{\omega}_{FGLS}$. A cet effet, $X_i\hat{\omega}_{FGLS}$ est une estimation robuste de $\eta_{e,i}^2$, c'est-à-dire de la variance de la composante transitoire de la consommation des ménages.

$$\frac{e_{OLS,i}^2}{X_i\hat{\omega}_{OLS}} = \left[\frac{X_i}{X_i\hat{\omega}_{OLS}} \right] \omega + \frac{\sigma_i}{X_i\hat{\omega}_{OLS}} \quad [2.11]$$

Enfin, il est possible de transformer l'équation [2.9] avec les erreurs types de $\hat{\omega}_{FGLS}$ afin d'obtenir la valeur $\hat{\eta}_{e,i} = \sqrt{X_i\hat{\omega}_{FGLS}}$. L'équation [2.12] qui va ensuite en résulter

⁹⁶ Sachant que la variance des résidus s'interprète en termes économique comme la variance intertemporelle du log des dépenses de consommation par tête.

permettra d'estimer des coefficients de régression α , robustes et asymptotiquement significatifs.

$$\frac{\text{Ln } c_i}{\hat{\eta}_{e,i}} = \left[\frac{X_i}{\hat{\eta}_{e,i}} \right] \alpha + \frac{\varepsilon_i}{\hat{\eta}_{e,i}} \quad [2.12]$$

Par la suite, les coefficients de α_{FGLS} et de ω_{FGLS} conduisent à générer successivement pour chaque ménage, le logarithme des dépenses de consommation par tête escomptées [2.13] et la variance des dépenses de consommation par tête prédites [2.14] :

$$\hat{E}[\text{Ln } c_i / X_i = X_i \alpha] \quad [2.13]$$

$$\hat{Y}[\text{Ln } c_i / X_i] = \eta_{e,i}^2 = X_i \omega \quad [2.14]$$

Enfin, compte tenu de la distribution logarithmique des dépenses de consommation, la vulnérabilité à la pauvreté d'un ménage V_i , c'est-à-dire la probabilité qu'il soit pauvre, compte tenu de ses caractéristiques X_i , est obtenue par l'équation [2.15] :

$$V_i = Pr(\text{Ln } c_i < \text{Ln } Z \mid X_i) = \Phi \left[\frac{\text{Ln } z - X_i \alpha}{\sqrt{X_i \omega}} \right] \quad [2.15]$$

Où Φ est la fonction de densité associée à une distribution normale⁹⁷, et z le seuil de vulnérabilité. A ce stade, deux observations peuvent être faites (Lachaud, 2003a). Premièrement, l'existence d'erreurs de mesure liées à l'estimation de la variance des dépenses de consommation des ménages pourrait conduire à une surestimation du log de la variance des dépenses, c'est-à-dire provoquer une surestimation des niveaux moyens des dépenses par tête prédits (par exemple, la moyenne du carré des résidus pourrait être biaisée vers le haut de la

⁹⁷ D'après Lachaud (2003a) cette approche présente l'inconvénient de limiter l'impact des caractéristiques des ménages sur la vulnérabilité à leurs seuls effets sur la consommation escomptée des ménages.

distribution). Toutefois, la formulation de Chaudhuri offre une possibilité de générer une estimation de la vraie variance des dépenses en présence d'erreurs de mesure⁹⁸. Deuxièmement, l'élimination des erreurs de mesure par l'équation [2.9] ne résout pas tout le problème, dès lors qu'il est possible que des erreurs de mesure soient systématiquement corrélées avec des caractéristiques observables des ménages. Ainsi par exemple, la prépondérance de l'autoconsommation, notamment en milieu rural africain, accroît les risques d'erreurs en ce qui concerne l'appréhension des dépenses de consommation des ménages. C'est pourquoi d'ailleurs, nous proposons à la suite de Lachaud (2003a) de procéder à l'évaluation de la vulnérabilité des ménages à la pauvreté séparément pour les milieux urbain et rural. Le cadre conceptuel et méthodologique étant explicité, nous pouvons à présent appréhender l'ampleur des formes de pauvreté et de la vulnérabilité des ménages et individus en fonction de leur localisation géographique et du statut socioéconomique.

1.2. Nouvelle segmentation des individus : pauvreté chronique et temporaire, et vulnérabilité

Les options économétriques, ci-dessus exposées, vont permettre d'élaborer une nouvelle stratification des individus et ménages nigériens en termes de pauvreté et de vulnérabilité.

1.2.1. La méthode d'analyse

La stratification des individus et ménages au Niger appelle préalablement une spécification des options analytiques. Deux observations peuvent être faites.

En premier lieu, la prise en compte des contraintes, précédemment exposées, amène à estimer l'équation [2.9] séparément pour les milieux urbain et rural, et ce pour les deux enquêtes de ménages – 2005 et 2007/2008. D'une part, la variable expliquée se réfère aux dépenses réelles par tête évaluées aux prix d'avril 2005 et avril 2007, la référence étant la capitale⁹⁹. D'autre part, les variables indépendantes prennent en compte plusieurs caractéristiques des ménages pour chaque milieu : (i) niveau d'instruction du chef de

⁹⁸ L'erreur de mesure étant, ici, incorporée dans le terme d'erreur de l'équation [2.10].

⁹⁹ La méthodologie inhérente à l'évaluation de l'indicateur du bien-être, ainsi que quelques contraintes s'y afférant, sont contenues dans la section I du chapitre 1.

ménage ; (ii) caractéristiques démographiques de celui qui est à la tête du ménage (âge, sexe, statut matrimonial et composition démographique du ménage) ; (iii) dotation en capital physique (terres) ; (iv) dotation en capital social (existence de transferts externes) ; (v) la localisation géographique ; (vi) statut du chef de ménage par rapport au marché du travail. Par ailleurs, afin de tester la stabilité structurelle de la régression issue de l'équation [2.9], nous avons utilisé un test de Chow. Les valeurs de la statistique F du test de Chow sont, respectivement, de 4,94 et 2,71 ; le seuil de significativité étant de 0,000 dans le premier cas et 0,0079 dans le second. En d'autres termes, pour les milieux ruraux et urbains, les coefficients de l'équation des déterminants des dépenses per capita¹⁰⁰ sont statistiquement différents pour chacune des deux enquêtes de ménages.

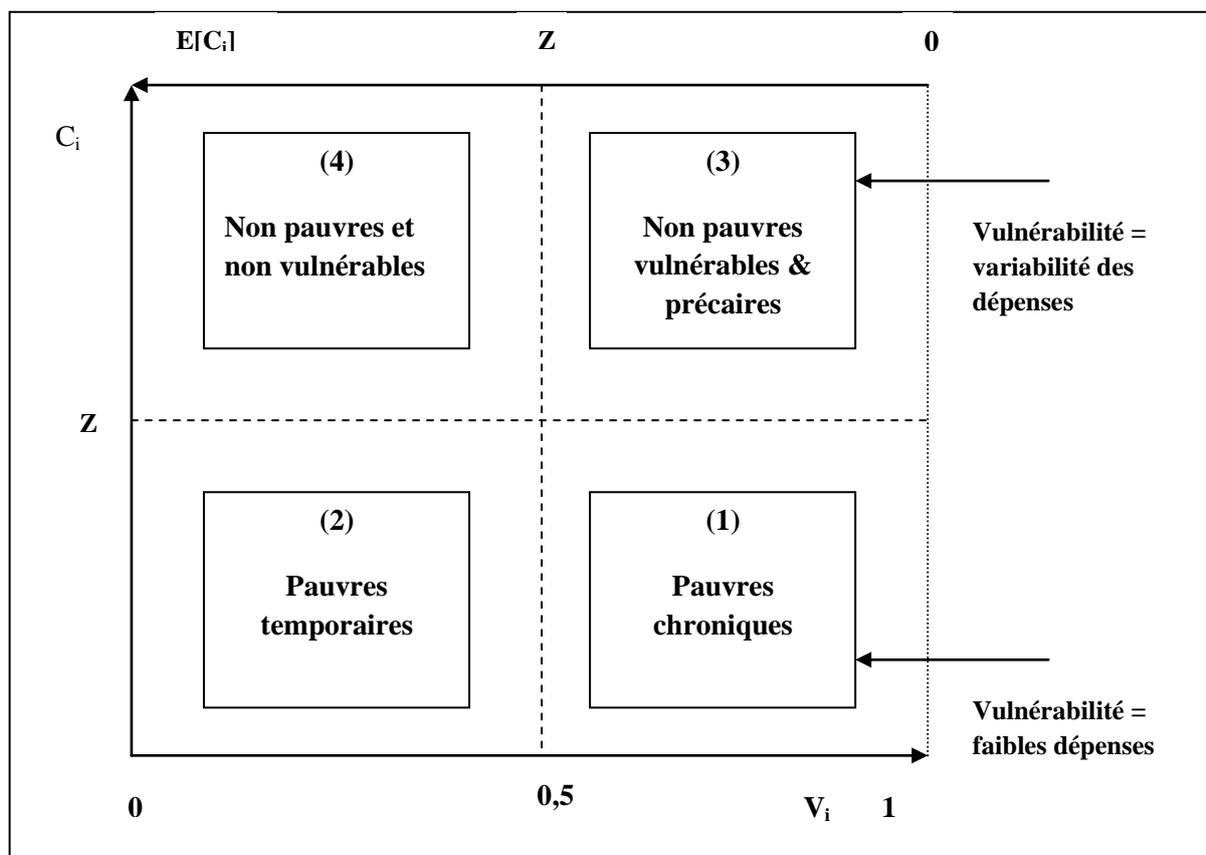
En deuxième lieu, suivant une procédure adaptée de Lachaud (2003a), l'étude des formes de pauvreté et de la vulnérabilité, à partir des équations [2.9] à [2.15], opère deux types de stratification des individus. Tout d'abord, une *stratification agrégée* distingue, d'une part, les individus pauvres, c'est-à-dire ceux dont les dépenses de consommation per capita sont inférieures au seuil de pauvreté¹⁰¹, et les individus non pauvres, inversement. D'autre part, la prise en compte du risque ex ante de pauvreté ex post, selon l'équation [2.15], permet d'évaluer la vulnérabilité des individus. Ainsi, les individus *fortement vulnérables* (pauvres ou non pauvres) concernent ceux dont la probabilité de pauvreté est supérieure ou égale à 0,5, tandis que les individus *faiblement vulnérables* sont ceux dont la probabilité de pauvreté est inférieure à 0,5. En fait, le seuil de 0,5, quoique relativement arbitraire, est celui qui s'impose au sein de la littérature. Pour Suryahadi et Sumarto (2001) au moins deux arguments soutiennent l'utilisation de ce seuil : (i) coïncidence à ce seuil du log de la consommation escomptée et du log de la ligne de pauvreté ; (ii) intuitivement, un individu est supposé vulnérable s'il a au moins 50 pour cent de chance d'être pauvre dans le futur. Dans le cas du Niger, l'utilisation de ce seuil de 0,5 reste cohérente étant donné que ce seuil est assez proche des ratios de pauvreté qui sont dans l'ordre de 60 pour cent des individus dans le cas des deux enquêtes¹⁰².

¹⁰⁰ De plus, les coefficients t de l'équation [2.9] sont corrigés de l'hétéroscédacité pour chaque milieu et pour chaque année.

¹⁰¹ Respectivement, 144750 et 150933 FCFA par personne et par année en 2005 et 2007/2008.

¹⁰² Un argument consiste à dire qu'en l'absence de chocs, et dès l'instant où le taux de pauvreté observé d'un échantillon représente environ le niveau moyen de vulnérabilité de la population de ce dernier, tout individu dont le niveau de vulnérabilité est situé en dessous du seuil de pauvreté s'expose à un risque de privation supérieur au risque moyen de la population, ce qui signifie que cet individu peut être considéré comme vulnérable (Lachaud,

Figure 2.1 : Stratification des individus selon la pauvreté et la vulnérabilité, Niger 2005 et 2007-2008



Source : Adaptée de Lachaud (2003a)

Ensuite, une *stratification désagrégée* des individus issue de l'estimation de l'équation [2.13] est opérée. Quatre groupes d'individus ont été identifiés : (1) les *individus pauvres chroniques* : individus dont le niveau de consommation par tête actuel et estimé est inférieur au seuil de pauvreté ; (2) les *individus pauvres temporaires*¹⁰³ : ceux dont le niveau de consommation par tête actuelle est inférieur au seuil de pauvreté, la consommation par tête estimée est supérieure ou égale au seuil de pauvreté et la vulnérabilité (probabilité de pauvreté) est inférieure à 0,5 ; (3) les *individus non pauvres mais vulnérables et précaires* : ceux dont le niveau de consommation actuel est supérieur au seuil de pauvreté, le niveau de consommation estimé est inférieur au seuil de pauvreté, et la vulnérabilité à la pauvreté est supérieure ou égale à 0,5 ; et enfin (4) les *individus non pauvres et non vulnérables* : ceux

2003a). Dans notre cas, le seuil moyen de vulnérabilité des individus en 2005 est de 0,63, alors que le ratio de pauvreté pour la même année est de 0,62.

¹⁰³ Il s'agit en réalité d'individus faiblement vulnérables (probabilité de moins de 50 pour cent d'être pauvre à court terme). La décomposition de la pauvreté temporaire n'a, par ailleurs, trouvé aucun individu fortement vulnérable, c'est-à-dire celui dont la vulnérabilité à la pauvreté est supérieure à 0,5.

dont le niveau de consommation par tête actuel et estimé est supérieur au seuil de pauvreté, et la vulnérabilité à la pauvreté est inférieure à 0,5. Ainsi, les groupes (1) – pauvres chroniques – et (3) – non pauvres mais vulnérables – sont *fortement vulnérables*¹⁰⁴, alors que le groupe (2) – pauvres temporaires – est *faiblement vulnérable*. Par ailleurs, la figure 2.1 permet de résumer les stratifications des individus lorsque c_i , $\hat{E}[c_i]$ et V_i représentent, respectivement, les dépenses de consommation par tête actuelles, les dépenses de consommation par tête escomptées, et la vulnérabilité à la pauvreté.

1.2.2. *Pauvreté et vulnérabilité : une stratification ex ante des groupes*

Les informations statistiques inhérentes à la stratification ex ante des individus nigériens sont indiquées dans le tableau 2.1. Elles appellent quatre groupes de commentaires qui tendent relativement à confirmer l'évolution à la baisse de la pauvreté et des inégalités, entre les années 2005-2007/2008, déjà mise en évidence dans le chapitre 1.

Premièrement, la vulnérabilité des individus, c'est-à-dire ceux qui ont une probabilité d'au moins 50 pour cent de se retrouver prochainement pauvres, affiche une baisse plus importante au cours des deux périodes séparant les enquêtes. En effet, alors qu'en 2005 et 2007-2008, 62,1 et 59,5 pour cent des individus sont, respectivement *pauvres*, 60,2 et 40,9 pour cent d'entre eux sont *fortement vulnérables* – avant dernière colonne du tableau 2.1 –, soit une baisse d'environ 20 points de pourcentage. En outre, le tableau 2.1 montre qu'en 2005, 63,3 pour cent des individus sont vulnérables à la pauvreté, contre 50,7 pour cent en 2007-2008. Ces résultats appellent particulièrement deux constats. D'une part, le niveau moyen de vulnérabilité des individus a fortement baissé par rapport à l'incidence de la pauvreté observée. D'autre part, la vulnérabilité à la pauvreté est d'autant plus importante que l'individu est non pauvre. Ainsi, on note que la proportion de vulnérabilité élevée est passée de 17,5 à 30,6 pour cent chez les non pauvres, respectivement, en 2005 et 2007/2008 – colonne 4 du tableau 2.1 –, ce qui implique que l'incidence de la vulnérabilité et de la pauvreté varient différemment selon les segments de la population. En termes de politiques économiques, cela signifie qu'une attention doit être accordée autant à la vulnérabilité des

¹⁰⁴ En fait, les groupes (1) et (3) sont fortement vulnérables en raison de la faiblesse des dépenses par tête – phénomène structurel –, alors que la faible vulnérabilité du groupe (2) provient plutôt d'une fluctuation des dépenses par tête – phénomène conjoncturel.

individus déjà pauvres qu'à celle des individus non pauvres qui courent un risque élevé de tomber dans la pauvreté à court terme.

Deuxièmement, le tableau 2.1 met en exergue l'ampleur du niveau de pauvreté des individus vulnérables au Niger. En effet, sur les trois années couvrant les deux enquêtes, on peut observer que près de 70 pour cent des individus *très vulnérables* sont pauvres, alors que la pauvreté des individus *faiblement vulnérables* a augmenté, passant de 40,0 à 51,2 pour cent – colonne 2 du tableau 2.1. Un tel résultat n'est pas surprenant puisque les niveaux de vie moyens des individus fortement et faiblement vulnérables sont en dessous des seuils de pauvreté respectifs de 2005 et 2007-2008¹⁰⁵. Ce niveau élevé de vulnérabilité est par ailleurs essentiellement le fait des individus pauvres, car 82,5 et 69,4 pour cent de ces derniers ont au moins 50 pour cent de chance de demeurer pauvres à court terme, respectivement, en 2005 et 2007-2008¹⁰⁶. En conséquence, la probabilité moyenne de vulnérabilité est plus élevée chez les individus pauvres et fortement vulnérables – respectivement, 67,5 et 71,7 pour cent en 2005, contre 54,4 et 69,0 pour cent en 2007-2008. Finalement, les individus *fortement vulnérables* sont très affectés à la fois en termes de pauvreté, mais aussi en termes de risque puisqu'ils ont les niveaux de probabilité moyenne les plus élevés dans le fait d'avoir un choc adverse défavorable à court terme.

Troisièmement, la stratification désagrégée des individus en termes de pauvreté et de vulnérabilité apporte un éclairage particulièrement important dans l'analyse du bien-être au Niger. D'une part, la pauvreté chronique – ou durable –, inhérente aux individus dont les dépenses par tête actuelles et estimées sont inférieures au seuil de pauvreté, est la composante la plus importante de la pauvreté, même si elle a connu une baisse substantielle au cours des deux périodes d'enquêtes¹⁰⁷. En effet, 84,4 et 58,6 pour cent des individus qui sont pauvres, le sont de façon durable ou permanente, respectivement, en 2005 et 2007/2008. D'autre part, la pauvreté temporaire, inhérente à la fois aux individus dont les dépenses per capita actuelles sont inférieures au seuil de pauvreté et dont les ressources escomptées sont supérieures ou

¹⁰⁵ Par exemple, en 2005, les dépenses moyennes annuelles par tête sont de 112,5 et 138,6 milliers de FCFA, respectivement, pour les individus fortement et faiblement vulnérables, contre 80,1 milliers de FCFA pour les individus pauvres. En outre, le rapport des dépenses per capita entre les populations non pauvres et les pauvres est de 3,8, contre seulement 1,2 entre les individus faiblement vulnérables et ceux qui sont fortement vulnérables.

¹⁰⁶ Même si, par ailleurs, la proportion des individus non pauvres ayant au moins 50 pour cent de chance de basculer dans la pauvreté s'est accrue en 2007-2008, soit 30,6 pour cent – colonne 4 du tableau 1.3.

¹⁰⁷ Malgré que la probabilité moyenne à la vulnérabilité des individus pauvres chroniquement reste très élevée pour les deux périodes d'enquête, respectivement, 72,7 et 70,2 pour cent.

égales au seuil de pauvreté concerne, respectivement, 15,5 et 41,4 pour cent des individus en 2005 et 2007-2008. Ce résultat est tout à fait intéressant, car il dénote un glissement de la pauvreté de long terme vers la pauvreté de courte durée, et donc a priori, vers un basculement d'une situation de pauvreté à une situation de non pauvreté dans un avenir proche. On peut même remarquer, à cet effet que, la probabilité moyenne de vulnérabilité des pauvres temporaires a baissé de près de 8 points de pourcentage – 39,6 et 31,8 pour cent, respectivement, en 2005 et 2007-2008 – colonne 3 du tableau 2.1. En d'autres termes, La probabilité de pauvreté chronique est essentiellement due à la faiblesse des ressources, alors que celle liée à la pauvreté temporaire est liée en principe à la variabilité des dépenses de consommation. Cette situation appelle finalement des actions différenciées en termes de politique de lutte contre la pauvreté. D'une part, les pouvoirs publics doivent engager des actions visant à rehausser le niveau de vie des individus chroniquement démunis – distribution d'actifs, promotion des emplois rémunérateurs, soutien à la productivité agricole dans les zones rurales, etc. D'autre part, la lutte contre la pauvreté transitoire passe par la mise en place de filets de sécurité adéquats pour atténuer les effets néfastes des variations conjoncturelles de revenus.

Quatrièmement, la stratification des individus appelle une attention particulière sur la situation de certains groupes non pauvres exposés au risque de pauvreté à court terme. En effet, le tableau 1.3 montre que 13,9 et 16,9 pour cent des individus non pauvres ont, respectivement, en 2005 et 2007-2008, des dépenses de consommation estimées inférieures au seuil de pauvreté, et ont par conséquent, au moins 50 pour cent de chance de basculer dans la pauvreté dans un avenir proche. Ils ont également une probabilité de vulnérabilité respective de 66,0 et 66,4 pour cent – colonne 3 du tableau 2.1. En définitive, un constat fort éloquent se dégage. Les individus *fortement vulnérables* sont constitués à la fois par les individus chroniquement pauvres, – ce qui n'est pas une surprise –, mais aussi et surtout par les individus non pauvres vulnérables et précaires – 15,9 et 32,7 pour cent, respectivement, en 2005 et 2007-2008. Comme nous l'avons dit précédemment, l'un des avantages de l'approche de Chaudhuri (2003) est de mettre en évidence la vulnérabilité des groupes non pauvres. Ici, on a pu observer que la vulnérabilité à la pauvreté de cette catégorie de ménage s'est significativement accentuée au cours de la période considérée, car la proportion de vulnérables parmi les groupes non pauvres (mais vulnérable) a plus que doublé. Ce résultat souligne l'extrême fragilité des groupes non pauvres, et surtout leur sensibilité quant au fait de tomber un jour dans la pauvreté, si bien entendu, des mesures urgentes ne sont pas prises pour réduire leur niveau de vulnérabilité.

Tableau 2.1 : Evolution de l'incidence de la pauvreté des individus selon la catégorie socioéconomique du chef de ménage – Niger 2005

Paramètres	Dépenses/ tête/an (milliers F .Cfa) ¹	Proportion de pauvres	Probabilité moyenne de vulnérabilité	Proportion de vulnérabilité élevée	Ensemble ²
Groupes					
2005 – seuil de pauvreté = 144750 F.Cfa par tête & par an ; seuil de vulnérabilité : $p \geq 0,5$					
Stratification agrégée					
pauvres	80,148	1,0000	0,6755	0,8253	0,6207
Non pauvres	309,70	0,0000	0,5097	0,1747	0,3793
Fortement vulnérables	112,58	0,6910	0,7169	1,0000	0,6025
Faiblement vulnérables	138,68	0,4000	0,3694	0,0000	0,3997
Stratification désagrégée					
Pauvres chroniques	78,810	0,8449	0,7277	0,8402	0,4634
Pauvres transitoires	96,721	0,1551	0,3962	0,0000	0,1490
Non pauvres vulnérables & précaires	290,17	0,0000	0,6605	0,1598	0,1392
Non pauvres	351,16	0,0000	0,3414	0,0000	0,2484
Total	138,68	1,0000	0,6332	1,0000	1,0000
2007/2008 – seuil de pauvreté = 150933 F.Cfa par tête & par an ; seuil de vulnérabilité : $p \geq 0,5$					
Stratification agrégée					
pauvres	101,30	1,0000	0,5436	0,6938	0,5953
Non pauvres	268,95	0,0000	0,4544	0,3062	0,4047
Fortement vulnérables	141,14	0,6730	0,6903	1,0000	0,4088
Faiblement vulnérables	199,32	0,5120	0,3105	0,0000	0,5912
Stratification désagrégée					
Pauvres chroniques	99,345	0,5860	0,7026	0,6726	0,3489
Pauvres transitoires	104,08	0,4140	0,3185	0,0000	0,2465
Non pauvres vulnérables & précaires	227,00	0,0000	0,6649	0,3274	0,1698
Non pauvres	299,28	0,0000	0,3022	0,0000	0,2348
Total	169,14	1,0000	0,5070	1,0000	1,0000
(1) Les dépenses de consommation par tête sont évaluées aux prix de 2007-2008, celle de 2005 ayant été déflatées par le rapport des seuils de pauvreté – 150933/144750 F.Cfa ; (2) la somme des pauvres et des non pauvres est égale à l'unité, ainsi que la somme des fortement et faiblement vulnérables.					
<i>Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2005 et 2007-2008</i>					

2.1. Ampleur de la pauvreté chronique et temporaire

La stratification des groupes de population, précédemment opérée, va permettre à présent, d'apprécier l'évolution des formes de pauvreté entre 2005 et 2007-2008 en fonction, respectivement, de la zone de résidence, de la localisation géographique, et du statut sur le marché de travail de celui qui est à la tête du groupe.

2.1.1. *Evolution contrastée des formes de pauvreté selon le milieu et la localisation géographique*

Dans le chapitre 1, nous avons mis en évidence une relative baisse de la pauvreté nationale au cours de la période 2005-2007/2008. Le ratio de pauvreté des individus est passé, respectivement, de 62,1 à 59,5 pour cent. Globalement, quelques changements structurels ont été notés : (i) une amélioration sensible du niveau de vie dans les zones rurales bien que les évolutions interrégionales tendent à générer une nouvelle cartographie de la pauvreté ; (ii) une tendance à une certaine urbanisation de la pauvreté, notamment dans la capitale. Comme nous allons le voir, la nouvelle stratification de la pauvreté en termes monétaire confirme ces évolutions, d'une part, et apporte des renseignements sur la distribution de la pauvreté et de la vulnérabilité parmi les groupes de la population nigérienne, d'autre part. Les tableaux 2.2, 2.3 et 2.4 permettent de faire les observations suivantes.

En premier lieu, le déclin de la pauvreté nationale, précédemment mis en évidence, s'est accompagné d'une baisse remarquable de la pauvreté chronique. En effet, on peut observer qu'au sein des pauvres, la proportion des individus chroniquement pauvres est passée de 84,5 à 58,6 pour cent entre 2005 et 2007-2008. Cette baisse est par ailleurs robuste, car le tableau 2.2 montre que l'hypothèse nulle que les différences de pauvreté chronique des deux échantillons soient statistiquement non significatives doit être rejetée au seuil de 5 pour cent – $\eta = -48,6$. De même, ce déclin s'accompagne d'une baisse, quoique moins forte, de la probabilité moyenne de vulnérabilité des pauvres chroniques – 0,727 à 0,702 entre 2005 et 2007-2008 – tableau 2.1. A l'inverse, la pauvreté transitoire a augmenté de façon statistiquement significative – $\eta = 31,6$ – entre les deux périodes, passant de 15,5 à 41,4 pour cent¹⁰⁸. Toutefois, cette évolution est disparate selon le milieu. En réalité, la hausse de la pauvreté transitoire est seulement observée dans la capitale où le ratio est passé de 58,1 à 63,9 pour cent – la statistique η n'est pas significative. En revanche, dans les villes secondaires, l'incidence de la pauvreté transitoire a baissé, de façon statistiquement significative¹⁰⁹, de 6,7 points de pourcentage.

¹⁰⁸ La pauvreté transitoire a par contre significativement baissé – $\eta = -3,83$ – dans les centres urbains, en passant de 68,1 à 63,8 pour cent entre 2005 et 2007-2008.

¹⁰⁹ La statistique η étant égale à -3,14. Cette observation vient par ailleurs, renforcer l'hypothèse d'une certaine urbanisation de la pauvreté, notamment dans la capitale.

Tableau 2.2 : Evolution de l'incidence des formes de pauvreté selon le milieu, et statistique η testant l'hypothèse nulle des différences de pauvreté selon les groupes considérés – Niger 2005-2007/2008

Paramètres	2005				2007-2008				2007-2008/2005			
	rural	Urbain	total	N ¹	rural	urbain	total	N ¹	rural	urbain	total	
Groupes	FGT0 (erreur type)				FGT0 (erreur type)				η^2			
Individus												
Pauvres chroniques	0,9161 (0,0019)	0,3191 (0,0107)	0,8449 (0,0022)	2910	0,6106 (0,0063)	0,3617 (0,0111)	0,5860 (0,0048)	1066	-46,6*	2,76*	-48,6*	
η /urbain-rural	-	-	54,78*		-	-	19,54*					
Pauvres transitoires	0,0839 (0,0055)	0,6809 (0,0073)	0,1551 (0,0050)	636	0,3894 (0,0079)	0,6383 (0,0083)	0,4140 (0,0058)	932	31,63*	-3,83*	34,76*	
η /urbain-rural	-	-	-65,29*		-	-	-21,55*					
Cont.totale	1,000	1,000	1,000	-	1,000	1,000	1,000	-				
Ensemble pauvre	0,6568 (0,0025)	0,4414 (0,0059)	0,6207 (0,0024)	3546	0,6390 (0,0030)	0,3667 (0,0070)	0,5953 (0,0028)	1998				
<i>Distribution non pauvre³</i>												
Non Pauvres vulnérables	0,6936 (0,8515)	0,2002 (0,1485)	0,5077 (1,000)		0,4985 (0,8896)	0,1845 (0,1104)	0,4197 (1,000)					
Non Pauvres	0,3064 (0,3879)	0,7998 (0,6121)	0,4923 (1,000)	3144	0,5015 (0,6471)	0,8154 (0,3529)	0,5803 (1,000)	2002				
<i>Distribution totale</i>				6690					4000			
Ménages												
Pauvres chroniques	0,8921 (0,0056)	0,2826 (0,0305)	0,8207 (0,0062)	2910	0,5593 (0,0169)	0,3189 (0,0331)	0,5336 (0,0153)	1066	-18,7*	0,81	-17,5*	
η /urbain-rural	-	-	19,65*		-	-	6,47*					
Pauvres transitoires	0,1079 (0,0144)	0,7174 (0,0191)	0,1793 (0,0119)	636	0,4407 (0,0223)	0,6811 (0,0231)	0,4664 (0,0166)	932	12,73*	-1,21	14,03*	
η /urbain-rural	-	-	-25,47*		-	-	-7,30*					
Cont.totale	1,000	1,000	1,000	-	1,000	1,000	1,000	-				
Ensemble pauvre	0,5637 (0,0067)	0,3658 (0,0143)	0,5301 (0,0061)	3546	0,5386 (0,0085)	0,3111 (0,0174)	0,4996 (0,0078)	1998				
<i>Distribution non pauvre³</i>												
Non Pauvres vulnérables	0,6233 (0,1158)	0,1646 (0,8842)	0,4712 (1,000)		0,4388 (0,8979)	0,1613 (0,1021)	0,3733 (1,000)					
Non Pauvres	0,3767 (0,4762)	0,8354 (0,5238)	0,5288 (1,000)	3144	0,5611 (0,6839)	0,8387 (0,3161)	0,6267 (1,000)	2002				
<i>Distribution totale</i>				6690					4000			

(1)Nombre de ménages de l'échantillon ; (2) statistique de Kakwani (1990). Un (*) signifie que les écarts de pauvreté sont significatifs à 5 pour cent ;(3) le chiffre qui est entre parenthèse concerne le pourcentage ligne.

Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2005 et 2007-2008

En deuxième lieu, la stratification des individus selon la localisation géographique contribue à mieux spécifier la dynamique de la pauvreté au cours des années 2000. Si la pauvreté chronique a non seulement chuté de façon spectaculaire dans toutes les régions rurales, la baisse est particulièrement marquée dans les localités traditionnellement pauvres. Par exemple, au cours de la période 2005-2007/2008, l'incidence de la pauvreté de long terme est passée de 97,0 à 76,9 pour cent, de 99,0 à 54,8 pour cent, de 96,3 à 67,5 pour cent, et de 90,9 à 76,5 pour cent, respectivement, dans les régions de Dosso, Maradi, Zinder et Tillabéry – la statistique η étant significative à 5 pour cent dans tous les cas.

Tableau 2.3 : Evolution de l'incidence de la pauvreté des individus selon la localisation géographique – Niger 2005

Paramètre	2005				
	FGT (erreur type)			N	Ratio de vulnérabilité/pauvreté
Régions	Pauvreté chronique	Pauvreté transitoire	Ensemble		
Agadez	0,1853 (0,0397)	0,8147 (0,0202)	0,5165 (0,0203)	117	0,40
Diffa	0,4011 (0,0373)	0,5989 (0,0283)	0,1721 (0,0108)	216	2,22
Dosso	0,9703 (0,0033)	0,0297 (0,0339)	0,6904 (0,0064)	580	1,37
Maradi	0,9900 (0,0011)	0,0100 (0,0995)	0,8149 (0,0044)	1181	1,22
Tahoua	0,7246 (0,0080)	0,2754 (0,0112)	0,4570 (0,0024)	1256	1,49
Tillabéry	0,9091 (0,0043)	0,0909 (0,0115)	0,6954 (0,0143)	1008	1,26
Zinder	0,9632 (0,0025)	0,0368 (0,0088)	0,7083 (0,0192)	1196	1,32
Autres villes	0,2869 (0,0189)	0,7131 (0,0114)	0,5552 (0,0076)	693	0,43
Niamey	0,4185 (0,0334)	0,5815 (0,0244)	0,2706 (0,0023)	443	1,03
Ensemble	0,8449 (0,0023)	0,1551 (0,0055)	0,6207 (0,0024)	6690	1,22

Ces quatre régions à elles seules regroupent environ 70 pour cent de la population nigérienne. Dans le même temps, la diminution de la pauvreté chronique, dans ces localités, est compensée par une élévation significative de la pauvreté transitoire. Par ailleurs, la prise en compte des strates des individus non pauvres montre que la baisse de la pauvreté globale et de la pauvreté chronique s'accompagnent d'une diminution de la vulnérabilité relative. Ainsi, le ratio vulnérabilité/pauvreté se contracte dans toutes les régions. Ceci implique que la dispersion de la vulnérabilité à la pauvreté s'est atténuée au cours de la période considérée¹¹⁰.

¹¹⁰ Il est utile de préciser qu'un ratio de vulnérabilité à la pauvreté élevé signifie qu'il ya une forte dispersion des individus dans la population, tandis qu'un faible ratio signifie que la vulnérabilité est très concentrée parmi une faible proportion de la population. Dans la plupart des cas ici, on peut observer que le déclin du ratio vulnérabilité/pauvreté est de plus de 50 pour cent.

Tableau 2.4 : Evolution de l'incidence des formes de pauvreté selon la localisation géographique, et statistique η testant l'hypothèse nulle des différences de pauvreté selon les individus – Niger 2007/2008

Paramètre	2007 - 2008							
	FGTO (erreur type)			N ²	Ratio de Vulnér/ Pauvreté ³	η^1 2007-2008/2005		
	Pauvreté Chronique	Pauvreté Transitoire	Ensemble			Pauvreté Chronique	Pauvreté Transitoire	Ensemble
Agadez	0,4965 (0,1066)	0,5035 (0,0913)	0,1610 (0,1830)	55	2,16	2,73*	- 3,33*	- 13,00*
Diffa	0,2270 (0,0893)	0,7730 (0,0465)	0,1585 (0,0120)	115	1,28	-1,80	3,20*	-0,80
Dosso	0,7695 (0,0116)	0,2305 (0,0193)	0,6880 (0,0078)	395	1,07	-16,65*	-11,78*	-0,24
Maradi	0,5483 (0,0117)	0,4517 (0,0117)	0,7540 (0,0057)	730	0,68	-37,43*	4,41*	-8,49*
Tahoua	0,3886 (0,0164)	0,6114 (0,0115)	0,5831 (0,0028)	738	0,66	-18,41*	20,97*	13,95*
Tillabéry	0,7652 (0,0105)	0,2348 (0,0180)	0,7235 (0,0174)	464	1,06	-12,68*	6,74*	3,09*
Zinder	0,6749 (0,0112)	0,3851 (0,0141)	0,5534 (0,0243)	873	1,12	-25,06*	17,32*	-18,04*
Autres villes	0,3544 (0,0271)	0,6456 (0,0182)	0,4768 (0,0103)	334	0,56	2,04*	-3,14*	-6,14*
Niamey	0,3608 (0,0368)	0,6392 (0,0269)	0,2776 (0,0100)	298	0,76	-1,16	1,59	0,54
Ensemble	0,5860 (0,0055)	0,4140 (0,0059)	0,5953 (0,0028)	4000	0,87	-42,99*	32,08*	-6,71*

(1) Statistique η de Kakwani (1990) ; (2) Nombre de ménages de l'échantillon ; (3) Rapport du taux de vulnérabilité des individus pauvres et non pauvres – très vulnérables, c'est-à-dire ceux dont la pauvreté est $\geq 0,5$ –, et de l'incidence de la pauvreté. Un (*) signifie que les écarts de pauvreté sont significatifs à moins 5 pour cent.
Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2005 et 2007-2008

En définitive, la stratification des individus en relation avec la notion de vulnérabilité fournit une explication à la variation de la pauvreté globale. Celle-ci étant en réalité due essentiellement par les modifications des formes de pauvreté. En effet, la baisse de la pauvreté chronique est expliquée par l'amélioration du niveau général de vie des populations nigériennes bien que compensée, mais moins que proportionnellement, par un rehaussement de la pauvreté transitoire. Dans ce contexte, il est possible d'impulser à la politique économique deux orientations prioritaires. D'une part, pour lutter contre la pauvreté de long terme, il est nécessaire de renforcer les capacités des individus dans l'accès aux biens durables. D'autre part, il faut mettre en place des filets de sécurité afin d'empêcher les individus de tomber dans la pauvreté transitoire.

Tableau 2.5 : Evolution de l'incidence de la pauvreté des individus selon la catégorie socioéconomique du chef de ménage – Niger 2005

Paramètre	2005				
	FGT (erreur type)			N	Ratio de vulnérabilité/pauvreté
Statut du ménage Du chef de ménage	Pauvreté chronique	Pauvreté transitoire	Ensemble		
Salariés protégés	0,3748 (0,1397)	0,6252 (0,1009)	0,1046 (0,0221)	191	1,93
Salariés non protégés	0,5545 (0,0416)	0,4455 (0,0468)	0,4471 (0,0248)	401	1,07
Indépendants non agricoles	0,7016 (0,0191)	0,2984 (0,0294)	0,4379 (0,0064)	1446	1,40
Agriculteurs	0,8921 (0,0061)	0,1079 (0,0171)	0,6038 (0,0048)	3747	1,45
Autres actifs	0,9425 (0,0364)	0,0575 (0,1646)	0,4612 (0,0576)	75	1,98
Inactifs	0,6641 (0,0909)	0,3359 (0,1056)	0,4707 (0,0143)	79	1,15
Chômeurs	0,7474 (0,0227)	0,2526 (0,0377)	0,5056 (0,0182)	752	1,37
Ensemble	0,8449 (0,0023)	0,1551 (0,0055)	0,6207 (0,0024)	6690	1,22

En d'autres termes, étant donné la proportion des individus devenus transitoirement pauvres entre 2005 et 2007-2008, des actions, efficacement ciblées à l'endroit de ceux-ci, permettront de pousser beaucoup d'entre eux vers la porte de sortie définitive de la pauvreté.

2.1.2. Formes de pauvreté selon le statut socioéconomique du chef de ménage

Les tableaux 2.5 et 2.6 présentent les résultats de l'analyse structurelle des formes de pauvreté par rapport aux statuts du marché du travail. A cet égard, quelques observations peuvent être faites.

Premièrement, l'absence de protection de l'emploi accroît le risque de pauvreté de long terme. En effet, les ménages dont le chef exerce une activité non protégée en zone urbaine ont vu leur incidence de pauvreté chronique s'aggraver significativement au cours des années 2005-2007/2008, passant de 55,5 à 69,5 pour cent – $\eta = 1,96$. Ce résultat confirme, en partie, l'hypothèse d'une accentuation de la pauvreté de long terme, notamment dans les villes

Tableau 2.6 : Evolution de l'incidence des formes de pauvreté selon la catégorie socioéconomique du chef de ménage, et statistique η testant l'hypothèse nulle des différences de pauvreté selon les individus – Niger 2007/2008

Paramètre	2007 - 2008							
	FGT0 (erreur type)			N ²	Ratio de Vulnér/Pauvreté ³	η^1 2007-2008/2005		
	Pauvreté Chronique	Pauvreté Transitoire	Ensemble			Pauvreté Chronique	Pauvreté Transitoire	Ensemble
Salariés protégés	0,0318 (0,1755)	0,9682 (0,0529)	0,0807 (0,0253)	150	0,28	-1,53	3,00*	-0,71
Salariés non protégés	0,6952 (0,0589)	0,3048 (0,0886)	0,3596 (0,0303)	251	1,79	1,96*	-1,40	-0,80
Indépend. non agricoles	0,4909 (0,0412)	0,5091 (0,0405)	0,5470 (0,0078)	565	0,93	-4,64*	4,21*	4,42*
Agriculteur	0,5665 (0,0173)	0,4335 (0,0198)	0,5319 (0,0094)	2815	1,06	-17,72*	12,45*	-5,83*
Autres actifs	0,0000 (0,0316)	0,1000 (0,0000)	0,3437 (0,0882)	29	0,13	-19,54*	5,72*	-1,12
Inactifs	0,3351 (0,1030)	0,6649 (0,0737)	0,4347 (0,0174)	147	1,00	-2,39*	2,55*	-0,52
Chômeurs	0,2226 (0,0981)	0,7774 (0,0454)	0,4695 (0,0370)	182	0,30	-5,21*	8,90*	-0,88
Ensemble	0,5860 (0,0055)	0,4140 (0,0059)	0,5953 (0,0028)	4000	0,87	-33,56*	14,26*	-6,71*

(1) Statistique η de Kakwani (1990) ; (2) Nombre de ménages de l'échantillon ; (3) Rapport du taux de vulnérabilité des individus pauvres et non pauvres – très vulnérables, c'est-à-dire ceux dont la pauvreté est $\geq 0,5$ –, et de l'incidence de la pauvreté. Un (*) signifie que les écarts de pauvreté sont significatifs à moins 5 pour cent.
Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2005 et 2007-2008, pondérations normalisées

où est concentrée cette catégorie de travailleurs. En outre, le ratio de vulnérabilité des salariés non protégés augmente au cours de la période – 1,40 à 1,79 –, ce qui traduit par ailleurs, une accentuation de leur probabilité de demeurer pauvres. Néanmoins, en ce qui concerne les indépendants non agricoles – une autre catégorie de travailleurs principalement localisés dans les villes –, on constate une baisse de leur niveau de pauvreté de long terme – 70,2 à 49,1 pour cent. Par contre, cette baisse est compensée par une augmentation de la pauvreté transitoire de plus de 20 points de pourcentage, alors que le ratio de vulnérabilité/pauvreté des indépendants agricoles a chuté de 1,40 à 0,93.

Deuxièmement, le résultat de la stratification des formes de pauvreté confirme l'amélioration du niveau de vie dans les campagnes au cours des années 2005 et 2007-2008. En effet, le déclin de la pauvreté totale des ménages qui ont à leur tête un agriculteur est

associé, d'une part, à une chute, statistiquement significative – $\eta = -17,7$ –, de plus de 30 points de pourcentage de la proportion de la pauvreté chronique, et d'autre part, à un rehaussement de même niveau (30 points de pourcentage) de la pauvreté temporaire. De la même manière, le ratio de vulnérabilité à la pauvreté a significativement baissé d'environ 40 pour cent. Dans le même temps, la vulnérabilité des ménages ayant à leur tête un chômeur ou un autre actif¹¹¹ s'est aussi nettement améliorée. Pour le premier cas, la pauvreté de long terme a chuté de plus de 50 points de pourcentage, alors que pour le second cas, elle a complètement disparu au cours de la période considérée. De même, la baisse fortement significative de leur ratio de vulnérabilité est révélatrice. Ce résultat assez surprenant (notamment pour le cas des chômeurs) exclut d'emblée, l'hypothèse pour ces deux catégories de travailleurs le risque de devenir pauvres à court terme.

2.1.3. *Le profil de la vulnérabilité à la pauvreté*

Le concept de vulnérabilité est au cœur de l'analyse des dynamiques de pauvreté. C'est pourquoi, il est particulièrement important d'aller au-delà de la stratification des formes de pauvreté pour prendre en charge, de façon spécifique, le profil de la vulnérabilité moyenne à la pauvreté. Le tableau 2.7 permet d'apporter des observations supplémentaires.

En premier lieu, au cours de la période 2005 et 2007-2008, la probabilité moyenne de pauvreté des individus décline de 12,5 points de pourcentage au niveau national – 0,633 à 0,507. Ce déclin corrobore bien les tendances précédentes sur l'amélioration du niveau de vie général des populations nigériennes au cours de la période considérée. En plus, la chute constatée du ratio de vulnérabilité/pauvreté – 1,22 à 0,87 – vient à nouveau confirmer ce propos. Toutefois, il s'avère important de spécifier les groupes d'individus à l'origine de cette baisse de la vulnérabilité à la pauvreté. En réalité, la baisse provient essentiellement des individus pauvres transitoires – 0,396 à 0,318 – et des individus non pauvres – 0,341 à 0,302. Par contre, les individus soumis à une pauvreté chronique ou à une forte vulnérabilité et précarité (quoique non pauvres) ont très peu participé à cette baisse – tableau 2.7.

¹¹¹ Pour rappel, les autres actifs sont constitués d'individus difficilement classables, en raison notamment de l'insaisissabilité de leur statut. Toutefois, leur proportion reste ici très marginale. Ils représentent environ 1 pour cent des catégories socioprofessionnelles nigériennes. Pour plus de précisions à propos de la segmentation du marché du travail nigérien, se référer à la section 2.4.1 du premier chapitre.

Tableau 2.7 : Evolution de la vulnérabilité moyenne à la pauvreté des groupes selon le niveau de vie, la zone de résidence, la localisation géographique et le statut socioéconomique – Niger 2005 – 2007/2008

Années	2005		2007-2008		Ecart 2005/2007-2008 [V1 – V2/V0]
	Probabilité moyenne V0 (écart –type)	N ¹	Probabilité moyenne V1 (écart –type)	N ¹	
Niveau de vie & vulnérabilité					
Pauvres chroniques	0,727 (0,112)	3715	0,702 (0,118)	1066	-0,034
Pauvres transitoires	0,396 (0,085)	864	0,318 (0,137)	932	-0,196
Non pauvres vulnérables	0,661 (0,105)	995	0,665 (0,124)	747	+0,006
Non pauvres	0,341 (0,101)	1116	0,302 (0,128)	1254	-0,115
Zone de résidence					
Rural	0,681 (0,155)	5569	0,533 (0,229)	3358	-0,217
Urbain	0,398 (0,139)	1121	0,375 (0,172)	642	-0,059
Genre					
Homme	0,638 (0,184)	6130	0,521 (0,219)	3531	-0,116
Femme	0,588 (0,185)	560	0,336 (0,266)	469	-0,428
Localisation géographique					
Agadez	0,424 (0,119)	117	0,402 (0,174)	55	-0,053
Diffa	0,438 (0,124)	216	0,352 (0,177)	115	-0,197
Dosso	0,712 (0,115)	580	0,626 (0,207)	395	-0,085
Maradi	0,839 (0,068)	1181	0,525 (0,231)	730	-0,274
Tahoua	0,565 (0,121)	1256	0,428 (0,173)	738	-0,242
Tillabéry	0,645 (0,126)	1008	0,653 (0,241)	464	+0,013
Zinder	0,691 (0,115)	1196	0,525 (0,218)	873	-0,240
Autres villes	0,398 (0,135)	693	0,396 (0,162)	334	-0,006
Niamey	0,398 (0,145)	443	0,344 (0,179)	298	-0,135
Statut socioéconomique du chef de ménage					
Salarié protégé	0,363 (0,162)	191	0,242 (0,116)	150	-0,332
Salarié non protégé	0,494 (0,190)	401	0,591 (0,194)	251	+0,198
Indépendant non agricole	0,568 (0,191)	1446	0,532 (0,216)	565	-0,063
Agriculteur	0,692 (0,148)	3747	0,532 (0,215)	2815	-0,232
Autre actif	0,721 (0,148)	75	0,215 (0,102)	29	-0,702
Inactif	0,499 (0,185)	79	0,336 (0,299)	147	-0,328
Chômeur	0,593 (0,185)	752	0,273 (0,193)	182	-0,539
Ensemble	0,633 (0,185)	6690	0,507 (0,228)	4000	-0,198

(1) Nombre de ménages de l'échantillon.

Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2005 et 2007-2008

Ainsi par exemple, on constate que le niveau de vulnérabilité est quasiment resté inchangé chez les individus chroniquement pauvres – 0,727 à 0,703 – et chez les non pauvres fortement vulnérables et précaires – 0,660 à 0,665¹¹². En réalité, il s'agit de deux segments de la population ayant des dépenses escomptées inférieures au seuil de pauvreté et un risque de pauvreté supérieur à 0,5. Par ailleurs, il est possible d'établir une certaine cohérence entre la baisse du niveau général de la vulnérabilité des populations nigériennes avec l'évolution des grandeurs macroéconomiques. En effet, sur la période 2005-2007/2008, le produit intérieur

¹¹² Qui plus est, la probabilité moyenne de pauvreté est, fort logiquement, la plus élevée chez les deux catégories d'individus, qui sont fortement vulnérables en raison de la faiblesse de leurs dépenses par tête.

brut a bondi d'environ 6,5 pour cent, et les dépenses de l'ensemble des individus se sont corrélativement accrues de l'ordre de 22 pour cent.

En second lieu, le tableau 2.7 indique que la baisse du ratio global de vulnérabilité est largement imputable au monde rural. En effet, nos résultats montrent que pour cette zone, la vulnérabilité à la pauvreté est passée de 0,680 à 0,533, respectivement, en 2005 et 2007-2008, alors qu'elle a presque stagnée pour le milieu urbain – 0,398 à 0,374¹¹³. Par exemple, on note que le risque de pauvreté s'est réduit dans toutes les régions du pays à l'exception de la région de Tillabéry où la vulnérabilité à la pauvreté s'est légèrement accentuée – 0,645 à 0,653¹¹⁴. Par ailleurs, les ménages conduits par des femmes disposent, non seulement d'un faible niveau de vulnérabilité à la pauvreté, mais aussi semblent le plus contribuer à la chute de la probabilité moyenne à la pauvreté. Entre 2005 et 2007/2008, on constate que leur niveau de vulnérabilité à la pauvreté a reculé de plus de 20 points de pourcentage – 0,588 à 0,336 –, alors que celui des hommes est passé de 0,638 à 0,521 sur la même période. Cela implique comme on l'avait suggéré précédemment, que les politiques publiques en faveur de la condition féminine peuvent avoir un impact plus significatif dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité¹¹⁵.

En troisième lieu, le tableau 2.7 met en relief, en partie, l'ampleur et la dynamique de la vulnérabilité en relation avec le statut socioéconomique des individus. Tout d'abord, les chefs de ménage, qui ont à la fois un niveau de capital humain élevé et un emploi protégé, possèdent une vulnérabilité à la pauvreté beaucoup plus faible, comparativement à ceux dont les emplois ne sont pas protégés. En d'autres termes, l'absence de protection de l'emploi au Niger accroît la vulnérabilité à la pauvreté de certains travailleurs, notamment les salariés non protégés – 0,493 à 0,591, soit de 19,8 pour cent. Par contre, en milieu rural, la baisse constatée de la vulnérabilité semble s'expliquer davantage par un contexte productif favorable

¹¹³ Malgré cette formidable évolution de la vulnérabilité en faveur des familles localisées en zone rurale, il faut souligner que la probabilité moyenne à la pauvreté reste environ deux fois moins élevée dans les villes que dans les campagnes.

¹¹⁴ L'élévation du risque de pauvreté dans cette région n'est en réalité pas une surprise. Nous avons déjà montré, dans nos analyses précédentes (chapitre 1), que cette région constitue l'une des deux dans laquelle la pauvreté a progressé entre 2005-2007/2008. C'est pourquoi, nous attirons l'attention des pouvoirs publics à donner la priorité à cette région dans le cadre des efforts de lutte contre la pauvreté.

¹¹⁵ Toutefois, la prépondérance du genre masculin dans la gestion familiale ne devrait pas faire oublier qu'il est tout aussi important de ne pas négliger les actions en direction des hommes. En gros, Il s'agit donc de jouer sur les deux cartes en ayant pour objectif de réduire, dans le futur, les disparités de genre.

que par l'accumulation de capital humain. En effet, sur la période séparant les deux investigations, le risque de pauvreté chez les agriculteurs a chuté de 23,2 pour cent. En outre, et ce de façon surprenante, les chefs de ménages dirigés par un chômeur et, dans une moindre mesure, par un travailleur à propre compte, ont également vu leur niveau de vulnérabilité à la pauvreté se contracter, respectivement, de 53,9 et 6,3 pour cent, alors que la pauvreté totale pour les travailleurs à propre compte s'est rehaussée entre 2005 et 2007-2008. Néanmoins, ce constat peut être relativisé pour les ménages qui ont à leur tête un chômeur, dès lors que le ratio de pauvreté globale pour cette catégorie de travailleurs affiche un déclin quoique non significatif – $\eta = - 0,88$.

II. LES DETERMINANTS DES FORMES DE LA PAUVRETE ET DE LA VULNERABILITE

Dans les sections précédentes, nous avons mis en évidence la nécessité de spécifier les formes de pauvreté dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques de lutte contre la pauvreté. Dans ce contexte, l'étude des déterminants de la pauvreté et de la vulnérabilité peut revêtir une importance particulière. En effet, l'identification des facteurs associés aux dimensions de la pauvreté permettra de fournir aux autorités des leviers stratégiques de lutte contre les privations. Dans un premier temps, après avoir spécifié les options et les éléments économétriques inhérents à la mise en œuvre empirique, nous montrons les facteurs explicatifs de la pauvreté et de la vulnérabilité. Dans un second temps, nous présentons l'ampleur des changements structurels à travers une analyse de sensibilité.

2.1. Options et éléments de modélisation

La recherche des déterminants des dimensions de la pauvreté et de la vulnérabilité exige de spécifier, avant tout, un cadre économétrique adapté. Nous proposons un modèle logistique multinomial à partir duquel il est possible de mettre en évidence les déterminants des formes de pauvreté après spécification des variables explicatives.

2.1.1. L'approche logistique multinomiale

Proposée par McFadden à la fin des années 60 dans le cadre des variables discrètes à plusieurs modalités¹¹⁶, le modèle logistique multinomial est utilisé pour fournir une représentation de la distribution empirique ex ante du niveau de vie des individus. En effet, le modèle logistique permet d'évaluer la probabilité qu'un ménage, présentant des caractéristiques particulières, soit identifié dans une des strates de pauvreté par rapport à la vulnérabilité. Formellement, le modèle logistique multinomial se présente comme suit :

Soit Y_i , la variable de sélection identifiant les segments de la distribution du niveau de vie ex ante des individus, prenant les valeurs 0, 1, ..., j, avec $j = 5$. L'estimation du modèle est donnée par :

$$Prob (Y_i = j) = \frac{e^{\alpha_i X_i}}{1 + \sum_{j=1}^j e^{\alpha_i X_i}} \quad [2.16]$$

Où i et j indiquent les indices, respectivement, des individus et des choix, alors que α représente le vecteur des paramètres à estimer et X_i le vecteur des variables explicatives (caractéristiques) du modèle¹¹⁷. Par ailleurs, afin de lever l'indétermination inhérente au modèle, on impose la normalisation $\alpha_0 = 0$ de sorte que $\sum_{j=0}^j P_j = 1$, c'est-à-dire que chaque probabilité de choix sera comprise entre 0 et 1, et que la somme de toutes les probabilités soit égale à l'unité. En outre, le modèle logistique multinomial est assorti d'une hypothèse forte : l'hypothèse d'« indépendance des états non pertinents » (*Independance of Irrelevant Alternatives IIA*) qui énonce que « le rapport des probabilités associées au choix entre deux modalités est indépendant des autres modalités » (Thomas, 2000 :101). En d'autres termes, l'hypothèse IIA signifie que le ratio des probabilités inhérentes aux choix entre deux modalités est indépendant des autres modalités. Toutefois, dans le cadre des études transversales de la pauvreté, cette propriété n'est pas une limite fondamentale dès lors que le

¹¹⁶ McFadden (1968).

¹¹⁷ Par ailleurs, en raison de la difficulté d'interprétation des coefficients du modèle (qui permettent simplement d'indiquer le log des chances pour un ménage d'appartenir à une strate donnée du niveau de vie), il est courant de calculer les effets marginaux qui donnent l'ampleur de la modification unitaire d'une variable sur la probabilité qu'un individu choisisse k plutôt que j .

nombre des segments du niveau de vie est fixé, et que les modalités sont assez dissociables (Lachaud, 2003a). Par ailleurs, le modèle logistique multinomial offre un avantage supplémentaire. Il donne la possibilité d'évaluer les probabilités d'appartenance des ménages ou individus à une strate donnée de bien-être en fonction de la variation de leurs caractéristiques.

2.1.2. Spécification des variables explicatives du modèle

Le choix des variables explicatives sera, d'une part, fondé sur la littérature relative aux déterminants globaux des formes de pauvreté, et d'autre part, sur la réalité du contexte local nigérien et les contraintes inhérentes aux deux investigations – QUIBB 2005 et ENBC 2007-2008.

L'analyse des déterminants des formes de pauvreté et de vulnérabilité peut être réalisée avec sept catégories de variables. Les quatre groupes de variables correspondent aux déterminants classiques de la pauvreté, notamment : (i) la *localisation géographique*¹¹⁸ appréhendée par la stratification selon les neuf régions administratives du pays ; (ii) les *caractéristiques du chef de ménage*¹¹⁹ telles que le sexe (codé 1 si le chef est un homme), l'âge, et l'âge au carré ; (iii) la *situation matrimoniale du chef de ménage* ; (iv) le *statut socioéconomique du chef de ménage*¹²⁰ rendant compte de l'opportunité de gains des ménages sur le marché du travail. Les trois autres groupes de variables concernent les *dotations en*

¹¹⁸ Soulignons que le rôle des variables de localisation géographique est disparate selon les pays. Herrera (2001) trouve que les ménages résidant dans une zone urbaine, au Pérou, semblent relativement épargnés par la pauvreté chronique, alors qu'en Egypte la localisation spatiale des ménages n'a pas d'impact, ni sur la pauvreté chronique, ni sur la pauvreté transitoire (Haddad, Ahmed, 2002). Quant à McCulloch et Calandrino (2002), ils concluent sur l'existence d'une relation entre le fait de résider dans une région montagneuse et la pauvreté chronique en Chine rurale.

¹¹⁹ Là également les études sont partagées. Il y a celles qui trouvent que, par exemple, l'âge renforce à la fois la probabilité de pauvreté chronique et transitoire en Afrique du Sud (Roberts, 2000), alors que Haddad et Ahmed (2002) trouvent le contraire dans le cas de l'Egypte. De façon globale, les études tendent à minimiser l'impact de l'âge sur les formes de pauvreté (Jalan, Ravallion, 1996 ; Herrera, 2001). Par contre, l'influence du genre est plus significative. En effet, on observe que la probabilité de pauvreté de long terme et de court terme diminue lorsque le ménage est dirigé par un homme.

¹²⁰ Le statut des individus sur le marché du travail est également un autre facteur non négligeable à prendre en ligne de compte, même si les études restent divergentes à certains égards. De manière générale, un fort degré d'intégration sur le marché du travail tend à prémunir contre un risque de pauvreté de longue et de courte période. Par exemple, les individus travaillant dans le secteur public sont moins exposés au phénomène de pauvreté de long terme et de pauvreté de court terme (Jalan et Ravallion, 1996), alors que le chômage tend à renforcer ce risque (Okrasa, 1999 ; World Bank, 2001). Par ailleurs, le fait de travailler à son propre compte ou dans le secteur informel atténue la probabilité de pauvreté en Ethiopie urbaine et à Madagascar urbaine (Antananarivo), mais l'accroît en Pologne et au Pérou urbaine (Okrasa, 1999 ; Kedir et McKay, 2003 ; Herrera et Roubaud, 2003).

capitaux¹²¹ ou les *moyens d'existence* dont l'importance dans les facteurs explicatifs de la pauvreté chronique a été, notamment, mise en évidence par les travaux du *Chronic Poverty Research Center* (CPRC). On distingue alors : (i) le *capital humain* instrumentalisé par le niveau d'instruction du chef de ménage (primaire, secondaire, formation technique et professionnelle, et supérieur) ; (ii) les *dotations en capital physique* appréhendées par une variable binaire d'accès à la terre ; (iii) les *dotations en capital social* appréhendées par l'existence de transferts émanant des réseaux sociaux (migrant, famille, voisinage, ONG, etc.).

2.1. 3. *Evidence empirique : une analyse par milieu de résidence*

Il importe à présent d'analyser les résultats des investigations économétriques inhérentes à l'approche logistique multinomiale séparément pour le milieu rural et urbain, et pour les deux périodes d'enquête. Les estimations des déterminants de la pauvreté et de la vulnérabilité, ainsi que les effets marginaux relatifs au milieu rural, sont donnés aux tableaux 2.8 et 2.9, respectivement, pour 2005 et 2007-2008¹²². Elles appellent les observations suivantes. Premièrement, les tableaux 2.8 et 2.9, relatifs au secteur rural, mettent en évidence le rôle de l'instruction du chef de ménage quant à la vulnérabilité à la pauvreté. En effet, quelle que soit la période d'investigation statistique considérée, tous les coefficients inhérents aux niveaux d'éducation du chef de ménage sont négatifs et significatifs à 5 pour cent, excepté celui du niveau d'alphabétisation du chef de ménage¹²³, cela signifie que, toutes choses étant égales par ailleurs, le log des chances – la probabilité – pour un ménage d'être exclu du segment des non pauvres diminue avec le niveau d'instruction de son chef. En outre, on constate que l'impact est d'autant plus important que le chef a un niveau élevé d'accumulation en capital humain en ce qui concerne les groupes pauvres chroniques et les groupes non pauvres vulnérables et précaires.

¹²¹ Quant aux dotations en capitaux, leur rôle est encore plus significatif dans la probabilité de pauvreté permanente et temporaire. Globalement, les études confirment à la fois qu'un bon niveau en capital humain et une bonne dotation en capital physique diminuent le risque de pauvreté chronique et transitoire (Jalan, Ravallion, 1996 ; Okrasa, 1999 ; McCulloch, Bauch, 2000 ; Herrera, 2001 ; McCulloch, Calandrino, 2002).

¹²² Celles du milieu urbain en 2005 et 2007-2008 sont reportées aux tableaux A2.1 et A2.2, en annexes.

¹²³ L'alphabétisation signifie la capacité de lire et écrire en français. Elle concerne généralement les adultes non scolarisés, mais son impact sur l'élévation du niveau de vie est limité ainsi que nous l'avons montré dans nos précédentes analyses. Les estimations inhérentes à l'alphabétisation ne sont par ailleurs pas reportées dans les tableaux 2.8 et 2.9.

Tableau 2.8 : Coefficients de régression de l'estimation logistique multinomiale des déterminants du niveau de vie des ménages en milieu rural – Niger 2005¹

Paramètres	Log des chances – β – d'appartenir au segment j (1 à 3) comparativement aux non pauvres – normalisés à 0 –, et variation de probabilité (effets marginaux) consécutive aux variations des caractéristiques									
	1 = pauvres chroniques			2 = pauvres transitoires			3= non pauvres vulnérables et précaires			
	Variables	β	t ²	Ef.mg ³	β	t ²	Ef.mg ³	β	t ²	Ef.mg ³
Dotation capital humain⁴										
primaire	-2,3044	-8,1692*	0,0459	-0,2413	-1,0842	0,0597	-2,5582	-7,9034*	-0,0707	
Secondaire	-3,0134	-7,0322*	-0,1481	-1,5272	-4,2312*	0,2785	-2,2210	-5,0021*	0,0551	
Formation T/P	-7,8993	-8,7917*	-0,4658	-2,6019	-4,8379*	0,0491	-5,3583	-6,5376*	0,1860	
Démographie du chef										
Age	0,4102	10,7676*	0,0195	0,1841	5,1707*	0,0004	0,3151	8,1163*	-0,0058	
(Age) ² /100	-0,2548	-6,2580*	-0,0137	-0,1737	-4,2596*	0,0046	-0,1669	-4,0498*	0,0077	
Sexe	-5,9106	-10,524*	-0,2086	-0,3548	-0,8754	0,1625	-5,7232	-9,5445*	0,0296	
Statut matrimonial CM⁵										
Monogame	6,4274	4,0823*	0,3007	0,6562	1,7972**	-0,1502	5,4393	3,5523*	-0,1653	
Polygame	9,1302	5,0821*	0,4184	0,4525	0,9039	-0,2480	7,9169	5,0478*	-0,2036	
Veuf/divorcé	-0,5741	-0,3625	0,4184	-0,4139	-0,9035	-0,0065	-0,8862	-0,5725	-0,0533	
Statut du travail CM⁶										
Salarié non protégé	-1,8073	-4,8219*	-0,0777	-0,1238	-0,4293	0,0472	-1,6092	-3,8934*	0,0329	
Indép.non agricole	1,2382	4,1748*	0,0255	-0,3837	-1,6398	0,0680	1,4768	4,7498*	0,0408	
Agriculteur	2,7190	9,6586*	0,0865	-0,1091	-0,5086	0,0948	2,7849	9,4323*	0,0120	
Autre actif	7,2737	5,6532*	0,6828	-18,392	-0,0029	0,0034	6,8433	5,2989*	-0,0706	
Inactif	1,4568	3,7621*	0,0653	-2,5689	-7,4534	0,0698	3,9657	4,7833*	0,0345	
chômeur	0,0183	7,8793*	0,0767	-1,0347	-4,8902	0,0123	5,8129	3,7233*	0,0128	
Localisation géo⁷										
Dosso	8,8352	13,7374*	0,3597	0,6942	1,4607	0,1089	8,0502	11,547*	-0,1308	
Maradi	16,1403	11,3533*	0,2916	-90,003	0,0012	0,2266	14,548	10,063*	-0,2656	
Tahoua	3,3704	7,0302*	0,1100	-0,2994	-0,9859	0,1288	3,4583	6,3449*	0,0161	
Tillabéry	6,7585	12,7141*	0,3101	0,3369	0,9524	0,1834	5,8542	9,8572*	-0,1519	
Zinder	9,6452	15,9501*	0,4025	1,3098	3,1322	0,2077	8,5749	13,003*	-0,1785	
Dotation capital physique⁸										
Terre	0,1182	0,4068	0,0327	0,2875	1,206	0,0193	-0,2262	-0,7529	-0,0583	
Dotation capital social⁹										
Transfert	-0,2241	-0,9347	-0,0019	-0,2716	-1,213	0,0113	-0,2218	-0,8942	0,0003	
constante	-17,271	-9,3292*	-0,7781	-3,7603	-3,760*	0,0000	-14,503	-7,8985*	0,4662	
Log vraisemblance	- 3068,878									
χ^2 (sig)	3460,440 (0,000)									
Pseudo-R ²	0,361									
N	4670									

(1)La variable expliquée est normalisée à 0 pour le segment des non pauvres ; (2) Probabilité « two – tailed » que le coefficient soit égal à 0. Le t est le rapport entre le β et l'erreur type ; (3) Variation de probabilité consécutive aux variations des caractéristiques ; (4) base = sans instruction ; (5) base = célibataire ; (6) base = salarié protégé ; (7) base = Agadez et Diffa ; (8) oui = si le ménage possède au moins une terre ; (9) oui = si le ménage a reçu un transfert. Un (*) signifie que les écarts de pauvreté sont significatifs à moins 5 pour cent et un (**) signifie qu'ils le sont à 10 pour cent.

Source : A partir des bases de données du QUIBB 2005, pondération normalisée

D'autre part, le fait pour un ménage d'être géré par un homme en 2005, diminue la probabilité d'appartenance à un segment vulnérable – pauvre ou non pauvre. Par exemple, toutes choses étant égales par ailleurs, la variation de probabilité, consécutivement au fait d'être pauvre chronique est de -0,0355 pour un ménage masculin, comparativement à un ménage féminin. Cependant, l'inverse prévaut en 2007-2008. En effet, toutes choses étant égales par ailleurs, la probabilité pour les ménages masculins d'appartenance aux groupes pauvres chroniques et pauvres transitoires s'est accrue en 2007-2008, ce résultat confirme les statistiques descriptives relatives aux disparités selon le genre¹²⁴. Par ailleurs, le statut matrimonial du chef de ménage n'est pas un facteur déterminant dans l'explication de la vulnérabilité à la pauvreté – les coefficients ne sont pas statistiquement significatifs dans la plupart des cas.

La position du chef de ménage sur le marché du travail fournit également une explication aux facteurs de vulnérabilité à la pauvreté. En effet, le fait pour un ménage d'être dirigé par un agriculteur ou un indépendant informel, plutôt que par un salarié¹²⁵, accroît le risque d'appartenir aux segments pauvres et vulnérables entre 2005 et 2007-2008, toutes choses étant égales par ailleurs. Par exemple, l'examen des coefficients et des effets marginaux, dans une moindre mesure, montre que ce sont surtout dans les strates des pauvres chroniques et des non pauvres vulnérables et précaires que les ménages gérés par un agriculteur ou un indépendant non agricole ont, comparativement aux non pauvres, le plus de chance d'être localisés.

¹²⁴ L'analyse des conditions de vie selon le genre du chef de ménage indique nettement que les ménages gérés par une femme sont moins pauvres que ceux gérés par un homme au cours de la période 2005 -2007/2008. En 2007-2008, par exemple, l'incidence de la pauvreté des ménages dirigés par une femme – des veuves et divorcées en grande partie – était de 45,8, contre 50,5 pour cent pour les hommes.

¹²⁵ En effet, en 2005, les coefficients du salariat non protégé sont significativement négatifs, ce qui implique qu'un salarié non protégé a moins de chance d'être localisé dans les segments pauvres et vulnérables.

Tableau 2.9 : Coefficients de régression de l'estimation logistique multinomiale des déterminants du niveau de vie des ménages en milieu rural – Niger 2007 - 2008¹

Paramètres									
Log des chances – β – d'appartenir au segment j (1 à 3) comparativement aux non pauvres – normalisés à 0 –, et variation de probabilité (effets marginaux) consécutive aux variations des caractéristiques									
Variabiles	1 = pauvres chroniques			2 = pauvres transitoires			3= non pauvres vulnérables et précaires		
	β	t ²	Ef.mg ³	β	t ²	Ef.mg ³	β	t ²	Ef.mg ³
Dotation capital humain⁴									
primaire	-3,3459	-9,1874*	-0,3007	0,0424	0,2142*	0,3669	-3,0781	-7,8876*	-0,3865
Secondaire	-3,6358	-4,1712*	-0,3785	0,2047	0,6128*	0,3087	-1,4364	-2,742**	-0,1443
Formation T/P	-32,5305	0,0056	-3,4465	-3,0735	-1,7956*	0,8225	-0,6502	-0,8571	0,8643
Démographie du chef									
Age	1,0674	18,326*	0,0957	0,0637	2,6294*	-0,0898	0,8396	15,280*	0,0969
(Age) ² /100	-1,1143	-18,135*	-0,1006	-0,0466	-1,9102*	0,0988	-0,8865	-15,174*	-0,1039
Sexe	9,0739	6,2774*	0,7721	-0,0683	-0,2107	-1,1016	10,1199	6,8853*	1,3110
Statut matrimonial CM⁵									
Monogame	29,0611	0,0003	2,5002	0,2941	0,5421	-3,2652	30,2260	0,0045	3,8371
Polygame	31,8695	0,0007	2,7498	0,4717	0,8198	-3,5044	32,5135	0,0002	4,1030
Veuf/divorcé	39,4003	0,0001	3,3795	0,2754	0,4027	-4,5004	41,6592	0,0001	5,3123
Statut du travail CM⁶									
Salarié non protégé	-4,5674	0,4567*	0,0345	0,7653	0,9632	0,0654	0,3570	1,0578	0,0235
Indép.non agricole	0,5315	1,3314*	0,0177	0,5240	1,8193	0,0478	0,7346	1,864**	0,0631
Agriculteur	0,6079	1,8357*	0,0386	0,3145	1,3527	0,0041	0,6134	1,873**	0,0569
Autre actif	2,9996	3,8924*	0,0112	0,1592	1,3710	0,0345	1,5819	1,172**	0,0124
Inactif	6,2345	2,0983*	0,2029	0,8211	1,8669	-0,2086	3,9342	5,4067*	0,4657
chômeur	1,6789	3,6169*	0,0657	0,2869	-4,8902	0,0134	0,1316	1,2391*	0,0171
Localisation géo⁷									
Dosso	6,9487	7,6758*	0,5717	2,1333	4,5032*	-0,1106	4,2951	7,8124*	0,3409
Maradi	4,8486	5,5785*	0,3742	3,4887	5,8067*	0,2130	2,0951	4,2146*	0,0366
Tahoua	2,7603	3,1856*	0,1987	1,8398	4,3562*	0,2332	0,9773	2,0127*	-0,0397
Tillabéry	8,0276	8,7469*	0,6455	2,5920	5,3531*	-0,1247	5,3585	9,4397*	0,4449
Zinder	4,8149	5,5461*	0,3976	1,5143	3,5257*	-0,5908	2,8459	5,8589*	0,2143
Dotation capital physique⁸									
Terre	0,6841	0,6841	0,0112	1,0425	4,2157*	0,1613	0,7215	2,3911	0,0238
Dotation capital social⁹									
Transfert	0,1559	0,0156	0,0060	-0,0782	-0,5685	-0,1675	-0,0300	-0,1725	0,0003
constante	-67,593	0,0005	-5,7978	-5,1707	-5,5321*	6,0408	-62,4700	-0,0007	-7,4523
Log vraisemblance	- 1950,505								
χ^2 (sig)	1834,393 (0,000)								
Pseudo-R ²	0,320								
N	3290								

(1)La variable expliquée est normalisée à 0 pour le segment des non pauvres ; (2) Probabilité « two – tailed » que le coefficient soit égal à 0. Le t est le rapport entre le β et l'erreur type ; (3) Variation de probabilité consécutive aux variations des caractéristiques ; (4) base = sans instruction ; (5) base = célibataire ; (6) base = salarié protégé ; (7) base = Agadez et Diffa ; (8) oui = si le ménage possède au moins une terre ; (9) oui = si le ménage a reçu un transfert. Un (*) signifie que les écarts de pauvreté sont significatifs à moins 5 pour cent et un (**) signifie qu'ils le sont à 10 pour cent.

Source : A partir des bases de données de l'ENBC 2007-2008, pondération normalisée

Quant à la localisation géographique, malgré l'amélioration sensible du niveau de vie obtenue au cours de la période 2005-2007/2008, il apparaît que le fait de résider dans la plupart des autres régions, comparativement à la région de Diffa – où le taux de pauvreté est le plus faible et stable –, augmente le risque d'appartenir aux catégories de pauvres chroniques et de non pauvres vulnérables et précaires, toutes choses étant égales par ailleurs. Plus particulièrement, la prise en compte des effets marginaux – par ailleurs non significatifs – montre que ce sont les ménages des régions traditionnellement pauvres, mais aussi les plus peuplées – Dosso, Maradi, Tillabéry et Zinder – qui sont plus susceptibles d'avoir un niveau de bien-être inhérent au schéma précédemment évoqué – pauvres chroniques et non pauvres vulnérables et précaires. Enfin, en ce qui concerne les dotations en actifs, seul l'accès à des transferts sociaux possède une influence remarquable. En effet, le log des chances pour un ménage d'être exclu du segment des non pauvres diminue lorsque celui-ci bénéficie de transferts de capital social. Le rôle de l'accès à la terre reste, par ailleurs, assez ambigu comme l'attestent les estimations¹²⁶. L'accès à la terre réduit seulement, et ce en 2005 uniquement, la probabilité de vulnérabilité des groupes non pauvres.

Deuxièmement, l'examen des estimations inhérentes au milieu urbain, reportées aux tableaux A2.1 et A2.2, en annexes, exhibent quelques similitudes par rapport à l'analyse faite pour le milieu rural quant à l'impact de la vulnérabilité à la pauvreté. De façon générale, on observe que l'instruction du chef de ménage est également un puissant déterminant de la réduction du risque d'appartenir aux groupes pauvres et vulnérables – les coefficients relatifs aux divers niveaux d'éducation de celui qui est à la tête du ménage sont tous négatifs et significatifs. En outre, les effets marginaux – variations de probabilité – sont, pour tous les niveaux d'instruction, négatives et de plus grande ampleur lorsque qu'on considère notamment les groupes pauvres transitoires et non pauvres vulnérables et précaires – des catégories de ménages essentiellement localisées dans les agglomérations¹²⁷. De même, tout comme pour le milieu rural, le statut des autres catégories socioprofessionnelles – indépendants informels, agriculteurs et autres actifs –, comparativement aux travailleurs salariés (même s'ils ne sont pas protégés), accroît les chances de localisation des chefs de ménage dans les groupes les plus fragiles – pauvres durables et non pauvres vulnérables et

¹²⁶ Ce résultat semble cohérent car en effet, en 2005, seuls 15,6 pour cent des ménages déclarent ne pas posséder de champs. Et les statistiques descriptives révèlent qu'en moyenne les ménages disposent de plus de deux espaces cultivables.

¹²⁷ En fait, la proportion des pauvres transitoires dans le total des individus pauvres est de 37,4 pour cent, répartie inégalement entre les villes – 27,5 pour cent – et les campagnes – 9,9 pour cent.

précaires. Enfin, de la même façon que pour les zones rurales, la probabilité relative d'appartenance à un segment pauvre et/ou vulnérable augmente significativement avec l'âge du chef de ménage.

Toutefois, l'analyse de certaines caractéristiques du ménage met en évidence des spécificités urbaines par rapport aux campagnes. Tout d'abord, un renversement de situation est constaté en ce qui concerne le genre de celui qui dirige le foyer en 2007-2008. En effet, dans les agglomérations, les ménages conduits par des hommes sont désormais, toutes choses étant égales par ailleurs, plus susceptibles, comparativement aux foyers féminins, d'être localisés parmi les 3 segments du niveau de vie – pauvre chronique, pauvre transitoire, et non pauvre vulnérable et précaire¹²⁸. D'autre part, à l'inverse des zones rurales, l'influence des transferts sociaux n'a pas d'impact significatif sur la probabilité de localisation des ménages dans les diverses strates du niveau de vie urbain. Ce résultat n'est pas du tout surprenant dès lors qu'en milieu urbain, les statistiques descriptives révèlent qu'en moyenne 6,7 pour cent seulement des ménages ont déclaré avoir reçu des transferts sociaux au cours des douze derniers mois précédents chaque enquête, contre 38,4 pour cent en milieu rural¹²⁹. Enfin, il est à souligner que le fait pour les ménages de résider à Niamey – la capitale –, plutôt que dans les autres villes, réduit significativement le risque d'appartenance aux segments vulnérables du niveau de vie – pauvre chronique, pauvre transitoire, et non pauvre vulnérable et précaire. Mais, l'effet reste plus important en 2005 qu'en 2007-2008 – la pauvreté ayant légèrement augmenté en 2007-2008 à Niamey.

2.2. Ampleur des changements structurels sur la pauvreté et la vulnérabilité : analyse de sensibilité

L'un des avantages de l'approche logistique multinomiale est, bien entendu, la possibilité qu'elle offre d'effectuer des simulations en estimant les probabilités d'appartenance des ménages à un segment donné du niveau de vie à partir des caractéristiques des individus qui les dirigent.

¹²⁸ En fait, un facteur lié au statut socioéconomique du chef de ménage pourrait expliquer cette situation. Alors que le pourcentage des inactifs féminins est très marginal – 3 pour cent – au sein des catégories socioprofessionnelles en 2005, leur proportion dépasse 80 pour cent en 2007-2008. Or, nos résultats précédents (voir chapitre 1) ont montré que la pauvreté a baissé, mais non significativement, parmi les inactifs entre 2005-2007/2008.

¹²⁹ L'ampleur relative du processus de redistribution sociale nationale est de 45,1 pour cent. En d'autres termes, plus de la moitié des ménages nigériens ne bénéficient pas de transferts sociaux.

Tableau 2.10 : Analyse de sensibilité : effets des changements structurels et démographiques sur la distribution du niveau de vie selon les segments des ménages ruraux – Niger 2005 – 2007/2008

Paramètres Variables	Probabilités prédites pour les ménages d'appartenir aux segments suivants de la distribution du niveau de vie ¹							
	Strates des ménages : 2005				Strates des ménages : 2007-2008			
	Pau- vres chro- niques	Pau- transi- toires	Non Pau- Vres Vul. &préc.	Non Pau- vres	Pau- vres chro- niques	Pau- transi- toires	Non Pau- Vres Vul. &préc.	Non Pau- vres
Instruction du chef de ménage								
Sans instruction	0,6662	0,0904	0,1640	0,0794	0,3446	0,2242	0,2191	0,2121
Coranique	0,6643	0,0968	0,1580	0,0809	0,3049	0,2158	0,2131	0,2661
Primaire	0,5625	0,1848	0,0861	0,1665	0,1110	0,4032	0,0794	0,4064
Secondaire	0,3920	0,1144	0,1707	0,3229	0,0289	0,3186	0,1381	0,5144
Formation P/T	0,1031	0,1503	0,1715	0,5750	0,0000	0,0161	0,2635	0,7204
Intervalle âge du chef								
15-34 ans	0,4989	0,1632	0,1347	0,2032	0,0995	0,3162	0,1216	0,4626
35-44 ans	0,6416	0,1202	0,1480	0,0917	0,3879	0,1750	0,2557	0,1813
45-54 ans	0,7502	0,0611	0,1561	0,0325	0,5135	0,1156	0,2707	0,1002
55-64 ans	0,7575	0,0611	0,1561	0,0236	0,4213	0,1869	0,2548	0,1370
≥ 65 ans	0,7287	0,0225	0,2232	0,0256	0,1118	0,4562	0,1115	0,3204
Genre du chef de ménage								
Homme	0,6532	0,0989	0,1538	0,0941	0,3115	0,2317	0,2013	0,2553
Femme	0,5398	0,1042	0,2330	0,1230	0,2155	0,2846	0,2013	0,2554
Statut matrimonial du chef								
Célibataire	0,0321	0,2693	0,2045	0,6781	0,0000	0,3492	0,0000	0,6508
Monogame	0,6251	0,1165	0,1562	0,1021	0,2377	0,2766	0,1718	0,3139
Polygame	0,8032	0,0174	0,1595	0,0198	0,5112	0,1477	0,2316	0,1094
Veuf/divorcé	0,4568	0,1638	0,1972	0,1821	0,3393	0,1139	0,4267	0,1093
Dotation capital physique²								
Possède	0,6654	0,0916	0,1575	0,0854	0,3155	0,2461	0,2057	0,2327
Ne possède pas	0,3839	0,2053	0,1703	0,2405	0,1551	0,1484	0,1694	0,5270
Dotation capital social³								
Reçoit	0,6051	0,1163	0,1610	0,1175	0,3064	0,2448	0,2007	0,2479
Ne reçoit pas	0,7496	0,0573	0,1518	0,0491	0,2967	0,2309	0,2040	0,2683
Statut du travail								
Salarié protégé	0,2169	0,1742	0,1138	0,4951	0,0598	0,1089	0,2076	0,6236
Salarié non protégé	0,4689	0,2727	0,1023	0,1561	0,2104	0,1914	0,1618	0,4363
Indép.non agricole	0,5689	0,1152	0,1687	0,1471	0,3051	0,2762	0,2070	0,2117
Agriculteur	0,7044	0,0754	0,1623	0,0627	0,3231	0,3231	0,2307	0,2463
Autre actif	0,7676	0,0000	0,2065	0,0258	0,2270	0,2510	0,3218	0,2001
Inactif	0,5484	0,1926	0,1269	0,1320	0,1448	0,2939	0,3150	0,2462
Chômeur	0,5744	0,1464	0,1525	0,1266	0,2273	0,2751	0,1522	0,3454
Localisation géographique								
Agadez ⁴	0,1300	0,4961	0,0799	0,3029	-	-	-	-
Diffa	0,1244	0,2172	0,1726	0,4856	0,0220	0,0989	0,1511	0,7267
Dosso	0,7326	0,0543	0,1831	0,0338	0,4518	0,1616	0,2395	0,1471
Maradi	0,8863	0,0042	0,1089	0,0047	0,3321	0,3337	0,1278	0,2064
Tahoua	0,3908	0,1980	0,2114	0,1998	0,1612	0,3306	0,1542	0,3539
Tillabéry	0,6804	0,0968	0,1454	0,0773	0,4767	0,1611	0,2631	0,0991
Zinder	0,7534	0,0590	0,1564	0,0312	0,2690	0,1710	0,2635	0,2964
Total	0,6466	0,0922	0,1584	0,0957	0,3012	0,2374	0,2025	0,2589

(1) Les autres paramètres restent inchangés. De plus, compte tenu des arrondis le total des probabilités ne donne pas souvent 100 ou le dépasse un peu plus dans certains cas ; (2) les dotations en capital physique se résument à la possession de terres agricoles ; (3) les dotations en capital social correspondent aux différents transferts (nature ou espèces) reçues par le ménage ; (4) les données du secteur rural de la région d'Agadez ne sont pas disponibles car les populations rurales n'ont pu être enquêtées en raison de l'insécurité armée.

Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2005 et 2007-2008, pondérations normalisées

Dans ce cas, l'analyse de sensibilité permet de mieux saisir les effets des changements structurels sur la pauvreté et la vulnérabilité au Niger. Nous analysons ces effets successivement pour les milieux rural et urbain, séparément pour les années d'investigation 2005 et 2007-2008.

2.2.1. *Le milieu rural*

Tout d'abord, l'impact de l'instruction du chef de ménage sur les segments du niveau de bien-être des familles est assez saisissant – tableau 2.10. En effet, toutes choses étant égales par ailleurs, les familles dont le chef n'a reçu aucune instruction ont, respectivement, douze fois plus de chance – 0,3446 contre 0,0289 – et près de 8 fois plus de chance – 0,2121 contre 0,0289 – d'être localisées dans la strate des pauvres chroniques et des pauvres transitoires, comparativement aux familles qui ont à leur tête une personne ayant un niveau d'éducation secondaire. De même, on constate que l'accès des chefs de famille aux formations professionnelles et techniques, comparativement à ceux qui n'ont bénéficié d'aucune formation, induit près de quatre fois plus de chance d'être non pauvres en 2007-2008. Toutefois, si l'absence de l'instruction est un facteur déterminant de pauvreté, la vulnérabilité des groupes y contribue également. En effet, toutes choses égales par ailleurs, le tableau 2.10 montre que les probabilités d'être identifiées parmi les pauvres permanents et les non pauvres mais vulnérables et précaires sont quasi-identiques lorsque le ménage est dirigé par un chef sans instruction – respectivement, 0,2121 et 0,2241. En outre, il faut souligner un résultat important. La pauvreté transitoire est probablement le fait d'individus ayant un niveau d'instruction moyen. Par exemple, lorsque le chef de famille possède un niveau d'instruction primaire ou secondaire, sa probabilité moyenne d'appartenir à la strate des pauvres temporaires est, respectivement, de 0,4032 et 0,3186.

Ensuite, le statut matrimonial du chef de ménage est un élément déterminant qui appelle également quelques observations. C'est le cas des célibataires qui est le plus frappant. On constate, en effet, que la probabilité de pauvreté chronique et de vulnérabilité a carrément disparu au sein de cette catégorie. Ce résultat peut d'ailleurs être rapproché de celui de la démographie du chef de ménage. En effet, la probabilité prédite d'être localisée dans le segment des pauvres de long terme est seulement de 0,099 lorsque le chef de ménage a entre 15 et 34 ans. De manière générale, la situation des autres genres matrimoniaux à savoir, les chefs de ménage monogames et polygames, s'est significativement améliorée, même si la

probabilité de pauvreté chronique parmi les polygames reste tout de même élevée – 0,8031 contre 0,5112, respectivement, en 2005 et 2007-2008¹³⁰. Puis, conformément à nos analyses précédentes, les familles dirigées par des femmes ont moins de chances d'être exposés à la pauvreté. Ainsi, la probabilité moyenne des ménages féminins d'être pauvres chroniques est de 0,2151, contre 0,3115 pour les ménages masculins sachant qu'ils ont pratiquement les mêmes chances d'être non pauvres – 0,2554 pour les hommes, contre 0,2880 pour les femmes. D'autre part, l'existence de transferts sociaux semble conforter le niveau de vie des ménages ruraux. A cet effet, on constate que la probabilité d'être pauvres chroniques a été divisée par deux – 0,2967 contre 0,6051, respectivement, en 2005 et 2007-2008.

Par ailleurs, le statut économique du chef de ménage sur le marché de travail apporte un éclairage sur la sensibilité des ménages à la dynamique rurale de pauvreté. En effet, comme on devait s'y attendre, la probabilité de pauvreté chronique est très élevée lorsque le chef de famille est un agriculteur – 0,7044 en 2005. Ce résultat est attendu puisqu'en 2007/2008 les conditions de vie ont été meilleures pour cette catégorie de travailleurs, localisés essentiellement. Ainsi, la probabilité de pauvreté chronique a considérablement baissé en 2007-2008 et ne s'établit plus qu'à 0,3231, divisant par un peu plus de deux, le risque de pauvreté de long terme. Ce résultat montre que si l'on concentre les efforts de lutte contre les privations en direction du monde agricole, on arrivera à réduire sensiblement la pauvreté. Naturellement, les travailleurs protégés sont moins soumis à la pauvreté et à la vulnérabilité. Ils ont 0,6236 de chance d'être localisés dans la strate des non pauvres et seulement 0,0598 de chance dans celle des pauvres permanents. Par contre, pour certaines catégories professionnelles, la fragilité et la précarité ont augmenté au cours des deux périodes d'investigation. Par exemple, pour les non pauvres inactifs, la probabilité de vulnérabilité a été multipliée par un peu plus de deux – 0,1269 à 0,3150. Elle est passée de 0,1687 à 0,2069 pour les indépendants non agricoles, alors que la pauvreté transitoire pour ce même groupe a également cru – 0,1152 à 0,2762 –, respectivement, en 2005 et 2007-2008.

¹³⁰ Par ailleurs, un résultat fort éloquent mérite d'être souligné. Si la probabilité d'appartenir à la strate des pauvres chroniques connaît une baisse chez les ménages dirigés par des veufs/ divorcés, on constate que celle d'être localisée dans le segment des non pauvres vulnérables et précaires a, au contraire augmenté – 0,1972 contre 0,4287, respectivement, en 2005 et 2007/2008. Ce résultat est d'autant plus conforté par le score des non pauvres au cours de la période considérée. Ainsi, on peut observer que la probabilité d'être classée parmi les non pauvres a également baissé, en passant de 0,1821 à 0,1093. Ceci n'est pas une surprise quand on sait qu'en Afrique généralement, les veufs et divorcés (des femmes en l'occurrence) sont des couches assez fragiles, et donc plus exposées au risque de privation.

Enfin, la localisation géographique permet de comprendre les changements structurels inhérents à la pauvreté et la vulnérabilité. Malgré une amélioration du niveau de vie au cours de la période considérée, les régions *traditionnellement pauvres* continuent d'enregistrer les probabilités les plus élevées de pauvreté et de vulnérabilité¹³¹. Ainsi, les régions de Dosso, Maradi, Tillabéry et Zinder affichent, respectivement, des probabilités de pauvreté chronique de 0,7326, 0,8863, 0,6804, 0,7534 en 2005, contre 0,4518, 0,3321, 0,4766, 0,2689 en 2007-2008. Cependant, pour la plupart de ces régions, la baisse de leur probabilité de pauvreté chronique a été compensée par une augmentation de la probabilité de pauvreté transitoire et de la vulnérabilité des non pauvres. Un tel résultat est susceptible de militer en faveur de l'argument selon lequel il s'agit plus d'une modification des formes de pauvreté et de vulnérabilité, plutôt que d'une véritable amélioration des conditions d'existence au Niger. A titre d'illustration, la probabilité de pauvreté transitoire pour la région de Maradi – la plus pauvre du Niger mais également la plus peuplée – est passée de 0,042 en 2005 à 0,333 en 2007-2008. De même, à Tillabéry – autre région où la pauvreté est massive –, la vulnérabilité des non pauvres s'est presque multipliée par deux en passant de 0,1454 à 0,2631. Toutefois, la région de Diffa – la moins pauvre du pays – s'en sort relativement mieux en affichant les probabilités de pauvreté et de vulnérabilité les plus basses du pays. Par exemple, la probabilité de non pauvreté est 0,7267, alors que seuls 0,0232 des ménages sont susceptibles d'être pauvres chroniquement. Ce résultat corrobore bien les analyses qui ont été mises en avant au sujet de cette région. En effet, la diversification des activités économiques et agricoles dans cette localité explique, en grande partie, l'élévation du niveau de bien-être de ses habitants.

2.2.2. *Le milieu urbain*

L'analyse de sensibilité en milieu urbain exhibe également des informations assez importantes. Tout d'abord, en ce qui concerne l'éducation du chef de famille, l'analyse montre que son impact est d'autant plus déterminant que le chef possède au moins le niveau primaire. Ainsi par exemple, les probabilités relatives d'appartenir aux segments des pauvres chroniques et des non pauvres mais vulnérables sont, respectivement, de 0,0051 et de 0,0093 lorsque le chef possède un niveau équivalent au cycle primaire en 2007/2008 – tableau 2.11.

¹³¹ Leur probabilité de pauvreté chronique s'est par ailleurs divisée environ par deux ou trois dans la plupart des cas.

Tableau 2.11 : Analyse de sensibilité : effets des changements structurels et démographiques sur la distribution du niveau de vie selon les segments des ménages urbains – Niger 2005 – 2007/2008

Paramètres Variables	Probabilités prédites pour les ménages d'appartenir aux segments suivants de la distribution du niveau de vie ¹							
	Strates des ménages : 2005				Strates des ménages : 2007-2008			
	Pau- vres chro- niques	Pau- transi- toires	Non Pau- vres Vul. &préc.	Non Pau- vres	Pau- vres chro- niques	Pau- transi- toires	Non Pau- vres Vul. &préc.	Non Pau- vres
Instruction du chef de ménage								
Sans instruction	0,1589	0,3190	0,1473	0,3749	0,1797	0,2307	0,2047	0,3848
Coranique	0,1757	0,3313	0,1164	0,3766	0,1697	0,2546	0,1735	0,4021
Primaire	0,0146	0,3553	0,0369	0,5932	0,0051	0,3024	0,0098	0,6833
Secondaire	0,0164	0,1529	0,0311	0,7995	0,0076	0,1790	0,0129	0,8004
Formation P/T	0,0077	0,0705	0,0067	0,9149	0,0047	0,0579	0,0280	0,9093
Supérieur	0,0142	0,0192	0,0957	0,8709	0,0000	0,0184	0,0000	0,9816
Intervalle âge du chef								
15-34 ans	0,0123	0,2380	0,0195	0,7302	0,0623	0,2387	0,0618	0,6371
35-44 ans	0,0328	0,2991	0,0367	0,6313	0,0735	0,1983	0,0792	0,6490
45-54 ans	0,0786	0,3545	0,0717	0,4951	0,1143	0,1910	0,1319	0,5628
55-64 ans	0,1751	0,2995	0,1506	0,3747	0,1562	0,2145	0,1810	0,4483
≥ 65 ans	0,1081	0,2751	0,1015	0,5152	0,1439	0,2442	0,1704	0,4415
Genre du chef de ménage								
Homme	0,1119	0,2692	0,0932	0,5256	0,0950	0,2148	0,0901	0,6000
Femme	0,0843	0,3118	0,1527	0,4512	0,1218	0,1964	0,2231	0,4587
Statut matrimonial du chef								
Célibataire	0,0000	0,0948	0,0175	0,8877	0,0000	0,1631	0,0000	0,8369
Monogame	0,0721	0,2924	0,0690	0,5604	0,0686	0,2341	0,0633	0,6340
Polygame	0,2633	0,2162	0,2054	0,3151	0,2375	0,1439	0,1973	0,4212
Veuf/divorcé	0,0692	0,3135	0,1318	0,4917	0,1504	0,1675	0,2962	0,5778
Dotation capital physique²								
Possède	0,1678	0,3487	0,1144	0,3691	0,1214	0,2393	0,1110	0,5282
Ne possède pas	0,0674	0,2251	0,0927	0,6147	0,0875	0,1974	0,1112	0,5282
Dotation capital social³								
Reçoit	0,0894	0,2691	0,0950	0,5465	0,0999	0,2202	0,1310	0,5488
Ne reçoit pas	0,1165	0,2779	0,1045	0,5010	0,0988	0,2066	0,0985	0,5961
Statut du travail								
Salarié protégé	0,0167	0,1364	0,0284	0,8185	0,0035	0,1065	0,0122	0,8778
Salarié non protégé	0,0194	0,3117	0,0275	0,6414	0,1831	0,1494	0,1612	0,5063
Indép.non agricole	0,0792	0,2678	0,0913	0,5689	0,1188	0,2879	0,1264	0,4669
Agriculteur	0,2507	0,3972	0,1136	0,2384	0,1277	0,2293	0,1585	0,4845
Autre actif	0,2749	0,0617	0,4722	0,1911	0,0000	0,1661	0,0000	0,8339
Inactif	0,2749	0,3935	0,0515	0,5382	0,1675	0,1522	0,0395	0,6407
Chômeur	0,1400	0,2374	0,1470	0,4756	0,0285	0,2618	0,0192	0,6905
Localisation géographique								
Autres villes	0,1284	0,3587	0,0830	0,4299	0,1156	0,2501	0,1156	0,5186
Niamey	0,0763	0,1443	0,1305	0,6488	0,0785	0,1635	0,1010	0,6569
Total	0,1080	0,2752	0,1015	0,5152	0,0992	0,2119	0,1111	0,5778

(1) Les autres paramètres restent inchangés. De plus, compte tenu des arrondis le total des probabilités ne donne pas souvent 100 ou le dépasse un peu dans certains cas ; (2) les dotations en capital physique se résument à la possession de terres agricoles ; (3) les dotations en capital social correspondent aux différents transferts (nature ou espèces) reçues par le ménage.

Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2005 et 2007-2008, pondérations normalisées

Le statut socioéconomique révèle également que les travailleurs qui sont principalement localisés dans les agglomérations – salariés protégés, chômeurs et les autres actifs dans une moindre mesure – sont peu touchés par le phénomène de pauvreté et de vulnérabilité. En fait, leurs chances d'appartenir à la strate des non pauvres sont, respectivement, de 0,8777, 0,6904 et 0,8339. Un tel résultat peut être mis en rapport avec la localisation des ménages dans la capitale – Niamey – et les autres villes du pays. En effet, on peut observer que les chances d'être localisées dans le segment des non pauvres sont d'autant plus importantes que les ménages habitent Niamey ou les autres centres urbains ; elles sont, respectivement, de 0,6569 et 0,5186. Toutefois, le milieu urbain contraste avec le milieu rural lorsque le sexe de celui qui gère le foyer est pris en compte. Ainsi, contrairement au milieu rural, la probabilité d'appartenir au segment le plus élevé de la distribution est d'autant plus importante que le chef de ménage urbain est un homme – 0,5256 contre 0,4512 s'il s'agit d'une femme. De même, la vulnérabilité – des ménages non pauvres mais vulnérables et précaires – est près de deux fois plus importante chez les ménages féminins comparativement à leurs homologues masculins –, respectivement, 0,1529 et 0,0932. Enfin, à la différence du milieu rural, l'existence de transferts sociaux n'a pas un impact significatif sur la probabilité d'appartenance des familles aux différentes strates du niveau de vie urbain.

Conclusion du chapitre 2

L'ambition de ce chapitre est bien d'aller au delà du profil de la dynamique de pauvreté dressé au chapitre premier. Il s'agit, ici, de montrer la pertinence d'une dissociation *a priori* des formes de pauvreté en relation avec la vulnérabilité des individus¹³², utile à l'élaboration des politiques économiques. Ce choix analytique a conduit à identifier principalement quatre strates de la distribution des individus en termes de vulnérabilité à la pauvreté : (i) pauvres chroniques ; (ii) pauvres transitoires ; (iii) non pauvres vulnérables et précaires ; et (iv) non pauvres.

¹³² A l'aide des données transversales – enquête QUIBB 2005 et ENBC 2007-2008. Ainsi, l'hypothèse d'une variance du terme aléatoire, liée à l'estimation des déterminants des dépenses par tête des individus ainsi que par leurs caractéristiques observables, conduit à une évaluation robuste des dépenses par tête escomptées – élément du bien-être permanent des individus – et de la variance prédite – élément du bien-être transitoire des individus –, et par conséquent de la vulnérabilité des individus.

Dans un premier temps, cette stratification des individus en termes de pauvreté et de vulnérabilité apporte un éclairage particulièrement important dans l'analyse du bien-être au Niger. D'une part, la pauvreté chronique – ou durable –, inhérente aux individus dont les dépenses par tête actuelles et estimées sont inférieures au seuil de pauvreté, est la composante la plus importante de la pauvreté, même si au cours des deux périodes, la pauvreté globale a sensiblement baissé. Mais en réalité, nous sommes plus fondés à croire que l'amélioration du niveau de vie des nigériens, au cours de la période considérée, résulte simplement d'une modification des formes de pauvreté, c'est-à-dire que la baisse de l'une des formes de la pauvreté est compensée, quoique moins que proportionnellement, par l'augmentation de l'autre. D'autre part, la vulnérabilité des individus, c'est-à-dire ceux qui ont une probabilité d'au moins 50 pour cent de se retrouver prochainement pauvres, affiche également une baisse plus importante au cours des deux périodes séparant les enquêtes. En effet, alors qu'en 2005 et 2007-2008, 62,1 et 59,5 pour cent des individus sont *pauvres*, 60,2 et 40,9 pour cent d'entre eux sont *fortement vulnérables*, respectivement, en 2005 et 2007-2008. De même, on peut noter que la probabilité moyenne de pauvreté des individus a décliné de 12,5 points de pourcentage au niveau national – 0,633 à 0,507. Mais l'approfondissement des dimensions de la vulnérabilité laisse entrevoir que les couches fragiles de la population n'ont pas connu une baisse de leur probabilité moyenne de vulnérabilité – 0,727 à 0,702 et 0,661 à 0,665, respectivement, pour les pauvres chroniques et les non pauvres vulnérables et précaires¹³³. Dans ce contexte, la mise en œuvre de politiques efficaces de lutte contre les privations exige de prendre en compte la dimension temporelle du bien-être des individus. D'une part, les pouvoirs publics doivent engager des actions visant à rehausser le niveau de vie des individus chroniquement démunis – distribution d'actifs, promotion des emplois rémunérateurs, soutien de la productivité agricole dans les zones rurales, etc. D'autre part, l'éradication de la pauvreté transitoire devrait aussi passer par la mise en œuvre de filets de sécurité adéquats empêchant les pauvres de tomber dans le dénuement.

Dans un second temps, l'exploration des déterminants des dimensions de la pauvreté et de la vulnérabilité, au moyen d'un modèle logistique multinomial, permet de tirer des enseignements non moins négligeables. Les résultats économétriques tendent à montrer que, dans le milieu rural notamment, les facteurs explicatifs de la pauvreté et/ou de la vulnérabilité sont inhérents : (i) au statut socioéconomique : les familles dirigées par un agriculteur sont

¹³³ Finalement, ce sont les pauvres transitoires qui sont à la base de cette baisse au cours de la période spécifiée – 0,396 en 2005, contre 0,318 en 2007-2008.

plus susceptibles d'être localisés dans les segments les plus bas de la distribution du niveau de vie ; (ii) au niveau d'instruction : les ménages conduits par un chef sans instruction ont plus de chance d'être identifiés dans le segment des pauvres chroniques, comparativement à un chef qui possède un niveau secondaire ; (iii) à la localisation géographique : l'analyse économétrique confirme la cartographie de la pauvreté précédemment évoquée. En effet, la pauvreté reste traditionnellement massive dans les quatre grandes régions du pays – Dosso, Maradi, Tillabéry et Zinder – où les probabilités de pauvreté chronique sont les plus élevées, respectivement, 0,7326, 0,8863, 0,6804, 0,7534 en 2005, contre 0,4518, 0,3321, 0,4766, 0,2689 en 2007-2008.

En définitive, la stratification des formes de pauvreté constitue une source d'information utile et pertinente pour comprendre les dynamiques de pauvreté et de vulnérabilité. Cependant, cette stratification des formes des privations a été appréhendée selon l'approche utilitariste du bien-être. Or de nos jours, les analystes semblent se mettre d'accord sur le caractère multidimensionnel de la pauvreté et du bien-être. C'est pourquoi, nous élargissons l'analyse des dynamiques de pauvreté en l'inscrivant dans un cadre pluriel afin d'englober des dimensions des privations individuelles non encore explorées.

TROISIEME CHAPITRE

Dynamique de pauvreté non monétaire : substitution ou complémentarité ?

Les chapitres précédents ont traité la dynamique de pauvreté au Niger sous l'angle monétaire, durant la décennie 2000. Or, cette façon de traiter la question de l'évolution de la pauvreté peut être réductrice. La pauvreté est un phénomène vaste, se manifestant dans divers domaines de la vie sous la forme de non satisfaction des besoins individuels ou du simple sentiment de privation (PUND, 1997a ; Dickes, 1989 ; Stewart et al, 1981 ; Van Praag et alii, 1994, 2003, 2006)¹³⁴. On ne saura saisir alors toute la portée de la pauvreté sans qu'on ait recours à un ensemble d'approches dont chacune d'elles s'attache à appréhender une ou plusieurs dimensions de celle-ci. Cette manière de concevoir l'étude de la pauvreté est connue sous le vocable d'« *approche multidimensionnelle de la pauvreté* ». La cohabitation de plusieurs approches multidimensionnelles de la pauvreté provient non seulement, du fait qu'il est rarement acceptable d'offrir une définition universelle de la pauvreté, mais aussi, du fait que l'étude de la pauvreté recouvre à la fois plusieurs domaines tels que l'économie, la sociologie, l'anthropologie.

Intuitivement, toute analyse qui prend en compte l'information non monétaire peut être considérée comme multidimensionnelle. Si l'aspect multidimensionnel de la pauvreté est largement reconnu (PNUD, 1997a ; World Bank, 2000 ; Atkinson et alii, 2002, Maasoumi, 1999 ; Fusco, 2007), il importe aussi de considérer les nombreuses situations qu'il s'attache à décrire. En d'autres termes, il est nécessaire d'apporter des éclaircissements à ce que l'on entend par « *multidimensionnelle* », car comme le souligne Whelan et Nolan (1995 :29) « *des distinctions conceptuelles claires doivent être faites dans l'utilisation du terme multidimensionalité étant donné qu'il peut se rapporter aux causes, descriptions ou conséquences de la pauvreté* ». Dès lors, le travail du chercheur consiste à démontrer plutôt qu'à affirmer les situations de pauvreté pouvant être considérées comme multidimensionnelles (Dickes et alii, 1984). Plus précisément, il est important de pouvoir spécifier le problème de la ou des dimension (s) à privilégier, comme par exemple, la santé, l'éducation, le logement, les conditions financières, etc., ainsi que leurs interdépendances

¹³⁴ Pour leur part, Bourguignon et Chakravarty (2003 :27) reconnaissent que « *la question de la multidimensionalité de la pauvreté apparaît dès lors que les individus, les observateurs sociaux et les politiciens veulent définir une limite (seuil) de pauvreté pour chaque attribut de l'individu : revenu, santé, éducation, etc.* ».

auxquelles on s'attache à donner des règles (Fusco, 2007) afin d'évacuer les imprécisions (*vagueness*) entourant la notion de pauvreté non monétaire. Pour Qizilbash (2000), ces impressions sont liées d'une part, à l'incertitude autour des diverses dimensions à prendre ou pas en compte dans l'appréhension de la pauvreté, et d'autre part, à la difficulté de déterminer une frontière entre ce qui est privation et ce qui ne l'est pas, pour chaque dimension à laquelle on s'intéresse. Cela montre alors toute la complexité d'une analyse multidimensionnelle de la pauvreté.

L'ambition de ce chapitre est bien modeste. Elle laisse de côté la présentation exhaustive des approches non monétaires de la pauvreté compte tenu de la complexité d'un tel exercice, mais aussi des nombreux questionnements sous-jacents. Ce qui nous intéresse particulièrement ici, c'est d'identifier, d'une part, quelques dimensions pertinentes sensées capter les privations individuelles, et d'autre part, de voir leurs implications en termes d'opérationnalisation. Ainsi, dans un premier temps, nous faisons un rappel sur les principales approches non monétaires du bien-être en mettant en évidence la relation entre la réalisation de certains fonctionnements (éducation, santé, habitat, etc.) et la pauvreté. Dans un second temps, l'analyse multidimensionnelle de la pauvreté nous amène à opérer une décomposition des mesures de pauvreté non-monétaire, ainsi qu'une décomposition de certains fonctionnements relatifs à la perception des ménages quant à leur niveau de vie, et pour conclure finalement quant à leur éventuelle complémentarité.

I. THEORIES, CONCEPTS ET METHODES

La reconnaissance de la multidimensionalité de la pauvreté (PNUD, 1997a ; World Bank, 2000 ; Atkinson et alii, 2002 ; Chiappero-Martinetti, 1994, 1996, 2000 ; Maasoumi, 1999 ; Fusco, 2007) impose un travail d'éclaircissement de certains concepts et dimensions sous-jacents. En d'autres termes, il revient à s'interroger de la manière suivante : quelles sont les *dimensions pertinentes* à prendre en compte dans l'appréhension de la pauvreté non monétaire? Faut-il considérer la pauvreté comme une insuffisance de bien-être global ou simplement un sous-ensemble économique de ce dernier ? Les éléments de réponse peuvent se retrouver, et ce de façon encore non exhaustive, dans l'examen de deux approches de la

pauvreté non monétaire à savoir, *l'approche des besoins essentiels*¹³⁵ dont les fondements sont contenus entre autres dans les travaux de Rawls (1971, 2001), du PNUD (1997a), Fleurbaey (1997, 2003), Arnsperger et Van Parijs (2003), Arneson (1990) et dans *l'approche des capacités* développée par l'économiste indien Amartya Sen.

1.1. Besoins essentiels et Capabilités dans l'appréhension de la pauvreté non monétaire

Comme nous l'avons souligné, la liste des approches qui tentent d'appréhender le concept de pauvreté non monétaire est assez variée. Dans cette présentation, notre ambition est bien modeste. Elle se limite à ne retenir que deux d'entre elles. Il s'agit de l'approche des besoins essentiels et de l'approche par les capacités.

1.1.1. L'approche par les besoins essentiels

L'approche par les besoins essentiels a été introduite au cours des années 1970 par des organisations internationales, à la suite de l'échec des stratégies dites de développement qui ont été mises en œuvre dans les années 1950 et 1960. Ces stratégies sensées assurer une

¹³⁵ Il existe d'importants travaux antérieurs et postérieurs à l'approche des besoins essentiels qui tentent d'appréhender le bien-être, et parfois, la pauvreté dans ses aspects non monétaires. Ainsi, l'approche de J. Rawls (1971, 2001) est abondamment citée. Dans son livre, *Theory of Justice*, Rawls (1971) préconise dans le cadre d'une justice sociale, que la société offre aux individus un certain nombre de ressources de base appelées *biens premiers sociaux*. Chaque individu ayant alors le choix de disposer de ces biens selon ses préférences, de réaliser les actions et d'atteindre les états qu'il valorise. En réalité, l'approche en termes de biens premiers, vient fournir une alternative à l'utilitarisme, soumis à de vives critiques. Il s'agit pour Rawls d'« *élaborer une théorie de la justice qui représente une solution de rechange à la pensée utilitariste* », projetant ainsi les bases d'une société juste et bien ordonnée « *qui n'est pas seulement conçue pour favoriser le bien de ses membres, mais qui est aussi déterminé par une conception publique de la justice* » (Rawls, 1971 : 31). En signant, ainsi, l'acte de décès de l'utilitarisme, Rawls voudrait offrir une évaluation du bien-être qui ne soit pas fondée sur une et une seule caractéristique mentale : le plaisir ou le désir, mais qui soit fondée sur des dimensions multidimensionnelles que sont les biens premiers. Pour ce faire, Rawls propose de construire un indice synthétique de biens premiers censé mesurer « *les parts de biens premiers que reçoivent les citoyens* » (Rawls, 2001 : 90). Intuitivement, les biens premiers constituent des dimensions pertinentes pour l'évaluation de la pauvreté multidimensionnelle. Ainsi, une situation de pauvreté prévaut pour un individu lorsque celui-ci dispose d'une faible dotation en biens premiers (*primary goods*).

L'approche par les biens essentiels peut être considérée comme un affinement de l'approche des biens premiers, c'est pourquoi, la présentation reposera essentiellement sur la première. Cependant, pour plus de détails sur les différentes approches traitant de la multidimensionalité de la pauvreté, le lecteur peut se reporter utilement à Dickes (1989) ; Fleurbaey (1997, 2002, 2003) ; Arnsperger et Van Parijs (2003) ; Ruggeri-Laderchi (1997, 1999) ; Roemer (1996) ; Sandel (1998) ; Maric (1996) ; Arneson (1990) ; Bertin (2007) ; Fusco (2007).

croissance économique, susceptible d'améliorer sensiblement le bien-être des individus, se sont parfois traduites par une aggravation du chômage et de la pauvreté (Adelman et al, 1973). Face à ce constat, l'O.I.T et la Banque mondiale, sous l'impulsion de MacNamara, vont s'associer pour définir un nouveau schéma de développement tourné vers quatre stratégies différentes, quoique complémentaires : la création d'emploi, la satisfaction des besoins essentiels, la réduction des inégalités de revenus, et l'amélioration de la productivité des pauvres.

Mais c'est la *stratégie des besoins essentiels* qui va avoir l'écho le plus retentissant. En effet, en 1976, lors de la conférence mondiale sur l'emploi, la répartition, le revenu, le progrès social et la division internationale du travail, les institutions internationales déclarent que « *les stratégies, les politiques et les plans nationaux de développement devraient comporter clairement comme objectif prioritaire, la satisfaction des besoins essentiels de la population de chaque pays* ». Toute politique de lutte contre la pauvreté doit alors se tourner vers l'atteinte des besoins essentiels, c'est-à-dire celle qui consiste à « *...restituer aux populations qui en sont privées, leurs droits les plus fondamentaux* » (Bartoli, 1981 : 16).

La satisfaction des besoins essentiels en tant qu'objectif est née alors d'un fait : *la pauvreté*. Il s'agit de fournir aux individus pauvres « *des moyens élémentaires leur permettant d'assurer leur bien-être* » (Ehrhart, 2006 : 611). Ces moyens peuvent se trouver à plusieurs niveaux : (i) il s'agit de donner aux individus les moyens d'assurer leurs besoins essentiels biologiques en termes de consommation alimentaire, de logement convenable, et d'habillement minimal ; (ii) ensuite, de leur assurer l'accès à certains services de base fournis et utilisés par la collectivité tel que l'éducation, la santé, l'eau potable, les moyens de transports publics, etc.

Cependant, d'un point de vue pratique, il n'est pas possible de quantifier l'ensemble des besoins essentiels compte tenu de leur diversité et de leur étendue. En effet, une évaluation quantitative de la pauvreté ne peut les prendre en compte, étant donné qu'en plus de la difficulté d'un tel exercice, il existe une forte dose d'arbitraire dans le choix de certains besoins essentiels. Est-il possible, dès lors, de spécifier une liste de besoins jugés vitaux à la survie de l'homme ? La réponse à cette question n'est pas immédiatement évidente. Une idée des éléments constitutifs de cette liste va être ébauchée par Stewart (1985 : 25), pour qui les besoins essentiels doivent n'inclure que « *des quantités minimum de choses telles que la*

nourriture, l'habillement, le logement, l'eau et les installations sanitaires qui sont nécessaires à la prévention d'une mauvaise santé ou la malnutrition ». Khan (1977), Hopkins et Van Der Hoeven (1983) proposent par la suite, une liste de besoins essentiels (*core set of basic needs*) incluant : la nourriture, l'habillement, le logement, la santé, l'éducation, l'eau potable, la contraception, la participation. Il faut remarquer que toute liste fait vraisemblablement référence à un ensemble de besoins précis d'ordre matériel ; les besoins non matériels étant dès lors exclus, car ils sont difficilement quantifiables et sont considérés comme étant parfois des moyens pour atteindre les nécessités matérielles. Ainsi, s'aperçoit-on que pour des considérations d'ordre pratique, l'approche des besoins essentiels passe d'une approche humaniste et psychique à une approche qui repose essentiellement sur les privations d'ordre physiologique (Alkire, 2001) ou pour citer Destremeau et Salama (2002 : 71) « *l'approche par les nécessités de bases [...] tend à se rapprocher de celle de minimum vital et à se restreindre à ce que François Perroux appelait en 1955 « les coûts de l'homme : nourriture, santé, éducation* ».

Tableau 3.1 : Besoins fondamentaux et indicateurs de bien-être

Besoins fondamentaux	Indicateurs de bien-être
<i>Santé</i>	Espérance de vie
<i>Education</i>	Alphabétisation, taux de scolarisation primaire en % de la population âgée de 5 à 11 ans
<i>Nourriture</i>	Approvisionnement en calories par tête ou approvisionnement en calories en % des besoins
<i>Eau potable</i>	Mortalité infantile par millier de décès, % de la population ayant accès à l'eau potable
<i>sanitaire</i>	Mortalité infantile par millier de naissances, % de la population ayant accès aux équipements sanitaires

Source : Streeten et alii (1981 : 93)

Pour le PNUD, la pauvreté non monétaire fait référence à une insuffisance en termes de pré-requis matériels nécessaires à la satisfaction d'un minimum acceptable parmi les besoins humains essentiels tels que la nutrition, la santé, l'éducation, le logement, l'eau, etc. (PNUD, 1997a)¹³⁶. Fondamentalement, les besoins considérés comme vitaux sont humains et

¹³⁶ Même s'il n'est pas aisé de fédérer toutes les opinions autour d'une liste de besoins consensuels, il est évident que les besoins cités ici sont largement acceptés. Bertin (2007) estime notamment que la santé, la

universels quels que soient le contexte culturel et l'histoire des sociétés, la « *seule différence devant résider [...] dans les moyens mis en œuvre pour satisfaire ces besoins* » (Max-Neef, 1992 : 201)¹³⁷. Comme on le voit, l'approche des besoins essentiels accorde une importance à la possession de biens matériels nécessaires à la survie des communautés. Toutefois, l'intérêt qu'elle porte sur ces biens plutôt que sur les liens entre les biens et les individus est qualifiée de « *fétichisme des marchandises* » (Sen, 1984, 1987 ; Anand et Ravallion, 1993 ; Salama et Vallier, 1994). Ces auteurs soulignent que la possession d'un bien matériel dans l'objectif de réaliser un fonctionnement ne se traduit pas nécessairement en bien-être. Ainsi pour Sen (1987 : 25), « *la valeur du niveau de vie a tout à voir avec la vie, [mais] pas avec la possession de biens, etc.* ». Pour lui, ce qui a finalement de la valeur (ou du moins ce qui se définit comme bien-être), c'est la faculté qu'ont les individus de fonctionner. La pauvreté dans ce contexte, doit être considérée comme une privation de cette faculté.

1.1.2. L'approche par les capacités : la pauvreté comme déficit de capacités et de fonctionnements

L'approche par les capacités est une approche qui propose un cadre élargi et normatif pour l'évaluation des questions liées au bien-être des personnes, aux arrangements sociaux, à la mise en œuvre des politiques sociales et aux changements dans la société sur la base de ce que les individus sont capables de faire ou d'être et de l'étendue de la liberté dont ils jouissent pour mener le mode de vie qu'ils ont raison de valoriser (Robeyns, 2000, 2003, 2005 ; Alkire, 2005 ; Farvaque et Robeyns, 2005).

nourriture, le logement et l'éducation requièrent un consensus général. Il souligne, en effet, que sans par exemple une bonne santé, à travers un environnement sanitaire adéquat et un accès à une eau potable, l'homme ne peut vivre. De même, la nourriture est à la fois un but nécessaire à la survie, mais aussi un moyen d'atteindre un niveau adéquat de bonne santé. Aussi, un logement de bonne qualité permet à chaque individu d'atteindre un niveau de vie de bien-être décent, et présente, par voie de conséquence, des répercussions sur la santé des individus. Enfin, l'éducation (ici besoin non matériel) permet d'atteindre d'autres besoins fondamentaux. Ainsi, un bon niveau d'éducation est un moyen, par exemple pour les femmes, de se prémunir des maladies sexuellement transmissibles, d'accorder de l'importance à l'hygiène et à la santé de la famille, c'est également un moyen d'accéder à des emplois mieux rémunérés (voir à ce sujet, la théorie du capital humain).

¹³⁷ Max-Nef (1992) suppose ici qu'il existe un certain universalisme pour les besoins essentiels. Or, cet universalisme n'est pas démontré dans bien des cas de figure. Ainsi, un besoin peut à un moment donné être fondamental dans une société et ne plus l'être dans d'autres. C'est le cas par exemple de l'éducation. L'incapacité à lire et à écrire peut être un besoin essentiel dans une société et pas dans une autre ayant déjà atteint un niveau global d'alphabétisation. De même, ce relativisme peut s'appliquer à la santé qui peut se révéler un facteur essentiel par exemple pour les populations rurales, mais peu fondamental en zone urbaine où la couverture sanitaire pourrait être importante. Enfin, la qualité du logement est un facteur assez subjectif. Celle-ci dépendrait des conditions climatiques et des réalités culturelles.

Sen, à travers son approche des capacités, propose un cadre théorique d'évaluation des questions de standard de vie, de pauvreté, de qualité de la vie ou de bien-être. La réflexion théorique est centrée autour des notions de capacités (*capabilities*) et de fonctionnements (*functionings*)¹³⁸. Par fonctionnement d'un individu, il faut entendre les caractéristiques de celui-ci, ce qu'il fait ou est. Par contre, la capacité de fonctionner d'un individu reflète ce qu'il peut faire ou peut être : « un fonctionnement est une *réalisation*, tandis qu'une capacité est une *aptitude* à la réalisation. Un fonctionnement est, en ce sens, plus directement lié aux conditions de vie dans la mesure où il constitue différents aspects des conditions de vie. Les capacités, au contraire, sont des notions de liberté dans le sens positif : *de quelles opportunités réelles disposez-vous au regard de la vie que vous pouvez mener* » (Sen, 1987 : 36).

¹³⁸ Sen a donné le cadre formel de l'approche par les capacités. Soit X_i est un vecteur de biens possédés par un individu i . $C(\cdot)$ est la fonction de conversion d'un panier de biens en un vecteur de caractéristiques de ces biens. $f_i(\cdot)$ = Une fonction d'utilisation de l'individu qui reflète le mode d'utilisation qu'il peut faire avec différents biens. F_i est l'ensemble des fonctions d'utilisation parmi lesquelles l'individu peut choisir. Cet ensemble est déterminé par le sexe, les talents, l'éducation, l'environnement de l'individu. A partir de ce schéma, il est possible de construire le vecteur b_i qui représente le fonctionnement réalisé par l'individu i : $b_i = f_i(c(x_i))$. Par la suite, le niveau de l'individu est donné par une évaluation du vecteur b_i c'est-à-dire une fonction d'évaluation du bien être sur la base des fonctionnements, notée $v_i = v_i(f_i(c(x_i)))$. La capacité de l'individu Q_i se déduit alors comme :

$$Q_i(X_i) = \left[b_i \ / \ b_i = f_i(c(x_i)) \right] \text{ pour tout } f_i(\cdot) \in F_i \text{ et pour tout } x_i \in X_i \text{ avec } X_i$$

l'ensemble de consommation de l'individu i et F_i l'ensemble des fonctions d'utilisation f_i . A cet égard, la fonction $C(\cdot)$ caractérise le panier de biens x_i , indépendamment de f_i une fonction de l'individu i . Le bien être de cet individu est donné par l'évaluation du vecteur b_i . Ainsi, si le panier x_i comprend seulement un âne, $c(x_i)$ permet alors de se déplacer pour ses besoins, et $f(c(x_i))$ représente ce que cet individu peut faire de la possession de cet animal, par exemple, s'en servir pour se rendre au champ ou transporter de la marchandise. Q_i représente donc l'ensemble capacités de l'individu i , autrement dit, les opportunités réelles dont il dispose pour opérer un choix parmi une multitude de fonctionnements (possibilités) auxquels il attache une certaine valeur étant donné ses caractéristiques personnelles et son environnement social. Ces fonctionnements sont bien entendu, multiples, voire indéfinis. Dès lors, il est possible de distinguer les *fonctionnements potentiels*, c'est-à-dire ceux qui sont potentiellement accessibles, des *fonctionnements accomplis*, c'est-à-dire ceux que l'individu choisit et réalise.

Au sein de l'approche des capacités, le bien-être d'un individu est défini en termes de qualité d'existence. En effet, Sen note qu'« *une vie est faite d'un ensemble de fonctionnements liés entre eux, composés d'états et d'actions. [...]. Les fonctionnements pertinents peuvent aller de l'élémentaire –avoir suffisamment à manger, être en bonne santé, échapper aux maladies évitables et à la mortalité prématurée, etc. – au plus complexe – être heureux, rester digne à ses propres yeux, prendre part à la vie en communauté, etc. La thèse, c'est que les fonctionnements sont constitutifs de l'existence de la personne, et que l'évaluation de son bien-être doit nécessairement prendre la forme d'un jugement sur ces composantes* » (Sen, 1992 : 65). Dans ces conditions, les fonctionnements de la personne représentent les différents modes de vie possibles, alors que les capacités représentent la liberté qu'elle possède de choisir entre différents modes de vie possibles.

Mais l'espace des capacités (libertés) que possède un individu ne suffit pas pour savoir ce qu'il est réellement possible de réaliser : « *savoir quels biens une personne possède ou peut utiliser n'est pas suffisant pour savoir quels fonctionnements elle peut réaliser ; [...]. Nous avons besoin d'en savoir bien plus sur la personne et les circonstances de son existence* » (Robeyns, 2000 : 5). En effet, les individus doivent être capables de convertir les caractéristiques d'un bien en fonctionnement¹³⁹ étant donné que « *la relation entre revenu (et autres ressources), d'un côté, et accomplissements individuels et libertés, de l'autre, n'a rien d'automatique, de permanent, ou d'inévitable. Un large faisceau de facteurs contingents que nous souhaitons obtenir, affectent la conduite que nous nous fixons* » (Sen, 1999b : 150). Pour Sen donc, le fait de posséder un bien diffère de l'aptitude à tirer avantage de ses caractéristiques. Ainsi, il n'est pas suffisant de connaître la quantité de nourriture dont un individu dispose pour juger de la manière dont il se nourrit. A ce sujet, l'exemple bien connu de Sen (1985) est celui d'une personne incapable de digérer des aliments à cause d'une maladie parasitaire. Cette personne pourra, à la limite, souffrir de malnutrition quand bien même elle a à sa disposition une quantité de nourriture qui permettrait à un autre individu, ne souffrant pas de cette maladie, d'être bien nourri. De ce fait, on peut considérer que l'information fournie par la possession de biens se révèle insuffisante pour juger du niveau de vie ou de bien être d'un individu, car celle-ci ne tient pas compte de la relation entre les biens et les fonctionnements.

¹³⁹ Grâce à ce que Sen appelle « *le taux de conversion* ».

Afin de pouvoir expliquer comment les individus peuvent convertir leurs biens en fonctionnement (réalisation), Sen (1985) introduit dans son approche un ensemble de *facteurs de conversion*. En d'autres termes, la capacité des individus à convertir un bien est fonction, d'une part, des *facteurs personnels*, c'est-à-dire ceux liés aux caractéristiques intrinsèques de l'individu (par exemple le métabolisme, la condition physique, l'aptitude intellectuelle, le sexe, etc.). Ainsi, un individu victime d'un handicap moteur est incapable de réaliser la caractéristique « *se déplacer* » que possède le bien « *vélo* ». De même qu'en matière de nutrition, le métabolisme, l'âge, le sexe, le niveau d'activité ou les conditions sanitaires sont autant de conditions qui peuvent influencer la manière dont l'individu va être capable de convertir des biens (nourriture) en réalisations (être bien nourri). D'autre part, les *facteurs sociaux* (politiques publiques, normes sociales ou religieuses, les pratiques discriminatoires, l'existence de rôles sexués, les hiérarchies sociétales, les relations de pouvoir, etc.) et les *facteurs environnementaux*¹⁴⁰ (climat, infrastructures, sécheresse, etc.) sont déterminants dans la capacité des individus à convertir leurs biens en fonctionnement. Par exemple, le fonctionnement « *se déplacer à vélo* » peut dépendre des conditions climatiques et la praticabilité des routes d'une région. De même, le fonctionnement « *prendre la parole en public* » ou « *prendre part aux décisions collectives* » pour les femmes, peut être sérieusement handicapé par des règles sociales et traditionnelles en vigueur dans certains pays. Ainsi, pour Fusco (2007), la prise en compte de ses divers facteurs de conversion permet de prendre en compte des variations interpersonnelles permettant à deux individus de ressources identiques d'atteindre des niveaux de vie différents.

Comme on le voit, l'approche par les capacités est une approche plurielle qui suscite un intérêt dans plusieurs domaines, notamment dans l'évaluation de la pauvreté non monétaire (Véro, 2002 ; Chiappero-Martinetti, 1994, 1996, 2000 ; Schokkaert et Van Ootegen, 1990 ; Balestrimo, 1994) ; l'évaluation du bien-être dans différents pays (PNUD, 1990, 1997a ; Sen, 1985 ; Slottje, 1991 ; Klasen, 2000), mais aussi dans l'évaluation du degré d'autonomie des femmes (Nussbaum, 2001 ; Robeyns, 2003).

¹⁴⁰ Sen (1985) identifie également deux autres raisons de discordance entre ressources et fonctionnements : pour des individus de pays différents, *la relativité des perspectives*, c'est-à-dire la différence du montant des ressources nécessaires pour jouir d'une bonne estime de soi dans un pays développé et dans un pays en développement, et pour des individus du même ménage, *l'inégalité de la distribution intra-ménage*.

1.2. Interaction et opérationnalisation des approches non monétaires de la pauvreté

A travers une lecture attentive des approches des besoins essentiels et des capacités, on remarque que sur beaucoup de points les deux approches semblent se rapprocher, parfois même se confondre. L'étendue des dimensions que ces deux approches valorisent, nécessite de faire une synthèse de celles qui sont les plus pertinentes. Plus précisément, toute tentative d'opérationnalisation des besoins ou des fonctionnements exige de préciser leurs domaines de recoupement afin d'établir une liste de dimensions à prendre empiriquement en compte.

1.2.2. *Besoins essentiels versus capacités*

L'examen de l'approche des besoins de base et l'approche des capacités laisse apparaître une relative similitude entre les deux. En fait, les deux approches concentrent leur attention sur les capacités et les réalisations humaines. Elles utilisent pratiquement la même base informationnelle : éducation, santé, nutrition, logement, etc. Quels sont alors les domaines de recoupement entre les deux approches ? Cette interrogation pose clairement la question de l'établissement d'une liste commune aux capacités et aux besoins essentiels. S'il est difficile de se mettre d'accord sur une liste qui satisfait tout le monde, il est bien possible de s'entendre sur une liste consensuelle de fonctionnements et de besoins essentiels. Ceci d'autant plus que pour Sen, il est nécessaire de choisir une liste de fonctionnements pertinents définissant les éléments qui « *sont fortement valorisés par tous les individus, quelles qu'en soient les raisons* » (Sen, 1993 : 31). Toutefois, Sen lui-même ne donne pas une liste de fonctionnements pertinents nécessaires à la réalisation d'une bonne vie, même s'il reconnaît encore une fois l'importance d'une telle liste¹⁴¹.

Des auteurs comme Nussbaum (2000) ; Alkire (2002) ou encore Robeyns (2003) proposent alors des listes de fonctionnements dont quelques éléments se recourent avec certains besoins essentiels énoncés plus haut¹⁴². D'autre part, Doyal et Gough (1991) voient

¹⁴¹ Ce chapitre n'insiste pas sur les éléments qui composent la liste des fonctionnements pertinents. Comme pour les besoins essentiels, il n'existe pas un accord sur une liste précise. Pour plus de détails, se reporter à Nussbaum (2000) ; Alkire (2002) ou Robeyns (2003).

¹⁴² Pour plus de détails, le lecteur pourra se référer utilement à Alkire (2002) ; Nussbaum (2000, 2001) ou Robeyns (2003).

dans les besoins essentiels une condition préalable (*precondition*) à la réalisation des fonctionnements de base. Follesdall (1997) abonde dans le même sens. Il admet que la satisfaction de certains besoins vitaux (*vital needs*) est absolument nécessaire à celle des fonctionnements vitaux (*vital functionings*). Enfin, d'après Stewart (1995), Sen lui-même, semble s'accorder sur l'existence «... *d'un sous-ensemble de fonctionnements qui sont en tous points identiques avec les éléments caractéristiques d'une vie décente dans l'approche des besoins essentiels. En pratique, Sen lui-même, s'en est tenu à considérer le même ensemble de fonctionnements que dans l'approche par les besoins essentiels* » (Stewart, 1995 : 89). On pourrait dès lors considérer que, dans le cadre d'une étude de la pauvreté non monétaire, ces deux approches peuvent se substituer l'une à l'autre, dans une certaine mesure.

Qu'elle soit basée sur l'approche des besoins essentiels ou sur l'approche des capacités, ou bien sur une synthèse des deux, une mesure de la pauvreté non monétaire nécessite d'après Fusco (2007) : (i) d'identifier les dimensions jugées pertinentes afin d'élaborer des indicateurs de mesure de pauvreté ; (ii) d'évaluer pour chaque dimension, les situations de pauvreté vécues par les ménages ; (iii) d'agréger les dimensions afin d'obtenir un indicateur de pauvreté non monétaire. Dans notre cas, il faut reconnaître que la configuration de nos bases de données impose des choix qui n'obéissent pas tout à fait au cadre conceptuel théorique. En réalité, ces choix sont dictés par les contraintes inhérentes à la nature des données qui ont été collectées plutôt dans un objectif d'évaluation monétaire du bien-être. Ces contraintes ne nous permettent pas de prendre en compte toutes les dimensions jugées à la fois pertinentes et consensuelles, et ceci pour plusieurs raisons. D'une part, dans la collecte des données relatives à la consommation, certaines informations qualitatives notamment, le nombre de repas contigus des membres du ménage au cours d'une période donnée, le nombre de vêtements acquis par les différents membres du ménage n'ont pas été prises en compte. D'autre part, l'absence d'informations sur certaines dimensions telles que la nutrition des adultes, les capacités cognitives, les relations sociales – respect du soi, participation aux activités communautaires par exemple –, ainsi que la non prise en compte des problèmes de différentiels de goûts, peuvent handicaper l'appréhension de la pauvreté en termes de pauvreté non monétaire. Ces éléments contraignants doivent être gardés à l'esprit dans la présente analyse.

1.2.3. Spécification des dimensions et options méthodologiques

La question du choix des dimensions pertinentes impose, tout d'abord, de déterminer les domaines sensés exprimer les privations des individus ou des ménages ; puis, de retenir un ensemble de dimensions réunissant l'information nécessaire à l'évaluation de la pauvreté multidimensionnelle. Le choix de ces dimensions peut se faire sur la base d'un consensus (Nussbaum, 2000) ou de manière *ad hoc* (Ruggeri-Laderchi, 2000 ; Chiappero-Martinetti, 2000), c'est-à-dire en les choisissant de façon normative. En pratique, cela revient à déterminer une liste restreinte de dimensions pertinentes à cause notamment, de la complexité de l'analyse lorsque plusieurs dimensions sont retenues à la fois, mais aussi du risque de corrélation entre les variables lorsque plusieurs dimensions sont justement considérées. Cette vision est soutenue par plusieurs auteurs. D'après Thorbecke (2005 : 12) : « *les mesures de pauvreté non monétaire récemment employées se limitent à seulement quatre dimensions (et d'ailleurs le plus souvent à deux), alors même qu'en théorie, les auteurs montrent que l'on peut étendre ces mesures à n dimensions* ». Dans le cadre de ses travaux sur les privations non monétaires, Lachaud (1997, 1999) retient essentiellement quatre grandes dimensions à savoir l'éducation, la santé, l'habitat et l'environnement sanitaire. Ces dimensions qui recourent certains besoins essentiels identifiés par Stewart et Streeten (1981), sont susceptibles de représenter, dans une certaine mesure, les fonctionnements essentiels des ménages.

S'inscrivant dans cette logique, la présente investigation obéit à une triple démarche. D'une part, en rapport avec la littérature et à chaque fois que les données le permettent, une analyse descriptive présente l'importance de certains éléments relatifs aux fonctionnements essentiels dans la compréhension des privations nigériennes – habitat, santé, accès à l'eau potable, installations sanitaires. D'autre part, la dynamique de la pauvreté non monétaire sera mise en évidence à travers une approche économétrique micro-multidimensionnelle. A cet effet, plusieurs dimensions sensées représenter les privations des populations nigériennes seront spécifiées pour les deux périodes d'enquête – 2005 et 2007/2008. Les fonctionnements de base liés à l'accès à l'éducation, l'habitat et l'environnement sanitaire (eau potable, aisance, etc.) sont les dimensions qui seront retenues. En réalité, l'accès des ménages à certaines de ces dimensions présente à la fois une valeur intrinsèque et une valeur

instrumentale. Par exemple, l'accès à une eau potable influence la santé des individus¹⁴³. De même, ces dimensions reflètent la capacité d'accès à la fois à des biens privés – habitat, environnement sanitaire individuel –, et à des services publics – assainissement sanitaire collectif. Ces trois dimensions sont appréhendées de la manière suivante. En premier lieu, quatre éléments relatifs à *l'habitat* sont pris en considération : la nature des murs, du toit, le combustible utilisé pour l'éclairage et le nombre de personnes par pièce. Un niveau de précarité est défini pour ces quatre éléments de la manière suivante : (i) la nature des murs : bois/bambou, pailles, pierres, autres et plus ; (ii) la nature du toit : terre, bois, nattes, pailles, autres et plus ; (iii) le type d'éclairage : bougie, bois de chauffe, lampe à pétrole et autres ; (iv) le nombre de personnes par pièce est supérieur à 3. Pour ces dimensions, on construit des scores en fonction de la présence ou non de l'élément dans le ménage. Les scores obtenus pour ces dimensions sont ensuite agrégés. Un niveau de subsistance est défini à chaque étape d'agrégation de scores. Dans le cas présent, il est fixé à 2 – $Z=2$ –, c'est-à-dire qu'il correspond à au moins trois handicaps sur quatre¹⁴⁴. En deuxième lieu, deux éléments inhérents à *l'environnement sanitaire* sont pris en compte : (i) le type d'aisance : latrine non couverte, nature/brousse et autres ; (ii) l'accès à l'eau : puits non protégé, rivière/lac, mare et autres. Nous fixons le niveau de subsistance à 1 – $Z=1$ –, c'est-à-dire qu'il correspond à au moins un handicap sur deux. En troisième lieu, trois niveaux relatifs à *l'éducation* du chef de ménage sont identifiés : (i) le niveau primaire correspondant à 6 années d'enseignement ; (ii) le niveau secondaire correspondant à 13 ans d'instruction ; (iii) le niveau supérieur correspondant à plus de 14 ans de scolarité. Nous fixons le niveau de subsistance à 6 années d'éducation du chef de ménage, c'est-à-dire la fin du cours moyen deuxième année (CM2)¹⁴⁵.

¹⁴³ L'accès à ces dimensions traduirait l'atteinte d'un certain niveau de bien-être en termes de fonctionnements accomplis – avoir un bon toit, être en bonne santé – mais également d'opportunité de choix des ménages, par exemple en matière de consommation alimentaire (Lachaud, 1997).

¹⁴⁴ La fixation du niveau de précarité relève de l'arbitraire. Nous identifions seulement un niveau médian en dessous duquel les conditions de vie des ménages sont considérées comme étant précaires.

¹⁴⁵ Les années d'instruction ont été reconstituées dans les deux enquêtes selon la durée officielle de chaque cycle d'éducation. Ainsi, le niveau primaire correspond à 5 à 6 années d'instruction. Le secondaire (collège et lycée) correspond à 7 années et le cycle supérieur à 4 à 5 années d'instruction.

II. MESURES DE LA DYNAMIQUE DE PAUVRETE NON MONETAIRE

Nous proposons de mesurer la dynamique de la pauvreté non monétaire à l'aide de deux approches. D'une part, l'approche micro-multidimensionnelle tente de fournir un indice décomposable en fonction des groupes et des facteurs inhérents aux ménages. D'autre part, à partir de l'approche par domaines de la vie (*domains of live*) de Van Praag Frijters, et Ferrer-i-Carbonel (2003), nous tentons, avec les données nigériennes, de construire des indicateurs de bien-être subjectif permettant de mesurer le degré de satisfaction des pauvres. Le but est, bien évidemment, de mettre en évidence la complémentarité des approches de la pauvreté non monétaire.

2.1. Santé, environnement sanitaire et pauvreté : quelques éléments d'analyse descriptive

La santé des individus figure parmi les éléments d'appréhension de la pauvreté multidimensionnelle ayant été largement débattu dans la littérature sur le développement. La santé, mais aussi l'environnement sanitaire constituent des indicateurs de précarité des individus ou ménages (Stewart et Streeten, 1981) ; Sen 1999a, 2000 ; Nussbaum, 2000, 2001 ; Doyal et Gough, 1993). Incontestablement donc, la santé et un environnement sanitaire adéquat se révèlent une dimension importante de la pauvreté.

Au Niger, l'accès des ménages à la santé est fonction d'un certain nombre de paramètres tels que, l'environnement sanitaire (niveau de santé publique, conditions climatiques, présence de maladies contagieuses, etc.), le pouvoir d'achat des ménages et les comportements des individus à l'égard de la nutrition, et à l'hygiène. Ces paramètres font apparaître clairement la relation entre l'état sanitaire des individus et le niveau de pauvreté de ces derniers. En effet, un mauvais état sanitaire contribue à la dégradation du niveau de vie. A l'inverse, la pauvreté elle-même, mène à un mauvais état de santé à travers plusieurs facteurs dont la malnutrition, la forte fécondité, le niveau élevé d'analphabétisme notamment parmi les femmes, le manque d'accès à l'eau potable, le non accès des ménages aux soins préventifs et curatifs de base, etc. Tous ces facteurs proviennent d'une certaine manière de la pauvreté et contribuent parallèlement à de faibles indicateurs de santé. L'amélioration des conditions de vie est une préoccupation des pouvoirs publics au Niger. Ces derniers tentent de mener, depuis une décennie, des politiques destinées à soulager particulièrement les conditions

sanitaires des nigériens¹⁴⁶. Dans cette section, après avoir spécifié quelques éléments relatifs à ces conditions, nous analysons l'évolution des facteurs qui influencent l'accès des individus nigériens au système sanitaire.

2.1.1. Allocations des ressources et accès à la santé

A l'instar de maints pays d'Afrique subsaharienne, la politique sanitaire nigérienne se caractérise jusqu'au milieu des années 1970 par l'application d'une médecine curative individuelle essentiellement ciblée sur les populations urbaines. Or, certains facteurs internes dont la forte croissance démographique, la grande superficie et la forte ruralité du pays, la vulnérabilité aux maladies et à la malnutrition des populations rurales, la pénurie de médicaments, d'équipement et de matériels médicaux, l'inadaptation de la formation en quantité et en qualité du personnel, et la rareté des crédits budgétaires vont aggraver la précarité de la situation sanitaire. C'est dans ce contexte que les autorités publiques mettent en place, dès 1974, un plan triennal 1974-1976 encourageant une médecine de masse intégrée ayant pour but de coordonner les activités préventives, éducatives, curatives et promotionnelles pour tous les ménages.

Par ailleurs, ce plan triennal a été renforcé par d'autres programmes : (i) d'abord la stratégie des soins de santé primaire (SSP) en 1978 ; (ii) ensuite, en juillet 1995, l'Etat adopte la déclaration de politique sectorielle de santé visant à améliorer l'état sanitaire et nutritionnel des individus, des familles et des communautés. Celle-ci implique notamment le développement des activités prioritaires préventives et promotionnelles intégrées aux soins curatifs et aux actions intersectorielles ; (iii) enfin, le gouvernement initie un plan de développement sanitaire (PDS) de 2005-2009 qui a pour ambition de contribuer à la réduction de la mortalité maternelle et infantile en améliorant, l'efficacité et la qualité du système de santé à partir des potentialités actuelles¹⁴⁷. Malgré ces décennies de réformes

¹⁴⁶ Evidemment, c'est la disponibilité des données sur le plan de la santé à la fois pour le QUIBB et pour l'ENBC qui rend l'analyse possible.

¹⁴⁷ Les objectifs spécifiques assignés à ce plan sont : (i) augmenter l'accessibilité des populations à des soins de qualité à tous les niveaux ; (ii) développer les activités de santé de la reproduction ; (iii) renforcer le processus de décentralisation dans le secteur de santé ; (iv) accroître la participation de la communauté aux politiques locales de santé ; (v) renforcer les capacités de gestion et les compétences institutionnelles du MSP/LCE ; (vi) pallier l'insuffisance de personnels ; (vii) accroître l'efficacité de la gestion des infrastructures et des ressources matérielles mises à la disposition des services de santé ; (viii) accroître la disponibilité des médicaments essentiels et consommables de qualité dans les formations sanitaires.

sanitaires, les faiblesses du système de santé sont telles que la couverture et les indicateurs de santé restent préoccupants. Quelques observations permettent de mettre en évidence cette situation précaire.

Tableau 3.2 : Accès à la santé selon le niveau de vie et le genre – malades ou blessés au cours des quatre semaines précédents l'enquête QUIBB et l'ENBC, Niger 2005 – 2007/2008 – en %.

Milieu	Rural			Urbain			Grand total	Homme	Femme
	Pauvres	Non pauvres	Total	Pauvres	Non pauvres	Total			
2005									
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Dispensaire privé	1,3	1,6	1,5	3,2	6,7	4,7	1,9	1,6	2,2
Dispensaire public	37,0	35,7	37,8	46,2	43,3	45,7	37,8	33,4	41,7
Clinique privée	1,4	2,2	2,8	5,1	13,8	10,0	2,8	3,1	2,7
Case de santé	23,4	22,4	20,4	5,8	2,5	4,5	20,4	20,7	20,3
Guérisseur traditionnel	16,4	16,2	15,0	8,9	3,3	6,4	15,0	17,2	15,0
Hôpital de district	0,9	2,8	2,3	6,1	6,3	5,8	2,3	2,3	2,3
Hôpital régional	1,7	1,6	2,3	3,9	7,9	6,0	2,3	2,3	2,3
Hôpital national	0,6	0,8	1,3	4,4	5,8	4,9	1,3	1,4	1,2
Pharmacie	17,0	15,8	15,7	16,1	7,5	10,3	15,7	17,2	15,7
N	1701	1133	2834	180	240	420	3234	1524	1710
2007-2008									
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Dispensaire privé	3,0	-	0,2	3,1	3,2	3,2	0,7	0,8	1,4
Dispensaire public	33,3	38,0	35,3	28,1	21,0	23,2	33,4	33,3	33,8
Clinique privée	0,7	2,3	1,6	6,3	17,7	13,7	3,5	3,2	4,2
Case de santé	28,2	28,2	28,0	-	-	-	23,6	24,1	21,1
Guérisseur traditionnel	12,6	14,6	13,4	12,5	4,8	8,4	12,6	13,4	7,0
hôpital public	15,0	8,5	12,2	40,6	41,9	41,1	16,8	16,6	18,3
Autres	7,1	4,2	5,9	9,4	4,8	6,3	6,0	5,6	7,0
Pharmacie	0,3	14,1	15,2	-	4,8	3,2	2,0	14,8	7,0
N	2184	1583	3762	240	462	705	4467	3941	526

Source : Auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées

Premièrement, au plan macroéconomique. Du fait des faibles capacités de mobilisation des ressources publiques, les dépenses publiques de santé sont restées modestes au cours de la décennie 90. Entre 1994 et 1996, le ratio des dépenses publiques de santé par rapport au PIB a baissé de 2,5 à 1,6 pour cent pour remonter à 2,9 pour cent en 1999, reflétant dans une large mesure la fluctuation des investissements et des appuis extérieurs dus à l'instabilité politique des années 1990¹⁴⁸. Par contre, au cours des années 2000, les dépenses de santé connaissent

¹⁴⁸ Il faut préciser que l'OMS recommande d'allouer 10 pour cent du budget national pour subvenir aux besoins essentiels de santé de la population. Au Niger, malgré la mise en œuvre de programmes ambitieux de santé l'accroissement démographique entraîne la hausse de la demande de santé. Le budget de la santé n'est plus en mesure de suivre l'évolution démographique. Il n'a jamais atteint la base de 10 pour cent du budget national de

une évolution régulière. Par exemple, elles passent de 3,6 pour cent du PIB en 2002 à 5,9 pour cent en 2006, et les estimations tablent sur un niveau de 9,8 pour cent en 2009 (World Bank, 2007). On note, par ailleurs, une augmentation des infrastructures sanitaires depuis la décennie 2000. En effet, le redéploiement des ressources liées à l'initiative PPTE¹⁴⁹ dans les secteurs des besoins essentiels – éducation et santé, notamment – a permis de créer des « *centres de santé* » dans les zones rurales du pays. Ceci a sans nul doute contribué à améliorer l'accès des populations aux services de santé. Toutefois, malgré ces progrès, on observe toujours un déficit non négligeable en termes d'accès aux services sanitaires, ainsi qu'une répartition inégale des équipements sanitaires à travers le pays. A titre d'illustration, les inégalités en termes de santé demeurent particulièrement importantes entre les régions les plus aisées – Agadez, Diffa et Niamey – et les régions les moins aisées - Dosso, Maradi, Tillabéry et Zinder. Par ailleurs, les zones urbaines sont nettement plus avantagées en matière d'accès aux infrastructures et aux personnels de santé¹⁵⁰.

Deuxièmement, au plan microéconomique, on relève également que les progrès réalisés au cours des dernières années n'ont pas été suffisants pour améliorer significativement la précarité de l'état de santé des ménages et individus nigériens. A cet effet, la relation entre l'état sanitaire et le niveau de vie appelle plusieurs observations. Tout d'abord, l'Enquête Démographique et de Santé de 2006 a confirmé qu'à l'exception de la prévalence du VIH/SIDA, le Niger présente des indicateurs de santé relativement médiocres, comparés à ceux des autres pays de la région. Ainsi par exemple, l'espérance de vie à la naissance est estimée à 49 ans – l'un des plus faibles au monde –, le taux de mortalité infantile est de 81 ‰ en 2006 (INS, 2007). D'autre part, ce niveau de mortalité est parallèlement associé à des taux très élevés de malnutrition - 50 pour cent chez les enfants. Le recours aux services de santé infantile des ménages pauvres concerne essentiellement le traitement des premières causes de morbidité et de mortalité, notamment le traitement des infections respiratoires et du paludisme. Pour le reste, les données de l'EDS de 1998 montrent qu'une

l'indépendance à nos jours (INS, 2007). Au contraire, des baisses se sont même opérées au moment des différents plans d'ajustements structurels qui ont causé l'amenuisement des ressources allouées dans ce secteur.

¹⁴⁹ Pays Pauvres Très Endettés.

¹⁵⁰ La Banque mondiale estime que le quintile le plus riche – essentiellement localisé en ville – est relativement favorisé en matière de couverture sanitaire (World Bank, 2004). La réticence du personnel de santé à exercer dans les campagnes où les perspectives de rémunérations complémentaires sont peu attrayantes est, par ailleurs, une des raisons qui explique le fossé entre les villes et les campagnes en termes d'accès à la santé.

proportion significative d'enfants des ménages pauvres sont traités, en cas de maladies, à l'aide des médicaments vendus dans les boutiques ou au marché, et chez les guérisseurs traditionnels¹⁵¹. Par exemple, d'après nos calculs au tableau 3.2, 15,0 et 12,6 pour cent des individus qui ont été malades ou blessés – au cours des 4 dernières semaines précédant les enquêtes –, sont allés consulter chez les guérisseurs traditionnels, respectivement, en 2005 et 2007-2008. D'autre part, on estime que globalement 9,6 pour cent des individus présents dans le ménage ont eu un problème de santé¹⁵² au cours des quatre semaines précédant l'enquête 2005, contre 36,4 pour cent en 2007-2008.

Ensuite, le tableau 3.2 apporte également d'autres informations supplémentaires. Il apparaît que les dispensaires publics¹⁵³ restent le mode d'accès au système sanitaire le plus répandu – 37,8 et 33,4 pour cent, respectivement, en 2005 et 2007/2008 –, suivis par les cases ou centres de santé communautaires – 20,4 pour cent en 2005, contre 23,6 pour cent en 2007/2008. En outre, l'offre sanitaire demeure essentiellement publique au Niger. En effet, entre 2005 et 2007-2008, la proportion des individus ayant accès au système de santé public est passée de 64,0 à 74,1 pour cent¹⁵⁴, soit une augmentation de 10 points de pourcentage. Selon le niveau de vie, l'accès aux services sanitaires publics est de 63,9 et 64,1 pour cent, respectivement, pour les pauvres et les non pauvres en 2005, contre 75,8 et 72,0 pour cent, respectivement, pour les pauvres et non pauvres en 2007-2008¹⁵⁵. Par ailleurs, la faiblesse du niveau des dépenses sanitaires des ménages continue à expliquer relativement la précarité de l'état sanitaire au Niger. En effet, nos analyses révèlent que les ménages consacrent seulement

¹⁵¹ Il est à reconnaître que les coûts d'opportunités associés à l'accessibilité géographique des centres de santé sont des contraintes, autant que les moyens financiers qui rendent difficile l'accès aux établissements sanitaires. Le recours aux guérisseurs traditionnels ou à l'acquisition des médicaments vendus sur le marché (plutôt qu'à la pharmacie) est favorisé par le faible coût que cela engage, mais aussi par sa proximité géographique contrairement aux services de santé. Les statistiques et quelques tests inhérents à l'accès aux services de santé en fonction du niveau de vie sont reportés dans le tableau 3A.2, en annexes.

¹⁵² Il s'agit soit d'une blessure ou d'une maladie. Mais le résultat de 2005 serait probablement sous estimé. En réalité, 2005 a été une année post sécheresse. Il est encore plus vraisemblable que les conséquences du déficit céréalier se seraient traduites par une malnutrition et une exposition à la santé beaucoup plus spectaculaire que ne laisse supposer l'enquête. D'ailleurs, les chiffres alarmants du taux de malnutrition de l'OMS peuvent le laisser croire. Par exemple, en 2005, 15,3 pour cent des enfants âgés de 6 à 59 mois souffrent de malnutrition aiguë (OMS, 2006).

¹⁵³ Appelés également Centres de Santé Intégré (CSI).

¹⁵⁴ Ces taux correspondent à la somme des pourcentages inhérents à dispensaire public (centre de santé intégré), case de santé (ou centre de santé communautaire) et hôpital public.

¹⁵⁵ Ces résultats ne sont pas repris dans le tableau 3.2.

2,37¹⁵⁶ pour cent de leur budget à la santé, soit annuellement 25045 et 4375 F.cfa, respectivement, par ménage et par tête en 2005 – tableau 3A.1, en annexes. Cependant, il existe d'importantes disparités selon le milieu et le niveau de vie. Les ménages vivant en zones rurales consacrent en moyenne 3133 F.cfa par tête et par an – soit 2,29 pour cent de leur budget total, contre 10454 F.cfa pour ceux qui résident en zone urbaine. Naturellement, les ménages dont le niveau d'éducation est supérieur consacrent en moyenne un budget 9 fois supérieur par rapport aux ménages sans instruction – 191939 contre 20414 F.cfa. Enfin, les ménages non pauvres ont en moyenne des dépenses de santé quatre fois supérieures à celles des ménages pauvres – respectivement, 41200 et 10724 F.cfa.

2.1.2. Dimensions de l'environnement sanitaire et niveau de vie

Une analyse préliminaire des informations des deux investigations fait ressortir la précarité des conditions sanitaires de la population nigérienne. Quelques éléments d'observations peuvent être faits – tableaux 3.3 et 3.4.

En premier lieu, un indice composite de précarité de l'habitat est calculé. Celui-ci prend en compte à la fois la nature des murs, de la toiture, le mode d'éclairage et le nombre de personnes par pièce du logement principal. Tout d'abord, cet indice laisse apparaître une disparité selon le milieu. En effet, on constate une légère accentuation de la précarité de l'habitat pour 96,0 pour cent des ménages ruraux, contre 65,5 pour cent pour les ménages urbains¹⁵⁷ en 2005, respectivement, 99,2 et 66,6 pour cent en 2007-2008. Par ailleurs, au cours de la période d'investigation, la situation de l'habitat est plus précaire chez les ménages conduits par des femmes.

¹⁵⁶ Soit, respectivement, 2,0 pour cent pour les ménages pauvres et 2,79 pour les ménages non pauvres. Il est à souligner que les ménages nigériens consacrent plus de budget à la santé qu'à l'éducation. Cette dernière ne représente que 0,31 pour cent des dépenses totales des ménages, ceci en raison de la presque gratuité du système éducatif.

¹⁵⁷ Mais de façon plus détaillée, l'analyse descriptive montre, par exemple en 2005, que 91,1 pour cent des habitations sont constituées de terres, banco et pailles ; les constructions en dur – pierre, ciment, béton – restent très marginales et ne représentent que 5,3 pour cent. La nature du toit qui est également une autre indication de la précarité des logements est constituée pour 86,8 pour cent de terre, paille, nattes et peaux d'animaux, contre seulement 7,2 pour cent de ciment/béton, tôle métallique et tuile, tandis que près de trois personnes partagent la même pièce. Ensuite, on observe que la précarité de l'habitat est associée avec un environnement physique de la vie rudimentaire. Par exemple, 6,9 pour cent seulement des foyers utilisent l'électricité comme moyen d'éclairage, contre 80,1 pour cent ayant recours aux lampes à pétrole et bougies. Enfin, la précarité de l'habitat est en association avec une vulnérabilité de l'environnement sanitaire. En effet, seulement 7,6 pour cent des ménages disposent d'un robinet dans leur maison, alors que 47,7 pour cent d'entre eux utilisent des puits traditionnels et des eaux de pluie.

Tableau 3.3 : Habitat, eau et assainissement selon le milieu et le genre – % des ménages – Niger 2005 – 2007/2008

Paramètre	Urbain			Rural			Ensemble	N
	Chef Ménage Masculin	Chef Ménage féminin	Total	Chef Ménage masculin	Chef Ménage féminin	Total		
Habitat, environnement								
2005								
Habitat précaire ¹	64,2	73,7	65,5	96,2	92,7	96,0	90,8	6690
Non accès à l'eau potable ²	17,8	20,1	18,1	75,8	71,6	75,5	65,8	6690
Installation sanitaire inadéq ³	62,4	68,8	63,3	95,9	97,6	96,0	90,5	6690
N	977	159	1135	5232	322	5555	–	6690
2007-2008								
Habitat précaire ¹	64,9	75,9	66,6	99,2	98,7	99,2	93,6	4000
Non accès à l'eau potable ²	4,7	6,4	5,0	88,1	90,5	88,3	74,5	4000
Installation sanitaire inadéq ³	21,1	25,6	21,8	93,8	95,1	93,9	81,9	4000
N	578	108	686	2958	352	3314	–	4000

(1)Habitat précaire : (i) nature des murs : bois/bambou, pailles, pierres, autres et plus ; (ii) toit : terre, bois, nattes, pailles, autres et plus ; (iii) type d'éclairage : bougie, bois de chauffe, lampe à pétrole et autres ; (iv) nombre de personnes par pièce est supérieur à 3. Le niveau de subsistance est fixé à 2 – Z=2 –, c'est-à-dire qu'il correspond à au moins trois handicaps sur quatre ; (2) eau précaire : puits non protégé, rivière/lac, mare et autres ; (3) aisance précaire : latrine non couverte, nature/brousse et autres. Pour ces deux derniers paramètres, Le niveau de subsistance est de 1 – Z=1 –, c'est-à-dire qu'il correspond à au moins un handicap sur deux.

Source : Auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées

Tableau 3.4 : Habitat, eau, assainissement selon le niveau de vie – % des ménages – Niger 2005 – 2007-2008

Paramètre	Pauvres			Non pauvres			Ensemble	N
	urbain	rural	Total	urbain	rural	Total		
Habitat, environnement								
2005								
Habitat précaire ¹	89,6	97,3	96,4	51,6	94,2	84,5	90,8	6690
Non accès à l'eau potable ²	15,3	74,3	67,3	19,7	77,2	64,0	65,8	6690
Installation sanitaire inadéq ³	72,0	96,4	93,5	58,3	95,5	87,0	90,5	6690
N	415	3131	3546	720	2424	3144	–	6690
2007-2008								
Habitat précaire ¹	88,9	99,7	98,6	56,5	98,5	88,6	93,6	4000
Non accès à l'eau potable ²	10,9	89,7	81,3	02,3	86,7	66,7	74,5	4000
Installation sanitaire inadéq ³	39,5	95,7	89,7	13,8	91,9	73,5	81,9	4000
N								

(1)Habitat précaire : (i) nature des murs : bois/bambou, pailles, pierres, autres et plus ; (ii) toit : terre, bois, nattes, pailles, autres et plus ; (iii) type d'éclairage : bougie, bois de chauffe, lampe à pétrole et autres ; (iv) nombre de personnes par pièce est supérieur à 3. Le niveau de subsistance est fixé à 2 – Z=2 –, c'est-à-dire qu'il correspond à au moins trois handicaps sur quatre ; (2) eau précaire : puits non protégé, rivière/lac, mare et autres ; (3) aisance précaire : latrine non couverte, nature/brousse et autres. Pour ces deux derniers paramètres, Le niveau de subsistance est de 1 – Z=1 –, c'est-à-dire qu'il correspond à au moins un handicap sur deux.

Source : Auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées

Par exemple, dans les zones urbaines, alors que l'indice composite de l'habitat est de 64,2 et 73,7, respectivement, pour les hommes et les femmes en 2005, il passe de 64,9 à 75,9 en 2007-2008¹⁵⁸. Naturellement, la prise en compte du niveau de bien-être montre que les ménages pauvres sont les plus handicapés en termes d'habitat précaire. Ainsi en 2007-2008, la précarité des conditions d'habitation est de 98,6 pour cent pour les ménages pauvres, contre 88,6 pour cent pour les non pauvres avec un avantage certain pour les ménages urbains quel que soit le niveau de vie considéré.

En deuxième lieu, s'agissant de l'accès à l'eau potable, on note une hausse sensible de l'indice composite¹⁵⁹. Ce dernier suggère que 65,8 pour cent des ménages n'y ont pas accès en 2005, contre 74,5 pour cent en 2007-2008. Toutefois, il existe des disparités selon le milieu. En effet, la hausse a été principalement le fait du milieu rural où l'indice composite est passé de 75,5 pour cent en 2005, contre 88,3 pour cent en 2007-2008. Le milieu urbain semble, à contrario, réussir à atténuer son déficit en eau potable car, alors que 18,1 pour cent des ménages urbains semblent souffrir de ce handicap en 2005, seul 5,0 pour cent en souffrent en 2007/2008 – tableau 3.2. Par ailleurs, la hausse du besoin en eau potable, au cours des périodes séparant les investigations, provient essentiellement des ménages pauvres. On observe par exemple, que 67,3 pour cent de ces derniers présentent un handicap en termes d'accès à une source d'eau potable en 2005, alors que la proportion est de 81,3 en 2007-2008, soit une hausse de 14 points de pourcentage¹⁶⁰ – tableau 3.4. Enfin, les femmes chef de ménage sont légèrement défavorisées en termes d'accès à l'eau potable¹⁶¹. En effet, en 2007-

¹⁵⁸ Toutefois, l'avantage revient très légèrement aux chefs de ménages féminins lorsque le milieu rural est considéré. Naturellement ce résultat n'est guère surprenant dans la mesure où la structure architecturale des habitations en milieu rural est extrêmement proche les unes des autres, et ce, quel que soit le niveau de vie de celui qui est à la tête du ménage.

¹⁵⁹ Voir les notes des tableaux 3.3 et 3.4.

¹⁶⁰ On pourra constater, par ailleurs, que l'indice composite de non accès à une eau potable pour les ménages non pauvres, est pratiquement le même – 64,0 en 2005, contre 66,7 en 2007-2008. D'ailleurs, là également des disparités subsistent à mesure que l'on s'intéresse à la situation des pauvres urbains ou ruraux, où à la situation des non pauvres selon qu'ils sont localisés en zone rurales ou urbaines. Par exemple en 2007-2008, alors que le non accès à l'eau potable ne concerne que 10,9 pour cent des ménages pauvres urbains, il concerne 89,7 pour cent des ménages pauvres ruraux.

¹⁶¹ Ce constat pourrait trouver une explication. En réalité, le non accès des femmes à une eau potable serait inhérent à la faiblesse de leurs moyens financiers. En effet, dans bien des cas – notamment dans les villages –, la présence d'une source d'eau potable ne suffit pas pour y avoir accès. L'eau est souvent forfaitairement vendue pour pouvoir assurer, de façon autonome, la maintenance du matériel d'adduction en eau potable (AEP). Or, certaines femmes disposent peu ou pas de moyens financiers nécessaires pour couvrir l'achat des besoins en eau potable du ménage.

2008, le tableau 3.2 révèle que, quel que soit le milieu de résidence, les chefs de ménage féminins détiennent le pourcentage le plus élevé de précarité en eau potable – 88,1 pour cent pour les hommes, contre 90,5 pour les femmes en ce qui concerne le milieu rural par exemple.

En troisième lieu, les installations sanitaires inadéquates, inhérentes à la précarité de l'habitat, sont aussi corrélées à un fragile état sanitaire. Mais contrairement aux autres besoins fondamentaux, on constate une baisse de la précarité en installation sanitaire. En effet, alors que 90,5 pour cent des ménages au Niger ne disposent pas d'installations sanitaires adéquates en 2005, ils sont 81,9 à ne pas en posséder en 2007/2008. Le déficit en installations sanitaires adéquates reste encore plus fort en zone rurale où la quasi-totalité – 96,0 pour cent en 2005 – des maisons ne dispose pas de lieux d'aisance acceptables¹⁶². On remarque par contre, que les zones urbaines ont, au cours de la période considérée, réussi à améliorer considérablement l'état de leurs installations sanitaires. Le pourcentage d'infrastructures sanitaires inadéquates passe en effet, de 63,3 en 2005 à 21,8 en 2007-2008. Mais curieusement, le différentiel en termes de précarité des infrastructures sanitaires selon le niveau de vie ne semble pas être important. Par exemple en 2007-2008, 89,7 pour cent des pauvres souffrent d'un handicap en termes de lieu d'aisance adéquat, contre 73,5 pour cent des ménages non pauvres¹⁶³. Enfin, ces résultats appellent les autorités publiques à une double action. D'une part, étant donné la valeur instrumentale des installations sanitaires sur le niveau de santé des individus, les décideurs doivent engager des campagnes de sensibilisation pour une meilleure compréhension de l'hygiène sanitaire. D'autre part, elles devraient aussi examiner la question de l'aménagement territorial. Par exemple, la « ruralité » des centres urbains au Niger handicape, malheureusement, la mise en place d'une politique d'aménagement axée sur l'habitat moderne.

Ces quelques analyses descriptives préliminaires ont permis de comprendre les relations qu'entretiennent la santé et l'environnement sanitaire avec la pauvreté. En intégrant une des dimensions non monétaires du bien-être, à savoir l'éducation, nous allons tenter à travers une analyse économétrique de montrer l'apport d'une analyse multidimensionnelle à l'appréhension des dynamiques de pauvreté.

¹⁶² On note, par ailleurs, une légère baisse de cet indice en 2007/2008 – 93,9 pour cent pour les ménages ruraux.

¹⁶³ En 2005, ce pourcentage est, respectivement, de 93,5 et 87,0 pour les pauvres et les non pauvres. Il est pratiquement resté le même entre les ruraux pauvres et les ruraux non pauvres – 96,4 et 95,5 pour cent, respectivement.

2.2. Fonctionnements de base et pauvreté micro-multidimensionnelle

La mesure de la pauvreté non monétaire renvoie, en partie, à la question de l'agrégation des dimensions pertinentes. Dans ce contexte, l'approche de Chakravarty, Mukherjee et Ranade (1997) offre la possibilité d'opérer une mesure micro-multidimensionnelle de la pauvreté en termes de fonctionnements essentiels. Cette approche fondée sur des indices décomposables à la fois selon des sous-groupes et des attributs – habitat, environnement sanitaire et instruction du chef du ménage –, offre l'opportunité d'évaluer les contributions des sous-groupes et des attributs à la pauvreté.

2.2.1. Concepts et méthodes

L'indice développé par Chakravarty, Mukherjee et Ranade (1997), repris par Bourguignon et Chakravarty (1998), puis par Lachaud (2000), représente une extension de la décomposition unidimensionnelle des mesures FGT, et en même temps, une tentative d'opérationnalisation de l'approche des « capabilities » de Sen. En effet, alors que les indices FGT s'attachent à une décomposition uniquement selon des sous-groupes, l'approche proposée par Chakravarty, Mukherjee et Ranade génère un indice de pauvreté additif à la fois selon les sous-groupes et les attributs. Ainsi, la mesure générale de la pauvreté qui en résulte représente une moyenne pondérée des indices particuliers des sous-groupes et des attributs, les pondérations étant, respectivement, les parts de la population des sous-groupes et les niveaux de pauvreté individuels ou des ménages en termes de fonctionnements essentiels.

Formellement, on considère un indice de pauvreté multidimensionnel P , représenté par $P(X; z)$ indiquant un niveau de pauvreté associé avec la matrice X des fonctionnements essentiels que possède l'individu i ($i = 1, \dots, n$). Ensuite, on détermine pour chaque fonctionnement essentiel exprimé, le niveau de subsistance qui correspond à un minimum vital. On considère ensuite, $z = (z_1, z_2, \dots, z_k)$ le vecteur des seuils minima de k attributs, où $z \in \mathbb{R}_{++}^k$, l'ensemble strictement positif de \mathbb{R}^k . Une personne est considérée comme pauvre en termes de l'attribut j si sa dotation en fonctionnement essentiel j n'excède pas le niveau de subsistance, soit $x_{ij} \leq z_j$. Autrement dit, une personne ou un ménage est considéré comme pauvre si $x_{ij} \leq z_j$ pour au moins un j . Par ailleurs, pour tout $X \in \mathcal{M}$, la taille correspondante de la population est $n(X)$ et l'ensemble des pauvres par rapport au besoin essentiel j est $S_j =$

$\{1 \leq i \leq n; x_{ij} \leq z_j\}$. Lorsqu'on suppose que a_j représente la pondération accordée aux fonctionnements essentiels j^{164} , et que $g(t) = [f(t) - c]/(1 - c)$ soit une fonction de privation telle que la valeur réelle g , définie sur $[0, \infty]$, soit continue, décroissante et convexe, l'indice normalisé de pauvreté micro-multidimensionnel sur l'intervalle $[0, 1]$ est donné par :

$$P(X; z) = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \sum_{j=1}^k a_j g\left(\frac{x_{ij}}{z_j}\right) \quad [3.1]$$

Ainsi, lorsque $P(X; z)$ tend vers 1, cela signifie que les individus sont pauvres dans toutes les dimensions, et lorsqu'elle tend vers 0, aucun individu n'est pauvre sur aucun attribut. Par la suite, Chakravarty, Mukherjee et Ranade montrent que l'indice $P(X; z)$ satisfait les principaux axiomes de la pauvreté, ce qui confère à l'analyse une certaine robustesse. En fait, les indices $P(X; z)$ dépendront de la forme que l'on donnera à g lors de l'agrégation des besoins des différentes personnes pour les différents attributs. C'est pourquoi, ils explorent plusieurs formes de la fonction g , parmi lesquelles deux vont retenir notre attention dans la présente étude.

En premier lieu, lorsque $f_1(t) = (1 - t^\alpha)$ pour $0 \leq t \leq 1$, avec $0 \leq \alpha \leq 1$, et $f_1(t) = 0$ pour $t > 1$. L'équation [3.1] devient :

$$P_e(X; z) = \frac{1}{n} \sum_{j=1}^k \sum_{i \in S_j} a_j \left[1 - \left(\frac{x_{ij}}{z_j}\right)^e \right] \quad [3.2]$$

Dans ce cas, e reflète le degré d'aversion pour la pauvreté, et P_e s'accroît lorsque α s'accroît. Par exemple, si $e = 1$, P_e s'écrira de la manière suivante¹⁶⁵ :

¹⁶⁴ Il faut souligner que les a_j sont des constantes positives telles que : $\sum_{j=1}^k a_j = 1$

¹⁶⁵ Par contre, si les a_j sont tous égaux ($=1/k$), alors l'équation [3.2] s'écrit :

$$P_e(X; z) = \frac{1}{nk} \sum_{j=1}^k \sum_{i \in S_j} \left[1 - \left(\frac{x_{ij}}{z_j}\right)^e \right]$$

$$P_1 (X; z) = \frac{1}{n} \sum_{j=1}^k \sum_{i \in S_j} a_j \left[1 - \frac{z_j - x_{ij}}{z_j} \right] = \sum_{j=1}^k a_j H_j I_j \quad [3.3]$$

Avec $H_j = \frac{Q_j}{n}$ le ratio de pauvreté pour l'attribut j, tandis que le ratio d'écart de pauvreté pour le fonctionnement essentiel j est donné par $\sum_{i \in S_j} \left[\left(\frac{z_j - x_{ij}}{z_j} \right) \right]$. Ainsi, lorsque H_j est donné, une augmentation de I_j élève l'indice de pauvreté.

En second lieu, si g est exprimé par $f_2(t) = (1 - t)^\alpha$, pour $0 \leq t \leq 1$, avec $\alpha \geq 1$, et $f(t) = 0$ pour $t > 1$, l'équation suivante peut être obtenue :

$$P_\alpha (X; z) = \frac{1}{n} \sum_{j=1}^k \sum_{i \in S_j} a_j \left[1 - \frac{z_j - x_{ij}}{z_j} \right]^\alpha \quad [3.4]$$

L'étude s'attache également à calculer les contributions des sous-groupes et des facteurs à la pauvreté nationale. La contribution du sous-groupe i en pourcentage de l'ensemble de la pauvreté peut être exprimée par : $\left\{ \left(\frac{n_i}{n} \right) * [P(X^i; z)/P(X; z)] * 100 \right\}$, où n_i est l'effectif des individus du groupe i, $P(X^i; z)$ l'indice de pauvreté du groupe i, et $P(X; z)$ l'indice de la pauvreté globale. Quant à la contribution du facteur j à la pauvreté totale en pourcentage, elle est calculée selon : $\{a_j * [P(x_j; z_j)/P(X; z)] * 100\}$, où $P(x_j; z_j)$ est l'indice de pauvreté du facteur j.

Nous proposons d'évaluer l'indicateur de pauvreté multidimensionnelle à partir des dimensions pertinentes retenues précédemment – l'accès à l'éducation, l'habitat et l'environnement sanitaire. Naturellement, les observations quant à certaines limites informationnelles et méthodologiques liées à nos bases de données, que nous n'avions d'ailleurs pas manqué de souligner, doivent également être conservées à l'esprit dans la présente analyse. Pour rappel, nous avons déjà indiqué que les niveaux de subsistance en ce qui concerne l'habitat et l'environnement sanitaire étaient, respectivement, égaux à 2 et 1, ce qui correspond, pour le premier cas, à au moins trois handicaps sur quatre, et pour le second cas, à un handicap sur deux. S'agissant de l'éducation, on considère que le niveau de

subsistance est égal à 6 années d'éducation du chef de ménage, c'est-à-dire la fin du cours moyen deuxième année (CM2).

2.2.2. Décomposition des mesures de la dynamique de pauvreté non monétaire

Les trois dimensions du bien-être précédemment évoquées nous permettent d'évaluer la dynamique de la pauvreté non monétaire selon la localisation géographique, les milieux rural et urbain, et le statut socioéconomique du chef de ménage.

2.2.2.1. Décomposition des mesures de pauvreté non monétaire selon le milieu et la localisation géographique

La détermination des indices de pauvreté micro-multidimensionnels nécessite de préciser quelques paramètres inhérents aux équations [3.2] et [3.4]. D'une part, les pondérations a_j ont été égalisées – $a_1 = a_2 = a_3 = 1/3$ –, ce qui veut dire que l'on accorde une importance égale à l'accès aux différents fonctionnements¹⁶⁶. D'autre part, on a attribué successivement la valeur de 1 pour l'estimation de P_e , alors que P_α est estimé avec $\alpha = 2$. Dans ces conditions, l'indice multidimensionnel de pauvreté est de 0,1887 et 0,2124, respectivement, en 2005 et 2007/2008 – lorsque $\alpha = 2$ ¹⁶⁷, ce qui suppose une légère détérioration des conditions de vie des ménages nigériens quant à l'accès aux fonctionnements de base.

¹⁶⁶ Bien entendu, les fonctionnements sensés représenter le bien-être humain ne se valent pas selon Sen (1984, 1992, 2000). Mais, nous avons déjà souligné le problème des préférences dans le choix des fonctionnements pertinents chez les individus. Cette question des préférences et/ou de la hiérarchisation entre les fonctionnements comporte une forte dose d'arbitraire, car ce qui a de la valeur aux yeux d'un individu pourrait ne pas l'avoir chez un autre. De plus, dans la mesure où l'on ne peut s'accorder sur une liste de fonctionnements fondamentaux valables en tout lieu et en tout temps, notre objectif étant de tenir compte des fonctionnements essentiels. Dans ce contexte, Sen reconnaît, lui-même que certains fonctionnements comme « être éduqué », « avoir un toit », « échapper aux maladies évitables » sont quasi-universels. Ces fonctionnements correspondent exactement à ceux retenus dans notre cas. Par exemple, un bon environnement sanitaire influence les chances d'« échapper aux maladies évitables ». Par ailleurs, il est important de signaler que les poids accordés aux pondérations n'ont pas de fondements solides. L'intérêt des indices multidimensionnels consiste à exprimer les déficits en termes de fonctionnement essentiels pour les divers couples groupe-attribut. Pour chaque attribut, des écarts croissants expriment des niveaux de plus en plus élevés de pauvreté non monétaire.

¹⁶⁷ Il est de 0,2060 et 0,2303, respectivement, en 2005 et 2007/2008 lorsque $e=1$. Dans ce qui suit, l'analyse de l'évolution de la pauvreté non monétaire se fera au niveau de $\alpha = 2$.

Tableau 3.5 : Décomposition des mesures de la pauvreté non monétaire P_e et P_α des ménages selon leur localisation spatiale, et l'accès aux fonctionnements de base, – Niger 2005- 2007/2008

Régions	Aga- dez	Diffa	Dosso	Mar- adi	Tah- oua	Tilla- béri	Zin- der	Aut. villes	Nia- mey	Moy. gén	Cont.	N
Paramètres												
Pauvreté non monétaire – 2005 – $e = 1^4$												
habitat ¹	0,1509	0,1845	0,2063	0,1825	0,1932	0,2322	0,1906	0,1385	0,0903	0,1844	29,8	6690
Envir.sanit ²	0,2681	0,0740	0,2463	0,1782	0,1766	0,2125	0,1160	0,0161	0,0900	0,1534	26,8	6690
Instruction ³	0,2935	0,2926	0,2945	0,2827	0,3071	0,2979	0,2917	0,2223	0,1871	0,2802	45,4	6690
Moy.Gén.	0,2375	0,1837	0,2490	0,2145	0,2256	0,2476	0,1995	0,1257	0,1224	0,2060	-	
Cont.	0,0202	0,0289	0,1048	0,1838	0,2056	0,1811	0,1732	0,0632	0,0393	-	100,0	
Pauvreté non monétaire - $\alpha = 2^4$												
habitat ¹	0,1054	0,1213	0,1570	0,1197	0,1420	0,1882	0,1306	0,1024	0,0706	0,1341	23,7	6690
Envir.sanit ²	0,2681	0,0740	0,2463	0,1782	0,1766	0,2125	0,1160	0,0161	0,0900	0,1534	27,1	6690
Instruction ³	0,2918	0,2909	0,2920	0,2795	0,3060	0,2964	0,2904	0,2215	0,1864	0,2785	49,2	6690
Moy.Gén.	0,2218	0,1621	0,2317	0,1925	0,2082	0,2324	0,1790	0,1133	0,1156	0,1887	-	
Cont.	0,0205	0,0278	0,1064	0,1800	0,2071	0,1856	0,1697	0,0622	0,0405	-	100,0	
Pauvreté monétaire⁵												
Incidence	0,4001	0,1344	0,6174	0,7424	0,3784	0,5960	0,6221	0,4689	0,2044	0,5301	-	6690
Contribution	0,0130	0,0080	0,1010	0,2470	0,1340	0,1690	0,2100	0,0920	0,0260	-	100,0	100,0
Dép/tête-000 de F CFA	251,61	215,98	115,00	80,090	156,57	106,68	112,40	194,52	299,88	133,68	-	
N pondéré	117	216	580	1181	1256	1008	1196	693	443	-	-	6690
Pauvreté non monétaire – 2007/2008 – $e = 1$												
habitat ¹	0,1065	0,1969	0,2094	0,2134	0,1941	0,2352	0,2043	0,1213	0,0541	0,1885	27,3	4000
Envir.sanit ²	0,0055	0,2528	0,2621	0,2589	0,2886	0,3089	0,3000	0,0147	0,0080	0,2368	34,3	4000
Instruction ³	0,2132	0,2229	0,2746	0,2668	0,2948	0,2790	0,3005	0,2129	0,1390	0,2355	38,4	4000
Moy.Gén.	0,1084	0,2242	0,2487	0,2464	0,2592	0,2744	0,2683	0,1163	0,0670	0,2303	-	
Cont.	0,0065	0,0279	0,1067	0,1953	0,2076	0,1380	0,2541	0,0421	0,0217	-	100,0	
Pauvreté non monétaire - $\alpha = 2^4$												
habitat ¹	0,0775	0,1509	0,1575	0,1572	0,1340	0,1933	0,1419	0,0880	0,0394	0,1380	21,6	4000
Envir.sanit ²	0,0055	0,2528	0,2621	0,2589	0,2886	0,3089	0,3000	0,0147	0,0080	0,2368	37,2	4000
Instruction ³	0,2124	0,2191	0,2725	0,2595	0,2948	0,2766	0,2976	0,2112	0,1366	0,2626	41,2	4000
Moy.Gén.	0,0985	0,2076	0,2307	0,2252	0,2391	0,2596	0,2465	0,1046	0,0613	0,2124	-	
Cont.	0,0064	0,0280	0,1073	0,1936	0,2076	0,1416	0,2532	0,0410	0,0215	-	100,0	
Pauvreté monétaire⁵												
Incidence	0,1236	0,1221	0,6134	0,6658	0,4918	0,6378	0,4400	0,4038	0,2421	0,4996	-	4000
Contribution	0,0030	0,0070	0,1210	0,2430	0,1820	0,1480	0,1920	0,0670	0,0360	-	100,0	100,0
Dép/tête-000 de F CFA	311,00	273,12	135,52	125,03	164,86	134,74	165,52	199,66	338,21	146,00	-	
N pondéré	55	115	395	730	738	464	873	334	298	-	-	4000

(1) Quatre éléments relatifs à l'habitat ont été pris en considération : la nature des murs, du toit, le combustible utilisé pour l'éclairage et le nombre de personnes par pièce. Un seuil de précarité – égal à 1 – est défini pour ces quatre éléments de la manière suivante : (i) murs : bois/bambou, pailles, pierres, autres et plus ; (ii) toit : terre, bois, nattes, pailles, autres et plus ; (iii) type d'éclairage : bougie, bois de chauffe, lampe à pétrole et autres ; (iv) nombre de personnes par pièce est supérieur à 3. Les scores sont additionnés et le niveau de subsistance est fixé à 2 – Z=2 –, c'est-à-dire qu'il correspond à au moins trois handicaps sur quatre ; (2) Deux éléments inhérents à l'environnement sanitaire ont été pris en compte : (i) le type d'aisance : latrine non couverte, nature/brousse et autres ; (ii) accès à l'eau : puits non protégé, rivière/lac, mare et autres. Le seuil de subsistance est de 1 – Z=1 –, c'est-à-dire qu'il correspond à au moins un handicap sur deux ; (3) Quant à l'instruction, le seuil de subsistance est de 6 – nombre d'années d'éducation au primaire du chef de ménage, c'est-à-dire la fin du cours moyen deuxième année (CM2) ; (4) les a_j ont été pondérés, c'est-à-dire $a_1=a_2=a_3=1/3$; (5) il s'agit de la pauvreté des ménages avec une ligne de pauvreté de 144750 FCFA et 150933 F CFA par personne annuellement, respectivement en 2005 et 2007/2008; il s'agit des dépenses réelles moyennes.

Source : auteur, à partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC, Niger 2005 – 2007/2008 – pondérations normalisées

Plus précisément, le tableau 3.5 appelle particulièrement trois groupes de commentaires. En premier lieu, il met en évidence des caractéristiques communes relatives à la dynamique multidimensionnelle de la pauvreté. D'une part, l'ampleur de la pauvreté en termes de déficit de fonctionnements essentiels est plus forte en zone rurale qu'en zone

urbaine pour les trois années d'enquêtes. En effet, on observe que les indices multidimensionnels de pauvreté rurale sont trois à quatre fois plus élevés que ceux de la capitale et des autres centres urbains. Par exemple, en 2007/2008, la valeur de l'indice est de 0,0613 pour la ville de Niamey, contre 0,2596 pour la région de Tillabéry. Pour les villes secondaires, la proportion relative est comprise entre deux à trois. D'autre part, l'absence d'instruction du chef de ménage explique l'essentiel de la pauvreté non monétaire nationale – entre 40 et 50 pour cent –, même si le poids des autres composantes reste non négligeable, notamment en 2005. Par exemple, les indices de dénuement en termes d'habitat, d'environnement sanitaire et d'instruction contribuent, respectivement, à 23,7, 27,1 et 49,1 pour cent de la pauvreté non monétaire en 2005, contre respectivement, 21,6, 37,2 et 41,2 en 2007/2008. En réalité, un tel résultat était attendu puisqu'au Niger, le taux d'analphabétisme était de 71,3 pour cent, tandis qu'en même temps 62,2 pour cent des chefs de ménage étaient sans instruction en 2005.

En deuxième lieu, à l'exception de la capitale, Niamey, où l'on constate une légère hausse de l'accès aux fonctionnements essentiels – 0,1156 contre 0,0613¹⁶⁸ –, l'évolution de la pauvreté non monétaire des autres régions exhibe des spécificités sur la période 2005 et 2007/2008. En effet, le dénuement en termes multidimensionnel est plus accentué dans les principales régions de l'ouest du pays, à savoir Tillabéry et Dosso avec des indices respectifs de 0,2596 et 0,2307 en 2007/2008¹⁶⁹. En outre, les régions de Zinder (centre-est du pays), Maradi (centre-sud du pays) et Tahoua (centre-nord), pour lesquelles la précarité des conditions de vie est relativement moindre en 2005, ont vu leur situation se dégrader sensiblement en 2007/2008. Par exemple, la valeur de l'indice multidimensionnel, est passée de 0,1790, 0,1925 et 0,2082 à 0,2465, 0,2252 et 0,2391, respectivement, en 2005 et 2007-2008. Cette accentuation du déficit en termes de besoins essentiels est particulièrement

¹⁶⁸ Le déclin de l'indice de pauvreté multidimensionnelle de la région d'Agadez, en 2007/2008, est à relativiser pour les mêmes raisons ayant prévalu dans les analyses précédentes. En fait, l'enquête de 2007/2008 n'a pu questionner que les ménages urbains de la région d'Agadez, en raison de l'inaccessibilité des zones rurales due à l'insécurité armée au cours de l'enquête. En revanche, l'indice multidimensionnel de 2005 – 0,2218 – est tout à fait cohérent, et est révélateur des privations de la région en termes d'environnement sanitaire et d'instruction. En réalité, les conditions climatiques de la région – désert en grande partie – accentuent l'accès des ménages aux besoins essentiels, notamment à l'eau et à l'instruction. Par ailleurs, on constate une stabilité de l'indice multidimensionnel du bien-être dans les villes secondaires du Niger – 0,1133 contre 0,1046, respectivement, en 2005 et 2007/2008.

¹⁶⁹ Contre, respectivement, 0,2019, 0,2058 en 2005.

imputable à la dégradation de l'environnement sanitaire et de l'habitat¹⁷⁰ quoique compensée par une très légère baisse de l'indice de l'instruction dans certains cas. En outre, les tableaux 3A.3 et 3A.4, en annexes, révèlent que les ménages dirigés par les hommes souffrent légèrement plus de privations non monétaires par rapport à ceux qui ont des femmes à leur tête¹⁷¹. Par exemple, en 2007-2008, l'indice de pauvreté non monétaire est de 0,2129 pour les hommes, contre 0,2094 pour les femmes. Par ailleurs, conformément aux analyses précédentes, la pauvreté des ménages féminins est considérablement liée aux insuffisances éducatives des femmes qui les dirigent. Pour l'ensemble des régions, l'indice moyen multidimensionnel inhérent à l'attribut instruction, lorsque $\alpha = 2$, est de 0,3010 et 0,2607, respectivement, pour les ménages féminins et masculins en 2007-2008. Enfin, la contribution du déficit d'instruction à la pauvreté est de 47,9 pour cent chez les femmes, contre 40,3 pour cent chez les hommes en 2007-2008¹⁷².

En troisième lieu, les observations faites précédemment appellent une double action en termes de lutte contre la pauvreté. D'une part, l'accès à l'instruction doit être privilégiée quelle que soit la localisation géographique, bien que l'indice inhérent à l'éducation se soit amélioré en 2007-2008. D'autre part, la dégradation des conditions d'habitation et de santé, notamment l'accès à un environnement sanitaire adéquat et à l'eau potable, appelle l'attention des autorités nigériennes à entreprendre des actions permettant un meilleur accès des citoyens à ces fonctionnements. Plus précisément, l'Etat doit s'engager à offrir aux ménages des moyens leur permettant de relever, non seulement leur pouvoir d'achat, mais aussi d'accéder à des services collectifs¹⁷³.

¹⁷⁰ Mais l'ampleur des privations en termes d'habitat reste tout de même relative. Alors que l'indice inhérent à l'habitat demeure stable au cours de la période 2005 et 2007/2008 – 0,1341 à 0,1380 –, il s'est légèrement accru pour certaines régions. C'est le cas, par exemple, des régions de Diffa, Maradi et Zinder où il est, respectivement, passé de 0,1213, 0,1197 et 0,1306 à 0,1509, 0,1572 et 0,1419. Quant à l'indice lié à l'environnement sanitaire, on constate qu'il a doublé, voire triplé dans certains cas. Par exemple, pour la région de Zinder, l'indice inhérent à l'environnement sanitaire est passé de 0,1160 à 0,3000. De même, celui de la région de Maradi est passé de 0,1782 à 0,2589.

¹⁷¹ Bien que la situation soit contrastée selon les régions.

¹⁷² Ce résultat était quelque peu prévisible compte tenu du différentiel d'accès à l'instruction largement en défaveur des filles. Il conforte, en même temps, les orientations du gouvernement quant aux politiques à mettre en œuvre pour rendre l'éducation accessible à tous, notamment à l'endroit des filles. Sur cet aspect, voir la section 3 de ce présent chapitre.

¹⁷³ Car comme le souligne Lachaud (2000 : 57), les « *manques, par rapport à l'habitat et à certains éléments des conditions sanitaires, sont le reflet du faible pouvoir d'achat des ménages, et de l'impossibilité d'accéder à des fonctionnements nécessitant l'acquisition de biens marchands, etc. Par contre, la précarité de l'accès à l'instruction et à la santé, [...] suggère des actions visant à favoriser l'accès à des biens collectifs* ». Dans ce contexte, le tableau 2.2 montre que malgré la hausse des dépenses par tête au cours de la période 2005-

Tableau 3.6 : Décomposition des mesures de la pauvreté non monétaire P_e et P_α des ménages selon leur statut socioéconomique, et l'accès aux fonctionnements de base, – Niger 2005- 2007/2008

Statut	Salarié protégé	salarié non protégé	Indép. Non agricole	Agricul teur	Autre actif	Inac tif	Chôm eur	Moyenne générale	Contrib ution	N
Paramètres										
Pauvreté non monétaire – 2005 – $e = 1^4$										
Habitat ¹	0,0940	0,1847	0,1633	0,2000	0,1523	0,1801	0,1736	0,1844	29,8	6690
Envir.sanitaire ²	0,0600	0,1459	0,1230	0,1738	0,1197	0,0901	0,1479	0,1534	24,8	6690
Instruction ³	0,0369	0,2639	0,2696	0,2954	0,2117	0,2901	0,3009	0,2802	45,2	6690
Moyen.gén.	0,0636	0,1982	0,1853	0,2231	0,1612	0,1868	0,2075	0,2060	-	
Contribution	0,0088	0,0577	0,1944	0,6064	0,0087	0,0107	0,1132	-	100,0	
Pauvreté non monétaire – $\alpha = 2^4$										
Habitat ¹	0,0677	0,1400	0,1172	0,1462	0,1150	0,1274	0,1231	0,1341	23,7	6690
Envir.sanitaire ²	0,0600	0,1459	0,1230	0,1738	0,1197	0,0901	0,1479	0,1534	27,1	6690
Instruction ³	0,0367	0,2622	0,2678	0,2935	0,2086	0,2901	0,3000	0,2785	49,2	6690
Moyen.gén.	0,0548	0,1827	0,1694	0,2045	0,1478	0,1692	0,1903	0,1887	-	
Contribution	0,0083	0,0581	0,1939	0,6069	0,0087	0,0105	0,1133	-	100,0	
Pauvreté monétaire⁵										
Incidence	0,1046	0,4471	0,4379	0,6038	0,4612	0,4707	0,5053	0,5301	-	6690
Contribution	0,0060	0,0510	0,1790	0,6380	0,0100	0,0100	0,1070	-	-	
Dép/tête ⁶ Fcfa	299,00	157,96	165,18	116,37	200,96	182,09	146,43	138,68	-	
N	191	401	1446	3747	75	79	752	-	-	6690
Pauvreté non monétaire – 2007/2008 – $e = 1^4$										
Habitat ¹	0,0554	0,1612	0,1957	0,2002	0,0992	0,1869	0,1487	0,1885	27,3	4000
Envir.sanitaire ²	0,0360	0,1801	0,2254	0,2565	0,0774	0,3010	0,1842	0,2368	34,3	4000
Instruction ³	0,0387	0,1925	0,2660	0,2828	0,0426	0,3193	0,2758	0,2655	38,4	4000
Moyen.gén.	0,0434	0,1779	0,2290	0,2465	0,0731	0,2691	0,2029	0,2303	-	
Contribution	0,0068	0,0469	0,1358	0,7278	0,0022	0,0415	0,0387	-	100,0	
Pauvreté non monétaire – $\alpha = 2^4$										
Habitat ¹	0,0358	0,1106	0,1472	0,1480	0,0808	0,1200	0,1006	0,1380	21,6	4000
Envir.sanitaire ²	0,0360	0,1801	0,2254	0,2565	0,0774	0,3010	0,1842	0,2368	37,2	4000
Instruction ³	0,0382	0,1912	0,2615	0,2798	0,0426	0,3187	0,2741	0,2626	41,2	4000
Moyen.gén.	0,0367	0,1606	0,2114	0,2281	0,0669	0,2466	0,1863	0,2124	-	
Contribution	0,0063	0,0459	0,1359	0,7301	0,0022	0,0413	0,0386	-	100,0	
Pauvreté monétaire⁵										
Incidence	0,0807	0,3596	0,5470	0,5319	0,3437	0,4347	0,4695	0,4996	-	4000
Contribution	0,0060	0,0440	0,1500	0,7240	0,0050	0,0310	0,0410	-	-	
Dép/tête ⁶ Fcfa	387,66	182,78	156,49	56,96	271,80	159,21	169,98	169,14	-	
N	145	243	546	2720	28	142	176	-	-	4000

(1) Quatre éléments relatifs à l'habitat ont été pris en considération : la nature des murs, du toit, le combustible utilisé pour l'éclairage et le nombre de personnes par pièce. Un seuil de précarité – égal à 1 – est défini pour ces quatre éléments de la manière suivante : (i) murs : bois/bambou, pailles, pierres, autres et plus ; (ii) toit : terre, bois, nattes, pailles, autres et plus ; (iii) type d'éclairage : bougie, bois de chauffe, lampe à pétrole et autres ; (iv) nombre de personnes par pièce est supérieur à 3. Les scores sont additionnés et le niveau de subsistance est fixé à 2 – $Z=2$ –, c'est-à-dire qu'il correspond à au moins trois handicaps sur quatre ; (2) Deux éléments inhérents à l'environnement sanitaire ont été pris en compte : (i) le type d'aisance : latrine non couverte, nature/brousse et autres ; (ii) accès à l'eau : puits non protégé, rivière/lac, mare et autres. Le seuil de subsistance est de 1 – $Z=1$ –, c'est-à-dire qu'il correspond à au moins un handicap sur deux ; (3) Quant à l'instruction, le seuil de subsistance est de 6 – nombre d'années d'éducation au primaire du chef de ménage, c'est-à-dire la fin du cours moyen deuxième année (CM2) ; (4) les a_i ont été pondérés, c'est-à-dire $a_1=a_2=a_3=1/3$; (5) il s'agit de la pauvreté des ménages avec une ligne de pauvreté de 144750 FCFA et 150933 F CFA par personne annuellement, respectivement en 2005 et 2007/2008 ; il s'agit des dépenses réelles moyennes.

Source: Auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées

2007/2008, les régions dans lesquelles les privations en termes d'habitat, d'environnement sanitaire et d'instruction, sont accentuées (Dosso, Maradi, Tahoua, et Tillabéry), présentent des dépenses réelles per capita inférieure à la moyenne en 2007-2008.

Dans ce contexte, on peut alors estimer que l'approche multidimensionnelle de la pauvreté est capable d'aider les autorités publiques à l'élaboration des combinaisons de politiques soulageant la souffrance des populations nigériennes.

2.2.2.2. Décomposition des mesures de pauvreté non monétaire selon le statut socioéconomique du chef de ménage

La décomposition de l'évaluation de la dynamique de pauvreté non monétaire en fonction des segments du marché du travail apporte quelques éléments d'analyse additionnels – tableau 3.6.

Tout d'abord, on observe que la précarité et la vulnérabilité du travail expliquent le différentiel en termes d'accès des ménages au bien-être. Par exemple, en 2008 et lorsque $\alpha = 2$, l'indice général multidimensionnel est environ sept à huit fois plus bas chez les salariés protégés – 0,0367 – par rapport aux salariés non agricoles – 0,2114 –, les inactifs – 0,2466 – ou bien les agriculteurs – 0,2281. D'ailleurs, ces derniers contribuent à 73,0 pour cent à la pauvreté non monétaire au Niger, un résultat tout à fait en accord avec leur contribution à la pauvreté monétaire – 72,4 pour cent.

Ensuite, au cours de la période 2005-2007/2008, des disparités s'observent quant à l'accès des travailleurs aux différents fonctionnements de base. En effet, ce sont les agriculteurs, les indépendants non agricoles et les inactifs qui souffrent le plus des handicaps, notamment en matière d'environnement sanitaire et d'instruction. Par ailleurs, la situation des salariés non protégés ainsi que des chômeurs, quoique relativement stable au cours de la période considérée, ne doit pas être négligée. En effet, sous réserve d'investigation approfondie, le chômage s'explique, en partie, par un déficit en instruction puisque le tableau 2.3 révèle que l'indice partiel lié au couple chômeur-instruction demeure relativement élevé – 0,3009 en 2005.

Enfin, les résultats du tableau 3.6 suggèrent un renforcement des capacités fonctionnelles en termes d'instruction, mais aussi d'environnement sanitaire car apparemment les récents efforts des autorités publiques, ces dix dernières années, n'ont pas suffi à réduire substantiellement la précarité des individus dans l'accès aux services collectifs – instruction et

santé. Ces mêmes résultats suggèrent, par ailleurs, et ce de façon préliminaire, que les approches non monétaire – approche en termes de fonctionnements de base – et monétaire, sont complémentaires, indépendamment de la position géographique des ménages. Cette question de la complémentarité entre l’approche monétaire et non monétaire de la pauvreté sera affinée dans la section ci-après, à travers une analyse économétrique.

2.2.3. *Fonctionnements de base versus dépenses de consommation : continuum ou rupture ?*

Les résultats préliminaires, précédemment obtenus, semblent montrer un relatif rapprochement entre l’approche en termes de capacités et l’approche monétaire. Afin d’affiner ces résultats partiels, nous proposons d’estimer économétriquement la relation qui existe entre certaines dimensions essentielles du bien-être non monétaire, et celles inhérentes à la pauvreté monétaire, à partir des données du QUIBB de 2005 et de L’ENBC de 2007/2008. A cet effet, l’analyse présente deux approches méthodologiques. A l’aide d’un modèle probit et tobit, nous examinons, respectivement, les déterminants du *ratio* et de la *profondeur* de la pauvreté¹⁷⁴. Dans chaque cas, l’estimation prend en compte, d’abord uniquement, les variables susceptibles de représenter les fonctionnements essentiels, ensuite, d’autres variables additionnelles sont intégrées dans les modèles, notamment l’âge, le sexe, le statut du chef de ménage, la démographie du chef de ménage, le milieu de résidence et la possession d’actifs physiques. Par ailleurs, les deux modèles incluent un terme d’hétéroscédasticité multiplicative par rapport au log de la dimension du ménage¹⁷⁵. En conséquence, le test du multiplicateur de Lagrange (Harvey, 1976) rejette l’hypothèse

¹⁷⁴ Notons que pour les pauvres, les écarts normalisés de pauvreté sont positifs et inférieurs à l’unité, alors que pour les non pauvres, ils sont égaux à zéro.

¹⁷⁵ La prise en compte du terme d’hétéroscédasticité permet, notamment pour le cas du modèle tobit, de pallier le problème de spécification du terme d’erreur et plus particulièrement la présence d’hétéroscédasticité (c’est-à-dire de problème de non constance de la variance du résidu) et de non normalité, inhérent au modèle tobit simple (Jalan, Ravallion, 1996). En réalité, dans le modèle tobit de base, la variance du résidu est supposée constante pour tout point d’observation [$Var(\varepsilon_i) = \sigma^2$]. Dans le modèle à hétéroscédasticité multiplicative, elle est exprimée en fonction d’un vecteur de variables z_i , comme suit : $Var(\varepsilon_i) = \sigma^2 \exp(\alpha'z_i)$. Dans ce contexte, il est possible, *a posteriori*, de mettre en œuvre un test d’hétéroscédasticité. Il s’agit de tester l’hypothèse nulle H_0 selon laquelle $\alpha = 0$, en comparant le log de vraisemblance du modèle initial à celui du modèle à hétéroscédasticité multiplicative. Par ailleurs, la statistique LR du rapport de vraisemblance est égale à $-2(\log L_C - \log L_{NC})$ où $\log L_C$ est le log de vraisemblance du modèle initial et $\log L_{NC}$ est le log de vraisemblance du modèle avec hétéroscédasticité multiplicative. Elle suit une loi du Chi^2 où le nombre de degrés de liberté est égal au nombre de variables dans le vecteur z_i .

d'homoscédasticité à 5 pour cent, pour le cas du tobit¹⁷⁶. A partir du tableau 2.4, fournissant les résultats des estimations économétriques selon la valeur de $\alpha = 2$ – équation [3.4], quelques observations peuvent être retenues¹⁷⁷.

En premier lieu, considérons uniquement les fonctionnements essentiels dans les régressions. On note que quelle que soit la période d'investigation considérée, les estimations probit et tobit montrent que les coefficients inhérents aux variables indépendantes sont tous positifs et statistiquement significatifs à moins de 5 pour cent. En fait, les fonctionnements essentiels exprimés en termes d'écart par rapport aux niveaux de subsistances respectifs – équations [3.2] et [3.4] – montrent que pour chaque attribut, des écarts croissants supposent des niveaux de plus en plus élevés de pauvreté non monétaire. Autrement dit, pour chaque fonctionnement essentiel individuellement pris, plus les écarts par rapport aux seuils de subsistance sont importants, plus le ratio et la profondeur de la pauvreté monétaire sont élevés, *ceteris paribus*. De même, les effets marginaux sont également positifs et significatifs pour l'ensemble des attributs, bien qu'ils soient plus élevés pour l'habitat et l'instruction. Par exemple, à la moyenne de l'habitat et de l'environnement, l'effet de l'instruction sur la probabilité de pauvreté monétaire est de 0,407 et 0,536, respectivement, en 2005 et 2007-2008¹⁷⁸.

L'habitat est l'attribut qui contribue le plus à expliquer la probabilité à la pauvreté monétaire. Ainsi, à la moyenne de l'environnement sanitaire et l'instruction, l'effet de l'habitat sur la probabilité de pauvreté monétaire est de 1,207 et 1,186, respectivement, en 2005 et 2007-2008. Par contre, l'effet marginal de l'environnement sanitaire sur l'incidence de pauvreté est relativement faible en 2005 – 0,173. En ce qui concerne l'intensité de la pauvreté monétaire – modèle tobit –, le même constat prévaut, même si l'ampleur des effets marginaux dans ce contexte, reste proportionnellement moindre.

¹⁷⁶ Dans le cas du modèle probit, le test de Lagrange montre qu'on ne peut pas rejeter l'hypothèse d'homoscédasticité à 5 pour cent. Dans ce contexte, l'introduction du terme d'hétéroscédasticité par rapport au log de la dimension du ménage permettrait de pallier le problème de normalité des résidus du modèle initial (Clément, 2005).

¹⁷⁷ Les tableaux 3A.5 et 3A.6, en annexes, affichent quant à eux les coefficients pour $e = 0,5$.

¹⁷⁸ Il faut souligner que les effets marginaux sont croissants entre les deux périodes en ce qui concerne les fonctionnements essentiels individuellement pris.

Tableau 3.7 : Coefficients de régression des estimations probit et tobit des déterminants du ratio et de la profondeur de pauvreté des ménages – $\alpha = 2$; chef de ménage 15 ans et plus, – Niger 2005

Paramètres variables	Probit : ratio de pauvreté P0 et $\alpha=2^1$						Tobit : écart de pauvreté P1 et $\alpha=2^1$					
	Fonctionnements de base			Fonctionnements de base & paramètres additionnels			Fonctionnements de base			Fonctionnements de base & paramètres additionnels		
	β	t^2	Effets marg	β	t^2	Effets marg	β	t^2	Effets marg	β	t^2	Effets marg
Constante	-3,775	9,78*	0,5666	-6,273	-9,18*	1,270*	-0,378	-16,7*	-0,197*	-1,317	-12,8*	0,679*
Fonctionnements essentiels												
Habitat	13,663	9,258*	1,207*	4,160	9,725*	0,843*	1,267	18,69*	0,660*	0,793	14,71*	0,409*
Envir.sanitaire	1,963	4,458*	0,173*	0,354	1,315	0,0716	0,457	9,179*	0,238*	0,062	1,292	0,032*
Instruction	4,609	6,916*	0,407*	1,325	4,285*	0,268*	0,653	11,45*	0,340*	0,261	4,791*	0,135*
Démographie												
Age	-	-	-	0,009	0,426	0,002	-	-	-	0,0003	0,156*	0,0003
Sexe ³	-	-	-	-0,407	-2,13*	-0,082*	-	-	-	-0,103	-2,19*	-0,053*
Taille	-	-	-	0,279	9,961*	0,057*	-	-	-	0,040	20,82*	0,021*
Statut socioéconomique⁴												
Salarié non prot.	-	-	-	1,983	5,266*	0,402*	-	-	-	0,352	6,872*	0,182*
Ind.non agricole	-	-	-	2,024	5,871*	0,410*	-	-	-	0,339	7,135*	0,175*
Agriculteur	-	-	-	2,645	6,871*	0,536*	-	-	-	0,472	9,788*	0,243*
Autre actif	-	-	-	2,523	5,448*	0,511*	-	-	-	0,399	5,849*	0,206*
Inactif	-	-	-	2,362	5,143*	0,478*	-	-	-	0,374	5,456*	0,194*
Chômeur	-	-	-	2,266	5,987*	0,459*	-	-	-	0,402	8,128*	0,207*
Statut matrimonial⁵												
Monogame	-	-	-	0,508	1,63**	0,1030	-	-	-	0,334	4,686*	0,172*
Polygame	-	-	-	0,169	0,513	0,0342	-	-	-	0,281	3,892*	0,145*
Veuf/divorcé	-	-	-	0,739	2,136*	0,149*	-	-	-	0,283	3,435*	0,146*
Milieu de résidence⁶												
Rural	-	-	-	1,518	8,011*	0,307*	-	-	-	0,285	10,26*	0,147*
Autres villes	-	-	-	1,363	7,364*	0,276*	-	-	-	0,360	13,34*	0,185*
Capital physique⁷												
Terre	-	-	-	-0,249	-2,56*	0,050*	-	-	-	-0,061	-3,85*	-0,034*
Termes d'hétéroscédasticité multiplicative												
Log de la taille	-	-	-	-	-	-	0,026	0,696	0,005	-0,118	-3,85*	-0,020*
σ	-	-	-	-	-	-	0,446	12,96*	-	0,520	15,38*	-
Log de vraisemblance												
Chi ² (sig) ⁸		-4138,555			-3719,771			-4403,960			-3826,887	
% cas bien prédits		938,380 (0,000)			1820,949 (0,000)			1032,417 (0,000)			2186,656 (0,000)	
ZM ⁹		62,2			70,7			-			-	
Test d'hétéroscédasticité ¹⁰		0,809			0,768			-			-	
N pondéré		65,814 (0,000)			82,434 (0,000)			0,000 (0,999)			0,000 (0,999)	
		6690			6690			6690			6690	

(1) La variable expliquée prend la valeur de un lorsque le ménage est pauvre et zéro sinon. Pour les différents paramètres des fonctionnements de base, les ratios de pauvreté sont calculés selon l'équation [3.4] avec $\alpha = 2$. Par ailleurs, le test du multiplicateur de Lagrange montre que l'hypothèse d'hétéroscédasticité du modèle ne peut être rejetée (pour le cas du tobit) ; hypothèse ayant été prise en compte de manière multiplicative par rapport au log de la dimension du ménage t_i , soit $\epsilon_i \sim N\{0, [\exp(y' \log t_i)]^2\}$; (2) probabilité « two-tailed » que le coefficient soit égal à zéro. Le t est le rapport entre β et l'erreur-type ; (3) il s'agit du sexe masculin ; (4) Base = Salarié protégé ; (5) Base = célibataire ; (6) Base = Niamey ; (7) Base = si le ménage ne possède pas de terre ; (8) il s'agit du test du rapport de vraisemblance calculé de la façon suivante : $LR = 2(L_1 - L_0)$, sachant que L_1 est le log de vraisemblance du modèle sans contrainte et L_0 est le log de vraisemblance du modèle contraint (tous les coefficients sont égaux à 0, sauf la contrainte). Ce test suit une loi du Chi² avec des degrés de liberté égaux au nombre de contraintes $-(2n - 1)$ et $(n - 1)$, respectivement, pour le modèle multinomial et le modèle binaire (n =nombre de paramètres) ; (9) Pseudo-R² de Zavoina et McKelvey (1975) ; (10) Test d'hétéroscédasticité du rapport de vraisemblance. La statistique LR est égale à $-2(\log L_C - \log L_{NC})$, où $\log L_C$ est le log de vraisemblance du modèle initial (sans terme d'hétéroscédasticité) et $\log L_{NC}$ est le log de vraisemblance du modèle avec hétéroscédasticité multiplicative. Un LR < 3,84 signifie que le modèle initial n'est pas hétéroscédastique.

Note : * = significatif à 5 pour cent au moins et ** = significatif à 10 pour cent au moins.

Source : auteur, à partir de la base de données du QUIBB, Niger 2005 – pondération normalisée

Tableau 3.8 : Coefficients de régression des estimations probit et tobit des déterminants du ratio et de la profondeur de pauvreté des ménages – $\alpha = 2$; chef de ménage 15 ans et plus, – Niger 2007-2008

Paramètres variables	Probit : ratio de pauvreté P0 et $\alpha=2^1$						Tobit : écart de pauvreté P1 et $\alpha=2^1$					
	Fonctionnements de base			Fonctionnements de base & paramètres additionnels			Fonctionnements de base			Fonctionnements de base & paramètres additionnels		
	β	t^2	Effets marg	β	t^2	Effets marg	β	t^2	Effets marg	β	t^2	Effets marg
Constante	-1,354	-5,31*	-0,377*	-0,863	-2,77*	0,261*	-0,277	-16,7*	-0,132*	-0,164	-2,56*	-0,780*
Fonctionnements essentiels												
Habitat	4,259	5,007*	1,186*	3,157	7,688*	0,954*	0,927	17,32*	0,442*	0,759	15,39*	0,362*
Envir.sanitaire	1,342	5,188*	0,374*	1,511	4,602	0,457*	0,275	7,222*	0,131*	0,317	5,925*	0,151*
Instruction	1,925	5,025*	0,536*	1,220	4,648*	0,369*	0,431	9,655*	0,205*	0,268	5,978*	0,128*
Démographie												
Age	-	-	-	0,062	2,691	0,018*	-	-	-	0,001	2,832*	0,0006*
Sexe ³	-	-	-	-0,429	-2,79*	-0,129*	-	-	-	-0,102	-3,29*	-0,048*
Taille	-	-	-	0,127	6,359*	0,038*	-	-	-	0,024	16,65*	0,0116*
Statut socioéconomique⁴												
Salarié non prot.	-	-	-	0,820	4,154*	0,248*	-	-	-	0,210	6,008*	0,100*
Ind.non agricole	-	-	-	0,751	4,059*	0,227*	-	-	-	0,170	5,344*	0,081*
Agriculteur	-	-	-	0,007	4,430*	0,002*	-	-	-	0,002	6,113*	0,000*
Autre actif	-	-	-	0,634	2,113*	0,192*	-	-	-	0,139	2,023*	0,064*
Inactif	-	-	-	0,664	2,578*	0,200*	-	-	-	0,202	3,959*	0,096*
Chômeur	-	-	-	0,806	3,851*	0,244*	-	-	-	0,195	5,327*	0,093*
Statut matrimonial⁵												
Monogame	-	-	-	-0,258	-0,973	-0,078	-	-	-	-0,053	-1,033	-0,025
Polygame	-	-	-	-0,408	-1,443	-0,123	-	-	-	-0,065	-1,233	-0,031
Veuf/divorcé	-	-	-	-0,508	-1,69*	-0,153	-	-	-	-0,111	-1,89*	-0,052*
Milieu de résidence⁶												
Rural	-	-	-	-0,312	-2,36*	-0,094*	-	-	-	-0,062	-2,54*	-0,029*
Autres villes	-	-	-	0,006	5,139*	0,0017*	-	-	-	-0,001	6,642*	0,0006*
Capital physique⁷												
Terre	-	-	-	-0,099	-1,227	-0,030	-	-	-	-0,061	-1,6**	-0,013*
Termes d'hétéroscédasticité multiplicative												
Log de la taille	-	-	-	-	-	-	0,088	2,938*	0,011*	-0,063	-2,17*	-0,007*
σ	-	-	-	-	-	-	0,276	16,73*	-	0,347	16,30*	-
Log de vraisemblance		-2419,093			-2247,049			-1841,158			-1635,058	
Chi ² (sig) ⁸		690,079 (0,000)			1034,167 (0,000)			805,937 (0,000)			1218,137 (0,000)	
% cas bien prédits		66,8			70,7			70,7			70,7	
ZM ⁹		0,538			0,529			-			-	
Test d'hétéroscédasticité ¹⁰		3,789 (0,051)			6,092 (0,013)			0,000 (0,999)			0,000 (0,999)	
N pondéré		4000			4000			4000			4000	

(1) La variable expliquée prend la valeur de un lorsque le ménage est pauvre et zéro sinon. Pour les différents paramètres des fonctionnements de base, les ratios de pauvreté sont calculés selon l'équation [3.4] avec $\alpha = 2$. Par ailleurs, le test du multiplicateur de Lagrange montre que l'hypothèse d'hétéroscédasticité du modèle ne peut être rejetée (pour le cas du tobit) ; hypothèse ayant été prise en compte de manière multiplicative par rapport au log de la dimension du ménage t_i , soit $\epsilon_i \sim N\{0, [\exp(y' \log t_i)]^2\}$; (2) probabilité « two-tailed » que le coefficient soit égal à zéro. Le t est le rapport entre β et l'erreur-type ; (3) il s'agit du sexe masculin ; (4) Base = Salarié protégé ; (5) Base = célibataire ; (6) Base = Niamey ; (7) Base = si le ménage ne possède pas de terre ; (8) il s'agit du test du rapport de vraisemblance calculé de la façon suivante : $LR = 2(L_1 - L_0)$, sachant que L_1 est le log de vraisemblance du modèle sans contrainte et L_0 est le log de vraisemblance du modèle contraint (tous les coefficients sont égaux à 0, sauf la contrainte). Ce test suit une loi du Chi² avec des degrés de liberté égaux au nombre de contraintes $-(2n - 1)et (n - 1)$, respectivement, pour le modèle multinomial et le modèle binaire (n =nombre de paramètres) ; (9) Pseudo-R² de Zavoina et McKelvey (1975) ; (10) Test d'hétéroscédasticité du rapport de vraisemblance. La statistique LR est égale à $-2(\log L_C - \log L_{NC})$, où $\log L_C$ est le log de vraisemblance du modèle initial (sans terme d'hétéroscédasticité) et $\log L_{NC}$ est le log de vraisemblance du modèle avec hétéroscédasticité multiplicative. Un $LR < 3,84$ signifie que le modèle initial n'est pas hétéroscédastique.

Note : * = significatif à 5 pour cent au moins et ** = significatif à 10 pour cent au moins.

Source : auteur, à partir de la base de données de l'ENBC, Niger 2007-2008 – pondération normalisée

Par exemple, en 2007-2008, les effets marginaux de l'instruction et de l'habitat sur la profondeur de la pauvreté, sont, respectivement, de 0,205 et 0,442, et seulement de 0,131 pour l'environnement sanitaire¹⁷⁹. Nous dirons, à cet égard, que l'habitat – facteur expliquant l'accès aux biens privés – et l'instruction – un facteur qui traduit l'accès aux biens collectifs – jouent un rôle prépondérant dans l'explication de l'incidence et de l'intensité de la pauvreté monétaire au Niger.

En deuxième lieu, la prise en compte des paramètres additionnels dans les estimations probit et tobit ne modifie pas fondamentalement la configuration des observations précédentes. En effet, les coefficients ainsi que les effets marginaux relatifs à l'habitat, à l'environnement sanitaire et à l'instruction sont positifs et statistiquement significatifs pour les trois années d'investigation, même si l'ampleur de ces ceux-ci est moins importante – probablement en raison des paramètres additionnels. Ceci étant, même lorsque l'on contrôle par des paramètres supplémentaires tels que la démographie, le statut socioéconomique, le milieu et la possession d'actifs physiques, les déficits en termes de dotations en capital humain et d'habitat du chef de ménage continuent à expliquer essentiellement le ratio et l'écart de la pauvreté monétaire au Niger. Plus spécifiquement, les tableaux 3.7 et 3.8 révèlent, tout d'abord, que comparativement au salariat protégé, les autres formes de participation au marché du travail ne protègent pas contre la pauvreté monétaire, et ce, quelle que soit la période d'investigation¹⁸⁰. De même, le fait d'être chef de ménage monogame, polygame ou veuf, comparativement à un chef célibataire, ainsi que l'appartenance à un milieu de résidence autre que la capitale, sont positivement et significativement associés à la pauvreté¹⁸¹. Par contre, le sexe et la possession de surface cultivable influence négativement et significativement à la fois le ratio et la profondeur de la pauvreté¹⁸².

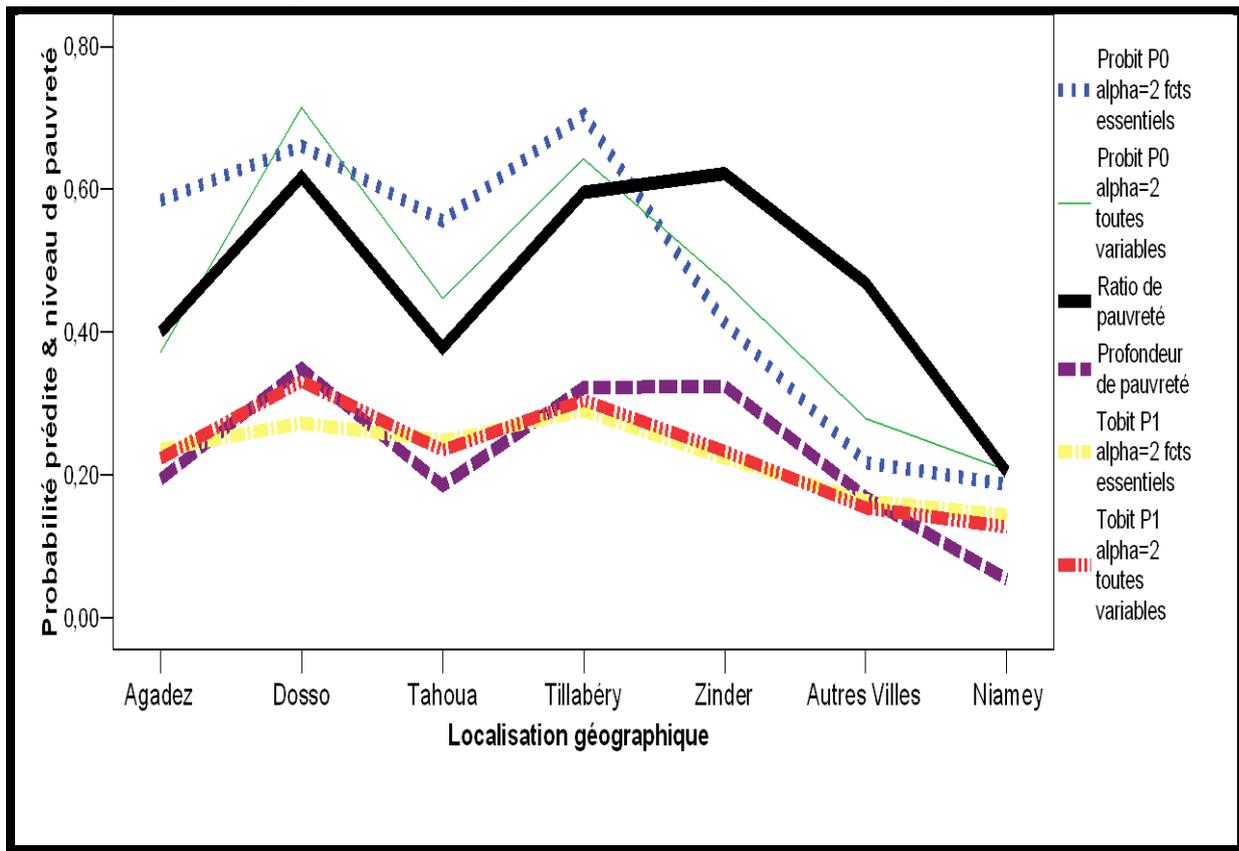
¹⁷⁹ Cependant, pour le cas du tobit, il faut remarquer qu'entre les deux périodes d'investigation, l'ampleur des effets marginaux sur la probabilité de pauvreté monétaire a baissé. Tout de même, le résultat de l'instruction est tout à fait probant car, il confirme les observations précédemment faites. En effet, l'instruction compte pour 40 à 50 pour cent dans l'explication de la pauvreté non monétaire.

¹⁸⁰ Naturellement, le fait d'être un agriculteur augmente plus les chances de pauvreté monétaire. Par exemple, les effets marginaux des chefs de ménages sont, respectivement, de 0,536 et 0,243 pour P0 et P1 dans le cas du probit en 2005. Cependant, en 2007-2008, les effets marginaux respectifs sont quasiment nuls. Cela tient probablement à l'amélioration de conditions d'existence pour cette catégorie de travailleurs.

¹⁸¹ En outre, l'âge et la taille du ménage restent positivement corrélés à la pauvreté, même si leur ampleur est insignifiante – 0,018 et 0,038 dans le cas du probit en 2007-2008.

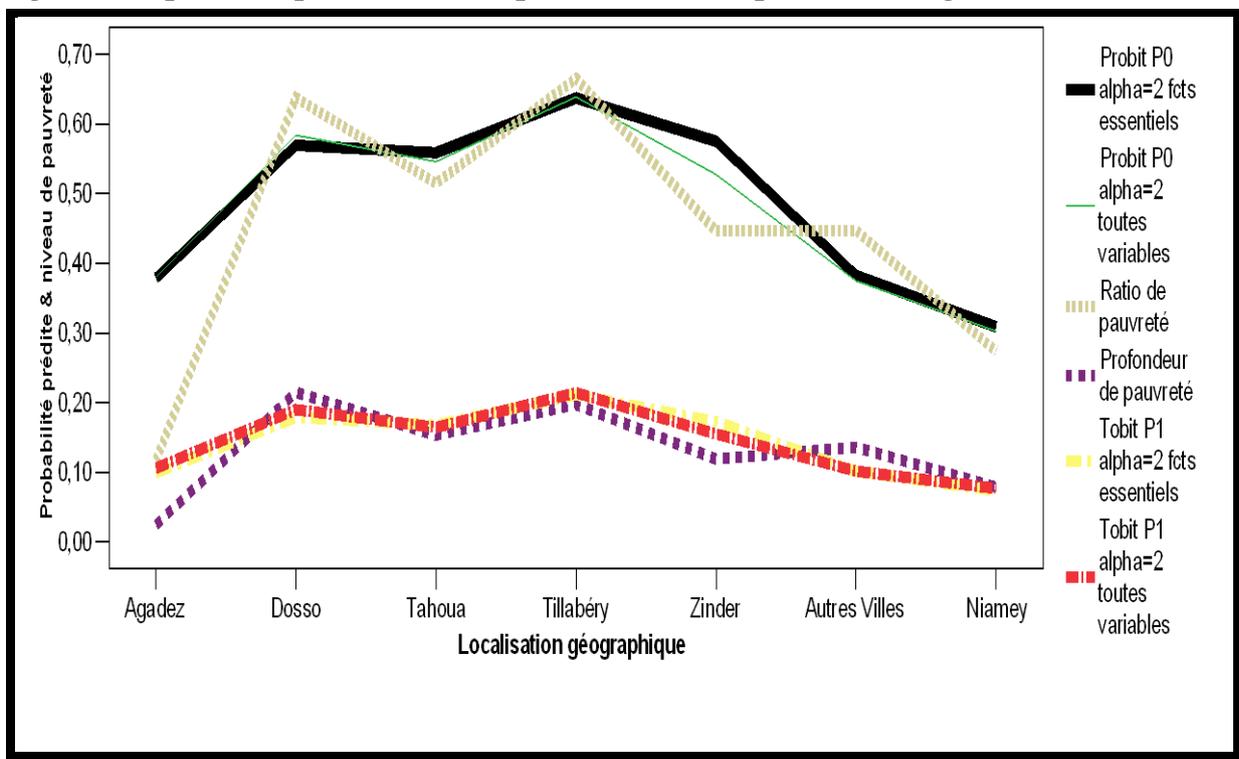
¹⁸² Toutefois, les effets marginaux respectifs ne sont pas importants. Ils sont de l'ordre de moins de 10 pour cent.

Figure 3.1 : pauvreté prédite, ratio et profondeur de la pauvreté – Niger 2005



Source : auteur, à partir de la base de données du QUIBB, Niger 2005

Figure 3.2 : pauvreté prédite, ratio et profondeur de la pauvreté – Niger 2007-2008



Source : auteur, à partir de la base de données de l'ENBC, Niger 2007-2008

En troisième lieu, les figures 3.1 et 3.2 affichent les probabilités prédites du ratio et la profondeur de la pauvreté des estimations probit et tobit – pour $\alpha = 2$ –, à la fois pour les fonctionnements essentiels pris séparément et pour l'ensemble des variables. On dénote globalement une relative proximité des valeurs prédites par rapport aux valeurs constatées¹⁸³. On s'aperçoit, par ailleurs, que la correction de l'hétéroscédasticité multiplicative par rapport au log de la dimension des ménages a contribué à atténuer les écarts entre les estimations prédites et réelles. Ainsi, sur les deux périodes d'enquête, les différentiels en termes de ratio ou de profondeur de pauvreté entre les estimations prédites et réelles sont plus élevés pour les régions de l'ouest du pays – Dosso et Tillabéry – où la pauvreté ne semble pas reculer. On relève, d'autre part, que la situation s'avère nettement meilleure pour les régions de Tahoua (centre-nord) et Zinder (sud-est) où les écarts en matière d'incidence ou d'intensité de pauvreté entre les valeurs prédites et les valeurs constatées sont les plus bas.

Ces éléments d'analyses économétriques semblent rapprocher les évaluations de la pauvreté en termes de privations monétaires et non monétaires. Il ressort, dès lors, que l'idée d'une complémentarité des approches plutôt que d'une substitution semble donc se conforter dans le cas du Niger. Toutefois, et afin de trancher complètement cette question, nous tentons d'intégrer l'approche subjective, c'est-à-dire la « *voix des pauvres* » dans la prise en compte des méthodes d'évaluation de la pauvreté. A cet effet, l'étude propose une décomposition des mesures de pauvreté non monétaire à l'aide d'un ensemble de dimensions non encore explorées.

2.3. L'approche subjective comme instrument de compréhension des mesures multidimensionnelles de la pauvreté

Au sein du débat sur les approches non monétaires qui tentent d'appréhender le bien-être des individus, on retrouve l'approche subjective. En effet, on accepte depuis quelques temps, que le bien-être et la pauvreté ne peuvent se résumer à une évaluation des variables objectives (revenu, dépense ou fonctionnements de base). Il est utile désormais reconnaître

¹⁸³ Par ailleurs, la considérable baisse de la pauvreté pour la région d'Agadez, qu'on peut observer sur la figure 3.2, s'explique essentiellement par l'exclusion de l'échantillon rural de cette région pour des raisons que ne nous n'avons pas manqué de souligner dans les développements passés.

que la perception qu'ont les individus sur leur vécu quotidien est aussi un élément d'appréhension de leurs privations.

2.3.1. *Revue de la littérature et options méthodologiques*

Si l'approche subjective de la pauvreté a obtenu une certaine légitimité théorique, il n'en demeure pas moins que sa prise en charge sur le plan pratique soulève des interrogations. Ainsi, Kahneman et alii (1999) posent le problème d'arbitraire inhérent à l'évaluation subjective de la pauvreté : on forme la perception qu'on a du bien-être non pas en fonction de la somme des expériences accumulées, mais en fonction de l'état psychologique présent. Or, cela tend à influencer plus la partie affective que cognitive de la perception individuelle¹⁸⁴ (Siegrist, 2003). Huppert et Whittington (2003) montrent, pour leur part, qu'une insatisfaction dans un domaine particulier peut influencer négativement la perception subjective des autres domaines et l'état général de l'individu, alors que Paugam (2001) craint, quant à lui, le risque de surestimation de la satisfaction lié à la culture de la pauvreté, développée chez certains individus, notamment les plus démunis.

Toutefois, quelques études ont tenté de rendre compte empiriquement le bien-être subjectif des individus. Les plus connues sont celles de l'école de Leyden (Van Praag et alii, 1994) à partir du *Minimum Income Question (MIQ)* et par lequel les individus évaluent le revenu minimum adéquat qui satisfait les fonctionnements essentiels en vigueur dans la société. Il y a également la contribution d'Easterlin (2001), puis Roubaud, Razafindrakoto et Herrera (2006)¹⁸⁵ prouvant l'existence d'une relation positive entre le bien-être subjectif et le revenu, tant dans les pays développés que ceux en développement, quoique la corrélation serait relative (Frey et Stutzer, 2002a). Par ailleurs, Narayan et alii (2000) et la Banque mondiale (World Bank, 2001), dans le cadre de l'initiative visant à écouter « *la voix des pauvres* » dans les pays en développement, offrent une perspective pour les individus et/ou ménages d'apprécier subjectivement leurs conditions de vie.

¹⁸⁴ Bien que cette forme d'arbitraire prévaut également en ce qui concerne l'évaluation de la pauvreté monétaire, à partir notamment des données d'enquête de ménage. A ce sujet, se reporter à Dubois (1998).

¹⁸⁵ L'étude de Roubaud et alii (2006) était basée sur le Pérou et le Madagascar. Pour ces deux pays, Ils ont tenté d'explorer les facteurs qui déterminent l'évaluation subjective du niveau de vie des ménages à partir de certaines de leurs variables objectives et subjectives. Il ressort de leur étude que l'approche subjective du bien-être rejoint quelque peu les approches objectives dans l'évaluation de la pauvreté.

Dans ce cadre, l'approche par les domaines de la vie (*domains of live*) de Van Praag, Frijters, et Ferrer-i-Carbonel (2003) permet de construire les indicateurs de bien-être subjectif en distinguant les domaines pour lesquels les individus sont satisfaits ou pas. En d'autres termes, cette approche suggère de décomposer le bien-être subjectif en différents domaines représentant certains aspects de l'existence humaine – santé, éducation, eau, situation financière, etc. –, en proposant un indicateur agrégé de satisfaction générale (*satisfaction with life as a whole*)¹⁸⁶.

Quelques informations collectées dans le cadre du QUIBB de 2005 et de l'ENBC 2007-2008 permettent de mettre en évidence la perception qu'ont les ménages de leur vécu. La variable permettant d'apprécier le ressenti des ménages quant à l'évolution de leur niveau de vie¹⁸⁷ présente plusieurs modalités : « *beaucoup plus mauvaise maintenant* », « *un peu plus mauvaise maintenant* », « *identique* », « *un peu meilleure maintenant* », « *beaucoup plus meilleure maintenant* ». En opérant une première analyse descriptive, on s'aperçoit par exemple en 2005, une relative surestimation du sentiment de pauvreté car seul 2,4 et 18,4 pour cent des ménages estiment que leur niveau de vie s'est, respectivement, beaucoup amélioré et peu amélioré, contre 21,9 et 49,8 pour cent des ménages qui jugent que leur situation économique s'est, respectivement, beaucoup détériorée et peu détériorée. Afin d'atténuer ce probable risque de sur-représentation du bien-être ressenti, nous avons regroupé dans une première modalité, que nous avons nommée « *situation économique défavorable* », les ménages qui ont le sentiment que leur niveau de vie s'est *beaucoup plus détérioré* ou un *peu détérioré*. Dans un second temps, les ménages estimant que leur situation *va beaucoup*

¹⁸⁶ La forme réduite du modèle proposé est la suivante : soit X une matrice de k variables explicatives objectives (X_1, X_2, \dots, X_k) déterminant les différents domaines de satisfaction, DS_1, DS_2, \dots, DS_j . Les auteurs prennent en compte par ailleurs, un ensemble de variables inobservables tenant compte par exemple, l'influence psychologique de l'individu sondé, ou celle des enfants, noté Z . La satisfaction générale, notée GS devient alors :

$$GS = (DS_1, DS_2, \dots, DS_j, Z)$$

Avec

$$DS_j = DS_j(x_j, Z)$$

pour tout $j = 1, 2, \dots, j$, avec x_j une sélection de x variables pertinentes pour chaque domaine. Enfin, l'éventuel biais d'endogénéité de la variable Z est pris en compte en instrumentalisant Z dans l'équation GS .

¹⁸⁷ Elle a été codifiée dans les deux investigations « *situation économique du ménage par rapport à il ya un an* ». Il est vrai que la référence à un temps donné (ici un an) comporte une dose d'arbitraire. Par ailleurs, la collecte des informations du QUIBB a lieu à une période de soudure (avril-juillet) et à une période post sécheresse alors que l'enquête ENBC s'est étalée carrément sur un an (incluant à la fois une période de soudure et une période post récolte). Dans ces conditions, il n'est pas exclu que certains ménages tendent à surestimer leurs déclarations. Cette sur-représentation du sentiment de bien-être économique est une donnée que nous devons conserver à l'esprit tout au long de l'analyse.

mieux ou *un peu mieux seulement*, ont été regroupés sous la modalité « *situation économique favorable* ». D'après cette nouvelle configuration, dont nous pensons qu'elle limite relativement la subjectivité sous-jacente, 71,8 pour cent des ménages estiment être dans une situation économique défavorable, contre seulement 20,8 pour cent qui jugent être dans une situation économique favorable, par exemple en 2005¹⁸⁸.

2.3.2. Niveau de vie et sentiment de bien-être

Le tableau 3.9 affiche la décomposition du niveau de vie ressenti selon certaines caractéristiques socio-démographiques. Quelques éléments d'analyse permettent de fixer les idées.

Premièrement, et de façon générale, la perception qu'ont les ménages nigériens de leur niveau de vie reste positive entre 2005 et 2007-2008. Ainsi, on peut constater que le pourcentage de perception défavorable du niveau de vie a baissé de plus de la moitié entre les deux périodes d'investigation – 72,0 à 33,0 pour cent. Désormais, 36,9 pour cent des ménages estiment que leur situation s'est améliorée en 2007-2008, contre 21,8 pour cent en 2005¹⁸⁹. Cela correspond plus exactement pour les ménages pauvres, à 74,0 et 36,4 pour cent d'opinion défavorable, respectivement, en 2005 et 2007-2008, contre 18,6 et 34,4 d'opinion favorable pour les mêmes périodes. Ainsi qu'on peut s'en apercevoir, ces résultats participent donc au renforcement des analyses faites dans le chapitre 1 et 2 quant à l'amélioration générale du niveau de vie des populations nigériennes.

¹⁸⁸ Alors que le pourcentage de ménage dont le niveau de bien-être ressenti est identique est seulement de 7,1.

¹⁸⁹ D'autre part, on peut également retenir que le pourcentage de ménages jugeant que leur situation économique soit restée identique, a progressé au cours de la période considérée. Il est passé de 5,9 à 29,9 pour cent de 2005 à 2007-2008. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que la période séparant les deux investigations soit relativement courte (2005 à 2007/2008).

Tableau 3.9 : Décomposition de la satisfaction par rapport au niveau de vie selon les caractéristiques sociodémographiques du ménage, Niger 2005 – 2007/2008

Collège	Perception du niveau de vie en 2005 ¹				Perception du niveau de vie en 2007-2008 ¹			
	Défa- vorable	Iden- tique	Favo- rable	N	Défa- vorable	Iden- tique	Favo- rable	N
Niveau de vie								
Pauvre	0,7401	0,0716	0,1857	3546	0,3638	0,2923	0,3439	711
Non pauvre	0,6923	0,0700	0,2323	3144	0,2571	0,3895	0,3534	804
Age du chef de ménage								
Entre 15-34 ans	0,6497	0,0777	0,2686	1861	0,2747	0,3149	0,4104	513
Entre 35-44 ans	0,7268	0,0635	0,2065	1724	0,2783	0,3431	0,3786	440
Entre 45-54 ans	0,7338	0,0725	0,1898	1348	0,3437	0,3515	0,3048	316
Entre 55-64 ans	0,7799	0,0660	0,1541	931	0,3608	0,2576	0,3816	167
Plus de 64 ans	0,7548	0,0736	0,1620	826	0,4206	0,3645	0,2149	78
Dimension du ménage								
1 à 2 personnes	0,6813	0,0932	0,2084	654	0,3077	0,3916	0,3007	173
3 à 4 personnes	0,7178	0,0770	0,2033	1602	0,2628	0,3988	0,3383	362
5 à 6 personnes	0,7178	0,0579	0,2205	1698	0,2826	0,3401	0,3772	342
Plus de 7 personnes	0,7261	0,0700	0,2020	2736	0,3455	0,3017	0,3528	637
Sexe du chef de ménage								
Homme	0,7113	0,0687	0,2161	6209	0,3128	0,3334	0,3538	1452
Femme	0,7996	0,0992	0,0986	481	0,1782	0,5838	0,2379	63
Statut Matrimonial du CM								
Célibataire	0,4797	0,0988	0,4035	98	0,0765	0,3815	0,5420	30
Monogame	0,7135	0,0720	0,2102	4563	0,2953	0,3508	0,3539	1130
Polygame	0,7126	0,0592	0,2267	1471	0,3684	0,2971	0,3345	302
Veuf/divorcé	0,8061	0,0874	0,1021	558	0,3456	0,4416	0,2128	53
Statut socioéconomique du CM								
Salarié protégé	0,4210	0,1862	0,3876	191	0,0544	0,5949	0,3507	158
Salarié non protégé	0,7015	0,0975	0,1943	401	0,2359	0,3959	0,3682	263
Indép.non agricole	0,6772	0,1018	0,2155	1446	0,3746	0,3050	0,3204	592
Agriculteur	0,7436	0,0452	0,2084	3747	0,3536	0,2690	0,3774	450
Autre actif	0,7122	0,0886	0,1853	75	0,0990	0,6021	0,2988	30
Inactif	0,7527	0,0551	0,1922	79	0,4688	0,1317	0,3953	18
Chômeur	0,7467	0,0955	0,1538	752	0,6066	0,2005	0,1929	4
Localisation géographique du CM								
Agadez	0,9104	0,0616	0,0216	117	0,3474	0,2892	0,3634	27
Diffa	0,9159	0,0493	0,0348	216	0,2837	0,4017	0,3146	33
Dosso	0,5321	0,1054	0,3625	580	0,2870	0,3013	0,4117	110
Maradi	0,7048	0,0900	0,2019	1181	0,3599	0,2474	0,3927	363
Tahoua	0,7529	0,0098	0,2373	1256	0,2348	0,3956	0,3696	269
Tillabéry	0,7877	0,0449	0,1601	1008	0,3309	0,3745	0,2946	143
Zinder	0,6845	0,0707	0,2448	1197	0,4243	0,2086	0,3671	231
Autres villes	0,7079	0,1194	0,1643	693	0,2546	0,4302	0,3151	170
Niamey	0,6919	0,1444	0,1451	443	0,1931	0,5666	0,2404	169
Milieu de résidence du CM								
Rural	0,7209	0,0589	0,2180	5555	0,3308	0,2997	0,3695	1149
urbain	0,7017	0,1292	0,1568	1135	0,2332	0,4826	0,2843	366

(1) Il s'agit d'apprécier le niveau de bien-être ressenti du ménage par rapport à il y a un an. Cependant, cette dimension temporelle comporte cependant une dose d'arbitraire car ne tenant pas compte des événements conjoncturels et naturels. Par ailleurs, la décomposition ne prend pas en compte, dans l'analyse, les observations manquantes de la variable de mesure du bien-être ressenti pour l'enquête de 2007-2008.

Source: Auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées.

Deuxièmement, par rapport aux caractéristiques du ménage, il ressort que les ménages jeunes ont le sentiment d'être dans une situation plus *favorable* que les ménages dirigés par un

chef âgé. Par exemple en 2007-2008, on observe 41 pour cent d'opinion *favorable* pour les ménages âgés de 15-34 ans, contre 21,5 pour cent pour les ménages gérés par des personnes âgées de plus de 65 ans¹⁹⁰. Ce résultat tend à conforter la thèse de Kahneman et alii (1999) selon laquelle la perception [*negative*] qu'ont des individus sur leur propre situation est reflétée par le niveau d'expérience acquise au fil du temps. Autrement dit, les individus âgés seraient plus disposés à garder le souvenir des événements négatifs. En fait, la nostalgie qu'ils ont du passé les empêche souvent de positiver les évolutions présentes. Ils ont alors tendance à surestimer leur sentiment de mal-être. Toutefois, ce résultat est à relativiser car il est probable que le niveau de vie défavorable chez les plus âgés soit expliqué par leur exclusion du marché du travail. En outre, on peut observer que la relation entre l'âge du chef de ménage et le niveau de vie ressenti se présente relativement sous la forme d'une courbe en U renversée, en considérant la proportion de ménages qui ressentent une situation économique défavorable en 2005¹⁹¹. D'autre part, on remarque que la taille du ménage semble avoir un impact légèrement mitigé sur la perception qu'ont les individus sur leur niveau de vie. Alors qu'en 2005, le pourcentage d'opinion défavorable et favorable reste globalement le même pour les différents niveaux de la taille du ménage, on observe que celui-ci semble plutôt tourner à l'avantage des ménages composés d'au moins trois personnes en 2007/2008.

Troisièmement, sur les deux périodes d'investigation, il ressort que les ménages dirigés par une femme semblent éprouver plus de difficultés économiques que ceux dirigés par un homme. Par exemple, sur la période 2005-2007/2008, le pourcentage d'opinion défavorable chez les hommes a baissé deux fois plus que celui des femmes¹⁹². Ce résultat est imputable à la faiblesse des gains des femmes compte tenu de leur faible participation au marché du travail¹⁹³. De plus, le travail ménager – très pénible et non rémunéré –, auquel elles sont assujetties, peut être également à l'origine de cette perception négative. Mais c'est la situation des veuves qui est la plus critique. En 2005, elles sont 80,6 pour cent à exprimer un

¹⁹⁰ Il faut remarquer que sur la période considérée – 2005 et 2007/2008 –, le pourcentage d'opinion défavorable pour les ménages dont le chef est âgé de 15-34 ans, a baissé de plus de la moitié en passant de 64,9 à 27,5 ; de même que pratiquement pour tous les autres catégories d'âge.

¹⁹¹ Bien que le coefficient de corrélation de Pearson montre que la relation est faiblement positive – $r = 0,088$ – mais tout de même significatif au seuil de 1 pour cent – tableau 3A.8, en annexes.

¹⁹² Pour les hommes, il est de 71,1 en 2005, contre 31,2 en 2007-2008 alors que pour les femmes, ce pourcentage ne passe que de 79,9 à 58,3, de 2005 à 2007-2008.

¹⁹³ En réalité, d'autres facteurs contribueraient également à expliquer la situation défavorable des femmes. Certaines barrières sociales et économiques – division sexuelle du travail, problème de caste et ethnique, pénibilité de certaines tâches, etc. – participent à l'exclusion des femmes au marché du travail.

sentiment défavorable, contre seulement 10,2 pour cent qui estiment qu'elles s'en sortent mieux. Ce sentiment de mal-être est justifié par les difficultés financières auxquelles elles font face dans la gestion des foyers dont elles ont la charge. Par ailleurs, la solidarité humaine, principal soutien pour elles, ne s'organise pas régulièrement en leur faveur. Par contre, les ménages célibataires sont relativement privilégiés. En 2007-2008, seuls 7,6 pour cent d'entre eux, ont le sentiment d'être dans une situation défavorable, contre 54,2 pour cent qui estiment que leur situation économique s'est améliorée.

Quatrièmement, la participation du chef de ménage au marché du travail est une autre dimension qui influence la perception du bien-être. Comme s'il fallait s'y attendre, les ménages gérés par des chefs dont l'emploi est protégé ont un meilleur sentiment de bien-être. En effet, la décomposition révèle que le sentiment de mal-être chez les salariés protégés a considérablement décliné en passant de 42,1 pour cent en 2005, contre seulement 5,4 pour cent en 2007-2008. Par ailleurs, l'analyse met en évidence la précarité des salariés occupant un emploi dans l'informel. En effet, relativement aux autres catégories socioprofessionnelles, la situation des indépendants non agricoles ne s'est pas proportionnellement améliorée. En réalité, 32 pour cent d'entre eux ont un meilleur sentiment de bien-être, contre 37,4 pour cent qui estiment que la situation économique du moment ne leur est pas favorable. Ce résultat, qui n'est guère surprenant, corrobore la vulnérabilité de cette catégorie socio-professionnelle mise en évidence dans les précédents chapitres. Toutefois, ce sont les agriculteurs et les chômeurs qui souffrent le plus de la conjoncture économique défavorable¹⁹⁴. En 2005, ils déclarent en effet, avoir une opinion défavorable de leur niveau de vie, à hauteur respectivement, de 74,3 et 74,6 pour cent. Enfin, les ménages ruraux semblent éprouver plus de difficultés financières que ceux des villes. Par exemple en 2007-2008, 33 pour cent des ménages de la campagne jugent leur situation défavorable, contre 23,3 pour cent pour les ménages urbains. Finalement, l'appréciation subjective du bien-être constitue, sans aucun doute aussi, un outil supplémentaire de compréhension du phénomène de pauvreté.

¹⁹⁴ Mais, ce sont essentiellement les chômeurs qui semblent être moins affectés par l'amélioration du ressenti du niveau de bien-être. Ainsi, on peut remarquer que le pourcentage d'opinion défavorable a relativement faiblement baissé au cours de la période considérée – 74,6 à 60,6. Par ailleurs, on observe que le coefficient de Pearson révèle une relation positive entre le statut du travail et le sentiment de dégradation du bien-être. En effet, le coefficient est de 0,086, significatif au seuil de 5 pour cent – tableau 3A.8, en annexes.

2.3.3. *Déterminants de la perception du niveau de vie : options économétriques et évidence empirique*

Une approche économétrique est susceptible de renforcer l'analyse descriptive sur la perception qu'ont les ménages de leurs conditions de vie. L'idée est de vérifier la corrélation entre certaines caractéristiques des ménages et la probabilité d'atteindre un score de niveau de vie. Etant donné que les valeurs de la variable d'appréciation du niveau de vie correspondent à un classement du bien-être des ménages – situation économique défavorable, identique et favorable –, le modèle probit ordonné de McElvey et Zavoina (1975) est approprié. Il est spécifié de la façon suivante :

$$y_i^* = \beta'X_i + \varepsilon_i \quad [3.5]$$

Où y_i^* est une variable latente non observable, X_i correspond à un ensemble de caractéristiques et ε_i un terme d'erreur normalement distribué [$\varepsilon_i \sim N(0, \sigma^2)$]. Finalement, ce qui est observé pour la variable monétaire, et qui représente une forme de censure, est donné par :

$$\left\{ \begin{array}{l} y_i = 0 \text{ si } y_i^* \leq 0 \\ y_i = 1 \text{ si } 0 < y_i^* \leq \mu_1 \\ y_i = 2 \text{ si } \mu_1 \leq y_i^* \leq \mu_2 \end{array} \right. \quad [3.6]$$

Les μ sont des paramètres inconnus estimés par les coefficients β , alors que la moyenne et la variance de ε_i sont normalisées, respectivement, à 0 et 1. Cependant, compte tenu de la non linéarité du modèle probit ordonné, il est difficile d'interpréter les coefficients β (Green, 1997).

Les variables explicatives prises en compte dans notre cas se réfèrent aux caractéristiques socio-démographiques des ménages, à savoir : (i) les dépenses de consommation par tête – le signe et le coefficient de l'effet marginal associé au logarithme indiqueront si la variation des dépenses joue un rôle dans la perception de l'évolution du niveau de vie – ; (ii) le statut du travail du chef de ménage permettra de savoir si l'exercice d'une activité économique influence ou pas le sentiment de bien-être ; (iii) un ensemble de groupe de variables – l'instruction du chef de ménage, le fait pour un ménage de recevoir un transfert de capital, la disponibilité de terres pour le ménage, le statut matrimonial du chef, etc. – seront mis à contribution pour tester le lien entre le sentiment de bien-être et le niveau de vie. Les résultats de l'investigation économétrique inhérents au modèle probit ordonné sont affichés au tableau 3.10. La spécification générale du modèle est correcte. En effet, les

variables explicatives prises simultanément sont significatives si l'on se réfère au test de Chi², tandis que le pourcentage d'observations bien prédites atteint 76,2 pour cent. Le tableau 3.10 appelle les commentaires suivants.

En premier lieu, l'accès à l'instruction du chef de ménage est un déterminant fondamental du sentiment de bien-être. En effet, un niveau élevé d'instruction du chef accroît significativement la satisfaction en termes de conditions d'existence, puisque la probabilité d'avoir des conditions de vie plutôt favorables s'accroît avec des niveaux élevés de scolarité atteints. A titre d'illustration, on observe en 2005 que l'effet marginal sur Prob [Y=2] – c'est-à-dire lorsque la perception du niveau de vie est favorable – est, respectivement, de 0,0286 et 0,1479 lorsque le chef de ménage possède un niveau d'instruction primaire et supérieur. De même, l'effet marginal sur Prob [Y=0] – c'est-à-dire lorsque la perception du niveau de vie est défavorable – s'accroît avec le niveau de scolarité atteint. En 2005, il est, respectivement, de -0,0350 et -0,1725 lorsque le chef de ménage est de niveau primaire ou supérieur. Toutefois, les effets marginaux inhérents à l'instruction tendent à s'affaiblir en 2007-2008. Le niveau d'instruction primaire de celui qui est à la tête du foyer ne semble plus influencer positivement l'opinion du chef sur la situation économique. En effet, l'effet marginal sur Prob [Y=0] – c'est-à-dire lorsque la situation économique est défavorable – est positif, et égal à 0,0226, alors qu'il a une valeur négative de -0,0101 sur Prob [Y=2] – c'est-à-dire lorsque la situation économique est favorable.

En deuxième lieu, le fait d'occuper un emploi accroît paradoxalement la probabilité d'avoir une opinion défavorable de l'évolution du niveau de vie¹⁹⁵, même si l'ampleur de cette opinion est différente selon les catégories professionnelles. En effet, les effets marginaux, positifs et statistiquement significatifs – sauf pour les chômeurs – montrent à la fois, en 2005 et 2007-2008, un sentiment de mal-être des travailleurs nigériens. Mais c'est le fait d'être employé dans l'agriculture qui influence fortement le sentiment négatif à l'égard du niveau de vie. Si ce résultat est quelque peu inattendu, montrant que le travail n'est pas forcément un facteur d'épanouissement matériel, il est à relier au moins à la précarité des emplois et à la forte vulnérabilité du statut du travail à la pauvreté. D'après nos résultats précédents, 69,2 et 53,2 pour cent des agriculteurs sont exposés au risque de pauvreté, alors qu'environ seul 3,0 pour cent seulement des travailleurs disposent d'un emploi protégé.

¹⁹⁵ Respectivement, baisse, de façon non statistiquement significative en 2005 et 2007/2008, la probabilité d'avoir un meilleur sentiment de bien-être.

Tableau 3.10 : Coefficients de régression des estimations probit des déterminants du sentiment de bien-être des ménages, – Niger 2005 et 2007-2008

Paramètres variables	Probit ordonné : classement de la satisfaction du niveau de vie 2005 ¹				Probit ordonné : classement de la satisfaction du niveau de vie 2007-2008 ¹			
	β	t ²	Ef.marg(1) ³	Ef.marg(3) ⁴	β	t ²	Ef.marg(1) ³	Ef.marg(3) ⁴
Constante	-1,8336	-4,497*	0,0188	-0,0158	1,4711	2,086*	0,2135	0,0760
Instruction du Chef de ménage⁵								
Primaire	0,1159	1,944*	-0,0350*	0,0286	-0,0859	-1,080	0,0226*	-0,0101*
Secondaire	0,2087	2,403*	-0,0652*	0,0538	0,2666	2,365*	-0,0792*	0,0393
Formation P/T	0,2751	2,115*	-0,0877*	0,0731	0,4143	2,736*	-0,1296*	0,0678
Supérieur	0,5074	2,959*	-0,1725*	0,1479**	0,2730	1,530**	-0,0819*	0,0410**
Démographie								
Du chef de ménage								
Age du chef	-0,0326	-5,206*	0,0095*	-0,0077*	-0,0109	-5,524*	0,0030*	-0,0014
(âge du chef) ² /100	0,0280	4,546*	-0,0081*	0,0066*	0,0114	4,794*	0,0024*	0,0031*
Sexe-homme ⁶	0,0699	0,585	-0,0200	0,0161	0,2012	1,462**	-0,0507*	0,0222
Dimensions								
Du ménage								
Log de la taille	0,0430	0,530	-0,0125	0,0101	-0,2190	-1,739	0,0592	-0,0271
3 à 4 pers	-0,0392	-0,469	0,0113	-0,0091	0,1329	1,050	-0,0371	0,0175
5 à 6 pers	0,0313	0,286	-0,0092	0,0074	0,1417	0,852	-0,0396	0,0186
+ 6 pers	0,0278	0,195	-0,0081	0,0065	0,3530	1,633	-0,0956	0,0443
Statut économique								
Du chef de ménage⁷								
Salarié non prot.	-0,3596	-2,805*	0,0891*	-0,0691	-0,1730	-1,307	0,0437*	-0,0191*
Ind.non agricole	-0,2330	-1,960*	0,0613*	-0,0482	-0,2842	-2,178*	0,0697*	-0,0300
Agriculteur	-0,4626	-3,919*	0,1090*	-0,0837	-1,7821	-13,975*	0,5274*	-0,3205**
Autre actif	-0,4073	-2,188*	0,0886*	-0,0761	-0,1232	-0,536	0,0315*	-0,0139
Inactif	-0,3932	-2,045*	0,0959*	-0,0741	-1,8903	-8,657*	0,1967*	-0,0679**
Chômeur	-0,0004	-3,208*	0,0001	-0,0001	-2,6817	-8,444*	0,2362	-0,0862
Situation								
Matrimoniale⁸								
Monogame	-0,2168	-1,610**	0,0639*	-0,0519	-0,1197	-0,580	0,0330*	-0,0153**
Polygame	-0,1543	-1,083	0,0430*	-0,0343	-0,1477	-0,678	0,0384*	-0,0171
Veuf/divorcé	-0,4012	-2,408*	0,1060*	-0,0836	-0,3013	-1,257	0,0727*	-0,0310*
Milieu de								
Résidence⁹								
Autres villes	0,1162	1,384	-0,0348*	0,0284	0,0479	0,418	-0,0131	0,0060
Rural	0,3523	4,216*	-0,0994*	0,0798	0,1579	1,483	-0,0425*	0,0195*
Capital physique¹⁰								
Possession de terre	0,0542	0,940	-0,0157	0,0126	0,0150	0,187	-0,0041	0,0019
Capital social¹¹								
Transferts	0,0764	2,144*	-0,0226**	0,0183	0,0636	1,326	-0,0177*	0,0081**
Log dépenses/tête	0,1509	5,761*	-0,0439*	0,0354**	0,0044	0,053	-0,0281	0,0028**
Log de vraisemblance			-4890,517				-2204,226	
Test de Chi² (sig)			473,511 (0,000)				1810,616 (0,000)	
% de cas bien prédits			76,2				75,4	
N pondéré			6000				1515	

(1) La variable expliquée est le sentiment de bien-être classé selon : (i) 0 = sentiment de bien-être défavorable ; (ii) 1= sentiment de bien-être identique ; (iii) 2= sentiment de bien-être favorable ; (2) probabilité « two-tailed » que le coefficient soit égal à zéro. Le t est le rapport entre β et l'erreur-type ; (3) Deux effets marginaux sont indiqués. Dérivées partielles calculées par rapport à la moyenne de caractéristique pour la valeur de 0 de la variable expliquée ; (4) Dérivées partielles calculées par rapport à la moyenne de caractéristique pour la valeur de 2 de la variable expliquée ; (5) Base = sans instruction ; (6) base = femme ; (7) Base = salarié protégé ; (8) Base = célibataire ; (9) Base = Niamey ; (10) Base = si le ménage ne possède pas de terre ; (11) Base = si le ménage n'a pas reçu de transfert.

Note : * = significatif à 5 pour cent au moins et ** = significatif à 10 pour cent au moins.

Source : auteur, à partir de la base de données de l'ENBC, Niger 2005- 2007/2008 – pondérations normalisées

En troisième lieu, il apparaît que la variable monétaire influence positivement le sentiment de bien-être. Ainsi, quelle que soit l'année de référence, les coefficients du logarithme des dépenses sont significatifs. En 2005, par exemple, l'effet marginal de la variation des dépenses sur Prob [Y=0] – c'est-à-dire lorsque la situation économique est défavorable – étant négatif (-0,0439), alors qu'il possède une valeur positive de 0,0354 sur Prob [Y=2] – c'est-à-dire lorsque la situation économique est la meilleure. Sans aucun doute, l'accroissement des ressources des ménages s'accompagne d'une élévation du niveau de vie, et donc d'une amélioration du bien-être subjectif. Ce résultat doit conforter les autorités publiques dans la mise en œuvre des politiques de réduction de la pauvreté visant à doper les ressources des ménages¹⁹⁶.

En dernier lieu, le contrôle par un ensemble de paramètres met en avant des résultats assez intéressants. Tout d'abord, la dimension du ménage ne semble pas réellement jouer un rôle déterminant sur la perception du bien-être subjectif des populations – les effets marginaux sont faibles et non significatifs. Par contre, il apparaît que l'âge et le sexe du chef de ménage influencent significativement le sentiment optimiste de ce dernier quant à l'évolution de sa situation financière. De même, le fait de vivre dans les zones rurales ainsi que dans les villes secondaires, accroît le sentiment positif de bien-être, comparativement au fait d'habiter dans la capitale. Ce résultat vient renforcer, une fois de plus, les analyses sur l'évaluation monétaire qui indiquent une accentuation des privations dans la capitale.

Conclusion du chapitre 3

Le présent chapitre a eu pour ambition d'étudier la dynamique multidimensionnelle du bien-être et de la pauvreté. Dans un premier temps, l'opportunité de prendre en ligne de compte, le caractère non monétaire du bien-être des individus et des ménages, suscite une appréhension de la pauvreté par rapport à la satisfaction des fonctionnements essentiels, à travers le cas de la santé. A cet égard, l'analyse a relevé des insuffisances en matière d'accès à

¹⁹⁶ Ruggeri-Laderchi (1999) trouve par exemple au Pérou, que le revenu joue un rôle positif sur la probabilité de réduire la pauvreté. Easterlin (2001) met en évidence une corrélation positive entre le bien-être subjectif et les revenus des individus, même s'il relativise les comparaisons interpersonnelles des perceptions subjectives du bien-être. Dans le cadre de Madagascar, Roubaud et alii (2006) concluent que la perception subjective des ménages évolue dans le même sens que l'évolution de leurs revenus. Enfin, Lachaud (2000) montre au Burkina Faso, l'importance de la variation monétaire sur la probabilité de réduire la pauvreté non monétaire, en améliorant notamment l'habitat, l'environnement sanitaire et le niveau d'instruction.

l'habitat, à l'eau potable et à des installations sanitaires adéquates, influençant considérablement la santé des individus. L'étude recommande la nécessité de renforcer les politiques visant à relever le niveau d'instruction des populations nigériennes, mais aussi à appuyer les politiques qui visent à accroître les gains des femmes, ainsi que leur participation au développement. Indéniablement, ces politiques peuvent avoir d'importantes répercussions sur la santé des individus.

Dans un second temps, une approche multidimensionnelle de la pauvreté en termes de fonctionnements de base, fondée sur des indices décomposables à la fois selon des sous-groupes et des attributs – habitat, environnement sanitaire et instruction du chef de ménage – a été mise en évidence. Ainsi, l'analyse révèle, au cours des deux périodes d'investigation – 2005 et 2007/2008 –, des déficits en termes d'instruction et d'installation sanitaire adéquate qui sont principalement le reflet du faible pouvoir d'achat des ménages et de l'impossibilité d'accéder à des fonctionnements nécessitant l'acquisition de biens marchands. Dans ce contexte, la réduction de la pauvreté suggère, d'une part, des politiques visant à rehausser les revenus des ménages, et d'autre part, des actions visant à favoriser l'accès à des biens collectifs. Par ailleurs, la comparaison des indices multidimensionnels et des ratios de pauvreté monétaire laisse apparaître une certaine proximité des approches en termes de fonctionnements essentiels et de dépenses de consommation. En outre, l'estimation économétrique de la relation entre les indices multidimensionnels et ceux inhérents à la pauvreté en termes monétaire montre, de façon générale et pour l'ensemble des deux périodes d'enquête, que les valeurs prédites du ratio et de la profondeur de la pauvreté monétaire par les fonctionnements de base sont relativement proches des valeurs observées. De ce fait, nous concluons que les évaluations de la pauvreté par rapport aux fonctionnements de base et aux dépenses des ménages sont complémentaires.

Dans un troisième temps, afin d'affiner la complémentarité des différentes approches de la pauvreté, nous avons introduit l'approche subjective dans l'analyse de la dynamique du bien-être des ménages. Les résultats obtenus renforcent la légitimité de l'approche subjective quant à l'appréhension des privations individuelles, et par conséquent, rejoignent la thèse de Roubaud et alii (2006 :16) selon laquelle « *l'appréciation [subjective] du bien-être est bien multidimensionnelle et elle dépasse la seule réalisation des biens matériels* ». Par ailleurs, l'analyse économétrique menée semble également mettre en exergue l'apport essentiel de l'approche subjective dans la compréhension de la pauvreté non monétaire. En définitive, le

présent chapitre tend à montrer une complémentarité des approches monétaire et non monétaire de la pauvreté. En conséquence, l'établissement des profils multidimensionnels et subjectifs dans ce chapitre, se révèle déterminant pour comprendre et lutter efficacement contre la pauvreté.

QUATRIEME CHAPITRE

Croissance économique, inégalité et pauvreté

La réduction de la pauvreté reste aujourd'hui un défi majeur pour tous les pays en développement. Depuis que les institutions internationales ont admis l'importance de la croissance dans l'amélioration du bien-être des individus, celle-ci est devenue un élément fondamental des stratégies de lutte contre la pauvreté (World Bank, 2000)¹⁹⁷. Au sein de la littérature, ce nouveau paradigme séduit. Dollar et Kraay (2000) considèrent que la croissance est bonne pour les pauvres. Cependant, la croissance économique ne saurait être une condition suffisante pour éradiquer la pauvreté¹⁹⁸. Des auteurs suggèrent de prendre en compte le rôle de l'inégalité dans le débat sur les relations qu'entretiennent la croissance et la pauvreté (Bourguignon, 2004 ; Bourguignon et Morrisson, 2002 ; Atkinson et Brandolini, 2004 ; Milanovic, 2005)¹⁹⁹. L'idée sous-jacente est que la croissance sera favorable aux pauvres (*pro-pauvres*) si ces derniers retirent davantage de bénéfices d'un processus de croissance économique. A contrario, lorsque la hausse des inégalités contrebalance l'effet favorable de la croissance, on fait face à une « croissance appauvrissante » (*immiserizing growth*), c'est-à-dire une situation dans laquelle on observe une hausse de la pauvreté, consécutivement à une hausse des inégalités malgré un taux de croissance positif (Clément, 2005).

Sur le plan empirique, de nombreux travaux tentent de mettre en évidence l'importance de la croissance économique en relation avec la pauvreté. L'exercice consiste, pour la plupart de ces travaux, à mesurer l'*ampleur* de l'effet global du processus de croissance sur la pauvreté (Ravallion, 2001). D'autre part, le débat sur la croissance pro-

¹⁹⁷ Fin 1999, la Banque mondiale et le Fond monétaire international s'associent conjointement pour lancer une initiative mettant la lutte contre la pauvreté au cours des stratégies de développement. En fait, consécutivement à l'échec des politiques d'ajustement structurels dans les pays en développement, ces institutions conditionnent l'aide financière ou l'allègement de la dette des pays en développement (ou initiative PPTE) à la mise en place d'un programme de lutte contre la pauvreté. Ce programme se traduit dans les pays en développement, par l'élaboration de « *Documents Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté* » visant, d'une part, à améliorer le cadre macro-économique destiné à favoriser une croissance, mais aussi à adopter des politiques sectorielles ciblant directement les populations défavorisées.

¹⁹⁸ Déjà, dès la fin des années 1960 et 1970, cette idée prévaut. Pour Seers (1970), Stewart et Streeten (1971), mais surtout Bhagwati (1988), l'accélération de la croissance économique n'est plus suffisante pour assurer, à elle seule, un développement économique et social.

¹⁹⁹ En d'autres termes, les auteurs s'interrogent sur le caractère « *pro-pauvres* » ou « *pro-riches* » de la croissance économique. Soulignons que l'expression de « *croissance pro-pauvres* » est apparue dans la littérature relative aux travaux de la Banque mondiale (World Bank, 2001) et Klasen (2002) en se référant à Cling et alii. (2003). Par ailleurs, il est possible de distinguer la croissance pro-pauvres en termes *relatifs*, c'est-à-dire que les pauvres doivent bénéficier proportionnellement plus de la croissance que les riches, et la croissance en termes *absolus*, c'est-à-dire que les pauvres reçoivent des bénéfices absolus au moins égaux à ceux des riches (Kakwani, Pernia, 2000 ; Kakwani, Khandker, Son, 2002, 2004 ; Duclos, 2002 ; Duclos et Wodon, 2004).

pauvres semble exclusivement se focaliser en termes *monétaire* en minimisant l'importance du choix de la dimension par lequel la pauvreté doit être appréhendée qui nécessite des approches théoriques parfois différentes (Lopez, Serven, 2004 ; Lopez, 2005). Pourtant, l'appréhension de la croissance pro-pauvres en termes *non monétaire* présente un intérêt particulier. Elle pourra, d'une part, aider à mieux définir les politiques de lutte contre la pauvreté, et d'autre part, à prendre en compte d'autres dimensions majeures du processus de croissance, en palliant par exemple la faiblesse de la robustesse des comparaisons des indicateurs monétaires du niveau de vie (Klasen, 2005 ; Lachaud, 2006a).

Bien que la prise en compte de plusieurs dimensions soit souhaitable pour l'appréhension des dynamiques sociales, la présente investigation aborde la nature de la relation entre la croissance économique, l'inégalité, et la pauvreté en adoptant une approche monétaire²⁰⁰. Dans un premier temps, nous appréhendons l'évolution de l'inégalité en insistant sur la décomposition de celle-ci en inégalité intra et inter-sectorielles selon les régions et le milieu de résidence. Puis, nous étudions la sensibilité de la pauvreté par rapport à la dépense et l'inégalité, en mettant en évidence les décompositions des effets de croissance et d'inégalité dans les variations de la pauvreté. Dans un second temps, il est question d'appréhender les dimensions de croissance pro-pauvres en deux démarches. La première s'attarde sur une évaluation de la croissance pro-pauvres en fonction d'une appréhension du bien-être *a posteriori*. La deuxième démarche explore une nouvelle dimension de l'évolution de la croissance pro-pauvres en relation avec la dynamique des formes de pauvreté et de la vulnérabilité des ménages nigériens (*approche a priori*). En effet, on admet qu'une croissance économique globalement pro-pauvres peut passer sous silence, au cours d'une période donnée, les variations de la pauvreté chronique et transitoire ; tout comme les variations de la pauvreté inhérentes à un processus de croissance peuvent être attribuées à une mobilité d'individus dont la probabilité de rester pauvres à court terme est relativement faible (Lachaud, 2006b). Certes, l'évaluation de la croissance pro-pauvres par rapport aux dimensions de la pauvreté et de la mobilité dépend des informations disponibles. Toutefois, suivant Grimm (2005), et en tenant compte de la nature transversale de nos données, il est

²⁰⁰ En réalité, le fait que les données des deux enquêtes ne soient pas à certains égards homogènes, ne permet pas une analyse de la croissance en termes non monétaire, notamment en termes d'actifs. Il y a une absence de ressemblance entre les variables relatives aux actifs dans les deux fichiers. De plus, le nombre de variables est relativement différent dans les deux investigations. Alors que les variables inhérentes aux actifs sont au nombre d'une dizaine dans l'enquête QUIBB, elles sont largement inférieures dans l'ENBC.

possible de lever partiellement l'axiome d'anonymat, c'est-à-dire de procéder à une décomposition des variations de la pauvreté et de l'inégalité²⁰¹ selon les formes des privations.

I. MESURES DES INEGALITES ET ELASTICITES DE PAUVRETE

1.1. Inégalité, polarisation et bien-être : concepts, méthodes et évaluation

Dans l'étude de la relation entre la croissance économique, l'inégalité et la pauvreté, nous proposons de commencer par examiner l'ampleur et l'évolution de l'inégalité et de la polarisation au Niger. Mais avant, il importe de revenir rapidement sur quelques éléments de formalisation relatifs à la mesure de l'inégalité, pour ensuite voir comment ils s'appliquent à la distribution du bien-être au Niger.

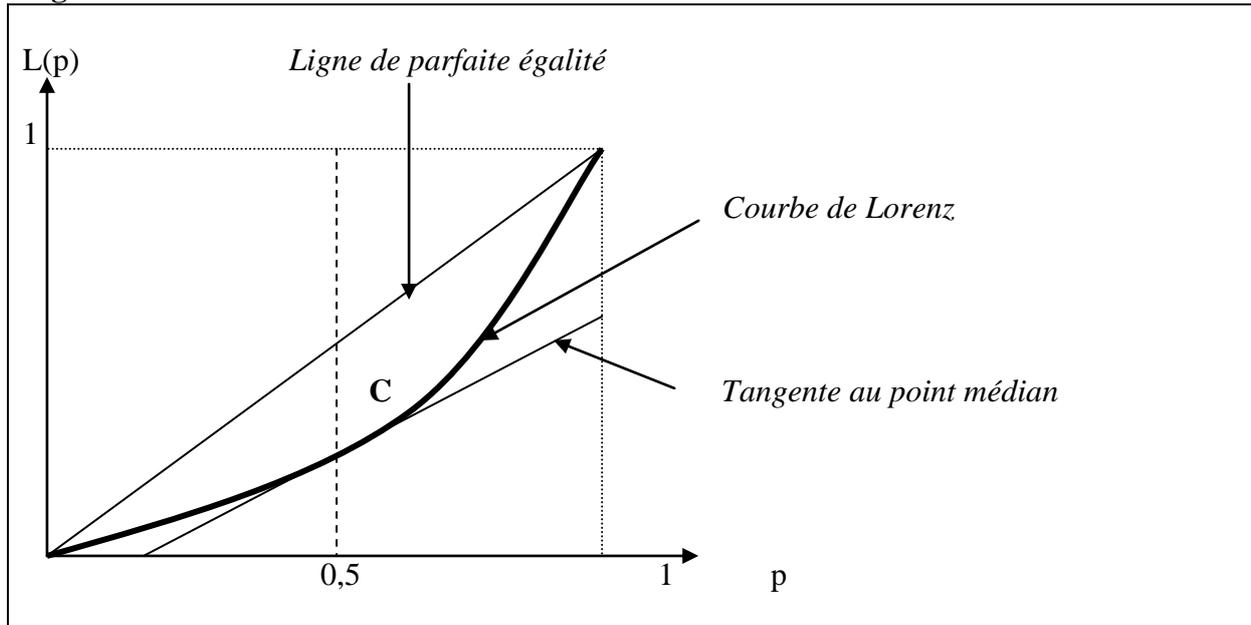
1.1.1. Courbes de Lorenz, indice de Gini et indice de polarisation

Depuis très longtemps, la courbe de Lorenz jouit d'une popularité dans l'analyse graphique et la comparaison des distributions de revenu (Duclos et al., 2006). Elle offre en effet deux particularités majeures. D'une part, elle permet, plus que n'importe quel autre indice, d'apprécier l'ensemble de la distribution des dépenses des ménages ou des individus. D'autre part, elle permet d'estimer la robustesse des comparaisons d'inégalité (*ethically robust*) entre deux distributions. Traditionnellement, la courbe de Lorenz $L(p)$ représente le pourcentage cumulé de bien-être détenu par une proportion cumulée de la population p , ordonné de façon croissante (Atkinson, 1970). Dans un cadre plus formel, Duclos et al. (2006) l'estime comme suit :

$$L(p) = \frac{1}{\mu} \int_0^p Q(p) dq \quad [4.1]$$

²⁰¹ En fait, Grimm (2005) tente de montrer sur des données de panel de l'Indonésie et du Pérou, la possibilité de décomposer les variations de la distribution des revenus et de la pauvreté en termes de croissance du revenu, et en composantes identifiant la mobilité selon la distribution des gains. En d'autres termes, la décomposition opère une distinction entre les variations de la pauvreté et de l'inégalité, et une décomposition des indices FGT en trois composantes : mobilité ascendante des individus initialement pauvres, variation des revenus pauvres, et mobilité descendante des individus initialement non pauvres.

Figure 4.1 : Courbe de Lorenz.



Source : d'après Duclos et al. (2006)

Où $Q(p)$ est le niveau de dépense en dessous duquel se situe une proportion p de la population, et μ la dépense moyenne. De cette courbe de Lorenz, on dérive l'indice de Gini. Celui-ci représente le double de l'aire de concentration, c'est-à-dire le double de la surface C délimitée par la droite à 45° et la courbe de Lorenz. L'indice de Gini est compris entre 0 et 1. Il est proche de 0 lorsqu'il y a une parfaite égalité dans la distribution du revenu ou de la dépense, et proche de 1 si la distribution du revenu ou de la dépense est fortement inégalitaire. Sa formule peut être donnée de deux façons:

$$G = 2 \int_0^1 [p - L(p)] dp \quad [4.2]$$

Où $p - L(p)$ représente l'écart entre la droite de parfaite égalité et la courbe de Lorenz. Mais Duclos et al. (2006) montrent qu'il est également possible d'obtenir l'expression de l'indice de Gini en termes de covariance :

$$G = \frac{2cov[Q(p), p]}{\mu} \quad [4.3]$$

Malgré l'intérêt de cet indice, il ne rend pas compte, par exemple, des concentrations autour des queues de la distribution de la dépense. En d'autres termes, l'indice de Gini reste limité dans sa capacité à capter le *degré de polarisation* d'une distribution²⁰². Afin de prendre en charge cette nouvelle dimension dans la mesure des inégalités, on recourt à l'indice de Wolfson qui est dérivé de la courbe de Lorenz et de l'indice de Gini. En effet, l'indice de Wolfson (Wolfson 1994) a la capacité de repérer la déformation de la distribution des revenus des ménages autour de la médiane²⁰³. De ce point de vue, il représente deux fois la surface située entre la courbe de Lorenz et la tangente au point médian ($p = 0,5$). Formellement, il s'écrit comme suit :

$$W = \frac{2(2T - G)}{(m/\mu)} \quad [4.4]$$

Où m est la médiane de la distribution, μ est la moyenne des dépenses des ménages ou des individus, G est l'indice de Gini et $T = 0,5 - L(0,5)$. Comme l'indice de Gini, l'indice de Wolfson est compris entre 0 et 1, ce qui permet des comparaisons entre niveaux d'inégalité et de polarisation.

1.1.2. Indices d'entropie, inégalité intra-sectorielle et inégalité inter-sectorielle

Traditionnellement, il est possible de décomposer aisément l'indice de Gini en composante d'inégalité intra-sectorielle et d'inégalité inter-sectorielle (Yitzhaki et Lerman, 1991). Toutefois, dans cette façon de décomposer l'indice d'inégalité, on admet à défaut un terme résiduel, assimilable à un indice de stratification de la population. Or, ce résidu n'est pas exempt de controverses. C'est pourquoi, la mesure d'entropie sera préférée à celle de Gini (Mussard et Terraza, 2009), car avec celle-ci, il est possible aujourd'hui de parvenir à une décomposition de l'indice d'inégalité qui évite le terme résiduel.

²⁰² Même si Kanbur et Zhang (2001) soulignent que l'inégalité et la polarisation peuvent évoluer souvent dans le même sens.

²⁰³ En fait, les auteurs choisissent la médiane de façon conventionnelle et estiment qu'elle représente le point d'ancrage de la « classe moyenne ». De ce point de vue, l'indice de Wolfson permet d'observer l'accroissement ou la diminution de la classe moyenne, et donc un phénomène de bipolarisation des revenus autour de la médiane (Echevin et Parent, 2002).

Inspiré des sciences physiques pour la mesure d'un système thermodynamique, Shorrocks (1980) montre que le concept d'entropie peut également servir à mesurer les inégalités : plus l'indice d'entropie est important, plus les inégalités dans la distribution du bien-être le sont aussi. La formule générale de l'indice d'entropie est donnée par :

$$GE(\beta) = \frac{1}{\beta^2 - \beta} \left[\frac{1}{n} \sum_{i=1}^n (y_i/\mu)^\beta - 1 \right] \quad [4.5]$$

Où y_i et μ représentent, respectivement, la dépense du ménage i et la dépense moyenne de la distribution ; β est un paramètre captant les différentes perceptions de l'inégalité²⁰⁴. Lorsque β est de 0, on dit que l'indice d'entropie $GE(0)$ correspond à un indice d'ordre 0 ou déviation logarithmique, et lorsque β est égal à l'unité, on dit que l'indice d'entropie $GE(1)$ est d'ordre 1 (appelé également indice de Theil) qu'on peut résumer formellement comme suit :

$$GE(0) = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \log(\mu/y_i) \quad [4.6]$$

$$GE(1) = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \frac{y_i}{\bar{y}} \log(y_i/\mu) \quad [4.7]$$

Par la suite, Shorrocks (1980) montre qu'il est possible de décomposer l'indice d'entropie en sous-groupes²⁰⁵, c'est-à-dire en inégalité intragroupe (I_w) et en inégalité intergroupe (I_b). En considérant par la suite, $v_j = n_j/n$, la part dans la population du groupe j ($j = 1, \dots, k$), et $\omega_j = \mu_j/\mu$, le rapport de la dépense moyenne du groupe j à la dépense moyenne de l'ensemble de la population, on peut formaliser l'indice d'entropie en composante intra et inter suivant Mookherjee et Shorrocks (1982).

²⁰⁴ Plus précisément, il représente le poids accordé aux distances entre les dépenses à différents endroits de la distribution. Plus les valeurs de β sont faibles, plus $GE(\beta)$ est sensible à des variations dans les queues les plus faibles de la distribution, et inversement lorsque les valeurs de β sont élevées.

²⁰⁵ Par ailleurs, Shorrocks définit le concept de *décomposabilité additive* et de *décomposabilité cohérente en sous-populations* qui respectent les axiomes inhérents aux mesures d'inégalité, à savoir l'axiome de transfert de Pigou-Dalton (noté PD), l'axiome de population de Dalton (PP), l'axiome d'anonymat ou de symétrie (SM), l'axiome de normalisation (NM) et l'axiome d'invariance relative (IR). Pour une présentation détaillée de ce cadre axiomatique et des mesures d'inégalité, le lecteur peut se reporter utilement à Mussard et Terraza (2009).

$$GE(0) = \sum_{j=1}^k v_j GE(0)_j + \sum_{j=1}^k v_j \log(1/\omega_j) \quad [4.8]$$

$$GE(1) = \sum_{j=1}^k v_j \omega_j GE(1)_j + \sum_{j=1}^k v_j \omega_j \log(\omega_j) \quad [4.9]$$

Dans [4.8] et [4.9], le premier terme du membre de droite représente l'inégalité intra-sectorielle, ainsi que la moyenne pondérée de l'inégalité dans chaque secteur. La deuxième composante correspond à l'inégalité inter-sectorielle. Les deux termes mesurent la contribution des différences de dépenses moyennes par tête, respectivement, intra et inter sectorielles.

1.1.3. Dimensions et évolution des inégalités : des disparités spatiales importantes

Les évolutions de l'inégalité et de la polarisation au niveau des ménages, appréhendées par les indices de Gini et de Wolfson sur la période 2005-2007/2008, sont présentées dans le tableau 4.1. Les tableaux 4.2 et 4.3 présentent le résultat des décompositions des indices de la classe entropie selon le milieu et la localisation géographique. De l'ensemble de ces tableaux, quatre groupes de commentaires peuvent être faits.

En premier lieu, au plan national et dans la logique des tendances précédentes, l'inégalité des dépenses réelles par tête a baissé entre 2005 et 2007-2008. Ainsi, l'indice de Gini est passé de 0,456 à 0,363 au cours de la période considérée – tableau 4.1. Cette baisse est encore plus forte lorsqu'on se réfère aux indices d'entropie. Par exemple, l'indice de Theil GE(1) passe de 0,455 à 0,252²⁰⁶. En outre, le profil d'évolution de la polarisation suit également les mêmes tendances. On observe que l'indice de Wolfson a, lui aussi, décliné de 8 points de pourcentage – 0,374 en 2005 contre 0,294 en 2007-2008.

²⁰⁶ Par ailleurs, l'indice d'entropie GE(0), quoique moins important a également baissé. Il est passé de 0,355 à 0,215, même si la baisse semble être en faveur du monde rural – 0,311 à 0,166 – au cours de la période considérée.

Tableau 4.1 : Indices de Gini et indices de polarisation selon le milieu de résidence et le genre du chef de ménage, Niger 2005 – 2007/2008¹

Paramètres	Indice de Gini		Indice de polarisation ²	
	2005	2007-2008	2005	2007-2008
Milieu de résidence				
Niamey	0,4279	0,4303	0,3674	0,4680
Autres villes	0,4315	0,3798	0,4112	0,3193
Rural	0,4252	0,3613	0,3287	0,2692
Genre du C M				
Homme	0,4566	0,3613	0,3728	0,2933
Femme	0,4209	0,3718	0,3862	0,2944
Ensemble	0,4566	0,3629	0,3741	0,2945

(1) Dépenses totales réelles par tête et par an ; (2) Indice de Wolfson (1994).

Source : auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées

Tableau 4.2 : Décomposition des indices d'inégalité d'entropie selon l'année et le milieu de résidence du ménage, Niger 2005 – 2007/2008¹

Paramètres	Indices d'Entropie			Décomposition-valeur		Décomposition-proportion	
	Total	Urbain	Rural	Inégalité intra-groupes	Inégalité inter-groupes	Inégalité intra-groupes	Inégalité inter-groupes
2005							
GE(0)	0,3550	0,3096	0,3110	0,3108	0,0400	0,8862	0,1138
GE(1)	0,4556	0,3495	0,4251	0,4031	0,0260	0,9394	0,0606
Gini ²	0,4566	0,4297	0,4252	-	-	-	-
Wolfson ²	0,3741	0,3893	0,3287	-	-	-	-
2007-2008							
GE(0)	0,2155	0,3056	0,1666	0,1904	0,0453	0,8078	0,1922
GE(1)	0,2525	0,3288	0,1870	0,2247	0,0277	0,8903	0,1097
Gini ²	0,3629	0,4050	0,3613	-	-	-	-
Wolfson ²	0,2945	0,3936	0,2692	-	-	-	-

(1) Il s'agit de la décomposition de l'indice d'entropie proposée par Shorrocks et Mookherjee (1982,1984). Dépenses totales réelles par tête et par an ; (2) Indices de Gini et de Wolfson (1994) pour lesquels nous n'indiquons pas les décompositions en inégalité intra et inter groupes.

Source : auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées

Il faut par ailleurs souligner que cette baisse globale des mesures d'inégalité au Niger est attendue dans la mesure où les dépenses réelles par tête ont augmenté de près de 22 pour cent au cours des deux enquêtes. Cette augmentation a largement profité aux pauvres qui ont vu leurs dépenses progressées d'environ 41 pour cent en trois années.

En second lieu, l'évolution des inégalités selon le milieu confirme les analyses précédemment effectuées. En effet, dans les zones urbaines, notamment dans la capitale où la pauvreté monétaire a stagné, l'inégalité des dépenses réelles par tête a également suivi cette tendance²⁰⁷. Par exemple, l'indice de Gini pour Niamey est passé de 0,428 en 2005 à 0,430 en 2007-2008. D'ailleurs, la hausse des inégalités à Niamey est plus importante lorsqu'on tient compte de l'indice de Wolfson. Ainsi, l'écart de polarisation à Niamey est d'environ 10 points de pourcentage²⁰⁸ – tableau 4.2. Ce résultat tend à mettre en évidence une certaine tendance à l'accroissement de la polarisation de la distribution des dépenses par tête des populations urbaines, notamment celle de la capitale. Il sous-tend donc, sous réserve d'investigation complémentaire, un relatif effritement de la classe moyenne à Niamey. Par contre, dans les zones rurales, l'inégalité des dépenses per capita a fortement reculé probablement en raison de l'amélioration du niveau de vie des populations rurales, précédemment mise en évidence. En effet, entre 2005 et 2007-2008, l'indice de Gini rural est passé de 0,425 à 0,361, soit une diminution de 6 points de pourcentage. Par ailleurs, la prise en compte du genre montre de réelles disparités. Si on constate que pour les deux sexes, l'indice de Gini a décliné, cette baisse reste tout de même plus forte chez les hommes (9,5 points de pourcentage) que chez les femmes (4,9 points de pourcentage)²⁰⁹.

En troisième lieu, l'analyse en fonction du milieu révèle que l'inégalité est essentiellement intra-sectorielle. En d'autres termes, entre 2005 et 2007-2008, l'inégalité nationale (entre 80 et 90 pour cent) s'explique par les disparités au sein de chaque groupe. La réduction des disparités des dépenses par tête reste, par ailleurs, largement en faveur du milieu rural. On observe qu'entre 2005 et 2007-2008, les disparités de bien-être se sont réduites de moitié pour les populations rurales²¹⁰, alors que l'inégalité est demeurée relativement stable en zone urbaine quel que soit l'indice considéré.

²⁰⁷ Cette situation s'explique par le fait qu'à Niamey, les dépenses réelles par tête des pauvres se sont légèrement déclinées de 2,3 pour cent, même si celles des non pauvres ont connu une hausse sensible au cours de la période, soit de 6,7 pour cent.

²⁰⁸ Toutefois, pour les autres villes secondaires, les indices d'inégalité semblent afficher une sensible baisse, ce qui n'est pas étonnant puisque la pauvreté ayant chuté dans ces villes au cours de la période 2005 et 2007-2008.

²⁰⁹ Un résultat légèrement différent lorsqu'on se réfère à l'indice de Wolfson qui affiche une baisse plutôt en faveur des femmes – 9,2 points de pourcentage contre 7,9 points de pourcentage pour les hommes.

²¹⁰ En considérant, bien entendu, les indices de la classe entropie. Par exemple l'indice GE(1) est passé de 0,425 à 0,187, respectivement, en 2005 et 2007-2008.

Tableau 4.3 : Décomposition des indices d'inégalité d'entropie selon l'année et la localisation géographique du ménage, Niger 2005 – 2007/2008¹

2005													
	Indice d'Entropie									Décomposition valeur		Décomposition proportion	
	Total	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéry	Zinder	Niamey	inégalité intra-sectorielle	inégalité inter-sectorielle	inégalité intra-sectorielle	inégalité inter-sectorielle
	GE(0)	0,3550	0,6887	0,2364	0,3721	0,1834	0,2669	0,2650	0,2809	0,3058	0,2444	0,1139	0,6821
GE(1)	0,4556	0,7434	0,2896	0,6109	0,1998	0,3334	0,2837	0,4080	0,3587	0,3079	0,0229	0,9308	0,0692
Gini ²	0,4566	0,6113	0,3730	0,4632	0,3339	0,3969	0,3891	0,4006	0,4279	-	-	-	-
Wolfson ²	0,374	0,3432	0,2979	0,3537	0,2886	0,3128	0,3143	0,2664	0,3674	-	-	-	-
2007-2008													
	Indice d'Entropie									Décomposition valeur		Décomposition proportion	
	Total	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéry	Zinder	Niamey	inégalité intra-sectorielle	inégalité inter-sectorielle	inégalité intra-sectorielle	inégalité inter-sectorielle
	GE(0)	0,2155	0,2849	0,1284	0,1597	0,1296	0,2100	0,1502	0,1212	0,3185	0,1527	0,0635	0,7063
GE(1)	0,2525	0,3172	0,1293	0,1795	0,1342	0,2541	0,1846	0,1215	0,3245	0,1737	0,0157	0,9171	0,0829
Gini ²	0,3629	0,4114	0,2830	0,3105	0,2837	0,3576	0,3007	0,2733	0,4303	-	-	-	-
Wolfson ²	0,294	0,3902	0,2654	0,2628	0,2439	0,2706	0,2235	0,2440	0,4680	-	-	-	-

(1) Il s'agit de la décomposition de l'indice d'entropie proposée par Shorrocks et Mookherjee (1982,1984). Dépenses totales réelles par tête et par an ; (2) Indices de Gini et de Wolfson (1994) pour lesquels nous n'indiquons pas les décompositions en inégalité intra et inter groupes.

Source : auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées

Par ailleurs, le fait que l'inégalité inter-groupes soit faible et relativement stable²¹¹ au cours des deux périodes d'investigation montre que les mouvements de main d'œuvre entre les milieux rural et urbain n'influencent pas significativement les disparités de dépenses. Enfin, la prise en compte du genre renforce les conclusions précédentes. La part de l'inégalité intra-sectorielle dans l'explication des indices de la classe entropie est d'environ 99 pour cent entre 2005 et 2007-2008 – annexe A4.1. Mais on observe que, par rapport à 2005, l'inégalité est légèrement plus importante chez les femmes que chez les hommes en 2007-2008. Par exemple, alors qu'en 2005 l'indice de Gini est de 0,457 pour les hommes contre 0,421 pour les femmes, celui-ci revient à 0,361 pour les hommes contre 0,372 pour les femmes en 2007-2008.

²¹¹ Les indices de la classe entropie sont passés, respectivement, de 0,040 à 0,045 en se référant à GE(0), et de 0,026 à 0,028 lorsqu'on considère GE(1). Toutefois, la part de l'inégalité inter-sectorielle dans l'explication des disparités varient entre 6 et 20 pour cent selon l'indice.

En quatrième lieu, le tableau 4.3 affiche la décomposition des indices d'entropie selon la localisation géographique. Il en ressort un abaissement substantiel de l'inégalité des dépenses per capita dans toutes les régions administratives du pays, y compris là où la pauvreté monétaire a augmenté – Tahoua et Tillabéry. Par ailleurs, l'inégalité nationale s'explique principalement par les disparités de dépenses à l'intérieur de chaque région²¹². De ce fait, on peut observer que les résultats de 2005 exhibent d'importantes disparités. L'indice GE(0) varie, par exemple, de 0,183 à 0,689 et atteint ses valeurs les plus élevées à Agadez – 0,689 –, Dosso – 0,372 –, et Niamey – 0,306. Mais il faut souligner que les disparités d'évolution de la distribution des dépenses sont plutôt favorables aux régions les plus pauvres du pays. En effet, le tableau 4.2 montre que les inégalités sont plus faibles à Maradi – 0,129 –, Zinder – 0,121 –, et Tillabéry – 0,150 – en 2007-2008. Enfin, le tableau A4.2, en annexes, révèle qu'en dehors des salariés protégés et des autres actifs, l'inégalité des dépenses des autres catégories socio-professionnelles a baissé entre 2005 et 2007-2008. Par contre, bien que l'inégalité intra-sectorielle explique l'essentiel de l'inégalité nationale, la part de celle-ci a baissé au cours cette période, passant de 91,8 à 85,8 pour cent entre 2005 et 2007-2008 lorsqu'on se réfère à l'indice GE(0).

1.2. Elasticités de la pauvreté par rapport à la dépense et à l'inégalité

Kakwani (1993) propose, à partir du calcul des élasticités, une approche qui permet de mesurer les variations de la pauvreté consécutivement aux changements de la dépense et de l'inégalité. Sans nul doute, il s'agit d'une approche qui revêt une importance capitale dans l'examen de la relation entre la croissance économique, la pauvreté et l'inégalité dans un pays donné. Mais avant, quelques éléments méthodologiques permettent de fixer les idées.

1.2.1. Concepts et méthodes

Kakwani (1993) considère qu'une mesure de la pauvreté θ dépend de trois facteurs : (i) le seuil de pauvreté ; (ii) la dépense moyenne per capita ; (iii) l'inégalité de la distribution captée par la courbe de Lorenz caractérisée par les paramètres m_1, m_2, \dots, m_k , de sorte que chaque déplacement de la courbe de Lorenz équivaut à une variation des paramètres, c'est-à-

²¹² Mais la part de l'inégalité inter-groupes dans l'explication de l'indice GE(0) reste, tout de même, élevée – environ un tiers en 2005 et 2007-2008.

dire une variation de l'inégalité. De ce point de vue, étant donné un seuil de pauvreté fixe, il est possible de décomposer les variations de la pauvreté en deux composantes : une composante captant l'impact de la croissance lorsque la distribution des dépenses est constante – effet de croissance –, et une composante captant l'effet de la distribution de la dépense par tête sur la pauvreté lorsque la dépense moyenne demeure constante – effet d'inégalité. Formellement, on écrit :

$$d\theta = (\delta\theta/\delta\mu)d\mu + \sum (\delta\theta/\delta m_i)dm_i \quad [4.10]$$

La première composante de l'équation de droite correspond à l'effet de croissance, c'est-à-dire l'impact de la croissance sur la réduction/augmentation de la pauvreté. De ce fait, lorsque la dépense par tête est positive, la première composante est positive et inversement. La deuxième composante traduit l'effet de l'inégalité. Dans ce cas, lorsque l'inégalité des dépenses par tête est importante, la pauvreté augmente et inversement.

De façon plus concrète, Kakwani montre qu'on peut mettre en évidence ces deux effets en utilisant les indices de la classe FGT. On considère dans un premier temps, l'élasticité de la pauvreté par rapport à une variation de la dépense. Pour ce faire, on se réfère d'abord au ratio de pauvreté P_0 pour lequel, on définit l'élasticité par rapport à la croissance :

$$\eta p_0 = (\delta P_0/\delta\mu)(\mu/P_0) = -zf(z)/P_0 < 0 \quad [4.11]$$

Où $f(z)$ est la fonction de distribution de la dépense par tête²¹³ lorsque $y = z$. L'élasticité ηp_0 est toujours négative et se traduit comme le pourcentage de pauvres qui franchissent le seuil de pauvreté z , consécutivement à une hausse de 1 pour cent de la dépense moyenne μ , à distribution constante. En élargissant la procédure aux autres mesures FGT P_α (pour $\alpha > 0$), on obtient :

$$\eta p_\alpha = (\delta P_\alpha/\delta\mu)(\mu/P_\alpha) = -\alpha (P_{\alpha-1} - P_\alpha)/P_\alpha < 0 \quad [4.12]$$

²¹³ Cette fonction de distribution peut être dérivée de la dépense moyenne et de l'expression de la courbe de Lorenz. Formellement, on peut écrire : $f(z) = 1/\mu L''(p)$, avec $L(p)$ le pourcentage cumulé des dépenses par tête. L'expression de la courbe de Lorenz étant $L(p) = p - ap^\gamma(1-p)^\beta$, où p étant égal au pourcentage cumulé de ménages ; a , γ et β sont des paramètres supérieurs à 0, estimés en régressant $\log [p-L(p)]$ avec $\log (p)$ et $\log (1-p)$.

Dans un second temps, on s'intéresse à la sensibilité de la pauvreté suite à une variation de l'inégalité. Pour ce faire, Kakwani considère que la courbe de Lorenz se déplace en fonction d'un paramètre λ défini par l'équation [4.13] :

$$L^*(p) = L(p) - \lambda[p - L(p)] \quad [4.13]$$

Où $L^*(p)$ est le pourcentage cumulé des dépenses réelles par tête, p le pourcentage cumulé d'individus ou de ménages, et λ une variation proportionnelle de l'indice de Gini. Ainsi, si $\lambda > 0$, la courbe de Lorenz se déplace vers le bas à la suite d'un accroissement de l'inégalité, et inversement²¹⁴. En considérant que le ratio de pauvreté évolue de $P_0 = f(z)$ à $P_0^* = f(z^*)$, à la suite d'une variation de l'inégalité – à dépense constante –, Kakwani (1993) montre qu'un déplacement de la courbe de Lorenz selon [4.13] équivaut à une variation du seuil de pauvreté de z à z^* . En outre, si l'on tient compte des indices de la classe FGT avec $\alpha > 0$, l'élasticité de P_α par rapport à une variation de l'inégalité des dépenses s'écrit :

$$\varepsilon_{p\alpha} = \eta_{p\alpha} + [(\alpha\mu P_{\alpha-1})/zP_\alpha] \quad [4.14]$$

Enfin, l'évaluation de l'effet d'une variation de la dépense per capita et de l'effet d'une variation de l'inégalité sur la pauvreté permet de définir un taux marginal proportionnel de substitution.

$$TMS = -\frac{\varepsilon_{p\alpha}}{\eta_{p\alpha}} \quad [4.15]$$

Il indique le pourcentage d'accroissement de la dépense moyenne nécessaire pour que la pauvreté ne varie pas, suite à une variation de 1 pour cent du coefficient de Gini. En d'autres termes, ce taux est égal au rapport, précédé du signe moins, entre l'élasticité de l'inégalité et l'élasticité de la dépense.

²¹⁴ Par exemple, un $\lambda = 0,1$ signifie que l'indice de Gini a augmenté de 10 pour cent.

Tableau 4.4 : Élasticités des indices décomposables de pauvreté¹ par rapport au niveau de vie – dépenses par tête – et à l'indice de Gini des dépenses, et taux marginaux de substitution selon le milieu, Niger 2005 – 2007/2008

Années		2005 ³				2007-2008 ⁴			
Paramètres		Mesure	Elasticité/	Elasticité/	Taux mar-	Mesure	Elasticité/	Elasticité/	Taux mar-
		de la	dépenses	Gini	ginaux de	de la	dépenses	Gini	ginaux de
		pauvreté ²	Par tête		Substitution ⁵	pauvreté ²	Par tête		Substitution ⁵
Urbain	P0	0,3658	-1,7411	1,1532	0,6623	0,3111	-1,1431	1,8028	1,5771
	P1	0,1243	-1,9429	3,8621	1,9878	0,0908	-2,4302	4,5725	1,8815
	P2	0,0582	-2,2715	6,1542	2,7093	0,0386	-2,7019	6,9129	2,5585
Rural	P0	0,5637	-2,9047	2,5923	0,8924	0,5386	-0,4866	0,2721	0,5592
	P1	0,3040	-0,8543	0,9625	1,1266	0,1670	-2,2304	1,5487	0,6944
	P2	0,1777	-1,4215	1,9308	1,3583	0,0689	-2,8523	2,8176	0,9878
Ensemble	P0	0,5301	-2,9623	2,3443	0,7914	0,4996	-1,4276	0,9127	0,6358
	P1	0,2735	-0,9412	1,2954	1,3763	0,1539	-2,2531	2,0385	0,9048
	P2	0,1574	-1,4752	2,5153	1,7050	0,0637	-2,8311	3,5146	1,2414

Notes : (1) Le calcul des élasticités suit Kakwani (1993). Les mesures de la pauvreté de la classe FGT sont des indices décomposables qui traduisent successivement l'incidence, l'intensité et l'inégalité de la pauvreté avec α comme mesure de l'aversion de l'inégalité ; (2) mesures en termes de ménages ; (3) dépenses par tête et par an égales à 144750 F.Cfa – approche nutritionnelle ; (4) dépenses par tête et par an égales à 150933 F.Cfa – approche nutritionnelle ; (5) le taux marginal de substitution entre les dépenses par tête et l'inégalité des revenus est égal au rapport entre l'élasticité de l'indice de Gini et l'élasticité des dépenses moyennes, précédé du signe moins.

Source : auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées

1.2.2. Evidence empirique : l'importance relative de l'accroissement des dépenses réelles par tête

Les résultats des estimations des élasticités de la pauvreté par rapport aux dépenses réelles per capita et à l'inégalité, pour le milieu de résidence et la localisation géographique, sont reportés aux tableaux 4.4 et 4.5. Ils suscitent les commentaires suivants.

Premièrement, pour l'ensemble du pays, les élasticités de la pauvreté par rapport aux dépenses réelles par tête sont toutes supérieures à l'unité en valeur absolue – sauf pour P1. Cela implique qu'un accroissement des dépenses réelles par tête provoquera une augmentation plus que proportionnelle de la pauvreté, à inégalité constante. Par exemple, une

augmentation de 1 pour cent des dépenses per capita entraîne une réduction du ratio de pauvreté de 2,96 en 2005, contre 1,43 en 2007-2008, toutes choses étant égales par ailleurs²¹⁵. En outre, l'évolution des élasticités des indices décomposables affiche des divergences. Alors qu'en 2005, la sensibilité de la pauvreté par rapport aux dépenses tend à décroître avec α , le coefficient d'aversion pour la pauvreté, l'inverse prévaut en 2007-2008. Une situation qui laisse supposer que l'amélioration du niveau des dépenses, qui n'induit pas une inégalité, profite plus aux moins pauvres en 2005 (-2,96 pour P0), alors qu'elle reste largement en faveur des plus pauvres en 2007-2008 (-2,83 pour P2) – Tableau 4.4. D'autre part, en raison probablement de la faiblesse des inégalités des dépenses au Niger, les élasticités de la pauvreté par rapport à l'indice de Gini sont, dans certains cas²¹⁶, légèrement inférieures aux élasticités de la pauvreté par rapport aux dépenses. En d'autres termes, les mesures de la pauvreté réagissent relativement plus à la variation des dépenses moyennes qu'à la variation de l'inégalité des dépenses. Par exemple en 2007-2008, les sensibilités de la pauvreté par rapport à l'indice de Gini sont, pour les mesures P0 et P1, 0,3 et 0,9 fois plus élevées que celles relatives aux dépenses, ce qui implique que pour un accroissement de 1 pour cent de l'inégalité, il faudrait une augmentation moins proportionnelle des dépenses pour éviter une hausse du ratio et de l'intensité de la pauvreté.

En deuxième lieu, l'examen des milieux urbain et rural présente une sensible hétérogénéité de situations. Tout d'abord, les élasticités de la pauvreté par rapport aux dépenses per capita tendent à être plus élevées, en valeurs absolues, dans les zones urbaines, mais le différentiel se réduit fortement au cours du temps. Ainsi par exemple, en 2005, la sensibilité de l'intensité de la pauvreté P1 par rapport à l'évolution des dépenses est de -1,94 dans les centres urbains, contre seulement -0,85 dans les campagnes, soit 2,3 fois plus en valeurs absolues²¹⁷.

²¹⁵ Une telle conclusion laisse croire que, de façon inversée, la pauvreté croît considérablement lorsque l'évolution des dépenses moyennes est négative, étant donné que dans pareille circonstance, l'inégalité des dépenses a tendance à s'élever.

²¹⁶ C'est le cas de P0 en 2005 et P0 et P1 en 2007-2008. Pour ces mesures, les valeurs des élasticités de la pauvreté par rapport à l'inégalité sont, respectivement, de 2,3, 0,4, 2,0, contre respectivement, 2,9, 1,4, 2,2 pour les élasticités de la pauvreté par rapport aux dépenses en valeurs absolues. Toutefois, il convient de souligner que cette importance des dépenses tend à baisser au cours du temps, ainsi que l'indiquent les taux marginaux entre les deux périodes.

²¹⁷ Mais en 2007-2008, l'écart s'est considérablement réduit puisque l'élasticité de la pauvreté P1 par rapport à la croissance économique atteint -2,43 dans les villes, contre -2,23 dans les zones rurales.

Tableau 4.5 : Elasticités des indices décomposables de pauvreté¹ par rapport au niveau de vie – dépenses par tête – et à l'indice de Gini des dépenses, et taux marginaux de substitution selon la localisation géographique, Niger 2005 – 2007/2008

Années		2005 ³				2007-2008 ⁴			
		Mesure de la pauvreté ²	Elasticité/dépenses par tête	Elasticité/Gini	Taux marginaux de substitution ⁵	Mesure de la pauvreté ²	Elasticité/dépenses par tête	Elasticité/Gini	Taux marginaux de substitution ⁵
Agadez	P0	0,4001	-8,1875	5,4586	0,6667	0,1236	-5,8672	8,2767	1,4106
	P1	0,1940	-1,0624	2,8679	1,8055	0,0350	-2,5314	6,7600	2,6704
	P2	0,1243	-1,7200	5,3651	3,1192	0,0038	-16,421	32,046	1,9515
Diffa	P0	0,1344	-11,265	15,176	1,3468	0,1221	0,9209	3,1174	3,3852
	P1	0,0605	-2,4799	1,5017	0,6055	0,0216	-4,6528	6,8840	1,4795
	P2	0,0298	-2,0604	5,2168	2,5319	0,0059	-5,3220	9,6216	1,8079
Dosso	P0	0,6174	1,6752	2,3534	1,4048	0,6134	-3,0097	2,0134	0,6690
	P1	0,3494	-0,7670	0,9028	1,1770	0,2108	-1,9099	1,0805	0,5657
	P2	0,2117	-1,3009	1,8184	1,3978	0,0934	-2,4947	2,1243	0,8515
Maradi	P0	0,7424	-2,9056	1,4898	0,5127	0,6658	-2,3094	1,6687	0,7225
	P1	0,4264	-0,7411	0,3760	0,5073	0,2283	-1,9163	0,8299	0,4331
	P2	0,2620	-1,2550	0,8332	0,6639	0,1017	2,4897	1,7381	0,6981
Tahoua	P0	0,3784	-6,6602	4,7304	0,7102	0,4918	-3,0633	0,4372	0,1427
	P1	0,1856	-1,0388	1,5060	1,4498	0,1519	-2,2383	1,9568	0,8742
	P2	0,0983	-1,7762	2,9444	1,6577	0,0610	-2,9803	3,4728	1,1652
Tillabéry	P0	0,5960	-3,1026	2,3775	0,7663	0,6378	0,0548	0,0925	1,6880
	P1	0,3224	-0,8486	0,7796	0,9187	0,1896	-2,3639	1,1883	0,5027
	P2	0,1907	-1,3812	1,5968	1,1561	0,0738	-3,1382	2,2876	1,5443
Zinder	P0	0,6221	-8,7740	2,4433	0,2785	0,4400	-1,8908	1,0227	0,5409
	P1	0,3249	-0,9147	0,7946	0,8687	0,1581	-1,7830	1,7129	0,9607
	P2	0,1843	-1,5258	1,6217	1,0629	0,0614	-3,1498	2,2882	0,7264
Autres villes	P0	0,4689	-3,0855	3,2907	1,0665	0,4038	-1,6101	0,9633	0,5983
	P1	0,1691	-1,7729	2,7091	1,5281	0,1201	-2,3622	2,8450	1,2044
	P2	0,0819	-2,1294	4,5452	2,4158	0,0515	-2,6671	4,5594	1,7095
Niamey	P0	0,2044	1,4696	3,2338	2,2005	0,2421	-1,3102	3,7299	2,8468
	P1	0,0541	-2,7782	6,7813	2,4409	0,0683	-2,5447	6,2724	2,4689
	P2	0,0212	-3,1038	9,8097	3,1605	0,0286	-2,7972	9,0834	3,2473
Ensemble	P0	0,5301	-2,9623	2,3443	0,7914	0,4996	-1,4356	0,4278	0,2980
	P1	0,2735	-0,9412	1,2954	1,3763	0,1539	-2,2531	2,0385	0,9048
	P2	0,1574	-1,4752	2,5153	1,7050	0,0637	-2,8311	3,5146	1,2414

Notes : (1) Le calcul des élasticités suit Kakwani (1993). Les mesures de la pauvreté de la classe FGT sont des indices décomposables qui traduisent successivement l'incidence, l'intensité et l'inégalité de la pauvreté avec α comme mesure de l'aversion pour l'inégalité ; (2) mesures en termes de ménages ; (3) dépenses par tête et par an égales à 144750 F.Cfa – approche nutritionnelle ; (4) dépenses par tête et par an égales à 150933 F.Cfa – approche nutritionnelle ; (5) le taux marginal de substitution entre les dépenses par tête et l'inégalité des revenus est égal au rapport entre l'élasticité de l'indice de Gini et l'élasticité des dépenses moyennes, précédé du signe moins.

Source : auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées

Cela signifie qu'à inégalité constante, le combat contre la pauvreté dans les zones rurales requiert davantage de croissance économique – accroissement de la dépense moyenne – que dans les zones urbaines²¹⁸. Ensuite, les élasticités de la pauvreté par rapport à l'inégalité sont sensiblement plus élevées dans les villes que dans les campagnes, et ont significativement augmenté au cours de la période considérée. En 2007-2008, l'élasticité du ratio de pauvreté P0 par rapport à l'indice de Gini est 6,6 fois plus élevée dans le secteur urbain que dans le secteur rural – respectivement, 1,80 et 0,27²¹⁹. De même, les taux marginaux de substitution du secteur urbain sont plus importants – sauf pour P0 en 2005 – que ceux du milieu rural. Par exemple, en 2005, le taux marginal de substitution de P2 du secteur urbain est de 2,7, c'est-à-dire qu'il faut un accroissement des dépenses par habitant de 2,7 pour cent pour compenser une aggravation de l'inégalité de 1 pour cent. Mais le niveau de compensation tend à se réduire pour le secteur rural. Ainsi en 2007-2008, en zone rurale et pour toutes les mesures de la pauvreté, on aura besoin de moins d'un pour cent d'accroissement des dépenses pour compenser une accentuation de 1 pour cent de l'indice de Gini. En conséquence, les populations urbaines sont plus sensibles aux changements des dépenses et de l'inégalité que leurs homologues des campagnes.

En troisième lieu, le tableau 4.5 met en évidence la situation dans les régions et apporte un éclairage supplémentaire. Deux tendances peuvent se dégager. Les élasticités de la pauvreté par rapport aux dépenses et à l'inégalité tendent à être plus élevées dans les régions où la pauvreté monétaire est faible. Par exemple, à Diffa en 2005, la sensibilité de la pauvreté par rapport aux dépenses était de -11,3, contre 15,2 pour l'élasticité inégalité, même si les proportions ont significativement déclinées en 2007-2008. Cependant, pour l'ensemble des deux périodes, il faut à la fois à Agadez tout comme à Diffa, plus de croissance économique pour compenser l'aggravation d'un pour cent de l'inégalité, une situation qui contraste avec les grandes régions où la pauvreté monétaire est massive. En effet, pour ces régions, le pourcentage d'accroissement des dépenses moyennes qui est nécessaire pour éviter une augmentation de la pauvreté, consécutivement à une accentuation de 1 pour cent de

²¹⁸ Un résultat conforté par les travaux d'Ali et Thorbecke (1998) qui trouvent que la pauvreté rurale, dans le cas de 16 pays d'Afrique dont le Niger, tend à réagir beaucoup plus à la croissance que la pauvreté urbaine, mais que cette dernière est plus sensible aux variations de la distribution des dépenses.

²¹⁹ Il s'agit d'une situation très hétérogène puisque l'inverse prévaut pour 2005. En effet, le rapport urbain-rural de l'élasticité de Gini est de 0,44. Toutefois, pour toutes les autres mesures de la pauvreté, et ce quelle que soit l'année, les écarts relatifs tendent à s'accroître. Par ailleurs, la compensation en termes d'évolution des dépenses pour stabiliser la pauvreté, à la suite d'une augmentation de l'inégalité, est un peu plus élevée en 2005 qu'en 2007-2008 pour tous les secteurs.

l'inégalité, est relativement moins proportionnel dans la plupart des cas. Par exemple, à Maradi, en 2005 et 2007-2008, les taux marginaux de substitution ont tous des valeurs inférieures à l'unité²²⁰, ce qui implique qu'il faut une augmentation des dépenses de moins de 1 pour cent pour compenser une élévation de l'indice de Gini de 1 pour cent. En d'autres termes, les mesures de la pauvreté réagissent beaucoup plus à la variation des dépenses moyennes qu'à la variation de l'inégalité des dépenses. Dans ce contexte, la croissance économique joue un rôle décisif dans l'appréhension des dynamiques de pauvreté au Niger. Ainsi, les politiques de lutte contre la pauvreté exigent des mesures de promotion d'une croissance économique forte et soutenue tout en veillant à ce que les inégalités ne se creusent pas.

1.2.3. Simulation de la dynamique de pauvreté : impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté

Etant donné l'importance de la croissance économique dans l'atténuation des souffrances des populations nigériennes, il est nécessaire d'avoir une idée de l'impact réel de celle-ci sur la lutte contre la pauvreté à long terme. Selon une procédure imputable à Kakwani (1993), puis à Lachaud (2003a), deux approches peuvent être proposées : l'une fondée sur le taux de croissance du PIB/tête, et l'autre en fonction de l'évolution des dépenses réelles. En se référant à la comptabilité nationale, on estime que, pour la période 2005-2007/2008, le taux de croissance annuel du PIB per capita au prix de 1987 a été de 5,8 pour cent (Institut national de la statistique, 2008). Parallèlement, les taux de croissance du secteur primaire (rural) et du secteur secondaire et tertiaire (urbain) sont estimés, respectivement, à 6,9 pour cent et 3,1 pour cent.

Par ailleurs, les taux de croissance de la population sont évalués, à 3,3, 2,9 et 5,1 pour cent, respectivement, pour l'ensemble du pays, le milieu rural et le milieu urbain²²¹. D'autre part, en considérant les enquêtes nationales, on observe que les dépenses réelles aux prix de 2007-2008 ont augmenté annuellement de 6,5, 8,1 et 2,7 pour cent, respectivement, pour l'ensemble du pays, les zones rurales et urbaines.

²²⁰ Respectivement, 0,51 pour P0, 0,50 pour P1 et 0,66 pour P2 en 2005. Ces chiffres sont, respectivement, de 0,72 pour P0, 0,43 pour P1 et 0,69 pour P2 en 2007-2008.

²²¹ Le taux de croissance réel du PIB/tête est obtenu en faisant la différence entre le taux de croissance du PIB et celui de la population, soit 2,5, 4,0 et -2,0 pour cent, respectivement, aux niveaux national, urbain et rural.

Tableau 4.6 : Variation de la pauvreté par rapport à une désagrégation rural-urbain en fonction du milieu de résidence – en pourcentage annuel – Niger, 2005-2007/2008

Paramètres		Variation de la pauvreté			
	Indice de Pauvreté ¹	Variation totale De la pauvreté ²		Variation de la pauvreté due aux modifications des termes de l'échange inter-sectoriels ³	
		Référence : PIB/tête – 2005-07/08	Référence : Dépenses/tête – 2005-07/08	Référence : PIB/tête – 2005-07/08	Référence : Dépenses/tête – 2005-07/08
Ensemble du pays par rapport à une désagrégation rural-urbain					
	P0	-1,502	-3,858	-0,110	-0,182
	P1	-7,540	-16,915	-1,913	-2,058
	P2	-9,648	-21,427	-2,568	-2,736
Variation totale de la pauvreté ⁴					
Variation sectorielles Urbain-rural		Rural		Urbain	
	P0	-1,946	-3,941	2,286	-3,086
	P1	-8,922	-18,066	4,861	-6,562
	P2	-11,409	-23,104	5,404	-7,295

Notes : (1) Les indices de pauvreté de la classe FGT ; dépenses annuelles per capita égales à 150933 F.Cfa ; (2) Il s'agit de l'effet total sur la pauvreté des différents taux de croissance des secteurs rural et urbain, à inégalité constante ; (3) Il s'agit de l'effet sur la pauvreté de la variation de l'inégalité entre les secteurs, consécutive au différentiel des taux de croissance sectoriels par habitant ; (4) Il s'agit du produit entre l'élasticité par rapport aux dépenses moyennes et le taux de croissance du PIB par tête ou des dépenses réelles par tête.

Source : auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées

Dans ces conditions, la variation de la pauvreté nationale est calculée en fonction des élasticités par rapport à la dépense de chaque milieu et des taux de croissance sectoriels du PIB/tête (ou des dépenses réelles par tête). Le tableau 4.6 présente les résultats obtenus, en supposant que l'inégalité des dépenses au sein des secteurs n'a pas varié²²². Plus précisément, les commentaires suivants peuvent être avancés. En premier lieu, le tableau 4.6 indique qu'au cours de la période 2005-2007/2008, la pauvreté au Niger aurait diminué annuellement au rythme de 1,5 à 9,6 pour cent selon les mesures de la pauvreté et en référence à la comptabilité nationale. Un résultat qui s'explique, en partie, par la croissance économique réelle par tête évaluée à environ 2,5 pour cent sur la période 2005-2007/2008. Par ailleurs, la référence aux dépenses réelles des ménages montre des résultats sensiblement divergents, mais affiche les mêmes tendances. En effet, on observe que la pauvreté a reculé au rythme annuel de 3,8 à 21,4 pour cent, toutes choses égales par ailleurs. Il s'agit d'un résultat tout à fait attendu dès lors que les dépenses réelles annuelles des ménages ont augmenté au cours de la période 2005-2007/2008 d'environ 6,5 pour cent.

²²² Mais étant donné la différence des taux de croissance sectoriels, il est possible de prendre en compte la variation de l'inégalité des dépenses par tête de la population, consécutivement à la variation de l'inégalité entre les deux secteurs. C'est ce que captent les colonnes 3 et 4 du tableau 4.6.

Tableau 4.7 : Simulation de la dynamique de pauvreté en fonction de la croissance du PIB/tête et des dépenses réelles par tête selon le milieu de résidence, à inégalité constante – Niger

Paramètre	Valeurs actuelles des mesures de la pauvreté selon les ménages 2007/08	Taux de croissance annuel du PIB/tête ou dépenses/tête selon le milieu 2005-2007/08		Valeurs prédites de la pauvreté - croissance du PIB/tête ou des Dépenses/tête 2005-2007/08		Taux de croissance requis pour éviter une augmentation de la pauvreté	Taux de crois. annuel PIB/tête (dépens) pour réduire de 50% la pauvreté en 2020 en %	Impact de divers taux de croissance du PIB/tête (ou des dépenses) sur les mesures de la pauvreté en 2015			
		rural	urbain	2015	2020			Δ 0,5%	Δ 1%	Δ 2%	Δ 3%
PIB/tête											
P0	0,499	4,0	-2,0	0,449	0,416	5,612	10,0	0,483	0,467	0,436	0,408
P1	0,154	4,0	-2,0	0,089	0,041	4,765	2,5	0,134	0,117	0,089	0,066
P2	0,064	4,0	-2,0	0,031	0,019	4,466	2,0	0,054	0,045	0,032	0,022
Dépenses réelles par tête											
P0	0,499	8,1	2,7	0,379	0,311	5,612	10,0	0,483	0,467	0,436	0,408
P1	0,154	8,1	2,7	0,042	0,017	4,765	2,5	0,134	0,117	0,089	0,066
P2	0,064	8,1	2,7	0,012	0,004	4,466	2,0	0,054	0,045	0,032	0,022

Notes : (1) Les indices de pauvreté de la classe FGT ; dépenses annuelles per capita égales à 150933 F.Cfa ; (2) Il s'agit de l'effet total sur la pauvreté des différents taux de croissance des secteurs rural et urbain, à inégalité constante ; (3) Il s'agit de l'effet sur la pauvreté de la variation de l'inégalité entre les secteurs, consécutive au différentiel des taux de croissance sectoriels par habitant ; (4) Il s'agit du produit entre l'élasticité par rapport aux dépenses moyennes et le taux de croissance du PIB par tête ou des dépenses réelles par tête.

Source : auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées

Soulignons que les indicateurs P1 et P2 ont été plus sensibles à la fois à la hausse du PIB réel per capita et des dépenses réelles. Dans les deux cas, la pauvreté aurait baissé entre 7,5 et 21,4 pour cent.

En second lieu, la prise en compte des termes d'échange inter-sectoriels suggère qu'en l'absence de différentiel de croissance entre les secteurs²²³, la pauvreté a décliné de -1,3 à -7,0 pour cent, en considérant le PIB réel/tête²²⁴, alors que la baisse a été de l'ordre de -3,6 à -18,6 pour cent, en se référant aux dépenses réelles²²⁵. En conséquence, le tableau 4.6 reconsidère les évolutions de la pauvreté selon les milieux rural et urbain. Ainsi, on constate que la pauvreté rurale baisse annuellement au rythme de 1,9 à 11,4 pour cent selon les mesures de la

²²³ Hypothèse peu plausible car rappelons qu'il existe bel et bien un différentiel de croissance entre les secteurs. La croissance des dépenses est plus rapide en milieu rural – 8,1 pour cent par an –, alors qu'elle est seulement de 2,7 pour cent en milieu urbain. Donc, en considérant que l'inégalité des dépenses au sein des secteurs n'a pas varié, on suppose que les secteurs sont homogènes. Mais une telle hypothèse est peu vraisemblable (voir tableau 4.4 relatif aux élasticités des indices de Gini).

²²⁴ Soit, $-1,502 - (-0,110) = -1,392$ pour cent pour P0, et $-9,648 - (-2,568) = -7,08$ pour cent pour P2.

²²⁵ Soit, $-3,858 - (-0,183) = -3,676$ pour cent pour P0 et $-21,427 - (-2,736) = -18,691$ pour cent pour P2.

pauvreté en référence aux comptes nationaux, et de 3,9 à 23 pour cent si l'on tient compte de l'évolution des dépenses réelles. Par contre, la situation est plus contrastée pour le milieu urbain. Tout d'abord, d'après les chiffres de la comptabilité nationale, la pauvreté a augmenté annuellement dans les villes de 2,2 à 5,4 selon les mesures FGT. Puis, la référence à l'évolution des dépenses réelles indique au contraire, une baisse des privations qui est de l'ordre de 3,0 à 7,2 en moyenne par an²²⁶.

En troisième lieu, en réponse à l'un des objectifs de développement du millénaire qui consiste à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015²²⁷, le tableau 4.7 présente un exercice de simulation de réduction de la pauvreté à moyen et long terme en fonction de l'évolution du niveau de vie. Tout d'abord, au rythme actuel de l'évolution du PIB réel par tête, à inégalité constante, la pauvreté nationale passe de 49,9 à 44,9 pour cent en 2015 (soit une baisse de 10,1 pour cent), puis à 41,6 pour cent en 2020 (soit une baisse de 16,6 pour cent), pour l'indicateur P0. Lorsqu'on se réfère aux dépenses réelles, la pauvreté au niveau du pays passe de 49,9 à 37,9 pour cent en 2015 (soit une baisse de 24,0 pour cent), puis à 31,1 pour cent en 2020 (soit une baisse de 37,6 pour cent). Ensuite, par rapport à l'objectif de réduction de moitié de la pauvreté en 2020, on observe qu'il faut maintenir un rythme de croissance annuel par tête de l'ordre de 10,5, 2,5 et 2,0 pour cent, respectivement, pour P0, P1 et P2. Ce résultat implique, selon toute vraisemblance, que la réduction de 50 pour cent de la pauvreté au Niger exige des efforts plus conséquents²²⁸. Tout au moins, pour éviter que la pauvreté n'augmente, les autorités doivent conduire des politiques économiques qui garantissent un taux de croissance économique entre 4,6 à 5,6 pour cent selon les indices FGT, en fonction d'un taux d'accroissement annuel de la population de 3,3 pour cent et d'une élasticité par rapport aux dépenses per capita de -1,435 en 2007-2008. Enfin, en raison des performances économiques difficiles à maintenir dans la durée, le tableau 4.6 offre des simulations quant à l'impact de plusieurs taux de croissance du PIB par tête au cours de la période 2008-2020. Ainsi, par exemple, avec un taux de croissance annuel des richesses par tête de 1 pour cent, le ratio de pauvreté passera seulement de 49,9 à 46,7 pour cent en 2020 (soit une baisse de 6,4 pour

²²⁶ Il s'agit de la conséquence de la baisse du PIB réel par habitant dans le premier cas (-2,0 pour cent), et de la hausse des dépenses réelles urbaines dans le deuxième cas (+2,7 pour cent).

²²⁷ D'ailleurs, les Nations unies ont reconnu que cet objectif est tout à fait irréalisable pour maints pays en développement. C'est pourquoi, l'exercice propose une échéance allant jusqu'en 2020.

²²⁸ Même si globalement un tel résultat reste tout à fait artificiel dès lors qu'il fait référence à un taux de croissance qui ne prendrait pas en compte le différentiel inter-sectoriel de création des richesses.

cent). Mais en vérité, pour se rapprocher de l'objectif de réduction de 50 pour cent en 2020, il faudra au moins un taux de croissance annuel de 3 pour cent qui induira, dans ce cas, une baisse de l'incidence P0 de 49,9 à 40,8 pour cent, soit une baisse de 18,2 pour cent. Mais il faut souligner que même avec un tel scénario de croissance, le Niger ne parviendra pas à résorber de moitié son ratio de pauvreté en 2020.

II. DECOMPOSITION DES CHANGEMENTS DE LA PAUVRETE : EFFETS DE CROISSANCE ET D'INEGALITE ET CROISSANCE PRO-PAUVRES

A ce stade de la recherche, la procédure de décomposition des variations de la pauvreté s'avère utile pour mieux appréhender les effets de croissance et d'inégalité sur les modifications de la pauvreté. L'idée est de mettre en interaction les concepts de croissance, d'inégalité et de la pauvreté dans le cadre de la dynamique de la pauvreté. Ensuite, l'objectif est de savoir si la croissance est *pro-pauvres* ou *pro-riches*. Pour ce faire, deux démarches sont envisagées : d'une part, les décompositions de Datt et Ravallion (1992) sont mobilisées, puis celle issue de Shapley (Shorrocks, 1999) sont mises en évidence dans le cas du Niger, pour conclure, d'autre part, sur le caractère potentiellement favorable ou défavorable de la croissance et/ou de l'inégalité sur la pauvreté.

2.1. Décomposition des effets de croissance et d'inégalité : concepts et méthodes

La présente investigation privilégie deux types de décomposition. La première est inhérente à celle proposée par Datt et Ravallion (1992). La deuxième, plus intéressante, est issue de Shapley (Shorrocks, 1999).

2.1.1. Décomposition de Datt et Ravallion (1992)

Datt et Ravallion (1992) ont le mérite de proposer une décomposition des variations de la pauvreté inhérente aux effets de l'évolution du niveau de vie et des modifications de la distribution. Ils spécifient deux dates (année de base 0 et année de base 1) délimitant la période sur laquelle se fait la décomposition. De ce fait, la mesure de la pauvreté va dépendre de trois éléments : (i) le seuil de pauvreté z , (ii) la dépense moyenne μ , (iii) la composante de

distribution de paramètre L mesurée par la courbe de Lorenz. A l'instant t , Datt et Ravallion posent :

$$\theta_t = \theta(z, \mu_t, L_t) \quad [4.16]$$

La variation de la pauvreté est décomposée en une somme de trois éléments : l'effet de croissance G appréhendée par la variation de la pauvreté qui aurait été constatée, à inégalité constante, l'effet de distribution D qui capte la variation de la pauvreté consécutivement à une modification de l'inégalité, à dépense moyenne constante, et un terme résiduel R . La variation de la pauvreté, entre la date 0 et la date 1, est alors :

$$\theta_1 - \theta_0 = G(0,1;r) + I(0,1;r) + R(0,1;r) \quad [4.17]$$

Avec r un indice représentant la date de référence à laquelle est mise en évidence la décomposition, variant entre 0 et 1. L'effet croissance appréhende l'impact de la croissance sur la pauvreté lorsque la courbe de Lorenz est constante à la date de référence L_r . Il se traduit comme suit :

$$G(0,1;r) = \theta(z, \mu_1, L_r) - \theta(z, \mu_0, L_r) \quad [4.18]$$

Quant à l'effet de distribution, il représente la variation de l'inégalité sur la pauvreté lorsque la dépense moyenne est maintenue constante à la date de référence L_r . Il se traduit comme suit :

$$I(0,1;r) = \theta(z, \mu_r, L_1) - \theta(z, \mu_r, L_0) \quad [4.19]$$

Enfin, le résidu, une valeur dont l'interprétation est bien assez difficile selon l'expression même de Datt et Ravallion, tente de capter l'interaction relative des effets de croissance et d'inégalité sur la pauvreté. Formellement, il s'écrit de la manière suivante lorsqu'on suppose que la date de référence étant égale à 0 :

$$R(0,1;0) = G(0,1;1) - G(0,1;0) \quad [4.20]$$

$$R(0,1;0) = I(0,1;1) - I(0,1;0) \quad [4.21]$$

Concrètement, il traduit le différentiel entre l'effet de croissance en fonction de la courbe de Lorenz et des dates de base 0 et 1. De façon équivalente, on peut également l'estimer en faisant la différence entre l'effet de distribution à dépense constante selon les dates initiale et finale.

2.1.2. Décomposition issue de la valeur de Shapley (Shorrocks, 1999)

La décomposition à la Shapley offre une alternative aux critiques proposées à l'endroit de celle de Datt et Ravallion. En effet, la présence d'un terme résiduel dans la décomposition de Datt et Ravallion, dénué par ailleurs de toute signification économique, dérange certains économistes qui trouvent dans leurs travaux empiriques des valeurs résiduelles parfois supérieures à celles des composantes de croissance et d'inégalité (Essama-Nssah, 1997). De plus, la référence à une période unique (initiale ou terminale) est sans réel fondement. En fait, il paraît plus logique d'accorder autant de poids aux deux dates entre lesquelles s'opère la décomposition. C'est ce à quoi répond la décomposition relative à la valeur de Shapley²²⁹.

La valeur de Shapley est un concept emprunté à la théorie des jeux coopératifs²³⁰, reprise pour la première fois par Lloyd Shapley (1953). Par la suite, Shorrocks (1999) propose une application de la valeur de Shapley à la décomposition de la pauvreté. Soit donc, θ la variation de la pauvreté ou d'inégalité. La détermination des composantes de croissance et d'inégalité se fera en fonction d'une procédure d'élimination séquentielle. θ étant déterminé par un ensemble m de facteurs contributifs X_k avec $k \in K = \{1, 2, \dots, m\}$. Les m facteurs sont, par la suite, rangés dans un ordre d'élimination, faisant apparaître un ensemble de coalition S . Dans ces conditions, on définit $F(S)$, la valeur prise par θ lorsque les facteurs X_k , $k \notin S$ sont

²²⁹ Une autre décomposition fournie par Kakwani (1997) répond à la même préoccupation et permet de parvenir sensiblement au même résultat que celle de Shapley.

²³⁰ Elle considère un ensemble N constitué de n joueurs qui doivent se partager un surplus. Mais, les joueurs doivent s'organiser en coalition, c'est-à-dire en sous-ensembles S de N . Les forces de chaque groupe sont connues sous la forme d'une fonction caractéristique v , de sorte que pour un groupe quelconque S , $v(S)$ mesure la part du surplus que S peut obtenir de fait, sans même négocier un accord avec des joueurs d'autres groupes. Mais comment alors partager le surplus entre les n joueurs ? Shapley (1953) propose pour chaque joueur i , une somme qui repose sur sa contribution marginale, définie comme la moyenne pondérée des contributions marginales ($v(S \cup \{i\}) - v(S)$) du joueur i dans tous les groupes $S \subset N - \{i\}$. Pour trouver enfin, le sens de cette valeur, on suppose que les n joueurs sont ordonnés aléatoirement selon un ordre $\sigma = \{\sigma_1, \sigma_2 \dots \sigma_m\}$ et qu'ils sont successivement éliminés dans cet ordre. Par la suite, on obtient la valeur de Shapley pour le joueur i comme suit : $\varphi_1 = \sum \frac{S!(n-S-1)!}{n!} \sum_{S \subset N - \{i\}} (v(S \cup \{i\}) - v(S))$. Naturellement, la présentation est ici simpliste. Pour plus de détails, voir Shorrocks (1999).

éliminés, ce qui signifie que $F(S)$ représente la valeur de θ lorsque le sous-ensemble S de facteurs est pris en compte (facteurs non éliminés). Par ailleurs, étant donné la ligne de la pauvreté z , Shorrocks (1999) montre que le niveau de pauvreté au temps t ($t=1,2$) peut être exprimé par une fonction $P(\mu_t, L_t)$, où μ_t est la dépense moyenne et L_t la courbe de Lorenz. La composante croissance est $G = \mu_2/\mu_1 - 1$, alors que la composante redistribution est $R = L_2 - L_1$. De façon encore équivalente, la décomposition de la variation de la pauvreté en composante croissance et redistribution peut s'écrire :

$$\theta = P(\mu_2, L_2) - P(\mu_1, L_1) = P(\mu_1(1 + G), L_1 + R) = F(G, R) \quad [4.22]$$

En se reportant à la valeur de Shapley, on peut aisément dégager la contribution de la croissance et de l'inégalité à la variation de la pauvreté. Ainsi, l'expression de la contribution de la croissance est comme suit :

$$\begin{aligned} C_G^S &= \frac{1}{2} [F(G, R) - F(R) + F(G)] \\ &= \frac{1}{2} [P(\mu_2, L_2) - P(\mu_1, L_1) - (P(\mu_1, L_2) - P(\mu_1, L_1)) + (P(\mu_2, L_1) - P(\mu_1, L_1))] \\ &= \frac{1}{2} [(P(\mu_2, L_2) - P(\mu_1, L_2)) + (P(\mu_2, L_1) - P(\mu_1, L_1))] \end{aligned} \quad [4.23]$$

D'après cette expression, la composante de la croissance à la variation de la pauvreté est fonction de deux éléments. D'une part, elle est fonction du différentiel de pauvreté, à inégalité constante, par rapport à la période initiale. D'autre part, elle est fonction du différentiel de pauvreté, à inégalité constante, par rapport à la période finale.

De même, on peut écrire d'une autre manière la contribution de l'inégalité à la variation de la pauvreté :

$$\begin{aligned} C_R^S &= \frac{1}{2} [F(G, R) - F(G) + F(R)] \\ &= \frac{1}{2} [P(\mu_2, L_2) - P(\mu_1, L_1) - (P(\mu_2, L_1) - P(\mu_1, L_1)) + (P(\mu_1, L_2) - P(\mu_1, L_1))] \\ &= \frac{1}{2} [(P(\mu_2, L_2) - P(\mu_2, L_1)) + (P(\mu_1, L_2) - P(\mu_1, L_1))] \end{aligned} \quad [4.24]$$

D'après cette expression, la composante de l'inégalité à la variation de la pauvreté est fonction de deux éléments. D'une part, le différentiel de pauvreté, à dépense moyenne constante, par rapport à la période initiale, et d'autre part, le différentiel de pauvreté, à dépense moyenne constante, par rapport à la période finale. Finalement, la variation de pauvreté peut s'écrire comme $\theta = C_G^S + C_R^S$, c'est-à-dire la somme des contributions de la croissance et de l'inégalité.

2.1.3. *Evidence empirique : effets de croissance et d'inégalité selon le milieu et la localisation géographique*

Les résultats des décompositions de Datt et Ravallion et de Shapley, en vue de la compréhension des interactions entre la pauvreté, la croissance et l'inégalité sont, respectivement, reportés aux tableaux 4.8 et 4.9. La présentation se fera d'abord au niveau national, puis selon les secteurs urbain et rural, et enfin en fonction des régions administratives du pays. Elle se basera sur la décomposition de Shapley en raison de son absence de biais²³¹.

Premièrement, au niveau national, la décomposition révèle que le déclin de la pauvreté au cours de la période 2005-2007/2008, s'explique à la fois par l'effet de croissance et l'effet d'inégalité, c'est-à-dire par la hausse des dépenses réelles et la baisse des inégalités sur la période. Mais la baisse de l'inégalité – l'indice de Gini national est passé de 45,6 à 36,3 pour cent – a plus contribué à atténuer des privations des ménages, puisque la composante de distribution est supérieure à l'effet de croissance, et ce quel que soit l'indice de pauvreté considéré. Il est également important de noter que ce sont les plus pauvres qui profitent nettement de cette amélioration du niveau de vie, car l'effet inégalité est fortement élevé lorsque le coefficient d'aversion augmente. Sans doute, le retour d'une bonne campagne agricole au cours de la période 2005-2007/2008 a permis de rehausser le niveau de vie des ménages. Enfin, le biais de croissance est positif pour les trois indices de pauvreté pris en compte, ce qui signifie que le processus de développement nigérien est globalement favorable aux pauvres.

²³¹ Bien que les résultats sont relativement proches de ceux de l'approche de Datt et Ravallion (1992). Toutefois, elle rend la décomposition encore plus précise.

Tableau 4.8 : Décomposition de la variation de la pauvreté des ménages en composante croissance et d'inégalité, selon le milieu et la localisation géographique, approche de Datt et Ravallion, Niger 2005-2007/2008¹

Paramètres	Indice de pauvreté	Variation de la pauvreté des ménages 2005-2007/2008 ²	Composante de croissance G	Composante d'inégalité I	Résidu R
Région/milieu					
Ensemble	Incidence P0	-0,0305	-0,0104	-0,0171	-0,0030
	Intensité P1	-0,1196	-0,0489	-0,0696	-0,0011
	Inégalité P2	-0,0937	-0,0353	-0,0531	-0,0053
Urbain	Incidence P0	-0,0547	-0,0320	-0,0154	-0,0073
	Intensité P1	-0,0335	-0,0197	-0,0135	-0,0003
	Inégalité P2	-0,0196	-0,0095	-0,0106	+0,0005
Rural	Incidence P0	-0,0251	-0,0098	-0,0151	-0,0002
	Intensité P1	-0,1370	-0,0510	-0,0842	-0,0018
	Inégalité P2	-0,0937	-0,0352	-0,0521	-0,0063
Agadez	Incidence P0	-0,2764	-0,1121	-0,1233	-0,0410
	Intensité P1	-0,1597	-0,0997	-0,1099	+0,0506
	Inégalité P2	-0,1198	-0,0802	-0,0697	+0,0301
Diffa	Incidence P0	-0,0123	-0,0061	-0,0072	+0,0010
	Intensité P1	-0,0389	-0,0256	-0,0208	+0,0075
	Inégalité P2	-0,0239	-0,0107	-0,0179	+0,0047
Dosso	Incidence P0	-0,0040	+0,0018	-0,0021	-0,0001
	Intensité P1	-0,1386	-0,0275	-0,1088	-0,0013
	Inégalité P2	-0,1179	-0,0325	-0,0894	+0,0055
Maradi	Incidence P0	-0,0766	-0,0439	-0,0236	-0,0091
	Intensité P1	-0,1981	-0,1727	-0,0315	-0,0114
	Inégalité P2	-0,1603	-0,1255	-0,0345	-0,0003
Tahoua	Incidence P0	+0,1134	+0,1274	-0,0118	-0,0022
	Intensité P1	-0,0337	-0,0131	-0,0203	-0,0003
	Inégalité P2	-0,0373	-0,0112	-0,0267	+0,0006
Tillabéry	Incidence P0	+0,0418	+0,0709	-0,0226	-0,0065
	Intensité P1	-0,1328	-0,0768	-0,0543	-0,0017
	Inégalité P2	-0,1169	-0,0522	-0,0637	-0,0010
Zinder	Incidence P0	-0,1821	-0,1045	-0,0832	-0,0056
	Intensité P1	-0,2093	-0,1409	-0,0756	+0,0072
	Inégalité P2	-0,1416	-0,0918	-0,0611	+0,0113
Autres villes	Incidence P0	-0,0651	-0,0466	-0,0124	-0,0061
	Intensité P1	-0,0490	-0,0302	-0,0185	-0,0003
	Inégalité P2	-0,0304	-0,0123	-0,0173	-0,0008
Niamey	Incidence P0	+0,0377	-0,0148	+0,0493	+0,0032
	Intensité P1	+0,0142	-0,0108	+0,0232	+0,0018
	Inégalité P2	+0,0074	-0,0103	+0,0170	+0,0007

Notes : (1) Cette décomposition suit l'approche de Datt et Ravallion (1992) ; (2) Somme des composantes de croissance de d'inégalité et du résidu ; la ligne de pauvreté étant égale à 150933 F.Cfa par tête et par an. Estimations faites à partir du logiciel DAD 4.4.

Source : auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées

Tableau 4.9 : Décomposition de la variation de la pauvreté des ménages en composante croissance et d'inégalité, selon le milieu et la localisation géographique, approche de Shapley, Niger 2005-2007/2008¹

Paramètres	Indice de pauvreté	Variation de la pauvreté des ménages 2005-2007/2008 ²	Composante de croissance G	Composante d'inégalité I	biais de Croissance ³
Région/milieu					
Ensemble	Incidence P0	-0,0305	-0,0100	-0,0205	+0,0205
	Intensité P1	-0,1196	-0,0452	-0,0744	+0,0744
	Inégalité P2	-0,0937	-0,0372	-0,0565	+0,0565
Urbain	Incidence P0	-0,0547	-0,0377	-0,0170	+0,0170
	Intensité P1	-0,0335	-0,0212	-0,0103	+0,0103
	Inégalité P2	-0,0196	-0,0082	-0,0114	+0,0114
Rural	Incidence P0	-0,0251	-0,0091	-0,0160	+0,0160
	Intensité P1	-0,1370	-0,0534	-0,0836	+0,0836
	Inégalité P2	-0,0937	-0,0313	-0,0624	+0,0624
Agadez	Incidence P0	-0,2764	-0,1282	-0,1482	+0,1482
	Intensité P1	-0,1597	-0,0665	-0,0932	+0,0932
	Inégalité P2	-0,1198	-0,0422	-0,0776	+0,0776
Diffa	Incidence P0	-0,0123	-0,0048	-0,0075	+0,0075
	Intensité P1	-0,0389	-0,0174	-0,0215	+0,0215
	Inégalité P2	-0,0239	-0,0110	-0,0179	+0,0179
Dosso	Incidence P0	-0,0040	-0,0011	-0,0029	+0,0029
	Intensité P1	-0,1386	-0,0403	-0,0983	+0,0983
	Inégalité P2	-0,1179	-0,0315	-0,0864	+0,0864
Maradi	Incidence P0	-0,0766	-0,0471	-0,0295	+0,0295
	Intensité P1	-0,1981	-0,1259	-0,0722	+0,0722
	Inégalité P2	-0,1603	-0,1074	-0,0529	+0,0529
Tahoua	Incidence P0	+0,1134	+0,1327	-0,0193	+0,0193
	Intensité P1	-0,0337	-0,0179	-0,0158	+0,0158
	Inégalité P2	-0,0373	-0,0160	-0,0213	+0,0213
Tillabéry	Incidence P0	+0,0418	+0,0715	-0,0297	+0,0297
	Intensité P1	-0,1328	-0,0824	-0,0504	+0,0504
	Inégalité P2	-0,1169	-0,0574	-0,0595	+0,0595
Zinder	Incidence P0	-0,1821	-0,0846	-0,0975	+0,0975
	Intensité P1	-0,2093	-0,1396	-0,0697	+0,0697
	Inégalité P2	-0,1416	-0,0890	-0,0526	+0,0526
Autres villes	Incidence P0	-0,0651	-0,0390	-0,0261	+0,0261
	Intensité P1	-0,0490	-0,0289	-0,0201	+0,0201
	Inégalité P2	-0,0304	-0,0138	-0,0166	+0,0166
Niamey	Incidence P0	+0,0377	-0,0197	+0,0574	-0,0574
	Intensité P1	+0,0142	-0,0139	+0,0281	-0,0281
	Inégalité P2	+0,0074	-0,0124	+0,0198	-0,0198

Notes : (1) Cette décomposition suit l'approche de Shapley (Shorrocks, 1999) ; (2) Somme des composantes de croissance de d'inégalité ; la ligne de pauvreté étant égale à 150933 F.Cfa par tête et par an ; (3) le biais de pauvreté de croissance indique la réduction de la pauvreté inhérente au processus de croissance pro-pauvres ou anti-pauvres, c'est-à-dire l'étendue par laquelle le processus de croissance s'écarte d'une distribution neutre. Il est égal à la composante d'inégalité précédé du signe moins (Mc Culloch, Baulch, 1999). Estimations faites à partir du logiciel DAD 4.4.

Source : auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées

Deuxièmement, la décomposition des variations de la pauvreté – tableau 4.9 – permet d’expliquer le déclin de la pauvreté urbaine et rurale, mais aussi de justifier le différentiel entre les deux secteurs. De façon générale, les deux effets ont contribué à la baisse de la pauvreté rurale et urbaine, mais leur ampleur est différente. Alors que l’effet de croissance contribue plus à la baisse de la pauvreté urbaine, l’effet d’inégalité, en revanche, participe nettement à la chute de la pauvreté rurale. Par exemple, en zone urbaine, l’effet de croissance est deux fois plus important que celui de distribution – respectivement, -0,037 et -0,017 en ce qui concerne l’incidence de pauvreté ; -0,021 et -0,010 pour l’intensité de la pauvreté. L’élévation des dépenses réelles a donc eu un impact plus significatif dans les villes²³². Par contre, dans les campagnes, c’est l’effet de distribution qui domine. A titre d’illustration, la baisse de l’incidence de la pauvreté rurale est quasi-exclusivement expliquée par la composante d’inégalité, l’effet de croissance étant de zéro. Toutefois, l’effet de distribution l’emporte moins lorsque le coefficient d’aversion pour la pauvreté croît. Sans doute, la réduction des inégalités des ressources rurales a beaucoup compté dans ce résultat – l’indice de Gini a diminué de 6,4 points de pourcentage dans les zones rurales, contre seulement 2,47 pour cent dans les centres urbains.

Troisièmement, la décomposition de la variation de la pauvreté selon les régions administratives exhibe des situations disparates. Dans les régions où le niveau de pauvreté connaît une stagnation – Diffa, Dosso –, les composantes de croissance et d’inégalité sont relativement égales, même si l’effet de distribution semble parfois dominer. Par contre, dans les régions où l’incidence de la pauvreté a augmenté – Tahoua et Tillabéry –, l’effet de croissance est extrêmement élevé – respectivement, +0,1327 et +0,0715 contre -0,0193 et -0,0297 pour l’effet d’inégalité. Il apparaît alors que l’effet de croissance ait agi dans le sens d’une élévation de la pauvreté. En d’autres termes, la compensation en termes de redistribution n’a pas suffi à atténuer l’effet défavorable de la croissance des dépenses de consommation. Toutefois, la négativité de la composante d’inégalité, et ce quel que soit l’indice de pauvreté, implique que la dynamique de redistribution entre 2005 et 2007-2008 s’est traduite par un transfert de ressources des moins pauvres vers les plus démunis – biais de croissance positifs. Ensuite, dans les régions où la pauvreté a statistiquement et significativement diminué – Maradi et Zinder –, la variation de la pauvreté s’explique davantage par la croissance des dépenses de consommation des ménages. Enfin à Niamey, la

²³² Toutefois, nous verrons par la suite que, certaines villes comme Niamey, n’ont pas profité de ces évolutions favorables.

situation est particulière. L'essentiel de la hausse de la pauvreté est entièrement dû aux changements dans la distribution, pour toutes les mesures de pauvreté. Par exemple, à dépenses constantes, le ratio de pauvreté dans cette localité croît de 5,7 pour cent en raison de l'élévation des inégalités. La situation de Niamey est à relier à deux éléments : (i) l'indice de Gini dans cette localité a légèrement augmenté en passant de 42,7 à 43,0 pour cent – tableau 4.1 ; (ii) les élasticités Gini de Niamey sont largement supérieures aux élasticités dépenses – tableau 4.5. Elle confirme, de ce fait, la tendance à l'urbanisation des privations précédemment mis en évidence. En outre, ce constat est renforcé par la négativité du biais de croissance qui semble montrer un processus de développement *pro-riches* dans la capitale.

2.2. La question spécifique de la croissance pro-pauvres

Depuis peu, une littérature séduisante existe sur le lien qu'entretiennent plus spécifiquement la croissance et la pauvreté. Dans les pays en développement, sous l'instigation des institutions de Bretton Woods et à travers l'élaboration des « *stratégies de lutte contre la pauvreté* », un réel intérêt pour la croissance pro-pauvres apparaît. Depuis 2000, une multitude de définitions et d'options méthodologiques sont proposées (McCulloch et Baulch, 1999 ; White et Anderson, 2000 ; Klasen, 2002 ; Kakwani et Pernia, 2000 ; Ravallion et Chen, 2003 ; Essama-Nssah, 2004 ; Kraay, 2004 ; Duclos, 2009)²³³. Tous ces auteurs s'accordent sur le principe qu'une croissance pro-pauvres renvoie à une croissance qui entrainerait « *une diminution significative de la pauvreté* ». Cette section, en constituant un prolongement de la précédente, s'attache à mieux cerner la configuration de la croissance et de la pauvreté en relation avec la dynamique des privations. Dans ce contexte, deux orientations seront poursuivies. D'une part, il sera question d'exposer quelques éléments de formalisations inhérents à la croissance pro-pauvres. D'autre part, l'étude propose d'examiner les dimensions de la croissance pro-pauvres en fonction du bien-être *ex post* et *ex ante* au Niger. Cette dernière option se justifie en raison de l'incertitude de l'évolution de la croissance économique sur les changements des formes de la pauvreté.

²³³ Pour plus d'informations sur les différents concepts mesures de la croissance pro-pauvres, le lecteur pourra se référer utilement à Boccanfuso et Ménard, (2009).

2.2.1. Concepts et méthode analytique

Désormais, toute l'attention des politiques de lutte contre la pauvreté est de promouvoir une croissance économique qui induit des bénéfices largement profitables aux pauvres²³⁴. Il s'agit là de rompre avec l'idée traditionnelle de la « *diffusion verticale* » de la croissance²³⁵. Plusieurs approches tentent d'appréhender un processus de croissance pro-pauvres.

Premièrement, en suivant, Kakwani et Pernia (2000), puis Kakwani, Khandker et Son (2002), il est possible de se fonder sur les élasticités de pauvreté pour calculer : (i) l'élasticité totale de pauvreté ; (ii) l'indice de croissance pro-pauvres ; (iii) le taux de croissance d'équivalent pauvreté. Puis en reprenant la formulation de la variation de la pauvreté indiquée précédemment, θ dépend de trois éléments : (i) la ligne de pauvreté ; (ii) la dépense moyenne μ ; (iii) et la courbe de Lorenz $L(p)$ ²³⁶. En supposant que les distributions des dépenses par habitant des périodes initiale et finale aient des dépenses moyennes μ_1 et μ_2 et des courbes de Lorenz $L_1(p)$ et $L_2(p)$, Kakwani et Pernia montrent qu'il est possible d'estimer l'élasticité totale de la pauvreté, c'est-à-dire le changement de la pauvreté inhérent à la variation des dépenses moyennes par :

$$\hat{\omega} = \frac{\{Ln[\theta(z, \mu_2, L_2(p))] - Ln[\theta(z, \mu_1, L_1(p))]\}}{\hat{\alpha}} \quad [4.25]$$

Sachant que $\hat{\alpha}$ est égal à $[Ln(\mu_2) - Ln(\mu_1)]$, une estimation du taux de croissance des dépenses moyennes qu'on suppose généralement positif. L'élasticité totale de la pauvreté peut

²³⁴ Sans engendrer des inégalités, ce qui n'est pas toujours évident. A ce sujet d'ailleurs, il faut souligner que la croissance pro-pauvres soulève des interrogations d'ordre pragmatiques. En effet, compte tenu de la difficulté de garantir une croissance économique qui ne sera pas créatrice d'inégalité, et de la difficulté même d'offrir une définition claire au concept de croissance pro-pauvres (par exemple, Kakwani la définit comme une tendance dans laquelle les revenus des pauvres augmentent plus vite que ceux des riches, alors que Ravallion la définit, quant à lui, comme étant simplement un processus de croissance réduisant la pauvreté), certains économistes estiment du coup le concept assez surréaliste de sorte qu'ils lui préfèrent celui de « *croissance globale* » ou « *croissance large* » ou « *croissance partagée* ». Voir à ce sujet, McKinley (2007).

²³⁵ C'est-à-dire que la croissance profite en premier lieu aux riches avant d'atteindre progressivement les pauvres. Mais cette vision s'avère erronée avec le temps puisque on remarque d'abord, et dès la fin des années 60, qu'il n'est pas suffisant d'accélérer la croissance pour connaître un développement économique et social. Ensuite, malgré la hausse du PIB, l'incidence de la pauvreté peut dans certains cas augmenter (Unctad, 2002) ou diminuer moins que proportionnellement (Ravallion et Chen, 2003).

²³⁶ Cela correspond alors à $\theta = \theta(z, \mu, L(p))$.

également s'écrire : $\widehat{\omega} = \widehat{\eta} + \widehat{\iota}$, où $\widehat{\eta}$ est une estimation de l'élasticité croissance de la pauvreté, lorsque l'inégalité reste inchangée, et $\widehat{\iota}$ est la composante inégalité de la réduction de la pauvreté. Dans ces conditions, la croissance est pro-pauvres si la variation de l'inégalité associée à la croissance réduit la pauvreté totale. Inversement, la croissance est dite pro-riches, si le changement de l'inégalité inhérente à la croissance économique augmente la pauvreté totale. En d'autres expressions, la croissance est pro-pauvres (pro-riches) si l'élasticité totale de la pauvreté est supérieure (inférieure) à l'élasticité croissance de la pauvreté.

Il s'ensuit que la décomposition de la pauvreté entre les périodes initiale et finale permettra d'obtenir $\widehat{\eta}$ et $\widehat{\iota}$ de cette façon :

$$\widehat{\eta} = \frac{1}{2} \left[\frac{Ln(\theta(z, \mu_2, L_1(p)) - Ln(\theta(z, \mu_1, L_1(p))) + Ln(\theta(z, \mu_2, L_2(p)) - Ln(\theta(z, \mu_1, L_2(p)))}{Ln(\theta(z, \mu_2, L_2(p)) - Ln(\theta(z, \mu_1, L_2(p)))} \right] \quad [4.26]$$

$$\widehat{\iota} = \frac{1}{2} \left[\frac{Ln(\theta(z, \mu_1, L_2(p)) - Ln(\theta(z, \mu_1, L_1(p))) + Ln(\theta(z, \mu_2, L_2(p)) - Ln(\theta(z, \mu_2, L_1(p)))}{Ln(\theta(z, \mu_2, L_2(p)) - Ln(\theta(z, \mu_2, L_1(p)))} \right] \quad [4.27]$$

Il en résulte que l'indice de croissance pro-pauvres s'écrit :

$$\phi = \widehat{\omega} / \widehat{\iota} \quad [4.28]$$

Lorsque $\phi > 1$, la croissance est positive, c'est-à-dire que les pauvres profitent plus que proportionnellement de la croissance que les plus aisés. Lorsque $\phi < 0$, la croissance est négative, c'est-à-dire que la croissance engendre une hausse de la pauvreté et la récession est qualifiée de pro-pauvres. Enfin, le *taux de croissance économique d'équivalent pauvreté* correspond au taux de croissance $\widehat{\alpha}^*$ nécessaire à la réduction de la pauvreté au même titre que le taux actuel $\widehat{\alpha}$, à inégalité constante – tous les individus profitent de la croissance de façon proportionnelle. La réduction proportionnelle étant $\widehat{\omega}\widehat{\alpha}$. De plus, lorsque la croissance ne provoque pas un creusement de l'inégalité des dépenses, le taux de croissance $\widehat{\alpha}^*$ engendre une diminution de la pauvreté correspondant à $\widehat{\eta}\widehat{\alpha}^*$. De ce point de vue, le taux de croissance d'équivalent pauvreté devient :

$$\widehat{\alpha}^* = (\widehat{\omega} / \widehat{\eta}) = \phi \widehat{\alpha} \quad [4.29]$$

D'après cette expression, la croissance est pro-pauvres (respectivement pro-riches) si $\hat{\alpha}^*$ est supérieur (respectivement inférieur) à $\hat{\alpha}$. Par ailleurs, lorsque $\hat{\alpha}^*$ est compris entre 0 et $\hat{\alpha}$, alors la croissance économique accroît les inégalités même si la pauvreté diminue. Autrement dit, le combat contre la pauvreté est une fonction monotone de $\hat{\alpha}^*$: plus $\hat{\alpha}^*$ est grand, plus la pauvreté baisse entre les deux périodes. Par conséquent, l'objectif des politiques de lutte contre la pauvreté doit être de maximiser $\hat{\alpha}^*$.

Deuxièmement, la mesure de la croissance pro-pauvres peut être complétée par la représentation graphique de la « *Courbe d'Incidence de Croissance* ». Cette courbe proposée par Ravallion et Chen (2003) est dérivée des conditions de dominance stochastique de premier ordre²³⁷. Elle met en évidence l'effet de la croissance sur les différents percentiles de la distribution des dépenses des ménages sur la base du taux de croissance des dépenses au $p^{\text{ème}}$ percentile et non jusqu'au p percentile. Pour les deux périodes initiale et finale, la courbe d'incidence de croissance s'écrit :

$$CIC_{(p)} = \left[\frac{y_{t(p)}}{y_{t-1(p)}} \right] - 1 \quad [4.30]$$

Où $CIC_{(p)}$ étant le taux de croissance des dépenses, $y_{t(p)}$ celui du $p^{\text{ème}}$ percentile entre t et $t-1$. Si le taux de croissance des dépenses se révèle positif pour tous les percentiles, la croissance est *pro-pauvres en termes absolus*. Mais lorsque $CIC_{(p)}$ est une fonction décroissante (respectivement croissante) pour tout p , alors l'inégalité diminue (respectivement augmente) pour toutes les mesures qui respectent le principe de transfert de Pigou-Dalton²³⁸. Il s'ensuit que le taux de croissance est *pro-pauvres (respectivement pro-riches) en termes relatifs*. Toutefois, malgré l'intérêt d'une telle courbe, deux limites peuvent être identifiées. D'une part, la croissance est qualifiée de pro-pauvres uniquement lorsque l'ensemble des percentiles des pauvres affiche des dépenses croissantes supérieures au taux de croissance de la dépense moyenne (Boccanfuso et al., 2009). D'autre part, la prudence doit être de mise dans l'interprétation des résultats, notamment pour ce qui est de l'évolution des taux de croissance aux extrémités de la distribution des dépenses, étant donné que la variabilité et les

²³⁷ Pour sa part, Son (2004) propose une « *courbe de croissance pauvreté* » qui se distingue relativement de celle de Ravallion et Chen, en ce sens qu'elle vérifie les conditions de dominance de second ordre et fait référence au taux de croissance des dépenses jusqu'au $p^{\text{ème}}$ percentile.

²³⁸ Selon ce principe, un transfert marginal d'un riche vers un plus pauvre ne change pas la dépense moyenne.

changements entre les deux périodes dus à l'erreur de mesure sont plus élevés dans les queues de la distribution des dépenses (Ravallion et Chen, 2003).

2.2.2. Les dimensions de la croissance pro-pauvres

La dynamique de la croissance et de la pauvreté sera examinée par rapport à une approche *a posteriori* et *a priori* du bien-être et de la pauvreté. L'examen se fera au niveau de l'ensemble du pays, selon le milieu, et selon la localisation géographique.

2.2.2.1. La croissance pro-pauvres et bien-être ex post

Les tableaux 4.10 et 4.11 affichent les effets de croissance et d'inégalité en termes de variation de la pauvreté, ainsi que les indicateurs de la croissance pro-pauvres selon le milieu et la localisation géographique. Il en résulte les appréciations suivantes.

En premier lieu, au niveau national, l'analyse des effets de croissance et d'inégalité sur la variation de pauvreté semble exhiber un processus de croissance pro-pauvres au cours de la période 2005 et 2007-2008. En effet, les deux effets ont contribué simultanément à baisser le niveau de pauvreté au Niger, consécutivement à une hausse des dépenses annuelles par tête de 6,7 pour cent²³⁹. Ainsi, l'effet dû à la croissance – *élasticité-croissance* $\hat{\eta}$, à inégalité constante – indique qu'une élévation de un pour cent des dépenses par tête induit une baisse de 0,1538 pour cent du ratio de pauvreté. L'élasticité *totale* de pauvreté $\hat{\omega}$ est de -0,3308, ce qui signifie qu'à une augmentation de un pour cent des dépenses réelles par tête est associée un déclin de 0,3308 pour cent de l'incidence de la pauvreté. Il s'ensuit que l'indice de croissance pro-pauvres est positif et supérieur à l'unité $\varphi = \hat{\omega}/\hat{\eta} = 2,1508$, cela traduit le fait que la croissance profite bien davantage aux plus démunis qu'aux plus nantis²⁴⁰.

²³⁹ Toutefois, l'effet dû à l'inégalité est relativement plus important que celui dû à la croissance. Il faut rappeler que l'indice de Gini est passé de 0,456 à 0,363 entre 2005 et 2007-2008. La hausse de 6,5 pour cent des dépenses réelles annuelles par tête au cours de la période a aussi compté dans l'amélioration des conditions d'existence des ménages nigériens. Un résultat qui corrobore assez bien les statistiques des comptes nationaux. En effet, le PIB réel par tête a cru au cours de cette période de 2,5 pour cent par an au niveau national. Celui du secteur primaire approchait même les 6,9 pour cent.

²⁴⁰ D'ailleurs, la prise en compte des autres mesures de la pauvreté renforce le caractère pro-pauvres de la croissance au Niger. En effet, l'indice de croissance pro-pauvres et l'indice d'équivalent pauvreté affichent des proportions plus élevées lorsqu'on se réfère à l'intensité et l'inégalité de la pauvreté.

Tableau 4.10 : Croissance pro-pauvres et bien-être ex post des ménages: effets de croissance et d'inégalité sur la réduction de la pauvreté selon le milieu de résidence, Niger 2005-2007/2008

Paramètres	Pauvreté		Variation annuelle pauvreté 2005-07/08 ⁷ en %	Elasticité totale de pauvreté ⁴	Expliquée par ¹		Indice de croissance pro-pauvres ⁵	Taux de croissance d'équivalent pauvreté ⁶
	Indicateurs	2005			2007/08	Effet dû à croissance ²		
Ensemble								
Incidence P0	0,5301	0,4996	-1,9559	-0,3308	-0,1538	-0,3154	2,1508	13,980
Intensité P1	0,2735	0,1539	-17,442	-1,8400	-0,6954	-1,1446	2,6460	17,199
Inégalité P2	0,1574	0,0637	-26,032	-1,4415	-0,5723	-0,8692	2,5187	16,371
Urbain								
Incidence P0	0,3658	0,3111	-5,2559	-2,0259	-1,3963	-0,6296	1,4509	3,9174
Intensité P1	0,1243	0,0908	-9,9387	-1,1666	-0,7851	-0,3815	1,4859	4,0119
Inégalité P2	0,0582	0,0386	-12,792	-0,7259	-0,3037	-0,4222	2,3902	6,4535
Rural								
Incidence P0	0,5637	0,5386	-1,5068	-0,3098	-0,1123	-0,1975	2,7587	22,345
Intensité P1	0,3040	0,1670	-18,100	-1,6912	-0,6592	-1,0320	2,5655	20,780
Inégalité P2	0,1777	0,0689	-27,080	-1,2802	-0,5099	-0,7703	2,5107	20,337

Notes : (1) Cette décomposition suit l'approche de Shapley (Shorrocks, 1999) ; (2) Modification de la pauvreté consécutivement à une variation de 1 pour cent des dépenses par tête des ménages, à inégalité constante. Il s'agit du rapport entre la composante croissance G et le taux de croissance des dépenses des ménages entre 2005 et 2007-2008 – estimé à 6,5, 8,1 et 2,7 pour cent aux prix de 2007-2008, respectivement pour l'ensemble du pays, le rural et l'urbain; (3) Modification de la pauvreté consécutivement à une variation de 1 pour cent de l'inégalité, à dépense constante. Il s'agit du rapport entre la composante inégalité I et le taux de croissance des dépenses des ménages entre 2005 et 2007-2008 – estimé à 6,5, 8,1 et 2,7 pour cent aux prix de 2007-2008, respectivement pour l'ensemble du pays, le rural et l'urbain ; (4) Somme des effets de croissance et d'inégalité ; (5) L'indice de croissance pro-pauvres est le ratio entre l'élasticité totale de la pauvreté et l'élasticité-croissance (Kakwani et Pernia, 2000) ; (6) Le taux de croissance d'équivalent pauvreté est égal au produit de l'indice de croissance pro-pauvres par le taux de croissance des dépenses par tête des ménages (Kakwani, Khandker et Son, 2002) ; (7) Les taux de croissance annuels moyens sont calculés par rapport à 3 années, l'enquête QUIBB ayant commencé en avril 2005 et l'enquête ENBC s'est terminée en avril 2008.

Source : auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées

Enfin, étant donné que le taux de croissance des dépenses des ménages ait augmenté de 6,7 pour cent entre 2005-2007/2008, un taux d'équivalent pauvreté de 13,980 signifie que 7,3 pour cent de croissance ont été gagnés $[(13,980) - (6,7)]$ en raison de la modification de l'inégalité en faveur des plus pauvres. Autrement dit, le caractère pro-pauvres de la croissance au cours de la période 2005-2007/2008 vient du fait que le taux de croissance effectif en termes de réduction de la pauvreté est supérieur de 7,3 pour cent au taux de croissance actuel.

En second lieu, le tableau 4.10 met en lumière une appréciation légèrement similaire du processus de croissance pro-pauvres selon le milieu de résidence. Tout d'abord, intéressons-nous au milieu urbain. Malgré la faible hausse des dépenses urbaines par tête (2,7 pour cent)²⁴¹, on observe que les changements inhérents à la croissance et à l'inégalité ont tous contribué à atténuer les privations dans les agglomérations urbaines, et ce quelle que soit

²⁴¹ Mais le PIB réel par tête dans les centres urbains a, quant à lui, chuté de 2,0 pour cent.

la mesure de pauvreté prise en considération²⁴². Ainsi, en termes d'incidence, l'effet dû à la croissance a provoqué un abaissement de la pauvreté de 1,4 pour cent. Dans ce contexte, l'élasticité totale de la pauvreté de -2,026 signifie qu'une augmentation de un pour cent des dépenses réelles en milieu urbain induit une baisse du taux de pauvreté de 2,026 pour cent²⁴³. L'indice de croissance pro-pauvres qui en résulte est positif et supérieur à l'unité, ce qui veut dire que la croissance positive des dépenses en zone urbaine profite plus que proportionnellement aux pauvres qu'aux riches. Mais un taux de croissance d'équivalent pauvreté²⁴⁴ de 3,917 suppose que seulement 1,3 pour cent de croissance ont été obtenus [(+3,971) - (+2,7)] grâce à l'évolution positive de la distribution des dépenses en faveur des pauvres. Ensuite, pour le milieu rural, la variation de la pauvreté est expliquée par l'effet d'inégalité quelle que soit la mesure de pauvreté prise en compte. Par ailleurs, les taux croissance d'équivalent pauvreté montrent l'ampleur de l'atténuation des privations. Par exemple, le taux de croissance d'équivalent pauvreté inhérent au ratio de pauvreté suggère que 14,2 pour cent de croissance ont été gagnés [(+22,345 - (+8,1)] grâce à la variation positive de l'inégalité. La prise en compte de l'intensité et de l'inégalité de la pauvreté – P1 et P2 – valide également le processus de croissance pro-pauvres.

En troisième lieu, considérons les évolutions selon la localisation géographique. Tout d'abord, le caractère pro-pauvres se confirme dans toutes les régions sauf dans les deux régions où les privations se sont accentuées – Tahoua et Tillabéry. Dans le premier cas, on observe que les indices de croissance pro-pauvres sont tous positifs et supérieurs à l'unité, ce qui signifie que les fruits de la croissance profitent davantage aux pauvres qu'aux riches. En outre, dans la mesure où les dépenses rurales par tête ont augmenté de 8,1 pour cent, les taux de croissance d'équivalent pauvreté indiquent que globalement entre 3,0 et 9,5 pour cent de croissance supplémentaire ont été générés à la suite de la variation de l'inégalité en faveur des plus démunis. Dans le deuxième cas, la situation est plus préoccupante à Tahoua et Tillabéry.

²⁴² Mais l'ampleur de l'effet de croissance est, cette fois-ci, plus importante que celle de l'inégalité, notamment lorsqu'on retient l'incidence de la pauvreté. Une ampleur qui se rétrécit, néanmoins, à mesure que le degré d'aversion pour la pauvreté croît.

²⁴³ La baisse du ratio de pauvreté urbain a été beaucoup plus importante par rapport à celle qui avait été observée pour l'ensemble du pays ou le milieu rural. Mais l'ampleur de cette baisse se réduit considérablement pour les autres mesures de la pauvreté, ce qui suggère a priori que la hausse des dépenses urbaines est plus favorable aux moins pauvres.

²⁴⁴ Pour rappel, le taux de croissance d'équivalent pauvreté est celui qui génère le même niveau de réduction de la pauvreté que le taux de croissance actuel, c'est-à-dire $\hat{\alpha}$ si le processus de croissance ne s'est pas accompagné d'une variation de l'inégalité.

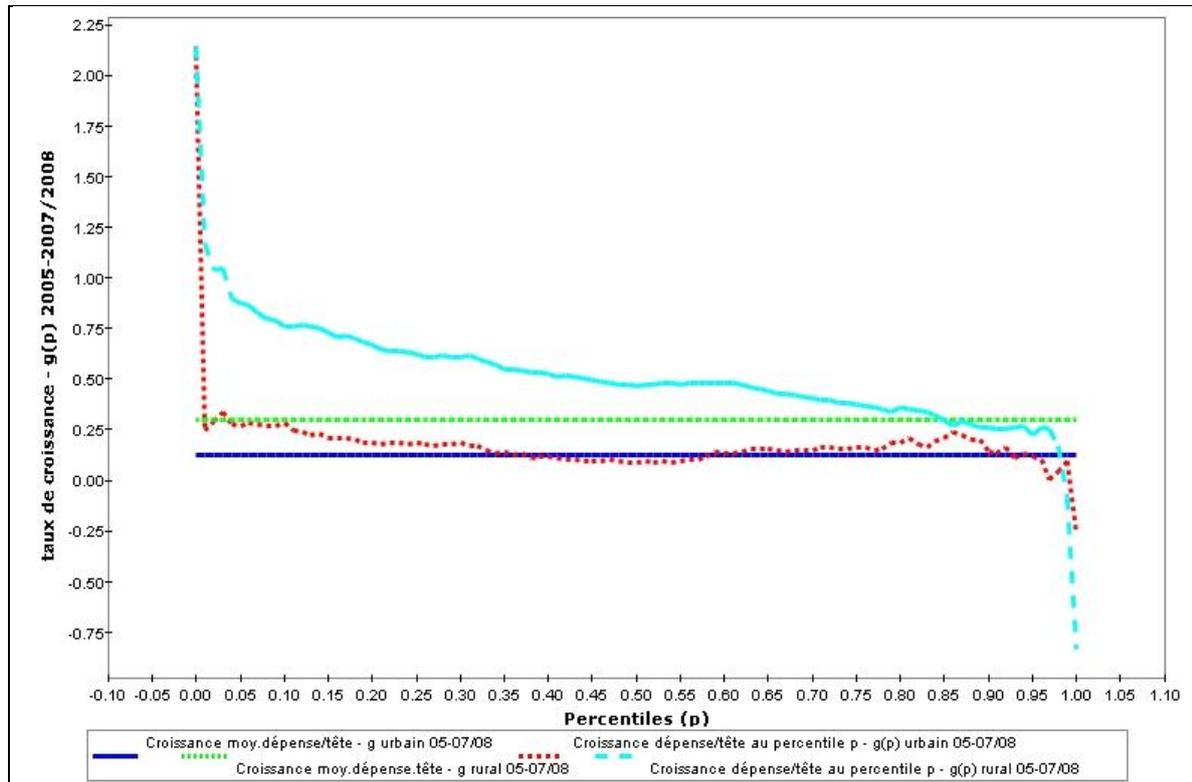
Tableau 4.11. Croissance pro-pauvres et bien-être ex post des ménages: effets de croissance et d'inégalité sur la réduction de la pauvreté selon la localisation géographique, Niger 2005-2007/2008

Paramètres	Pauvreté		Variation annuelle pauvreté 2005-07/08 ⁷ en %	Elasticité totale de pauvreté ⁴	Expliquée par ¹		Indice de croissance pro-pauvres ⁵	Taux de croissance d'équivalent pauvreté ⁶
	Indicateurs	2005			2007/08	Effet dû à croissance ²		
Ensemble								
Incidence P0	0,5301	0,4996	-1,9559	-0,3308	-0,1538	-0,3154	2,1508	13,980
Intensité P1	0,2735	0,1539	-17,442	-1,8400	-0,6954	-1,1446	2,6460	17,199
Inégalité P2	0,1574	0,0637	-26,032	-1,4415	-0,5723	-0,8692	2,5187	16,371
Agadez								
Incidence P0	0,4001	0,1236	-32,399	-3,4123	-1,5827	-1,8296	2,1560	17,464
Intensité P1	0,1940	0,0350	-43,494	-1,9716	-0,8210	-1,1506	2,4015	19,452
Inégalité P2	0,1243	0,0038	-68,731	-1,4789	-0,5209	-0,9580	2,8391	22,997
Diffa								
Incidence P0	0,1344	0,1221	-3,1487	-0,1518	-0,0592	-0,0926	2,5642	20,770
Intensité P1	0,0605	0,0216	-29,059	-0,4802	-0,2148	-0,2654	2,2356	18,108
Inégalité P2	0,0298	0,0059	-41,716	-0,3568	-0,1358	-0,2210	2,6274	21,282
Dosso								
Incidence P0	0,6174	0,6134	-0,2164	-0,0493	-0,0135	-0,0358	3,6518	29,580
Intensité P1	0,3494	0,2108	-15,501	-1,7111	-0,4975	-1,2136	3,4394	27,859
Inégalité P2	0,2117	0,0934	-23,872	-1,4518	-0,3889	-1,0629	3,7331	30,238
Maradi								
Incidence P0	0,7424	0,6658	-3,5649	-0,9457	-0,5815	-0,3642	1,6263	13,173
Intensité P1	0,4264	0,2283	-18,799	-2,4459	-1,5543	-0,8916	1,5736	12,746
Inégalité P2	0,2620	0,1017	-27,053	-1,9790	-1,3259	-0,6531	1,4926	12,090
Tahoua								
Incidence P0	0,3784	0,4918	+9,1304	+1,4001	+1,6383	-0,2382	0,8546	6,9223
Intensité P1	0,1856	0,1519	-6,4609	-0,4161	-0,2210	-0,1951	1,8828	15,251
Inégalité P2	0,0983	0,0610	-14,705	-0,4605	-0,1975	-0,2630	2,2216	17,995
Tillabéry								
Incidence P0	0,5960	0,6378	+2,2852	+0,2784	+0,8827	-0,3667	0,3154	2,5547
Intensité P1	0,3224	0,1896	-16,218	-1,6395	-1,0173	-0,6222	1,6116	13,054
Inégalité P2	0,1907	0,0738	-27,127	-1,4432	-0,7086	-0,7346	2,0367	16,497
Zinder								
Incidence P0	0,6221	0,4400	-10,903	-2,2481	-1,0444	-1,2037	2,1525	17,436
Intensité P1	0,3249	0,1581	-21,345	-2,5839	-1,7234	-0,8605	1,4993	12,144
Inégalité P2	0,1843	0,0614	-30,676	-1,7482	-1,0988	-0,6494	1,5910	12,887
Autres villes								
Incidence P0	0,4689	0,4038	-4,8602	-2,4111	-1,4444	-0,9667	1,6693	4,5070
Intensité P1	0,1691	0,1201	-10,779	-1,1448	-1,0704	-0,7444	1,0695	2,8878
Inégalité P2	0,0819	0,0515	-14,327	-1,1259	-0,5111	-0,6148	2,2029	5,9478
Niamey								
Incidence P0	0,2044	0,2421	+5,8046	+1,3963	-0,7296	+2,1259	-1,9138	-5,1673
Intensité P1	0,0541	0,0683	+8,0789	+0,5259	-0,5148	+1,0407	-1,0216	-2,7583
Inégalité P2	0,0212	0,0286	+10,495	+0,2741	-0,4596	+0,7333	-0,5964	-1,6102

Notes : (1) Cette décomposition suit l'approche de Shapley (1953) ; (2) Modification de la pauvreté consécutivement à une variation de 1 pour cent des dépenses par tête des ménages, à inégalité constante. Il s'agit du rapport entre la composante croissance G et le taux de croissance des dépenses des ménages entre 2005 et 2007-2008 – estimé à 6,5, 8,1 et 2,7 pour cent aux prix de 2007-2008, respectivement pour l'ensemble du pays, le rural et l'urbain ; (3) Modification de la pauvreté consécutivement à une variation de 1 pour cent de l'inégalité, à dépense constante. Il s'agit du rapport entre la composante inégalité I et le taux de croissance annuel des dépenses des ménages entre 2005 et 2007-2008 – estimé à 6,5, 8,1 et 2,7 pour cent aux prix de 2007-2008, respectivement pour l'ensemble du pays, le rural et l'urbain ; (4) Somme des effets de croissance et d'inégalité ; (5) L'indice de croissance pro-pauvres est le ratio entre l'élasticité totale de la pauvreté et l'élasticité-croissance Kakwani et Pernia (2000) ; (6) Le taux de croissance d'équivalent pauvreté est égal au produit de l'indice de croissance pro-pauvres par le taux de croissance des dépenses par tête des ménages (Kakwani, Khandker et Son, 2002) ; (7) Les taux de croissance annuels moyens sont calculés par rapport à 3 années, l'enquête QUIBB ayant commencé en avril 2005 et l'enquête ENBC s'est terminée en avril 2008.

Source : auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées

Figure 4.2 : Courbe d'incidence de croissance selon le milieu en termes de dépenses par tête des ménages, Niger 2005-2007/2008



Tout d'abord, à Tahoua, l'effet dû à la croissance, à inégalité constante, a lourdement contribué à accentuer la pauvreté dans cette localité puisqu'une diminution de un pour cent des dépenses par tête induit une élévation du taux de pauvreté de 1,6 pour cent, la distribution des dépenses tend, par ailleurs, à l'atténuer. Dans ce contexte, l'indice de croissance pro-pauvre est inférieur à l'unité. On peut aisément conclure que la croissance est non strictement pro-pauvres car elle est défavorable aux moins pauvres²⁴⁵. Toutefois, la référence à la profondeur et à la sévérité de la pauvreté indique des tendances différentes.

Ensuite, à Tillabéry, la référence au ratio de pauvreté, à l'indice de croissance pro-pauvres (0,315) et au taux de croissance d'équivalent pauvreté (2,555) montre également que la croissance profite moins aux pauvres. D'ailleurs, le taux de croissance d'équivalent pauvreté est largement inférieur au taux de croissance actuel des dépenses, ce qui suppose une perte de croissance de 5,5 pour cent $[(2,555) - (8,1)]$ pour les pauvres. Mais, les plus démunis profitent

²⁴⁵ Le taux de croissance actuel (8,1) excède le taux de croissance d'équivalent pauvreté (6,922), ce qui veut dire que 1,2 pour cent de croissance ont été perdus $[(6,922) - (8,1)]$. Il est donc probable que la croissance soit « anti-pauvres – dans la région de Tahoua.

largement des retombées de l'accroissement des dépenses – indices de croissance pro-pauvres supérieurs à l'unité pour P1 et P2. En revanche, la situation de Niamey est particulièrement inquiétante. En effet, le tableau 4.11 enseigne que, quelle que soit la mesure de la pauvreté, l'effet dû à l'inégalité a plus que contrebalancé l'impact positif de la croissance sur la réduction de la pauvreté. Dans ces conditions, l'élasticité *totale* de la pauvreté $\hat{\omega}$ est positive, ce qui veut dire qu'une augmentation de un pour cent des dépenses provoque une hausse de 1,4 pour cent du ratio de pauvreté. L'indice de croissance pro-pauvres est négatif et inférieur à l'unité – $\varphi = \hat{\omega}/\hat{\eta} = -1,914$: la croissance économique est incontestablement *pro-riches* à Niamey. De plus, le taux de croissance d'équivalent pauvreté de -5,167 traduit le fait que 7,9 pour cent de croissance ont été perdus $[(-5,167) - (2,7)]$ consécutivement à la variation défavorable de l'inégalité sur la pauvreté. En d'autres termes, le caractère pro-riches de la pauvreté à Niamey est imputable au taux de croissance effectif nécessaire à la réduction de la pauvreté. Il est, en fait, inférieur de 7,9 pour cent au taux de croissance actuel.

En quatrième lieu, la figure 4.2, traduisant l'impact du taux de croissance économique $g(p)$ sur les différents percentiles de la distribution des dépenses entre 2005 et 2007/2008, corrobore assez bien les analyses précédentes²⁴⁶. Celle-ci montre en effet que $g(p)$ est une fonction décroissante, à travers le temps pour tout p , ce qui signifie que les inégalités ont baissé entre 2005 et 2007/2008 pour toutes les mesures qui satisfont le principe de transfert de Pigou-Dalton. Dans ces conditions, la croissance rurale et urbaine se révèle pro-pauvres en termes *relatifs*. Par contre, étant donné que $g(p)$ n'est pas totalement positif à tous les niveaux de percentile, il n'y a pas de dominance de premier ordre de la distribution de 2007-2008 sur celle de 2005. La croissance ne semble pas être alors pro-pauvres en termes *absolus*. Par ailleurs, la figure 4.2 exhibe l'importance de la croissance pour les pauvres ruraux par rapport aux pauvres urbains. On observe que pour 80 pour cent des ménages ruraux, classés selon les dépenses par tête, le taux d'accroissement par tête jusqu'au percentile p $g(p)$ est supérieur au taux de croissance moyen des dépenses par tête, alors que 30 pour cent seulement des ménages urbains remplissent cette condition. On peut alors, sans ambiguïté, affirmer que la croissance des dépenses rurales est plus pro-pauvres que celle relative au milieu urbain.

²⁴⁶ L'impact de la croissance sur les p percentiles, au niveau national, est reporté à la figure A4.3, en annexes.

2.2.2.2. La croissance pro-pauvres et bien-être ex ante

L'analyse du processus de croissance pro-pauvres au Niger peut gagner en compréhension à travers la prise en compte des formes de pauvreté et de vulnérabilité. Les commentaires suivants sont faits en fonction de l'ensemble du pays et du milieu de résidence – tableau 4.12.

Dans un premier temps, considérons la pauvreté chronique au plan national. Pour rappel, la pauvreté chronique a significativement décliné de 33,3 points de pourcentage, consécutivement à une augmentation des dépenses annuelles par tête des ménages chroniquement pauvres de 10,3 pour cent. Dans ces conditions, l'effet dû à la croissance – élasticité-croissance $\hat{\eta}$, à inégalité constante –, suggère qu'une hausse de 1 pour cent des dépenses des ménages induit une chute de 3,278 pour cent du ratio de pauvreté chronique²⁴⁷. En outre, l'élasticité *totale* de la pauvreté $\hat{\omega}$ est de -2,787, ce qui signifie qu'à une *élévation* de 1 pour cent des dépenses est associée une *diminution* de 2,787 pour cent de la pauvreté chronique. Toutefois, l'indice de croissance pro-pauvres – positif mais inférieur à l'unité – indique que la croissance n'est pas strictement pro-pauvres malgré la forte diminution de la pauvreté chronique. En réalité, le caractère *faiblement* pro-pauvres de la croissance des dépenses est imputable à l'interférence négative de l'inégalité qui a contribué à augmenter la pauvreté chronique. En effet, le tableau 4.12 montre que l'effet d'inégalité, à dépense constante, a atténué l'effet positif à la croissance puisque qu'une hausse de 1 pour cent des dépenses par tête induit un relèvement de 0,490 pour cent du taux de pauvreté chronique, via l'inégalité de la distribution des dépenses. Par ailleurs, étant donné que le taux de croissance des dépenses des pauvres chroniques a augmenté de 10,3 pour cent entre les deux périodes, un taux de croissance d'équivalent pauvreté de 8,759 indique que 1,541 pour cent de croissance ont été perdus [(8,759) – (10,3)] en raison d'une évolution défavorable de l'inégalité sur la pauvreté chronique. En d'autres termes, la croissance faiblement pro-pauvres chroniques est expliquée par le fait que le taux de croissance effectif en termes de réduction de pauvreté est inférieur de 1,541 au taux de croissance actuel.

²⁴⁷ La décomposition – sans résidu – des formes de pauvreté en effet de croissance et d'inégalité est affichée au tableau A4.3, en annexes. Elle suggère, par exemple, qu'au niveau national, lorsqu'on suppose l'inégalité est constante, la pauvreté chronique aurait chuté de 33,7 pour cent, alors que la pauvreté chronique s'est élevée de 32,2 pour cent. Mais l'inégalité semble influencer diversement la variation de la pauvreté. En effet, si les dépenses avaient été constantes au cours de la période, la pauvreté chronique et transitoire s'est augmentée – respectivement diminuée – de 5,0 et 3,5 pour cent.

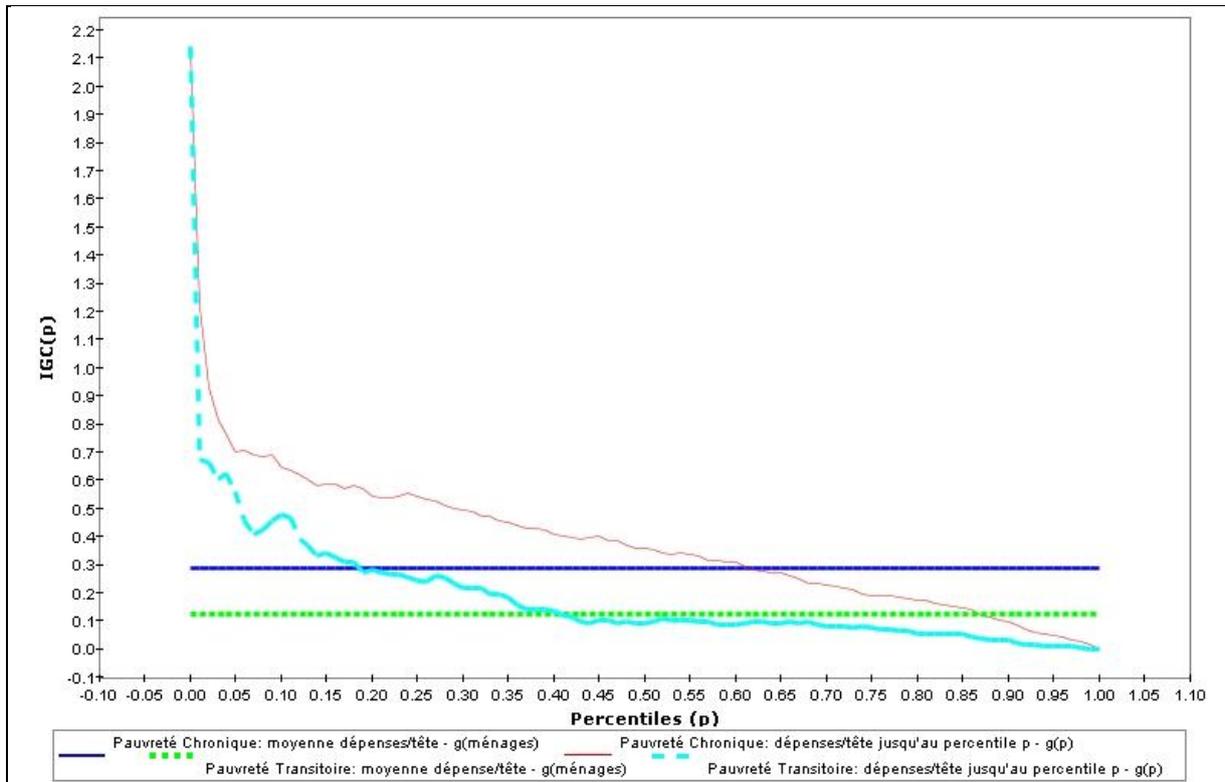
Tableau 4.12. Croissance pro-pauvres et bien-être ex ante des ménages : effets de croissance et d'inégalité sur la réduction de la pauvreté selon le milieu de résidence, Niger 2005-2007/2008

Paramètres	Pauvreté		Variation annuelle pauvrete 2005-07/08 en %	Elasticité totale de pauvrete ⁴	Expliquée par ¹		Indice de croissance pro-pauvres ⁵	Taux de croissance d'équivalent pauvrete ⁶
	2005	2007/08			Effet dû à croissance ²	Effet dû à l'inégalité ³		
Ensemble⁸								
<i>Pauvres chroniques</i>								
Ratio de pauvrete spécifique	0,4807	0,3475	-10,25	-2,7874	-3,2777	+0,4903	0,8504	8,7592
Ratio de pauvrete global	0,4350	0,2665	-15,07					
<i>Pauvres transitoires</i>								
Ratio de pauvrete spécifique	0,1682	0,3176	+23,59	+2,7815	+3,1252	-0,3437	0,8900	4,0051
Ratio de pauvrete global	0,0951	0,2330	+34,81					
Urbain⁸								
<i>Pauvres chroniques</i>								
Ratio de pauvrete spécifique	0,2138	0,1574	-9,70	+1,1767	+3,4600	-2,2833	0,3401	1,0203
Ratio de pauvrete global	0,1463	0,1164	-7,34					
<i>Pauvres transitoires</i>								
Ratio de pauvrete spécifique	0,3771	0,2634	-11,27	-1,3185	-2,4926	+1,1741	0,5289	1,4282
Ratio de pauvrete global	0,3167	0,2328	-9,75					
Rural⁸								
<i>Pauvres chroniques</i>								
Ratio de pauvrete spécifique	0,8047	0,4629	-16,83	-3,1895	-3,5809	+0,3914	0,8907	9,3523
Ratio de pauvrete global	0,7368	0,3652	-20,86					
<i>Pauvres transitoires</i>								
Ratio de pauvrete spécifique	0,3206	0,3326	+1,23	+5,5167	+6,1150	-0,5983	0,9021	5,4129
Ratio de pauvrete global	0,0844	0,2111	+35,74					

Notes : De (1) à (7) voir les notes du tableau précédent. Toutefois, les taux de croissance des dépenses par tête des ménages – entre les deux investigations en pourcentage – utilisés pour le calcul des élasticités et des indices sont les suivants : (a) Ensemble : (i) pauvres chroniques : 10,3 % ; (ii) pauvres transitoires : 4,5 % ; (b) Urbain : (i) pauvres chroniques : 3,0 % ; (ii) pauvres transitoires : 2,7 % ; (c) Rural : (i) pauvres chroniques : 10,5 % ; (ii) pauvres transitoires : 6,0 %. Par ailleurs, la décomposition de la variation des formes de pauvrete est reportée au tableau A4.3 en annexes ; (8) Pour une forme de pauvrete donnée, le « ratio de pauvrete spécifique » exclut les ménages appartenant aux formes de pauvrete. Par exemple, le ratio de pauvrete chronique est le rapport entre le nombre de pauvres chroniques et la somme de ces derniers et des non pauvres. En revanche, le « ratio de pauvrete global » est calculé sur la base de l'ensemble des ménages (Lachaud, 2006b).
Source : auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées

Considérons, ensuite, la variation de la pauvreté transitoire au niveau de l'ensemble du pays. Il faut rappeler que durant les deux périodes séparant les enquêtes, la pauvreté transitoire a augmenté d'environ 35,6 pour cent, en dépit de la hausse des dépenses réelles par tête de 4,5 pour cent. Le tableau 4.12 fournit une explication à cette situation. En fait, l'effet dû à la croissance, à inégalité constante, indique qu'une hausse de 1 pour cent des dépenses par tête a provoquée une élévation du taux de pauvreté transitoire de 3,125 pour cent. Toutefois, la distribution des ressources a joué en faveur des pauvres puisqu'à une hausse de 1 pour cent des dépenses est associée une diminution de 0,344 de la pauvreté transitoire. Le processus de croissance de l'économie nigérienne semble être (presque) pro-pauvres transitoires car le taux de croissance actuel (4,5) n'excède que de 0,5 pour cent le taux de croissance d'équivalent pauvreté (4,0) – taux de croissance effectif pour réduire la pauvreté.

Figure 4.3 : Courbe d'incidence de croissance au niveau national selon les formes de pauvreté, Niger 2005-2007/2008



En outre, la courbe d'incidence de croissance – figure 4.3 – semble corroborer ces propos. Celle-ci montre que même si la condition de dominance stochastique de premier ordre de la distribution de 2007-2008 par rapport à celle 2005 est vérifiée – $g(p)$ positif pour tout p –, l'on ne peut pas affirmer totalement que le taux de croissance $g(p)$ est une fonction décroissante pour tout p , ce qui implique que la croissance n'est pas strictement pro-pauvres. Par ailleurs, $g(p)$ est inférieur au taux de croissance actuel g à partir du 65^{ème} percentile, en ce qui concerne les pauvres chroniques, mais seulement à partir du 35^{ème} percentile pour les pauvres transitoires.

Dans un second temps, l'analyse du processus de croissance cache des disparités selon les milieux rural et urbain. En milieu rural, la baisse significative de la proportion des pauvres chroniques – 14,4 pour cent – a été consécutive à l'augmentation des dépenses de ceux-ci de 10,5 pour cent. Mais l'indice de croissance pro-pauvres, inférieur à l'unité, signifie que la croissance de l'économie rurale a été faiblement pro-pauvres chroniques. D'ailleurs, dans la mesure où les dépenses par tête ont progressé de 10,5, un taux de croissance d'équivalent pauvreté chronique de 9,352 suggère que 1,148 pour cent de croissance ont été perdus

[(9,352) - (10,5)] grâce notamment à l'évolution défavorable de la distribution des dépenses – l'inégalité a, en fait, contribué à accroître la pauvreté chronique rurale de l'ordre de 0,391. A contrario, la croissance économique semble mieux profiter aux pauvres transitoires ruraux puisqu'un taux de croissance d'équivalent pauvreté indique que le taux de croissance nécessaire à la réduction de la pauvreté transitoire est seulement inférieur de 0,587 [(5,413) - (6,0)] au taux de croissance actuel²⁴⁸. Le processus de la croissance rurale se révèle alors *moins faiblement* pro-pauvres transitoires. En milieu urbain, la faiblesse de l'indice de croissance pro-pauvres – positif mais largement inférieur à 1 –, ainsi que du taux de croissance d'équivalent pauvreté indique un processus de croissance économique *très faiblement* pro-pauvres chroniques et transitoires. En effet, dans la mesure où les taux de croissance effectifs pour réduire la pauvreté chronique et transitoire sont inférieurs de 1,978²⁴⁹ et 1,272²⁵⁰ pour cent aux taux de croissance actuels – respectivement, 3,0 et 2,7 pour cent²⁵¹. Enfin, l'observation des graphiques A4.4 et A4.5, en annexes, tend à conforter ces commentaires.

Conclusion du chapitre 4

Ce chapitre a mis en évidence la relation qui prévaut entre la pauvreté, la croissance économique et l'inégalité dans le cadre de l'examen des dynamiques des privations au Niger. A cet effet, plusieurs axes ont été investigués.

Premièrement, l'étude s'est proposée de calculer les indices d'inégalité et leur décomposition intra et inter-sectorielles selon le milieu de résidence, la localisation géographique et le genre du chef de ménage. Au plan national, entre 2005 et 2007/2008, l'inégalité des dépenses a sensiblement baissé – 0,45 à 0,36 –, consécutivement à l'atténuation globale de la pauvreté des ménages. Tout de même, des disparités existent entre l'urbain et le rural : recul de l'inégalité dans les zones rurales et légère tendance à l'augmentation dans les villes, essentiellement à Niamey où la pauvreté a augmenté au cours de la période. En outre, la décomposition révèle que l'essentiel de l'inégalité nationale est expliquée par les disparités

²⁴⁸ En effet c'est l'effet dû à l'inégalité qui a contribué à contrebalancé, quoique moins proportionnellement, la hausse de la pauvreté transitoire rurale (-0,598).

²⁴⁹ Soit, [(1,0203) - (3,0)].

²⁵⁰ Soit, [(1,272) - (2,7)].

²⁵¹ En d'autres termes, les pourcentages de croissance perdus en zone urbaine sont inférieurs à ceux des zones rurales.

intra-groupes – environ de 90 pour cent de l'indice d'entropie pour chacune des périodes. Il s'ensuit une faible et relative stabilité de l'inégalité inter-groupes, ce qui signifie que les mouvements de main d'œuvre entre les zones rurale et urbaine entre 2005 et 2007/2008 n'influencent pas significativement les disparités de dépenses.

Deuxièmement, l'analyse des élasticités de la pauvreté par rapport à la dépense et à l'inégalité, ainsi que la décomposition des variations de la pauvreté en composantes croissance et redistribution montrent, tout d'abord, l'importance de la croissance dans la réduction de la pauvreté. En effet, les élasticités des indices décomposables de pauvreté révèlent que les mesures de la pauvreté réagissent relativement plus à la variation des dépenses moyennes qu'à la variation de l'inégalité des dépenses : en 2007-2008, les sensibilités de la pauvreté par rapport à l'indice de Gini sont, pour les mesures P0 et P1, 0,3 et 0,9 fois plus élevées que celles relatives aux dépenses. En d'autres termes, pour un accroissement de 1 pour cent de l'inégalité, il faut une augmentation moins que proportionnelle des dépenses pour éviter une hausse du ratio et de l'intensité de la pauvreté. Garantir un taux de croissance soutenu doit être parmi les priorités des pouvoirs publics, car l'exercice de simulation effectué sur l'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté indique que la réduction de 50 pour cent de la pauvreté des ménages en 2020 nécessite un rythme annuel de création de richesse par tête compris entre 2,0 et 10,5 pour cent en fonction de l'indicateur de pauvreté. En réalité, un tel scénario est improbable. En effet, l'évolution rapide de la population – 3,3 pour cent par an – ainsi que les difficultés des autorités à maintenir des performances économiques sur le long terme rendent impossible la réalisation d'un taux de croissance économique annuel par tête à deux chiffres. Ensuite, la décomposition de la dynamique de pauvreté en termes d'effets de croissance et d'inégalité conduit à dire que, globalement, les deux effets ont simultanément contribué à la réduction de la pauvreté au cours de la période 2005-2007/2008, mais la composante croissance excède l'effet inégalité. Dans les zones de résidence, des disparités subsistent : alors que l'effet de l'inégalité dans la baisse de la pauvreté est presque nul dans le milieu urbain, celui-ci joue un rôle important dans l'amenuisement des privations rurales, notamment lorsque le degré d'aversion pour la pauvreté croît.

Troisièmement, l'étude spécifie la question de la croissance pro-pauvres selon deux approches. Dans un premier temps, l'approche *ex post* du bien-être a été considérée. Au niveau de l'ensemble de l'économie, étant donné l'interférence positive des effets de

croissance et d'inégalité sur le bien-être, la recherche conclut à l'existence d'un processus de croissance pro-pauvres au cours de la période considérée. Mais le processus de la croissance tend à être *pro-riches* si l'on se réfère au milieu urbain, notamment à l'agglomération de Niamey où l'interférence négative de l'inégalité a plus que contrebalancé l'effet positif de la croissance sur le bien-être. Dans un second temps, la prise en compte de l'approche *ex ante* du bien-être complexifie quelque peu l'analyse. En effet, les changements inhérents à l'inégalité et à la croissance ont tantôt eu pour effet d'accroître ou de baisser la pauvreté chronique et transitoire, et ce, que ce soit au niveau de l'ensemble du pays, qu'au niveau des zones de résidence. Par ailleurs, les indices de croissance pro-pauvres sont tous positifs mais inférieurs à l'unité, ce qui signifie que la croissance a été *faiblement* pro-pauvres. Plus précisément, la configuration de la croissance se révèle *faiblement* pro-pauvres chroniques et transitoires en milieu rural, mais *très faiblement* pro-pauvres durables et temporaires en ce qui concerne le milieu urbain. En d'autres termes, si la prise en compte des formes de pauvreté semble contribuer à mieux caractériser le processus de croissance, elle démontre néanmoins la vulnérabilité des groupes ayant plus de 50 pour cent de chance de demeurer pauvres – pauvres chroniques –, puisque c'est précisément pour ce groupe que le processus de croissance a été très faiblement pro-pauvres. De telles conclusions montrent, sans nul doute, le rôle prépondérant que doivent jouer les autorités publiques dans la recherche des efforts pour réduire la pauvreté sous ses différentes formes.

CONCLUSION GENERALE

Au début des années 2000, le Niger a élaboré un Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) conformément aux vœux des institutions financières internationales. Il s'agit d'une période cruciale du processus de développement, caractérisée par des performances macroéconomiques et sociales relativement bonnes. Le produit intérieur brut réel a cru de 3,0 pour cent par an entre 2000 et 2004, puis de 5,8 pour cent en moyenne à partir de 2005, contre seulement 1,0 pour cent sur la période 1980-99 (World Bank, 2007). Dans ce contexte de croissance économique *retrouvée, mais parfois instable*, le présent travail a eu pour ambition de comprendre les dynamiques des privations et des inégalités accompagnant ainsi le nouveau processus de développement. Plus précisément, notre objectif est de savoir si cet environnement macroéconomique et social favorable s'est traduit par une amélioration des conditions d'existence des populations nigériennes. Pour ce faire, l'étude a mobilisé les informations des récentes investigations réalisées en 2005 et 2007-2008, même si parfois, la nature transversale (*cross-section*) de ces informations nous impose quelques choix méthodologiques permettant de s'affranchir de certaines contraintes inhérentes à l'analyse.

1. Dynamiques de pauvreté : des tendances globales baissières, mais persistance des disparités et de la vulnérabilité

Dans le premier chapitre, nous avons dressé le profil dynamique de la pauvreté afin d'appréhender les évolutions de la pauvreté en rapport avec le contexte socioéconomique. Nos résultats révèlent que les mesures de la pauvreté ont, de façon statistiquement significative, baissé au cours de la période 2005-2007/2008 –, mais la baisse est plus importante pour l'intensité et l'inégalité de la pauvreté. Ce déclin de la précarité des conditions de vie trouve son explication dans le rehaussement des dépenses des individus de l'ordre de 22 pour cent entre les deux périodes d'enquête. Les tests de dominance de deuxième ordre confirment par ailleurs cette tendance. Cependant, cette évolution favorable cache des disparités selon la localisation géographique, le milieu de résidence, les groupes sociodémographiques et le statut du chef de ménage sur le marché du travail. L'analyse de la dynamique régionale semble modifier quelque peu la *cartographie de la pauvreté* au Niger. Trois groupes de régions ont été identifiés : (i) les régions où la pauvreté a significativement chuté – Agadez, Maradi, Zinder ; (ii) celles où les privations ont augmenté – Niamey, Tahoua, Tillabéry ; (iii)

enfin celles où la pauvreté a stagné – Diffa, Dosso. Par ailleurs, la question du genre doit retenir l'attention des autorités gouvernementales, puisque l'examen de l'appartenance à un segment du marché du travail²⁵² souligne la fragilité des couches sociales féminines. En effet, l'incidence de la pauvreté chez les travailleuses indépendantes non agricoles – petites activités génératrices de revenus – a légèrement augmenté entre 2005 et 2007-2008. Enfin, nous avons cherché à comprendre l'importance des variations sectorielles dans l'explication de la réduction de la pauvreté. Ainsi, les variations de la pauvreté au sein de chaque secteur contribuent à réduire les privations, mais la part du secteur rural reste prépondérante. En revanche, l'effet des changements de la localisation de la population contribue à augmenter la pauvreté globale. Probablement, les déplacements de populations démunies vers les centres urbains, notamment vers la capitale, ainsi que l'accroissement démographique qui en résulte – 5,1 pour cent par an – expliqueraient cette tendance. Cette situation appelle alors l'attention des autorités publiques sur les mouvements migratoires pouvant favoriser une paupérisation des couches sociales et une certaine urbanisation de la pauvreté. Concrètement, cela exige l'adoption de mesures courageuses destinées à limiter l'exode vers les centres urbains.

Dans le deuxième chapitre de cette thèse, nous avons tenté de dépasser la configuration *ex post (a posteriori)* du bien-être, pour s'inscrire dans une démarche de dissociation *ex ante (a priori)* des types de pauvreté par rapport à la vulnérabilité – c'est-à-dire le risque *ex ante* qu'un individu soit pauvre *ex post*, s'il ne l'est pas, ou qu'il reste pauvre, s'il l'est déjà. En d'autres termes, il s'agit de déterminer l'ampleur des privations chroniques ou durables, des privations transitoires ou temporaires et de la vulnérabilité. Dans un premier temps, les contraintes inhérentes à l'utilisation des données transversales – QUIBB 2005 et ENBC 2007-2008 – nous ont amené à spécifier des options analytiques ayant abouti à la stratification de quatre groupes d'individus au Niger : (i) *les pauvres chroniques* – individus dont le niveau de consommation par tête actuel et estimé est inférieur au seuil de pauvreté ; (ii) *les pauvres temporaires* – ceux dont le niveau de consommation par tête actuelle est inférieure au seuil de pauvreté, la consommation par tête estimée est supérieure ou égale au seuil de pauvreté et la vulnérabilité (probabilité de pauvreté) est inférieure à 0,5 ; (iii) *les non pauvres mais vulnérables et précaires* – ceux dont le niveau de consommation actuel est supérieur au seuil de pauvreté, le niveau de consommation estimé est inférieur au seuil de pauvreté, et la vulnérabilité à la pauvreté est supérieure ou égale à 0,5 ; (iv) *les non pauvres et*

²⁵² L'appréhension de la dynamique des privations en relation avec le marché du travail a préalablement nécessité une stratification *a priori* des groupes socioéconomiques dans le premier chapitre.

non vulnérables – ceux dont le niveau de consommation par tête actuel et estimé est supérieur au seuil de pauvreté, et la vulnérabilité à la pauvreté est inférieure à 0,5. Dans un second temps, les investigations issues de cette nouvelle stratification montrent, tout d’abord, une prédominance de la pauvreté chronique au Niger, même si la proportion des pauvres chroniques a considérablement baissé au cours de la période – 0,845 à 0,586 –, sauf dans les centres urbains – 0,319 à 0,362. Mais l’étude révèle la forte vulnérabilité des populations nigériennes. En effet, alors que 59,5 pour cent des individus sont pauvres en 2007-2008 au Niger, 40,9 pour cent d’entre eux sont *fortement vulnérables* ; la proportion d’individus vulnérables à la pauvreté reste de 50,7 pour cent. Ceci implique que l’incidence de la vulnérabilité et de la pauvreté varient selon les segments de la population. Dans ces conditions, les politiques économiques peuvent avoir deux orientations selon qu’elles visent à réduire, soit le niveau de vulnérabilité au sein de la population, soit le niveau de pauvreté des individus. Par ailleurs, la probabilité moyenne de vulnérabilité demeure plus élevée chez les individus pauvres et fortement vulnérables – respectivement, 67,5 et 71,7 pour cent en 2005, contre 54,4 et 69,0 pour cent en 2007-2008. En définitive, les individus *fortement vulnérables* sont, non seulement très affectés en termes de pauvreté, mais ils ont également les niveaux de probabilité moyenne les plus élevés quant au fait d’avoir un choc adverse défavorable à court terme. Enfin, il nous a semblé opportun d’explorer les déterminants des dimensions de la pauvreté et de la vulnérabilité au moyen d’un modèle logistique multinomial, séparément, pour les milieux rural et urbain, et pour les deux périodes d’investigation. Tout d’abord, l’analyse économétrique suggère que les facteurs explicatifs de pauvreté – chronique et transitoire – en zone rurale sont inhérents : (i) *au statut socioéconomique* : les familles dirigées par un agriculteur sont plus susceptibles d’être localisés dans les segments les plus bas de la distribution du niveau de vie ; (ii) *au niveau d’instruction* : les ménages conduits par un chef sans instruction ont plus de chance d’être identifiés dans le segment des pauvres chroniques, comparativement à un chef qui possède un niveau secondaire ; (iii) *à la localisation géographique* : l’analyse économétrique confirme la nouvelle cartographie de la pauvreté mise en évidence. En effet, la pauvreté reste traditionnellement massive dans les quatre grandes régions du pays – Dosso, Maradi, Tillabéry et Zinder – où les probabilités de pauvreté chronique sont les plus élevées, respectivement, 0,7326, 0,8863, 0,6804, 0,7534 en 2005, contre 0,4518, 0,3321, 0,4766, 0,2689 en 2007-2008 ; (iv) enfin *aux transferts sociaux* : le log des chances pour un ménage d’être exclu du segment des non pauvres diminue lorsque celui-ci bénéficie de transferts de capital social. Ensuite, la configuration des déterminants selon le milieu urbain permet de tirer deux types d’enseignements : (i) dans les

agglomérations, les ménages conduits par des hommes sont désormais, toutes choses étant égales par ailleurs, plus susceptibles comparativement aux foyers féminins, d'être localisés parmi les trois segments du niveau de vie – pauvre chronique, pauvre transitoire, et non pauvre vulnérable et précaire ; (ii) à l'inverse des zones rurales, l'influence des transferts sociaux n'a pas d'impact significatif sur la probabilité de localisation des ménages dans les diverses strates du niveau de vie urbain.

Dans le troisième chapitre de cette recherche, nous avons mis en évidence la question de la dynamique non monétaire des privations. L'objectif est d'enrichir l'analyse des dynamiques socioéconomiques en montrant la complémentarité entre l'approche de la pauvreté en termes de capacités et l'analyse des privations monétaires (World Bank, 2000 ; Chiappero-Martinetti, 1996, 2000 ; Atkinson et alii, 2002). A cet effet, nous montrons qu'il est possible d'appréhender directement certaines facultés élémentaires nécessaires à l'atteinte de certains minima acceptables d'un ensemble de besoins essentiels conformément à la littérature (PNUD, 1997a ; Dickes, 1989 ; Stewart et Streeten, 1981 ; Van Praag et alii, 1999 ; Lachaud, 2003a). Dans un premier temps, l'analyse a été menée par rapport à une *mesure micro-multidimensionnelle* en termes de capacités (Chakravarty et alii, 1997) fondée sur un indicateur décomposable à la fois selon des sous-groupes et des attributs – instruction, habitat et environnement sanitaire. A ce propos, le calcul de l'indice multidimensionnel de pauvreté, révèle une légère accentuation des conditions de vie des ménages nigériens quant à l'accès aux fonctionnements de base – 0,1887 et 0,2124, respectivement, en 2005 et 2007/2008. Plus précisément, l'étude a révélé une légère hausse des déficits en termes d'instruction et d'installations sanitaires adéquates qui sont principalement le reflet du faible pouvoir d'achat des ménages et de l'impossibilité d'accéder à des fonctionnements nécessitant l'acquisition de biens marchands. En termes de politiques économiques et sociales, la réduction de la pauvreté suggère donc, d'une part, des actions visant à relever les revenus des ménages, et d'autre part, des actions visant à favoriser l'accès des ménages à des biens collectifs. Par ailleurs, bien que les privations non monétaires semblent légèrement s'accroître, la comparaison des indices multidimensionnels et des ratios de pauvreté monétaire laisse apparaître une certaine proximité des approches en termes de fonctionnements essentiels et de dépenses de consommation. Dans ce contexte, l'estimation économétrique de la relation entre les indices multidimensionnels et ceux inhérents à la pauvreté monétaire suggère, de façon générale et pour l'ensemble des deux périodes d'enquête, que les valeurs prédites du ratio et de la profondeur de la pauvreté monétaire par les fonctionnements de base se rapprochent

relativement des valeurs observées. Dans ces conditions, les évaluations de la pauvreté par rapport aux fonctionnements de base et aux dépenses des ménages traduisent une certaine complémentarité des deux approches. Toutefois, cette complémentarité aurait pu être renforcée par la prise en compte de l'approche basée sur les actifs des ménages. En effet, certains auteurs soutiennent qu'un indice fondé sur la disponibilité de certains actifs physiques des ménages est à même de bien approximer la richesse de ces derniers (Filmer, Pritchett, 1998)²⁵³. Malheureusement, la non homogénéité des variables inhérentes aux actifs des ménages dans nos échantillons, ne permet pas une telle démarche. Toutefois, le souci d'affiner davantage notre connaissance de la dynamique de la pauvreté non monétaire questionne l'opportunité d'une approche qualitative – évaluant l'opinion des populations quant à leur vécu. C'est pourquoi, l'approche subjective du bien-être a été mise en évidence, dans un second temps. Globalement, les résultats des analyses descriptives et économétriques soulignent l'apport essentiel de cette approche dans la compréhension des privations des populations. Nos investigations semblent confirmer l'idée de la complémentarité des approches monétaire et non monétaire. De même, elles renforcent, dans une certaine mesure²⁵⁴, la légitimité de l'approche subjective dans l'appréhension des privations individuelles. De façon générale, l'étude révèle que la corrélation entre le bien-être subjectif et l'évolution des ressources est positive et significative. Cependant, le lien semble mitigé pour certaines catégories professionnelles – agriculteurs, chômeurs, salariés informels – qui sont moins optimistes quant à l'évolution de leur niveau de vie. Une situation qui est à relier à la précarité de leur emploi et à leur forte vulnérabilité à la pauvreté. Toutefois, l'étude relativise, dans notre cas, les conclusions sur l'évaluation du bien-être subjectif pour, au moins, deux raisons. Tout d'abord, il convient de se questionner sur le champ de validité de nos résultats qui n'ont tenu compte que du sentiment relatif à la variable monétaire²⁵⁵. Or, rien n'indique que la prise en compte d'autres dimensions subjectives du bien-être aboutisse au même résultat. Ensuite, la nature transversale des investigations se prête moins à ce genre d'exercice. Des données de panel spécifiques permettent de prendre davantage en compte l'hétérogénéité des situations, notamment les différents types de dimensions, d'individus, et de profils psychologiques mis en évidence dans certaines études empiriques sur le bien-être

²⁵³ Même si ces auteurs reconnaissent, par la suite, qu'un tel indice ne saurait être « *ni une mesure du niveau de vie courant des ménages, ni un instrument approprié pour l'analyse de la pauvreté* » (Filmer, Pritchett, 1999).

²⁵⁴ Sous réserve d'approfondissements nécessaires, et eu égard aux nombreuses réserves relevées dans la littérature à l'endroit de cette approche.

²⁵⁵ La possibilité de tester plusieurs dimensions est limitée par la nature spécifique de l'enquête ENBC. Celle-ci ne fournit que des informations inhérentes à la consommation et au budget des ménages.

subjectif (Roubaud et alii, 2006). A ce sujet, nous recommandons la production de *données en panel*, plus appropriées dans l'analyse de la dynamique des privations. Elles permettent de suivre l'évolution du bien-être des ménages et des individus dans le temps. Ainsi, ces types de données offrent la possibilité de passer d'une analyse transversale à une analyse longitudinale, et par conséquent, d'approfondir l'étude de la pauvreté en examinant plus particulièrement les mouvements d'entrée et de sortie dans/de la pauvreté.

Le quatrième et dernier chapitre de cette thèse a pour ambition de répondre à une préoccupation spécifique des stratégies de développement, celle de savoir dans quelle mesure la croissance et l'inégalité interfèrent sur la pauvreté. Ainsi, plusieurs éléments d'analyse ont été développés dans cette recherche. Premièrement, le calcul des indices d'inégalité et leurs décompositions intra et inter-sectorielles selon le milieu, les régions et le genre du chef de ménage, souligne la baisse significative, au niveau national, de l'inégalité et de la polarisation. Cependant, des contrastes semblent exister selon le milieu : alors que les inégalités déclinent dans les zones rurales, elles tendent vers une légère augmentation dans les villes, précisément dans la capitale nigérienne où les privations monétaires se sont accentuées. Par ailleurs, les décompositions révèlent que l'essentiel de l'inégalité nationale est expliquée par les disparités intragroupes – soit 90 pour cent de l'indice d'entropie en 2005 et 2007-2008. Dans ce contexte, l'étude conclut que les mouvements de main d'œuvre entre les zones rurale et urbaine – décomposition intersectorielle – ne semblent pas affecter significativement les écarts de dépenses de consommation. Enfin, la baisse de l'inégalité a été plus importante chez les ménages dirigés par des hommes, comparativement à leurs homologues féminins. Deuxièmement, l'étude a pris en compte les élasticités de la pauvreté par rapport à la dépense et à l'inégalité, ainsi que la décomposition des variations de croissance et de redistribution. Il ressort que, d'une part, la pauvreté est plus sensible à la variation des dépenses moyennes qu'à celle de l'inégalité, et que, d'autre part, le déclin de la pauvreté s'expliquait à la fois, quoique de façon non proportionnelle, par l'interférence positive de l'effet de croissance et d'inégalité²⁵⁶, suggérant par là que le processus du développement nigérien est globalement favorable aux pauvres. Toutefois, la lutte contre la pauvreté ne sera pas aisée, car l'exercice de simulation de réduction de la pauvreté à moyen et long terme proposé, suggère : (i) qu'au rythme actuel de l'évolution du PIB réel par tête – 2,5 pour cent –, on ne parviendra à réduire

²⁵⁶ Toutefois, quelques disparités en termes de milieu de résidence et de localisation géographique recommandent de relativiser ce résultat.

que de 16,6 pour cent l'incidence de la pauvreté d'ici 2020 ; (ii) mais qu'au rythme de progression actuel des dépenses par tête – 6,5 pour cent –, l'incidence de la pauvreté baissera de 37,6 pour cent par rapport à son niveau de 2007-2008 – 59,5 pour cent. Aussi, quelle que soit l'hypothèse de croissance retenue, le Niger ne parviendra pas à résorber de moitié, ni en 2015, ni en 2020, son niveau de pauvreté conformément aux Objectifs de Développement du Millénaire. Troisièmement, nous avons tenté d'approfondir la question spécifique de la croissance *pro-pauvres*. Il s'agit de vérifier dans le contexte nigérien, si les pauvres profitent plus que les riches des fruits de la croissance économique. Ainsi, les approches *ex post* et *ex ante* du bien-être ont servi de cadre d'analyse. Dans un premier temps, les résultats obtenus – approche *ex post* – tranchent sur l'existence d'un phénomène de croissance favorable aux pauvres, mais un processus de croissance *pro-riches* tend à s'observer en ville, notamment à Niamey où l'interférence négative de l'inégalité a plus que contrebalancé l'effet positif de la croissance. Cependant, la prise en compte de l'approche *ex ante* relativise quelque peu l'analyse. En effet, les effets inhérents à la croissance et à la redistribution ont parfois contribué à augmenter – respectivement diminuer – la pauvreté chronique et transitoire. Qui plus est, les indices de croissance pro-pauvres sont tous positifs, mais inférieurs à l'unité, ce qui signifie que la croissance a été *faiblement* pro-pauvres. La prise en compte du milieu de résidence cache une certaine disparité, comme assez souvent. En fait, la configuration *ex ante* de la croissance pro-pauvres se révèle *moins faiblement* pro-pauvres chroniques et transitoires en milieu rural, mais *très faiblement* pro-pauvres durables et temporaires en ce qui concerne le milieu urbain. De telles conclusions donnent, sans nul doute, la mesure des efforts que doivent fournir les autorités nationales dans la recherche de solution en vue d'atténuer les privations sous leurs différentes formes. Nous estimons que cela passe nécessairement par la mise en œuvre de politiques de lutte contre la pauvreté bien précises et ciblées qui prennent à la fois en compte les privations de court et long termes, ainsi que la vulnérabilité des populations.

2. L'articulation ressources-capabilités dans les politiques de lutte contre la pauvreté

Ainsi que l'ont montré nos résultats, la réduction de la pauvreté au Niger risque d'être un exercice long et périlleux. C'est pourquoi, il est indispensable de se mettre d'accord sur le ou les processus permettant d'y parvenir. S'il est certes vrai que le DSRP nigérien reprend à

son compte plusieurs recommandations en termes de politiques de développement²⁵⁷, il ne permet pas, toutefois, de dégager des stratégies claires en matière de lutte contre la pauvreté. On y retrouve le plus souvent des préoccupations générales concernant la stabilité – politique, institutionnelle, sociale et macroéconomique –, l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire et les réformes structurelles, formulées d'une manière globale et consensuelle. Un réexamen des politiques économiques et sociales s'impose à la lecture des nouveaux questionnements posés par cette recherche.

Premièrement, en raison des conditions économiques et sociales fragiles au Niger, les politiques publiques de lutte contre la pauvreté doivent accorder la priorité au monde rural – les paysans représentent 72,4 pour cent de la pauvreté nationale en 2007-2008. Les aspects développés dans cette recherche montrent à quel point les ménages ruraux sont sensibles à la variation des ressources. La hausse de celles-ci s'est nettement traduite par une amélioration des conditions de vie dans les campagnes. Ce constat suggère clairement que l'accroissement des richesses reste donc un moyen incontournable pour réduire les privations au Niger. Cependant, la croissance doit être non seulement soutenue, mais aussi *pro-pauvres*, c'est-à-dire qu'elle ne soit pas compensée par une élévation de l'inégalité. Si l'étude indique que la distribution des ressources n'est pas inégalitaire, elle souligne, tout même, la fragilité de la croissance économique. Cette dernière est essentiellement portée par un secteur agricole de subsistance fortement dépendant des aléas climatiques. C'est pourquoi, nous recommandons une politique économique de lutte contre la pauvreté qui privilégie la productivité agricole. Par exemple, elle pourra reposer sur la petite entité privée agricole présentant un potentiel pour accroître les ressources des populations pauvres – cultures irriguées, cultures de rente, élevage de petit bétail, activités de commerce de produits agricoles et maraîchers, etc. Aussi, compte tenu de la faiblesse de la demande interne, principale contrainte aux débouchés agricoles, il s'avère nécessaire de centrer les interventions sur les activités qui disposent d'un marché extérieur dynamique. Une agriculture essentiellement de subsistance expose les ménages au risque d'insécurité alimentaire. C'est pourquoi, il est également nécessaire d'inciter les paysans à diversifier leurs activités en les sensibilisant aux variétés de semences moins assujetties aux aléas climatiques et aux invasions acridiennes. Les structures nationales

²⁵⁷ Toutefois, l'une des faiblesses des Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté en Afrique subsaharienne, et plus particulièrement au Niger, est l'absence, en amont, d'un cadre quantitatif et empirique justifiant la mise en œuvre des politiques de lutte contre la pauvreté.

de recherches agronomiques – INRAN, ICRISAT²⁵⁸, etc. –, ainsi que les partenaires au développement peuvent être mises à contribution à cet effet. À terme, l'accroissement de la production agricole permettra, à la fois de mettre à l'abri les populations rurales contre le risque d'insécurité alimentaire, mais aussi de procurer des ressources aux ménages par la vente du surplus agricole²⁵⁹.

Deuxièmement, les autorités publiques doivent concentrer leur attention sur la *nouvelle cartographie de la pauvreté*. Quatre des neuf régions administratives que compte le pays, semblent plus touchées entre 2005 et 2007-2008, à savoir Dosso, Maradi, Tahoua, et Tillabéry, contribuant à 51,2 pour cent de la pauvreté nationale. Plusieurs éléments mis en évidence contribuent à expliquer l'accentuation des privations dans ces localités. Parmi eux, la faiblesse de la main d'œuvre locale provoquée par le phénomène de l'exode des populations vers l'étranger. Si pendant longtemps, l'émigration vers les pôles de croissance régionale – Nigéria, Côte d'Ivoire, Ghana, etc. – semble être un élément important de la stratégie de survie des ménages, la conjoncture économique défavorable dans les pays d'accueil n'est plus susceptible de favoriser aujourd'hui un transfert de ressources en provenance des émigrés. Il est temps que l'Etat en prenne conscience, en mettant en œuvre les moyens capables de maîtriser les flux migratoires. Par exemple, le développement des cultures post récoltes, dans les campagnes – appelées également culture de contre-saison –, peut permettre d'offrir une activité à la main d'œuvre, et limiter ainsi l'exode. D'ailleurs, trois régions – Dosso, Maradi et Tillabéry se prêtent bien à cette forme de culture étant donné qu'elles disposent des ressources importantes en eaux de surface et souterraine. Naturellement, la mise en œuvre d'une telle politique nécessite des moyens financiers importants ainsi que la volonté des pouvoirs publics de rationaliser les dépenses en vue de lutter contre la pauvreté.

Troisièmement, nos investigations ont également montré que la pauvreté multidimensionnelle est le reflet d'un déficit en termes de services publics – éducation, santé. Un programme de lutte contre la pauvreté, privilégiant un plus grand accès à ces services, est susceptible de réduire les privations multidimensionnelles. Les décisions politiques nationales

²⁵⁸ Respectivement, Institut national de recherche agronomique du Niger et Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides.

²⁵⁹ D'ailleurs, Mellor (2000) souligne que dans les pays pauvres, où la population est fortement concentrée dans les zones rurales, la croissance agricole est plus susceptible de réduire la pauvreté rurale.

doivent donc permettre aux pauvres d'accéder aux services de santé et d'éducation, puisque ces derniers jouent un rôle primordial dans le développement, mais également dans l'amélioration du bien-être des ménages. Cependant, les interventions doivent être plus ciblées. S'agissant de l'éducation, si nos analyses économétriques semblent prouver une bonne corrélation entre la formation et l'amélioration du niveau de vie, un accent particulier doit être mis sur l'accès à l'éducation des filles. L'accentuation des privations chez les ménages conduits par des femmes – la pauvreté y est passée de 43,4 à 45,8 pour cent –, et la marginalisation de ces dernières sur le marché du travail – le ratio de pauvreté des travailleuses informelles est passé de 38,0 à 65,7 pour cent en 2005 et 2007/2008 – militent en faveur d'une telle politique. De plus, il est solidement établi que l'éducation des femmes est fondamentale à maints égards. Elle contribue non seulement à diminuer la dépendance des femmes, mais également à diminuer le taux de fécondité, et à ralentir ainsi la croissance démographique explosive. En outre, elle améliore la survie et le développement des enfants, accroît la proportion du revenu familial alloué à l'alimentation et à la santé des enfants, et rehausse la productivité du travail et la croissance des activités économiques. Quant à la santé, l'étude a révélé l'attachement des populations aux centres de santé publics – 75,2 pour cent en 2007/2008 y ont recours. Or, actuellement le système de santé nigérien est peu performant, et ses services sont inégalement répartis entre les régions, alors que les disparités persistent entre les zones urbaines et rurales²⁶⁰. Nous recommandons aux autorités de rehausser l'offre et la qualité des infrastructures sanitaires. Toutefois, il faut reconnaître que l'instabilité de la croissance nigérienne ne permet pas des investissements publics réguliers. La privatisation d'une partie des services de santé, comme en témoigne la multiplication des établissements sanitaires et éducatifs privés actuellement, peut être utile si elle ne va pas à l'encontre des préoccupations des plus démunis. En effet, un coût élevé à ces services privés peut exclure beaucoup de ménages pauvres. C'est pourquoi, l'Etat est amené à détenir un pouvoir de régulation sur les prix, afin d'éviter toute flambée, conformément à l'Accord général sur le commerce et les services, énoncé par l'OMC en 1995.

²⁶⁰ Néanmoins, des efforts significatifs ont été accomplis. Par exemple, dans le cadre du programme dénommé « *programme spécial du président de la République* », initié par le président Tandja en 2000, une loi offre la gratuité des soins aux enfants de moins de 5 ans. Il a permis d'obtenir des résultats substantiels. En 2006, le taux de mortalité infantile est passé de 198 à 81 pour mille selon l'Enquête Démographique et de Santé. Par ailleurs, le programme a permis la construction d'écoles rurales, et a favorisé l'octroi des aides financières aux femmes des campagnes, dans le cadre de la valorisation des activités génératrices de revenus. Cependant, l'absence d'études évaluant leur impact sur les populations cibles ne permet pas de conclure quant à son efficacité.

3. Politiques de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité : vers l'instauration d'un système de couverture sociale

Un des faits importants qui a été mis en évidence dans la présente recherche, concerne la diversité des privations et la vulnérabilité des ménages pauvres au Niger. Nos investigations ont révélé la cohabitation de deux types de pauvreté au Niger : la pauvreté chronique et transitoire. Cela implique que les individus sont différemment touchés par la pauvreté. Or, selon que l'individu est pauvre chroniquement ou de façon transitoire, les implications en termes de politiques économiques ne sont pas les mêmes. En effet, ainsi que le soulignent Hulme et Shepherd (2003 : 404) : « *Dans un pays où la pauvreté est avant tout un phénomène transitoire [...], les politiques de lutte contre la pauvreté devraient essentiellement mettre l'accent sur les filets de protection sociale, permettant aux individus de mieux s'en sortir de cet état transitoire, et de cheminer vers le statut de non pauvre en évitant toute situation de vulnérabilité [...]. A l'inverse, dans un pays où la proportion d'individus chroniquement pauvres est élevée, les politiques économiques de redistribution d'actifs, d'investissements dans les infrastructures de base, de réduction de l'exclusion sociale (par des politiques d'emploi, de régulation du marché et des institutions publiques), ainsi que les politiques de sécurité sociale de long terme deviennent indispensables pour réduire la pauvreté* ». Au Niger, il n'existe pas de mécanisme de protection sociale et de redistribution. Les ménages apprennent seuls à développer des stratégies de résistance aux chocs adverses, malgré les ressources limitées dont ils disposent. Or, l'impact de ces stratégies reste extrêmement limité sur les privations des ménages. Elles n'empêchent pas ces derniers, ni de tomber dans la pauvreté, ni d'en sortir. D'ailleurs, ce type de stratégies est susceptible de perpétuer des situations de trappe à pauvreté et un accroissement des inégalités, notamment si elles ne permettent pas aux ménages d'accéder aux opportunités offertes par la croissance (Gondard-Delcroix, 2006). La mise en œuvre d'un système public de protection sociale doit donc nécessairement s'insérer dans les programmes de lutte contre la pauvreté. Celle-ci doit s'articuler autour de deux objectifs fondamentaux.

En premier lieu, pour lutter contre la pauvreté transitoire, un objectif de *protection* doit viser à réduire l'impact des chocs – climatiques, pertes du cheptel, mauvaise récolte, décès du chef de ménage, etc. – sur les conditions de vie des ménages. Il s'agit concrètement d'adopter des politiques de transferts sociaux pour limiter le risque des ménages de tomber dans la

pauvreté. La situation du marché du travail indique bien que certaines catégories professionnelles doivent bénéficier de cette protection. Il s'agit particulièrement des salariés non protégés et des chômeurs qui représentent tout de même 17,2 pour cent de la population nationale en 2005. Bien que la pauvreté ait baissé parmi eux, leur précarité appelle la mise en place d'un système d'assurance chômage, même s'il reste à définir réellement la notion de chômage et de salariat non protégé, et surtout de spécifier les modalités de la mise en œuvre d'une telle politique, de sorte que la couverture sociale puisse aller vers les populations qui la méritent. Par ailleurs, certains groupes parmi lesquels les ménages conduits par des veuves, par des personnes âgées, et dans une certaine mesure, les ménages polygames, semblent plus soumis à la vulnérabilité et à la pauvreté. Par conséquent, ils doivent faire l'objet d'une attention particulière. En tous les cas, cette étude tente simplement d'ouvrir le débat sur l'opportunité de fournir des filets de sécurité aux catégories professionnelles qui encourent le risque de pauvreté à court terme.

En deuxième lieu, une politique de *promotion* basée sur un système de transferts peut aider, à terme, les pauvres à sortir de leur détresse. Deux arguments militent pour une telle politique. D'une part, les simulations faites dans la dernière partie de cette étude montrent qu'il est illusoire d'envisager, au rythme actuel de l'évolution de la croissance, une réduction significative du ratio de pauvreté. D'autre part, nos investigations économétriques ont montré à plusieurs égards, que les ménages nigériens, notamment ruraux, réagissent positivement aux transferts d'actifs. Compte tenu de ces réalités, il serait indispensable de mettre en place des politiques nationales de redistribution d'actifs. De même, le renforcement des investissements dans les infrastructures de base – qui constitue aussi un mode de redistribution surtout s'ils visent les zones défavorisées – peut contribuer à soulager certaines privations. Toutefois, il faut souligner que, dans le cas du Niger, une politique de transferts d'actifs peut poser deux problèmes fondamentaux. D'abord, le problème de son financement, car le coût d'une politique sociale peut s'avérer onéreux en raison du nombre de ménages susceptibles d'être éligibles. Ensuite, la question du ciblage se pose en conséquence. Dans le premier cas, l'Etat est fondé à accroître ses ressources. Pour ce faire, il doit adopter des réformes courageuses visant, notamment à élargir l'assiette fiscale, à réduire les distorsions qui entravent le développement du secteur privé et à assurer une continuité institutionnelle (BAD, 2006). Dans le second cas, afin d'optimiser les interventions, l'Etat peut veiller à des politiques centralisées, de sorte que ses propres politiques soient en harmonie avec les programmes d'appui des bailleurs de fonds, pour que les bénéficiaires profitent directement aux populations

vulnérables²⁶¹. Par ailleurs, l'implication des institutions locales, des structures communautaires et religieuses, peuvent aider à définir les bases d'un système de protection sociale efficace.

²⁶¹ Jusqu'ici les actions du gouvernement concernent des préoccupations de court terme qui consistent à apporter une réponse curative aux chocs. Or, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, les priorités doivent aussi porter sur la mise en œuvre des stratégies de long terme, susceptibles d'atteindre un plus grand nombre.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABADIE, M. 1927, *La colonie du Niger*, Editions Géographiques et Maritimes, Paris.
- ABDOUL, M., TREMOLIERES, M. 2007, "Micro-Regionalism in West Africa. Cross-Border Cooperation between Niger and Nigeria: The Case of the Maradi Micro-Region", *Discussion paper 34*, Edited by Fredrik Söderbaum and Ian Taylor, Nordiska Afrikainstitutet, Uppsala.
- ADELMAN, I., MORRIS, C.T. 1973, *Economic Growth and Social Equity in Developing Countries*, Stanford University Press, Stanford, California.
- ADESANOYE, A.O., OKUNMADEWA, F, Y. 2007, "Household's Vulnerability to Poverty in Ibadan Metropolis, Oyo State, Nigeria", *Pakistan Journal of Social sciences*, vol. 4, n°1, pp. 120-128.
- AHLUWALIA, M. 1978, "Rural Poverty and Agricultural Performance in India", *Journal of Development Studies*, vol. 14, n°3, pp. 298-323.
- ALI, A.G., THORBECKE, E. 1998, "The State and Path of Poverty in Africa", paper presented at the *Bi-annual Workshop of the African Economic Research Consortium*, May, Nairobi.
- ALKIRE, S. 2000, *Valuing Freedoms*, Oxford: Clarendon, Oxford University Press, 318 p.
- ALKIRE, S. 2001, *Valuing freedoms. Sen's Capability Approach and Poverty Reduction*, Oxford, Oxford University Press.
- ALKIRE, S. 2002, "Dimensions of Human Development", *World Development*, vol. 30, n°2, pp. 181-205.
- ALKIRE, S. 2005, "Why the Capability Approach?", *Journal of Human Development*, vol. 6, n°1, pp. 115-133.
- AMEMIYA, T. 1977, "The Maximum Likelihood and the Nonlinear Three-Stage Squares Estimator in the General Nonlinear Simultaneous Equation Model", *Econometrica*, vol. 45, n°4, pp. 42-50.
- ANAND, S., RAVALLION M. 1993, "Human Development in Poor Countries: On the Role of Private Incomes and Public Services", *Journal of Economics Perspectives*, vol. 7, n°1, pp. 133-150.
- ANDERBERG, M. R. 1973, *Cluster Analysis for Applications*, New York, Academic press.
- ARNAUD, M. 2003, *Réflexions sur le concept de « pays-frontière » et l'intégration régionale*, coll. WABI, Ed. CSAO/Enda Diapol, Juin.
- ARNESON, R. J. 1989, "Equality and Equality of Opportunity for Welfare", *Philosophical Studies*, vol. 56, n°1, pp. 77-93.

- ARNESON, R., J. 1990, "Primary Goods Reconsidered", *Noûs*, n°24, pp. 429-454.
- ARNSPERGER, C., VAN PARIJS, P. 2003, *Ethique économique et sociale*, Ed. La Découverte, Collection Repères, Paris, 128 p.
- ATKINSON, A.B 1970, "On the Measurement of Inequality", *Journal of Economic Theory*, vol. 2, n°3, pp. 244-263.
- ATKINSON, A.B. 1987, "On the Measurement of Poverty", *Econometrica*, vol. 55, n°4, pp. 749-764.
- ATKINSON, A.B., BOURGUIGNON, F. 1990, "The Design of Direct Taxation and Family Benefits", *Journal of Public Economy*, vol. 41, n°1, pp. 3-29.
- ATKINSON, A.B, BOURGUIGNON, F. 2000, *Handbook of Income Distribution*, Paris: OECD Countries, OECD, 938 p.
- ATKINSON, A.B, BRANDOLINI, A. 2004, *Global World Inequality: Absolute, Relative or Intermediate?* Paper prepared for the 28th General conference of The International Association for Research in Income and Wealth, Cork, Ireland, August 22-28.
- ATKINSON A.B., CANTILLON B., MARLIER E., NOLAN B. 2002, *Social Indicators: and Social Inclusion*, Oxford, Oxford University Press.
- AZAM, J-P., BONJEAN, C., CHAMBAS., G., MATHONNAT, J. 1993, *La pauvreté au Niger, en période d'ajustement*, Ed. L'Harmattan, Paris.
- BALESTRINO A. 1994, "Poverty and Functionings: Issues in Measurement and Public Action", *Giornale degli Economisti e Annali di Economia*, vol. 53, pp. 389-404.
- BAIER, S. 1980, *Economic History of Central Niger*, Oxford, Clarendon Press.
- BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT. 2006, *Document de Stratégie par Pays axée sur les résultats 2005-2009*, Département par Pays, Région Ouest, avril.
- BANQUE DE FRANCE, 2007, *Rapport Zone Franc. Niger*, Paris, Banque de France.
- BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT. 1968, *The Economy of Niger*, *Report n° AF-77a*, Africa Department.
- BARTOLI H. 1981, "Le phénomène de la pauvreté dans l'économie marchande", *Problèmes Economiques*, n°1,706, 14 Janvier, pp.15-23, à partir de BARTOLI H. 1980, "La stratégie des besoins essentiels face aux situations d'extrême pauvreté", *Economies et Sociétés*, Cahiers de l'ISMEA, Janvier.
- BAULCH, B., MASSET, E. 2003, "Do Monetary and Nonmonetary Indicators Tell the Same Story about Chronic Poverty? A study of Vietnam in the 1990s", *World Development*, vol. 31, n°3, pp. 441-453.

BAULCH, B., McCULLOCH, N. 1999, "Assessing the Poverty Bias of Growth", *Institute of Development Studies Working Paper*, n° 98, University of Sussex.

BCEAO, 2008, *Balance des paiements et position extérieure globale du Niger au titre de l'année 2007*, Direction nationale de la BCEAO pour le Niger, Secrétariat du Comité, décembre.

BERTIN, A. 2007, *Pauvreté monétaire, pauvreté non monétaire : une analyse des interactions appliquée à la Guinée*, Thèse de Doctorat ès Sciences Economiques, soutenue le 16 mars 2007. Pessac : Centre d'Economie du Développement, *IFReDE-GRES*, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

BHAGWATI, J.N. 1988, "Poverty and Public Policy", *World Development*, vol. 16, n°5, pp. 539-654.

BLUNDO, G., OLIVIER DE SARDAN, J.-P (eds). 2007, *Etat et corruption en Afrique. Une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers (Bénin, Niger, Sénégal)*, Paris, Apad-Karthala.

BOCCANFUSO, D., MENARD, C. 2009, « La croissance pro-pauvres : un aperçu exhaustif de la boîte à outils », *Working Paper, Groupe de Recherche en Economie et Développement International*, Université de Sherbrooke, février.

BOOTH, C. 1887, "Condition and Occupations of People of East London and Hackney", *Journal of the Royal Statistical Society*, vol. 51, n°2, pp. 276-339.

BOURGUIGNON, F. 2004, "The Poverty-Growth-Inequality Triangle", paper prepared for the *Indian Council for Research on International Economic Relations*, New Delhi, 24 February.

BOURGUIGNON, F., CHAKRAVARTY, S. 1998, *A Family of Multidimensional Poverty Measures*, in D.J. Slottje (ed.), *Advances in Econometrics, Income Distribution and Methodology of Science, Essays in Honor of C. Dagum*, London: Springer-Verlag, pp. 331-344.

BOURGUIGNON, F., CHAKRAVARTY, S. 2002, "Multi-dimensional Poverty Orderings", *DELTA Working Papers*, n°22, DELTA, 29 p.

BOURGUIGNON, F., CHAKRAVARTY, S. 2003, "The Measurement of Multidimensional Poverty", *Journal of Economic Inequality*, vol. 1, n°1, pp. 25-49.

BOURGUIGNON, F., DE MELO, J., SUWA, A., 1991, "Modeling the Effects of Adjustment Programs on Income", *World Development*, vol. 19, n°11, pp. 1527-1544.

BOURGUIGNON, F., MORRISSON, C. 2002, "Inequality among World Citizens: 1820-1992", *American Economic Review*, vol. 92, n°4, pp. 727-744.

BRILLEAU, A., ROUBAUD, F., TORELLI, C. 2004, « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans les principales agglomérations de sept Etats membres de

l'UEMOA. Principaux résultats de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 de 2001-2002 », *Document de Travail*, n°6, DIAL.

BROMLEY, R., GERRY, C. 1979, *Casual Work and Poverty in third World Cities*, New York, John Wiley.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL, 1976, *Employment, Growth and Basic Needs: A One World Problem*, BIT, Genève.

CASTERLINE, J. 2001, "Diffusion Processes and Fertility Transition", in J. Casterline (ed.), *Diffusion Processes and Fertility Transition: Selected Perspectives*. Washington D.C.: National Academy Press, pp. 1-38.

CHAKRAVARTY, S. R., MUKHERJEE, D., RANADE, R. R. 1997, "On the Family of Subgroups and Factor Decomposable Measures of Multidimensional Poverty", *Séminaire de l'URA*, Université Montesquieu – Bordeaux IV, 19 p.

CHAMBERS, R. 1989, "Editorial Introduction: Vulnerability, Coping and Policy" *IDS Bulletin*, vol. 20, n°2, pp 1-7.

CHAUDHURI, S. 2002, "Empirical Method for Assessing Household Vulnerability to Poverty", *mimeo*, Department of Economics, New York: Columbia University.

CHAUDHURI, S. 2003, "Assessing Vulnerability to Poverty: Concepts, Empirical Methods and Illustrative Examples", *mimeo*, Department of Economics, New York: Columbia University.

CHAUDHURI, S., JALAN, J., SURYAHADI, A. 2002, "Assessing Households Vulnerability to Poverty for Cross-sectional Data: A Methodology and Estimates from Indonesia", *mimeo*, Department of Economics, New York: Columbia University.

CHEN, S., RAVALLION, M. 2000, "How Did the World's Poorest Fare in the 1990s?" *Policy Research Working Paper*, n° 2409, Washington: World Bank, 30 p.

CHENERY, H., AHLUWALIA, M.S., BELL, C.L.G., DULOY, J.H., JOLLY, R. 1974, *Redistribution with Growth*, London, Oxford University Press, 324 p.

CHERNICHOVSKY, D. 1984, "Socioeconomic Correlates of Fertility Behaviour in Rural Botswana", *Genus*, XL (3-4), pp. 129-146.

CHIAPPERO MARTINETTI, E. 1994, "A New Approach to Evaluation of Well-Being and Poverty by Fuzzy Set Theory", *Giornale DegliEconomisti e Annali diEconomia* vol. 7, n°9, pp. 367-388.

CHIAPPERO MARTINETTI, E. 1996, *Standard of Living Evaluation Based on Sen's Approach: some Methodological Suggestion*, in Balestrino A, Carter I (ed.) *Functionings and capabilities: Normative and Policy Issues*. Milan: Notizie di Politeia, pp. 37-54.

CHIAPPERO MARTINETTI, E. 2000, "A Multidimensional Assessment of Well-Being based on Sen's Functioning Approach", *Rivista Internazionale di Scienze Sociali, Università Cattolica Del Sacro Cuore*, n°2, Milano, 38 p.

CHOW, G. C. 1960, "The Standard F tests of Equality between Sets of Coefficients in two Linear Regressions", *Econometrica*, vol. 28, n°3, pp. 591-605.

CHRONIC POVERTY RESEARCH CENTER, 2007, « Comprendre et expliquer la pauvreté chronique : Un Cadre évolutif pour la phase II de la recherche du CPRC », *Document de Travail*, n°4, London, Overseas Development Institute, April.

CHRONIC POVERTY RESEARCH CENTER, 2010, *The Chronic Poverty Report: Escaping poverty Traps*, Chronic Poverty Research Center, Belmont Press Limited, Northampton, February, 164 p.

CLARK, D., QIZILBASH, M. 2002, "Core Poverty and Extreme Vulnerability in South Africa", *Discussion Paper*, School of Economics, University of East Anglia, n°3, 41 p.

CLARK, S., HEMMING, R., ULPH, D. 1981, "On indices of Measurement of Poverty", *Economic Journal*, vol. 99, n°362, pp. 515-526.

CLEMENT, M. 2005, *Dynamiques de pauvreté, trajectoires de bien-être et transferts publics ; le cas de la Russie*. Thèse de Doctorat ès Sciences Economiques, soutenue le 12 décembre 2005. Pessac : Centre d'Economie du Développement, *IFReDE-GRES*, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

CLING, J-P., RAZAFINDRAKOTO, M., ROUBAUD, F. 2003, « La croissance ne suffit pas pour réduire la pauvreté : le rôle des inégalités », *Document de Travail*, n°4, Dial.

COLIN, R. 1990, « Dynamiques populistes et cristallisations institutionnelles (1960-1990) », in *Niger : Chroniques d'un Etat*, Politique africaine, n°38, pp. 30-38, juin.

COLLINS, J.D. 1974, *Government and Groundnut Marketing in rural Hausa Niger: the 1930s to the 1970s in Magaria*, PhD Thesis, School of Advanced International Studies, John Kopkins University, 385 p.

CONVERSE, J.M., PRESSER, S. 1986, *Questions d'enquêtes : Elaborer le Questionnaire Standardisé*. Beverly Hills: Editions Sage, 80 p.

CORNIA, G. 1995, *Two Errors of Targeting*, in van de Walle, K. (ed.), *Public Spending and the Poor: Theory and Evidence*. Washington: John Hopkins Edition, World Bank Washington, pp. 350-386.

CORNIA, G., JOLLY, R., STEWART, F. 1987, *Adjustment with Human Face*, Oxford: Clarendon Press., 304 p.

CORNIA, G., STEWART, F. 1993, « Two errors of targeting », *Innocenti Occasional Papers, Economic Policy Series*, n°93/54, UNICEF Innocenti Research Centre, 56 p.

CORNIA, G.A., JOLLY, R., STEWART, F. 1987, *L'Ajustement à visage humain. Protéger les groupes vulnérables et favoriser la croissance*, UNICEF, Paris, Economica.

DATT, G., RAVALLION, M. 1992, "Growth and Redistribution Components of Changes Poverty Measures: A Decomposition with applications to Brazil and India in 1980s", *Journal of Development Economics*, vol.38, n°2, pp. 275-295.

DAVIDSON, R., DUCLOS, J.-Y. 1998, *Statistical Inference for Stochastic Dominance and for the Measurement of Poverty and Inequality*, Laval, Department of Economics – GREFA, Canada.

DE SARDAN, J.-P.O., OLIVIER DE SARDAN EST, J.-P. 2007, « Crise alimentaire et malnutrition infantile au Niger : le bilan de la « famine » de 2005 », *Critique Internationale* 2007/4, n° 37, pp. 37-49.

DEATON, A. 1997, *The Analysis of Household Survey, a Microeconomic Approach to Development Policy*, Washington: The John Hopkins University Press, World Bank, 462 p.

DEATON, A. 2001, "Counting the World's Poor: Problems and Possible Solutions", *The World Bank Research Observer*, vol. 16, n°2, pp. 125-144.

DEATON, A., ZAIDI, S. 1999, "Guidelines for Constructing Consumption Aggregates for Welfare Analysis", *Living Standards Measurement Study Working Paper*, vol. 104, n°135, Washington D.C: World Bank, 106 p.

DERCON, S. 2006, « La vulnérabilité : une perspective microéconomique », *Revue d'Economie du Développement*, vol. 20, n°4, pp. 79-118.

DESAI M., SHAH, A. 1988. "An Econometric Approach to the Measurement of Poverty", *Oxford Economic Papers*, vol. 40, n°3, pp. 505-522.

DESTREMAU B., SALAMA. P, 2002, *Mesures et Démesures de la Pauvreté*, Paris, Puf

DICKES, P. 1989, « Pauvreté et Conditions d'Existence : Théories, modèles et mesures », *Document PSELL*, n°8, Walferdange, CEPS/INSTTTEAD.

DICKES, P., GAILLY, B., HAUSMAN, P., SCHABER, G. 1984, « Les désavantages de la Pauvreté: définitions, mesure et réalités en Europe », *Monde en Développement*, Tome 12, n°45, pp. 131-190.

DOERINGER, P. B., PIORE, M. J. 1971, *Internal Labor Markets and Manpower Analysis*, Lexington, Mass: D.C. Heath, 212 p.

DOLLAR, D., KRAAY, A. 2000, "Growth is Good for Poor", *Working Paper*, n°2587, April, World Bank, Washington D.C.

DOYAL, L., GOUGH, I. 1991, *A Theory of Human Needs*, Londres: Palgrave MacMillan, 381 p.

DOYAL, L., GOUGH, I. 1993, "Needs Satisfaction as a Measure of Human Welfare", in Bass, W., Forster, J. (ed.), *Mixed Economics in Europe*, Brookfield: Edward Elgar, 380 p.

DUBOIS, J.L. 1998, « Présentation des différentes approches de la pauvreté », *Journées des économistes ORSTOM : Les différentes approches de la pauvreté*, Paris, 8 Octobre.

DUBOIS, J.L., MAHIEU, F.R. 2002, « La dimension sociale du développement : réduction de la pauvreté ou durabilité sociale ? », In J-Y Marin (Ed.), *Développement durable ? Doctrine, pratiques, évaluations*, IRD, Paris.

DUBOIS, J.L. 2005, « Les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté peuvent-ils intégrer la question de la durabilité du développement ? », in *Quel développement durable pour les pays en voie de développement ?*, *Cahier du GEMDEV n° 30*, Novembre.

DUCLOS, J.Y. 2002, *Poverty and Equity: Theory and Estimation*, Département d'Economie et CREFA, Université de Laval, Québec.

DUCLOS, J-Y. 2009, "What is Pro-Poor?" *Social Choice and Welfare*, vol. 32, n°1, pp. 37-58.

DUCLOS, J.Y., ARAAR, A. 2006, *Poverty and Equity: Measurement, Policy and Estimation with DAD*, Economic Studies in Inequality, Social Exclusion and Well-Being, Springer, International Development Research Center.

DUCLOS, J.Y., SAHN, D., YOUNGER, S. 2002, "Robust Multidimensional Poverty Comparisons", *Cahiers de Recherche n°0115*, Département d'Economie, Université de Laval, 43 p.

DUCLOS, J.Y., WODON. Q. 2004, *What is Pro-Poor*, Cirpée, Département d'Economie, Pavillon de Sève, Université de Laval, Québec.

EASTERLIN, R. A. 1974, *Does Economic Growth Improve the Human Lot? Some Empirical Evidence*, in P.A. David and M.W.Reder (ed.), *Nations and Households in Economic Growth: Essays in Honour of Moses Abramowitz*, New York: Academic Press, pp. 89-125.

EASTERLIN, R. A. 2001, "Income and Happiness: towards a Unified Theory", *The Economist Journal*, vol. 111, n°473, pp. 465-484.

ECHEVIN, D., PARENT, A. 2002, « Les indices de polarisation et leur application à la France », *Economie et Prévision*, la documentation française, vol. 4, n°155, pp. 13-30.

EDWARDS, R.C., GORDON, D. M., REICH. M. 1973, « A Theory of Labor Market Segmentation », *American Economic Review*, vol. 63, n°2, Papers and Proceedings, pp. 359-365.

EHRHART, C. 2003, *Répartition des revenus et des richesses et développement économique. Analyse théorique et études empiriques : le cas de l'Amérique Latine et de l'Asie de l'Est*, Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, CEMAFI, Université de Nice – Sophia Antipolis, décembre.

EHRHART, C. 2006, « Croissance, redistribution et lutte contre la pauvreté: l'évolution non linéaire de l'approche de la Banque mondiale », *L'Actualité Economique*, vol. 82, n°4, pp. 597-641.

ESSAMA-NSSAH, B. 1997, "Impact of Growth and Distribution on Poverty in Madagascar", *Review of Income and Wealth*, vol. 43, n°2, pp. 239-252.

ESSAMA-NSSAH, B. 2000, *Inégalité, pauvreté et bien-être social : fondements analytiques et normatifs*, Ed. De Boeck Université, Bruxelles, 228 p.

ESSAMA-NSSAH, B. 2004, "A Unified framework for pro-poor growth analysis", *Policy Research Working Paper*, World Bank, Paper 3397.

FARVAQUE, N., ROBEYNS, I. 2005, « L'approche alternative d'Amartya Sen : une réponse à Emmanuelle Bénicourt », in « Faut-il lire Amartya Sen », *L'Economie Politique*, n° 27, Juillet.

FILMER, D., Pritchett, L. 1998, "Estimating Wealth Effects without Income or Expenditure Data or Tears: An Application to Educational Enrolment in States India", *Policy Research Working Papers*, n°1994, DECRG, Washington, World Bank.

FILMER, D., Pritchett, L. 1999, "The Effect of Household Wealth on Educational Attainment around the World: Demographic and Health Survey Evidence", *mimeo*, DECRG, Washington, World Bank.

FLEURBAEY, M., HERPIN, N., MARTINEZ, M., VERGER, D., 1997, Mesurer la Pauvreté ?, *Economie et Statistique*, n° 308/309/310, p. 23-32.

FLEURBAEY, M. 2002, "Equality of resources revisited", *Ethics*, n°113, p. 82-105.

FLEURBAEY, M. 2003, « Ni perfectionniste, ni welfariste : l'indice des biens premiers est possible », *Revue de philosophie économique*, n°7, p. 111-134.

FOLLESDAL, A. 1997, "What is at Stake? Basics Needs, Functionings, and Others Interests as Grounds for Claims", *LOS, Notat*, n°9713, 37 p.

FOND MONETAIRE INTERNATIONAL, 2008, *Niger : Note consultative conjointe des services du FMI et de la Banque mondiale afférente au deuxième document de stratégie de réduction de la pauvreté*, Rapport du FMI sur le pays, n°08/167, mai.

FOSTER, J., GREER, J., THORBECKE, E. 1984, "A Class of Decomposable Poverty Measures", *Econometrica*, vol. 52, n°3, pp. 761-66.

FREY, B., STUTZER, A., 2002a, *Happiness and Economics: How the Economy and Institutions affect Well-Being*, Princeton: Princeton University Press, 232 p.

FREY, B., STUTZER, A., 2002b, "What can Economists Learn from Happiness Research?", *Journal of Economic Literature*, vol. 40, n°2, pp. 402-435.

FRIEDMAN, M. 1957, *A Theory of the Consumption Function*, National Bureau of Economic Research Princeton, N.J.

FUSCO, A. 2007, *La Pauvreté, un concept multidimensionnel*, Ed. L'Harmattan, Série *Krisis*, Collection L'esprit économique, Paris.

GILLARD, P. 2005, *L'Extrême pauvreté au Niger: Mendier ou mourir ?*, Ed. Karthala, Paris.

GONDARD-DELCROIX, C. 2006, La Combinaison des analyses qualitative et quantitative pour une étude des dynamiques de pauvreté en milieu rural malgache, Thèse de Doctorat ès Sciences Economiques, soutenue le 20 septembre 2006. Pessac : Centre d'Economie du Développement, *IFReDE-GRES*, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

GREEN, W.H. 1997, *Econometric analysis*, New York, Third edition, Printice-Hall International, Inc.

GRIMM, M. 2005, "Removing the Anonymity Axiom in Assessing Pro-Poor Growth", *Ibero-America Institute for Economic Research*, Goettingen, Discussion Paper 113.

GUJARATI, DAMODAR N. 2004, *Econométrie*, Ed. De Boeck, Traduction française de la 4^{ème} édition américaine par Bernard Bernier, 1016 p.

HADDAD, L., AHMED, A.U. 2002, "Avoiding Chronic and Transitory Poverty: Evidence from Egypt 1997-1999", *IFPRI-FCND Discussion Paper*, n° 133, Washington D.C.

HADDAD, L., KANBUR, R., 1990, "How Serious is the Neglect of Intrahousehold Inequality?", *Economic Journal*, vol. 100, n°402, pp. 866-881.

HARVEY, A. 1976, "Estimating Regression Models with Multiplicative Heteroscedacity", *Econometrica*, vol. 44, n°3, pp. 461-465.

HERRERA, J. 2001, "Poverty Dynamics in Peru", 1997-1999, *DIAL Working Paper*, n°9, Paris.

HERRERA, J., ROUBAUD, F. 2003, "Urban Poverty Dynamics in Peru and Madagascar 1997-1999: a Panel Data Analysis", Paper prepared for the CPRC *Conference on Chronic Poverty*, University of Manchester, 7-9 avril.

HOPKINS, M., VAN DER HOEVEN, R. 1983, *Basic Needs in Development Planning*. Aldershot: Gower Publishing Company Limited, 184 p.

HULME, D., MOORE, K., SHEPHERD, A. 2001, "Chronic Poverty: Meanings and Analytical Frameworks", *Chronic Poverty Research Centre Working Paper*, n°2, University of Manchester.

HULME, D., SHEPHERD, S. 2003, "Special Issue: Conceptualizing Chronic Poverty", *World Development Economic Review*, vol. 31, n°3, pp. 403-424.

HUPPERT, F.A., WHITTINGTON, J.E. 2003, “Evidence for the Independence of Positive and Negative Well-being: Implications for Quality of Live Assessment”, *British Journal of Health Psychology*, vol. 8, n°1, pp. 107-122.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE. 2006, *Statistiques Diverses*, Ministère de l'économie et des finances, République du Niger, [http:// www.stat-niger.org](http://www.stat-niger.org).

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE. 2007, Enquête Démographique et de Santé, et à Indicateur Multiple 2006, *Ministère de l'Economie et des Finances*, République du Niger.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE. 2008, « Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Niger », *Ministère de l'Economie et des Finances*, République du Niger, [http:// www.stat-niger.org](http://www.stat-niger.org).

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE. 2009, *Le Niger en chiffres*, Ministère de l'économie et des finances, République du Niger, [http:// www.stat-niger.org](http://www.stat-niger.org).

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE. 2000. *Analyse des résultats de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages de 1998*, Ouagadougou, Institut national de la statistique et de la démographie.

ISLAM, S., CLARKE, A. 2001, « La relation entre niveau de vie, utilité et capacités : une nouvelle approche de la mesure du bien-être social basée sur la hiérarchisation des besoins selon Maslow », *Colloque Pauvreté et Développement Socialement Durable*. Université Montesquieu-Bordeaux IV.

JALAN, J., RAVALLION, M. 1996, “Transient Poverty in Rural China”, *Policy Research Working Paper*, n° 1616, World Bank.

JALAN, J., RAVALLION, M. 2004, *Household Income Dynamics in Rural China*, in Dercon, S., (ed) *Insurance Against Poverty*, Oxford University Press, chapter 5.

JENKINS, S., LAMBERT, J. 1998, “Three ‘I’s of Poverty Curves Poverty Dominance: TIPs for Poverty Analysis””, *Research on Economic Inequality*, n°8, pp. 39-56.

KAHNEMAN, D., DIENER, E., SCHWARZ, N. 1999, *Well Being: The Foundations of Hedonic Psychology*, New York: Russell Sage Foundations, 606 p.

KAKWANI, N. 1980, “On a Class of Poverty Measures”, *Econometrica*, vol. 48, n°2, pp. 437-446.

KAKWANI, N. 1990, « Test de Significance des Différences de Pauvreté: Avec application à la Côte d'Ivoire, Etude sur la mesure des niveaux de vie », *Document de travail n° 62*, Banque mondiale, Washington, D.C., 28 p.

KAKWANI, N. 1993, “Poverty and Economic Growth with Application to Cote d'Ivoire”, *Review of Income and Wealth*, vol. 25, n°2, pp. 121-139.

KAKWANI, N. 1997, *On Measuring Growth and Inequality Components of Poverty with Application to Thailand*, School of Economics, The University of New South Wales.

KAKWANI, N. 1998, "Poverty Lines in Theory and Practice", *Living Standard Measurement Study, Working Paper n° 133*, The World Bank, 35 p.

KAKWANI, N., KHANDKER, S., SON, H. H. 2002, *Poverty Equivalent Growth Rate: with Applications to Korea and Thailand*, Washington, mimeo, World Bank.

KAKWANI, N., KHANDKER, S., SON, H. H. 2004, "Pro-Poor Growth: Concepts and Measurement with Country Case Studies", Washington, *Working Paper 1, International Poverty Center*, United Nations Development Program.

KAKWANI, N., PERNIA, E. 2000, "What is Pro-Poor Growth?", *Asian Development Review*, vol. 18, n°1, pp. 1-16.

KANBUR, R., LUSTIG, N. 1999, "Why is Inequality Back on the Agenda?", *Working Paper n° 499*, Washington : World Bank, 28 p.

KANBUR, R., SQUIRE, L. 1999, *The Evolution of Thinking about Poverty: Exploring the Interactions*, Washington: World Bank, 33 p.

KANBUR, R. 2001, *Economic Policy, Distribution and Poverty: The Nature of Disagreements*, mimeo, Cornell University.

KANBUR, R., ZHANG, X. 2001, "What Difference to Polarisation Measures Make? An Application to China", *Journal of Development Studies*, vol. 37, n°3, pp. 85-98.

KANHAIYA, L. S., RAGHBENDRA, J T.D. 2008, "Vulnerability to Poverty in Fiji", *Research School of Pacific and Pacific and Asian Studies*, the Arndt-Corden Division of Economics, August.

KANNAPPAN, S. 1985, "Urban Employment and the Labor Market in Developing Nations", *Economic Development and Cultural Change*, vol. 33, n°4, pp. 699-730.

KASIRYE, I. 2007, "Vulnerability and Poverty Dynamics in Uganda, 1992-1999", *Munich Personal RePEc Archive*, paper n°8557, August.

KATSUSHI, S. I., SHAFIUL, A. 2009, "Vulnerability and Poverty in Bangladesh", *ASARC Working Paper*, n°2.

KEDIR, A.M., McKAY, A. 2003, "Chronic Poverty in Urban Ethiopia: Panel Data Evidence", Paper prepared for the *CPRC Conference on Chronic Poverty*, University of Manchester, 7-9 avril.

KHAN, A. 1977, *Basic Needs: an Illustrative Exercise in Identification and Quantification with Reference to Bangladesh*, in D. Ghai et alii. (ed.), *The Basic Needs Approach to Development: Some Issues Regarding Concepts and Methodology*. Genève: ILO, 124 p.

KIMBA, I. 1987, *La Formation de la colonie du Niger : des mythes à la politique du mal nécessaire*, thèse de Doctorat d'Etat ès Lettres et Sciences Humaines, université de paris 7.

KIMBA, I. 2002, *Histoire et pauvreté au Niger : problématiques, objectifs et hypothèses d'évolution*, in *la pauvreté une fatalité? Promouvoir l'autonomie et la sécurité humaine des groupes défavorisés – Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger*, Ed. Unesco/Karthala.

KLASEN, S. 2000, "Measuring Poverty and Deprivation in South Africa", *Review of Income and Wealth*, vol. 46, n°1, pp.33-56.

KLASEN, S. 2002, *In Search of the Holy Grail: How to Achieve Pro-Poor Growth?* Paper prepared to ABCDE-Conference by World Bank, Oslo, 24-26 June.

KLASEN, S. 2005, "Economy Growth and Poverty Reduction: Measurements and Policies Issues", Paris, *Working Paper 246*, OCDE Development Center.

KOLOMA, Y. 2008, « Contribution à l'analyse de la pauvreté non monétaire micro-multidimensionnelle au Mali », *Groupe d'Economie du Développement, Document de Travail*, Université Montesquieu-Bordeaux IV, DT n°142.

KRAAY, A. 2004, "When is Growth Pro-Poor? Evidence from a Panel of Countries", *Policy Research Working Paper*, the World Bank, n°3225.

KUZNETS, S. 1955, "Economy Growth and Inequality", *American Economic Review*, vol. 45, pp. 1-28.

LACHAUD, J.-P. 1994, *Pauvreté et marché du travail Urbain en Afrique subsaharienne : Analyse comparative*, Genève, Institut international d'études sociales.

LACHAUD, J.-P. 1996, « Exclusion, du marché du travail, Inégalité et Genre dans les capitales africaines : une méthode nouvelle de mesure », *Centre d'Economie du Développement, Document de Travail*, Université Montesquieu - Bordeaux IV, DT n° 9.

LACHAUD, J.-P. 1997. « Pauvreté et Choix méthodologiques : le cas de la Mauritanie », *Centre d'Economie du Développement, Document de Travail*, Université Montesquieu - Bordeaux IV, DT n° 29.

LACHAUD, J.-P. 1998, « La Pauvreté en Mauritanie: une approche multidimensionnelle », *Centre d'Economie du Développement, Document de Travail*, Université Montesquieu - Bordeaux IV, DT n° 31.

LACHAUD, J.-P. 1999. *Ménages et Genre en Afrique Subsaharienne: Nouvelles dimensions Analytiques*, *Centre d'Economie du Développement*, Série de recherche 3, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

LACHAUD, J.-P. 2000. « Dépenses des ménages, développement humain et pauvreté au Burkina Faso : substitution ou complémentarité ? », *Centre d'Economie du Développement, Document de Travail*, Université Montesquieu-Bordeaux IV, DT n°49.

LACHAUD, J.P. 2001, « Bien-être et pauvreté au Burkina Faso. Dépenses versus actifs : choix pragmatique ou conceptuel ? », *Document de Travail*, Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV, DT n°56.

LACHAUD, J.-P. 2003a, *Dynamique de pauvreté, inégalité et urbanisation au Burkina – Faso*, Ed. Presse Universitaire de Bordeaux, 282 p.

LACHAUD, J.-P. 2003b, « La croissance économique en Afrique sub-saharienne est-elle pro-pauvres » ? Bordeaux, *Centre d'Economie du Développement, Document de Travail*, Université Montesquieu-Bordeaux IV, DT n°83.

LACHAUD, J.-P. 2005, « A la recherche de l'insaisissable dynamique de pauvreté au Burkina Faso. Une nouvelle évidence empirique », *Centre d'Economie du Développement, Document de Travail*, Université Montesquieu - Bordeaux IV, DT n°117.

LACHAUD, J.-P. 2006a, « La mesure de la croissance pro-pauvres en Afrique : Espace de l'utilité ou des capacités ? Analyse comparative appliquée au Burkina Faso », *Centre d'Economie du Développement, Document de Travail*, Université Montesquieu - Bordeaux IV, DT n°122.

LACHAUD, J.-P. 2006b, « La croissance pro-pauvres au Burkina Faso. L'éviction partielle de l'axiome d'anonymat en présence de données transversales », Bordeaux, *Document de Travail, Centre d'Economie du Développement*, Université Montesquieu-Bordeaux IV, DT n°126.

LACHAUD, J.-P. 2006c, *Marché du travail, emploi et pauvreté au Niger : analyse et politiques*, Bureau International du Travail, Genève.

LANGANI, Y. 1997, *Groupes sociaux et fécondité au Burkina Faso. Une étude à partir de l'EDS de 1993*, mémoire de DEA, Institut de démographie, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain.

LAUTIER, B. 2001, « La Banque mondiale et la lutte contre la pauvreté : tout changer pour que tout reste pareil ? », *Document de travail*, n°13, DIAL, 13 p.

LAUTIER, B. 2002, « Pourquoi faut-il aider les pauvres ? Une étude critique du discours de la banque mondiale sur la pauvreté », *Revue Tiers Monde*, tome XLIII, n°169, pp. 137-165.

LIGON, E., SCHECHTER, L. 2003, "Measuring Vulnerability", *the Economic Journal*, vol. 113, n°486, pp. C95-C102.

LIPTON, M., 1997, Editorial: Poverty. Are There Holes in the Consensus?, *World Development*, vol. 25, n°7, pp. 1003-1007.

LOKSHIN, M., RAVALLION, M. 2000, "Short-Lived Shocks with Long-Lived Impacts? Household Income Dynamics in a Transition Economy", *Working Paper*, Series n°2459, World Bank, Washington, D.C.

LOKSHIN, M., RAVALLION, M. 2005, "Lasting Local Impacts of an Economy-Wide Crisis", *Policy Research Working Paper*, World Bank, Washington, DC.

LOPEZ, H. 2004a, *Pro-Poor Growth: A review of What We Know (and What We don't)*, Washington, mimeo, World Bank.

- LOPEZ H. 2004b, *A Pro-Poor Growth: Is There a Trade Off?* Washington, Policy Research Working Paper, n° 3378, World Bank.
- LOPEZ, H. 2005, *Growth and Inequality. Are They Connected?*, Washington, mimeo, March, World Bank.
- LOPEZ, H., SERVEN, L. 2004, "The Mechanics of Growth-Poverty-Inequality Relationship", Mimeo, The World Bank.
- MAASOUMI, E. 1999, "Multidimensional Approaches to Welfare Analysis", in Silber J. (eds.), *Handbook of Income Inequality Measurement*, Kluwer Academic Publishers, Boston, Dordrecht, London, 1999, pp. 437-483.
- MAIGNAN, J.-C. 2000, *La difficile démocratisation du Niger*, Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Modernes, Paris.
- MARIC, M. 1996, « Egalité et équité: l'enjeu de la liberté. Amartya Sen face à John Rawls et à l'économie normative », *Revue française d'économie*, vol.11, n°3, pp. 95-125.
- MAX-NEEF, M. 1992, *From the Outside Looking In: Experiences in Barefoot Economics*, Londres: Zed Press, 208 p.
- McCULLOCH, N., BAULCH, B. 1999, *Assessing the Poverty Bias of Economic Growth: Methodology and an Application to Andhra Pradesh and Uttar Pradesh*, Institute of Development Studies.
- McCULLOCH, N., BAULCH, B. 2000, "Simulating the Impact of Policy Upon Chronic and Transitory Poverty in Rural Pakistan", *Journal of Development Studies*, vol. 36, n°6, pp. 100-130.
- McCULLOCH, N., CALANDRINO, M. 2002, "Poverty Dynamics in Rural Sichuan Between 1991 and 1995", *Working Paper*, n°151, Institute of Development Studies, University of Sussex.
- McFADDEN, D. 1968, *The revealed Preferences of a Government Bureaucracy*, Economic Growth Project, Technical Report, n°17, Berkeley: University of California.
- McKAY, A., BAULCH, B. 2004, "How Many Chronically Poor People are there in the World? Some Preliminary Estimates", *Chronic Poverty Research Centre Working Paper*, n°45, University of Manchester.
- McKAY, A., LAWSON, D. 2002. "Chronic Poverty: a Review of Current Quantitative Evidence", *Chronic Poverty Research Centre Working Paper*, n°15, University of Manchester.
- McKELVEY, R.D., ZAVOINA, W. 1975, "A Statistical Model for the Analysis of Ordinal Level Dependent Variable", *Journal of Mathematical Sociology*, vol. 4, pp. 103-120.

McKINLEY, T. 2007, « Croissance favorable aux pauvres: malgré un mariage contesté, un divorce serait prématuré », *Centre International pour l'action en faveur des Pauvres*, Novembre.

McNAMARA, R. 1973, *Discours prononcé devant le Conseil des gouverneurs de la Banque mondiale*, World Bank, Washington.

MELLOR, W. J. 2000, *Faster more Equitable Growth: the relation between Growth in Agriculture and Poverty Reduction*, CAER, Consulting Assistance on Economic Reform, Discussion Paper, USAID.

MILANOVIC, B. 2005, *Worlds Apart: International and Global Inequality 1950-2000*, Princeton, N.J., Princeton University Press.

MOOKHERJEE, D., SHORROCKS, A. F. 1982, "A Decomposition Analysis of the Trend in UK Income Inequality", *The Economic Journal*, Royal Economic Society, vol. 92, n°368, pp. 886-902, December.

MORDUCH, J. 1994, "Poverty and Vulnerability", *American Economic Review*, Papers and Proceedings, vol. 84, n°2, pp. 221-225, May.

MORDUCH, J. 2004, "Consumption Smoothing Across Space", In *Insurance against Poverty*, ed. S. Dercon, Oxford: Oxford University Press, pp. 38-56.

MORDUCH, J., SHARMA, M. 2002, « Renforcement des filets sociaux de sécurité publics à partir de la base. Unité de Protection Sociale », *Réseau de Développement*, Washington : Banque mondiale, 28 p.

MOREIRA, E. P., BAYRAKTAR, N. 2005, *A Macroeconomic Framework for Quantifying Growth and Poverty Reduction Strategies in Niger*, Washington, mimeo, the World Bank.

MUKERJEE, G. 2004, "Capabilities and Indeterminacy", *Post-Autistic Economics Review*, vol.26, n°3, <http://www.paecon.net/PAERReview/issue26/Mhkerjee26.htm>.

MUSSARD, S., TERRAZA, M. 2009, « Décomposition des mesures d'inégalité : le cas des coefficients de Gini et d'entropie », *Recherches Economiques de Louvain*, De Boeck Université, vol. 75, n°2, pp. 151-181.

NACHEGA, J.C ; FONTAINE, T. 2006, "Economic Growth and Total Factor Productivity in Niger", *IMF Working Paper*, WP/06/2006, September.

NARAYAN, D., RAJ P., SCHAFFT, K., RADEMACHER, A., KOCHSCHULTE, S. 2000, *Voices of the Poor: Can Anyone Hear Us?* New York, NY: Published for the World Bank, Oxford University Press.

NEWBERY, D., J. STIGLITZ. 1981, *The Theory of Commodity Price Stabilization*, Oxford: Oxford University Press.

NOUMBISSI, A., SANDERSON, J-P. 1999, « Pauvreté et comportements démographiques au Cameroun », in *F. Gendreau (ed.), crise, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, Paris, pp. 149-163.

NUSSBAUM M. 2000, *Women and Human Development: The Capabilities Approach*, Cambridge, Cambridge University Press.

NUSSBAUM, M. 2001, "Adaptive Preferences and Women's Options", *Economics and Philosophy*, n°17, pp. 67-88.

OKRASA, W., 1999, "The Dynamics of Poverty and the Effectiveness of Poland's Safety Net (1993-1996)", *Policy Research Working Paper*, n° 2221, World Bank.

OLIVIER DE SARDAN, J.-P. 2008, « Introduction thématique. La crise alimentaire de 2004-2005 au Niger en contexte », *Afrique Contemporaine*, n°225, pp. 17-37.

OMS. 2006, Niger : Stratégies de coopération, un aperçu, [http:// www.who.in/countries/ner/fr](http://www.who.in/countries/ner/fr)

OMS. 2009, Niger : Stratégies de coopération, un aperçu, [http:// www.who.in/countries/ner/fr](http://www.who.in/countries/ner/fr)

PAUGAM, S. 2001, « Dans quel sens peut-on parler de disqualification sociale des salariés? », Huitièmes journées de sociologie du travail sur « Marchés du travail et différenciations sociales : Approches comparatives », *Aix en-Provence*, 22 juin, 19 p.

PINI, G., TARCHIANI, V. 2007, « Les systèmes de production agro-sylvo-pastoraux du Niger : la caractérisation agro-écologique », *Centro Città del Terzo Mondo, Working Paper n° 21*, Politecnico Di Torino.

PNUD, 1990, *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Economica.

PNUD, 1997a, *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Economica

PNUD, 1997b, « Dynamique régionale et problématique du développement », *DD SMS/93/007*, Juillet.

PNUD, 2005, *Rapport mondial sur le développement humain*, Programme des Nations Unies pour le Développement, Economica, Paris.

PNUD, 2009, *Rapport national sur le développement humain : analyse de la situation de l'IDH au Niger*, Division Stratégie, Novembre.

QIZILBASH, M. 2000, "Vagueness and Measurement of Poverty", *Discussion Paper*, n° 2000-03, School of Economics and Social Studies, University of East Anglia.

QIZILBASH, M. 2002, "A Note on the Measurement of Poverty and Vulnerability in the South African Context", *Journal of International Development*, n°14, pp. 757-772.

QUIRK, J. P., SAPOSNIK, R. 1962, "Admissibility and Measurable Utility Functions", *Review of Economic Studies*, vol. 29, pp. 140-146.

- RAVALLION, M. 1988, "Expected Poverty under Risk-Induced Welfare Variability", *The Economic Journal*, vol. 98, n°393, pp. 1171-1182.
- RAVALLION, M. 1992, "Poverty Comparisons", *Living Standard Measurement Study Working Paper* n° 88, the World Bank, 53 p.
- RAVALLION, M. 1998, "Poverty Lines in Theory and Practice, Living Standard Measurement Study", *Working Paper*, n° 133, the World Bank, 35 p.
- RAVALLION, M. 2001, « Growth, Inequality and Poverty: Looking Beyond Averages », *World Development*, vol. 29, n°11, pp. 1803-1816, November.
- RAVALLION, M., BIDANI, B. 1994, "How Robust Is a Poverty Profile?", *World Bank Economic Review*, vol.8, n°1, pp. 75-102.
- RAVALLION, M., CHEN, S. 2003, "Measuring Pro-Poor Growth", *Economics Letters*, Elsevier, vol. 78, n°1, pp. 93-99, January.
- RAVALLION, M., HUPPI, M. 1991, "Measuring Changes in Poverty: a Methodological Case Study of Indonesia during an Adjustment Period", *World Bank Economic Review*, vol. 5, n°1, pp. 57-82.
- RAVALLION, M., LOKSHIN, M. 2003, "On the Utility Consistency of Poverty Lines", *Policy Research Working Paper Series*, n° 3157, The World Bank, 40 p.
- RAWLS, J. 1971, *Theory of justice*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, and Oxford Clarendon Press, Traduction française de Cathérine Audard, Paris: Edition du Seuil, 2^{ème} édition, 1997, 666 p.
- RAWLS, J. 2001, *Justice as Fairness, a Restatement*, The Belknap Press of Harvard University Press; trad. Fr. de Bertrand Guillaume, *La Justice comme Equité, Une Reformulation de la Théorie de la Justice*, Paris : La Découverte, 2003, 288 p.
- REICH, M., GORDON, D., EDWARDS, R. 1973. "A Theory of Labor Market Segmentation", *American Economic Review*, papers and proceedings, vol. 63, n°2, May.
- REPUBLIQUE DU NIGER, MINISTERE DU PLAN. 1992, *Réflexion sur l'économie nigérienne : bilan, problématique et enjeux*, projet NER/88/014 « Assistance à l'élaboration et à l'évaluation des politiques de développement économique et social ».
- REPUBLIQUE DU NIGER, CABINET DU PREMIER MINISTRE. 2002, *Stratégie de Réduction de la pauvreté. SRP Complète*, Secrétariat permanent du document stratégique de réduction de la pauvreté, Janvier, Niamey.
- REPUBLIQUE DU NIGER, CABINET DU PREMIER MINISTRE. 2006, *Programme d'action national pour l'adaptation aux changements climatiques*, Conseil national de l'environnement pour un développement durable, juillet, Niamey.

- ROBERTS, B. 2000, "Chronic and Transitory Poverty in Post-Apartheid South Africa: Evidence from KwaZulu-Natal", *CSDS Working Paper n°28*, Durban: School of Development Studies.
- ROBEYNS, I. 2000, "An Unworkable Idea or a Promising Alternative? Sen's Capability Approach Re-examined", *Mimeo*, Cambridge: Wolfson College, 32 p.
- ROBEYNS, I. 2003, "Sen Capability Approach and Gender Inequality: Selecting Relevant Functionings", *Feminists Economics*, vol. 9, n°2-3, pp. 61-92.
- ROBEYNS, I. 2005, "Assessing Poverty and Inequality: Income, Resources or Capabilities?", *Metaphilosophy*, vol. 36, n° 1-2, pp. 30-49.
- RODGERS, G. 1986, "Labor Markets, Labor Processes and Economic Development", *Labor and Society*, vol. 11, n° 2, pp. 237-263, May.
- ROEMER, J.E. 1996, *Theories of Distributive Justice*, Cambridge: Harvard University Press, 352 p.
- ROMER, P. 1990. "Endogenous Technological Change", *Journal of Political Economy*, vol. 98, n°5, pp. S71-S102.
- ROSTOW, W. 1963, *Les étapes de la croissance économique*, Paris : Le Seuil, 207 p.
- ROUBAUD, F., RAZAFINDRAKOTO, M., HERRERA, J. 2006, « Les Déterminants du bien-être subjectif : une approche comparative entre Madagascar et le Pérou », *Document de travail n°1*, DIAL, 29 p.
- ROWNTREE, S. 1901, *Poverty: A Study of a Town Life*, Londres: MacMillan, 437 p.
- RUGGERI LADERCHI, C. 1997, "Poverty and its Many Dimensions: The Role of Income as an Indicator", *Oxford Development Studies*, vol.25, n°3, pp. 345-360.
- RUGGERI LADERCHI, C. 1999, "The Many Dimensions of Deprivation in Peru: Theoretical Debates and Empirical Evidence", *Latin American Economic Association Meeting*, Santiago du Chili, September, 53 p.
- RUGGERI LADERCHI, C. 2000, "The Monetary Approach to Poverty: A Survey of Concepts and Methods", *Queen Elizabeth House Working paper series*. QEHWPS, pp. 58-19.
- RUGGERI LADERCHI, C. 2001, "Killing two Birds with the Same Stone? The Effectiveness of Food Transfers on Nutrition and Monetary Poverty", *Latin American Economic Association Meeting*, Montevideo, September, 51 p.
- RUGGERI LADERCHI, C., SAITH, R., STEWART, F. 2003, "Does it Matter that we don't Agree on the Definition of Poverty? A Comparison of four Approaches", *Queen Elizabeth House Working Paper Series*, n° 107, 41 p.
- SALAMA P., VALIER R. 1994, *Pauvretés et inégalités dans le Tiers-Monde*, Paris, La Découverte.

SANDEL, M. 1998, *Liberalism and the Limits of Justice*, Cambridge University Press, trad. Française de J.B. Spitz, *Le Libéralisme et les Limites de la Justice*, Paris : Editions du Seuil, 330 p.

SCHOKKAERT E., VAN OOTEGEM L. 1990, "Sen's Concept of the Living Standard Applied to the Belgian Unemployed", *Recherches Economiques de Louvain*, n°56, pp. 429-450.

SEERS, D., 1970, « Quelques idées suggérées par le programme d'emploi pour la Colombie », *Revue internationale du travail*, vol. 102, n°4, pp. 415-430.

SEN, A.K. 1976, "Poverty: An Ordinal Approach to Measurement", *Econometrica*, vol. 44, n° 2, pp. 219-231.

SEN, A. K. 1981, *Poverty and Famines: an Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford, Clarendon Press

SEN, A.K. 1983a, *Resources, Values and Development*, Oxford: Basil Blackwell, 560 p.

SEN, A.K. 1983b, "Poor relatively speaking", *Oxford Economic Papers*, vol. 35, n°2, pp. 153-169.

SEN, A.K. 1984, "The Living Standard", *Oxford Economic Papers*, n°36, pp. 74-90.

SEN, A.K. 1985, *Commodities and Capabilities*, Amsterdam: Elsevier, 142 p.

SEN, A.K. 1987, *On Ethics and Economics*, Oxford: Blackwell, trad. de Sophie Marnat, *Ethique et Economie*, Paris : Presses Universitaires de France, 1993, 364 p.

SEN, A.K. 1992, *Inequality Re-examined*, Oxford : Clarendon Press, trad fr. de Sophie Marnat, *Ethique et Economie*, Paris : Presses Universitaires de France, 1993, 364 p.

SEN, A.K. 1993, Capability and Well-being in Nussbaum M. and Sen A., (ed.), *The Quality of Life*, Oxford: Clarendon Press, pp. 30-53.

SEN, A.K. 1998, « The Possibility of Social Choice », *Discours à la mémoire d'Alfred Nobel prononcé lors de la remise du Prix de la Banque de Suède en Sciences Economiques*. Stockholm, 38 p.

SEN, A.K. 1999a, *L'Economie est une science morale*, Paris : La Découverte, 125 p.

SEN, A.K. 1999b, *Development as Freedom*, A. Knopf Inc; trad. Fr. de Michel Bessières, *Un nouveau Modèle Economique : Développement, Justice, Liberté*, Paris: Odile Jacob, 2003, 368 p.

SEN, A.K. 2000, "Social Exclusion: Concept, Application, and Scrutiny", *Social Development Papers* n°1, Office of Environment and Social Development, Asian Development Bank, 60 p.

- SEN, A.K. 2001, « Economic development and freedom ». *Discours prononcé devant l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques*. Paris, 29 Mai, 2001.
- SHAPLEY, L. 1953, « A Value for n-Person Games », dans H.W. Kuhn, A.W. Tucker (ed.), *Contributions to the Theory of Games*, vol. 2, Princeton University Press.
- SHORROCKS, A.F. 1980, "The Class of Additively of Gini Coefficients" *The Economic Journal*, vol. 86, pp. 497-531.
- SHORROCKS, A.F. 1999, "Decomposition Procedures for Distributional Analysis: A Unified Framework Based on the Shapley Value", *Mimeo*, Department of Economics, University of Essex.
- SIRVEN, N. 2007, « De la pauvreté à la vulnérabilité : Evolutions conceptuelles et méthodologiques », *Monde en Développement*, De Boeck Université, avril, pp. 9-24.
- SLOTTJE D. J. 1991, "Measuring the Quality of life across countries", *The Review of Economics and Statistics*, vol. 73, n°4, pp. 684-693.
- SIEGRIST, J. 2003, "Subjective Well-Being: New Conceptual and Methodological Developments in Health-Related Social Sciences", *ESF SCSS Exploratory Workshop on 'Income, Interactions and Subjective Well-Being'*, Paris, 25-26 September, 13 p.
- SON, H. H. 2004, « A Note on Pro-Poor Growth », *Economic Letters*, vol. 82, pp. 307-314.
- STEWART, F. 1985, *Planning to meet basic needs*, London: Macmillan.
- STEWART, F. 1995, "Basic Needs, Capabilities and Human Development", *Greek Economic Review*, Special Issue: Foundations of Economics, vol. 17, n°2, pp. 83-96.
- STEWART, F., STREETEN, P. 1971, "Conflicts between Output and Employment Objectives in Developing Countries", *Oxford Economic Papers*, n°23, pp. 154-168.
- STEWART, F., STREETEN, P. 1981, *First Things First, Meeting basic Needs in Developing Countries*, Washington: Oxford University Press, 218 p.
- SURYAHADI, A., SUMARTO, S. 2001, "The Chronic Poor, the Transient Poor, and the Vulnerable in Indonesia before and after the Crisis", *SMERU Working Paper*, SMERU Research Institute, Jakarta.
- TIDJANI ALOU, M., OLIVIER DE SARDAN, J.-P. 2009, *Les pouvoirs locaux au Niger. En attendant la décentralisation*, Paris, Karthala.
- TINGUIRI, K.L. 1990, « Crise économique et ajustement structurel (1982-1988) », in *Niger : Chronique d'un Etat*, Politique africaine, n°38, pp. 76-86.
- THOMAS, A. 2000, *Econométrie des Variables Qualitatives*, Dunod, Paris.

THORBECKE, E., 2005, Multi-Dimensional Poverty: Conceptual and Measurement Issues, *International conference of The Many Dimensions of Poverty*, PNUD, pp. 29-31, August, Brasilia, 30 p.

TSUI, K. 1995, "Multidimensional Generalizations of the Relative and Absolute Inequality Indices: The Atkinson-Kolm-Sen Approach", *Journal of Economic Theory*, n°67, pp. 251-265.

TSUI, K. 1999, "Multidimensional Inequality and Multidimensional Generalized Entropy Measures: An Axiomatic Approach", *Social Choice and Welfare*, n° 16, pp. 145-158.

TSUI, K. 2002, "Multidimensional Poverty Indices", *Social Choice and Welfare*, n° 19, pp. 69-93.

UEMOA, 2009, *Adoption des critères et indicateurs de la transition fiscale au sein de l'UEMOA*, Décision n°34/2009/CM/UEMOA.

UNITED NATIONS, 2006, *World Population Prospects: The 2004 Revision Population Database*, New York, United Nations.

UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT, 2002, *The Least Developed Countries report 2002. Escaping the Poverty Trap*, Geneva, United Nations.

USAID, 2005, Niger : Comprendre la crise actuelle en se fondant sur des preuves, <http://www.fews.net>.

VAN PRAAG, B.M.S., FERRER-I-CARBONELL, A. 2006, "Happiness Quantified. A Satisfaction Calculus Approach", *Journal of Economic Behavior & Organization*, vol.59, n°1, pp. 147-151.

VAN PRAAG, B.M.S., FRIJTERS, P., FERRER-I-CARBONELL, A. 2003, "The Anatomy of Subjective Well-Being", *Journal of Economic Behavior and Organisation*, n°51, pp. 29-49.

VAN PRAAG, B.M.S., KAPTEYN, A., 1994, "How Sensible is the Leyden Individual Welfare Function of Income? A reply", *European Economic Review*, vol. 38, n°9, pp. 1817-1825.

VERO, J. 2002, *Mesurer la pauvreté à partir des concepts de biens premiers, de réalisations premières et de capacités de base : le rôle de l'espace d'information dans l'identification de la pauvreté des jeunes en phase d'insertion professionnelle*, thèse pour l'obtention du grade de Doctorat en Sciences Economiques, EHESS, GREQAM, Université d'Aix-Marseille.

WATTS, H.W. 1968, "An Economic Definition of Poverty", in D.P. Moynihan (ed.), *On Understanding Poverty*, Basic Books, New York.

WHELAN B, WHELAN C. 1995, "In What Sense is Poverty Multidimensional?", in Room G.(eds.), *Beyond the Threshold. The measurement and analysis of social exclusion*, University of Bristol, The Policy Press.

WOLFSON, M.C. 1994, "When Inequality Diverge", *American Economic Review Papers and Proceedings*, vol. 84, n°2, pp. 353-358.

WORLD BANK. 1976, *Niger: Economic Memorandum*, Report n°1109a-NIR, West Africa Region, May, Washington D.C.

WORLD BANK. 1984, *Population Change and Economic Development*, The World Bank, Washington D.C.

WORLD BANK. 1986, *Report and Recommendation for a Structural Adjustment Program*, report n° P-4185-NIR, January, Washington D.C.

WORLD BANK. 2000, *World Development Report 2000-2001: Attacking poverty*, The World Bank, Washington D.C.

WORLD BANK. 2001, *World Bank Development Report 2001/2002*, The World Bank, Washington D.C.

WORLD BANK. 2002. Review of the Poverty Reduction Strategy Paper (PRSP) Approach: Early Experience with Interim PRSPs and Full PRSPs. Disponible sur internet à l'adresse < www.worldbank.org/poverty/strategies/review >.

WORLD BANK. 2004, « Santé et pauvreté au Niger. Vers les objectifs du millénaire pour le développement », *Document de Travail*, n°29083, Région Afrique, Département du développement humain, mars.

WORLD BANK. 2005, *Introduction to Poverty Analysis*. Washington: World Bank Institute, 218 p.

WORLD BANK. 2006, *Niger at a Glance*, <http://www.worldbank.org>.

WORLD BANK. 2007, Statistiques des dépenses de santé, disponible sur internet à l'adresse : « www.donnees.banquesmondiales.org/indicateurs », et sur le site « www.perspective.usherbrooke.ca/bilan.ervket.BMTendanceStatPays/Niger ».

WORLD BANK. 2008, *Niger : la modernisation du commerce pendant un boom minier. Etude diagnostique sur l'intégration commerciale*, Washington DC, The World Bank.

WORLD BANK. 2009, *Niger: Putting the Economy on a Path of Higher Growth*, IDA at work 51994, June, disponible à l'adresse <http://www.worldbank.org/ida>

YITZHAKI, S., LERMAN, R.I. 1991, "Income Stratification and Income Inequality", *Review of Income and Wealth*, vol. 37, n°3, pp. 313-329.

ZHENG, B. 1993, "An Axiomatic Characterization of the Watts Poverty Measures", *Economic Letters*, n° 42, pp. 81-86.

ZHENG, B. 1994, "Can a Poverty Index be both Relative and Absolute", *Econometrica*, vol. 62, n°6, pp. 1453-1458.

ZHENG, B. 1997, "Aggregate Poverty Measures", *Journal of Economic Surveys*, vol. 1, n°2, pp. 123-162.

ANNEXES

Annexe I

Tableau A.I.1 : Principaux indicateurs macroéconomiques du Niger, 2000-2007

Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Taux de croissance réel du PIB (en %)	-2,6	8,0	5,3	7,1	-0,8	8,4	5,8	3,3
Taux de croissance nominal du PIB (en %)	0,7	12,1	8,3	6,6	-0,3	16,1	7,3	6,7
% du PIB secteur primaire	36,7	41,0	41,9	44,1	40,2	42,4	42,9	40,8
% du PIB secteur secondaire	12,5	12,0	11,5	11,5	11,9	11,0	11,3	13,8
% du PIB secteur tertiaire	50,8	43,0	47,2	44,4	47,8	46,6	45,9	45,4
Termes de l'échange	-13,2	-1,1	1,5	3,6	-1,1	2,6	1,8	18,0
Indice de prix à la consommation	2,9	4,0	2,7	-1,8	0,4	7,8	0,05	0,06
Solde de la balance courante ¹	-79,1	-69,9	-98,9	-126,7	-119,6	-147,1	-156,2	-181,1

Note: (1) en milliards de F.cfa.

Source: *Niger: selected Issues and Statistical Appendix, FMI (2004, 2009)*.

Tableau A.I.2: Taux nets de scolarisation¹ et d'alphabétisation² des individus selon le milieu, le niveau de vie et le sexe – en pourcentage – Niger 2005

Paramètre	Urbain			Rural			Grand total
	Pauvres	Non pauvres	Total	Pauvres	Non pauvres	Total	
Taux d'alphabétisme (≥15 ans)	38,4	60,8	51,9	21,8	26,0	23,4	28,7
Homme	50,4	72,0	63,4	36,7	40,6	38,2	42,9
Femme	27,0	49,9	51,9	7,8	11,7	9,3	15,1
Taux de scol. Primaire 7-12 ans	59,8	76,5	69,6	37,4	41,1	38,7	47,5
Garçons	60,5	77,0	69,5	43,1	45,7	44,0	51,0
Filles	58,3	76,8	68,9	31,6	36,1	33,1	43,4
Taux de scol. second 13-20 ans	42,9	58,0	52,4	26,9	23,3	25,4	34,1
Garçons	48,3	68,5	60,4	37,5	39,2	38,1	46,0
filles	38,6	52,6	47,6	17,2	14,8	16,1	26,6
N	4912	8028	12940	19327	10776	30105	43045

(1) le taux net de scolarisation est obtenu en divisant le nombre d'enfants en âge de fréquenter un niveau d'instruction donné – ici 7-12 ans pour le primaire – et en cours de scolarisation par le nombre d'enfants en âge de fréquenter ce même niveau ;

(2) Individus de 15 ans et plus sachant simplement lire et écrire.

Source : Auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 – pondération normalisée.

Tableau A1.1 : Répartition des ménages selon le milieu, la localisation géographique, le statut sur le marché du travail, le genre du chef et la situation matrimoniale du chef de ménage, Niger 2005 – 2007/2008.

	2005		2007-2008	
	Effectifs	Part (%)	Effectifs	Part (%)
Milieu				
Urbain	1135	17,0	686	17,2
Rural	5555	83,0	3314	82,8
Localisation géographique				
Agadez	117	1,7	55	1,4
Diffa	216	3,2	115	2,9
Dosso	580	8,7	395	9,9
Maradi	1181	17,7	730	18,3
Tahoua	1256	18,8	738	18,4
Tillabéry	1008	15,1	463	11,6
Zinder	1197	17,9	873	21,8
Autres villes	693	10,4	333	8,3
Niamey	443	6,6	298	7,4
Statut du chef de ménage sur le marché du travail				
Salarié protégé	191	2,9	145	3,6
Salarié non protégé	401	6,0	243	6,1
Indépendant non agricole	1446	21,6	546	13,7
Agriculteur	3747	56,0	2720	68,0
Autres actifs	75	1,1	28	0,7
Inactifs	79	1,2	142	3,6
Chômeurs	752	11,2	176	4,4
Situation matrimoniale				
Célibataire	98	1,5	50	1,3
Monogame	4563	68,2	2809	70,2
Polygame	1471	22,0	788	19,7
Veuf/divorcé	558	8,3	253	6,4
Genre du chef de ménage				
Homme	6209	92,8	3536	88,4
Femme	481	7,2	464	11,6
Intervalle âge du CM				
15-34 ans	1861	27,8	1153	28,8
35-44 ans	1724	25,8	1026	25,6
45-54 ans	1348	20,2	848	21,2
55-64 ans	931	13,9	551	13,8
Plus de 65 ans	826	12,3	423	10,6
Niveau d'instruction du CM				
Sans éducation	4163	62,2	2088	52,2
Coranique	1392	20,8	1028	25,7
Primaire	545	8,1	414	10,3
Secondaire	249	3,7	181	4,5
Formation P/T	144	2,2	87	2,2
Supérieur	61	0,9	63	1,6
Total	6690	100,0	4000	100,0

Source : auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées

Tableau A1.2 : Mesure de la pauvreté en termes de ménages selon la localisation géographique, Niger 2005 et 2007-2008

Année/ratio	2005			2007-2008			η		
	FGT(0) (Erreur Type) ¹	FGT(1) (Erreur Type) ¹	FGT(2) (Erreur Type) ¹	FGT(0) (Erreur Type) ¹	FGT(1) (Erreur Type) ¹	FGT(2) (Erreur Type) ¹	FGT(0) (Erreur Type) ¹	FGT(1) (Erreur Type) ¹	FGT(2) (Erreur Type) ¹
Paramètres									
Agadez	0,4001 (0,4921)	0,1940 (0,2592)	0,1043 (0,1681)	0,1236 (0,3321)	0,0350 (0,1149)	0,0038 (0,0273)	-4,36*	-5,60*	-5,16*
Diffa	0,1344 (0,3419)	0,0605 (0,1621)	0,0298 (0,0921)	0,1221 (0,3289)	0,0216 (0,0741)	0,0059 (0,0256)	-0,32	-3,00*	-3,57*
Dosso	0,6174 (0,4864)	0,3494 (0,2996)	0,2117 (0,2131)	0,6134 (0,4876)	0,2108 (0,2225)	0,0938 (0,1334)	-0,12	-8,29*	-10,62*
Maradi	0,7424 (0,4375)	0,4264 (0,2833)	0,2620 (0,2145)	0,6658 (0,4720)	0,2283 (0,2227)	0,1017 (0,1330)	-3,55*	-17,00*	-20,18*
Tahoua	0,3784 (0,4375)	0,1856 (0,2528)	0,0983 (0,1540)	0,4918 (0,5002)	0,1519 (0,1948)	0,0610 (0,1030)	4,94*	-3,33*	-6,47*
Tillabéry	0,5960 (0,4909)	0,3224 (0,2947)	0,1907 (0,2162)	0,6378 (0,4811)	0,1896 (0,1949)	0,0738 (0,1037)	1,54	-10,25*	-14,01*
Zinder	0,6221 (0,4851)	0,3249 (0,2807)	0,1843 (0,1961)	0,4400 (0,4967)	0,1156 (0,1712)	0,0427 (0,0885)	-8,32*	-20,99*	-22,08*
Autres villes	0,4689 (0,4994)	0,1691 (0,2310)	0,0819 (0,1446)	0,4038 (0,40103)	0,1201 (0,1929)	0,0515 (0,1097)	-1,98*	4,81*	-3,73*
Niamey	0,2044 (0,4037)	0,0541 (0,1354)	0,0212 (0,0694)	0,2421 (0,4291)	0,0683 (0,1548)	0,0286 (0,0868)	1,14	1,29	1,23
Ensemble	0,5301 (0,4991)	0,2735 (0,2875)	0,1574 (0,1979)	0,4996 (0,5000)	0,1539 (0,2001)	0,0637 (0,1105)	-3,05*	-25,30*	-27,05*

(1) Les erreurs types sont indiquées entre parenthèses ; (2) Le calcul des statistiques η suit Kakwani (1990). Une (*) signifie que les différences de pauvreté sont statistiquement significatives au seuil de 5 %.

Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2005 et 2007-2008

Tableau A1.3 : Mesures de la pauvreté dans les ménages selon divers paramètres, indices FGT ($\alpha=0$ et $\alpha=1$) ; indices de Clark et indice de Watt, Niger 2005 – 2007/2008¹

Années	2005							2007-2008							
	Indices de pauvreté FGT ²				Mesure de Clark et Col ³ . (C _a)			Mesure de Watt ⁴ W	Indices de pauvreté FGT ²				Mesure de Clark et Col ³ . (C _a)		
Paramètres	P0	Con ₅	P1	Con ₅	C _a – 0,25	C _a – 0,50	P0		Con ₅	P1	Con ₅	C _a – 0,25	C _a – 0,50	W	
Localisation Géographique															
Agadez	40,0	1,3	19,4	1,2	26,0	23,4	29,1	12,4	0,3	3,5	0,0	4,3	4,0	4,6	
Diffa	13,4	0,8	6,1	0,7	7,8	7,1	8,61	12,2	0,7	2,2	0,4	2,4	2,3	2,5	
Dosso	61,7	10,1	34,9	11,1	48,9	43,4	55,7	61,3	12,1	21,1	13,5	26,4	24,4	28,7	
Maradi	74,2	24,7	42,6	27,5	60,2	53,3	68,7	66,6	24,3	22,8	27,1	28,6	26,4	31,0	
Tahoua	37,8	13,4	18,6	12,7	24,5	22,2	27,2	49,2	18,2	15,2	18,2	18,5	17,3	19,8	
Tillabéry	59,6	16,9	32,2	17,8	45,4	40,1	52,1	63,8	14,8	19,0	14,3	22,8	21,4	24,5	
Zinder	62,2	21,0	32,5	21,2	44,4	39,7	50,0	44,0	19,2	11,6	16,4	13,8	13,0	14,8	
Autres villes	46,9	9,2	16,9	6,4	21,8	19,9	24,1	40,4	6,7	12,0	6,5	14,9	13,8	16,2	
Niamey	20,4	2,6	5,4	1,3	6,5	6,1	7,1	24,2	3,6	6,8	3,3	8,5	7,8	9,2	
Statut sur le Marché travail															
Salarié prot.	10,5	0,6	2,8	0,3	3,4	3,2	3,7	8,1	0,6	1,7	0,4	29,5	28,1	31,2	
Salarié.n.p	44,7	5,1	23,5	5,2	32,6	29,0	37,1	36,0	4,4	11,5	4,5	44,2	40,9	48,1	
Ind.n.agric	43,8	17,9	20,7	16,3	28,0	25,1	31,4	54,7	15,0	16,1	14,3	40,5	37,7	43,8	
Agriculteur	60,4	63,8	32,1	65,7	44,3	39,5	50,1	53,2	72,4	16,4	72,5	42,5	39,5	46,0	
Autre actif	46,1	1,0	20,0	0,0	26,7	24,1	29,9	34,4	0,5	10,6	0,5	43,2	39,9	47,0	
Inactif	47,1	1,0	22,4	1,0	31,5	27,8	36,3	43,5	3,1	14,4	3,3	45,8	42,3	49,9	
Chômeur	50,6	10,7	26,1	10,7	36,2	32,2	41,1	46,9	4,1	15,8	4,5	47,3	43,4	52,0	
Milieu de résidence															
Urbain	36,6	11,7	12,4	7,7	15,9	14,6	17,4	31,1	10,7	9,1	10,1	-	-	-	
Rural	56,4	88,3	30,4	92,3	42,1	37,5	47,8	53,9	89,3	16,7	89,9	-	-	-	
Genre du Chef ménage															
Homme	53,8	94,1	27,9	94,8	38,5	34,3	43,6	50,5	89,4	15,6	89,4	42,5	39,4	45,9	
Femme	43,4	5,9	19,7	5,2	26,6	23,8	30,0	45,8	10,6	14,0	10,6	43,0	39,6	46,8	
Statut matrimonial															
Célibataire	11,2	0,3	5,6	0,3	7,9	7,0	9,1	28,7	0,7	8,3	0,7	39,4	36,8	42,3	
Monogame	51,9	66,8	26,7	66,5	36,5	32,6	41,2	47,7	67,1	14,1	64,3	40,6	37,8	43,8	
Polygame	62,9	26,1	33,8	27,1	47,2	41,8	53,7	62,9	24,8	21,7	27,8	47,7	44,0	52,0	
Veuf/divorcé	43,4	6,8	20,0	6,1	27,0	24,2	30,4	41,6	7,3	12,7	7,3	42,9	39,5	46,8	

(1) Toutes les mesures ont été multipliées par 100 ; (2) Indices de la classe Foster, Thorbecke et Greer (1984). La ligne de pauvreté est de 144750 Fcfa et 159033 Fcfa respectivement en 2005 et 2007-2008 ; (3) Les mesures de la pauvreté de Clark et col. ont la forme générale :

$C_a = 1/\alpha \int [1 - (x/z)^\alpha] f(x) dx$; (4) La mesure de la pauvreté de Watts a la forme générale

: $W = \int z(\log z - \log x) f(x) dx$; (4) contribution relative C_{ij} .

Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2005 et 2007-200, pondérations normalisées

Tableau A1. 4 : Répartition des emplois en fonction du milieu de résidence du chef de ménage, Niger 2005

			Milieu de résidence		
			Rural	Urbain	Total
statut du travail	salarié protégé	Effectif	83	108	191
		% dans statut du travail	43,5%	56,5%	100,0%
		% dans Milieu de résidence	1,5%	9,5%	2,9%
	salarié non protégé	Effectif	301	101	402
		% dans statut du travail	74,9%	25,1%	100,0%
		% dans Milieu de résidence	5,4%	8,9%	6,0%
	indépendant non agricole	Effectif	948	498	1446
		% dans statut du travail	65,6%	34,4%	100,0%
		% dans Milieu de résidence	17,1%	43,8%	21,6%
	agriculteur	Effectif	3545	202	3747
		% dans statut du travail	94,6%	5,4%	100,0%
		% dans Milieu de résidence	63,8%	17,8%	56,0%
	autre actif	Effectif	43	32	75
		% dans statut du travail	57,3%	42,7%	100,0%
		% dans Milieu de résidence	,8%	2,8%	1,1%
	inactif	Effectif	50	29	79
		% dans statut du travail	63,3%	36,7%	100,0%
		% dans Milieu de résidence	,9%	2,6%	1,2%
	chômeur	Effectif	586	166	752
		% dans statut du travail	77,9%	22,1%	100,0%
		% dans Milieu de résidence	10,5%	14,6%	11,2%
Total		Effectif	5556	1136	6692
		% dans statut du travail	83,0%	17,0%	100,0%
		% dans Milieu de résidence	100,0%	100,0%	100,0%

Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2005

Tableau A1. 5 : Répartition des emplois en fonction du milieu de résidence du chef de ménage, Niger 2007-2008

			Milieu de résidence		
			Urbain	Rural	Total
statut du travail	salarié protégé	Effectif	107	39	146
		% dans statut du travail	73,3%	26,7%	100,0%
		% dans Milieu de résidence	15,6%	1,2%	3,7%
	salarié non protégé	Effectif	73	170	243
		% dans statut du travail	30,0%	70,0%	100,0%
		% dans Milieu de résidence	10,6%	5,1%	6,1%
	indépendant non agricole	Effectif	107	439	546
		% dans statut du travail	19,6%	80,4%	100,0%
		% dans Milieu de résidence	15,6%	13,2%	13,7%
	agriculteur	Effectif	303	2416	2719
		% dans statut du travail	11,1%	88,9%	100,0%
		% dans Milieu de résidence	44,2%	72,9%	68,0%
	autre actif	Effectif	20	8	28
		% dans statut du travail	71,4%	28,6%	100,0%
		% dans Milieu de résidence	2,9%	,2%	,7%
	inactif	Effectif	5	137	142
		% dans statut du travail	3,5%	96,5%	100,0%
		% dans Milieu de résidence	,7%	4,1%	3,6%
	chômeur	Effectif	71	105	176
		% dans statut du travail	40,3%	59,7%	100,0%
		% dans Milieu de résidence	10,3%	3,2%	4,4%
Total		Effectif	686	3314	4000
		% dans statut du travail	17,2%	82,9%	100,0%
		% dans Milieu de résidence	100,0%	100,0%	100,0%

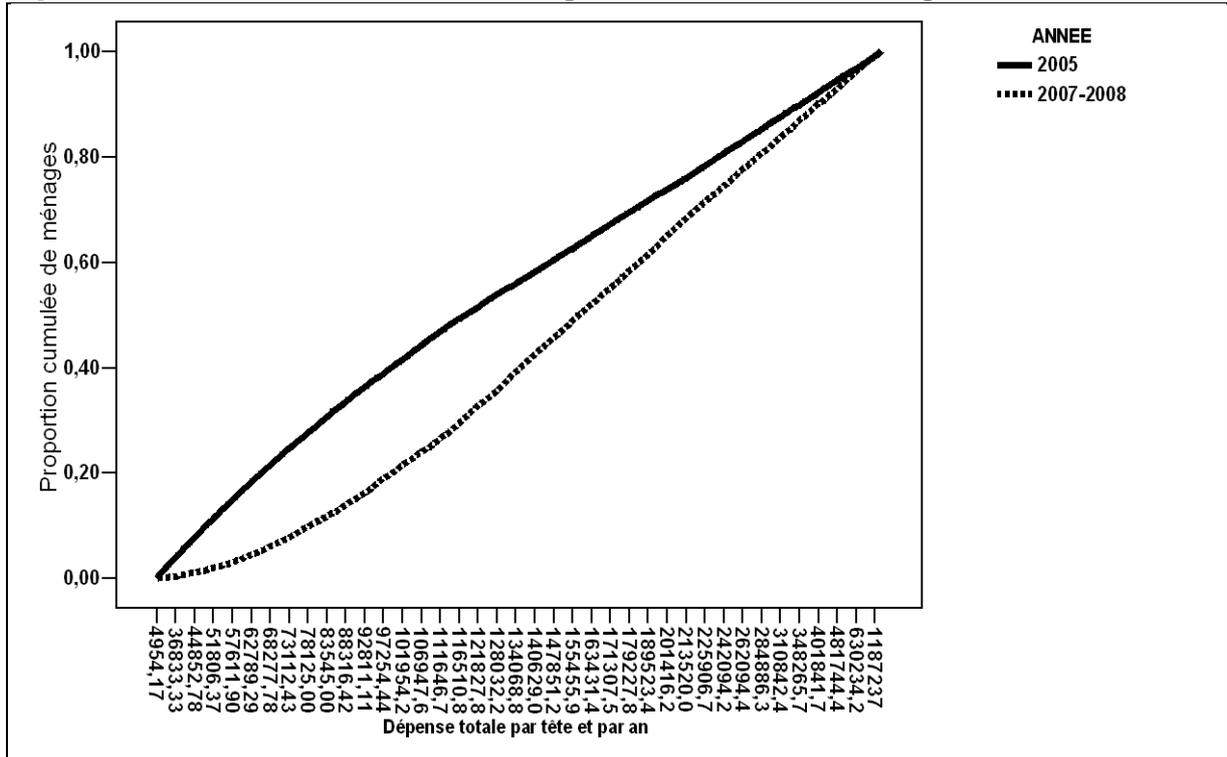
Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2007/2008

Tableau A1. 6 : Taux de chômage déclaré selon le niveau de vie, la localisation géographique, la résidence et le statut matrimonial des chefs de ménages, Niger 2005 et 2007-2008¹

Année	2005		2007-2008	
	moyenne	Ecart type	moyenne	Ecart type
Niveau de vie				
pauvres	11,41	31,80	7,76	9,33
Non pauvres	12,14	33,44	4,95	10,61
Régions				
Agadez	13,66	34,41	9,51	10,72
Diffa	18,16	38,60	4,28	8,41
Dosso	10,76	31,02	3,57	7,43
Maradi	10,21	30,30	-	-
Tahoua	13,51	34,20	4,54	7,22
Tillabéry	7,83	26,87	5,51	8,96
Zinder	6,42	24,52	3,30	6,39
Autres villes	12,43	33,01	7,68	10,47
Niamey	20,20	40,17	15,05	14,21
Statut matrimonial				
Célibataire	13,39	34,21	7,70	9,57
Monogame	10,54	30,71	6,12	9,47
Polygame	9,68	29,59	5,34	8,57
Veuf /divorcé	23,34	45,57	11,38	15,36
Milieu de résidence				
Urbain	10,36	30,48	9,63	11,81
Rural	16,33	36,98	3,60	7,20
Genre du chef de ménage				
Masculin	10,43	30,57	5,75	9,10
Féminin	31,31	46,42	11,99	14,79
MOYENNE	12,14	32,67	6,50	10,14

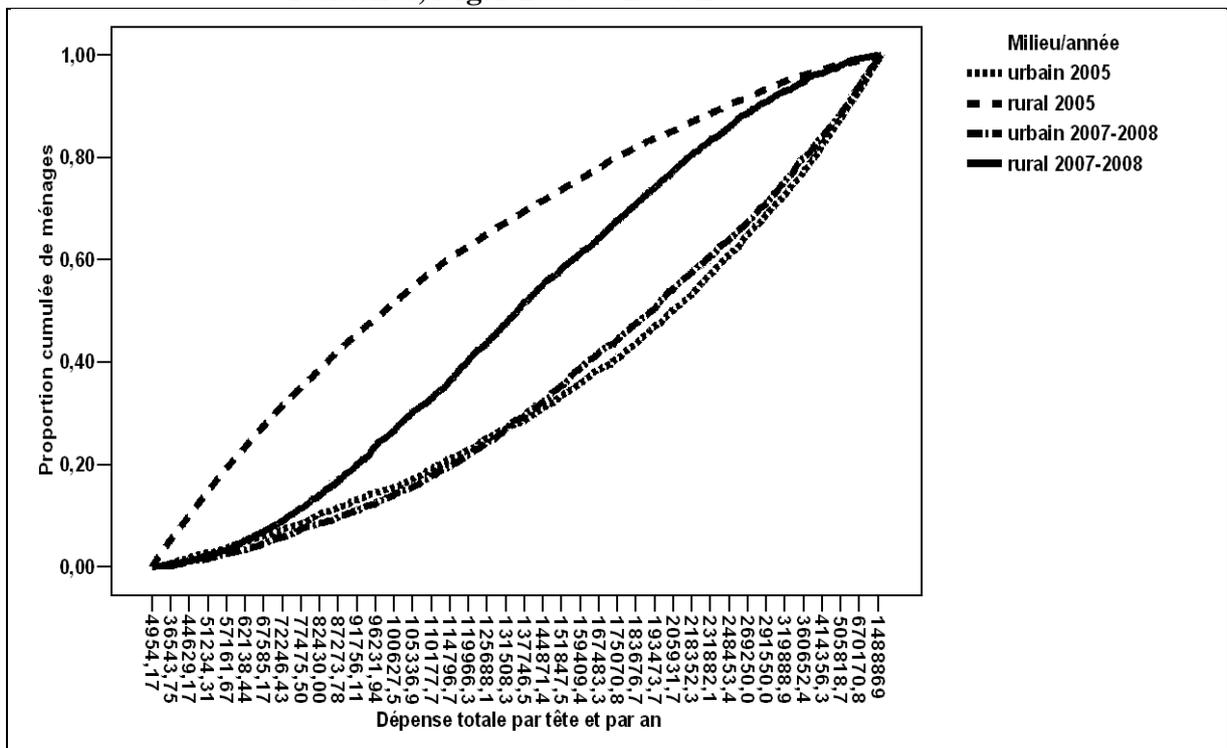
(1) Taux de chômage pour les 15 ans et plus. La définition retenue est celle du BIT avec comme période de référence les 7 derniers jours précédents l'enquête
Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2005 et 2007-2008

Figure A1. 1 : Courbes d'incidence de la pauvreté selon l'année, Niger 2005 et 2007/2008



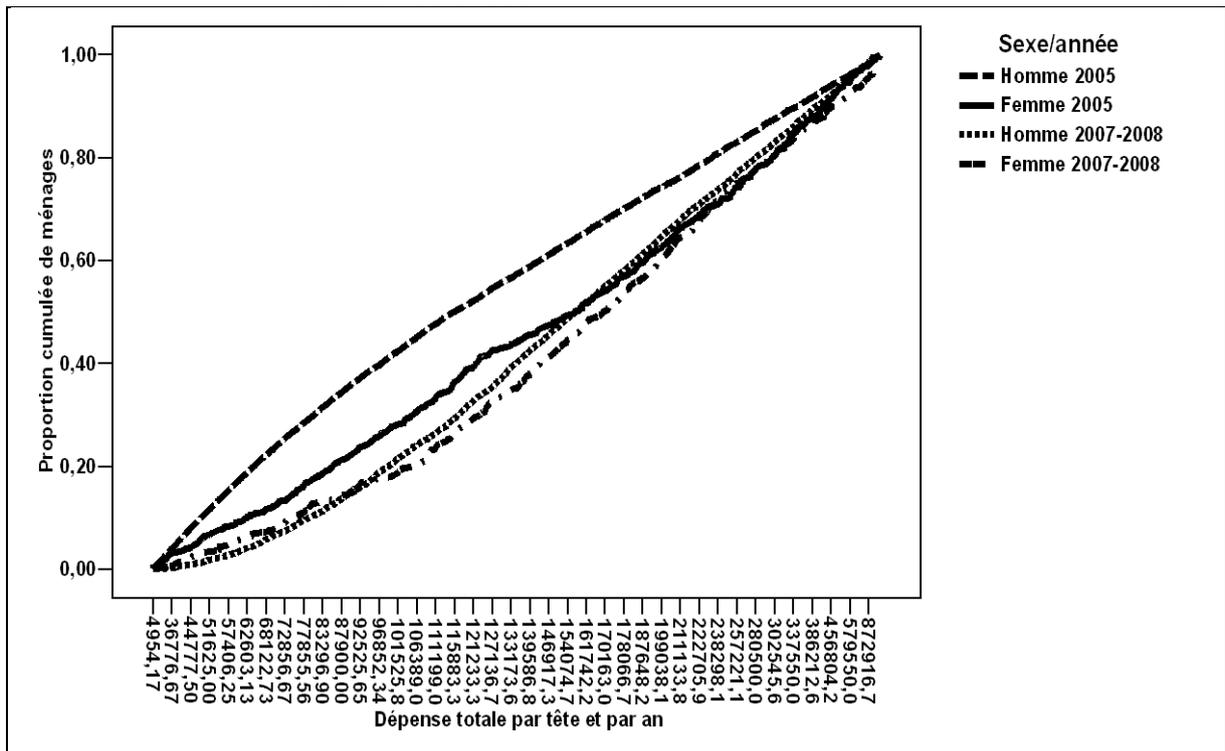
Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2005 et 2007-2008

Figure A1. 2 : Courbes d'incidence de la pauvreté selon l'année et le milieu de résidence, Niger 2005 et 2007/2008



Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2005 et 2007-2008

Figure A1. 3 : Courbes d'incidence de la pauvreté selon l'année et le genre, Niger 2005 et 2007/2008



Source : A partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC 2005 et 2007-2008

ANNEXE 2

Tester la stabilité des coefficients : Test de Chow

L'utilisation d'un modèle de régression simple peut laisser apparaître un changement structurel dans la relation entre la variable indépendante et les variables explicatives. Afin de prendre en compte cet éventuel changement, Chow (1960) propose de tester la stabilité des coefficients d'un modèle.

Considérons alors un modèle de régression linéaire simple :

$$y = \beta_0 + \beta_1 x_1 + \beta_2 x_2 + \varepsilon$$

Le test de Chow permet alors de vérifier s'il existe une différence dans l'influence d'une variable dépendante entre deux périodes de temps (dans notre cas entre 2005 et 2007-2008). En d'autres termes, il est mis en œuvre pour savoir si des groupes de ménages ou

d'individus sont homogènes ou hétérogènes. Pour ce faire, nous avons effectué la régression du modèle de la manière suivante :

$$\begin{cases} Y_1 = \beta_{10} + \beta_{11}x_{11} + \beta_{12}x_{12} \\ Y_1 = \beta_{20} + \beta_{11}x_{21} + \beta_{22}x_{22} \\ Y = \beta_0 + \beta_1x_1 + \beta_2x_2 \\ H_0: \beta_{10} = \beta_{20} = \beta_0 \\ H_1: \beta_{10} \neq \beta_{20} \end{cases}$$

- D'une part, Nous avons opéré une régression pour les deux périodes de temps d'où l'on récupère la somme des carrés des résidus (SCR) ;
- D'autre part, on opère également une estimation sur chacun des deux sous-échantillons à partir de laquelle, on extrait la somme des carrés des résidus respectifs (SCR1, SCR2) ;
- Enfin, il s'agit de tester si les coefficients sont statistiquement différents par un test de Fisher :

$$CHOW = \left(\frac{SCR - SCR1 - SCR2}{SCR1 + SCR2} \right) \frac{n - 2k}{k} \rightarrow F(k, n - 2k)$$

Où k représente le nombre de coefficients du modèle à estimer.

En conséquence, si la statistique calculée est inférieure à la statistique lue, on rejette l'hypothèse de constance des coefficients. Toutefois, quelques remarques prévalent dans l'utilisation du test de Chow : (i) les hypothèses sous-jacentes au test doivent être remplies (s'assurer par exemple que les variances de l'erreur dans les régressions sont identiques) ; (ii) le test de Chow montre seulement si les régressions sont statistiquement différentes. Par contre, il ne renseigne pas sur l'origine de cette différence (on ignore si cette différence est due à la valeur des ordonnées à l'origine, ou aux pentes, ou bien aux deux en même temps) (Gujarati et Damodar, 2004).

Tableau A2.1: Coefficients de régression de l'estimation logistique multinomiale des déterminants du niveau de vie des ménages en milieu urbain – Niger 2005¹

Paramètres	Log des chances – β – d'appartenir au segment j (1 à 3) comparativement aux non pauvres – normalisés à 0 –, et variation de probabilité (effets marginaux) consécutive aux variations des caractéristiques								
	1 = pauvres chroniques			2 = pauvres transitoires			3= non pauvres vulnérables et précaires		
Variables	β	t ²	Ef.mg ³	β	t ²	Ef.mg ³	β	t ²	Ef.mg ³
Dotation capital humain⁴									
primaire	-4,6193	-6,6223*	-0,0497	-0,3561	-2,2374*	-0,0498	-3,5588	-5,706*	-0,0595
Secondaire	-4,7873	-5,3187*	-0,2527	-1,3155	-6,0013*	-0,2527	-3,9891	-4,9085*	-0,0616
Formation T/P	-7,5506	-6,0164*	-0,4929	-2,5551	-7,4952*	-0,4929	-7,8366	-5,9113*	-0,1215
Supérieur	-3,0737	-3,0543*	-0,7248	-3,4281	-4,5669*	-0,7248	-0,9157	-1,5225*	0,0032
Démographie du chef									
Age	0,0755	1,4975*	0,0268	0,1273	3,6521*	0,0268	0,0595	1,1982*	0,0003
(Age) ² /100	0,0611	1,3924**	-0,0255	-0,1167	-3,2124*	-0,0255	0,0715	1,6583*	0,0018
Sexe	-5,7976	-6,1576*	-0,1974	-1,0956	-2,3740*	-0,1974	-5,1897	-5,5273*	-0,0836
Statut matrimonial CM⁵									
Monogame	34,672	0,0000	0,1730	1,2019	0,2901	0,1730	5,8501	3,0384*	0,0921
Polygame	37,362	0,0000	0,2341	1,5720	2,4395*	0,2340	8,4297	4,3153*	0,1347
Veuf/divorcé	28,1778	0,0000	-0,0254	0,1010	3,0307*	-0,0254	0,8281	0,4389	0,0114
Statut du travail CM⁶									
Salarié non protégé	-1,3612	-1,9913*	-0,0029	-0,0504	-0,1587	-0,2903	-1,0603	-1,604**	-0,1803
Indép.non agricole	0,5339	1,7756*	-0,0481	-0,2021	-1,1883	-0,0029	0,7289	2,5713*	0,0137
Agriculteur	2,5544	7,3874*	0,1693	0,8597	4,0682*	-0,0481	1,9931	5,5965*	0,0296
Autre actif	8,7928	10,038*	0,0988	0,7494	1,1204	0,1694	8,8005	10,347*	0,1481
Inactif	-0,9577	-0,7682*	0,0914	0,4291	1,2169	0,0988	0,3579	0,4432	0,0039
chômeur	1,9875	4,6543*	0,1254	0,3245	1,1456*	0,1734	1,4563	3,2678*	0,1532
Localisation géo⁷									
Niamey	-1,0082	-4,1104*	-0,3088	-1,1718	-8,8113*	-0,2487	-0,1446	-0,6467	0,0040
Dotation capital social⁹									
Transfert	-0,0959	-0,3974*	-0,0055	0,0376	0,7721	0,0064	0,3232	-3,8373*	0,0054
constante	-36,742	0,0000	-0,0215	-3,1441	-3,3241*	-0,5712	-8,5367	1,4017**	-0,1279
Log vraisemblance	- 1535,312								
χ^2 (sig)	1653,967 (0,000)								
Pseudo-R ²	0,350								
N	2020								

(1)La variable expliquée est normalisée à 0 pour le segment des non pauvres ; (2) Probabilité « two – tailed » que le coefficient soit égal à 0. Le t est le rapport entre le β et l'erreur type ; (3) Variation de probabilité consécutive aux variations des caractéristiques ; (4) base = sans instruction ; (5) base = célibataire ; (6) base = salarié protégé ; (7) base = Agadez et Diffa ; (8) oui = si le ménage possède au moins une terre ; (9) oui = si le ménage a reçu un transfert. Un (*) signifie que les écarts de pauvreté sont significatifs à moins 5 pour cent et un (**) signifie qu'ils le sont à 10 pour cent.

Source : A partir des bases de données du QUIBB 2005, pondération normalisé

Tableau A2.2 : Coefficients de régression de l'estimation logistique multinomiale des déterminants du niveau de vie des ménages en milieu urbain – Niger 2007 - 2008¹

Paramètres	Log des chances – β – d'appartenir au segment j (1 à 3) comparativement aux non pauvres – normalisés à 0 –, et variation de probabilité (effets marginaux) consécutive aux variations des caractéristiques								
	1 = pauvres chroniques			2 = pauvres transitoires			3= non pauvres vulnérables et précaires		
Variables	β	t ²	Ef.mg ³	β	t ²	Ef.mg ³	β	t ²	Ef.mg ³
Dotation capital humain⁴									
primaire	-5,2959	-5,5783	-0,0009	-1,2752	-1,8342*	-0,0500	-4,7475	-6,0593*	-0,0013
Secondaire	-4,3209	-4,5463	-0,0007	-1,8574	-4,0534*	-0,1572	-3,5082	-4,9234*	-0,0009
Formation T/P	-4,3906	-3,4953	-0,0007	-1,9569	-5,1962*	-0,3594	-2,8854	-4,6541*	-0,0006
Supérieur	-34,406	0,0000	-0,0062	-3,1262	-5,1861*	-0,6319	-34,233	0,0000	-0,0091
Démographie du chef									
Age	0,4528	2,9765	0,0762	0,0324	0,4397	0,0432	0,1987	1,5428	0,0316
(Age) ² /100	0,2103	2,1567	0,0247	0,1054	1,2076	0,0045	0,0023	1,2456	0,0004
Sexe	35,354	0,0000	0,0065	0,0182	0,0534*	-0,0006	36,091	0,0000	0,0098
Statut matrimonial CM⁵									
Monogame	34,669	0,0000	0,0064	0,6457	1,543**	0,1151	31,061	0,0000	0,0084
Polygame	37,342	0,0000	0,0068	0,7075	1,518**	0,1261	33,631	0,0000	0,0091
Veuf/divorcé	71,440	0,0000	0,0131	0,5149	0,9193	0,0868	69,306	0,0000	0,0189
Statut du travail CM⁶									
Salarié non protégé	5,1604	4,8475	0,0009	0,4280	1,430**	0,0782	4,1499	5,5153*	0,0011
Indép.non agricole	3,5938	3,4236	0,0006	0,7073	2,7854*	0,1297	2,8135	3,8592*	0,0007
Agriculteur	3,5939	3,1642	0,0005	0,5149	2,0913*	0,0876	2,3791	3,3601*	0,0006
Autre actif	-29,002	0,0000	-0,0053	0,4283	0,8021	0,0672	-30,127	0,0000	-0,0082
Inactif	5,2551	3,0594	0,0009	0,3476	0,6062	0,0962	2,3656	1,2474*	0,0006
chômeur	0,5007	0,4372	0,0007	0,5114	1,5773*	0,8332	-1,6427	-1,7152*	-0,0005
Localisation géo⁷									
Niamey	0,4483	2,1392	0,0000	-0,3010	-2,2067*	-0,0554	0,6884	3,3779*	0,0002
Dotation capital social⁹									
Transfert	0,0773	0,3763	-0,0137	0,0761	0,571**	0,0139	0,3012	1,5074*	0,0000
constante	-74,834	0,0000	0,0000	-1,5419	-2,6532*	-0,2754	-71,346	0,0000	-0,0194
Log vraisemblance	- 1535,312								
χ^2 (sig)	1653,967 (0,000)								
Pseudo-R ²	0,350								
N	2020								

(1)La variable expliquée est normalisée à 0 pour le segment des non pauvres ; (2) Probabilité « two – tailed » que le coefficient soit égal à 0. Le t est le rapport entre le β et l'erreur type ; (3) Variation de probabilité consécutive aux variations des caractéristiques ; (4) base = sans instruction ; (5) base = célibataire ; (6) base = salarié protégé ; (7) base = Agadez et Diffa ; (8) oui = si le ménage possède au moins une terre ; (9) oui = si le ménage a reçu un transfert. Un (*) signifie que les écarts de pauvreté sont significatifs à moins 5 pour cent et un (**) signifie qu'ils le sont à 10 pour cent.

Source : A partir des bases de données de l'ENBC 2007-2008, pondération normalisée

ANNEXE 3

Tableau A3.1 : Structure des dépenses réelles de santé selon le niveau de vie, le genre, la localisation géographique, et le statut du travail des ménages, Niger 2005

Paramètre	% dépenses allouées à la santé	Dépenses de santé par tête en Fcfa	Dépenses de santé du ménage en Fcfa
Niveau de vie			
Pauvres	2,00	1421,46	10724,39
Non pauvres	2,79	7708,56	41200,45
Genre			
Homme	2,36	4289,32	25229,42
Femme	2,53	5493,53	22672,03
Niveau d'instruction			
Sans instruction	2,16	3414,40	20414,49
Coranique	2,72	4104,28	25688,40
Primaire	2,73	6386,83	28452,05
Secondaire	2,51	6699,09	33197,75
Formation P/T	2,62	10596,31	60229,54
Supérieur	3,63	35784,16	191939,05
Statut matrimonial			
Célibataire	1,83	10808,78	22903,16
Monogame	2,24	4178,62	21101,60
Polygame	2,77	4260,76	38762,17
veuf	2,48	5165,40	21526,50
Localisation géographique			
Agadez	0,74	1027,91	5414,82
Diffa	2,35	8632,73	38518,90
Dosso	2,85	3613,08	27778,92
Maradi	2,32	2142,54	13604,16
Tahoua	2,07	3667,80	18808,11
Tillabéry	2,63	3132,90	17968,40
Zinder	2,05	2530,19	13683,36
Autres villes	2,81	8293,09	47002,79
Niamey	2,75	13837,04	80768,65
Milieu de résidence			
Urbain	2,78	10454,02	60164,05
Rural	2,29	3133,57	17867,78
Statut du marché de travail			
Salarié protégé	2,77	15869,30	85961,53
Salarié non protégé	2,88	5366,46	28621,42
Indep. Non agricole	2,45	6464,37	31799,16
Agriculteur	2,13	2647,96	16507,30
Autres actifs	2,22	4034,94	26624,23
Inactifs	2,02	2820,90	12426,31
chômeurs	3,08	5714,86	38367,97
N	2,37	4375,88	25045,60

(1) Niveau d'instruction primaire ; (2) niveau d'instruction secondaire ; (3) niveau d'instruction supérieur ; (4) logarithme du niveau de vie. Par ailleurs, le seuil de significativité est de 61,689 (0,000). Le R^2 ajusté est de 0,157.

Note : * = significatif à 5 pour cent au moins.

Source : auteur, à partir de la base de données du QUIBB, Niger 2005 – pondération normalisée

Tableau A3. 2: Coefficients de corrélation entre le type de service médical utilisé en fonction du milieu de résidence et du niveau de vie, Niger 2005 – 2007/2008

Paramètres	2005				2007-2008			
	urbain		rural		urbain		rural	
	pauvre	Non pauvre	pauvre	Non pauvre	Pauvre	Non pauvre	Pauvre	Non pauvre
<i>Test d'indépendance¹</i>								
Chi ² de Pearson	1797,98	2322,85	12584,14	6661,10	105,667	230,621	612,498	448,075
(seuil de signification)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)
Rapport de vraisemblance	807,39	1135,77	6778,43	3956,82	102,620	218,488	693,435	512,997
(seuil de signification)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)
<i>Mesures symétriques : nominal</i>								
Phi	0,751	0,759	0,731	0,736	0,671	0,753	0,534	0,608
(seuil de signification) ²	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)
V de Cramer	0,751	0,759	0,731	0,736	0,671	0,753	0,534	0,608
(seuil de signification)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)
Coefficient de contingence	0,601	0,605	0,590	0,593	0,557	0,601	0,471	0,520
(seuil de signification)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)
<i>Mesures symétriques : ordinal</i>								
Tau-B- de Kendall	0,740	0,746	0,721	0,722	0,652	0,729	0,519	0,585
(seuil de signification) ²	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)
Tau-C-Kendall	0,174	0,202	0,221	0,261	0,403	0,463	0,352	0,446
(seuil de signification) ³	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)
Gamma	0,987	0,984	0,984	0,976	1,000	1,000	1,000	1,000
(seuil de signification) ⁴	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)
Coefficient de Pearson	0,577	0,587	0,597	0,598	0,246	0,229	0,219	0,247
(seuil de signification)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)
Coefficient de Spearman	0,747	0,755	0,731	0,735	0,668	0,750	0,532	0,605
(seuil de signification)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)

(1) Le nombre de degrés de liberté $[(r-1)*(c-1)]$ est égal à 1 puisque le tableau de contingence comporte deux colonnes – pauvres et non pauvres ; (2) des mesures symétriques, basées sur les corrélations ou les cas concordants, peuvent être utilisées lorsque les deux variables inhérentes au niveau de vie ont des catégories ordinales – pauvres et non pauvres. Le coefficient Tau-B de Kendall est une mesure fondée sur les couples de cas concordants, discordant ou liés – un couple de cas est concordant si les valeurs des deux variables pour un cas sont supérieures (ou inférieures) aux valeurs correspondantes pour l'autre cas ; le couple de cas est discordant si la valeur d'une variable pour un cas est plus grande que la valeur correspondante pour l'autre cas, et inversement pour la seconde variable ; lorsque les deux cas ont des valeurs identiques pour une ou deux variables, ils sont liés ; par conséquent, si les rangs d'une variable tendent à s'accroître avec ceux de l'autre variable, la majorité des couples sont concordants. Le Tau-B de Kendall est une mesure de corrélation non paramétrique pour variables ordinales ou classées qui prend en considération les ex aequo. Le signe du coefficient indique la direction de la relation et sa valeur absolue indique sa force, les valeurs absolues les plus grandes indiquant les relations les plus fortes. Les valeurs peuvent varier de -1 à +1 mais une valeur de -1 ou de +1 ne peut toutefois être obtenue que dans des tableaux carrés ; (3) le Tau-C de Kendall est une mesure d'association non paramétrique pour variables ordinales qui ne prend pas en considération les ex aequo. Le signe du coefficient indique la direction de la relation et sa valeur absolue indique sa force, les valeurs absolues les plus grandes indiquant les relations les plus fortes. Les valeurs peuvent varier de -1 à +1 mais une valeur de -1 ou de +1 ne peut toutefois être obtenue que dans des tableaux carrés ; (4) Gamma est une mesure d'association symétrique entre deux variables ordinales. Cette mesure est située entre -1 et 1. Les valeurs proches d'une valeur absolue de 1 indiquent une relation forte entre les deux variables. Les valeurs proches de zéro indiquent une relation faible ou inexistante. Pour les tableaux d'ordre 2, les gammas d'ordre 0 (zéro) apparaissent. Pour les tableaux d'ordre 3 et les tableaux d'ordre n, les gammas conditionnels apparaissent.

Source : auteur, à partir de la base de données du QUIBB et de l'ENBC, Niger 2005 – 2007/2008 – pondérations normalisées

Tableau A3.3 : Décomposition des mesures de la pauvreté non monétaire P_e et P_α des ménages selon leur localisation spatiale et le genre masculin, et l'accès aux fonctionnements de base, – Niger 2005- 2007/2008

Régions	Aga- dez	Diffa	Dosso	Mar- adi	Tah- oua	Tilla- béri	Zin- der	Aut. villes	Nia- mey	Moy. gén	Cont.	N
Paramètres												
Chef de ménage masculin												
Pauvreté non monétaire – 2005 – $e = 1^4$												
habitat ¹	0,1550	0,1864	0,2066	0,1832	0,1976	0,2339	0,1907	0,1364	0,0877	0,1865		6209
Envir.sanit ²	0,2680	0,0711	0,1780	0,1780	0,1786	0,2142	0,1157	0,0157	0,0874	0,1556		6209
Instruction ³	0,2909	0,2911	0,2936	0,2819	0,3054	0,2968	0,2892	0,2123	0,1755	0,2781		6209
Moy.Gén.	0,2378	0,1829	0,2490	0,2144	0,2272	0,2483	0,1985	0,1215	0,1169	0,2068		
Cont.	0,0197	0,0292	0,1088	0,1921	0,2014	0,1861	0,1715	0,0567	0,0344	-	100,0	
Pauvreté non monétaire - $\alpha = 2^4$												
habitat ¹	0,1097	0,1236	0,1578	0,1207	0,1477	0,1906	0,1311	0,1030	0,0689	0,0773		6209
Envir.sanit ²	0,2680	0,0711	0,2469	0,1780	0,1786	0,2142	0,1157	0,0157	0,0874	0,1556		6209
Instruction ³	0,2889	0,2893	0,2910	0,2787	0,3042	0,2951	0,2877	0,2116	0,1748	0,2764		6209
Moy.Gén.	0,2222	0,1613	0,2319	0,1924	0,2102	0,2333	0,1782	0,1101	0,1104	0,1896		
Cont.	0,0200	0,0281	0,1105	0,1881	0,2032	0,1907	0,1679	0,0560	0,0354	-	100,0	
Pauvreté monétaire⁵												
Incidence	0,4168	0,1378	0,6230	0,7480	0,3802	0,5942	0,6260	0,4653	0,1981	0,5375		6209
Contribution												
Dép/tête-000 de F CFA												
N pondéré	106	205	561	1151	1138	962	1109	599	378	-	-	6209
Chef de ménage masculin												
Pauvreté non monétaire – 2007/2008 – $e = 1$												
habitat ¹	0,0926	0,1992	0,2127	0,2137	0,1983	0,2400	0,2073	0,1202	0,0543	0,1918		3531
Envir.sanit ²	0,0016	0,2560	0,2663	0,2663	0,2871	0,3093	0,3013	0,0142	0,0085	0,2386		3531
Instruction ³	0,1795	0,2235	0,2701	0,2701	0,2924	0,2750	0,2961	0,2033	0,1232	0,2607		3531
Moy.Gén.	0,0912	0,2262	0,2497	0,2497	0,2592	0,2747	0,2682	0,1126	0,0620	0,2304		
Cont.	0,0045	0,0303	0,1102	0,2090	0,1956	0,1380	0,2538	0,0394	0,0192	-	100,0	
Pauvreté non monétaire - $\alpha = 2^4$												
habitat ¹	0,0665	0,1533	0,1627	0,1579	0,1389	0,1998	0,1467	0,0889	0,0407	0,1424	0,2230	3531
Envir.sanit ²	0,0016	0,2560	0,2663	0,2570	0,2871	0,3093	0,3013	0,0142	0,0085	0,2386	0,3736	3531
Instruction ³	0,1784	0,2194	0,2680	0,2567	0,2924	0,2725	0,2929	0,2016	0,1204	0,2576	0,4034	3531
Moy.Gén.	0,0822	0,2096	0,2324	0,2239	0,2395	0,2605	0,2469	0,1016	0,0556	0,2129		
Cont.	0,0044	0,0303	0,1109	0,2067	0,1956	0,1416	0,2528	0,0385	0,0190	-	100,0	
Pauvreté monétaire⁵												
Incidence	0,0855	0,1229	0,6194	0,6613	0,4919	0,6308	0,4551	0,3932	0,2513	0,5051		3531
Contribution												
Dép/tête-000 de F CFA												
N pondéré	40	109	359	694	614	409	770	285	252			3531

(1) Quatre éléments relatifs à l'habitat ont été pris en considération : la nature des murs, du toit, le combustible utilisé pour l'éclairage et le nombre de personnes par pièce. Un seuil de précarité – égal à 1 – est défini pour ces quatre éléments de la manière suivante : (i) murs : bois/bambou, pailles, pierres, autres et plus ; (ii) toit : terre, bois, nattes, pailles, autres et plus ; (iii) type d'éclairage : bougie, bois de chauffe, lampe à pétrole et autres ; (iv) nombre de personnes par pièce est supérieur à 3. Les scores sont additionnés et le niveau de subsistance est fixé à $2 - Z = 2 -$, c'est-à-dire qu'il correspond à au moins trois handicaps sur quatre ; (2) Deux éléments inhérents à l'environnement sanitaire ont été pris en compte : (i) le type d'aisance : latrine non couverte, nature/brousse et autres ; (ii) accès à l'eau : puits non protégé, rivière/lac, mare et autres. Le seuil de subsistance est de $1 - Z = 1 -$, c'est-à-dire qu'il correspond à au moins un handicap sur deux ; (3) Quant à l'instruction, le seuil de subsistance est de 6 – nombre d'années d'éducation au primaire du chef de ménage, c'est-à-dire la fin du cours moyen deuxième année (CM2) ; (4) les a_j ont été pondérés, c'est-à-dire $a_1 = a_2 = a_3 = 1/3$; (5) il s'agit de la pauvreté des ménages avec une ligne de pauvreté de 144750 FCFA et 150933 F CFA par personne annuellement, respectivement en 2005 et 2007/2008 ; il s'agit des dépenses réelles moyennes.

Source : auteur, à partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC, Niger 2005 – 2007/2008 – pondération normalisée

Tableau A3.4 : Décomposition des mesures de la pauvreté non monétaire P_e et P_α des ménages selon leur localisation spatiale et le genre féminin, et l'accès aux fonctionnements de base, – Niger 2005- 2007/2008

Régions	Aga- dez	Diffa	Dosso	Mar- adi	Tah- oua	Tilla- béri	Zin- der	Aut. villes	Nia- mey	Moy. gén	Cont.	N
Paramètres												
Chef de ménage féminin												
Pauvreté non monétaire – 2005 – $e = 1^4$												
habitat ¹	0,1101	0,1506	0,1967	0,1538	0,1500	0,1959	0,1893	0,1517	0,1055	0,1570		481
Envir.sanit ²	0,2695	0,1247	0,2282	0,1877	0,1571	0,1768	0,1202	0,0189	0,1046	0,1247		481
Instruction ³	0,3247	0,3192	0,3216	0,3127	0,3233	0,3228	0,3247	0,2868	0,2543	0,3063		481
Moy.Gén.	0,2348	0,1982	0,2488	0,2181	0,2101	0,2318	0,2114	0,1524	0,1548	0,1877		
Cont.	0,0270	0,0247	0,0496	0,0696	0,2628	0,1126	0,1956	0,1515	0,1067	-	100,0	
Pauvreté non monétaire - $\alpha = 2^4$												
habitat ¹	0,0634	0,0819	0,1343	0,0822	0,0863	0,1381	0,1237	0,0984	0,0800	0,1005		481
Envir.sanit ²	0,2695	0,1247	0,2282	0,1877	0,1571	0,1768	0,1202	0,0189	0,1046	0,1247		481
Instruction ³	0,3203	0,3192	0,3216	0,3093	0,3227	0,3228	0,3247	0,2850	0,2538	0,3054		481
Moy.Gén.	0,2177	0,1753	0,2280	0,1931	0,1887	0,2126	0,1895	0,1341	0,1462	0,1769		
Cont.	0,0278	0,0242	0,0503	0,0683	0,2615	0,1144	0,1943	0,1477	0,1116	-	100,0	
Pauvreté monétaire⁵												
Incidence	0,2358	0,0751	0,4505	0,5261	0,3607	0,6351	0,5460	0,4917	0,2406	0,4338		481
Contribution												
Dép/tête-000 de F CFA												
N pondéré	11	12	19	30	118	46	87	94	65			481
Chef de ménage féminin												
Pauvreté non monétaire – 2007/2008 – $e = 1$												
habitat ¹	0,1444	0,1528	0,1760	0,2068	0,1734	0,1993	0,1819	0,1275	0,0535	0,1633		469
Envir.sanit ²	0,0159	0,1935	0,2198	0,2968	0,2965	0,3060	0,2901	0,0177	0,0052	0,2226		469
Instruction ³	0,3057	0,2123	0,3199	0,3139	0,3071	0,3094	0,3333	0,2702	0,2262	0,3016		469
Moy.Gén.	0,1554	0,1862	0,2386	0,2725	0,2590	0,2715	0,2684	0,1385	0,0950	0,2292		
Cont.	0,0215	0,0102	0,0801	0,0906	0,2993	0,1380	0,2571	0,0626	0,0406	-	100,0	
Pauvreté non monétaire - $\alpha = 2^4$												
habitat ¹	0,1077	0,1065	0,1044	0,1436	0,1092	0,1447	0,1062	0,0828	0,0317	0,1045	0,1664	469
Envir.sanit ²	0,0159	0,1935	0,2198	0,2968	0,2965	0,3060	0,2901	0,0177	0,0052	0,2226	0,3544	469
Instruction ³	0,3057	0,2123	0,3176	0,3139	0,3071	0,3074	0,3333	0,2678	0,2262	0,3010	0,4792	469
Moy.Gén.	0,1431	0,1708	0,2139	0,2514	0,2376	0,2527	0,2432	0,1228	0,0877	0,2094		
Cont.	0,0217	0,0103	0,0786	0,0915	0,3005	0,1406	0,2549	0,0608	0,0411	-	100,0	
Pauvreté monétaire⁵												
Incidence	0,2280	0,1088	0,5526	0,7542	0,4912	0,6908	0,3257	0,4664	0,1907	0,4577		469
Contribution												
Dép/tête-000 de F CFA												
N pondéré	15	6	36	36	124	55	103	49	46			469

(1) Quatre éléments relatifs à l'habitat ont été pris en considération : la nature des murs, du toit, le combustible utilisé pour l'éclairage et le nombre de personnes par pièce. Un seuil de précarité – égal à 1 – est défini pour ces quatre éléments de la manière suivante : (i) murs : bois/bambou, pailles, pierres, autres et plus ; (ii) toit : terre, bois, nattes, pailles, autres et plus ; (iii) type d'éclairage : bougie, bois de chauffe, lampe à pétrole et autres ; (iv) nombre de personnes par pièce est supérieur à 3. Les scores sont additionnés et le niveau de subsistance est fixé à $2 - Z = 2 -$, c'est-à-dire qu'il correspond à au moins trois handicaps sur quatre ; (2) Deux éléments inhérents à l'environnement sanitaire ont été pris en compte : (i) le type d'aisance : latrine non couverte, nature/brousse et autres ; (ii) accès à l'eau : puits non protégé, rivière/lac, mare et autres. Le seuil de subsistance est de $1 - Z = 1 -$, c'est-à-dire qu'il correspond à au moins un handicap sur deux ; (3) Quant à l'instruction, le seuil de subsistance est de 6 – nombre d'années d'éducation au primaire du chef de ménage, c'est-à-dire la fin du cours moyen deuxième année (CM2) ; (4) les a_j ont été pondérés, c'est-à-dire $a_1 = a_2 = a_3 = 1/3$; (5) il s'agit de la pauvreté des ménages avec une ligne de pauvreté de 144750 FCFA et 150933 F CFA par personne annuellement, respectivement en 2005 et 2007/2008 ; il s'agit des dépenses réelles moyennes.

Source : auteur, à partir des bases de données du QUIBB et de l'ENBC, Niger 2005 – 2007/2008 – pondérations normalisées

Tableau A3.5: Coefficients de régression des estimations probit et tobit des déterminants du ratio et de la profondeur de pauvreté des ménages – e = 0,5 ; chef de ménage 15 ans et plus, – Niger 2005

Paramètres	Probit : ratio de pauvreté P0 et e = 0,5 ¹						Tobit : écart de pauvreté P1 et e = 0,5 ¹					
variables	Fonctionnements de base			Fonctionnements de base & paramètres additionnels			Fonctionnements de base			Fonctionnements de base & paramètres additionnels		
	β	t^2	Effets marg	β	t^2	Effets marg	β	t^2	Effets marg	β	t^2	Effets marg
Constante	-3,797	-9,68*	0,3526*	-6,300	-9,91*	1,279*	-0,397	-17,1*	-0,207*	-1,322	-12,9*	0,682*
Fonctionnements essentiels												
Habitat	13,595	9,219*	1,263*	4,380	9,855*	0,889*	1,332	19,01*	0,693*	0,838	15,00*	0,432*
Envir.sanitaire	1,992	4,513*	0,185*	0,416	1,489	0,0845	0,474	9,269*	0,246*	0,071	1,439	0,037*
Instruction	4,270	6,776*	0,397*	1,295	4,285*	0,263*	0,631	11,08*	0,329*	0,256	4,690*	0,132*
Démographie												
Age	-	-	-	0,009	0,417	0,002	-	-	-	0,0006	0,150*	0,0003
Sexe ³	-	-	-	-0,399	-2,10*	-0,081*	-	-	-	-0,102	-2,17*	-0,052*
Taille	-	-	-	0,279	9,945*	0,057*	-	-	-	0,040	20,84*	0,021*
Statut socioéconomique⁴												
Salarié non prot.	-	-	-	1,960	5,223*	0,398*	-	-	-	0,349	6,797*	0,180*
Ind.non agricole	-	-	-	2,000	5,578*	0,406*	-	-	-	0,336	7,054*	0,173*
Agriculteur	-	-	-	2,617	6,826*	0,531*	-	-	-	0,467	9,688*	0,241*
Autre actif	-	-	-	2,497	5,411*	0,507*	-	-	-	0,397	5,797*	0,204*
Inactif	-	-	-	2,329	5,090*	0,473*	-	-	-	0,369	5,383*	0,190*
Chômeur	-	-	-	2,329	5,46*	0,455*	-	-	-	0,398	8,051*	0,205*
Statut matrimonial⁵												
Monogame	-	-	-	0,514	1,658*	0,104**	-	-	-	0,333	4,680*	0,171*
Polygame	-	-	-	0,177	0,541	0,036	-	-	-	0,281	3,892*	0,145*
Veuf/divorcé	-	-	-	0,747	2,160*	0,152*	-	-	-	0,284	3,439*	0,146*
Milieu de résidence⁶												
Rural	-	-	-	1,505	7,968*	0,306*	-	-	-	0,283	10,17*	0,146*
Autres villes	-	-	-	1,326	7,215*	0,269*	-	-	-	0,354	13,06*	0,182*
Capital physique⁷												
Terre	-	-	-	-0,241	-2,49*	0,049*	-	-	-	-0,063	-3,36*	-0,033*
Termes d'hétéroscédacité multiplicative												
Log de la taille	-	-	-	-	-	-	0,026	0,685	0,005	-0,118	-3,87*	0,020*
σ	-	-	-	-	-	-	0,445	13,09*	-	0,520	15,37*	-
Log de vraisemblance	-4128,557			-3714,153			-4384,817			-3820,311		
Chi² (sig)⁸	894,193 (0,000)			1832,184 (0,000)			1070,702 (0,000)			2199,715 (0,000)		
% cas bien prédits	62,2			70,7			-			-		
ZM⁹	0,803			0,769			-			-		
Test d'hétéroscédacité	60,859			81,41			0,000 (0,999)			0,000 (0,999)		
N pondéré	6690			6690			6690			6690		

(1) La variable expliquée prend la valeur de un lorsque le ménage est pauvre et zéro sinon. Pour les différents paramètres des fonctionnements de base, les ratios de pauvreté sont calculés selon l'équation [2.4] avec $\alpha = 2$. Par ailleurs, le test du multiplicateur de Lagrange montre que l'hypothèse d'hétéroscédasticité du modèle ne peut être rejetée (pour le cas du tobit) ; hypothèse ayant été prise en compte de manière multiplicative par rapport au log de la dimension du ménage t_i , soit $\epsilon_i \sim N\{0, [exp(y'logt_i)]^2\}$; (2) probabilité « two-tailed » que le coefficient soit égal à zéro. Le t est le rapport entre β et l'erreur-type ; (3) il s'agit du sexe masculin ; (4) Base = Salarié protégé ; (5) Base = célibataire ; (6) Base = Niamey ; (7) Base = si le ménage ne possède pas de terre ; (8) il s'agit du test du rapport de vraisemblance calculé de la façon suivante : $LR = 2(L_1 - L_0)$, sachant que L_1 est le log de vraisemblance du modèle sans contrainte et L_0 est le log de vraisemblance du modèle contraint (tous les coefficients sont égaux à 0, sauf la contrainte). Ce test suit une loi du Chi² avec des degrés de liberté égaux au nombre de contraintes $-(2n - 1)$ et $(n - 1)$, respectivement, pour le modèle multinomial et le modèle binaire (n =nombre de paramètres); (9) Pseudo-R² de Zavoina et McKelvey (1975), (10) Test d'hétéroscédasticité du rapport de vraisemblance. La statistique LR est égale à $-2(\log L_C - \log L_{NC})$ où $\log L_C$ est le log de vraisemblance du modèle initial (sans terme d'hétéroscédasticité) et $\log L_{NC}$ est le log de vraisemblance du modèle avec hétéroscédasticité multiplicative. Un $LR < 3,84$ signifie que le modèle initial n'est pas hétéroscédastique.

Note : * = significatif à 5 pour cent au moins et ** = significatif à 10 pour cent au moins.

Source : auteur, à partir de la base de données du QUIBB, Niger 2005, pondération normalisée

Tableau A3.6 : Coefficients de régression des estimations probit et tobit des déterminants du ratio et de la profondeur de pauvreté des ménages – e = 0,5 ; chef de ménage 15 ans et plus, – Niger 2007-2008

Paramètres variables	Probit : ratio de pauvreté P0 et e=0,5 ¹						Tobit : écart de pauvreté P1 et e=0,5 ¹					
	Fonctionnements de base			Fonctionnements de base & paramètres additionnels			Fonctionnements de base			Fonctionnements de base & paramètres additionnels		
	β	t^2	Effets marg	β	t^2	Effets marg	β	t^2	Effets marg	β	t^2	Effets marg
Constante	-1,364	-5,34*	-0,386*	-0,907	-2,91*	0,275*	-0,285	-17,0*	-0,136*	-0,174	-2,73*	-0,832*
Fonctionnements essentiels												
Habitat	4,390	5,062*	1,244*	3,329	7,767*	1,013*	0,975	17,66*	0,465*	0,803	15,79*	0,383*
Envir.sanitaire	1,241	5,051*	0,352*	1,474	4,531*	0,448*	0,257	6,744*	0,123*	0,310	5,794*	0,147*
Instruction	1,847	5,024*	0,523*	1,182	4,551*	0,359*	0,420	9,391*	0,200*	0,260	5,815*	0,124*
Démographie												
Age	-	-	-	0,061	2,690*	0,0018*	-	-	-	0,001	2,829*	0,0006*
Sexe ³	-	-	-	-0,429	-2,80*	-0,131*	-	-	-	-0,102	-3,30*	-0,048*
Taille	-	-	-	0,126	6,371*	0,038*	-	-	-	0,024	16,71*	0,0116*
Statut socioéconomique⁴												
Salarié non prot.	-	-	-	0,800	4,088*	0,244*	-	-	-	0,206	5,882*	0,098*
Ind.non agricole	-	-	-	0,732	3,994*	0,222*	-	-	-	0,166	5,221*	0,079*
Agriculteur	-	-	-	0,007	4,377*	0,002*	-	-	-	0,002	5,997*	0,000*
Autre actif	-	-	-	0,629	2,108*	0,191*	-	-	-	0,134	2,000*	0,064*
Inactif	-	-	-	0,647	2,529*	0,197*	-	-	-	0,198	3,889*	0,094*
Chômeur	-	-	-	0,789	3,804*	0,240*	-	-	-	0,192	5,239*	0,092*
Statut matrimonial⁵												
Monogame	-	-	-	-0,256	-0,968	-0,078	-	-	-	-0,053	-1,040	-0,025
Polygame	-	-	-	-0,403	-1,429	-0,122	-	-	-	-0,065	-1,228	-0,031
Veuf/divorcé	-	-	-	-0,510	-1,70*	-0,155	-	-	-	-0,111	-1,91*	-0,053*
Milieu de résidence⁶												
Rural	-	-	-	-0,291	-2,22*	-0,089*	-	-	-	-0,058	-2,19*	-0,028*
Autres villes	-	-	-	0,005	5,108*	0,0017*	-	-	-	-0,001	6,289*	0,0006*
Capital physique⁷												
Terre	-	-	-	-0,094	-1,173	-0,029	-	-	-	-0,026	-1,6**	-0,012*
Termes d'hétéroscédasticité multiplicative												
Log de la taille	-	-	-	-	-	-	0,276	16,70*	0,011*	-0,064	-2,188	0,0078*
σ	-	-	-	-	-	-	0,276	16,73*	-	0,347	16,30*	-
Log de vraisemblance	-2413,335			-2242,097			-1833,393			-1628,174		
Chi² (sig)⁸	701,595 (0,000)			1044,071 (0,000)			821,466 (0,000)			1231,904 (0,000)		
% cas bien prédits	66,8			70,7			-			-		
ZM⁹	0,536			0,531			-			-		
Test d'hétéroscédasticité¹⁰	3,492 (0,062)			5,825 (0,015)			0,000 (0,999)			0,000 (0,999)		
N pondéré	4000			4000			4000			4000		

(1) La variable expliquée prend la valeur de un lorsque le ménage est pauvre et zéro sinon. Pour les différents paramètres des fonctionnements de base, les ratios de pauvreté sont calculés selon l'équation [2.4] avec $\alpha = 2$. Par ailleurs, le test du multiplicateur de Lagrange montre que l'hypothèse d'hétéroscédasticité du modèle ne peut être rejetée (pour le cas du tobit) ; hypothèse ayant été prise en compte de manière multiplicative par rapport au log de la dimension du ménage t_i , soit $\epsilon_i \sim N\{0, [exp(y'log t_i)]^2\}$; (2) probabilité « two-tailed » que le coefficient soit égal à zéro. Le t est le rapport entre β et l'erreur-type ; (3) il s'agit du sexe masculin ; (4) Base = Salarié protégé ; (5) Base = célibataire ; (6) Base = Niamey ; (7) Base = si le ménage ne possède pas de terre ; (8) il s'agit du test du rapport de vraisemblance calculé de la façon suivante : $LR = 2(L_1 - L_0)$, sachant que L_1 est le log de vraisemblance du modèle sans contrainte et L_0 est le log de vraisemblance du modèle contraint (tous les coefficients sont égaux à 0, sauf la contrainte). Ce test suit une loi du Chi² avec des degrés de liberté égaux au nombre de contraintes $-(2n - 1)$ et $(n - 1)$, respectivement, pour le modèle multinomial et le modèle binaire (n =nombre de paramètres) ; (9) Pseudo-R² de Zavoina et McKelvey (1975) ; (10) Test d'hétéroscédasticité du rapport de vraisemblance. La statistique LR est égale à $-2(\log L_C - \log L_{NC})$ où $\log L_C$ est le log de vraisemblance du modèle initial (sans terme d'hétéroscédasticité) et $\log L_{NC}$ est le log de vraisemblance du modèle avec hétéroscédasticité multiplicative. Un $LR < 3,84$ signifie que le modèle initial n'est pas hétéroscédastique.

Note : * = significatif à 5 pour cent au moins et ** = significatif à 10 pour cent au moins.

Source : auteur, à partir de la base de données de l'ENBC, Niger 2007-2008, pondération normalisée

Tableau A3.7 : Coefficients de corrélation de Pearson entre les dépenses de santé et certaines caractéristiques du ménage – Niger 2005

Dimensions	Log Dép. santé	Age	Age ² Sur 100	Log Nvi ⁴	Prim ¹	Secon ²	Super ³	Monog	Polyg.	Veuf	Urbain	Rural	Sexe
Log dép. santé	1												
Age	0,78*	1											
Age ² /100	0,06*	0,98*	1										
Log niv. de vie	3,18*	-,12*	-,04*	1									
Primaire	0,04*	-,16*	-,15*	,02*	1								
Secondaire	0,05*	-,11*	-,10*	,14*	-,06*	1							
Supérieur	0,12*	-,02*	-,03*	,18*	-,03*	-,02*	1						
Monogame	-0,08	-0,18	-0,2*	,05*	0,04*	0,05*	0,02*	1					
Polygame	0,10*	,13*	0,11*	-0,1	-,01*	-0,06*	-0,02*	-0,82*	1				
Veuf	-0,01	0,16	0,17	0,08	-0,05	-0,01	-0,02	-0,40	-0,15	1			
Urbain	0,25*	,07*	0,07*	,33*	0,09*	0,16*	0,20*	-0,14*	-0,04*	0,07*	1		
Rural	-0,25	-,07*	-,07*	-,3*	-,09*	-0,16*	-0,20*	0,14*	0,04*	-,07*	-1,00*	1	
Sexe homme	-0,01	-0,18	-0,18	-0,0	0,04	0,01	0,01	0,34	0,11	-0,82	-0,09	0,09	

(1) Niveau d'instruction primaire ; (2) niveau d'instruction secondaire ; (3) niveau d'instruction supérieur ; (4) logarithme du niveau de vie. Par ailleurs, le seuil de significativité est de 61,689 (0,000). Le R² ajusté est de 0,157.

Note : * = significatif à 5 pour cent au moins.

Source : auteur, à partir de la base de données du QUIBB, Niger 2005 – pondération normalisée

Tableau A3.8 : Coefficients de corrélation de Pearson entre le niveau de perception défavorable et certaines caractéristiques du ménage – Niger 2005

Dimensions	Niveau défavorable	Localisation géo	Niveau de vie	Statut du travail	Sexe du ménage	Intervalle Age	Statut matrimon.	Taille groupée
Niveau défavorable	1							
Localisation géo	-0,011*	1						
Niveau de vie	-0,053*	0,071*	1					
Statut du travail	0,086*	-0,128*	-0,111**	1				
Sexe du ménage	0,051*	0,104**	0,054*	0,055*	1			
Intervalle âge	0,088*	0,043**	-0,077*	0,185*	0,183*	1		
Statut matrimonial	0,058**	0,030*	-0,036*	0,063*	0,620*	0,254*	1	
Taille groupée	0,023**	-0,060**	-0,357**	0,006*	-0,229*	0,206*	0,041*	1

Note : * = significatif à 5 pour cent au moins.

Source : auteur, à partir de la base de données du QUIBB, Niger 2005 – pondération normalisée

Tableau A3. 9 : Coefficients de corrélation de Pearson entre le niveau de perception identique et certaines caractéristiques du ménage – Niger 2005

Dimensions	Niveau défavorable	Localisation géo	Niveau de vie	Statut du travail	Sexe du ménage	Intervalle Age	Statut matrimon.	Taille groupée
Niveau défavorable	1							
Localisation géo	0,049	1						
Niveau de vie	-0,003	0,071*	1					
Statut du travail	-0,054	-0,128*	-0,111**	1				
Sexe du ménage	0,031	0,104**	0,054*	0,055*	1			
Intervalle âge	-0,006	0,043**	-0,077*	0,185*	0,183*	1		
Statut matrimonial	-0,001	0,030*	-0,036*	0,063*	0,620*	0,254*	1	
Taille groupée	-0,024	-0,060**	-0,357**	0,006*	-0,229*	0,206*	0,041*	1

Note : * = significatif à 5 pour cent au moins.

Source : auteur, à partir de la base de données du QUIBB, Niger 2005 – pondération normalisée

Tableau A3. 10 : Coefficients de corrélation de Pearson entre le niveau de perception favorable et certaines caractéristiques du ménage – Niger 2005

Dimensions	Niveau défavorable	Localisation géo	Niveau de vie	Statut du travail	Sexe du ménage	Intervalle Age	Statut matrimon.	Taille groupée
Niveau défavorable	1							
Localisation géo	-0,026	1						
Niveau de vie	0,057	0,071*	1					
Statut du travail	-0,059	-0,128*	-0,111**	1				
Sexe du ménage	-0,075	0,104**	0,054*	0,055*	1			
Intervalle âge	-0,096	0,043**	-0,077*	0,185*	0,183*	1		
Statut matrimonial	-0,061	0,030*	-0,036*	0,063*	0,620*	0,254*	1	
Taille groupée	-0,004	-0,060**	-0,357**	0,006*	-0,229*	0,206*	0,041*	1

Note : * = significatif à 5 pour cent au moins.

Source : auteur, à partir de la base de données du QUIBB, Niger 2005 – pondération normalisée

Tableau A3. 11 : Coefficients de corrélation de Pearson entre le niveau de perception défavorable et certaines caractéristiques du ménage – Niger 2007-2008

Dimensions	Niveau défavorable	Localisation géo	Niveau de vie	Statut du travail	Sexe du ménage	Intervalle Age	Statut matrimon.	Taille groupée
Niveau défavorable	1							
Localisation géo	-0,045*	1						
Niveau de vie	0,115*	-0,124*	1					
Statut du travail	0,163*	-0,210*	0,238	1				
Sexe du ménage	-0,058**	-0,011**	-0,018	-0,005**	1			
Intervalle âge	0,088*	0,014*	0,198	0,027*	0,124**	1		
Statut matrimonial	0,078*	-0,087**	0,180**	0,078*	0,381*	0,303*	1	
Taille groupée	0,055*	-0,051**	0,427	0,086	-0,226*	0,280*	0,156*	1

Note : * = significatif à 5 pour cent au moins.

Source : auteur, à partir de la base de données du QUIBB, Niger 2005 – pondération normalisée

Tableau A3. 12 : Coefficients de corrélation de Pearson entre le niveau de perception identique et certaines caractéristiques du ménage – Niger 2007-2008

Dimensions	Niveau défavorable	Localisation géo	Niveau de vie	Statut du travail	Sexe du ménage	Intervalle Age	Statut matrimon.	Taille groupée
Niveau défavorable	1							
Localisation géo	0,124*	1						
Niveau de vie	-0,102*	-0,124*	1					
Statut du travail	-0,164*	-0,210*	0,238	1				
Sexe du ménage	0,106*	-0,011**	-0,018	-0,005**	1			
Intervalle âge	-0,038*	0,014*	0,198	0,027*	0,124**	1		
Statut matrimonial	-0,013**	-0,087**	0,180**	0,078*	0,381*	0,303*	1	
Taille groupée	-0,083	-0,051**	0,427	0,086	-0,226*	0,280*	0,156*	1

Note : * = significatif à 5 pour cent au moins.

Source : auteur, à partir de la base de données du QUIBB, Niger 2005 – pondération normalisée

Tableau A3. 13: Coefficients de corrélation de Pearson entre le niveau de perception favorable et certaines caractéristiques du ménage – Niger 2007-2008

Dimensions	Niveau défavorable	Localisation géo	Niveau de vie	Statut du travail	Sexe du ménage	Intervalle Age	Statut matrimon.	Taille groupée
Niveau défavorable	1							
Localisation géo	-0,081*	1						
Niveau de vie	-0,010*	-0,124*	1					
Statut du travail	-0,005*	-0,210*	0,238	1				
Sexe du ménage	-0,049*	-0,011**	-0,018	-0,005**	1			
Intervalle âge	-0,047*	0,014*	0,198	0,027*	0,124**	1		
Statut matrimonial	-0,062*	-0,087**	0,180**	0,078*	0,381*	0,303*	1	
Taille groupée	0,030*	-0,051**	0,427	0,086	-0,226*	0,280*	0,156*	1

Note : * = significatif à 5 pour cent au moins.

Source : auteur, à partir de la base de données du QUIBB, Niger 2005 – pondération normalisée

Tableau A3. 14: Décomposition de la satisfaction dans certains domaines de la vie selon les caractéristiques socio-démographiques du ménage en pourcentage, – Niger 2005

Paramètres	Domaines de la vie											
	Accès à l'éducation		Accès à la santé		Accès à eau potable		Accès aux routes		Accès au crédit		Accès au service adm.	
	0 ¹	1 ¹	0 ¹	1 ¹	0 ¹	1 ¹	0 ¹	1 ¹	0 ¹	1 ¹	0 ¹	1 ¹
Age du chef de ménage												
Entre 15-34	19.8	78.4	51.8	43.2	47.8	46.8	54.6	32.8	51.7	43.2	16.2	82.5
Entre 35-44	39.0	57.0	50.1	45.3	52.8	41.1	58.8	32.1	50.1	45.3	18.4	79.7
Entre 45-54	43.2	51.4	51.7	42.9	52.3	42.0	60.3	30.7	51.7	42.9	18.83	79.9
Entre 55-64	36.8	59.0	49.8	44.4	49.0	44.6	55.5	34.0	49.8	44.4	15.4	83.4
65 ans et plus	30.8	65.5	42.1	51.5	51.9	40.4	55.5	35.0	42.1	51.5	13.2	85.5
Sexe du chef de ménage												
Homme	34.0	62.3	50.7	43.9	50.3	43.7	58.6	32.3	50.7	43.8	17.1	81.4
Femme	23.8	74.0	38.0	57.5	55.6	38.0	53.2	36.5	38.0	57.5	13.0	85.8
Statut matrimonial												
Monogame	31.8	65.0	50.5	43.7	50.3	43.8	58.1	32.7	50.5	43.7	16.7	81.4
Polygame	42.8	51.7	51.9	43.6	49.7	43.8	60.1	31.4	51.9	43.6	18.2	80.4
Veuf	22.1	75.5	40.7	55.1	55.1	39.0	53.7	35.9	40.7	55.1	12.8	85.9
Célibataire	20.1	79.2	39.4	56.3	59.5	36.7	64.3	30.11	39.4	56.3	23.4	75.3
Taille du ménage												
1 à 2 pers	8.62	91.2	41.2	53.6	50.1	44.8	51.7	39.3	41.2	53.6	10.7	88.6
3 à 4 pers	15.5	82.6	47.2	46.8	51.5	41.8	55.9	34.5	47.2	46.8	14.0	84.6
5 à 6 pers	33.9	62.7	51.4	43.3	51.2	42.7	60.6	30.6	51.4	43.3	17.8	80.8
6 pers et plus	49.0	45.2	52.4	43.4	50.0	44.1	59.6	31.22	52.44	42.5	19.3	79.0
Milieu de résidence												
Urbain	36.2	58.4	23.8	69.7	74.5	18.2	69.1	23.3	23.8	69.7	28.7	67.1
Rural	32.6	64.1	55.1	39.7	45.8	48.4	56.0	34.5	55.1	39.7	14.4	84.8
Statut du travail du chef de ménage²												
Salarié public	47.8	46.0	31.1	65.0	68.5	28.5	62.3	28.3	31.2	65.0	33.0	62.6
Salarié du privé	36.2	53.7	41.8	50.7	56.0	32.4	61.1	25.1	41.9	50.7	14.2	84.8
Salarié informel	53.7	33.1	51.0	43.7	49.3	44.5	58.4	32.5	51.0	43.7	16.1	82.7
Agriculteur	6.2	93.8	65.2	34.8	32.1	67.9	66.9	33.1	65.2	34.8	-	-
Chômeur	28.5	67.8	48.0	46.2	53.0	41.3	55.1	36.2	48.0	46.2	17.6	80.7
Autre actif	33.4	64.9	45.1	47.2	49.4	42.3	58.6	30.6	45.1	47.2	14.6	84.6

(1) La codification 0 et 1 correspond aux modalités *plutôt satisfait* et *plutôt non satisfait*. Le total entre les deux modalités ne donnent pas 100 ; ceci est dû au fait que les ménages n'ayant pas choisi l'une des modalités ont été exclu de l'analyse ; ces ménages ne représentent par ailleurs, que 3 pour cent environ de l'échantillon global ; (2) Les salariés informels et les chômeurs représentent, respectivement, 81 et 11 pour cent des travailleurs. Probablement une forte catégorie de salariés a été comptabilisée au sein du salariat informel, notamment les agriculteurs qui ne représentent finalement que 0.2 pour cent de l'échantillon. Ce risque de biais doit être gardé à l'esprit dans l'interprétation des résultats.

Source: Auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 – pondération normalisée.

ANNEXE 4

Tableau A4. 1 : Décomposition des indices d'inégalité d'Entropie selon l'année et le genre du chef de ménage, Niger 2005-2007/2008¹

Paramètres	Indice d'Entropie			Décomposition-valeur		Décomposition-proportion	
	Total	Homme	Femme	Inégalité intra-groupes	Inégalité inter-groupes	Inégalité intra-groupes	Inégalité inter-groupes
2005							
GE(0)	0,3550	0,3578	0,3061	0,3541	0,0010	0,9972	0,0028
GE(1)	0,4556	0,4638	0,3539	0,4545	0,0011	0,9976	0,0024
Gini ²	0,4566	0,4566	0,4209	-	-	-	-
Wolfson ²	0,3741	0,3728	0,3862	-	-	-	-
2007-2008							
GE(0)	0,2155	0,2134	0,2292	0,2153	0,0002	0,9990	0,0010
GE(1)	0,2525	0,2513	0,2588	0,2522	0,0003	0,9988	0,0012
Gini ²	0,3629	0,3613	0,3718	-	-	-	-
Wolfson ²	0,2945	0,2933	0,2944	-	-	-	-

(1) Il s'agit de la décomposition de l'indice d'entropie proposée par Shorrocks et Mookherjee (1982,1984). Dépenses totales réelles par tête et par an ; (2) Indices de Gini et de Wolfson (1994) pour lesquels nous n'indiquons pas les décompositions en inégalité intra et inter groupes.

Source : auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées

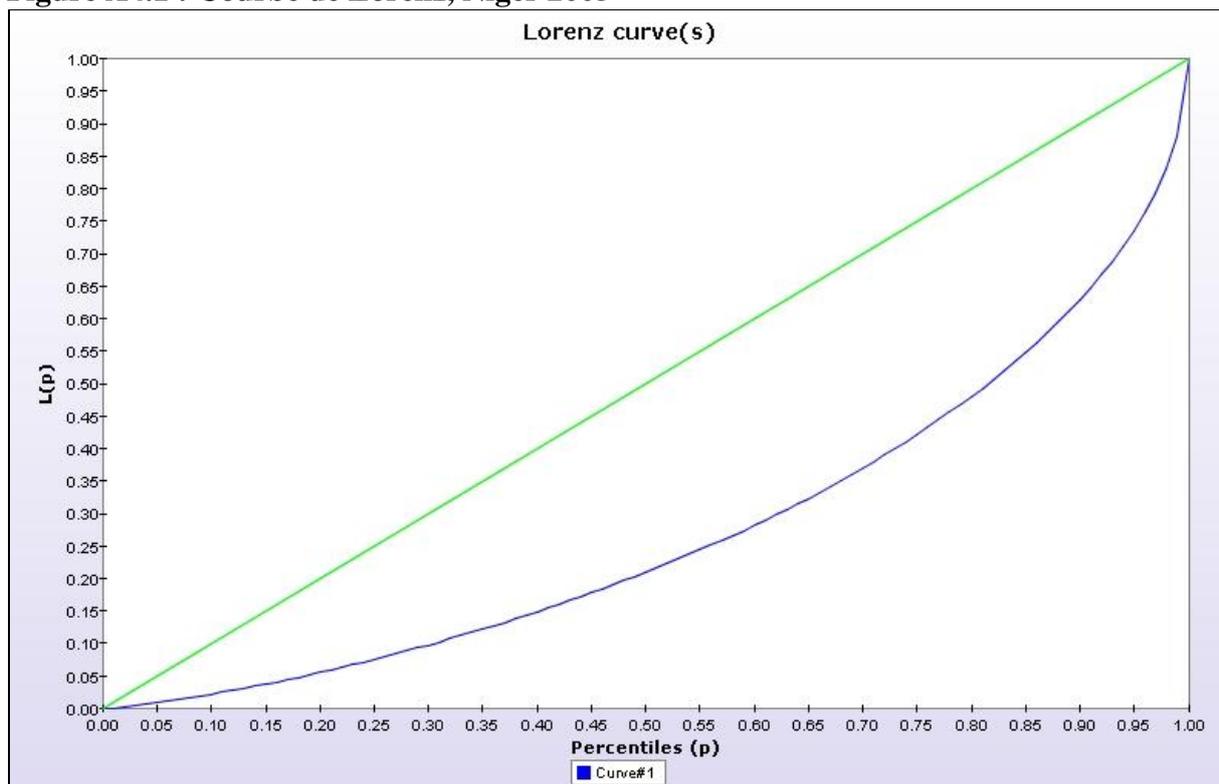
Tableau A4. 2 : Décomposition des indices d'inégalité d'Entropie selon l'année et le statut de travail du chef de ménage, Niger 2005-2007/2008¹

2005												
	Total	Indice d'Entropie							Décomposition valeur		Décomposition proportion	
		Salarié Protégé	Salarié Non protégé	Indép. Non agricole	Agri-culteur	Autre Actif	inactif	Chôm- eur	inégalité intra-sectorielle	inégalité inter-sectorielle	inégalité intra-sectorielle	inégalité inter-sectorielle
GE(0)	0,3550	0,2448	0,3777	0,3341	0,3108	0,3611	0,4801	0,3729	0,3263	0,0290	0,9184	0,0816
GE(1)	0,4556	0,2864	0,4097	0,3808	0,4493	0,3797	0,6813	0,4832	0,4270	0,0218	0,9514	0,0486
Gini ²	0,4566	0,3934	0,4713	0,4431	0,4242	0,4603	0,5104	0,4648	-	-	-	-
Wolfson ²	0,374	0,3611	0,4260	0,3964	0,3196	0,4839	0,4272	0,3795	-	-	-	-
2007-2008												
	Total	Indice d'Entropie							Décomposition valeur		Décomposition proportion	
		Salarié Protégé	Salarié Non protégé	Indép. Non agricole	Agri-culteur	Autre Actif	inactif	Chôm- eur	inégalité intra-sectorielle	inégalité inter-sectorielle	inégalité intra-sectorielle	inégalité inter-sectorielle
GE(0)	0,2155	0,2469	0,2077	0,1990	0,1768	0,4182	0,2264	0,3170	0,1940	0,0312	0,8584	0,1416
GE(1)	0,2525	0,2730	0,2025	0,2462	0,2000	0,4602	0,2693	0,3598	0,2443	0,0208	0,9219	0,0781
Gini ²	0,3629	0,3887	0,3539	0,3464	0,3290	0,4978	0,3666	0,4368	-	-	-	-
Wolfson ²	0,294	0,3660	0,3394	0,2558	0,2774	0,6313	0,2559	0,3856	-	-	-	-

(1) Il s'agit de la décomposition de l'indice d'entropie proposée par Shorrocks et Mookherjee (1982,1984). Dépenses totales réelles par tête et par an ; (2) Indices de Gini et de Wolfson (1994) pour lesquels nous n'indiquons pas les décompositions en inégalité intra et inter groupes.

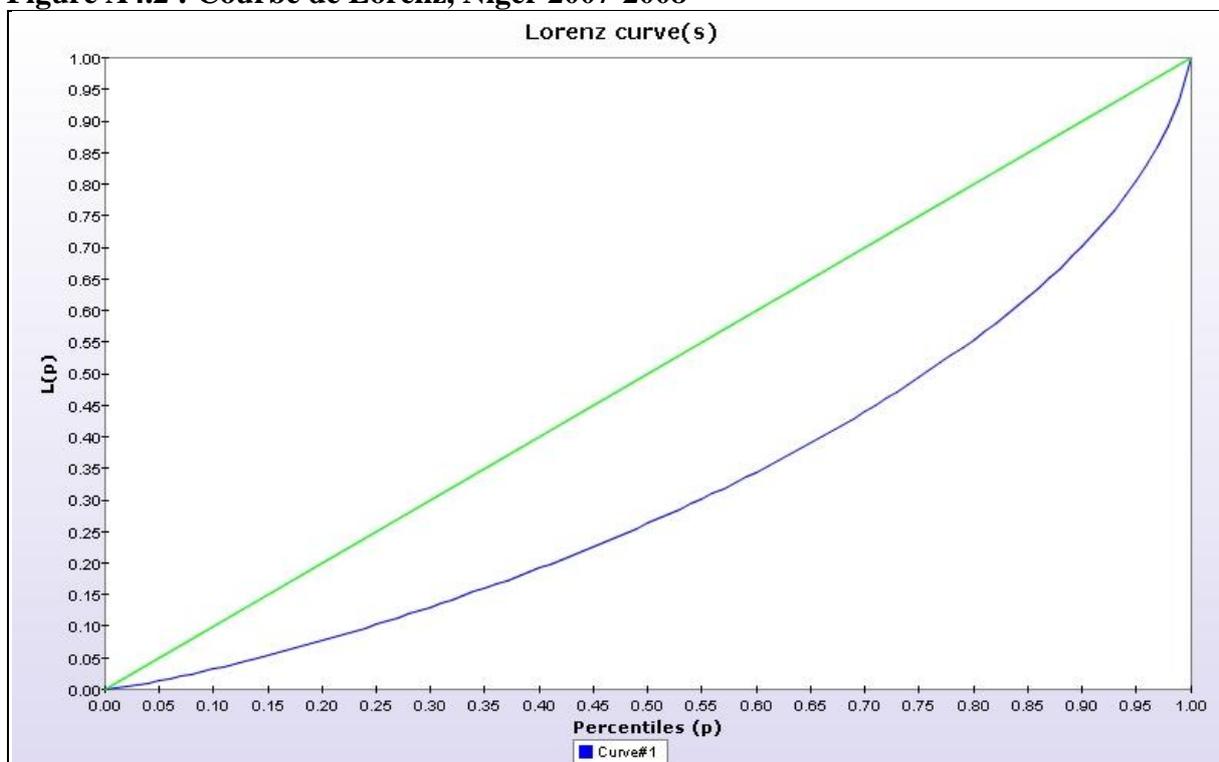
Source : auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées

Figure A4.1 : Courbe de Lorenz, Niger 2005



Source : à partir des bases de données de l'enquête QUIBB 2005

Figure A4.2 : Courbe de Lorenz, Niger 2007-2008



Source : à partir des bases de données de l'enquête ENBC 2007-2008

Tableau A4.3 : Décomposition de la variation de la pauvreté des ménages en composantes de croissance et d'inégalité, selon le milieu et la localisation géographique, approche de Shapley, Niger 2005-2007/2008¹

Paramètres	Indice de pauvreté	Variation de la pauvreté 2005-2007/2008 ²	Composante de croissance G	Composante d'inégalité I	biais de Croissance ³
Région/milieu					
Ensemble	Pauvreté chronique	-0,2871	-0,3376	+0,0505	-0,0505
	Pauvreté transitoire	+0,2871	+0,3219	-0,0354	+0,0354
Urbain	Pauvreté chronique	+0,0353	+0,1038	-0,0685	+0,0685
	Pauvreté transitoire	-0,0353	-0,0673	+0,0317	-0,0317
Rural	Pauvreté chronique	-0,3328	-0,3760	+0,0411	-0,0411
	Pauvreté transitoire	+0,3328	+0,3669	-0,0359	+0,0359

Notes : (1) Cette décomposition suit l'approche de Shapley (Shorrocks, 1999) ; (2) Somme des composantes de croissance de d'inégalité ; la ligne de pauvreté étant égale à 150933 F.Cfa par tête et par an ; (3) le biais de pauvreté de croissance indique la réduction de la pauvreté inhérente au processus de croissance pro-pauvres ou anti-pauvres, c'est-à-dire l'étendue par laquelle le processus de croissance s'écarte d'une distribution neutre. Il est égal à la composante d'inégalité précédé du signe moins Mc Culloch, Baulch (1999). Estimations à partir du logiciel DAD 4.4.

Source : auteur, à partir des bases de données du QUIBB 2005 et de l'ENBC 2007-2008 – pondérations normalisées

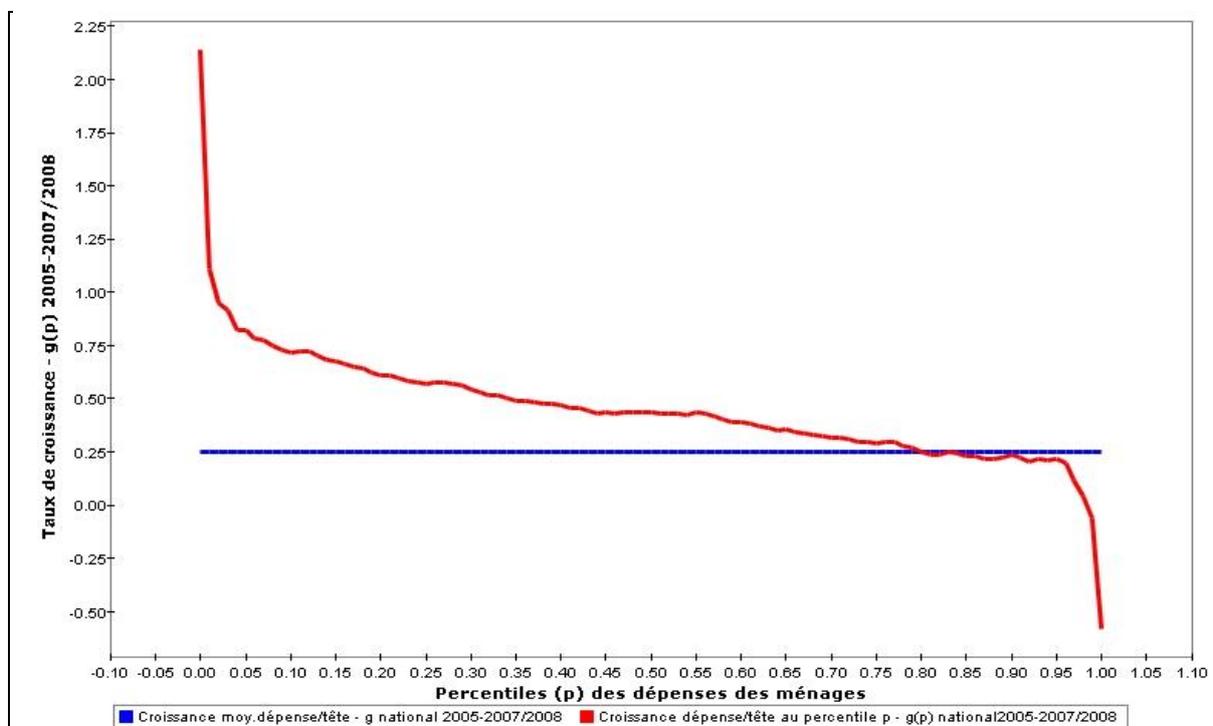


Figure A4.3 : Courbe d'incidence de croissance au niveau national en termes de dépenses par tête des ménages, Niger 2005-2007/2008

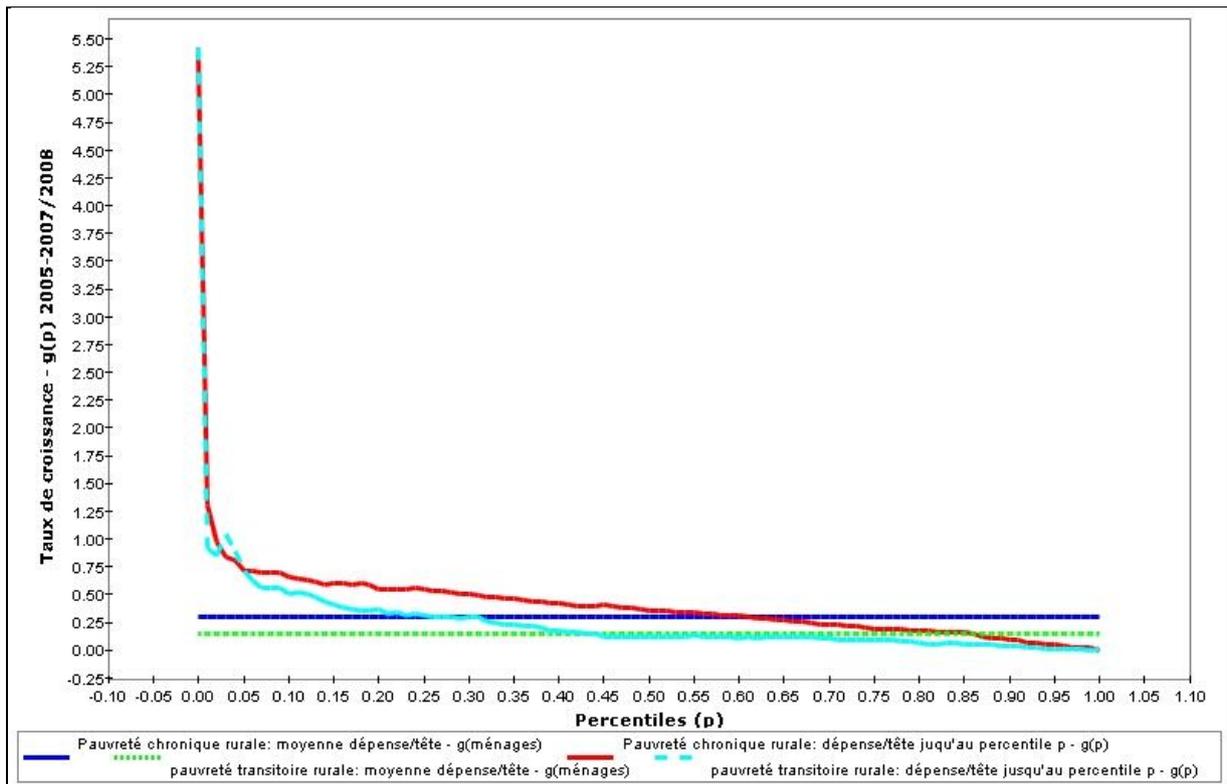


Figure A4.4 : Courbe d'incidence de croissance selon le milieu rural et les formes de pauvreté, Niger 2005-2007/2008

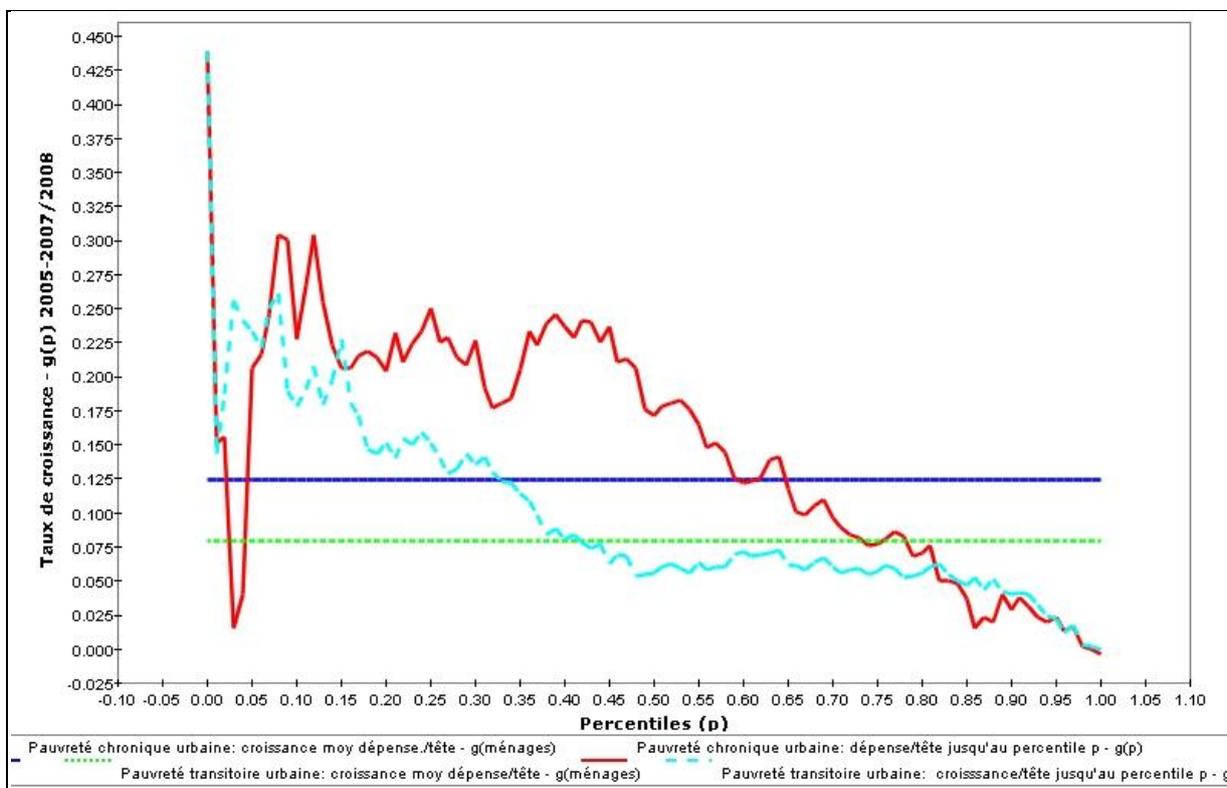


Figure A4.5 : Courbe d'incidence de croissance selon le milieu urbain et les formes de pauvreté, Niger 2005-2007/2008

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 :	Courbes TIP de la pauvreté : les trois « I » de la pauvreté.....	34
Figure 1.2 :	Courbes TIP selon l'année. Niger 2005-2007/2008.....	43
Figure 1.3 :	Courbes TIP selon l'année et le milieu. Niger 2005-2007/2008.....	45
Figure 1.4 :	Courbes TIP selon l'année et le genre. Niger 2005-2007/2008.....	60
Figure 2.1 :	Stratification des individus selon la pauvreté et la vulnérabilité, Niger 2005 et 2007/2008.....	82
Figure 3.1.	Pauvreté prédite, ratio et profondeur de la pauvreté – Niger 2005.....	150
Figure 3.2 :	Pauvreté prédite, ratio et profondeur de la pauvreté – Niger 2007/2008.....	150
Figure 4.1 :	Courbe de Lorenz.....	168
Figure 4.2 :	Courbe d'incidence de croissance selon le milieu en termes De dépenses par tête des ménages, Niger 2005-2007/2008.....	202
Figure 4.3 :	Courbe d'incidence de croissance au niveau national selon Les formes de pauvreté, Niger 2005-2007/2008.....	206

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I.1 : Indicateurs de base, comparaison avec les dix pays à faible développement humain – 2007	13
Tableau 1.1 : Paramètres statistiques des dépenses réelles par tête selon leur niveau de vie, la localisation géographique, le statut du travail – Niger 2005 et 2007/2008.....	41
Tableau 1.2 : Mesures de la pauvreté nationale en termes d'individus et de ménages – Niger 2005 et 2007/2008.....	43
Tableau 1.3 : Mesure de la pauvreté en termes d'individus et de ménages selon le milieu – Niger 2005 et 2007/2008.....	45
Tableau 1.4 : Décomposition de la variation de la pauvreté selon la localisation géographique et le milieu – Niger 2005 et 2007/2008.....	47
Tableau 1.5 : Mesure de la pauvreté en termes d'individus selon la localisation Géographique – Niger 2005 et 2007/2008.....	49
Tableau 1.6 : Mesure de la pauvreté selon les catégories socio-économique, et statistique η testant l'hypothèse nulle des différences de pauvreté selon les groupes considérés – Niger 2005 et 2007/2008.....	56
Tableau 1.7 : Mesure de la pauvreté selon les catégories socio-économiques et le genre, la localisation géographique du chef de ménage, et statistique η testant l'hypothèse nulle des différences de pauvreté selon les groupes considérés – Niger 2005 et 2007/2008.....	58
Tableau 1.8 : Mesure de la pauvreté selon les caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage, et statistique η testant l'hypothèse nulle des différences de pauvreté selon les groupes considérés – Niger 2005 et 2007/2008.....	62
Tableau 2.1 : Evolution de l'incidence de la pauvreté des individus selon la catégorie socioéconomique du chef de ménage – Niger 2005.....	86
Tableau 2.2 : Evolution de l'incidence des formes de pauvreté selon le milieu, et statistique η testant l'hypothèse nulle des différences de pauvreté selon les groupes considérés – Niger 2005 et 2007/2008.....	88
Tableau 2.3 : Evolution de l'incidence de la pauvreté des individus selon la localisation géographique – Niger 2005.....	89
Tableau 2.4 : Evolution des formes de pauvreté selon la localisation géographique, et statistique η testant l'hypothèse nulle des différences de pauvreté selon les individus – Niger 2007/2008.....	90
Tableau 2.5 : Evolution de l'incidence de la pauvreté des individus selon la catégorie socioéconomique du chef de ménage – Niger 2005.....	91

Tableau 2.6 : Evolution de l'incidence des formes de pauvreté selon la catégorie sociodémographique du chef de ménage, et statistique η testant l'hypothèse nulle des différences de pauvreté selon les individus – Niger 2007/2008.....	92
Tableau 2.7 : Evolution de la vulnérabilité moyenne à la pauvreté des groupes selon le niveau de vie, la zone de résidence, la localisation géographique et le statut socioéconomique – Niger 2005 et 2007/2008.....	94
Tableau 2.8 : Coefficients de régression de l'estimation multinomiale des déterminants du niveau de vie des ménages en milieu rural – Niger 2005.....	100
Tableau 2.9 : Coefficients de régression de l'estimation logistique multinomiale des déterminants du niveau de vie des ménages en milieu rural 2007/2008.....	102
Tableau 2.10 : Analyse de sensibilité : effets des changements structurels et démographiques sur la distribution du niveau de vie selon les segments des ménages ruraux – Niger 2005 et 2007/2008.....	105
Tableau 2.11 : Analyse de sensibilité : effets des changements structurels et démographiques sur la distribution du niveau de vie selon les segments des ménages urbains – Niger 2005 et 2007/2008.....	109
Tableau 3.1 : Besoins fondamentaux et indicateurs de bien-être.....	118
Tableau 3.2 : Accès à la santé selon le niveau de vie et le genre – malades ou blessés au cours des quatre semaines précédents l'enquêtes QUIBB et l'ENBC – Niger 2005 et 2007/2008.....	129
Tableau 3.3 : Habitat, eau et assainissement selon le milieu et le genre - % des ménages – Niger 2005 et 2007/2008.....	133
Tableau 3.4 : Habitat, eau, assainissement selon le niveau de vie – % des ménages – Niger 2005 et 2007/2008.....	133
Tableau 3.5 : Décomposition des ménages de la pauvreté non monétaire P_e et P_a des ménages selon leur localisation spatiale, et l'accès aux fonctionnements de base – Niger 2005 et 2007/2008.....	140
Tableau 3.6 : Décomposition des mesures de la pauvreté non monétaire P_e et P_a des ménages selon leur statut socioéconomique, et l'accès aux fonctionnements de base – Niger 2005 et 2007/2008.....	143
Tableau 3.7 : Coefficients de régression des estimations probit et tobit des déterminants du ratio et de la profondeur de pauvreté des ménages – $\alpha=2$; chef de ménage 15 ans et plus – Niger 2005.....	147
Tableau 3.8 : Coefficients de régression des estimations probit et tobit des déterminants du ratio et de la profondeur de pauvreté des ménages – $\alpha=2$; chef de ménage 15 ans et plus – Niger 2007/2008.....	148

Tableau 3.9 : Décomposition de la satisfaction dans certains domaines de la vie selon les caractéristiques sociodémographiques du ménage – Niger 2005 et 2007/2008.....	155
Tableau 3.10 : Coefficients de régression des estimations probit des déterminants du sentiment de bien-être des ménages – Niger 2005 et 2007/2008.....	160
Tableau 4.1 : Indices de Gini et indices de polarisation selon le milieu de résidence et le genre du chef de ménage – Niger 2005 et 2007/2008.....	172
Tableau 4.2 : Décomposition des indices d'inégalité d'entropie selon l'année et le milieu de résidence du ménage – Niger 2005 et 2007/2008.....	172
Tableau 4.3 : Décomposition des indices d'inégalité d'entropie selon l'année et la localisation géographique du ménage – Niger 2005 et 2007/2008.....	174
Tableau 4.4 : Elasticités des indices décomposables de pauvreté par rapport au niveau De vie – dépenses par tête – et à l'indice de Gini des dépenses, et taux de marginaux de substitution selon le milieu – Niger 2005 et 2007/2008.....	178
Tableau 4.5 : Elasticités des indices décomposables de pauvreté par rapport au niveau De vie – dépenses par tête – et à l'indice de Gini des dépenses, et taux de marginaux de substitution selon la localisation géographique – Niger 2005 et 2007/2008.....	180
Tableau 4.6 : Variation de la pauvreté par rapport à une désagrégation rural-urbain en fonction du milieu de résidence – en % annuel – Niger 2005 et 2007/2008.....	183
Tableau 4.7 : Simulation de la dynamique de pauvreté en fonction de la croissance du PIB/tête et des dépenses réelles par tête selon le milieu de résidence, à inégalité constante – Niger.....	184
Tableau 4.8 : Décomposition de la variation de la pauvreté des ménages en composante croissance et d'inégalité selon le milieu et la localisation géographique, approche de Datt et Ravallion – Niger 2005 et 2007/2008.....	191
Tableau 4.9 : Décomposition de la variation de la pauvreté des ménages en composante croissance et d'inégalité selon le milieu et la localisation géographique, approche de Shapley – Niger 2005 et 2007/2008.....	192
Tableau 4.10 : Croissance pro-pauvres et bien-être ex post des ménages : effets de croissance et d'inégalité sur la réduction de la pauvreté selon le milieu de résidence – Niger 2005 et 2007/2008.....	199
Tableau 4.11 : Croissance pro-pauvres et bien-être ex post des ménages : effets de croissance et d'inégalité sur la réduction de la pauvreté selon la localisation géographique – Niger 2005 et 2007/2008.....	201
Tableau 4.12 : Croissance pro-pauvres et bien-être ex ante des ménages : effets de croissance et d'inégalité sur la réduction de la pauvreté selon le milieu de résidence – Niger 2005 et 2007/2008.....	205

TABLES DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE.....	5
1. La pauvreté dans son contexte socioéconomique.....	8
1.1. Le cadre macroéconomique.....	9
1.2. Les dimensions sociales : entre vulnérabilité et précarité du développement humain	12
1.3. Problématique de recherche et organisation générale de la thèse.....	22
2. Retour sur le cheminement du processus de développement.....	15
2.1. Le poids colonial	15
2.2. Les années 1960-1974 : une économie à dominance rurale	17
2.3. Les années 1975-1989 : l'armée face au défi du développement.....	19
2.5. Les années 1990-1999 : entre espoir et désillusion	21
3. Problématique de recherche et organisation générale de la thèse.....	22
PREMIER CHAPITRE	
DYNAMIQUE DE PAUVRETE MONETAIRE: PROFILS ET TENDANCES.....	27
I. CADRE METHODOLOGIQUE ET SOURCES STATISTIQUES	29
1.1. Evaluation de la dynamique de pauvreté monétaire : indices FGT et profils.....	29
1.2. Robustesse des comparaisons de pauvreté	32
1.2.1. Robustesse des comparaisons cardinales de pauvreté	32
1.2.2. Robustesse des comparaisons ordinales de pauvreté.....	33
1.3. Sources statistiques et contraintes méthodologiques	36
1.3.1. Les sources statistiques	36
1.3.2. Choix et contraintes méthodologiques	37
II. ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA PAUVRETE : AMPLEUR ET CHANGEMENTS STRUCTURELS.....	39
2.1. Comparaison des dépenses réelles par tête.....	40
2.2. Evolution de la pauvreté nationale : une sensible tendance baissière.... Erreur ! Signet non défini.	
2.3. Evolution structurelle de la pauvreté monétaire.....	44
2.3.1. Pauvreté et milieu	44
2.3.2. Pauvreté et localisation spatiale : une forte hétérogénéité selon les régions	47

2.4. Pauvreté et marché du travail	52
2.4.1. Stratification du marché du travail : choix méthodologiques.....	52
2.4.2. Pauvreté et statut du travail du chef de ménage : une prédominance de 54	54
la précarité des emplois rural et informel	54
2.5. Pauvreté, genre et caractéristiques sociodémographiques des ménages	56
2.5.1. Pauvreté et genre du chef de ménage : vulnérabilité du statut féminin.....	57
2.5.2. Pauvreté et caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage.....	63
Conclusion du chapitre 1	64

DEUXIEME CHAPITRE

DYNAMIQUE ET FORMES DE PAUVRETE : PAUVRETE CHRONIQUE, PAUVRETE TRANSITOIRE ET VULNERABILITE	66
--	-----------

I. PAUVRETÉ CHRONIQUE ET TEMPORAIRE, ET VULNERABILITE : DÉFINITIONS ET MESURE	68
--	-----------

1.1. Concepts et méthodes	69
--	-----------

1.1.1. La vulnérabilité : élément essentiel de l'analyse des formes de pauvreté	69
1.1.1.1. Risque, vulnérabilité et pauvreté	70
1.1.1.2. Au-delà du seuil de pauvreté : intégrer la dimension vulnérabilité	72
dans la mesure de la pauvreté.....	72
1.1.2. Méthode empirique d'évaluation de la vulnérabilité à la pauvreté.....	74
1.1.2.1. Décomposition de la pauvreté en composantes permanente et temporaire	75
1.1.2.2. Modélisation et options économétriques	76

1.2. Nouvelle segmentation des individus : pauvreté chronique et temporaire, et vulnérabilité	80
--	-----------

1.2.1. La méthode d'analyse.....	80
1.2.2. Pauvreté et vulnérabilité : une stratification ex ante des groupes.....	83

2.1. Ampleur de la pauvreté chronique et temporaire	86
--	-----------

2.1.1. Evolution contrastée des formes de pauvreté selon le milieu.....	87
et la localisation géographique	87
2.1.2. Formes de pauvreté selon le statut socioéconomique du chef de ménage.....	91
2.1.3. Le profil de la vulnérabilité à la pauvreté.....	93

II. LES DETERMINANTS DES FORMES DE LA PAUVRETE ET DE LA VULNERABILITE	96
--	-----------

2.1. Options et éléments de modélisation	96
---	-----------

2.1.1.	L'approche logistique multinomiale.....	97
2.1.2.	Spécification des variables explicatives du modèle	98
2.1.3.	Evidence empirique : une analyse par milieu de résidence	99
2.2.	Ampleur des changements structurels sur la pauvreté et la vulnérabilité :	104
	analyse de sensibilité	104
2.2.1.	Le milieu rural	106
2.2.2.	Le milieu urbain	108
	Conclusion du chapitre 2	110

TROISIEME CHAPITRE

DYNAMIQUE DE PAUVRETE NON MONETAIRE :

SUBSTITUTION OU COMPLEMENTARITE ?.....113

I. THEORIES, CONCEPTS ET METHODES 115

1.1. Besoins essentiels et Capabilités dans l'appréhension 116

de la pauvreté non monétaire 116

1.1.1. L'approche par les besoins essentiels..... 116

1.1.2. L'approche par les capabilités : La pauvreté comme déficit 119

de capabilités et de fonctionnements..... 119

1.2. Interaction et opérationnalisation des approches 123

non monétaires de la pauvreté 123

1.2.2. Besoins essentiels versus capabilités..... 123

1.2.3. Spécification des dimensions et options méthodologiques 125

II. MESURES DE LA DYNAMIQUE DE PAUVRETE NON MONETAIRE 127

2.1. Santé, environnement sanitaire et pauvreté :..... 127

quelques éléments d'analyse descriptive 127

2.1.1. Allocations des ressources et accès à la santé 128

2.1.2. Dimensions de l'environnement sanitaire et niveau de vie 132

2.2. Fonctionnements de base et pauvreté micro-multidimensionnelle 136

2.2.1. Concepts et méthodes..... 136

2.2.2. Décomposition des mesures de la dynamique de pauvreté non monétaire..... 139

2.2.2.1. Décomposition des mesures de pauvreté non monétaire..... 139

selon la localisation géographique..... 139

2.2.2.2. Décomposition des mesures de pauvreté non monétaire..... 144

selon le statut socioéconomique du chef de ménage	144
2.2.3. Fonctionnements de base versus dépenses de consommation :.....	145
continuum ou rupture ?.....	145
2.3. L'approche subjective comme instrument de compréhension	151
des mesures multidimensionnelles de la pauvreté.....	151
2.3.1. Revue de la littérature et options méthodologiques.....	152
2.3.2. Niveau de vie et sentiment de bien-être.....	154
2.3.3. Déterminants de la perception du niveau de vie : options économétriques.....	158
et évidence empirique.....	158
Conclusion du chapitre 3	161

QUATRIEME CHAPITRE

CROISSANCE ECONOMIQUE, INEQUALITE ET PAUVRETE.....164

I. MESURES DES INEGALITES ET ELASTICITES DE PAUVRETE..... 167

1.1. Inégalité, polarisation et bien-être : concepts, méthodes et évaluation 167

 1.1.1. Courbes de Lorenz, indice de Gini et indice de polarisation..... 167

 1.1.2. Indices d'Entropie, inégalité intra-sectorielle et inégalité inter-sectorielle 169

 1.1.3. Dimensions et évolution des inégalités : des disparités spatiales importantes 171

1.2. Elasticités de la pauvreté par rapport à la dépense et à l'inégalité 175

1.2.1. *Concepts et méthodes* 175

 1.2.2. Evidence empirique : l'importance relative de l'accroissement..... 178
des dépenses réelles par tête 178

 1.2.3. Simulation de la dynamique de pauvreté : impact de la croissance 182
sur la réduction de la pauvreté..... 182

II. DECOMPOSITION DES CHANGEMENTS DE LA PAUVRETE : EFFET 186

DE CROISSANCE ET D'INEGALITE ET CROISSANCE PRO-PAUVRES..... 186

2.1. Décomposition des effets de croissance et d'inégalité : concepts et méthodes..... 186

 2.1.1. Décomposition de Datt et Ravallion (1992)..... 186

 2.1.2. Décomposition issue de la valeur de Shapley (Shorrocks, 1999)..... 188

 2.1.3. Evidence empirique : Effets de croissance et d'inégalité selon..... 190
le milieu et la localisation géographique 190

2.2. La question spécifique de la croissance pro-pauvres..... 194

 2.2.1. Concepts et méthode analytique 195

2.2.2.	Les dimensions de la croissance pro-pauvres.....	198
2.2.2.1.	La croissance pro-pauvres et bien-être ex post.....	198
2.2.2.2.	La croissance pro-pauvres et bien-être ex ante.....	204
Conclusion du chapitre 4		207
 CONCLUSION GENERALE.....		210
1.	Dynamiques de pauvreté : des tendances globales baissières, mais persistance des disparités et de la vulnérabilité.....	211 211
2.	L’articulation ressources-capabilités dans les politiques de lutte contre la pauvreté.....	217 217
3.	Politiques de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité : vers l'instauration d'un système de couverture sociale.....	221
 REFERENCES BIBLIGRAPHIQUES.....		224
ANNEXES.....		248
Liste des figures.....		274
Liste des tableaux.....		275
Table des matières.....		278